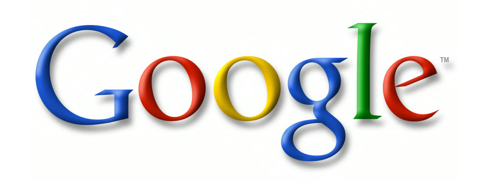








DICTIONNAIRE
DE CHASSE ET DE PÊCHE.
TOME SECOND.

Cet Ouvrage renferme :

Les noms, caracteres, mœurs des Animaux des deux Continens.

La maniere de les tuer & de s'en rendre maître.

Un Dictionnaire des termes de Venerie & de Fauconnerie, des instructions pour la connoissance & cure des Chevaux & Chiens propres à la Chasse, & des Oiseaux de proie.

La maniere d'empoissonner les Etangs; Secrets pour la Pêche.

La façon de faire toutes sortes de Toiles, Filets, Engins propres à l'un & à l'autre de ces amusemens.

Essais de Jurisprudence Françoise, sur le fait des Chasses & Pêche.

Le prix des deux *vol. in*-8. 9 livres reliés.

DICTIONNAIRE
THÉORIQUE ET PRATIQUE
DE CHASSE ET DE PÊCHE.

Nobis placeant ante omnia silvæ. Virg. Eglo. 2.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez J. B. G. MUSIER fils, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



DICTIONNAIRE RAISONNÉ DE CHASSE ET DE PÊCHE.

HACHÉE. Terme de Venerie : ce sont des vers cachés sous les feuilles d'arbres dont les Pluviers font leur nourriture.

HAGARD. On dérive ce mot *d'agreste*, & en Fauconnerie il signifie *sauvage* : un Faucon *hagard*, est un Faucon qui n'a pas été pris au nid, & qui par conséquent est très-difficile à apprivoiser : le Faucon *sor* est le contraire du Faucon *hagard*, c'est celui qui a eu plusieurs mues.

HAGLURE. Mot synonime d'*aiglure* ; ce sont les taches qui sont sur les pennes des Faucons.

HAHALIS. Cri de chasse.

HAIL. On dit en Fauconnerie *voler de bon hail*, c'est-à-dire, de bon gré.

HALBRAN. Jeune Canard sauvage. Voyez au mot *Hallebran*.

HALBRENE ou ALBRENÉ. On appelle ainsi un Faucon, dont les pennes sont rompues.

HALENER : En terme de Venerie, c'est sentir le gibier.

HALER : Signifie quelquefois, faire courir les Chiens.

HALLIER. Espece de filet qu'on tend en maniere de haie dans un champ.

On fait des *halliers* pour prendre, 1°. des Perdrix : 2°. Des Faisans : 3°. Des Corneilles, des Ralles de Genet & des Poules d'eau.

Le *hallier* à Perdrix se compose ainsi : les aumés seront faits de mailles quarrées larges, au moins de trois pouces & demi chacune, & de cinq pour le plus : le filet ne doit pas avoir plus de quatre grandes mailles de hauteur : pour la longueur elle n'est point limitée : on les fait cependant d'ordinaire de dix-huit pieds de long. Si les aumés ont quatre grandes mailles de haut, le filet en aura huit de large ; si on ne veut sa hauteur que de trois grandes mailles, on se bornera pour la largeur à six.

On met le *hallier* en double pour le monter, & dans le milieu doit paroître la toile faite de fil bien délié, retors en deux brins, & ayant les mailles de deux pouces de large. On passe une ficelle dans toutes les mailles du bord des deux côtés de la longueur, afin de faire également froncer la toile, & on attache ensuite le tout à des piquets longs d'environ deux pieds, & éloignés l'un de l'autre de deux ou trois.

Le *hallier* à Faisans ne differe gueres du premier que par les proportions ; les aumés sont en mailles quarrées d'environ cinq ou six pouces de large chacune : la toile est faite sur quinze mailles de levure, dont chacune a trois pouces de largeur. Il suffit que le *hallier* ait trois grandes mailles de hauteur : pour la longueur elle est à discrétion. Le *hallier* à Faisan doit avoir plus de poches que le *hallier* à Perdrix : le filet de la toile doit sur-tout être retors bien rondement ; car un Faisan se tourmente violemment quand il se sent captivé, & il n'est pas rare qu'il rompe un filet pour reprendre sa liberté.

Le *hallier* à Cailles, &c. a huit pieds de long & trois ou quatre grandes mailles de haut ; ces mailles

ne doivent avoir qu'un pouce & demi, ou deux pouces de large. La toile se fait sur dix ou douze mailles de levure, qui ont chacune un pouce de largeur. Toute la toile doit être plus longue de moitié que l'aumé. Cet aumé peut se faire de mailles quarrées, ou de mailles à losange : les piquets qu'on ne fait pas plus gros que la moitié du petit doigt, se placent tout au plus de deux pieds en deux pieds : on fait ordinairement de soie les *halliers* à Caille.

Je m'étends peut-être trop sur la méchanique des filets ; mais la chasse n'est elle-même qu'un amusement méchanique qui semble fait pour détendre les ressorts de l'esprit & nous délivrer quelques momens de la fatigue de penser.

HALLEBRAN ou ALEBRAN. Petit Canard sauvage : il y a une certaine industrie à élever ces animaux : il faut leur brûler le bout des ailes, & les mettre parmi les Cannetons domestiques ; ils prennent alors les mœurs des animaux avec qui ils vivent, & l'éducation réforme en eux la Nature. On remarque que la chair du Canard *Hallebran* est plus saine & plus délicate que celle du Canard domestique.

HALLIER. On donne ce nom à un buisson ou à un arbrisseau : ce Lapin, dit-on, s'est sauvé parmi les *Halliers*.

HALLOTS. Trous que les Lapins font en terre dans les garennes pour servir d'asyle à eux & à leurs petits. Il est défendu de les détruire, & la Nature avoit peut-être fait cette défense avant nos Rois.

HALTE. Rendez-vous de Chasse, moment de repos pour les Chasseurs & les Chiens.

HAMEÇON. Petit fer crochu à la pointe duquel il y en a encore un plus petit rentrant, qui s'attache aux filets & aux lignes pour prendre du poisson : on a soin d'y lier des appâts. Voyez le mot *appât* : on fait des *hameçons* de toutes sortes de grandeurs ; il y en a même où les Loups peuvent se prendre, mais le fusil en a fait perdre l'usage.

HAMPE. Terme de Venerie, il signifie la poitrine du Cerf.

HAMSTER. Espece de Mulot ou de Rat si nuisible, qu'on peut le mettre au rang de ces animaux destructeurs, dont l'humanité elle-même ordonne la chasse : le *Hamster* vit sous terre, ramasse des graines, & fait d'énormes magasins; le domicile du mâle a un conduit oblique, à l'ouverture duquel il y a un monceau de terre exhaussé ; & à une certaine distance de cette issue oblique, il y a un trou qui descend perpendiculairement jusqu'aux chambres du domicile. Le logement de la femelle a aussi un condui toblique, & en même-tems plusieurs trous perpendiculaires pour que les petits entrent & sortent librement. Le domicile de la femelle a plus de profondeur que celui du mâle.

Le *Hamster* produit deux ou trois fois : les années humides sont celles où ces animaux multiplient davantage.

Les Fouines poursuivent vivement les *Hamsters* & en font périr un grand nombre : ces animaux s'entredétruisent aussi mutuellement comme les Mulots : un Naturaliste en ayant un jour mis deux dans une cage, la femelle étrangla le mâle, coupa les muscles de ses mâchoires, se fit jour dans son corps, & y dévora une partie des visceres.

Cet animal est si nuisible, que dans quelques Etats de l'Allemagne, sa tête est à prix. Heureuses les proscriptions des Syllas & des Augustes, si elles n'étoient tombées que sur des *Hamsters* & des Mulots !

Le moyen le plus usité pour prendre ces animaux est de les déterrer ; quoique ce travail soit assez pénible à cause de la profondeur de leurs terriers. Cependant un homme exercé à cette espece de chasse, y trouve beaucoup de profit ; en automne, il trouve quelquefois jusqu'à deux boisseaux de bons grains dans chaque domicile : la peau du *Hamster* lui sert aussi pour faire des fourrures. Je m'étonne que parmi tant d'Academies d'Agricultures qui

se sont élevées en France, il n'y en ait aucune qui propose de rechercher des moyens efficaces pour la destruction du *Hamster*.

HANCHOAN. Oiseau de proie du Brésil qui ressemble au Busard, & qui se chasse comme lui : les Portugais & les Brasiliens se réunissent à assurer que la raclure des ongles & du bec de cet oiseau est un des meilleurs contrepoisons qui soient au monde. Un Physicien répond à cette assertion, qu'il ne croit pas plus à un antidote universel, qu'aux remedes universels des Empyriques.

HARBOU-CHIENS. Terme dont se sert le piqueur pour exciter les Chiens courans à la chasse du Loup.

HARDE. Terme de Venerie & de Fauconnerie : on s'en sert également pour exprimer que les cerfs ou les Faucons sont rassemblés.

HARDÉES. Rupture que font les Biches dans les taillis où elles vont viander.

HARDER. Terme de Venerie, c'est tenir plusieurs Chiens courans couplés ensemble avec une longue laisse de crin pour relayer : on a soin de *harder* les Chiens nouveaux avec les vieux pour les dresser.

On dit *harder les Chiens dans l'ordre* quand on les place chacun suivant sa force pour aller de meute ou aux relais.

HARDOIS. Petits brins de bois écorchés où le Cerf touche de sa tête quand il veut la débarrasser de la peau velue qui la couvre.

HARE. Terme dont les Chasseurs font usage pour exciter les Chiens.

HARENG. Poisson de passage qui naît dans le Nord & va nourrir les peuples du Midi.

Il ressemble aux grandes Sardines : sa longueur est d'environ neuf à dix pouces, & sa largeur de deux : ses écailles sont de couleur argentée & se détachent aisément ; il a trente-cinq côtes de chaque côté, & cinquante-six vertebres.

Le lieu natal du *Hareng* est l'Océan : sa chair est

grasse, molle, pleine de suc, & de bon goût; il meurt au sortir de l'eau.

Les *Harengs* ne font des œufs qu'une fois l'année, vers l'équinoxe d'automne; ils multiplient beaucoup, ils nagent en troupe, & jettent pendant la nuit un certain éclat. Le petit poisson qu'on nomme en François *Celerin*, est une espece de *Hareng* : on le pêche à Marseille : cependant le vrai *Hareng* ne se trouve point dans la Méditerranée.

Le *Hareng* se nourrit de petits poissons, de vers de mer, & même de petits Crabes, & il sert lui-même de nourriture à une multitude de grands poissons cétacés, tels que le Chien marin, le Marsouin & sur-tout à la Baleine du Nord, qu'on nomme *Nord-Caper*. Ce dernier poisson se tient ordinairement vers la derniere pointe de la Norwege qu'on appelle *Cap-du-Nord*; quand il est tourmenté par la faim, il a l'adresse de rassembler les *Harengs* & de les chasser devant lui vers la côte : lorsque le monceau se trouve assez considérable, il donne à propos un coup violent de sa queue, excite un tourbillon rapide, & force les *Harengs* étourdis & comprimés à entrer par troupes dans sa gueule entr'ouverte. Le *Nord-Caper* se sert du même artifice pour détruire les Sardines & les Maquereaux.

On remarque que par-tout où les grosses & les petites especes de poissons se trouvent en abondance, on y trouve aussi beaucoup de *Harengs*, parce que les petites especes attirent le *Hareng* dont elles sont la nourriture, & que le *Hareng* attire les grosses dont il est la pâture à son tour.

Outre le Nord-Caper, le *Hareng* a pour ennemis le Cabeliau & la Morue. Ces poissons sont si avides de cette proie, que quand les pêcheurs de Hambourg & de Groënland veulent en prendre du côté de Spirzberg, ils se servent souvent pour appâts au défaut d'un *Hareng* naturel, d'une figure de *Hareng* faite en fer blanc. Les pêcheurs remarquent que dès que les colonies de *Harengs* sortent des glaces, elles sont attaquées par la Morue & le

Cabeliau, qui ferrent de tous côtés ces colonnes épaiſſes, & les chaſſent continuellement devant eux d'une mer à l'autre. On prétend même que nous ne devons l'arrivée des *Harengs* ſur nos côtes qu'à la chaſſe qu'en font les animaux qui s'en nourriſſent : la peur qu'ils ont de leurs perſécuteurs les oblige à ſe ſerrer & à former une eſpece d'iſle mouvante ; & quand les pêcheurs peuvent attraper le fil de la colonne, ils en prennent autant que leurs filets en peuvent contenir.

Malgré la dépopulation que font des *Harengs*, la Morue, le Cabeliau, le Marſouin, le Nord-Caper, les oiſeaux de proie, & les hommes, à peine s'apperçoit-on de leur diminution : c'eſt qu'il n'y a point de poiſſon qui multiplie auſſi étrangement. Quand je vois les eſpeces utiles au genre humain, telles que le *Hareng*, l'huître, la Sardine, &c. faire naître malgré la multitude de leurs perſécuteurs, d'innombrables individus, tandis que les eſpeces nuiſibles, telles que la Baleine, le Requin, &c. ne produiſent par an qu'un ou deux petits ; je regarde la Nature avec attendriſſement ; je bénis la Providence, & je conclus que malgré ſes vers & ſa philoſophie, Lucrece n'a connu ni l'une ni l'autre.

Des Mers qu'habite le Hareng.

Le grand *Hareng* habite la mer Occidentale, & le petit la mer de Bothnie. On en voit auſſi dans la mer Glaciale, mais c'eſt dans les abymes les plus reculés du Nord qu'ils cherchent leur aſyle contre les Baleines & les Marins.

Leur principale demeure eſt entre la pointe d'Ecoſſe, la Norwege & le Dannemark. Il part de-là tous les ans des colonies de *Harengs* qui enfilent le canal de la Manche ; rangent la Hollande, la Flandre & l'Angleterre, & vont ſe jetter ſur les côtes de Normandie. Les plus gros & les plus gras ſe trouvent dans les Golphes de l'Iſlande : on en voit qui ont juſqu'à deux pieds de long ſur trois pouces de large ; mais dès que les pêcheurs en prennent

un vivant, ils le rejettent aussi-tôt dans la mer, persuadés que ce seroit un crime de détruire un poisson si utile. Il est assez singulier qu'un marin ne balance pas entre l'intérêt & la superstition.

Le *Hareng* fréquente aussi les côtes de l'Amérique septentrionale, mais il ne va pas plus loin que les fleuves de la Caroline.

Le *Hareng* de Banda & d'Amboine n'est point un vrai *Hareng*; c'est un poisson qui lui ressemble. Il n'en est pas de même de celui qui se trouve au Cap de Bonne-Espérance : il remonte par troupes dans les rivieres, se nourrit d'herbes, de vers, de chair corrompue, & devient lui-même la nourriture des Negres, qui ont assez d'industrie pour le pêcher, & pas assez de superstition pour ne pas le manger.

Marche annuelle des Harengs.

DANS la plus grande partie de cet article, j'analyse M. de Bomare, qui analysoit Andanson, qui a lui-même analysé les voyageurs, & je ne désespere pas que dans la suite, on ne m'analyse moi-même à mon tour.

Les *Harengs* marchent par grandes troupes; ils sont quelquefois en si grand nombre qu'ils s'opposent à la route d'un vaisseau : il est singulier alors de voir une frégate échouer contre un écueil de *Harengs*.

La grande colonne de *Harengs* sort du Nord au commencement de l'année : son aile droite se détourne vers l'Occident, & tombe au mois de Mars vers l'Islande. L'aile gauche s'étend vers l'Orient : cette colonne se soudivise encore ; les uns vont par détachement aux bancs de Terre-Neuve ; d'autres dirigent leur course vers la Norwege, tombent dans la mer Baltique ou défilent le long de la côte de Jutland, & côtoient ensuite dans leur réunion le Holstein, le Texel & le Zuiderzée. La colonne Occidentale va droit aux O cades & vers l'Ecosse, se partage entre les côtes de Frise & de Zélande, ou celle d'Islande, se rejoint ensuite dans la Man-

che & se jette dans l'Océan Atlantique, où elle disparoît : on remarque avec étonnement avec quel art toutes ces colonnes dispersées sont subordonnées à deux colonnes principales, qui retournent dans leur patrie, l'une par l'Orient, & l'autre par le Septentrion : il semble qu'on décrive l'ordre admirable de la retraite des *dix milles*, ou la hardiesse de celle de Prague.

C'est aux mois de Juin & d'Août que les *Harengs* quittent nos côtes : tous partent à la fois. Il n'en est aucun qui préfere des contrées heureuses à une patrie ingrate & stérile, & rien ne prouve mieux combien le patriotisme est dans la Nature.

Les Naturalistes ont recherché ce qui pouvoit inspirer aux *Harengs* le goût des voyages, on a remarqué que le long de la Manche, il naît en été une multitude innombrable de vers & de petits poissons dont les *Harengs* se nourrissent. Quand ils ont tout enlevé dans les parties Septentrionales de l'Europe ils descendent vers le midi, où une nouvelle pâture les appelle : si elle manque encore, ils en vont chercher ailleurs ; ainsi l'appât des insectes contribue encore plus que la poursuite des gros poissons à amener les *Harengs* sur nos côtes, & à les en éloigner : ils ne cherchent qu'à se nourrir, pour devenir peres des générations de l'année suivante.

L'ordre de la marche de ces animaux forme un spectacle admirable : les plus grands *Harengs*, qu'on nomme *Harengs royaux*, conduisent l'armée ; le premier rang marche en file, & dirige la course de ceux qui le suivent. En sortant du Nord, la colonne est beaucoup plus longue que large ; mais dès qu'elle entre dans une vaste mer, elle s'élargit & occupe une étendue qu'on compare à toute la grande Bretagne. S'il s'agit d'enfiler un canal, aussi-tôt la colonne s'allonge aux dépens de sa largeur, sans que la vîtesse de sa marche en soit altérée : en un mot les évolutions des *Harengs* se font avec autant de précision que celles de nos Régimens ; mais l'arrangement des poissons n'est

point comme parmi nous le prélude des combats.

Pêche des Harengs.

LES Hollandois vont tous les ans, vers la fin du mois de Juin, au devant d'une colonne qui s'avance vers les Isles de Shetland du côté de Fayrhill. Les Mouettes & quantité d'oiseaux maritimes qui voltigent au-dessus de la mer, indiquent aux Pêcheurs la route des *Harengs*. On remarque aussi qu'il est bien plus avantageux de les pêcher la nuit que le jour, d'autant plus qu'on reconnoît alors parfaitement le fil de leur banc, aisé à distinguer par l'éclat des yeux des *Harengs* & par la blancheur de leurs écailles. Ce poisson est attiré encore pendant la nuit par la clarté des lanternes; leur lumiere l'éblouit & ne lui fait appercevoir les filets que quand il s'y précipite.

Les Pêcheurs les moins industrieux prennent des *Harengs* dans la journée, & ils les distinguent alors par la noirceur de la mer & l'agitation qu'ils excitent dans les flots; on les voit même quelquefois s'élever jusqu'à la surface, & sauter en l'air pour se dérober à la poursuite des gros poissons qui s'acharnent sur eux.

Les filets qui servent à la pêche des *Harengs*, sont faits avec des mailles bien serrées, afin que le poisson s'accroche aisément par les ouïes: quelquefois on les tricote avec une espece de grosse soie de Perse pour les rendre plus durables: quand ils sont achevés, on les teint en brun pour les rendre moins visibles.

La pêche du *Hareng* est devenue pour les Hollandois un objet de commerce national; & les Magistrats ont pris des précautions admirables pour empêcher les Citoyens d'en abuser. C'est que la richesse du particulier fait dans cette Contrée la richesse publique.

Il est défendu de jetter les filets en mer avant le 25 de Juin, parce qu'on suppose qu'avant ce jour le *Hareng* n'est point dans sa maturité, & que le

transport pourroit le corrompre. Les Maîtres des Buses, les Pilotes, & les Matelots même prêtent serment avant leur départ de Hollande de ne pas précipiter la pêche ; & ils le renouvellent à leur retour pour attester que personne n'a enfreint cette sage loi. Il ne paroît pas que les Hollandois aient jamais violé leurs sermens, & ces Républicains ne sont pas assez corrompus pour regarder ces promesses sacrées faites au Ciel, comme une simple convention des hommes.

Les Hollandois partent sur douze ou quinze cens Buses, & jettent le premier filet la nuit du 26 de Juin. Cette pêche dure ordinairement jusqu'au 15 de Juillet. Les filets se tendent entre deux Buses, & on les oppose directement à la colonne de *Harengs* qui vient du Nord. On met tout ce qu'on prend pêle-mêle dans des tonneaux, dont on remplit certains bâtimens bons voiliers qu'on nomme *Chasseurs*. Pour le poisson qu'on pêche après le 15 Juillet, dès qu'il est à bord des buses on lui ôte les ouies, & on en fait trois classes : sçavoir, le *Hareng vierge*, le *Hareng plein*, & le *Hareng vuide*. Le premier est le plus délicat, c'est celui qui est prêt à frayer ; le second est celui qui est rempli de laites ou d'œufs ; le troisieme, qui est le moins estimé, & qui se conserve fort peu, est celui qui a frayé. Chaque espece se sale à part, & on la met dans des tonneaux. Les Buses partent aussi-tôt qu'elles sont chargées.

La pêche du *Hareng* ne se faisoit guere dans le treizieme siecle que du côté de la Norwege : plusieurs milliers de vaisseaux abordoient alors auprès de Berghen, pour faire les provisions de l'Europe. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande & le Dannemarck partageoient ce commerce lucratif, & la froide Norwege paroissoit aussi florissante que les Royaumes du Midi de l'Europe. Malheureusement la grande colonne de *Harengs* a cessé de côtoyer la Scandinavie, & il n'y a plus en Norwege que des bois, des Ours & des glaces.

Le *Hareng* qu'on pêche sur la Côte de Suéde & de Finlande est fort mauvais ; on n'en excepte que celui qui se trouve dans le Golphe de Bothnie. Le *Hareng* de la mer Baltique se pêche vers l'équinoxe du printems, & celui des Côtes d'Egypte en Décembre, Janvier & Février.

On appelle *Hareng blanc* celui qui est frais : sa chair est blanche & de bon goût ; quand il est salé il devient indigeste.

Le *Hareng* dessalé se nomme *Hareng peck* ; il n'a pas la délicatesse du *Hareng frais*, mais on le croit moins mal-faisant.

Le *Hareng saur* est celui qu'on enfume ; il est pernicieux & difficile à digérer, même pour le Peuple.

Le meilleur *Hareng* vient de Hollande, & passe par Hambourg. Les Hollandois l'emportent sur les autres Nations par l'industrie qu'ils montrent dans cette pêche, & par les précautions qu'ils prennent pour conserver leur poisson. Ils coupent les ouïes au *Hareng* aussi-tôt qu'il est pris, & serrent avant la chûte du jour toute leur pêche de la nuit. Leurs tonneaux sont de bois de chêne, & les poissons y sont rangés avec ordre dans des couches de gros sel d'Espagne ou de Portugal. Les *Harengs* pris par les Marins de cette Nation, sont toujours très-gras : il est même défendu d'en pêcher dans les rochers de la Norwege, ou d'en acheter des Habitans. La Hollande a déployé pour la pêche du *Hareng* toute la politique de Tyr pour celle du poisson qui fournit la Pourpre.

Il s'en faut bien que les autres Nations qui partagent avec les Hollandois cette pêche lucrative, aient imité leur industrie : comme ce commerce n'est point pour elles sous la protection immédiate du Gouvernement, les Particuliers qui la font, cherchent à éviter les frais, & n'ont pour but que de s'enrichir, sans honorer leurs Concitoyens.

Les Norwégiens font leurs tonneaux de bois de sapin, ce qui communique un mauvais goût au poisson ; ils le salent mal, & l'arrangent sans industrie.

Les Ecossois pêchent le *Hareng* avant sa maturité, & ils attendent pour le préparer que leurs chaloupes soient remplies ; par ce moyen il perd sa délicatesse & sa faculté de se conserver.

Ce sont les Flamands qui ont inventé la meilleure façon de préparer le *Hareng* & de le saler : mais les Hollandois leurs voisins, se sont bientôt emparés de leurs découvertes, y ont joint celles qu'ils ont faites eux-mêmes, & ont fait oublier les Flamands.

C'est principalement sur les Côtes d'Yarmouth qu'on sçait enfumer le *Hareng* : on le vuide d'abord, on lui coupe les ouïes, & on le met dans des Tonneaux sur des couches de sel d'Espagne ; on le remue de tems-en-tems, & au bout de vingt-quatre heures on l'ôte des tonneaux, on le lave avec de l'eau fraîche, on le suspend à des bâtons posés sur des lattes, & on fait du feu tout au tour avec du bois fendu bien menu, qu'on rallume de quatre heures en quatre heures, ayant bien soin de fermer exactement les cabanes où se fait cette opération, afin que la fumée ne s'échappe pas, & que le poisson la reçoive. Celui qui doit être envoyé hors du Royaume reste dans ces cabanes pendant six semaines. Le Hollandois fait aussi du *Hareng saur* avec ce poisson que le Marsouin & l'Epauleur poursuivent jusques devant la Ville d'Amsterdam : on le prépare les deux derniers mois de l'année ; mais on le consomme dans le pays, parce que l'abondance de sa graisse en rend trop difficile le transport.

Remarquons que la Hollande n'étoit rien avant qu'elle fût libre : depuis cette époque mémorable elle s'est créée elle-même, elle a enrichi l'Europe par son commerce, & a pris toutes les sages institutions de Tyr & de Carthage, sans adopter les vices qui corrompirent ces Républiques.

HARLE. Espece de Plongeon, qui ressemble plutôt à une Oie qu'à une Canne sauvage, dont la chair a un goût de marécage, & qu'on chasse sur les rives de la Loire du côté de Nevers & de la Charité.

HARNOIS. Nom qu'on donne à l'équipage qui ſert pour la chaſſe des petits oiſeaux.

On donne auſſi ce nom aux filets & à tous les inſtrumens qui ſervent à pêcher le poiſſon d'eau douce.

HARPAIL. Troupe de bêtes fauves. Voyez *Harde*.

HARPE. Poiſſon de moyenne grandeur, qui porte à la tête deux cornes diſpoſées en forme de harpe : il vit de plantes, mêlées avec l'écume de mer. On le pêche aux environs d'Antibes.

HARPE. Coquillage univalve, du genre des conques ſphériques. Voyez au mot *Tonne*.

HARPENS. Oiſeau de nuit, qu'on ne voit que dans les lieux inacceſſibles des hautes montagnes du Dauphiné : il fait ſon nid dans les ouvertures des rochers, & ne paroît jamais pendant le jour.

HARPON. Fer à deux tranchans, qui eſt extrêmement pointu, & qui reſſemble à une fleche : on s'en ſert pour la pêche de la Baleine ; le manche eſt de cinq ou ſix pieds de long. On a trouvé dans les mers du Japon des Baleines qui avoient encore des *harpons* fabriqués en Hollande, & on en a conclu la poſſibilité du fameux paſſage par le Nord, ſi néceſſaire pour le commerce, & juſqu'ici ſi fatal aux Navigateurs qui ont voulu le tenter.

HARPONNIER. Oiſeau aſſez ſemblable au Héron, dont le bec a la forme d'un dard : il s'en ſert de la même maniere que les Pêcheurs ſe ſervent du harpon pour la pêche de la Baleine ; & peut-être dans cette occaſion c'eſt l'oiſeau qui a été le précepteur de l'homme.

HARY. Terme qu'emploie le Piqueur pour rendre les Chiens attentifs, lorſque la bête qu'ils chaſſent ſe fait accompagner, & pour les obliger à en garder le change.

HARYOUT-ALI. Terme dont on ſe ſert à l'égard du Limier, lorſqu'il laiſſe courre une des bêtes qu'on chaſſe.

HASE. Femelle du Lapin & du Lievre, ſoit qu'elle porte, ſoit qu'elle ait porté.

HAVENEAU. Petit filet monté ſur un cerceau, qui ſert à prendre le poiſſon que les Pêcheurs ont ſerrés dans leurs boutiques ou baſcules.

HAUSSE-PIED. Eſpece de Sacre, ainſi nommé parce qu'il tient toujours un pied en l'air. On le nomme auſſi *Hoche-pied.*

On donne encore ce nom au premier des oiſeaux qui attaque le Héron dans ſon vol. D'autres Auteurs appellent ce dernier *Hauſſe-queue.*

HAUT ou HAUTHSI. Quadrupede du Bréſil, qui eſt de la taille du Chien, a le viſage du Singe, & les griffes de l'Ours : il ſe plaît au ſommet des arbres; on l'apprivoiſe aiſément, & on le croit une eſpece de *Pareſſeux.* Voyez le mot *Aï.*

HAUT. Terme qu'on emploie en diverſes acceptions dans la Venerie.

Un Chien de *haut-nés*, eſt un Chien qui flaire avec fineſſe.

Voler haut & gras, c'eſt voler de bon gré & avec adreſſe.

Le *haut vol*, ou la *haute volerie*, eſt celui du Faucon ſur le Héron, les Canards & les Grues, & celui du Gerfaut ſur le Sacre & le Milan.

Le *haut-mal* eſt une maladie des Faucons, dont nous avons parlé à l'article *Fauconnerie.*

Haut à haut, à moitié à haut, eſt un terme dont ſe ſervent les Piqueurs pour appeller les Chiens & les faire venir à eux.

HAUTIN. Poiſſon qui a la figure d'une Truite, & qu'on voit communément en Flandre, en Hollande, & ſur les bords de la mer Caſpienne. Sa graiſſe eſt nourriſſante, & les Marchands le deſſéchent, le ſalent, & en font un aſſez grand commerce.

Les Pêcheurs du Nil ſe gardent bien de toucher au *Hautin* qui eſt dans ce fleuve, à cauſe de leur grande vénération pour lui. On voit que les modernes Egyptiens ne dégénerent pas de la crédulité de leurs peres.

HAYE. Grande eſpece de Requin. Voyez ce mot.

HAYE. Terme qu'emploient les Piqueurs pour arrêter les Chiens qui chassent le Change, & les ôter de dessus la voie. Quand on veut les arrêter seulement lorsqu'ils chassent le droit, pour attendre les autres, il faut dire *derriere*.

HAY-SENG. Poisson de la Chine extrêmement laid, dont on use à presque tous les repas : il est sans os & sans arêtes, & meurt dès qu'il est pressé dans la main. Comme un peu de sel suffit pour le conserver, on en fait un grand commerce dans toute la Chine.

HAY-TSING. Le plus bel oiseau de proie qui naisse à la Chine ; il surpasse en grosseur & en force nos plus beaux Faucons. Sa rareté en augmente encore le prix ; dès qu'on en saisit un on le porte à l'Empereur, & il entre dans sa Fauconnerie.

HAZE. Femelle de Lapin & de Sanglier. On écrit aussi *Hase*.

HERBAUT. Nom qu'on donne aux Chiens de chasse qui se jettent avec trop de dureté sur le gibier.

HERBIER. Terme de Fauconnerie ; il signifie le tuyau ou le canal de la respiration de l'oiseau.

HÉRIGOTÉ. On donne ce nom à un Chien qui a une marque aux jambes de derriere ; c'est un bon signe quand il n'y en a pas plusieurs : un tel Chien fait un bon Limier.

HÉRISSON. Le seul des quadrupedes de notre climat qui soit couvert de piquans, & qui se mette en péloton, de maniere qu'aucun de ses membres ne soit à découvert : il est de la grosseur d'un petit Lapin, & ne fréquente guere que les bois.

M. de Buffon dit que le *Hérisson* ne sçait que se défendre sans combattre, & blesser sans attaquer. Comme il n'a ni force pour repousser ses ennemis, ni agilité pour les fuir, la Nature lui a donné une armure épineuse qui empêche quelqu'animal que ce soit de l'approcher impunément : il se défend encore par son urine qu'il lâche à propos, & dont l'odeur infecte dégoûte tous ceux qui l'environnent. Aussi les Chiens se contentent d'aboyer après lui,

& ne s'empressent pas de le saisir. Le *Hérisson* ne craint ni la Fouine, ni la Martre, ni le Pantois, ni le Furet, ni les oiseaux de proie : il n'y a que le Renard qui en se piquant les pieds & en se mettant la gueule en sang, a encore la hardiesse d'en faire sa proie.

Le *Hérisson* veut être en liberté, pour conserver sa nature. Un Naturaliste célebre ayant renfermé une mere & ses petits dans un tonneau rempli de provisions, cette mere, au lieu de les allaiter, les dévora.

Ces animaux se tiennent sous la mousse ou dans des creux qu'ils se font aux pieds des arbres : on les prend à la main ; ils ne fuient point, ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, mais ils se mettent en boule dès qu'on les touche ; & pour les faire étendre, il faut les plonger dans l'eau.

Il ne faut pas confondre le *Hérisson* avec le Porc-épic : ces animaux différent l'un de l'autre par la forme de leurs aiguillons, par la configuration de leur corps, & par les climats qu'ils habitent.

Cet animal ne sort que la nuit : il se nourrit de fruits, & détache avec ses pattes les grappes de raisins. Il est assez plaisant de le voir se rouler sur ces grappes qui sont à fleur de terre, ou sur les fruits que le vent a abattus. Dès qu'il sent que ses pointes sont entrées dans ces fruits, il se retire avec sa charge dans les creux qu'il a choisis pour son domicile.

La chair du *Hérisson* d'Europe est astringente, difficile à digérer, & peu nourrissante : il n'en est pas de même de celui des Indes ; on dresse des Chiens à sa chasse comme à celle du Lapin, & les Espagnols mangent sa chair avec volupté pendant le Carême.

Le *Hérisson* d'Afrique est de la grosseur de nos Pourceaux ; il tue avec ses piquans les Léopards qui veulent le dévorer.

Le *Hérisson* de Malaga a des piquans fort effilés, & longs depuis un jusqu'à six pouces ; les espaces

intermédiaires sont remplis de poils déliés. On le trouve aussi à Java & à Sumatra.

Le *Hérisson* de Sibérie est très-petit; cependant ses piquans sont très-gros. Son ventre est garni de poils fins d'un cendré doré.

Les Chasseurs des Indes & de l'Afrique emploient plusieurs ruses pour saisir les *Hérissons ;* car la force ouverte est dangereuse à cause de la vivacité de leurs piquans. Ces ruses nous sont inconnues comme leurs especes de *Hérissons.*

HÉRISSON DE MER. Voyez l'article *Oursin.*

HÉRISSONNER. Maladie des Oiseaux de proie, dont les symptomes sont de lever les ailes & de les retirer, d'avoir les yeux enfoncés & en partie couverts : ce mal se guérit avec la vapeur du vin chaud.

HERLE. Oiseau de riviere qu'on trouve quelquefois sur la Loire, peu connu des Chasseurs & des Naturalistes.

HERMINE. Espece de Belette, dont le corps est allongé & les jambes sont fort courtes; elle a les ongles blancs & l'extrêmité de la queue noire : pendant l'été elle ne differe de la Belette que par la longueur de sa queue & la blancheur de l'extrêmité de ses pieds. On appelle cet animal *Hermine* quand il est blanc, & *Roselet* quand il est jaunâtre. Les *Hermines* du Nord sont successivement blanches & brunes dans la même année; on remarque le même phénomene dans celles des montagnes de Suisse.

Quoique l'*Hermine* soit moins commune que la Belette ordinaire, on la trouve aisément dans les anciennes forêts. C'est un joli petit animal, dont les yeux sont vifs, la physionomie fine, & les mouvemens si rapides, que l'œil a de la peine à les suivre.

On va avec empressement à la chasse de l'*Hermine* à cause du prix de sa fourrure. On trouve cet animal en Russie, en Scandinavie, & dans tous les pays du Nord : il est rare dans les climats tempérés, & ne se trouve point dans les pays chauds.

Celui du Cap de Bonne-Espérance, dont se nourrissent les Hottentots, n'est point une *Hermine*. On ne sçauroit aussi donner ce nom aux Belettes de Cayenne, aux *Hermines* grises de la Tartarie orientale, & à celles du nord de la Chine. Les Naturalistes se trompent également, soit qu'ils veuillent trop simplifier, soit qu'ils veuillent trop diviser les opérations de la nature.

HÉRON. Grand oiseau sauvage & aquatique, à col long & à grand bec, qui vit de poissons, & qui sert pour la Fauconnerie.

Le *Héron* ordinaire est gris, & n'a pas tout-à-fait la taille de la Cigogne; son bec est long d'un demi-pied, & ses côtés sont dentelés pour retenir plus aisément les poissons glissans dont il se nourrit. Le mâle a une crête bleuâtre, composée de trois plumes longues de huit pouces, dont il se défait quand il mue : ces plumes sont d'un grand prix.

Le *Héron* se nourrit de poissons & de Grenouilles; quelquefois il blesse de gros poissons, mais il ne peut ensuite les tirer hors de l'eau. Il est fort commun dans la Basse-Bretagne; on le voit nicher au sommet des arbres de haute-futaie : cependant je ne crois pas, comme le pensent quelques Naturalistes, qu'il niche dans les nids des Corneilles. Les petits des *Hérons* s'engraissent des intestins des poissons, & leur chair est beaucoup plus délicate que celle des Grues. On regarde ce mets comme un mets royal en France, & les Grands en font beaucoup de cas : la volupté qu'ils y trouvent est peut-être une affaire de mode ou d'étiquette, car le Peuple & les Etrangers ne l'estiment point.

L'Aigle attaque le *Héron*, & celui-ci meurt en se défendant : quand ce dernier oiseau est assailli par le Sacre ou par le Gerfaut, il tâche de gagner le dessus en volant en haut, & non en fuyant au loin, & il met son bec par-dessous son aile : par cette ruse, il se défend fort bien contre les oiseaux de proie qui se laissent enfiler par ce bec, lorsqu'ils continuent leur poursuite. Le *Héron* est un oiseau

qui sert pour le haut vol. Voyez l'article *Fauconnerie*.

Le *Héron* est un oiseau solitaire, il se tient ordinairement dans l'eau, & y fait la guerre au menu poisson en même-tems qu'il évite par cette attitude les insultes des oiseaux de proie & des quadrupedes.

On croit ordinairement que ses grandes ailes devroient l'incommoder à cause de sa petitesse; mais il s'en sert avantageusement pour faire de grands mouvemens dans l'air, & emporter par ce moyen de lourds fardeaux dans son nid, qui est souvent distant de deux lieues de l'endroit où il va pêcher.

La graisse du *Héron* sert d'amorce aux pêcheurs pour attirer le poisson dans leurs filets.

Il y a un petit *Héron* cendré qu'on croit être le *Nicti-Corax* des Allemands, & qui a presque tout le plumage du Vanneau.

Pour les *Hérons* étrangers, M. de Bomare, que nous analysons, en compte un grand nombre.

Le *Héron blanc* qui n'a point de crête, qui fréquente les marais voisins de la mer, & qu'on trouve en abondance en Bretagne & en Angleterre.

Le *Héron bleu* qui est de la taille du *Héron* ordinaire & dont la huppe est de couleur plombée.

Le *Héron brun* qui est une espece de *Butor*.

Le *Héron châtain* qui est le plus petit de tous les *Hérons*.

Le *Héron crêté*, connu des Naturalistes sous le nom d'*Aigrette*.

Le *Héron étoilé*, oiseau paresseux connu sous le nom de *Butor*; nous en avons déja parlé à ce mot; mais les connoissances nouvelles qu'on en va donner, compléteront l'article. Le *Butor* est un oiseau aquatique de trois pieds de longueur, dont le plumage est fauve, le bec étroit, & l'ouverture de la bouche fort ample. Il se cache dans les joncs des marais, chante au mois de Février & se tait quand le tems de ses amours est passé. Il se tient immobile dans l'eau, en attendant sa proie : il contracte son col, & s'il est surpris par quelque

chasseur il le blesse de son bec. Le cri du *Butor* se fait entendre, dit-on, de demi-lieue. On a trouvé dans les marécages de Lincoln, en Angleterre, un *Butor* tout-à-fait blanc ; on ne sçait point si c'est un jeu de la Nature ou une espece particuliere de *Hérons*.

Le *Héron huppé de l'Amérique*, dont les grandes pennes sont noires, & qui a quatre pieds & demi de hauteur.

Le *Héron à bec recourbé*, dont les cuisses sont revêtues de plumes, & qui est peut-être une espece de *Courlis*.

Le *Squaccio*, *Héron* de couleurs variées qu'on trouve en Italie.

Le *Crabier*, *Héron* particulier des Antilles qui se nourrit de Crabes.

Les *Hérons* du Brésil qui sont le *Soco*, le *Cocoi*, & le *Guiratingua*, noms baroques qui désignent un animal inconnu à l'Europe.

HÉRON DE MER. Nom que l'on donne à l'Espadon. Voyez l'article *Baleine*.

HÉRONNEAU. Petit du *Héron*.

HÉRONNER. C'est voler le *Héron* ; il y a des Faucons très-propres à *héronner* : il y en a même qui volent des oiseaux plus grands que le *Héron*.

HÉRONNIER. Oiseau qu'on dresse à la chasse du *Héron*.

HÉRONNIERE. Ce mot désigne, 1°. le lieu où les *Hérons* font leurs petits : 2°. Le nom de l'endroit où on les éleve : 3°. Certaines loges élevées en l'air le long de quelques ruisseaux, couvertes à claire-voie, & où les *Hérons* s'accoutument à dresser leur aire. Les petits qui sont dénichés sur ces *héronnieres* sont très-estimés.

HIBOU. Oiseau nocturne connu aussi sous le nom de *Chat-Huant*, & qu'on a souvent confondu avec la *Chouette*, le *Duc*, la *Fresaye*, la *Cheveche* & l'*Hulotte*. Voyez tous ces mots.

Une singularité qui est commune à toutes les especes de *Hiboux*, c'est de cligner les yeux en faisant descendre la paupiere supérieure sur l'inférieure ;

cet oiseau est fort maigre, il vole sans faire de bruit, crie d'une maniere lugubre & se nourrit ordinairement de Souris.

Il y a dans la Baye d'Hudson un *Hibou couronné*. Il vole quelquefois pendant le jour qu'il confond avec la nuit, parce qu'il est accoutumé par la réflection de la neige de ces climats, à voir aussi clair la nuit que le jour.

On prit à Zurich, dans le siecle dernier, un *Hibou* qui mérite d'être connu, à cause de sa rareté; il avoit le bec pointu & percé de deux trous; ses yeux enfoncés étoient couverts de larges paupieres, environnées de plumes au lieu de poils; sa queue & ses ailes étoient de même longueur : la taille de l'oiseau étoit de plus de demi-aune, & sa largeur étoit double, quand ses ailes paroissoient étendues; on ouvrit ce *Hibou singulier*, & on trouva dans son corps un oiseau rouge avec son poil & ses plumes. Cet animal étoit peut-être un Métis, peut-être un Monstre : il y en a bien parmi les hommes.

HIPPOCAMPE. Insecte marin du genre des Crustacés, qu'on trouve dans tous les ports de mer : on ne le pêche pas pour servir d'alimens, car sa chair ne vaut rien; mais pour servir de remede contre l'hydrophobie.

HIRONDELLE. Nous ne dirons que peu de mots de cet oiseau, que les Chasseurs ne poursuivent dans aucun pays, & qu'on ne prend que parce que sa chair passe pour spécifique contre l'épilepsie & l'esquinancie.

L'*Hirondelle* est le plus rapide des oiseaux, elle se trouve dans les quatre parties du monde : pendant l'hiver elle disparoît des climats froids, soit qu'elle reste cachée dans la contrée qui l'a vu naître, soit qu'elle passe à la fin de l'automne dans les pays chauds. L'*Hirondelle* domestique ne rencontre en France la nourriture qui lui convient, que depuis le printems jusqu'à l'automne, & son retour annonce l'approche du beau tems; elle se trompe cependant quelquefois, & son erreur lui coûte la vie : nous l'avons remarqué en 1740; ces oiseaux n'ayant

pas prévu que le froid retarde la transformation des insectes, dont ils se nourrissent, tomboient mort à chaque instant dans les rues de Paris, dans les cours & dans les jardins. Il est singulier que des *Hirondelles*, pour vivre, fussent alors obligées de sçavoir la Physique.

HIRONDELLE. Coquillage bivalve du genre des huîtres.

HIRONDELLE DE MER. Ce poisson qui est aussi connu sous le nom de *Rondole*, ressemble un peu à l'oiseau dont il porte le nom. Il a des nageoires fort longues dont il se sert aussi pour voler; on va à la chasse de cette espece d'amphybie, quoique sa chair soit dure & de difficile digestion.

HIRONDELLE DE LA CHINE. Voyez le mot *Alcyon*.

HOANCYCIOYU. Animal qu'on devine assez être Chinois, à cause de la bizarrerie de son nom; il tient de la nature de l'oiseau & du poisson : dans l'été il vole sur les montagnes, & dans l'hiver il se retire dans la mer : les chasseurs du pays ne le tuent pas aussi aisément que les pêcheurs le saisissent. Quoi qu'il en soit, sa chair passe pour un mets très-délicat, & nous pouvons en croire les Chinois qui sont pour le moins tout aussi voluptueux que nous.

HOBEREAU. C'est après l'Emérillon, le plus petit des oiseaux de Leurre, dont on se serve en Fauconnerie. Voyez ce dernier mot.

HOCHE-QUEUE. Petit oiseau qui agite souvent sa queue. Voyez le mot *Bergeronette*.

On donne aussi ce nom à un poisson des Indes orientales qui suit le même mouvement que l'oiseau, qu'on trouve auprès d'Amboine.

HO, LO, LO, LO, LO, LOOOO : Expression qu'emploie le matin le Valet du Limier, quand il est aux bois pour exciter son Chien à aller devant & à se rabattre des bêtes qui passeront.

HOU, HOU, APRÉS L'AMI : Termes dont se sert le Valet du Limier, pour lui parler quand il détourne les bêtes fauves.

HOUPERON. Poiſſon de l'Amérique très-dangereux, qui dévore preſque tous les poiſſons, & étrangle les Sauvages lorſqu'ils prennent le bain. C'eſt dans ces occaſions que l'induſtrie Européenne peut être utile aux Américains, qui ordinairement valent mieux que nous, & n'ont pas beſoin de notre appui.

HOUPPER. C'eſt quand un Chaſſeur appelle ſon compagnon pour l'avertir qu'il a trouvé une bête qu'on peut courre, & qui ſort de ſa quête pour entrer dans celle de ce compagnon. On dit auſſi alors en terme de Venerie, *houpper un mot long en deux*.

HOURAILLIS. Méchante meute compoſée de Chiens, qui ne peuvent rendre aucun ſervice.

HOURET. Mauvais Chien de chaſſe, ſoit que ce ſoit la Nature qui l'ait vitié, ſoit que ce ſoit l'éducation.

HOURITE. Poiſſon d'Afrique qui a des taches bleues, qui reſſemble à l'Eperlan, qu'on pêche & qu'on mange dans l'iſle de Madagaſcar.

HOUVARI. Voyez ci-après *Ourvari*.

HOUX. Arbriſſeau qui croît dans les lieux incultes & ombragés, & dont l'écorce ſert en Angleterre pour faire la glu propre à prendre les oiſeaux à la pipée.

Au mois de Juin ou de Juillet, on pele ces arbriſſeaux; on jette la premiere écorce, & on fait bouillir la ſeconde dans l'eau de fontaine l'eſpace de ſept ou huit heures, juſqu'à ce qu'elle ſoit attendrie : on en fait des maſſes que l'on met dans la terre & qu'on couvre de cailloux : on laiſſe fermenter & pourrir pendant quinze jours ou trois ſemaines, cet amas d'écorces, juſqu'à ce qu'elles ſe changent en mucilages : on les retire, & on les pile dans un mortier juſqu'à ce qu'elles forment une pâte; on les lave enſuite dans l'eau courante & on les pétrit pour en enlever les ordures : on met cette pâte dans des vaiſſeaux de terre, pendant quatre ou cinq jours pour la purifier : On finit par la renfermer dans un autre vaiſſeau, & on la garde

pour son usage. Si cette glu est bien faite, elle sera verdâtre, & n'aura point de mauvaise odeur.

HOUZURES. Crottes que le Sanglier met sur les branches où il se frotte, & qui servent à faire connoître sa hauteur.

HUAGE. Cris divers qu'on fait à la chasse pour faire aller les bêtes où l'on veut.

HUARD. Oiseau aquatique, dont le nom exprime parfaitement le cri. C'est une espece d'Aigle qui côtoie les étangs & qu'on trouve communément près de la riviere de Mississipi.

HUAU. Terme de Venerie, ce sont les deux ailes d'une Buse ou d'un Milan, qu'on attache avec trois ou quatre grelots ou sonnettes de Fauconnerie, au bout d'une baguette.

HUCHET. Petit cor qui sert aux Chasseurs pour appeller les Lievres.

HUÉE. Cri des Chasseurs, quand le Sanglier est pris : c'est aussi le cri dont on se sert pour effrayer le Loup quand on le poursuit.

HUER : En terme de Fauconnerie, c'est le cri du Hibou.

HUET, ou HUETTE ou HULOTTE. Oiseau nocturne qui est une espece de Hibou ; il a le pennage cendré, le bec luisant, la tête très-grosse & la taille du Coq.

HUIR. C'est le cri du Milan.

HUITRE. Coquillage très-connu, excellent à manger, & dont suivant leur ordinaire, les Auteurs qui ont traité de la Pêche & de la Venerie ne parlent pas.

Il faut distinguer deux choses dans l'*Huître*, la coquille & le poisson qui y est renfermé.

La coquille se forme dans l'œuf ; elle est molle d'abord, & sa dureté ne provient que de son accroissement : l'une & l'autre écaille a un muscle très-fort, dont les fibres motrices sont dirigées perpendiculairement à la surface intérieure, de sorte qu'en se raccourcissant, elles forcent les écailles à se refermer, & en se relâchant, elles leur laissent la liberté de se séparer.

Les *Huîtres* different beaucoup entre elles par la ſtructure de leurs coquilles : les unes repréſentant un gâteau feuilleté, d'autres une crête de Coq ; il y en a qui ſont grouppées ſur des rochers & ſur des madrépores : il en eſt de l'*Huître* comme de l'homme, l'égalité ſe trouve dans les eſpeces, & la variété dans les individus.

Le poiſſon renfermé dans cette eſpece de priſon, l'ouvre de tems en tems pour reſpirer, & pour prendre les alimens qui ſervent à ſa ſubſiſtance : il conſerve de l'eau dans un réſervoir particulier, & c'eſt ce qui prolonge ſa vie hors de la mer : l'*Huître* s'attache aux rochers qui ſont au fond des eaux ; mais elle fuit les endroits remplis de plantes & d'algues, parce qu'elle ſeroit bientôt étouffée par le limon qu'elles produiſent, & que ſes œufs ſe corromproient dans une mer tranquille.

On a obſervé avec beaucoup de ſoin au microſcope la ſémence des *Huîtres* : on a découvert que cette liqueur étoit compoſée d'un grand nombre de petits œufs qui nagent dans un fluide viſqueux, & que chacun de ces œufs contient un *Huître.*

Ce poiſſon eſt fort bon à manger quand il eſt plein de cette humeur fécondante : mais quand cette ſubſtance eſt parvenue à ſa maturité, elle s'épaiſſit, & noircit ; les petites *Huîtres* s'organiſent, ſe couvrent de petites coquilles, & la mere ceſſe d'être bonne à manger.

La liqueur prolifique de l'*Huître*, n'acquiert ſon degré de maturité qu'à la fin du printems : elle la répand durant tout l'été : cette liqueur ſurnage ſur l'eau, s'attache aux rochers & au limon, & les petites *Huîtres* prennent en fort peu de tems tout leur accroiſſement.

Au reſte, il eſt preſqu'impoſſible de diſtinguer les mâles des femelles : on prétend que la liqueur ſéminale de l'*Huître* vivifiée par de petits vers rouges & portée par les flots agités ſur les branches des mangliers qui bordent les côtes ſtériles de la mer de l'iſle de Cayenne, produit l'*Huître* qui don-

ne les perles. Ce ſyſtême paroît trop bien imaginé pour n'être pas faux.

On a prétendu auſſi qu'on ſemoit à la Chine dans des marais particuliers le frai exprimé des *Huîtres* pilées & hachées. Il n'y avoit qu'Albert le Grand qui pût trouver un pareil ſecret, & il faut être de ſon ſiecle pour en croire l'efficacité.

Il y a une petite iſle éloignée de la Guadeloupe, dont les arbres peu éloignés de la mer ſont ſi chargés d'*Huîtres* que les branches en rompent quelquefois. On conçoit aiſément que les vagues qui mouillent les branches les plus baſſes y portent le frai de ces coquillages : la quantité des petites *Huîtres* qui s'y organiſent, force bientôt ces branches à plier, & les animaux ſont rafraîchis alors deux fois le jour par le flux & le reflux de la mer.

On diſtingue dans les ports deux ſortes d'*Huîtres*; les fécondes & celles qui ne le ſont pas : une petite frange noire qui entoure les premieres eſt la marque de leur bon goût & de leur fécondité : les gourmets ne s'y trompent jamais.

L'*Huître* a pour ennemis les Crabes, les Etoiles marines, la Grenouille pêcheuſe, les Pétoncles & les Moules. Lorſque l'*Huître* entr'ouvre ſon écaille pour reſpirer; le Crabe, par exemple, a l'adreſſe d'y jetter une petite pierre qui l'empêche de ſe refermer, il s'élance ſur le poiſſon & le dévore.

Les Anciens & les Modernes ſe ſont réunis à vanter l'excellence de l'*Huître* : le fameux Apicius en envoya d'Italie en Perſe à l'Empereur Trajan, qui à leur arrivée étoient auſſi fraîches que le jour de leur pêche.

Les meilleures ſont les plus fraîches; elles doivent être d'une grandeur médiocre, tendres, humides & délicates : celles qu'on prend à l'embouchure des rivieres ſont les plus eſtimées; car elles aiment l'eau douce, & s'y engraiſſent extraordinairement. On prétend que les *Huîtres* d'Angleterre ſont préférables à toutes celles de l'Europe : le Chancelier Bacon, conſeille de les mettre dans des puits qui reçoivent l'eau de la mer, de maniere

que tour-à-tour le coquillage soit inondé d'eau douce & d'eau salée. Bacon ressemble à Pline & à Montagne : ces trois hommes avoient tout étudié, & ont écrit sur tout.

Il y a des *Huîtres* en abondance aux environs du Sénégal, & les Negres se servent de leurs écailles pour former de la chaux. On trouve ce coquillage sur les racines des Mangliers du Niger, & on sert ces racines garnies d'*Huîtres* sur les tables du pays. Celles de la Côte d'Or servent pour les édifices, & en 1707 les Hollandois bâtirent un Fort de sept ou huit canons, avec une garnison seulement pour la garde de ces *Huîtres* précieuses.

On voit en Amérique des *Huîtres* qui portent des perles : elles sont sous l'eau, à la profondeur de quatre ou cinq brasses ; on les prend en plongeant, & on appelle ces coquilles *nacre de perles*. Voyez le mot *Nacre*.

De la pêche des Huîtres.

Il y a une police pour la pêche des *Huîtres* comme pour celle des *Harengs* : c'est au mois de Mai qu'il est permis de s'y exercer. Cependant comme l'on compte souvent sur une seule pierre ou sur une seule écaille vingt petites *Huîtres*, les Gouvernemens qui veillent à la multiplication de l'espece ordonnent aux Pêcheurs de les remettre à la mer. Si l'on détache alors des pierres, du frai, ou des *Huîtres* encore tendres, on les met en dépôt dans un détroit de mer, elles s'y engraissent, & avant trois ans elles parviennent à leur maturité. Le mois de Mai passé, on ne pêche que des *Huîtres* d'une grandeur raisonnable, & dont on peut répondre de la qualité.

Au reste quand même on ne prendroit aucune précaution pour la conservation de l'espece, il seroit impossible à toute l'industrie humaine de la détruire : il n'y a rien qui croisse en si peu de tems, & qui multiplie aussi prodigieusement que le coquillage ; il ne faut que vingt-quatre heures à un

œuf d'*Huître* pour se revêtir de ses coquilles. On peut remarquer aussi qu'on enleve quelquefois dans un seul jour un volume de coquillages de plusieurs toises de grosseur : on diminue considérablement en peu de tems les rochers dont on les sépare, il semble même qu'on épuise les lieux où on les pêche ; cependant l'année suivante on en retrouve autant qu'il y en avoit auparavant, on ne s'apperçoit pas que la quantité d'*Huîtres* soit diminuée, & les rochers qui les portent ne s'épuisent jamais. Ouvrage admirable de la Nature, qui crée sans cesse avec plus de facilité que l'homme ne décrit cette création !

Les gourmets estiment particuliérement les *Huîtres vertes ;* & il ne faut pas s'imaginer qu'on les pêche avec cette couleur ; pour la donner à ces coquillages, on les renferme le long des bords de la mer dans des fosses profondes de trois pieds, qui ne sont inondées que par les marées hautes à la pleine lune & à la nouvelle, & on y laisse des especes d'écluses par où l'eau reflue jusqu'à ce qu'elle soit abaissée de moitié. Ces fosses verdissent, & dans l'espace de trois ou quatre jours les *Huîtres* qui y sont renfermées commencent à prendre une nuance verte : cependant on a soin de les y laisser séjourner environ six semaines. Les *Huîtres vertes* les plus estimées, sont celles qu'on pêche & qu'on prépare en Angleterre : on en fait un grand commerce sur les Côtes de Normandie. Quelques particuliers des Côtes de Bretagne ont aussi entrepris depuis peu de faire verdir les *Huîtres* de leur parage, & l'essai leur a réussi. La Nature se prête à l'industrie humaine, ou quelquefois même elle semble lui obéir.

HULOTTE. Voyez le mot *Huet*.

HUPPE. Bel oiseau de passage, dont le nom exprime le cri : il prononce assez distinctement *puput* ou *pupu*, & le Peuple le connoît sous cette derniere dénomination.

Cet oiseau a la figure du Pluvier, & la tête or-

née d'une très-belle crête, haute de deux pouces & composée d'un double rang de petites plumes qu'il abaisse ou éleve à son gré : cette crête pese environ trois onces.

La *Huppe* n'est point sauvage : elle se pose ordinairement à terre, & l'aspect de l'homme ne l'effarouche point. On ne la voit qu'en été, & dès qu'elle a fait ses petits elle passe dans un climat plus chaud, & s'y tient pendant notre hiver.

Cet oiseau n'est pas fort bon à manger, quoiqu'on en voit quelquefois en Italie exposés au marché : cependant sa chair n'a rien de désagréable, & la Médecine tire de sa substance un remede excellent contre la colique.

La *Huppe* se nourrit de Vers, de Chenilles, de Scarabées, & de boutures de bois; elle fait aussi la chasse aux Mouches & aux Souris. Quand elle est apprivoisée, elle se couche quelquefois en étendant ses ailes devant le feu, & elle se plaît à faire jouer sa belle crête. Ainsi la *Huppe* de l'homme ne paroît pas fort différente de la *Huppe* de la Nature.

On trouve aussi cet oiseau fréquemment en Alsace, aux environs de Cologne, & en Angleterre. La *huppe* des Indes Occidentales est la plus belle qu'on connoisse; sa queue est noire, son plumage varié, ses joues rouges & sa crête dorée.

Dans les Indes Orientales il y a aussi une espece de *Huppe*, qu'on nomme au Mexique l'*Oiseau couronné*, dont la crête est verte & les grandes plumes de couleur écarlate : cet oiseau est d'autant plus précieux qu'il est plus rare.

On appelle *Huppe de montagnes* un oiseau solitaire qu'on trouve dans la Suisse, dont le plumage est d'un verd foncé, le bec rouge, & la huppe emplumée semblable à la criniere d'un cheval : cette *Huppe* n'est peut-être qu'une Corneille de bois.

En général les *Huppes* ne se rencontrent que rarement, même dans les climats tempérés. Si elles

étoient aussi utiles à l'homme que l'Huître, le Hareng & la Morue, la Nature les auroit rendues aussi communes.

HUPPE. On donne ce nom à la crête de la Huppe, & à la touffe de plumes que d'autres oiseaux portent sur la tête.

HURE. Nom qu'on donne à la tête du Sanglier, de l'Ours, du Loup, & de toutes les bêtes mordantes.

HURIO. Grand poisson cétacée, qui se trouve dans le Danube : il est sans écaille, & pese quelquefois jusqu'à quatre cens livres. Sa pêche est lucrative, parce qu'il fournit une bonne *colle de poisson*.

HURLEMENT. Cri du Loup.

HUTLA. Petit Lapin de Saint-Domingue, qui a les oreilles courtes, & la queue d'une Taupe.

HYDRE. Serpent d'eau qui ressemble à un Aspic terrestre, mais qui n'a pas la tête si large : il vit sur la terre & dans l'eau, & sa morsure est également mortelle dans les deux élémens. Voilà les êtres dont la Nature prescrit la chasse, même au Philosophe, qui par systême a horreur de la destruction.

Il est inutile de parler ici de l'*Hydre* des anciens, qui avoit sept têtes. Laissons ici dans l'oubli Hercule & ses travaux ; nos Hercules modernes du moins ne s'amusent pas à combattre des chimeres.

Quelques Voyageurs ont cependant affirmé l'existance du Serpent à sept têtes : ils disent qu'en 1530 on en apporta un de Turquie à Venise, qu'on exposa publiquement, & qui passa à la Ménagerie des Rois de France : ils ajoutent qu'en 1720 on en vit un autre à Hambourg, qu'on estima dix mille florins. Pour moi je crois qu'un Voyageur qui voit des *Hydres* à sept têtes, n'a jamais vu la vérité.

HYDRE-D'EAU. Poisson de quatre ou cinq

pieds de long, qui se trouve aux environs de la ligne, & dont on doit la connoissance aux Hollandois. Cet animal a une force prodigieuse dans les dents, & s'il saisit un homme avec elles, il l'entraîne au fond de l'eau. Les Capitaines de vaisseaux que le calme contraint de rester dans ces parages, défendent aux gens de leur équipage de se baigner, pour ne point être surpris par ces animaux destructeurs.

Comme la chair de l'*Hydre-d'eau* est assez bonne, on le pêche avec soin : on le prend avec un gros hameçon de l'épaisseur du doigt, où l'on attache un morceau de chair. On remarque que de petits poissons qui précédent toujours l'*Hydre-d'eau*, viennent sucer l'amorce avant lui : s'il ne leur en arrive aucun mal, le grand poisson s'en approche hardiment & s'accroche.

HYENE. Quadrupede qui ressemble beaucoup au Loup, & qu'on a confondu avec le Cheval, la Civette & le Glouton, quoiqu'il ait avec ces animaux fort peu de rapports.

L'*Hyene* est un animal sur lequel s'est exercé l'imagination des anciens. Comme tous leurs Naturalistes n'étoient pas des Plines & des Aristotes, ils ont mal vu ou mal rapporté ce que d'autres ont vu. Ils ont écrit sur la Nature comme les Poëtes sur la Mythologie : & peu s'en faut que nous ne soyons portés à mettre leur *Hyene* au rang de leurs Centaures & de leurs Syrenes.

L'*Hyene* moderne est de la taille du Loup : c'est le seul des Quadrupedes qui n'ait que quatre doigts, tant aux pieds de derriere qu'aux pieds de devant : elle a comme le Blaireau une ouverture sur la queue, qui ne pénetre point dans l'intérieur du corps ; mais qui l'a fait prendre par quelques Naturalistes pour un hermaphrodite.

Cet animal féroce est solitaire ; il habite dans les cavernes des montagnes, & dans les fentes des rochers ; il vit de proie comme le Loup, mais il a plus de hardiesse que lui ; il se jette sur le bétail, rompt

rompt pendant la nuit les clôtures des bergeries, égorge les enfans, & lutte contre l'homme même. L'*Hyene* se défend avec succès contre le Lion, attaque la Panthere, & terrasse l'Ours. Quand la proie vivante lui manque, elle tire par lambeaux les cadavres des hommes & des animaux, & s'en nourrit. On n'a jamais pu réussir à l'apprivoiser.

L'*Hyene* a le col excessivement roide; quand cet animal veut regarder derriere lui, ou seulement de côté, il est obligé de tourner tout son corps comme le Taisson ou le Crocodile. On peut donc se dérober à la furie de ce quadrupede, en marchant sans cesse en zigzag.

Le cri de l'*Hyene* ressemble aux sanglots d'un homme qui vomiroit avec effort. Il n'y a point d'animaux sur lequel on ait débité des fables aussi absurdes. On a écrit gravement que ce quadrupede étoit mâle & femelle alternativement, qu'il imitoit la voix humaine, qu'il retenoit le nom des Bergers, & les rendoit immobiles par ses enchantemens; mais notre siecle ne croit plus à la magie.

On a ajouté que l'*Hyene* faisoit courir les Bergeres, leur faisoit oublier le soin de leurs troupeaux, & les rendoit ivres d'amour. Tout cela, dit M. de Buffon, peut arriver sans *Hyene*.

Il y a quelques années qu'on vit paroître dans le Gévaudan un Loup monstrueux, connu sous le nom de *Hyene*, qui fit les plus grands ravages dans cette contrée. On regarda sa vie comme un fléau public, les Evêques firent des Mandemens pour chasser ce monstre, de riches particuliers contribuerent pour en délivrer la Province, & enfin un Chasseur célebre, envoyé par la Cour, réussit à le mettre à mort.

On a droit d'attendre ici quelques détails au sujet de cette *Hyene*: 1°. parce que les maux qu'elle a causés feront époque dans quelques-unes de nos Provinces; 2°. parce que sa chasse a été aussi célebre que les désordres qu'elle a causés.

L'*Hyene du Gévaudan* avoit trente-deux pouces de hauteur, cinq pieds ſept pouces & demi de long, & trois pieds de groſſeur : cette taille n'eſt point extraordinaire ; mais le peuple quand il eſt dans le péril, ne voit jamais les objets qu'au travers d'un microſcope.

Elle avoit quarante dents, ce qui feroit ſuppoſer que ce n'eſt pas un Loup, quoiqu'en diſent les Gazettes & les Chaſſeurs, car un Loup n'en a que vingt-ſix : ſes côtes étoient diſpoſées de façon qu'elle avoit la facilité de ſe plier de la tête à la queue : ſes yeux étoient ſi étincellans, qu'il ſembloit impoſſible d'en ſoutenir l'aſpect : ſa queue étoit large & hériſſée, & ſes pieds armés de griffes d'une configuration & d'une force ſinguliere. Toutes ces dimenſions n'ont point été données par le Peuple, mais par les Naturaliſtes.

Cette bête féroce qu'on a appellé *bête du Gévaudan* à cauſe des déſaſtres qu'elle a cauſés dans cette Province, a promené auſſi ſes fureurs dans l'Auvergne. A la fin de 1764 elle étoit déja ſi connue, qu'on fut obligé d'envoyer un détachement de Dragons à ſa pourſuite. La bête qui mangeoit les filles ne ſe préſenta pas devant les Dragons.

La déſolation que l'*Hyene* cauſoit dans les familles de la campagne, a produit quelques actes d'héroïſme qui feroient honneur à des Romains, à plus forte raiſon à des François.

Au commencement de 1765 elle attaqua une bande d'enfans du Village de Villeret ; les trois plus âgés avoient environ onze ans, & il y avoit deux garçons & deux filles qui n'en avoient que huit : la bête vint les ſurprendre, & ils ne s'apperçurent d'elle que lorſqu'il leur fut impoſſible de l'éviter ; ils ſe raſſemblerent alors, & ſe mirent en défenſe : le combat commença par l'effort que fit l'*Hyene* pour s'emparer du plus petit de la bande : le bataillon de jeunes héros fondit alors ſur elle, armés de bâtons où ils avoient attaché une lame de fer de quatre pouces de longueur ; ils la piquerent

à plusieurs reprises, sans pouvoir lui percer la peau, mais à force de la tourmenter ils lui firent lâcher prise : elle se retira à deux pas, & se consola de sa défaite en mangeant un lambeau de chair qu'elle avoit arraché à la joue d'un des jeunes athletes.

Quelques momens après, ce monstre revint avec de nouvelles forces & une nouvelle fureur, saisit par le bras le plus jeune des combattans, & l'emporta dans sa gueule. On tint alors conseil un instant pour délibérer si on s'enfuiroit pendant que la bête dévoreroit sa proie ; mais le parti le plus courageux l'emporta, & il fut résolu qu'on délivreroit ce malheureux, ou qu'on périroit avec lui. On poursuit alors cette *Hyene* avec vigueur, & on la pousse dans un marais avec sa proie : la bête arrêtée par la fange fit volte-face, se défendit contre ses assaillans, tenant toujours sous sa patte l'enfant qu'elle avoit enlevé ; heureusement elle n'eut pas le tems de le mordre, parce qu'elle étoit trop occupée à esquiver les coups qu'on lui portoit : enfin on la harcela avec tant de constance & d'intrépidité, qu'on l'obligea à lâcher prise une seconde fois ; l'animal furieux, mais vaincu, prit la fuite, & alla à quelques lieues de ce champ de bataille dévorer des hommes qui n'eurent pas le courage de le combattre.

Le trait suivant est encore plus admirable, il peint la tendresse maternelle avec une énergie qui demanderoit pour être rendue le pinceau d'un Buffon.

Au mois de Mars 1765, une femme du Rouget, âgée de 27 ans, étant vers le midi avec trois de ses enfans sur le bord de son jardin, fut attaquée brusquement par la bête du Gévaudan, qui se jetta sur l'aîné de ses fils, âgé de dix ans, lequel tenoit entre ses bras le plus jeune encore à la mamelle. La mere épouvantée, ne s'apperçoit pas qu'elle est foible & sans armes, elle ne consulte que son

amour, & vole au secours de ses enfans ; elle lutte contre ce monstre, & lui arrache tour-à-tour ses deux proies : mais dès qu'on ôtoit à la bête un des enfans, elle se saisissoit de l'autre ; c'étoit sur-tout le plus jeune qu'elle attaquoit avec le plus d'acharnement. Le combat fut d'abord à l'avantage de la mere, qui, armée des seules forces de la Nature, réussit à mettre ses deux fils hors de danger. L'*Hyene* voyant qu'on lui enlevoit ses deux enfans, alla se jetter sur le troisieme, âgé de six ans, qu'elle n'avoit pas encore attaqué, & dont elle engloutit la tête dans sa gueule. Notre héroïne ne se décourage point, elle monte sur le dos du ravisseur, elle saisit le monstre par les parties de la génération, elle le harcelle comme si elle eût eu sa vigueur ; mais enfin lassée de tant d'efforts, elle tombe sans force & presque sans connoissance.

L'*Hyene* emportoit sa proie, dont personne ne lui disputoit la jouissance, lorsqu'un Berger, témoin de la fin de ce spectacle terrible, accourut suivi d'un mâtin de la plus haute taille : la bête contrainte à un nouveau combat, craignit une défaite ; elle laissa tomber l'enfant de sa gueule, enleva le Chien d'un coup de tête qui le porta à vingt pas au-delà, & prit la fuite.

Le Roi a voulu qu'on récompensât l'héroïne qui avoit combattu avec tant d'intrépidité pour sauver la vie à ses enfans ; mais quand on combat pour la nature, la récompense n'est-elle pas toute entiere dans le cœur ?

Pendant que la bête du Gévaudan faisoit tant de ravages, les personnes chargées de veiller à la sûreté publique ne s'endormoient pas : des Gentilshommes bien accompagnés la poursuivoient avec courage ; des étrangers réunissoient leurs efforts avec ceux de nos concitoyens ; le Gouvernement faisoit faire des chasses générales : & dans une occasion, trente paroisses de l'Auvergne & soixante-reize du Gévaudan formerent un corps de vingt mille

mille Chasseurs pour détruire ce fléau public. Tant d'apprêts contre un seul animal, nous rappellent le combat que livra autrefois l'armée de Regulus au Serpent de Bagrada; mais les Romains furent victorieux, & nos vingt mille Chasseurs ne combattirent pas.

Cependant les peuples gémissoient, le commerce étoit interrompu, les chemins abandonnés; & il ne restoit de consolation au Gévaudan que le secours de quelques Mandemens, lorsque le Roi, ému du désastre d'une de ses provinces, envoya le sieur Antoine, Lieutenant-Général de ses Chasses, à la tête de plusieurs bons tireurs & d'excellens limiers pour forcer l'*Hyene* dans ses derniers retranchemens : cet Officier, qui étoit initié dans tous les misteres de la Venerie, & en qui on reconnoissoit un courage supérieur, fut charmé de trouver dans l'art où il excelloit, un moyen d'être utile à son Roi & à sa patrie; il ne balança pas à accepter l'emploi dangereux qu'on lui offroit, & l'industrie d'un homme triompha à la fin, où le courage de trente mille avoit échoué.

Le vingt Septembre 1765, le sieur Antoine informé par ses émissaires que la bête du Gévaudan s'étoit retirée dans les bois de Pommiers, les fit investir par quarante tireurs & par les Gardes-chasses qu'il avoit amenés avec lui : des chasseurs de bonne volonté se réunirent aussi à lui, & partagerent ses périls afin de partager sa gloire.

A peine les valets de Limiers étoient entrés dans le bois avec les Chiens de la Louveterie pour la fouler, que le sieur Antoine vit paroître à cinquante pas de distance l'animal formidable; il n'attendit pas que le monstre s'élançât sur lui, & il se hâta de lui tirer un coup de canardiere chargée de cinq coups de poudre, de trente-cinq postes à Loup, & d'une balle de calibre : la bête reçut la balle dans l'œil droit, & toutes les postes dans le côté; la vigueur du coup fit reculer de plusieurs pas le chasseur. Il semble que l'animal auroit dû succomber;

on a plusieurs exemples d'Eléphans tués dans les Indes par des coups bien moins vigoureux, mais l'*Hyene* en fut à peine ébranlée ; on auroit jugé qu'elle avoit la peau du Rhinoceros ou les écailles du Crocodile : cette bête féroce voyant enfin un athlete digne d'elle, chercha à se mesurer avec lui ; le regard étincellant, & la tête ensanglantée, elle parcourut presqu'en un clin d'œil l'intervalle qui la séparoit du chasseur, & recula un moment comme pour s'élancer sur lui ; le péril devenoit urgent, & le sieur Antoine n'avoit point d'armes égales pour lutter contre un monstre qui étoit plus robuste que vingt hommes réunis, & qui avoit encore plus de courage que de force. Heureusement un des chasseurs dont il étoit accompagné, & qui ne perdoit point de vue l'*Hyene*, lui tira un second coup de canardiere dans le derriere, qui lui fit une blessure très-profonde ; l'animal épouvanté prit la fuite jusqu'à la distance de vingt-cinq pas, y tomba & mourut. La peau de cette bête monstrueuse a été envoyée au Roi, comme un monument des malheurs du Gévaudan, & du courage qui les avoit terminés.

Cette chasse, aux yeux du philosophe, est plus glorieuse qu'une victoire remportée sur des nations voisines ; elle assure la tranquillité, conserve la vie à des citoyens allarmés, & ne coûte pas de sang au vainqueur.

HYPPOPOTHAME. Quadrupede amphybie, qui est aussi connu sous le nom de Cheval de riviere ou de Cheval marin : on s'imagine que c'est le *Béhemoth* de l'Ecriture : les Anciens le connoissoient, mais ils l'ont défiguré dans leurs descriptions : Aristote qui ne pouvoit tout voir, copia sur ce sujet les erreurs populaires, & Pline ensuite n'a fait que copier Aristote.

L'Italien Zerenghi est le premier qui en 1603, ait donné une notice exacte de l'*Hyppopothame*. Etant sur le bord du Nil, il en vit deux sortir du fleuve : il

il se hâta de faire faire une grande fosse dans l'endroit où il jugeoit qu'ils devoient repasser ; & la fit recouvrir de bois léger, de terre & d'herbages : le soir ces animaux en revenant au fleuve, tomberent tous deux dans le piege, & on ne put les tuer qu'à coups d'arquebuse : en expirant, ils firent un cri de douleur qui ressembloit au mugissement d'un Buffle.

Zerenghi a donné les proportions d'un de ses *Hyppopothames* ; sa longueur prise de la levre supérieure, jusqu'à la naissance de la queue, étoit de onze pieds deux pouces : la grosseur de son corps en circonférence de dix pieds ; & la hauteur de quatre pieds cinq pouces. Sa queue avoit onze pouces quatre lignes de long, & un pied de circonférence à son origine.

La peau de l'*Hyppopothame* est impénétrable, si on ne la laisse long-tems tremper dans l'eau, & quand elle est desséchée, on ne peut la percer en entier d'un coup d'arquebuse : les Egyptiens se servent de cette peau pour faire des boucliers.

Sa gueule est d'une grandeur énorme, & sa queue qui a quelques rapports avec celle de la Tortue, est applatie depuis le milieu jusqu'au bout.

La tête de l'*Hyppopothame* ordinaire a jusqu'à cinq pieds huit pouces de circonférence, & la gueule ouverte a alors un pied six pouces & quatre lignes de largeur : cette gueule, dont la forme est quarrée, est garnie de quarante-quatre dents, d'une substance si dure, qu'elles font feu quand on les frappe sur le fer.

L'*Hyppopotkame* ne produit qu'un petit, il vit de poisson, de Crocodiles, & de cadavres.

Il est à remarquer que l'*Hyppopothame*, dont Zerenghi fait la description, étoit une femelle : le mâle doit au moins avoir un tiers de hauteur & de grosseur de plus. Avec d'aussi puissantes armes & une taille aussi prodigieuse, ce Quadrupede pourroit devenir le plus redoutable des animaux : mais la Nature qui veille à la conservation du genre hu-

main, a empêché ce monstre d'abuser de ses forces ; ordinairement il n'attaque point les hommes, il est si lent à la course qu'il ne peut atteindre aucun quadrupede, il nage beaucoup plus vîte, qu'il ne court ; & sa voracité ne semble fatale qu'à des animaux destructeurs, tels que le Crocodile. Il prend la fuite lorsqu'on va à sa chasse, & si l'on vient à le blesser, il s'irrite, se retourne avec fureur, se lance contre les barques, les saisit avec les dents, en enleve souvent des pieces, & quelquefois les submerge.

Quand les Negres vont à la pêche dans leurs canots, loin d'attaquer les *Hyppopothames*, ils leur jettent du poisson, & alors ces animaux se retirent sans les troubler.

L'*Hyppopothame* se trouve dans le Nil, dans le Sénégal, sur le Zaire, sur la Zambra & dans plusieurs lacs d'Afrique ; il semble que le climat qu'il habite ne s'étend que depuis le Sénégal jusqu'à l'Ethyopie, & de-là, jusqu au Cap de Bonne-Espérance.

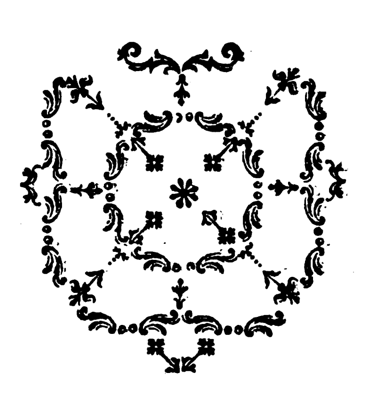
L'*Hyppopothame* ne réside pas dans la mer, quoiqu'en dise Pline : les Anciens aussi qui ont débité que cet animal vomissoit le feu par la gueule, étoient bien poëtes ; ils l'étoient plus que Virgile dans l'Episode de Cacus.

La chasse de l'*Hyppopothame* est redoutable même pour les Européens : on ne sçauroit gueres le poursuivre qu'à terre, & alors il faut lui barrer le chemin qui conduit à la riviere, d'où il est parti : comme sa peau est à l'épreuve des fleches & des balles de mousquet, il faut tâcher de le frapper sous le ventre & entre les cuisses, avec des zagaies ou des armes à feu ; il est encore plus sûr de lui rompre les jambes avec des balles ramées : cet animal est si terrible quand on l'irrite, que les Negres qui sont les plus courageux des hommes, quand ils sont libres, & qui attaquent avec succès, le couteau à la main, le Crocodile & le Requin, n'osent lutter contre celui-ci : ils n'em-

ploient contre lui que la ruse ; ils l'épient au travers des roseaux lorsqu'il dort, & le tuent avant qu'il se réveille. Les Negres disent que l'*Hyppopothame* n'est l'ennemi que des blancs : voilà peut-être avec leur courage naturel, l'unique supériorité qu'ils aient sur nous.

Les habitans d'Angola, de Congo & des côtes orientales d'Afrique, regardent l'animal que nous décrivons, comme un diminutif de divinité. Ils tuent cependant quelquefois ce demi-dieu & le mangent sans scrupule.

La chair de l'*Hyppopothame* est fort estimée au Cap de Bonne-Espérance. Cette chair a une petite odeur de sauvage : c'est un manger délicieux pour les Negres, & même pour les Portugais : ces derniers disent que c'est un poisson, afin que l'inquisition leur permette d'en manger pendant le Carême.



JABEBIRETTE. Espece de Raie du Brésil, dont la chair est estimée, & qu'on nomme à la Cayenne *Raie bouclée*.

JABOT. Petite poche que les oiseaux ont près du col, & où ils gardent pendant quelque tems la nourriture qu'ils prennent.

JACARÉ. Espece de Crocodile de Bengale extrêmement vorace & dangereux; comme il sent beaucoup le musc, les voyageurs avertis de loin par cette odeur pénétrante, se tiennent sur leurs gardes, & s'arment pour défendre leur vie, plutôt que pour attaquer celle de cet amphybie.

JACKAL: Animal de l'Inde, de la force du Tigre & de sa taille: nous en avons parlé au mot *Chacal*.

JAGUACINI. Quadrupede du Brésil, qui pour la taille, la figure & la couleur du poil ressemble assez au Renard: c'est peut-être le Renard de l'Amérique; il se nourrit de Cancres & d'Ecrevisses, & fait beaucoup de dégât dans les cannes à sucre: comme il dort long-tems, & profondément, les naturels du pays le prennent impunément; mais on n'a pu réussir à l'apprivoiser: est-ce la faute de l'homme? est-ce celle de la Nature?

JAGUAR. Quadrupede qui ressemble à l'Once: quoiqu'il soit à peine de la taille d'un dogue ordinaire, on peut le regarder comme le Tigre du nouveau Monde.

Le *Jaguar* se trouve au Brésil, au Paraguai, au Tucuman, à la Guyane, au pays des Amazones, au Mexique, & dans toutes les contrées méridionales de l'Amérique: le Brésil semble son pays natal: mais il n'y est point aujourd'hui aussi commun qu'il l'étoit autrefois, parce qu'on a mis sa tête à prix, & que pour éviter ses destructeurs, il s'est re-

tiré loin des côtes dans la profondeur des terres.

Il ne faut pas confondre le *Jaguar* avec un autre quadrupéde du Brésil qui s'appelle *Jaguarete*, quoique ces deux animaux se ressemblent un peu par la forme du corps, par le naturel & par les habitudes.

On fait fuir le *Jaguar* en lui présentant un tison allumé : quand il est repu, il perd tout son courage & toute sa vivacité : un Chien alors suffit pour lui donner la chasse : en général même ce quadrupede n'est agile & alerte que quand la faim le presse. Les Sauvages s'imaginent que le *Jaguar* a pour eux beaucoup de vénération ; & que quand il les trouve endormis avec des Européens, il ne se jette que sur les derniers. Les Européens ont tant fait de mal dans le Nouveau Monde, qu'il seroit à souhaiter pour le venger que ce fait fût plus que vraisemblable.

JAMBE. En terme de Venerie, on appelle *jambe* des bêtes fauves, la partie qui s'étend depuis le talon jusqu'aux os ; & pour les bêtes noires, celle qui va jusqu'aux gardes.

JAMBON. Coquillage bivalve, du genre des Moules : sa chair est tendre, & bonne à manger. Ceux qu'on trouve dans les endroits qui sont à l'abri du vent, valent mieux que ceux qui vivent dans les eaux continuellement agitées.

JANAKA. Quadrupede de la grosseur du Cheval, qui marche en sautant, & dont les cornes sont aussi longues que celles du Bœuf. On le trouve & on le chasse en Nigritie.

Il y a encore deux animaux de la même espece qui sont seulement de la taille du Cerf, & que les Negres nomment *Cillah-Voudoh*. Ils sont peut-être tous des animaux dégénérés.

Une propriété singuliere des *Janaka*, grands & petits, c'est d'avoir aux côtes des vessies qui leur servent à respirer & qui les empêchent de se lasser, quand ils sont poursuivis par les Chiens. Nos meilleurs Chiens de Chasse ne pourroient forcer un *Janaka*.

JANOVARE. Espece de quadrupede de l'Amérique, de la taille d'un Chien mâtin, & qui est fort leste à la course : il attaque toutes les bêtes féroces qui sont moins fortes que lui. Les Sauvages redoutent aussi beaucoup sa fureur : car quand ils le poursuivent, ils ne peuvent manquer leurs coups, sans courir risque de leur vie.

N'est-il pas probable jusqu'à un certain point, que le *Janovare* est un Chien sauvage ? C'est ici où triomphe l'industrie humaine ; elle a métamorphosé le Chien de la Nature, elle l'a civilisé, & lui a donné plusieurs de ses facultés, sans lui faire prendre ses vices & ses besoins.

JAPPEMENT. Cri des Chiens ; les Chiens *jappent* quand ils sentent le gibier, & c'est par cet artifice qu'ils le font sortir de sa retraite.

JAPU. Oiseau du Brésil, de la taille & de la forme de la Grive. Son nid a la figure d'une gourde, & il le pend ordinairement au haut des branches d'un arbre : cette adresse est admirable dans un pays où il y a tant de Singes : la tendresse maternelle l'a inspiré au *Japu*, pour mettre ses œufs & ses petits à l'abri de leur rapine.

JARARA. Couleuvre du Brésil, qui a cinq pieds de long, & dont le venin a tant d'activité, qu'il fait périr en vingt-quatre heures l'homme le plus robuste ; l'antidote se trouve dans l'animal même qui fournit ce poison subtil : il faut écorcher le *Jarara*, lui ôter la queue, la tête & les intestins, & faire cuire sa chair dans de l'eau de racine de jureba, avec du sel, de l'huile, des poireaux, de l'anis & en donner au malade à manger. Il vaudroit beaucoup mieux détruire des animaux aussi nuisibles ; & c'est alors qu'il faudroit réunir la force des Sauvages avec l'industrie des Européens.

Un Naturaliste prétend que le *Jarara* multiplie beaucoup, & qu'on en a ouvert qui portoient jusqu'à treize matrices. Si on ne s'est point trompé dans l'observation de ce phénomene, ce seroit une grande exception à cette grande loi de la Nature,

de ne laisser multiplier que les êtres qui sont utiles au genre humain.

JARDINER. Terme de Fauconnerie usité par rapport aux oiseaux qu'on expose le matin au soleil dans un jardin. Il faut, dit-on, *jardiner* les Autours sur le bloc.

C'est dans le même sens qu'on dit : j'ai *donné le jardin* aux oiseaux : nous *donnerons le jardin* aux Laniers & aux Sacres, sur la pierre froide.

JARRET. Partie du corps où la cuisse est séparée d'avec la jambe. Un *jarret droit* est dans les Chiens un signe de vîtesse.

JARS. Mâle de l'Oie, qui est plus gros que sa femelle.

JAVARIS. Pourceau sauvage du Brésil & de l'isle de Tabago : il ressembleroit parfaitement à nos Sangliers, si ses oreilles étoient plus longues, s'il avoit une queue, & s'il n'avoit pas le nombril sur le dos.

Cette derniere propriété qui semble devoir être si incommode au *Javaris*, fait son salut quand il est vivement poursuivi par les Chiens. Cette position du nombril rafraîchit ses poumons, & lui donne la faculté de respirer, ce qui le rend infatigable à la course.

Quand ce quadrupede est surpris, il lutte contre les Chasseurs avec ses défenses, & fait souvent payer cherement sa défaite : mais plusieurs de nos Européens n'envoient contre le *Javaris*, que leurs Negres, & ils estiment peut-être autant un quartier de ce quadrupede sur leur table que la vie d'un esclave. Les premiers Espagnols qui aborderent dans le nouveau Continent, estimerent encore moins la vie des Américains.

JAVOT. Voyez l'article *Gabot*.

IBICOCA. Serpent du Brésil, qui n'est point nuisible à l'homme, dont la robe nuancée de mille couleurs, ressemble à la plus industrieuse broderie, & dont la chair fournit un mets très-exquis : les Brasiliens qui ne sont pas pressés par la faim, laissent vivre ce magnifique reptile, parce qu'il les

délivre des fourmis qui sont en très-grand nombre dans ces climats. En Egypte, on lui eût élevé des autels, d'autant plus que l'*Ibiboca* vaut bien l'*Ibis* & l'*Ichneumon*.

Tous les *Ibibocas* du Brésil ne sont pas aussi utiles que celui qu'on vient de décrire; il y en a une grande espece qu'on détruit tous les jours à cause des ravages qu'elle cause. Ces grands *Ibibocas* livrent bataille à tous les animaux qu'ils rencontrent, s'entortillent avec force autour de leur col & les étranglent: si les Sauvages, pour les éviter, grimpent sur un arbre, ces gros Serpens en embrassent alors avec force le tronc & le serrent jusqu'à ce que leur corps se fende, & qu'ils meurent: il faut que ces reptiles soient prodigieusement irrités pour en venir jusqu'à ce point: il n'y a point d'animaux qui soient assez stupides pour perdre entiérement le soin de leur conservation.

IBIJARA. Serpent de la grosseur du petit doigt qu'on met au rang des amphysbenes, il vit sous terre, se nourrit de Fourmis & de Cloportes, & jette de la tête & de la queue un poison subtil auquel les habitans du Brésil n'ont encore trouvé aucun remede.

IBIRACOA. Autre Serpent du Brésil aussi venimeux que l'*Ibijara*. La quantité de reptiles nuisibles qui se trouvent dans le Brésil, étonnent les Naturalistes; mais tous les Serpens du Nouveau-Monde ont moins fait de mal en un siecle à ses habitans, que les Espagnols, qui les subjuguerent, n'en firent en une année.

IBIS. Oiseau de l'Egypte qu'on a eu tort de confondre avec la Cigogne: le bec du premier est courbé & arrondi; celui du second se termine en pointe. L'*Ibis* a le col par-tout d'une égale grosseur, il n'en est pas de même de la Cigogne: les pieds de l'*Ibis* sont beaucoup plus grands, &c.

L'un & l'autre de ces oiseaux tuent les Serpens & les mangent: l'*Ibis* les coupe avec le tranchant de son bec, & la Cigogne les pique par la pointe du sien.

L'*Ibis* bâtit son nid sur les plus hauts palmiers ; il ne boit jamais que l'eau la plus limpide : aussi les Prêtres Egyptiens se purifioient autrefois avec l'eau que buvoient ces oiseaux.

L'Egypte a mis long-tems l'*Ibis* au nombre de ses dieux sécondaires : c'est la reconnoissance qui a fait naître cette superstition ; ces oiseaux ont soin toutes les années d'aller au-devant des Serpens ailés qui viennent d'Arabie en Egypte, & les tuent au passage : les Romains dans la suite, mirent au nombre de leurs divinités une multitude de princes qui n'avoient pas si bien mérité du genre humain que l'*Ibis*.

Les Anciens croyoient que l'*Ibis*, transporté hors de l'Egypte, se laissoit mourir de faim ; mais les Anciens se sont trompés, car dans le siecle dernier on en a vu dans la ménagerie de Versailles qui ont vécu fort long-tems. Ce que dit Ciceron, sur la bonne odeur que conserve l'*Ibis*, long-temps après sa mort, est aussi extraordinaire & plus vrai : l'Académie des Sciences en 1683, a attesté que l'odeur qu'exhaloit la chair d'un *Ibis*, étoit encore agréable quinze jours aprés sa mort. Ce phénomene a pu encore dans l'esprit des Egyptiens lui faire partager l'immortalité.

ICHNEUMON. Quadrupede, dieu d'Egypte qui doit trouver place ici encore mieux que l'*Ibis*, parce que sa chasse est plus commune, qu'on réussit à l'apprivoiser, qu'on le vend publiquement à Alexandrie, & qu'il est parmi les Egyptiens, ce que le Chat est chez nous ; c'est-à-dire, l'ami de l'homme & le destructeur des animaux qui l'incommodent.

L'*Ichneumon* s'appelle aussi *Mangouste* & *Rat de Pharaon* ; c'est un quadrupede du genre des Belettes, qu'on a cru quelque tems hermaphrodite, à cause d'une ouverture fort large qu'il a sous la queue, & dont on ignore l'usage.

L'*Ichneumon* est à-peu-près de la taille du Chat, il a la tête oblongue, les dents aigues, & les yeux étincellans : c'est l'ennemi naturel du Crocodile :

il l'empêche de multiplier, en découvrant ses œufs & en les brisant; il ose même, tout foible qu'il paroît, attaquer ce redoutable amphybie, & il lutte avec adresse contre lui. Lorsque le Crocodile dort sur le rivage du Nil, il entre dans sa gueule entr'ouverte, pénetre dans ses entrailles, & s'ouvre une issue en lui perçant le ventre. Ce fait rapporté par M. Rollin, est du moins très-douteux; ou plutôt l'interception de l'air le rend impossible suivant les loix de la Physique: le sage Rollin n'a pas toujours été un bon philosophe.

L'*Ichneumon* a beaucoup de hardiesse, il attaque de gros Chiens, même des Chameaux: sa haine la plus envenimée est contre l'Aspic & les Serpens. Quand il veut les combattre, il a l'adresse de se vautrer dans la boue, la laisse sécher, & s'en fait une espece de cuirasse.

Lorsque cet animal est apprivoisé, il joue volontiers avec l'homme, & montre encore plus d'adresse que le Chien: il seroit cependant dangereux de le troubler lorsqu'il prend sa nourriture; car alors il ne reconnoît plus de maître, & retourne à son premier naturel. Cet instant de fureur est peut-être dans tous les animaux le cri de la nature.

L'*Ichneumon* aime beaucoup les œufs de Poule; mais comme sa gueule n'est pas assez fendue pour les saisir, il les jette en l'air, ou les roule contre les pierres pour les casser; il a alors toute l'adresse du Singe, mais cette adresse ne consiste pas seulement à imiter.

L'*Ichneumon* du Cap de Bonne-Espérance a la forme de la Musaraigne; il accompagne volontiers le Furet pour sucer les œufs des oiseaux & des Serpens.

Celui de Ceylan creuse la terre avec le dessus de son museau comme le Porc, & paroît aussi malpropre que lui. Pendant le jour il dort tranquillement dans sa caverne; le soir il grimpe sur les arbres, mange les Vers & les Araignées, & ne se retire dans sa taniere qu'au lever du Soleil.

L'*Ichneumon* d'Amérique ressemble à celui de Cey-

lan : ainsi celui d'Egypte est infiniment supérieur à tous ceux de son espece..... Il n'est cependant pas un Dieu.

ICHTYOCOLLE. Nom qu'on donne à la colle de poisson, qui est si nécessaire dans les Arts ; c'est le grand Esturgeon qui la fournit : ce poisson a quelquefois jusqu'à vingt-quatre pieds de long ; tous les ans il remonte de la mer dans le Danube, & la pêche s'en fait aux mois d'Octobre & de Novembre. Les Pêcheurs sonnent de la trompette, & le poisson attiré par cette harmonie, donne dans leurs filets.

Les Moscovites préparent avec adresse l'*ichtyocolle*, & ils la fournissent aux Hollandois, dont la France tire celle qui sert à son usage.

Cette composition est fort aisée à faire ; il suffit de prendre la peau, les entrailles, l'estomac, les nageoires, la queue & la vessie d'air du grand Esturgeon, de les réduire en bouillie par le moyen de l'eau chaude, d'étendre cette bouillie afin qu'en séchant elle se réduise en forme de parchemin, & de rouler ensuite les feuilles en cordons. Il est inutile de s'étendre davantage sur ce sujet, parce qu'un Dictionnaire de Chasse n'est pas un Traité *de omni re scibili.*

ICHTYOPHAGES. On donne aux animaux qui ne vivent que de poissons, le nom d'*Ichtyophages*, comme on nomme *Sarcophages* ceux qui ne vivent que de chair. Les premiers Peuples qui ont habité les bords des rivieres & des mers, ont tous été *Ichtyophages.*

IDOLE DES MAURES. Poisson de la Mauritanie qui a une espece de dard sur le dos, des dents aiguës, & un grouin de Cochon. Les Maures ont pour lui la plus grande vénération. Pour les Chrétiens qui vivent en Afrique, ils le pêchent avec empressement, & le mangent avec volupté, & les Negres sont tous étonnés que leur Dieu ne se venge point.

JEAN-LE-BLANC. Espece d'Aigle à queue blanche, qui se nourrit de volailles, de Perdrix, &

même de Lapins. Les Payſans le chaſſent volontiers, parce que c'eſt le fléau de leurs baſſes-cours.

JEK. Serpent aquatique du Bréſil, qui eſt d'une ſubſtance ſi viſqueuſe que tous les animaux qui le touchent ne peuvent s'en détacher. Il s'entortille quelquefois ſur le rivage ; le Voyageur imprudent qui oſe le ſaiſir d'une main, la ſent arrêtée ; s'il veut enſuite ſe dégager en y portant l'autre, elle reſte pareillement attachée : dans ce moment le Serpent s'étend de ſa longueur, retourne dans la mer emportant avec lui ſa proie, & en fait ſa pâture. Ce fait qui n'eſt atteſté que par un Naturaliſte, ne ſeroit pas encore vrai-ſemblable quand il ſeroit atteſté par une Académie.

JET. Terme de Fauconnerie ; c'eſt une entrave qu'on met au pied d'un oiſeau.

JETTER. En terme de Venerie un Cerf *jette* ſa tête quand ſon bois tombe, ou qu'il mue. En terme de Fauconnerie on *jette* l'oiſeau du poing, lorſqu'on le fait pourſuivre la proie fugitive.

On *jette* le Faucon, & on *lâche* l'Autour.

JEU. On dit en Autourſerie, donner *jeu* aux Autours ; c'eſt leur laiſſer plumer la proie.

JEUNEMENT. Un Cerf de dix cors *jeunement*, eſt un Cerf qui a pris depuis peu un cor de dix andouillers de chaque côté. Voyez le mot *Cerf*.

IGNARUCU. Eſpece de Crocodile du Bréſil, qui vit ſur terre & dans l'eau, & pourſuit l'homme dans ce double élément. Il peut vivre dix jours & quelquefois vingt ſans manger : ſes œufs ſont d'un très-bon goût, & ſa chair paſſe en Amérique pour un mets délicieux. Il y a donc un double motif pour aller à ſa pourſuite.

IGUANA. Eſpece d'Amphybie de l'Amérique & des Indes Orientales, qui a environ cinq pieds de long, & quinze pouces de circonférence : il a la forme du Lézard. Le mâle a une poſture hardie, & un regard épouventable ; cependant il ne fait point de mal, il n'eſt dangereux que dans le tems de ſon accouplement, il s'élance alors ſur ceux qui s'ap-

prochent

prochent de lui, & ne quitte point ce qu'il mord à moins qu'on ne l'égorge.

On estime beaucoup en Amérique la chair & les œufs de l'*Iguana*; aussi les Habitans s'empressent-ils de leur faire la chasse; la plus lucrative est dans le printems. Ce reptile après s'être rassasié, va alors se reposer sur des branches d'arbres, & quoique sa course soit rapide, sa stupidité est telle qu'il voit approcher le danger sans le fuir. On ne peut réussir à le tuer à coups de fusil, il faut le frapper avec force sur les naseaux. Ceux qu'on prend vivans, peuvent se conserver jusqu'à trois semaines sans boire ni manger.

On connoît cinq especes d'*Iguana*, celui d'Amérique, celui de Surinam, celui de Ceylan, celui de l'Isle Formose, & celui de la Nouvelle Espagne; ils sont tous estimés par leur bon goût, & remarquables par la marbrure de leurs écailles.

On dit que les *Iguanas* ont dans l'estomac une pierre assez tendre, de la grosseur d'un œuf de Poule: & on ajoute que si on boit la quantité d'une drachme de cette pierre, dissoute dans l'eau, elle brise les pierres & guérit les douleurs de néphretique. Pison & Ximènes sont les auteurs de cette recette, dont personne après eux n'a reconnu l'efficacité.

IL BAT L'EAU. Terme qu'on emploie pour avertir les Chasseurs & les Chiens, lorsque la bête qu'on poursuit entre dans l'eau.

IMBRIM. Oiseau de la figure de l'Alcyon, mais dont la taille approche de celle de l'Oie, & qu'on trouve dans les parages de l'Isle de Féroe. On prétend qu'il ne sort jamais de l'eau, parce que la foiblesse de ses pieds l'empêcheroit sur terre de soutenir le poids de son corps, & que la petitesse de ses ailes suffiroit encore moins pour le balancer dans l'air. On remarque qu'il a sous chaque aile un creux capable de contenir un œuf, & on présume que c'est là où il les couve.

Quand on va à la chasse de l'*Imbrim*, on choisit un tems orageux; car il ne s'approche des rivages

que dans le tems des tempêtes. On l'amorce en lui présentant des morceaux de linge bien blancs ; il vient alors à la portée du fusil. Les Danois trouvent sa chair de bon goût.

IMPOSTEUR. Il ne faut pas toujours demander aux Philosophes l'étymologie des noms singuliers qu'on a donnés aux animaux ; car les Philosophes ne raisonnent pas sur les caprices du Peuple. Quoi qu'il en soit, l'*Imposteur* est un poisson indien, qui ressemble à la Carpe par la forme de sa tête, mais dont la chair est d'un goût bien plus exquis. Ce poisson tient caché dans sa bouche une langue en forme de dard, qui lui sert pour attraper les petits poissons dont il se nourrit. On prétend qu'il en avale jusqu'à douze à la fois : cela est beau, mais cela est-il bien vrai ?

INDUIRE. Terme de Fauconnerie : cet oiseau a *induit* sa gorge ; c'est-à-dire, il a digéré la viande qu'il avoit prise.

INTRODUIRE. On dit aussi en Fauconnerie *introduire* un oiseau au vol, c'est-à-dire, commencer à le faire voler : j'ai *introduit* au vol ce Faucon.

JOTAVILLA. Nom que les Indiens donnent à une Alouette nocturne, qui est plus précieuse par la beauté de son chant, que par la délicatesse de son goût. Cet oiseau fait son nid dans les vallées où les arbres sont chargés de feuilles. On le chasse comme l'*Alouette*. Voyez ce dernier mot.

JOUA. Oiseau d'Afrique de la grosseur d'une Caille, qui fait son nid sur les grands chemins. Les Negres regardent cet oiseau comme une espece de Divinité ; & ils n'osent toucher à ses œufs, parce qu'ils sont persuadés qu'ils perdroient à leur tour leurs propres enfans. Comme le *Joua* n'est point un oiseau destructeur, les Negres ne sont pas dans cette occasion si méprisables. Pourquoi le Principe éternel *alteri ne feceris quod tibi fieri non vis*, qui lie si utilement l'homme à l'homme, ne lieroit-il pas de même l'homme aux animaux ?

JOUEUR DE LYRE. Serpent d'Amérique, dont la robe est nuancée de mille couleurs, & qui

par ses sifflemens mélodieux attire les petits oiseaux pour en faire sa proie. Il n'a manqué qu'un Virgile au *Joueur de Lyre* pour le rendre aussi célebre que les Syrenes.

JOUFLU. Poisson des Indes de couleur jaune, dont les écailles sont mêlées de taches argentées; il n'a que cinq pouces de large, & une longueur proportionnée. On dit que sa chair est très-délicate.

IPSIDA. Oiseau des Indes, plus petit qu'un Merle, qui se nourrit de poissons, & fait son nid dans des trous sur les bords des rivieres : il est estimé parce qu'il est rare.

ISABELLE. Couleur du poil du Cheval. Voyez le mot *Cheval*.

ISATIS. Quadrupede qui tient le milieu entre le Chien & le Renard; il a ordinairement de l'extrêmité du museau à l'origine de la queue, un peu moins de deux pieds; il a en général la taille du Renard, & la tête du Chien : il est commun dans toutes les terres du Nord, voisines de la mer Glaciale, & ne se trouve gueres en deçà du soixante-unieme degré de latitude

Sa voix tient de l'aboiement du Chien & du glapissement du Renard : sa peau donne une très-bonne fourrure, mais la couleur n'est pas toujours la même. Il y a des *Isatis* blancs, & d'autres bleux cendrés : ces derniers sont les plus recherchés des Chasseurs.

Le climat des *Isatis* est le Nord, & les terres qu'ils habitent de préférence, sont celles des bords de la mer Glaciale, & des fleuves qui s'y déchargent. On les trouve dans les endroits les plus froids de la Norwege, de la Laponie, de la Siberie, & même de l'Islande. Il s'acouple à la maniere du Chien, & le tems de sa chaleur ne dure que quinze jours. Les Chasseurs prétendent que la femelle produit quelquefois jusqu'à vingt-cinq petits d'une seule portée; mais la rareté de cet animal, fait douter de la vérité de cette anecdote.

L'*Isatis* vit de Rats, de Lievres & d'oiseaux;

il a autant de finesse que le Renard pour les attraper : il traverse des lacs à la nage pour chercher les nids des Oies & des Canards, & ne reconnoît d'ennemis redoutables dans ces climats que le Glouton.

Les Philosophes ont prouvé que tous les animaux qui habitent le nord de l'Europe & de l'Asie ont passé dans le Nouveau Monde : on doit en conclure deux choses ; 1°. l'existence de l'*Isatis* en Amérique : 2°. l'union des deux continens.

JUIF. Poisson d'Afrique, dont la chair est excellente. L'Abbé Prevost prétend d'après les Voyageurs qu'il compile, qu'il a une double bouche, l'une qui lui sert à avaler ses alimens, l'autre qu'il emploie à pomper l'air qu'il respire.

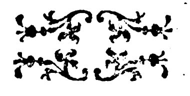
JUMO. Espece de moineau qui séjourne dans les roseaux, & y chante assez agréablement ; il ne se tait que quand il ne mange pas : on en trouve beaucoup dans la Hollande.

JURUCA. Tortue du Brésil. Voyez le mot *Tortue*.

JYUX. Oiseau de passage, qui est une espece de Coucou. Voyez ce dernier mot.

IXCUTIQUE. Façon de chasser aux oiseaux ; c'est l'art de les prendre aux gluaux.

IZQUEPOLT. Renard des Indes, qui a la même propriété que la *Bête puante* qu'on trouve à la Louisiane ; quand il se sent poursuivi par les Chasseurs, il éjacule son urine & ses excrémens à plus de huit pieds de distance, & il n'y a point d'homme ou de Chien qui puisse lutter contre une odeur aussi fétide. Cette éjaculation ne provient que de sa peur, & il est singulier que la peur soit aussi utile à certains animaux, que le courage à d'autres.



KAKATON. Oiseau huppé des Molucques ; on le transporte vivant à Batavia, & de-là en Hollande : il a beaucoup de rapports avec le Perroquet par la configuration de son bec, de ses jambes, & de ses doigts ; il apprend aussi à parler comme cet oiseau : il n'est peut-être qu'une espece inférieure de Perroquet, ou un Perroquet dégéneré.

KAKONGO. Poisson de la forme du Saumon, qu'on trouve en Afrique dans les rivieres de Congo & d'Angola : les Pêcheurs sont obligés de porter ce poisson au Roi du pays. Ces Princes ne sont souvent distingués de leurs sujets, que par la faculté de manger du *Kakongo*.

KAMBENT. Coquillage univalve qu'on pêche dans le Sénégal, & qui est de la famille des *Buccins*. Voyez *Coquillage*.

KANKAN. Nom Ethyopien que les Voyageurs ont souvent donné à la *Civette*. Voyez ce dernier mot.

KAOUANE. Tortue de mer d'une taille considérable, qu'on trouve à Cayenne & aux Antilles.

KARIBON ou CARIBON. Espece de Cerf du Canada, à qui le Carcajou fait une chasse continuelle. Plusieurs Voyageurs prétendent que le *Karibon* est le Renne du Nord. Voyez le mot *Renne*.

KEVEL. Gazelle particuliere qui se trouve au Sénégal. Cet animal est un peu plus petit que la Gazelle commune, & à-peu-près de la grandeur de nos petits Chevreuils : il a les yeux plus grands que la Gazelle commune, & ses cornes au lieu d'être rondes sont applaties, & ses anneaux sont encore en plus grand nombre. Voyez le mot *Gazelle*.

KIANKIA. Perroquet de la Cayenne, qui n'est célebre que par son babil.

KINKI. Poule dorée de la Chine : sa crête élevée, sa queue étendue, l'élegance de sa taille, la

variété des couleurs de son plumage rendent cet oiseau supérieur à tous ceux de l'Europe ; sa chair est aussi plus délicate que celle de nos Faisans. Le *Kinki* n'est pas le Phénix des Anciens, mais il en tient lieu aux Asiatiques.

KNORCOCK. Oiseau du Cap de Bonne-Espérance, qui est de la grosseur d'une Poule, mais qui a les ailes trop petites pour prendre un essor trop élevé dans l'air. Cet oiseau sert de sentinelle au gibier de ces contrées, & dès qu'il apperçoit un Chasseur, il fait un cri qui avertit tous les oiseaux de veiller à leur sûreté. Voilà l'unique motif qui engage les Chasseurs à tuer le *Knorcock*, car sa chair est fort peu estimée.

KOBBERA-GUION. Amphybie de l'Isle de Ceylan, qui a environ six pieds de longueur ; il vit tantôt de poissons, tantôt de cadavres d'oiseaux ou de quadrupedes : il ne peut souffrir les Chiens, & dès qu'il les voit s'approcher de lui, il les frappe si vivement de sa queue, que souvent il les fait mourir ; pour les hommes il ne leur fait point de mal, il se contente de siffler quand il les apperçoit.

KOB. Espece de Gazelle du Sénégal, que les François appellent *petite Vache brune* : ses cornes ont beaucoup de rapport à celles de la Gazelle & du Kevel, mais la forme de la tête est différente ; le museau est plus long, & il n'y a point d'enfoncement sous les yeux ; ses cornes ne sont longues que d'environ un pied. Voyez le mot *Gazelle*.

KOBA. Espece de Gazelle du Sénégal, différente du Kob, & que les François appellent *grande Vache brune*. Le *Koba* est plus grand que le Kob ; celui-ci est comme un Daim, & celui-là comme un Cerf. On donne au *Koba* cinq pieds de long depuis l'extrêmité du museau jusqu'à l'origine de la queue. M. de Buffon croit que le *Tzeiran*, le *Kob* & le *Koba* sont trois variétés de la même espece de *Gazelles*. Voyez ce dernier mot.

KOKOB. Serpent dangereux, de couleur noire, long d'environ trois pieds, qu'on trouve entre le golphe du Mexique & la baye d'Honduras. Quand

on en eſt mordu, on perd tout ſon ſang dans l'eſpace d'une heure.

KORKOFÉDO. Poiſſon de la Côte d'Or en Afrique, qui eſt auſſi long que large ; ſa queue a la forme d'un croiſſant ; ſa chair qui eſt très-blanche devient rouge par la cuiſſon, & acquiert beaucoup de délicateſſe : c'eſt un mets eſtimé non-ſeulement des Negres, mais encore des Européens.

Il n'y a que les premiers qui ſçachent pêcher le *Korkofédo* : ils prennent un hameçon fort crochu, y attachent une piece de canne de ſucre, & placent cet hameçon à l'extrêmité d'une ligne de huit braſſes de longueur ; ils paſſent enſuite l'autre bout de la ligne autour de leur col, & dès qu'ils ſentent quelque ſecouſſe, ils ramenent le poiſſon & la ligne dans leur canot.

Les Negres font un aſſez grand commerce du *Korkofédo* ; ils l'échangent pour de l'or avec les habitans de l'intérieur des terres, & échangent enſuite cet or avec les Européens pour des bagatelles.

KOUXCURI. Poiſſon de l'intérieur du lac de Cayenne. Les Indiens qui s'en nourriſſent, trouvent ſa pêche lucrative. L'os qui forme le palais du *Kouxcuri* ſert aux Sauvages de lime pour polir les arcs, les boutons, & d'autres ouvrages ſemblables.

C'eſt une attention admirable de la Nature que les poiſſons ſervent non-ſeulement pour la nourriture, mais encore pour les beſoins des peuples Ichtyophages.

KURBATOS. Oiſeau qui habite les bords du Sénégal, & à qui on donne le nom de *Pêcheur* : il eſt de la taille d'un moineau, mais ſon bec eſt plus long que tout ſon corps ; ce bec eſt pointu, & crenêlé intérieurement comme une ſcie ; ce bec ſert au *Kurbatos* pour ſaiſir le poiſſon à une certaine profondeur, & pour partager ſes écailles : il mourroit de faim ſur terre au milieu des alimens deſtinés aux autres oiſeaux, parce que ſon bec ne pourroit les ſaiſir.

On voit des milliers de *Kurbatos* ſur les deux

bords de la Gambra. Leurs nids sont aussi en si grand nombre sur les arbres qui bordent la riviere, que les Negres leur donnent le nom de *Village*. Il regne dans ces nids une industrie & une ordonnance qui l'emportent sur ceux de l'Hirondelle : leur configuration est cylindrique ; ils sont si bien composés de mousse, de paille, & de plumes entrelacées, que la pluie ne sçauroit y pénétrer : ils sont aussi si solides, que dans les plus grands orages ils s'entreheurtent sans se briser ; on les prendroit de loin pour les fruits de l'arbre même.

L'industrieux *Kurbatos* n'a rien négligé pour la conservation des petits qui y sont renfermés : ils choisissent des branches foibles & mobiles pour en interdire l'accès aux Singes, & les placent à une certaine élevation, afin que les Serpens ne puissent, en se dressant sur leur queue, y atteindre : cependant les ennemis des *Kurbatos* ne se découragent point ; on a vu des Singes se placer à l'autre extrêmité des branches & les secouer, afin que le nid balancé reçoive un contrecoup qui le détache & le jette sur la terre.

La guerre que se font entr'eux les animaux, est quelquefois aussi ingénieuse & aussi compliquée que les opérations militaires de nos armées.

KYANG-CHU, Marsouin d'une riviere de la Chine, qui remonte quelquefois jusqu'à soixante lieues de la mer. Le Chinois s'en nourrit avec plaisir.

KYNYU. Poisson d'or de la Chine. Voyez le mot *Dorade*.



LABBERDAN. Espece de Morue que les Hollandois préparent sur leurs vaisseaux. Nous en parlerons à l'article *Morue*.

Les Insulaires d'Ecosse & d'Irlande pêchent tous les ans cette morue autour de leurs Côtes, & ils en font un *Labberdan* qui sert de nourriture aux Matelots Anglois dans les voyages de long cours.

LAC. Etendue d'eau, soit vive, soit stagnante, qui tantôt n'a aucune communication avec la mer & les rivieres, & tantôt en a par des conduits qu'on ignore.

Il y a des *Lacs* si considérables, qu'on peut les regarder comme des mers méditerranées. Quelques Géographes mettent de ce nombre la mer Noire, qui a cependant deux cens cinquante lieues de long sur cent de large; le *Palus Méotide* qui en a cent de longueur sur vingt-cinq de largeur, & la mer de Marmora qui en a cinquante de long sur neuf de large.

Après la mer Noire, le plus grand *Lac* de l'univers est la mer Caspienne, qui s'étend du Midi au Nord sur une étendue de trois cens lieues, mais qui n'en a guere que cinquante de l'Orient à l'Occident. Ce grand *Lac* étoit autrefois bien plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui; car il est prouvé qu'il communiquoit avec le *Lac Arat*, qui a de son côté cent lieues de long.

On ne trouve pas dans ces *Lacs* les grands poissons cétacés qu'on trouve dans l'Océan; mais ceux qu'on y trouve suffisent pour la subsistance des peuples Ichtyophages qui habitent les côtes; quoique les Saumons & les Esturgeons, qu'on pêche le long de la mer Caspienne, ne vaillent pas les nôtres, ils ne sont cependant pas tout-à-fait dénaturés.

Il y a de grandes précautions à prendre dans la pêche de ces *Lacs* immenses ; ils sont ordinairement remplis d'écueils & de bancs de sable : du côté de la Perse les eaux de la mer Caspienne sont si basses, à vingt ou trente milles dans la mer, qu'il est impossible d'y jetter des filets qui aillent à fond, & d'y faire une pêche lucrative. On est obligé de se servir de navires presque plats & plus petits que nos Tartanes, & sur-tout de ne point les charger de canon ; avec ces précautions, on peut faire une pêche abondante, & qui est à l'abri de la vexation des pirates.

Il n'y a gueres en Europe de *Lacs* considérables. On connoît le *Lac de Harlem*, où les navires *Hollandois* peuvent faire voile. Le *Lac Landoga de Geneve*, &c. Ceux d'Afrique sont peu vastes & en petit nombre : c'est en Amérique qu'on en voit en plus grand nombre ; & la philosophie en conclut la nouveauté de ce Continent qui étoit submergé, il y a un petit nombre de siecles.

Les *Lacs* qui ne sont que de simples réservoirs d'eau, & qui ne reçoivent aucun fleuve dans leur sein, sont doux ou salés, suivant qu'ils sont voisins de la mer, ou qu'ils en sont à une certaine étendue. Il y a aux Indes plusieurs Etangs ou petits *Lacs*, formés par l'industrie humaine, dont les bords sont revêtus de murailles de pierre, & qui ont quelquefois jusqu'à trois lieues de surface : ces derniers *Lacs* doivent être empoissonnés. Voyez le mot *Etang*.

Il faut se garder de pêcher dans toutes sortes de *Lacs*, à cause de la mauvaise qualité des eaux d'un certain nombre, qui se communique aux poissons qui peuvent vivre dans leur sein ; tel est le *Lac de Domletscherthal*, en Suisse, celui de Delitz & celui de Suisse : quelquefois lorsque le tems est serein, ils mugissent comme des mers agitées, d'autres fois de nouveaux courans bitumineux qui s'y forment, rendent leur surface aussi rouge que le sang, & très-souvent leurs eaux sans aucun sujet apparent perdent toute leur limpidité. Il ne faut point jetter de

poissons dans ces *Lacs*, parce qu'ils pourroient s'y corrompre ; il ne faut point y pêcher, parce qu'il est ordinairement corrompu.

LACET. Terme de Chasse & d'Oiselerie : ce sont des especes de filets à nœuds coulants propres à prendre des Lievres & des Oiseaux On fait des *lacets* de fil, de soie ; on en fait aussi de fil de fer.

LACHER. Ce mot s'emploie en différentes significations pour la Pêche & la Fauconnerie : dans le premier sens, il signifie : donner aux eaux la facilité de s'écouler : dans le second, ouvrir la main pour faire partir un oiseau de proie : ainsi on dit également *lâcher* la bonde d'un étang, & *lâcher* un Autour.

LADRE. On donne cette épithete aux Lievres qui habitent les marécages.

LAEMMER GEYER. Mot qui signifie *Vautour des Agneaux* : c'est le nom que les Suisses donnent à une Aigle terrible qui habite leurs montagnes & qui est le tyran des airs. Voyez le mot *Aigle*.

Le *Laëmmer Geyer* est un oiseau de proie dont on peut juger de la taille par l'étendue de quatorze pieds qu'ont ses ailes d'une extrêmité à l'autre : sa force & sa voracité répondent à sa taille, il enleve les Chevres, les Brebis, les Lievres & les Chamois ; & lorsque le quadrupede, dont il veut faire sa proie, est trop pesant, il prend son vol de maniere qu'il le renverse dans un précipice, alors il le déchire & l'enleve par quartiers dans son sanglant repaire.

Ce fléau redoutable de la Suisse enleve même quelquefois des enfans : il y a peu d'années qu'un pere vit son fils âgé de trois ans, saisi par un de ces *Laëmmers Geyer*, il n'étoit armé que d'un bâton ; mais quel est l'homme assez vil pour être lâche quand il voit qu'il va cesser d'être pere ? Ce Suisse s'élance sur le ravisseur, l'oblige à quitter sa proie pour se défendre, & lutte contre lui avec tant d'adresse & de courage, qu'il le renverse mourant, après une heure de combat : il ne voulut point de

récompense, parce qu'il n'avoit fait que son devoir.

Le gouvernement helvétique prend tous les jours les mesures les plus sages pour affoiblir la race de ces oiseaux destructeurs : avec de l'industrie, du tems & du courage, les Chasseurs de la Suisse viendront enfin à bout de l'anéantir, comme on a fait des Loups en Angleterre ; des Seigneurs qui s'appliquent à détruire dans leurs Provinces ces fléaux du genre humain, valent bien les Hercules de l'antiquité.

LAISSÉES : En terme de Venerie, ce sont les fientes du Loup, du Sanglier & des autres bêtes noires.

LAISSER COURRE. Faire courir la bête aux Chiens courans.

LAITE ou LAITANCE. Sémence des Poissons mâles.

LAITÉE. Portée de la femelle d'un Chien de chasse.

LAMA. Quadrupede de l'Amérique, dont les Espagnols, meilleurs conquérans que Naturalistes, ont fait tantôt un Cerf, tantôt un Mouton, & tantôt un Chameau : c'est un animal sauvage, mais qui s'apprivoise aisément, & qui devient domestique : le nombre en étoit autrefois si considérable dans le Pérou, qu'on étoit obligé de faire de grandes chasses pour le diminuer.

Le *Lama* ne se trouve pas dans toute l'étendue du nouveau Continent : il n'habite gueres que les chemins des montagnes, qui s'étendent depuis la Nouvelle-Espagne, jusqu'aux terres Magellaniques : il réside ordinairement dans les régions les plus élevées, & il semble qu'il ait besoin de respirer un air plus pur & plus vif que celui de nos plus hautes montagnes.

Le *Lama* a environ quatre pieds de haut, & son corps près de six pieds de long, dont le col seul en a trois ; il est couvert d'une laine courte sur le dos, sur la croupe & sur la queue ; pour sa couleur elle varie entre le blanc & le noir : on a pré-

tendu que ce quadrupede ne pouvoit vivre hors de son pays natal; cependant il est certain qu'on en a transporté en Europe, & certainement, il vivroit aussi-bien sur les Alpes & sur les Pyrénées, que sur les Cordillieres.

Le Pérou est la patrie du *Lama*, & les Indiens en tirent beaucoup de service; ces quadrupedes sont presque la seule richesse des Péruviens, depuis que les Espagnols leur ont ravi les autres: leur chair est très-bonne à manger, on fait de leur poil une laine fine, qui est d'un grand usage; & pendant qu'ils vivent, on leur fait porter des fardeaux de plus de deux cens livres dans des pays impraticables pour d'autres animaux: ils sont en un mot pour les Indiens, ce que les Chameaux sont pour les Arabes.

Les conquérans du Pérou emploient aussi les *Lamas* au transport de l'or qu'on tire du Potosi, où on en a, dit-on, employé à la fois jusqu'à trois cens mille, ce qui sauve peut-être toutes les années la vie à vingt mille esclaves.

Le *Lama* apprivoisé est doux & flegmatique comme l'Américain: cependant quand on l'excede de fatigue, il devient d'une opiniâtreté inconcevable; il se jette à terre & se tue lui-même plutôt que de se relever. Tel est le caractere des Negres, lorsqu'on appesantit sur eux le joug de l'esclavage; ils se tuent pour montrer qu'ils sont libres, malgré leurs tyrans.

Il y a peu d'animal aussi lascif que le *Lama*; il a cependant une peine infinie à s'accoupler avec sa femelle: on en a vu qui demeuroient jusqu'à un jour entier à préluder inutilement avant que de venir à la jouissance: cette observation peut faire douter de la réalité du fait des trois cens mille *Lamas* employés à la fois aux mines de Potosi.

Cet animal si utile, ne coûte presqu'aucun entretien: il se contente de brouter par jour une petite quantité d'herbes vertes, & quand il manque d'eau, il s'abreuve de sa salive. . . . .

Le *Lama sauvage* est plus fort, plus vif & plus léger que le *Lama domestique* : il court comme le Cerf, & grimpe comme le Chamois sur les rochers les plus escarpés. Ordinairement on voit ces animaux en troupe, & leur compagnie va jusqu'au nombre de trois cens. Leur chasse est très-difficile; dès qu'ils apperçoivent un homme armé, ils s'arrêtent un instant, hennissent comme des chevaux, & prennent tous ensemble la fuite vers le sommet des montagnes. Les Chasseurs doivent être attentifs à leur barrer le chemin des hauteurs, car ils sont en sûreté dès qu'ils peuvent monter au-dessus de la ligne des neiges des Cordillieres; & ni les Chiens ni les Conducteurs ne sçauroient rester long-tems au-dessus de cette ligne fatale, à cause de la vivacité de l'air qu'on y respire. Si les Péruviens avoient connu la ressource de leurs *Lamas*, ils seroient libres encore.

LAMANDA. Serpent de l'Isle de Java, long de sept à huit pieds, & dont la robe est si élégamment nuancée de mille couleurs, que la peinture n'en sçauroit rendre toute la magnificence : il vit d'oiseaux.

LAMBEAU. Peau velue que le Cerf dépouille en un certain tems de son bois, & qu'on trouve au pied du fréouer.

LAMBIN. Quadrupede d'Amérique, qui est sans doute une espece d'*Aï* ou de *Paresseux*. Voyez ces deux mots.

LAMBIS. Gros Limaçon des mers de l'Amérique, dont la chair est blanche & ferme, & qu'on estime à cause de la bonté de son goût.

Le coquillage du *Lambis* se vend cherement dans le pays, & sert de cors de chasse à quelques Nations sauvages. Il y a de ces Limaçons d'une grosseur énorme, puisqu'on en voit qui pesent jusqu'à douze livres. La pêche de ces coquillages enrichit quelques hordes de Sauvages qui n'ont point de luxe & presque point de besoins.

LAMENTIN. Animal singulier, qui n'est ni

quadrupede, ni tout-à-fait poiſſon : il fait peut-être la nuance entre les habitans de la terre & ceux de la mer.

Ariſtote auroit été bien attrappé, ſi on lui avoit montré un *Lamentin ;* il auroit vu un *animal à deux pieds ſans plumes*, qui sûrement n'eſt pas un homme.

Les Voyageurs ont prétendu que le nom de *Lamentin* a été donné à cet amphybie, parceque lorſqu'il ſe trouve pris dans des filets il ſe *lamente* & pouſſe des cris plaintifs qui temoignent ſon déſeſpoir ; mais cette étymologie eſt une fable, comme la plupart des anecdotes qu'on rapporte de cet animal. *Lamentin* eſt une corruption de *Manati*, nom ſous lequel il eſt connu des Caraïbes.

Le *Lamentin* a deux pieds fort courts, & une groſſe queue qui s'élargit en éventail ; ſa tête eſt plus conſidérable que celle du Bœuf ; il n'a point d'écailles, mais un cuir fort épais qui l'enveloppe de tout côté : ſa longueur eſt quelquefois de plus de vingt pieds ; malgré ſa taille énorme il nage facilement, ne fait aucun bruit dans l'eau, & ſe plonge au moindre bruit qu'il entend.

On prétend qu'il y a des *Lamentins* ſi gros, qu'on en tire près de ſix cens livres de viande bonne à manger : il ſe nourrit d'une herbe qui croît au fond de la mer, & la broute comme le Bœuf fait celle de nos prairies ; il va deux fois par jour s'abreuver dans l'eau douce des rivieres, & quand il eſt raſſaſié il s'endort le muffle à demi-élevé hors de l'eau.

On prétend que cet animal paroît ſouvent à terre ; mais ce fait paroît bien difficile à croire, parce que la configuration de ſon corps l'empêche également de ramper & de marcher.

Il y a un grande quantité de *Lamentins* dans les lacs de l'Orenoque : ces animaux y deviennent monſtrueux ; il y en a qui peſent juſqu'à huit cens livres. On aſſure qu'à l'approche d'une forte pluie, ils bondiſſent hors de l'eau à une hauteur très-conſidérable.

Cette eſpece d'Amphibie n'eſt pas confinée ce-

pendant aux mers, aux lacs, & aux fleuves du Nouveau Monde, il paroît qu'il en existe sur les côtes & dans les rivieres de l'Afrique, puisque des Naturalistes en ont rencontrés au Sénégal & dans la riviere de Gambie : on le trouve tantôt dans l'eau salée, & tantôt dans l'eau douce ; mais jamais dans la haute mer : il se trouve avec la Tortue, & se nourrit comme elle. On dit qu'il peut s'apprivoiser, & qu'il devient fort aisément ami de l'homme.

Le *Lamentin* est vivipare, & s'accouple à la maniere de l'homme : c'est un animal timide, & c'est le caractere de tous les poissons que la nature a fait sans défense.

On trouve le long de cet amphybie une couche de lard de quatre ou cinq pouces d'épaisseur, qui se fond aisément, & qui a le goût du meilleur beurre.

Sa chair est un aliment employé communément par les Habitans de la Guadeloupe, de la Martinique, & d'autres Isles voisines : on en apporte tous les ans de Terre-Ferme plusieurs navires chargés.

Il y a aussi sur la tête du *Lamentin* quatre pierres blanches, auxquelles les Sauvages attribuent de grandes vertus, parce qu'ils en ignorent l'usage.

Pêche du Lamentin.

On attend que le *Lamentin* paroisse endormi, le muffle à moitié hors de l'eau ; on tâche de s'en approcher avec un canot, & dès qu'on est à portée de le harponner, un des Pêcheurs lui jette son harpon de toute sa force, & laisse ensuite filer le cordeau qui y est attaché ; dès que l'animal se sent frappé il s'enfuit, & emporte avec lui le croc & le cordeau, à l'extrêmité duquel on a soin d'attacher un gros morceau de liége pour servir de renseignement : le canot suit le *Lamentin*, & quand on est à portée on le darde une seconde fois, afin d'accélérer la perte de son sang. Quand on s'apperçoit qu'il commence à s'affoiblir, on reprend l'extrêmité du cordeau, & on le roule jusqu'à ce qu'il en reste

reste plus que quelques brasses, & à l'aide de la vague, on tire l'animal vers le bord, ou bien on acheve de le tuer dans l'eau à coups de lance. Il est si pesant, qu'il faut une voiture attelée au moins de deux bœufs pour le transporter. Sa chair est excellente quand elle est fraîche, elle a le goût du meilleur Bœuf, & dans la suite elle prend le goût du Thon. Cette pêche n'est pas assez connue, elle pourroit faire un objet de commerce comme celles du Hareng & de la Morue; mais on ne veut pas imiter les Hollandois, même dans le bien qu'ils font aux deux mondes.

LAMIE. Grande espece de Chien de mer. Voyez le mot *Requin*.

LAMPROIE. Poisson de mer & de riviere, long, gluant & cartilagineux, qui a quelques rapports pour la configuration avec l'Anguille : il a la tête ovale, une grande gueule, & une suite de dents très-aiguës; la couleur de son corps est d'un jaune tirant sur le verd; il a quatre nageoires à la poitrine, & deux autres vers l'extrêmité de la queue : son corps est couvert, au lieu d'écailles, d'une humeur visqueuse qui s'échappe au travers de la peau. Ce poisson nage très-bien au-dessus de l'eau, & on prétend même qu'on l'étoufferoit aisément, si on le tenoit par force sous l'eau.

La *Lamproie* vit d'eau & de fange; elle suce aussi les pierres, les rochers, & la surface intérieure des vases où on l'enferme : elle entre au printems dans les rivieres pour y déposer ses œufs, & s'en retourne ensuite dans la mer; c'est alors qu'on va à sa pêche. Sa chair est molle, & assez estimée pour le goût; le mâle vaut beaucoup mieux que la femelle.

On prétend que la chair de la *Lamproie* est fort propre à augmenter dans l'homme la liqueur qui sert à la génération.

L'humeur gluante qui s'échappe du corps de ce poisson, fait qu'il s'attache quelquefois avec tant de force aux navires, qu'il semble impossible de

l'en arracher. Voilà l'origine du nom de *Sangsue de mer* qu'on lui a donné.

La *Lamproie* a pour ennemis mortels des insectes qui s'attachent à ses yeux, sucent leur humeur & les aveuglent.

Diverses especes de Lamproie.

1°. La *Lamproie de mer*; c'est la plus grande de toutes; on en trouve qui pesent jusqu'à trois livres : elles remontent les rivieres, & redescendent dans la mer avec les Saumons.

2°. La *petite Lamproie d'eau douce*; elle est longue & étroite, son dos est brun & rouge, & son ventre est blanc. On estime sa chair, soit qu'elle soit fraîche, soit qu'elle soit fumée.

3°. La *Lamproie d'eau douce de Suede*; c'est la plus petite de toutes les *Lamproies*; elle est à peine de la grosseur d'un Ver, & sa longueur est d'un pied & demi.

4°. La *Lamproie Torpille*; elle se trouve dans la riviere des Amazones; on ne sçauroit la toucher sans ressentir dans la main un engourdissement douloureux, quelquefois même on en est renversé. Voyez le mot *Torpille*.

Pêche de la Lamproie.

La maniere la plus commode de pêcher la *Lamproie*, est de se servir de la *Nasse*, filet connu qu'on peut tendre à la décharge d'une vanne de moulin. Voyez le mot *Anguille* & celui *Nasse*.

Il y a des personnes exercées qui prennent ce poisson à la main, en jettant dans les endroits où il se trouve, une composition faite avec de la chair d'Esturgeon, huit dragmes de graine de rue sauvage, & autant de graisse de veau mêlée ensemble, bien pilées, & réduites en petites boulettes, de la grosseur d'un pois : cette amorce les étourdit & les enivre.

LANCER. En général c'eſt faire ſortir une bête de ſon fort, & la faire partir pour donner à courre aux Chiens.

Lancer un Cerf, c'eſt le faire partir de la repoſée.

Lancer un Loup, c'eſt le faire partir du liteau.

Lancer une bête noire, c'eſt la faire partir de la bauge.

LANCERON. Nom qu'on donne au Brocheton. Voyez le mot *Brochet*.

LANERET: Oiſeau de proie, c'eſt le mâle du *Lanier*. Voyez ce dernier mot. Vous remarquerez que le *Laneret* vole pour la Corneille, le Courlis, &c. & qu'il tient conſtamment la perche.

LANGUETTE. Poiſſon des Indes, dont le corps & la tête ſont jaunes, & qui eſt armé ſur le dos de ſix ou ſept aiguillons : les Chinois mettent ce poiſſon au nombre de leurs mets les plus délicieux.

LANGOUSTE. Sauterelle de mer : c'eſt un Cruſtacé qui n'a point de ſang, il n'a point cependant de pinces comme les autres Cruſtacés.

La *Langouſte* a reçu auſſi le nom d'*Hippocampe*, ou de *petit Cheval Marin*. Elle eſt commune dans la Méditerranée ; elle vit parmi les rochers, & dans l'hiver on la pêche à l'embouchure des rivieres.

LANIER. Oiſeau de proie propre pour le vol de la Perdrix & du Lievre ; c'eſt une eſpece de Faucon qui a le bec & les pieds bleus, & les plumes de l'eſtomac mêlées de blanc & de noir : c'eſt la femelle du Laneret, comme lui il tient conſtamment la perche ; on peut voir tout ce qui concerne ſon vol à l'article *Faucon*.

LANSON. Petit poiſſon de mer dont ſe nourriſſent les Morues, & qui ſert d'appât aux Matelots Hollandois pour les pêcher.

LAPER. Maniere de boire des Chiens, des Chats, des Loups, des Renards, & d'autres animaux dont la langue eſt fort mince.

LAPEREAU. Petit Lapin de l'année.

LAPIN. Quadrupede qui dans la conformation

du corps a autant de rapport avec le Lievre que l'Ane en a avec le Cheval : cependant ces deux animaux ont l'un pour l'autre une antipathie singuliere. Dans le tems du rut les *Lapins* ne se mêlent point avec les Hazes, & les Lievres ne courent point les *Lapines* ; & si on enferme ensemble un individu de chaque espece & de chaque sexe, le mâle fera mourir la femelle à force de caresses trop dures & de blessures.

Il y a des *Lapins de garenne* & des *Lapins de clapier*. Le *Lapin de garenne* a ordinairement le poil gris & plus épais, il se nourrit de plantes aromatiques, comme le thym, le serpolet & le genievre ; sa chair est infiniment plus délicate, parce qu'il n'a point été défiguré par l'homme, & que c'est l'animal de la nature.

Le *Lapin de clapier* est plus grand que le *Lapin de garenne*, & cette supériorité de taille vient sans doute de ce qu'il fait moins d'exercice, & qu'il prend des alimens plus succulens : l'état de domesticité qui le rend plus gros que le *Lapin sauvage*, change aussi la couleur de ses poils ; car il y en a de blancs, de noirs, & d'autres qui sont mêlangés de ces deux couleurs. On remarque que ces derniers peuplent beaucoup, & que les femelles portent jusqu'à dix ou douze petits par mois : tous ces avantages ne valent pas la liberté.

En général le *Lapin* peuple beaucoup plus que le Lievre ; il ne faut cependant pas s'en rapporter au Voyageur Anglois, qui assure qu'une paire ayant été transportée dans une Isle, il s'en trouva six mille au bout de l'année.

Le *Lapin* est supérieur au Lievre pour la sagacité ; il a des ruses pour échapper à ses ennemis, & même pour se soustraire aux yeux de l'homme : il se retire pendant le jour dans les trous qu'il se creuse, y habite avec sa famille dans une pleine sécurité, & s'y trouve à l'abri du Loup, du Renard, & de l'oiseau de proie.

Quand je dis que le *Lapin* l'emporte sur le Lievre en sagacité, je ne parle ici que du *Lapin de garenne*,

parce qu'il a un instinct plus réfléchi, plus de besoins & plus d'activité pour les prévenir. Pour le *Lapin de clapier* il ne se donne point la peine de fouiller la terre, ni même de se former un gîte à sa surface; il n'a d'instinct qu'autant qu'il lui en faut pour sentir que ses travaux lui seroient inutiles; il se repose de tout sur l'homme, & est assez stupide pour croire par-là adoucir son esclavage.

Le *Lapin* engendre & produit à l'âge de cinq ou six mois; il paroît constant dans ses amours, & s'il s'unit à une femelle, il ne la quitte plus. Cette femelle a comme celle du Lievre deux matrices, ainsi elle peut mettre bas en deux tems, cependant on ne voit arriver que rarement ces especes de superfétations. Quelques jours avant de mettre bas, elle se creuse un nouveau terrier, non pas en ligne droite, mais en zigzag; elle s'arrache sous le ventre une assez grande quantité de poils, dont elle fait une espece de lit pour recevoir ses petits, & les allaite avec beaucoup de soin pendant plus de six semaines; jusqu'à ce tems-là le pere ne les connoît point, il n'entre pas même dans le terrier que la mere a excavé; mais lorsque les petits commencent à venir au bord du trou, & mangent les herbes que la mere leur présente, le pere semble les reconnoître, il les prend entre ses pattes, lustre leurs poils & leche leurs yeux, & cette tendresse paternelle éclate bien plus dans les *Lapins sauvages* que dans les *Lapins domestiques*.

Le *Lapin* est d'un tempéramment très-chaud: on a vu des mâles se lier avec leurs femelles cinq ou six fois en moins d'une heure. Cet animal vit environ huit à neuf ans; la vie sédentaire qu'il mene dans ses terriers, fait qu'il prend plus d'embonpoint que les Lievres; leur chair est aussi très-différente pour la couleur & le goût: celle des jeunes *Lapereaux* est très-délicate, mais celle des vieux *Lapins* a beaucoup de séchereffe & de dureté.

Le *Lapin* est originaire des climats chauds: les seuls endroits de l'Europe où il y en eût anciennement, étoient la Grece & l'Espagne; de-là on l'a

transporté dans des climats plus tempérés, tels que l'Italie, la France & l'Allemagne où il s'est naturalisé. Dans le Nord il ne sçauroit vivre que dans les maisons, il périt dès qu'il est abandonné à la campagne. On trouve des *Lapins* dans les contrées méridionales de l'Asie & de l'Afrique, & ceux qu'on a transportés dans le Nouveau-Monde y ont très-bien réussi.

Le *Lapin d'Angola* n'est point d'une espece particuliere, il ne differe même de nos *Lapins de Clapier* que par la qualité de son poil, qui est beaucoup plus long, comme le poil des Chèvres d'Angola est plus long que celui des Chevres communes. Ce poil des *Lapins d'Angola* est ondoyant & frisé comme de la laine; dans le tems de la mue il se pelotonne, & rend l'animal assez difforme: la couleur de ce *Lapin* varie comme celui des *Lapins domestiques*.

Le *Lapin* nuit beaucoup aux travaux du cultivateur; il détruit les racines, les graines, les fruits, les légumes, & même les arbrisseaux. Quand on veut l'écarter des bleds qui sont en herbe, & des vignes qui sont en bourgeon, on fiche en terre, le long des bords de la pièce de terre, à six pieds l'un de l'autre, de petits bâtons soufrés auxquels on met le feu, & on recommence ce manege de cinq jours en cinq jours, jusqu'à ce que le bourgeon de la vigne & le bled soient hors de danger.

Il y a donc bien des motifs qui semblent autoriser la chasse du *Lapin* : 1°. la délicatesse de son goût, 2°. l'excessive multiplication des individus, 3°. le tort qu'ils font à l'agriculture.

Remarques de Venerie sur le Lapin.

Il y a quelques remarques à faire sur les *Lapins*, par rapport à la Venerie, avant que d'en détailler les chasses différentes.

Le *Lapin* ne va guere que par sauts & par bonds; si l'un d'eux change de terrein dans l'appréhension d'être surpris par les Chasseurs, tous les autres s'empressent de le suivre; car on peut remarquer

que l'instinct de l'animal ne consiste jamais qu'à imiter.

Ce Quadrupede a des ruses dont on ne doit point être la dupe; par exemple, il ferme quelquefois avec du sable le trou où il gîte, dans la crainte qu'on ne vienne le surprendre.

Il quitte rarement son fort, mais si on réussit à le dépayser, il est bientôt pris.

Le *Lapin* court avec une rapidité étonnante, quand il n'a qu'une carriere de deux ou trois cens pas; mais il se fatigue aisément, & le Chasseur ni les Chiens ne doivent se décourager.

On doit remarquer que quand on poursuit cet animal il se terre, & que quand il est éloigné de son terrier il se fait des trous où il se refugie.

L'habitude de la chasse instruit encore mieux que les livres des ruses des *Lapins*; ces ruses sont bornées, & l'esprit de l'homme ne l'est pas.

Chasse du Lapin au Fusil.

Le Chasseur va dans une garenne qu'il sçait fournie de *Lapins*, & ferme en silence les ouvertures de tous les terriers qu'il rencontre.

Il met ensuite en chasse un Basset bien instruit qui fait partir l'animal, tandis que lui-même, le fusil à la main, se tient sur un terrier pour attendre sa proie.

Le *Lapin* poursuivi avec vivacité, cherche son asyle; le Chasseur l'apperçoit, saisit le moment favorable & le tire. On a remarqué que cette chasse, quelqu'amusante qu'elle soit, est cependant dangereuse pour les garennes; car si un *Lapin* blessé s'échappe & vient mourir dans son terrier, il empoisonne tous les *Lapins* qui y gîtent avec lui.

Chasse du Lapin à l'Affut.

En terme de Venerie, l'*affut* est un lieu caché, où le Chasseur armé attend son gibier au passage.

Les Chasseurs qui vont à l'*affut* doivent être d'un

tempéramment robuste pour supporter impunément les intempéries de l'air & les fatigues qui sont la suite de ce violent exercice ; il doit être aussi fort patient, car le gibier vient rarement à point nommé : de-là je conclus que la chasse à l'*affut* ne sçauroit être l'amusement d'un grand.

Les personnes qui veulent se procurer ce plaisir, se munissent d'un habit de toile ; il y auroit de la folie, en s'exposant aux intempéries de l'air & à traverser les buissons, de prendre un habit de conséquence.

Un *affut* doit être bien choisi ; c'est-à-dire, qu'il faut pouvoir s'y tenir commodément, & de maniere que le gibier ne vous apperçoive pas : on monte ordinairement sur un arbre touffu, & on observe ; il faut sur-tout garder un profond silence, car le *Lapin* a l'oreille alerte, & s'épouvante au moindre bruit. Avec toutes ces précautions, la chasse à l'*affut* peut devenir très-lucrative.

Chasse du Lapin au Furet.

Le *Furet* est un petit quadrupede de la taille d'une Belette, & qui est l'ennemi né du *Lapin* : nous en avons parlé assez au long. Voyez le mot *Furet*.

Quand on va à la chasse du *Lapin*, on transporte son *Furet* dans un sac de toile, au fond duquel on met de la paille pour le coucher.

On a un Basset bien instruit qu'on met en chasse pendant une heure, pour obliger les *Lapins* à se terrer ; l'heure expirée, on attache le Chien, & on va tendre des poches sur les trous de chaque terrier, afin d'empêcher l'animal qui y est renfermé de s'échapper.

Tout étant ainsi disposé, on prend son *Furet*, on lui attache une sonnette au col afin de le veiller dans toutes ses démarches, & on lui donne à manger, afin qu'il ne s'acharne pas sur le premier *Lapin* qu'il rencontrera.

Quand on l'a fait entrer dans le terrier du *Lapin*, il faut garder le plus profond silence, afin d'engager

l'animal dont on veut s'emparer à ſortir : le *Furet* ne manque pas de pourſuivre ſon gibier ; le *Lapin* fugitif veut ſortir par l'autre ouverture, mais il eſt bientôt arrêté par la poche qu'on y a placée ; il s'enveloppe dedans, & perd ſa liberté.

Il eſt néceſſaire de retirer avec célérité ce premier *Lapin*, avant que le *Furet* s'en apperçoive ; car alors il retourne dans le terrier, & fait ſortir les autres. Il arrive quelquefois au *Furet* de s'endormir après avoir ſucé le ſang d'un *Lapin*, il faut alors tirer quelques coups de fuſil dans le trou du terrier, l'animal ſe reveille, & on le reprend avec facilité.

Cette chaſſe eſt une des plus amuſantes qu'on doive à l'induſtrie humaine. Il eſt ſingulier que la chaſſe du *Lapin*, la plus utile pour nous, ne ſoit pas celle où l'homme ſeul attaque l'animal, mais celle où l'animal lutte contre l'animal.

Chaſſe du Lapin au Panneau.

Le *panneau* eſt un filet qu'on tend dans un chemin, ou dans la paſſée d'un bois : il faut obſerver d'abord de quel côté doit venir le *Lapin*, afin de tendre le filet de maniere que l'animal n'ait pas le nez au vent, ce qui ſuffiroit pour lui faire rebrouſſer chemin.

On prend enſuite trois ou quatre bâtons, longs de quatre pieds chacun & gros comme le pouce, pointus par l'extrêmité inférieure, & un peu courbés par le bout ſupérieur ; on les pique en terre un peu en penchant en droite ligne, & éloignés également les uns des autres. Le filet doit être attaché à ces bâtons par les mailles d'en haut, mais il doit y tenir fort peu, & tomber auſſi-tôt que le *Lapin* y entrera.

Quand on a tendu ſon panneau, on s'éloigne à dix ou douze pas, & on ſe cache dans un buiſſon ; il faut ſur-tout obſerver de ne point paſſer dans la voie de l'animal, afin de ne lui laiſſer aucun ſentiment de l'homme.

Le Chasseur caché dans son buisson, doit garder un silence profond ; car le *Lapin* a l'oreille fine, il s'arrêteroit proche de l'endroit où il a entendu du bruit, & pourroit sentir les voies de l'homme quoiqu'imparfaitement : quand il vous aura passé de cinq ou six pieds, il faudra frapper des mains, alors votre gibier qui se croit poursuivi s'élancera dans le filet, & vous vous en saisirez.

On tend ce *panneau* le matin à la pointe du jour, & l'on reste à l'affut une demi-heure après que le soleil est levé, sur-tout pendant les grandes chaleurs de l'été. On peut aussi prendre ce divertissement le soir, demi-heure avant le coucher du soleil, & demeurer en embuscade jusqu'à ce que la nuit soit fermée.

On a cependant remarqué que ce filet qui se tend assez commodément dans un tems calme, ne peut rester en état dans un tems orageux ; souvent même si on n'a pas assez de promptitude pour saisir le gibier, il s'échappe. On doit alors avoir recours à un autre *panneau* qui remédie à tous ces inconvéniens, mais qui est beaucoup plus embarrassant : voici la maniere de le tendre.

On prend deux bâtons de la longueur de quatre pieds, de la grosseur de deux ou trois pouces, & unis à chaque bout. On attache ensemble au bas de quelqu'arbre à un pied & demi de terre & hors du chemin les deux bouts de ficelles qui sont du même côté du filet, & on tend ces ficelles de maniere qu'elles soient assez lâches par le milieu pour pouvoir poser entre deux les bâtons.

De ces bâtons le premier se place au bord du chemin, ayant un bout sur la ficelle d'en bas, & l'autre sous l'autre bout de cette ficelle : on marche ensuite au travers du chemin par derriere le filet, en tenant la ficelle d'en haut, afin que le bâton ne se défasse point ; & quand on est arrivé à l'autre bout du chemin, on accommode le second bâton comme le premier, en faisant ensorte que tous deux penchent un peu du côté où doit venir le gibier qu'on attend, afin que l'animal donnant dans le fi-

let, faſſe ſortir le bâton d'entre les ficelles & s'enveloppe dans le piege.

Cette chaſſe demande de la patience, du ſilence, & de l'induſtrie.

Chaſſe du Lapin au Pan contremaillé.

Le *pan contremaillé* eſt un filet double, qui eſt bien moins embarraſſant que les panneaux ſimples dont nous venons de parler, mais qui s'apperçoit auſſi de plus loin : on le tend dans les chemins, & ordinairement pluſieurs *Lapins* s'y prennent à la fois, parce que le piege ne tombe point de la maniere qu'on le tend.

On obſerve dans cette chaſſe tout ce que nous avons dit dans la précédente au ſujet du chemin, du vent ou du buiſſon : quelquefois on monte ſur un arbre, & au lieu de frapper des mains, on jette ſon chapeau pour pouſſer le gibier dans le filet.

On prend avec les *pans contremaillés* non-ſeulement les *Lapins*, mais encore les Lievres, les Renards, les Blaireaux & les Loups, pourvu qu'on porte avec ſoi quelque fourche de fer, ou d'autres inſtrumens ſemblables pour tuer ces derniers animaux avant qu'ils rompent le filet.

Chaſſe du Lapin à la Fumée.

Cette chaſſe peut ſuppléer à celle du Furet, que tout le monde n'eſt pas en état d'exécuter. On prend du ſoufre & de la poudre d'orpin qu'on brûle dans du parchemin ou du drap, que l'on met à l'entour du trou, en ſorte que le vent chaſſe la *fumée* dedans. Le *Lapin* veut ſortir de ſon terrier, & ſe rend à l'autre extrêmité ; mais comme elle doit être arrêtée par des poches, il s'y trouve enveloppé, & le Chaſſeur qui eſt auprès ſaiſit ſa proie.

Chaſſe du Lapin au Collet.

Le *collet* eſt une eſpece de lac-coulant, fait de

fil de fer ou de laiton, qu'on frotte avec du genêt ou du ſerpolet, & qu'on met dans la paſſée du *Lapin*, en l'attachant à quelque piquet, de maniere que le gibier ne puiſſe y paſſer ſans y mettre ſa tête. On y prend le *Lapin* encore plus aiſément que le Lievre, quoiqu'il ſoit beaucoup plus ruſé.

Quelquefois quand l'animal ſe ſent pris, au lieu de tirer comme fait le Lievre, il détourne la tête pour trancher le *collet* avec ſes dents. Pour éviter cet inconvénient, il faut attacher le *collet* avec du fil de fer, & le *Lapin* ne peut faire de mouvement ſans s'étrangler.

Voici une autre méthode pour empêcher que le *collet* ne ſoit coupé par le *Lapin*. Plantez au bord de la paſſée un piquet deux fois gros comme le pouce, de la longueur d'un pied, & ayant à un pouce de l'extrêmité ſupérieure une ouverture où puiſſe paſſer le petit doigt : prenez un *collet* de fil de laiton, avec une ficelle un peu forte que vous attacherez dans le trou du piquet, & que vous lierez au bout d'une branche d'arbre que vous tiendrez pliée ; faites entrer enſuite dans le trou, dont nous avons déja parlé, un petit bâton long d'un pouce, & un peu moins gros que le petit doigt, de maniere que la branche rendue à elle-même ne puiſſe attirer le *collet* après elle, & que le *collet* ſoit retenu par le petit bâton, à cauſe du nœud que font la ficelle & le *collet* attachés enſemble. Après tous ces préparatifs, on ouvre le *collet* de la grandeur de la paſſée : le premier *Lapin* qui donnera dans le piege, voudra le couper ; mais au moindre mouvement il fera tomber le petit bâton qui retient la baguette élaſtique, & l'animal s'étranglera.

C'eſt ordinairement autour des haies des jardins & des clos qu'on tend ces *collets* : les *Lapins* s'y rendent pendant la nuit pour tout dévaſter, & leur avidité leur coûte toujours la liberté, & quelquefois la vie.

Chasse du Lapin à l'Ecrevisse.

CETTE chasse convient aux personnes qui ne veulent employer ni Furets ni armes à feu : on tend des poches à une extrêmité d'un terrier, & à l'autre on glisse une *Ecrevisse ;* cet animal arrive peu-à-peu au fond de la retraite du *Lapin*, le pique, & s'y attache avec tant de force, que le quadrupede est obligé de fuir ; emportant avec lui son ennemi, & vient se faire prendre dans le filet qu'on lui a tendu à l'ouverture du terrier. Cette chasse demande beaucoup de patience ; les opérations de l'*Ecrevisse* sont lentes, mais aussi elles sont quelquefois plus sûres que celles du Furet.

Si la chasse est un amusement innocent, il y en a peu qui le soit plus que celle du *Lapin*.

LARDERE. Petit oiseau qu'on dit être une espece de *Mésange*. Voyez ce dernier mot.

LARGE. En Fauconnerie on dit l'oiseau fait *large*, c'est-à-dire qu'il écarte les ailes ; ce qui est une preuve de santé & de vigueur.

LARME DE PLOMB. Terme de Venerie ; c'est le petit plomb qui sert à tirer aux oiseaux.

LARMIERS. Fentes qui sont au-dessous des yeux du Cerf. On prétend que cet animal aux abois répand des larmes, & qu'on les voit couler par les *larmiers*.

LAVANDIERE. Petit oiseau qui agite souvent sa queue. Voyez *Hoche-queue*.

LAVARET. Poisson de riviere, long d'un pied, de la grosseur du poing, couvert d'écailles argentines, & qui tient en partie de l'Alose & en partie du Saumon ; il fraie en automne, sa chair est blanche, un peu visqueuse, mais d'un goût fort agréable. C'est en Savoie qu'on le pêche particuliérement ; une partie du peuple regarde le *Lavaret* comme une Truite, & l'autre comme un Saumon : mais le peuple n'étudie pas l'Histoire Naturelle.

LAVIGNON. Coquillage de mer de la famille

des Cames qu'on trouve sur les côtes du Poitou & du pays d'Aunis : le poisson qui y est renfermé vit enfoncé dans la boue jusqu'à six pouces de profondeur, & il tire sa nourriture de l'eau, à l'aide de ses tuyaux qu'il peut allonger ou raccourcir à son gré : on tire ce coquillage du sable avec un instrument pointu fait pour cet usage ; mais c'est un manger assez insipide, du moins pour ce qu'on appelle les honnêtes gens.

LAYE. C'est la femelle du Sanglier, elle a les pinces moins grosses que celles du mâle, mais les allures plus longues, & plus assurées : dans le tems du rut on a remarqué que les allures de ces deux animaux étoient les mêmes pour la longueur, mais que celles du Sanglier avoient la face plus ronde.

On distingue la *Laye* par les âges différens ; elle est *jeune*, ou *grande*, ou *vieille* : elle met bas au commencement du printems, & ses petits s'appellent *Marcassins*. Voyez ce qui regarde sa chasse au mot *Sanglier*. Il est rare que des chasseurs prudens poursuivent une *Laye* : on la ménage à cause de ses petits, on ne veut pas sacrifier l'intérêt de plusieurs années au plaisir du moment.

LAYLA, LAYLA, CHIENS : Terme dont se sert le piqueur pour tenir les Chiens en haleine, & les obliger à garder le change, quand la bête courue s'est fait accompagner.

LÉGER : En Fauconnerie, un oiseau *léger* est un oiseau qui se tient long-tems sur ses ailes.

LÉGUANA. Amphybie des Indes dont on mange la chair & les œufs. Voyez *Iguana*.

LEMING. Petit quadrupede de Laponie qui ressemble à la Souris & qu'on a appellé mal-à-propos *Lapin de Norwege*. Son corps est long d'environ cinq pouces ; quoique sa taille soit épaisse & que ses jambes soient assez courtes, il ne laisse pas de courir assez vîte : le *Leming* habite ordinairement les montagnes de Laponie & de Norwege ; mais il en descend quelquefois en si grand nombre, qu'on regarde l'arrivée de ces quadrupedes comme un fléau terrible ; ils font un dégât affreux dans les

campagnes, dévaſtent les jardins & ruinent les moiſſons : ils ſe creuſent des trous ſous terre comme les Taupes, le mâle eſt d'ordinaire plus grand que la femelle : dans le beau tems ils s'approchent en grandes troupes de l'eau, mais s'il vient un coup de vent, ils ſont tous ſubmergés : le nombre de ces animaux eſt ſi prodigieux, que quand ils meurent, l'air eſt infecté, leur morſure empoiſonne les plantes, & le pâturage fait enſuite mourir le bétail : cet animal deſtructeur n'eſt bon à rien ; ſa chair n'a point de goût & ſa peau a trop peu de conſiſtance pour qu'on en faſſe des fourrures : ainſi on ne doit chercher à le détruire, que comme un animal nuiſible, ce qui le met dans la claſſe du Loup & des Serpens.

Le *Leming* eſt d'une hardieſſe & d'un courage qui étonne, il ne s'effraie point à l'aſpect des paſſans ; au contraire, il va lui-même les attaquer, jappe contre eux, & ſi on le frappe avec un bâton, il mord avec fureur cette arme & s'y tient avec tant d'opiniâtreté, qu'on peut le tranſporter à une certaine diſtance ſans le lui faire quitter.

Les Hermines & les Renards font périr une grande quantité de *Lemings* ; ils ſe détruiſent auſſi eux-mêmes, on en a trouvé qui s'étoient pendus à des branches d'arbre : ce qu'il y a de certain, c'eſt que leur deſtruction eſt auſſi prompte que leur pullulation.

Il n'y a rien de plus plaiſant que ce que les hiſtoriens rapportent des pronoſtics que le peuple de Norwege tire de l'arrivée des *Lemings* ; il ſuppoſe d'abord que ces animaux tombent des nues, idée que nous ne devons pas lui reprocher, puiſque les Romains ont cru qu'il pleuvoit du ſang, & que nos payſans s'imaginent encore qu'il pleut des Crapauds.

Quand les *Lemings* arrivent, on les exorciſe & on les conjure, comme ſi c'étoit des diables, & Wormius nous a conſervé la formule de ces conjurations.

Il arrive quelquefois que ces animaux ſe font la

guerre entre eux, & se partagent en deux armées: les Lapons ne manquent pas alors d'en conclure, que la Suede est menacée d'une guerre cruelle; si les *Lemings* viennent de l'Orient, c'est une preuve manifeste, que la cour de Stockolm combattra avec les Russes: s'ils viennent de l'Occident, c'est un présage infaillible de l'invasion des Danois.

Il n'y a peut-être rien de plus singulier dans l'histoire Naturelle, que l'émigration de ces *Lemings*; quand ils marchent, c'est par bande de plusieurs milliers; ils creusent des sentiers de la profondeur de deux doigts sur environ un quart d'aune de largeur: chemin faisant, ils mangent les herbes & les racines qu'ils rencontrent, font des petits en route, en portent un dans leur gueule, un autre sur leur dos, & abandonnent les autres, s'il y en a davantage.

On a fait une observation frappante sur ces voyages, c'est que ces quadrupedes marchent toujours en ligne droite, sans que rien puisse les obliger à se détourner de leur route; s'ils rencontrent un homme, ils tâchent de lui passer entre les jambes: s'ils sont arrêtés par une meule de foin, ils se font un chemin au travers, à force de manger & de creuser: lorsqu'ils trouvent un rocher, ils font un demi-cercle, mais si exactement, qu'ils prennent toujours la droite ligne. Les rivieres, les torrens, rien ne les arrête: ils tâchent toujours de les traverser suivant leur direction, dussent-ils s'y noyer mille fois: ces animaux semblent toujours avoir pour but de leur marche le Golphe de Bothnie: mais ils périssent ordinairement avant d'y pouvoir arriver.

Les Lapons & les Norwegiens prennent les mesures les plus efficaces pour détruire ces légions de quadrupedes nuisibles: mais il n'y a point d'historiens qui détaillent la maniere dont ils font cette chasse: on sçait seulement qu'en les faisant tomber dans leurs pieges, ils font aussi une ample capture d'Ours, de Renards, de Martres & d'Hermines,

tous

tous animaux qui suivent les *Lemings* pour en faire leur proie & qui s'exposent par-là à devenir celle des hommes.

Après cet exposé sur les *Lemings*, on tentera peut-être d'expliquer l'histoire de ce roi de Pologne, qui fut assiégé dans son palais, & mangé par une légion de Rats ; juste vengeance du ciel, disent les Historiens, pour le punir de sa tyrannie & de ses sacrileges ! Il y a des fables, qui malgré leur absurdité, sont utiles à l'humanité.

LENTILLAC. Nom que les Languedociens donnent à une espece de Chien de mer ou de *Veau marin*. Voyez ce dernier mot.

LÉOCROCOTTE. Quadrupede singulier d'Ethyopie ; il a la taille du Zebre, la croupe du Cerf, le poitrail & la queue du Lion, & la tête du Taisson : il naît, dit-on, de l'accouplement d'une Lionne & du mâle de l'Hyene ; comme M. de Buffon n'en parle pas, je conclus que cet animal n'existe pas, ou qu'il n'est qu'un monstre.

LÉOPARD. Les Anciens & les Modernes se sont également trompés sur ce fameux quadrupede ; ils l'ont confondu avec l'Ours & la Panthere, ils lui ont donné des qualités incompatibles, & ont rendu l'ouvrage de la Nature méconnoissable en voulant l'expliquer.

Buffon est venu : il a étudié le *Léopard*, & non les livres qu'on a fait sur le *Léopard* ; & graces à ses travaux, nous avons l'histoire de ce quadrupede & non son roman.

Le *Léopard* est un animal du Sénégal, de la Guinée & d'autres pays méridionaux ; il a quatre pieds de long : ainsi sa taille est supérieure à celle de l'Ours & inférieure à celle de la Panthere : on appelle fort improprement la fourrure de cet animal *peau de Tigre*.

Le *Léopard* a une antiphatie extraordinaire pour les Chiens, & il dévore tous ceux qu'il peut rencontrer. En Europe, nos Chiens de chasse n'ont pas d'autre ennemi que le Loup ; mais en Afrique ils sont la proie du Tigre, du Lion, de la Panthe-

re, de l'Ours & du *Léopard*; auſſi il eſt preſqu'impoſſible d'en conſerver.

La maniere de chaſſer du *Léopard* eſt fort différente de celle du Chien, il n'a pas, comme lui, de la fineſſe dans l'odorat : il ne ſuit pas les bêtes à la piſte : il ne chaſſe, pour ainſi dire, qu'à vue ; il ne ſçait que voir le gibier, & s'élancer ſur lui : quelquefois pour l'atteindre, il ſaute avec légéreté, & franchit un large foſſé ou un mur élevé de plusieurs pieds : d'autres fois il grimpe ſur les arbres, attend les animaux au paſſage, ſe laiſſe tomber ſur eux de tout le poids de ſon corps & les écraſe.

Le *Léopard* eſt un animal féroce, qu'il eſt impoſſible d'apprivoiſer : il ſe jette quelquefois avec furie ſur les hommes quand il les voit armés ; ſes yeux ſont toujours étincellans, & il ſemble ne reſpirer que le carnage. Quoiqu'il mange beaucoup, il eſt toujours maigre, phénomene qu'on apperçoit dans tous les animaux qui ſe nourriſſent de ſang.

L'eſpece du *Léopard* varie beaucoup : on en juge par les différens coloris de leurs fourrures, qui ont fait ſuppoſer à quelques Naturaliſtes qu'elles marquoient des eſpeces différentes.

Ce quadrupede n'habite que les pays les plus chauds de l'Aſie ; il ne s'eſt jamais répandu dans les pays du Nord, ni même dans les régions tempérées ; il ſe plaît dans les forêts touffues & ſur le bord des fleuves : on prétend que ſa chair eſt bonne à manger, du moins les Negres le diſent ; mais ces mêmes Negres trouvent admirable la chair du Chien : ainſi leur goût eſt du moins fort ſuſpect.

Chaſſe du Léopard.

Les Negres font des foſſés profonds ; ils les couvrent de terre, de feuillages & de roſeaux : ils placent enſuite quelques cadavres ſanglants au-deſſus pour attirer le *Léopard* dans le piege, & ils en prennent ainſi un grand nombre : quelquefois ils ſont obligés de combattre eux-mêmes contre lui ; ils lui lancent alors leurs fleches & leurs zagaies :

& quand tout est épuisé ils luttent contre ce redoutable adversaire : le quadrupede, quoique percé de coups, ne prend point la fuite, il se défend tant qu'il lui reste un souffle de vie, & sa mort est presque toujours fatale à quelques-uns de ses vainqueurs.

Il y a des cantons en Afrique où les Rois font faire des chasses considérables de Tigres & de *Léopards* ; car ils sont humains quoique Negres ; & on est obligé de porter ceux qu'on prend aux lieux où ces petits Monarques font leur résidence.

L'idée où l'on est en Afrique que le *Léopard* est le roi des forêts, a fait naître une plaisante coutume ; les Habitans de la Capitale du Royaume où on en a tué vont au devant des porteurs de cet animal, & se battent avec eux, parce qu'ils supposent qu'il seroit honteux qu'un autre Roi que le leur entrât dans la Place sans résistance : après le combat on écorche le *Léopard*, on donne au Roi sa peau & ses dents, & on distribue sa chair au Peuple, qui passe ce jour comme une fête solemnelle ; pour le Prince il n'en mange point, parce que, dit-il, il ne convient pas à un animal Roi de manger son semblable.

LEPAS. Coquillage univalve, connu sous les noms de *Berlin*, d'*Arapede*, d'*Œil-de-bouc*, & de *Jambe*. Le *Lepas* rampe sur les rochers ; on a calculé sa marche, & on a trouvé que si l'animal ne se reposoit pas de tems en tems, il pourroit avancer d'un pied en une minute. Les Pêcheurs ont beaucoup de peine à détacher ce poisson de la pierre où il est arrêté, même en insinuant une lame de couteau entre la pierre & la coquille. L'animal s'en détache sans peine quand il cherche sa nourriture, mais il meurt dès qu'il cesse d'être entouré d'eau.

LERE. Espece de Chauve-Souris du Brésil, qui est la même que celle de Cayenne.

LEROT. Quadrupede encore plus petit que le *Loir*, & de couleur différente : on a eu tort de confondre ensemble ces deux animaux. M. de Buffon a très-bien prouvé qu'ils formoient deux especes différentes. Le *Loir* demeure dans les forêts ;

mais le *Lerot* habite dans les jardins & pénetre quelquefois dans les maisons : l'espece de ces derniers est encore beaucoup plus nombreuse & bien plus nuisible aux Cultivateurs. Le *Lerot* court d'arbre en arbre, entame les meilleurs fruits avant leur maturité, grimpe sur les pruniers, les abricotiers & les pêchers, & dévaste tout avec plus de lenteur, il est vrai, que la grêle ; mais aussi avec plus de profondeur. Voyez au mot *Loir* le moyen de détruire ce fléau.

Le froid engourdit le *Lerot*, & la chaleur le ranime : on en trouve quelquefois huit ou dix dans le même endroit, tous sans mouvement & resserrés en boule au milieu de leurs provisions de fruits & de noisettes.

Cet animal s'accouple au printems comme le *Loir*, produit en été, & fait cinq ou six petits qui croissent promptement, mais qui ne produisent eux-mêmes que l'année suivante. Sa chair ne se mange pas comme celle du *Loir*. Il se trouve communément dans tous les climats tempérés ; mais le froid vigoureux du Nord & le soleil brûlant de l'Afrique le feroient périr.

LESSE. Corde de crin, longue d'environ trois brasses, qui sert aux Chasseurs à accoupler les Levriers & autres Chiens. On tient les Chiens en *lesse* jusqu'à ce qu'on ait découvert le gibier sur lequel on les lâche.

On appelle aussi *lesse* les endroits où les Loups aiguisent leurs ongles.

LEVE-CUL. Terme de Fauconnerie ; c'est lorsque la Perdrix part, ou qu'on fait partir le Héron : le vol à *leve-cul* s'appelle aussi *vol à la source*.

LEVER, terme de Venerie. *Lever* le pied du Cerf, c'est le couper pour en faire honneur au Seigneur, au Maître de la Chasse, ou à quelque personne de distinction.

On dit aussi faire *lever* le gibier ; c'est-à-dire, le découvrir, le faire partir, & le donner à courir.

LÉVIATHAN. Les Anciens Hébreux ne sçavoient ce que c'étoit que cet animal dont il est

parlé dans le livre de Job, mais ils en avoient peur: les Critiques croient que c'est un Crocodile, & la Synagogue moderne pense que c'est une Baleine.

LEVRAUT. Jeune Lievre; la chair en est assez saine, on devroit les épargner à la chasse dans certaines Provinces, où le gibier est déja peu considérable.

LEVRETEAUX. Petits Levrauts qui sont encore nourris par le pere & la mere.

LEVRETTE. Femelle du Lévrier; on donne à ses petits le nom de *Levrons*.

LEVRETTER. Chasser au Lievre, le courre avec des Lévriers.

LEVRETTERIE. Maniere d'élever les Lévriers: la *levretterie* exige plus d'industrie qu'on ne pense.

LÉVRIER. Espece particuliere de Chiens, dont on se sert pour courir le Lievre. Voyez sa génération & une partie de son histoire à l'article *Chien*.

On distingue quatre especes de *Lévriers*, qui tous ont leurs qualités particulieres, outre l'instinct de la chasse qui est commun à tous.

1°. Le *Lévrier d'attache*, c'est le plus robuste & le plus courageux des *Lévriers*; en Scythie on l'emploie à garder le bétail, qui n'est jamais enfermé. On en trouve en Ecosse, en Irlande, en Tartarie, & chez presque tous les Peuples du Nord: il poursuit le Loup, le Sanglier, quelquefois même le Buffle & le Taureau Sauvage. Un *Lévrier d'attache* vaut quelquefois par le courage dix de nos chasseurs.

2°. Le *Lévrier de plaine*; il n'a ni la taille ni le courage du *Lévrier d'attache*, mais il est plus agile que lui; on s'en sert en Thrace & dans une partie de la France pour courir le Lievre dans les plaines, & en Portugal pour le suivre sur les côteaux & dans les montagnes.

3°. Le *Charnaigre*: on comprend sous ce nom un *Lévrier franc* & un *Lévrier métis* qu'on trouve en Espagne & en Portugal; ces Chiens ne deviennent

jamais ni gros ni gras, ils bondissent en courant après le gibier, & le prennent assez sûrement.

4°. Le *petit Lévrier d'Angleterre* : on choisit les plus hauts pour courir le Lapin dans une garenne ou dans quelque lieu clos ; on les y tient en lesse proche des épinieres faites exprès, & qui sont éloignées des trous où les Lapins se retirent, étant hors de terre. Si on veut faire courir le *petit Lévrier*, on bat les épinieres ; le Lapin sort, il veut regagner son trou, mais il se trouve barré, & souvent pris par le *Lévrier*.

LEURRE. Terme de Fauconnerie : c'est un morceau de cuir rouge, travaillé en forme d'oiseau, garni de bec, d'ongles & d'ailes, qu'on pend à une lesse à crochet de cornes, & que le Fauconnier fait servir pour réclamer les oiseaux de proie : on attache au *leurre* de quoi les paître. Le *Leurre* se nomme aussi *rappel*.

On doit *acharner le leurre*, c'est-à-dire, mettre dessus un morceau de chair.

Duire un oiseau au leurre, c'est rappeller l'oiseau qui ne revient point, s'il n'y est convié par le *leurre* : il faut quelquefois *leurrer* l'oiseau pour le faire revenir sur le poing ; & *donner sans le leurrer*, signifie *duire au leurre*.

On dit enfin *leurrer bec au vent* ou *contre vent*, par rapport à l'Autour & à l'Epervier.

LÉZARD. On a compris sous ce nom générique une multitude d'animaux amphybies, tel que le Crocodile, le Caméléon, le Dragon volant, &c. cependant tous ne vivent pas indifféremment sur la terre ou dans l'eau ; il y en a de terrestres, & il y en a d'aquatiques. On ne parlera pas ici de ceux de l'Amérique, qui sont presque tous inconnus, ou qui méritent de l'être à cause des noms barbares que le Peuple leur a donnés ; il faut en excepter l'*Iguana* (voyez ce mot), & le *Caudiverbera*, espece de *Lézard fouetteur* qui agite sans cesse sa queue, & qui l'emporte par sa taille sur tous ceux de notre continent.

Le *Lézard gris*, reptile de cinq ou six pouces de

long, & d'un demi-pouce de large, & le *Lézard verd* qui lui ressemble tout-à-fait, mais qui est deux ou trois fois plus grand, sont ceux qu'on trouve le plus communément dans ces climats; l'histoire de leurs propriétés appartient à l'Histoire Naturelle plutôt qu'à un Dictionnaire de Venerie, car l'animal que nous appellons *Lézard* est ami de l'homme; il lui est utile en détruisant une multitude d'insectes qui lui portent dommage, & sa chair n'est pas bonne à manger; il ne nous appartient donc sous aucun titre.

LÉZARD D'EAU. Poisson de la mer des Indes, qui ressemble aux Harengs & aux Merlans; sa tête a quelques rapports avec celle de la Sauterelle; il a aussi sur le dos une espece de nageoire garnie d'épines, qu'il plie ou redresse à volonté, & qui lui sert de défense.

Le nom de *Lézard d'eau* a été donné à ce poisson, parce qu'il a au-dessous des ouies une partie charnue qu'il pose sur le sable, & sur laquelle il se balance & se tourne comme sur un pivot, prenant toute l'attitude d'un *Lézard* qui quitte sa peau. Le Peuple & les Auteurs même ne distinguent les animaux inconnus que par l'analogie imparfaite qu'ils ont avec les animaux connus.

Le *Lézard d'eau* se nourrit de *Crabbes*; ce dernier poisson est armé d'une pince presqu'aussi grosse que son corps, qu'il présente à son ennemi quand il veut s'élancer sur lui, & cette vue le tient en respect; mais comme il faut pour rentrer dans son trou qu'il replie cette pince le long de son corps, le *Lézard d'eau* saisit ce moment pour l'enlever.

Il ne paroît pas que le *Lézard d'eau* fournisse un mets fort exquis aux Indiens; ils s'en nourrissent cependant, & dans les meilleures tables, car il n'y a pas chez eux de peuple comme dans l'Europe.

LÉZARD ÉCAILLEUX. Voyez *Manis*.

LICE. Femelle de Chien de chasse, propre à faire race. Voyez l'article *Chien*.

LICHE. Poisson de haute mer, à nageoires épi-

eufes, qui a fept aiguillons fur le dos, & dont la
hair eft graffe & de bon goût, c'eft une efpece de
laucus. Voyez ce dernier mot.

LICORNE DE MER. Efpece de Baleine du
roënland, connue fous le nom de Narwal, &
ont nous avons parlé à l'article *Baleine* : on peut
consulter.

LIDMÉE. Efpece d'Antilope d'Afrique : on la
rouve communément aux Royaumes de Tunis &
'Alger ; elle reffemble à la Gazelle ordinaire,
vec cette différence pourtant qu'elle eft de la taille
e notre Chevreuil, & que fes cornes ont quelque-
ois jufqu'à deux pieds de long. On croit que le
idmée eft le *Strepficeros* des Anciens. Voyez le mot
azelle.

LIÉGER : Terme de Pêcheur ; c'eft mettre du
iege à un filet.

LIER : Se dit en Fauconnerie, lorfque le Fau-
on enleve en l'air fa proie dans fes ferres, ou
orfque l'ayant affommée, il l'environne de fes ferres
 la tient à terre. A l'égard de l'Autour, on fe fert
u mot *empiéter*.

Quand deux oifeaux de proie pourfuivent de
ompagnie le Héron ou d'autre gibier, & qu'ils le
errent de près, on dit auffi qu'ils le *lient* comme
'ils le tenoient déja dans leurs ferres entrelacé.

LIEVRE. Il n'eft pas donné à tout le monde
'aller à la chaffe du Cerf, ou de faire voler les
aucons ; ces exercices entraînent un appareil trop
ifpendieux, le Philofophe doit laiffer ce plaifir
ux Rois, ou aux grands qui fe ruinent en les co-
iant.

Il n'en eft pas de même de la chaffe du Lievre,
lle exige peu de frais & procure beaucoup d'uti-
té. La facilité avec laquelle ce quadrupede mul-
plie, affure des plaifirs conftans à la poftérité des
haffeurs les plus déterminés, & cette finguliere
ultiplication ne nuit pas aux cultivateurs comme
elle de ces infectes qui viennent par milliers dé-
oler les campagnes ; qui fuivant la remarque d'un
hilofophe célebre, font fur le point d'envahir la

nature, & qui font craindre qu'après avoir dévoré sa substance, ils ne périssent eux-mêmes avec elle.

On s'étendra ici avec plaisir sur le *Lievre* & sur sa chasse; mais on n'analysera que les meilleures observations, & on ne puisera qu'aux sources les plus pures. Combien d'articles inutiles de l'Auteur des *Amusemens de la Chasse*, de *du Fouilloux* & du *Solitaire inventif* remplissent plusieurs chapitres, & qu'on peut approfondir en deux pages! Combien de traits intéressans qu'ils effleurent en quelques lignes, & qui demanderoient d'être approfondis en plusieurs chapitres!

Le *Lievre* est un quadrupede dont la taille est plus grosse que celle du Lapin, & qui est en même-tems le plus timide & le plus fécond des animaux. Il a la tête longue & étroite, le corps allongé, & à-peu-près de la même grosseur sur toute la longueur; sa queue, quoique fort courte, se replie en haut: le mâle s'appelle *Bouquet*, la femelle *Hase*, & le petit *Levraut*.

Ces animaux engendrent en tout tems, & même dès la premiere année de leur vie: les femelles portent environ trente jours, produisent trois ou quatre petits, & dès qu'elles ont mis bas reçoivent le mâle pour produire de nouveau.

Il est d'abord assez difficile de distinguer le Bouquet de la Hase, ce qui a fait croire à quelques Naturalistes que le *Lievre* étoit hermaphrodite, ou qu'il changeoit de sexe en vieillissant; mais tous ceux que des observateurs intelligens ont disséqués, avoient les parties de la génération bien conformées, & les organes du sexe très-distincts; en général la physique moderne n'a guere de foi aux hermaphrodites.

Histoire du Lievre.

Les *Levrauts* ont les yeux ouverts en naissant. La mere les allaite pendant vingt jours; & ensuite chacun va chercher sa nourriture: cependant ils ne s'écartent guere du lieu où ils sont nés de la dis-

tance de plus de quatre-vingt pas ; ils prennent leur repas pendant la nuit, car pendant le jour ils occupent toutes les facultés de leur instinct à se préserver des embûches des oiseaux de proie & des Chasseurs : ils se nourrissent d'herbes, de racines, de fruits, & ordinairement de plantes dont la seve est laiteuse. On éleve quelquefois des *Levrauts*, & alors on les nourrit de laitues & de légumes ; mais la chair de ces animaux domestiques est toujours de mauvais goût. L'esclavage semble dénaturer tous les Quadrupedes.

C'est donc pendant la nuit qu'on peut dire proprement que les *Lievres* vivent ; c'est alors qu'ils se promenent, qu'ils mangent, qu'ils s'accouplent : on les voit quelquefois au clair de la lune jouer ensemble, & veiller pour leurs plaisirs, tandis que leurs ennemis dorment ; mais l'inquiétude empoisonne toujours ces momens délicieux, le pas d'un homme, le mouvement d'un insecte, la chûte d'une feuille suffisent pour les troubler ; il n'y a point d'animaux qui aiment plus la liberté, & il n'y en a point aussi qui partagent davantage tous les maux des esclaves.

Le *Lievre* dort les yeux ouverts ; sa vue même ne paroît pas bien perçante, mais la nature semble l'avoir dédommagé de ce vice de conformation par une ouïe d'une finesse extrême. Puisqu'il y a tant d'êtres dans le monde qui conspirent sa ruine, il convenoit qu'il pût être averti à tems du moindre danger, afin de le prévenir.

Ce quadrupede ne vit guere que sept à huit ans : on prétend cependant que le mâle vit plus longtems que la femelle ; il passe dans la solitude & dans le silence le peu de jours que la Nature lui a comptés. On n'entend sa voix que quand on le saisit avec force, ou qu'on le blesse ; ce n'est point un cri aigu, mais une voix dont le son est presque semblable à celui de la voix humaine. Cet animal est doux, quoique son caractere paroisse sauvage ; on l'apprivoise assez aisément, il devient caressant ; on en a même vu qu'on avoit dressés à battre du

tambour, à gesticuler en cadence, & à danser des menuets.

On remarque que les *Lievres* de plaines & de vallées ont la chair insipide; il n'en est pas de même de ceux qui habitent les collines élevées, & qui se nourrissent d'herbes fines & de plantes odoriférantes : les femelles en général ont aussi la chair plus délicate que les mâles.

Cet animal, si recherché pour la table en Europe, n'est pas du goût des Orientaux, & on doit attribuer cette opinion à la défense d'en manger qui se trouve dans les loix de Moïse & de Mahomet. Peut-être y a-t-il dans l'Asie quelque goût de terroir qui le dénature; pour nous, nous trouvons sa chair excellente, & les Romains sur ce sujet pensoient comme les Grecs & comme nous.

Il est rapporté dans les Ephémérides des Curieux de la Nature, qu'on a pris à la chasse des *Lievres* qui avoient des cornes, & on prétend que cette excroissance vient aussi quelquefois à la tête des Biches & des Chevrettes. Il y a peu de faits plus singuliers dans l'Histoire Naturelle, que l'histoire de ce *Lievre* qui avoit deux corps, huit pattes & quatre oreilles : on assure que quand ce quadrupede, poursuivi par les Chiens, étoit fatigué d'un côté, il se retournoit habilement de l'autre, & recommençoit une nouvelle carriere. Si ce fait est vrai, c'étoit un *Lievre* qu'il étoit impossible de forcer.

Les *Lievres* des montagnes sont plus grands que ceux des plaines; la nature du terroir influe aussi sur la couleur de leurs poils, car dans les montagnes du Nord ils deviennent presque tout blancs, & ce changement de couleur procure à ces animaux une espece de sûreté contre les oiseaux de proie, parce qu'alors ils n'en sont pas apperçus sur la neige & sur les glaçons.

On trouve les *Lievres* dans presque tous les climats des deux mondes : ils sont répandus en Espagne, en Italie & en Barbarie, mais ils sont plus petits que ceux des pays septentrionaux; on en voit

beaucoup dans les pays tempérés, comme la France, l'Angleterre & l'Allemagne; on en rencontre jusques dans la Lapponie; ceux-là sont blancs pendant dix mois de l'année, & reprennent ensuite leur couleur fauve pendant les deux mois qui servent d'été dans ces climats rigoureux. On chasse au *Lievre* en Suede, en Dannemarck, en Pologne, & en Moscovie; ceux de la Zone-Torride ne sont peut-être que des especes de Lapins: on estime beaucoup ceux qui sont au nord de l'Amérique; mais on en connoît fort peu au midi, & la raison en est inconnue même aux Philosophes de l'Europe.

Des ruses des Lievres.

Le *Lievre* ne manque pas d'instinct pour sa propre conservation, ni de sagacité pour échapper à ses ennemis; c'est sur-tout quand il est vieil, & qu'il a été plusieurs fois poursuivi par les Chiens courans, qu'on peut admirer son industrie.

Rarement il sort de son gîte, à moins qu'on ne le fasse relancer: quand il est en plaine, à l'endroit le plus élevé il se raccourcit, comme s'il appréhendoit d'être trop vu.

S'il entend la voix des Chiens, il se jette dans les guerets, & cherche les endroits sablonneux, afin d'en faire voler la poussiere, & d'ôter le sentiment à ses ennemis en recouvrant ses voies.

Lorsqu'il a plu, il allonge les voies d'eau, afin d'emporter de la terre à ses pieds, & de ne laisser ainsi aucune impression de matiere qui puisse frapper le nez des Chiens qui le poursuivent.

Quand il se trouve éloigné des Chiens, il cherche le change, fait partir un jeune *Lievre* de son gîte en le battant, & se met à sa place. Si cette ruse ne lui réussit pas, & qu'il soit de nouveau relancé, on le voit faire les plus grandes diligences pour regagner son avantage & s'éloigner des Chiens, afin de ruser une seconde fois.

Il arrive quelquefois à un *Lievre* de se jetter parmi le bétail, les Chiens qui le poursuivent mettent

alors en fuite les beſtiaux, & cela ſuffit pour effacer les voies de la bête, & en ôter le ſentiment à la meute.

D'autres fois le *Lievre* pourſuivi gagne un hameau, fait le tour des maiſons, monte ſur des maſures de huit ou dix pieds de haut, feint de traverſer un bois, revient ſur ſes pas, paſſe enſuite dans une plaine, ſe met dans quelque foſſé, & en ſort en faiſant un ſaut extraordinaire, afin de faire perdre ſes voies.

Du Fouilloux rapporte dans ſa Venerie Royale qu'il a vu des *Lievres* malicieux, qui au premier ſon de la trompe ſortoient de leur gîte & traverſoient des étangs dont le moindre avoit quatre-vingt pas de large, & d'autres qui ſe mettoient à la nage dans de petites rivieres & les paſſoient plus de vingt fois de ſuite dans la longueur de deux cens pas. Les ruſes des *Lievres* ne ſont pas cependant innombrables, & l'expérience de deux ou trois ans ſuffit à un Chaſſeur de bonne volonté pour les rendre inutiles. L'inſtinct de l'animal eſt borné, l'eſprit de l'homme ne l'eſt pas.

Remarque des Veneries.

Le *Levraut* ne s'écarte pas beaucoup du lieu où il eſt né, & lorſqu'on en trouve un dans un gîte, on eſt sûr qu'il y en a pluſieurs autres aux environs.

Comme le *Lievre* a les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derriere, il lui eſt bien plus commode de courir en montant qu'en deſcendant; auſſi quand on le chaſſe, il commence par gagner la montagne: ſon mouvement dans ſa courſe eſt une eſpece de galop, il marche ſans faire de bruit.

Le *Lievre* ſe laiſſe ordinairement approcher de fort près, ſur-tout ſi on ne fait pas ſemblant de le regarder, & qu'au lieu d'aller directement à lui on tourne obliquement pour l'approcher.

Cet animal ſe tient en été dans les champs, en

automne dans les vignes, & en hiver dans les buissons, & l'on peut en tout tems, sans le tirer, le forcer à la course avec des Chiens courans.

Quand il doit pleuvoir, ne cherchez point le *Lievre* dans le fort, la crainte d'être mouillé par les gouttes d'eau qui tombent des branches lui fait éviter ce gîte : on le trouve alors beaucoup plus sûrement sur le penchant d'un fossé, ou bien au milieu d'un monceau de pierres.

Au mois de Décembre & de Janvier les *Lievres* n'ont point de gîte assuré ; c'est principalement dans ce tems-là qu'ils sont en chaleur, & on peut les chasser par-tout.

Le tems le plus favorable pour chasser aux *Lievres* avec les Chiens est le printems, jusqu'à ce que les grains soient élevés de terre, on trouve alors les *Levrauts* avec leurs meres ; mais si l'on veut dresser de jeunes Chiens, il faut attendre au mois de Septembre ; dans cette saison la fraîcheur de la terre, & les portées fréquentes que font les *Lievres* dans les chaumes & dans les regains, contribuent beaucoup à donner du sentiment aux Chiens.

Dans l'hiver on choisit pour la chasse du *Lievre* des plaines sablonneuses, & que le soleil aura un peu échauffé ; car les Chiens se blessent quand le terrein où ils courent est glacé : il seroit aussi fort inutile de les faire chasser dans le dégel ou après des pluies abondantes, parce qu'ils se fatiguent alors en pure perte.

Il est bon de faire partir le *Lievre* de son gîte, non pas à la vue des Chiens, mais un peu auparavant qu'ils l'aient vu, & ensuite de les mener sur les voies ; ce manege augmente la finesse de leur odorat.

On assure que dans les beaux jours d'hiver on reconnoît dans un bled verd la présence d'un *Lievre* par une vapeur qui s'éleve, & qui est l'effet de leur haleine.

On pourroit augmenter à l'infini les observations qu'on peut faire sur la chasse du *Lievre* ; mais pour

instruire un Chasseur, il faut le mettre simplement sur la voie, les découvertes qu'il fait sont bien plus utiles que celles qu'il apprend.

De la Chasse du Lievre aux Chiens courans.

Les *Chiens courans* sont les plus utiles pour la chasse du *Lievre*. Voyez le mot *Chien*. On dit que Saint Hubert est le premier qui les ait connu, & Saint Louis le premier qui les ait employé; je cite là-dessus l'autorité de l'Auteur *des Amusemens de la Chasse*, parce que ce n'est pas une autorité.

Ces Chiens ont le nez bon, & battent fort bien les eaux : ceux qui sont blancs sont plus dociles, moins paillards, & d'un tempérament plus robuste que ceux d'un autre poil. Les noirs sont trop impatiens, & on ne les emploie qu'à la chasse du Cerf. Les gris sont trop impétueux, & outre cela sont sujets à couper & à ne point vouloir requêter. Les fauves qui ont trop de feu & de vivacité, ne vont guere qu'à la chasse du Loup & des bêtes noires.

On suppose qu'un *Chien courant* est excellent, quand il a la tête plus longue que grosse, le front large avec un épi au milieu, le poil gros & long, & que les oreilles lui passent le nez seulement de quatre doigts, que ses épaules ne sont ni trop larges ni trop étroites, que ses reins forment un arc, qu'il a le jarret droit, la jambe nerveuse, & surtout qu'il n'est point ergoté.

Quelque bons que soient des *Chiens courans*, il faut avoir soin de ne point les lancer pendant la rosée, parce que c'est un moyen de leur ôter le sentiment, & de les empêcher d'aller droit au gibier.

On dit cependant qu'on peut quelquefois chasser dans les grandes chaleurs pendant la rosée, parce qu'alors les parties qui s'exhalent du corps du *Lievre* sont dans un mouvement prodigieux, & frappent plus aisément l'odorat des *Chiens courans*. Ces tentatives réussissent quelquefois.

L'observation des vents est encore nécessaire pour régler la chasse aux *Chiens courans* : il est cer-

tain que quand le vent eſt trop impétueux, il eſt impoſſible que les Chiens entendent la voix du Chaſſeur, & par conſéquent qu'ils lui obéiſſent.

Quand on a fait lever le *Lievre* de ſon gîte, les Chaſſeurs une baguette à la main, s'en ſervent pour battre les haies où le *Lievre* peut s'être refugié; on lance enſuite les Chiens, les premiers qu'on fait partir ſont ceux qui ſont les plus inſtruits, & on ne lâche les jeunes que lorſque les anciens ont chaſſé le gibier pendant près d'un quart-d'heure: cette précaution, qui eſt faite pour les former, ne doit ſe prendre que trois ou quatre fois; dans la ſuite on les lance tous à la fois, & les vieils en courant achevent d'inſtruire le novices.

Quand on a lancé les Chiens & qu'ils ont couru quelque tems, on les appelle, en leur diſant *à moi Chiens, Tiébaut;* & s'ils ne reviennent pas, on ſonne du cor par mots entrecoupés, & le premier ſon du grêle.

Loſqu'ils ſont de retour & raſſemblés autour du Chaſſeur, on les mene quêter dans le vent, afin qu'ils ſentent mieux leur gibier, & on leur crie pluſieurs fois *bellement mes bellots*.

Lorſque vos Chiens ne quêtent pas avec aſſez d'activité, on leur dit *holoo*, *holoo*, *hololoo*; on ſonne du cor à mots entrecoupés du gros ton, & on crie enſuite, *au lit*, *au lit Chiens*. Si l'un d'eux s'écarte des voies, on l'appelle par ſon nom, on lui dit pluſieurs fois *velci-allé*, & on ſonne pour faire aſſembler les autres, & pour qu'ils le mettent ſur la voie.

Il arrive ſouvent que ces voies vont trop de hautes erres, & quand on voit qu'elles ne font que tourner, on juge que le *Lievre* va ſe gîter loin delà; alors les Chaſſeurs prennent des détours, gagnent de l'avance dans le vent, appellent leurs Chiens, & les forcent de requêter: de leur côté ils obſervent de l'œil où le gibier eſt gîté, & où il compte paſſer la nuit.

Quand le *Lievre* eſt découvert, on crie d'abord *holloo*, *je le vois*; on le fait lever & on examine s'il eſt

eſt grand ou petit, rouge ou gris, blanc ou fauve, afin que s'il veut donner le change on n'ait aucun embarras à reconnoître ſes ruſes.

On laiſſe aller les Chiens tout doucement ; on s'en éloigne d'abord de cent pas, enſuite de cinquante, & ſur-tout on ne s'écarte ni à droite ni à gauche, afin de ne point rompre les voies du *Lievre* ; car cet animal ne fait alors que tourner, pour faire tomber ceux qui le pourſuivent en défaut.

Celui qui porte le cor, ne doit ſonner que derriere les Chiens, & les maintenir toujours enſemble, afin de rendre la chaſſe plus tumultueuſe, & le plaiſir qui en réſulte plus ſatisfaiſant.

S'il ſe trouve un Chien qui devance les autres ſur la voie du *Lievre* d'environ cent pas, il faut l'arrêter en lui diſant *derriere*.

Quelquefois les Chiens ſont tous en défaut ; mais un bon Chaſſeur qui a reconnu ſon gibier, ne prend jamais le change, il raſſemble ſa meute, & releve le défaut.

Si le *Lievre* enfile un chemin, & qu'il devance de beaucoup les Chiens, il ne faut point les preſſer avant que les plus éloignés en aient retrouvé le retour : mais ſi les Chiens les plus écartés prennent la voie du retour dans un guéret, il faut encore moins les preſſer ; car alors ils iroient à droite & à gauche, prendroient le change, & pourſuivroient d'autres *Lievres*.

Si le gibier ruſé fait voler la pouſſiere en courant, ou emporte de la terre graſſe à ſes pieds pour ôter le ſentiment des Chiens, on les rappelle, on prend les devans, & on les conduit dans des terreins plus durs, & dans des pélouſes qui développent dans les Chiens toutes les facultés de l'inſtinct.

Souvent le *Lievre* trop long-tems pourſuivi s'arrête & ſe met ſur le ventre : regardez alors en vous baiſſant dans les endroits où vous croyez qu'il ſera repoſé, tâchez d'en découvrir les voies, & ſi l'animal part, ne le pourſuivez point qu'auparavant vous ne ſçachiez ſi l'endroit d'où il eſt ſorti eſt un gîte

ou un lieu de repos momentané. Dans le premier cas le lieu ſera enfoncé & battu, dans le ſecond la forme n'y paroîtra que fort peu : il eſt bon cependant de ſçavoir que ce n'eſt pas toujours le *Lievre* que vous pourſuivez qui y fait ces demi-formes ; on reconnoît cela aiſément, parce que le lieu où ſe repoſe un animal frais eſt toujours plus enfoncé que celui où s'arrête un animal couru.

Un *Lievre* ruſé cherche des chemins qui ſe partagent & s'élance enſuite du haut d'un foſſé avec force pour rompre la continuité de ſes voies : les Chiens alors abandonnés à eux-mêmes chaſſent dans tous les chemins ; mais un bon chaſſeur doit les rappeller en les ſonnant, prendre les devans autour de ces chemins, & les faire requêter pour trouver les dernieres voies du gibier : on emploie la même méthode quand il ſe mêle dans un troupeau de beſtiaux.

Un *Lievre* relancé va auſſi quelquefois dans un trou de Blaireau ou de Renard, ruſe dont les bons Chiens s'apperçoivent aiſément & avertiſſent les Chaſſeurs : on prend alors une branche d'églantier qu'on met à rebours dans l'ouverture, & on l'agite ; les épines de cet arbriſſeau s'attachent bientôt à ſon poil, & on le tire.

Il arrive encore plus ſouvent à votre gibier d'entrer dans les marais & de ſe repoſer ſur les joncs ; l'animal alors bat l'eau ; mais cet artifice ne dure pas long-tems : on peut, tandis qu'il y eſt, animer les Chiens à le requêter, ſur-tout quand il y a bon fond ; ſinon, après avoir obſervé par où il eſt entré, & s'il remonte, ou s'il deſcend, on mene la meute des deux côtés pour attendre qu'il ſorte. Suppoſé que l'animal eût paſſé dans une iſle pour s'y paître d'oſeille, & s'y rafraîchir, on l'y feroit relancer.

Quand le *Lievre* eſt pris, la bonne maxime eſt de l'ôter d'abord aux Chiens, de le leur montrer en criant pluſieurs fois : *Velle-loo*, & de ſonner le ton grêle pour raſſembler tous les Chiens.

Lorſqu'on a des Chiens jeunes, on leur montre

le gibier, après avoir fait retirer les autres: après ce prélude, on sonne la mort du *Lievre* par trois mots longs, ensuite la retraite, & enfin la curée.

La curée du *Lievre* a beaucoup de rapport avec celle du Cerf. On coupe du pain par petits morceaux, on le mêle avec le sang de l'animal, & on met en piece les dedans, & une partie des épaules & des cuisses. Quand la curée est faite, on donne le corps aux Chiens après leur avoir fait manger la mouée en maniere de forhu & en sonnant le grêle & du gros-ton. Cette curée doit être étendue assez au large, pour que les Chiens mangent à leur aise; & pendant ce tems-là on les anime en les caressant & en les appellant par leurs noms; car il n'y a point de Chiens qui aient plus d'émulation que les Chiens courans, quoiqu'il n'y en ait pas que l'homme ait rendus plus esclaves.

Chasse du Lievre au Fusil.

QUAND on ne peut avoir des Chiens courans, on se procure des bassets qu'on fait quêter devant soi, & qui sont instruits à connoître les voies du *Lievre* & à les sentir.

Dans les beaux jours on se promene le long des vignes avec son fusil, ayant auprès de soi son basset; on reconnoît aisément à quelques mouvemens qu'on remarque en lui qu'il a rencontré: alors on bande son fusil, on épie le moment favorable, & on tire lorsque le gibier commence à partir.

Cette chasse est d'autant plus agréable, qu'elle n'exige aucun embarras; le plaisir pour l'homme qui pense, n'en est pas moins vif, parce qu'il n'est pas acheté.

Chasse du Lievre à l'affut.

COMME il ne s'agit pas dans ce Dictionnaire de former des volumes, mais d'instruire; je ne répéterai point ce que j'ai dit dans l'article du *Lapin*

sur la Chasse à l'*affut* : voyez ce mot & prenez les mêmes précautions. J'ajouterai seulement quelques secrets, que donnent les Chasseurs, pour attirer le *Lievre* à l'*affut* : je ne garantis rien, mais j'analyse les auteurs qui m'ont précédé dans l'objet de mon travail.

Tuez une Haze en chaleur, coupez les parties de son sexe, mettez-les tremper dans l'huile d'aspic, frottez-en les semelles de vos souliers, & marchez ainsi autour de votre affut ; les *Lievres* frappés de l'odeur qui s'exhalera, accourront en foule, & vous ne serez embarrassé que pour le choix de votre proie.

On assure encore que le suc de jusquiame mêlé avec le sang d'un Levraut, enfermé dans de la peau & enterré légérement, rassemble beaucoup de *Lievres*. Malgré tous ces secrets, je conseille aux Chasseurs qui sont à l'affut, de s'armer de patience.

Chasse du Lievre à différens Filets.

On prend le *Lievre* avec un Panneau, filet particulier dont on ceint un bois. Voyez-en l'artifice au mot *Lapin*.

Le principal artifice qu'on emploie à la campagne pour prendre les *Lievres* est l'usage du collet, espece de filet de corde ou de crin, tendu dans des passages étroits avec un nœud coulant, quelquefois on le fait de fil de laiton.

Pour réussir dans cette chasse, on va, avant de tendre ses collets, se promener le long des haies, & observer la passée d'un *Lievre*, ce qu'on peut reconnoître au poil qu'il laisse en passant.

Quand on est certain de ce fait, on prend du bled verd, du genêt ou du serpolet, & on en frotte ses collets : on s'approche ensuite de la passée ; on se place dans le vent, & on attache le piege à quelque haie, de maniere que le gibier ne puisse passer sans y mettre la tête : si le passage n'est point à la hauteur qu'on desire, on appuie le

collet ſur deux petits piquets un peu fourchus, & l'artifice réuſſira.

On a cependant remarqué que le *Lievre* toujours prudent, parce qu'il eſt toujours timide, s'arrête quelquefois dans une paſſée, & ne la traverſe qu'après y avoir gratté, ſur-tout quand il apperçoit des brins d'herbes ou quelqu'autre choſe d'extraordinaire que le vent y aura portés; pour obvier à cet inconvénient, on attache un autre collet au pied de la haie, & ſi le *Lievre* gratte la terre, il ſe prendra par le pied.

On peut empêcher auſſi que le gibier ne rompe le piege que vous lui tendez, par un autre artifice détaillé vers la fin de l'article *Lapin*.

Les hommes ont varié prodigieuſement les façons de détruire le *Lievre* : la Nature lui a encore donné pour ennemis le Duc, l'Aigle, le Renard & le Loup; mais malgré tant d'êtres qui conſpirent ſa perte, il ſubſiſte, il ſe multiplie, & un mois ſuffit ſouvent pour réparer les pertes de pluſieurs années.

LIEVRE MARIN. Poiſſon de mer commun dans l'Océan Britannique, & dans la mer de Bothnie; il eſt rond, fort épais, & d'une figure difforme; il a ſur chaque côté trois rangs de nageoires recourbées & autant ſur le dos; celles du ventre ſe tiennent par les extrêmités, & forment comme une ſeule nageoire circulaire : ce poiſſon s'en ſert pour s'attacher au fond de la mer & contre les rochers, & pour réſiſter à la violence des flots : on mange le *Lievre marin* en Angleterre.

On donne auſſi ce nom à un poiſſon des côtes du Languedoc, dont le muſeau eſt fait comme celui du *Lievre terreſtre*, & qui habite dans la fange; il n'eſt pas ſi bon à manger que le premier que nous avons décrit, cependant le peuple s'en nourrit.

LIGANS. Crocodile d'Afrique, long de quatre pieds, qui ne fait la guerre qu'aux Poules, mais à qui les Negres la font à cauſe de la délicateſſe de ſa chair, qu'ils prétendent ſupérieure à celle de la meilleure volaille.

LIGNE. On appelle de ce nom un instrument fait de crin, au bout duquel est attaché un hameçon & un liege à une certaine distance ; la *ligne* sert à pêcher du poisson de médiocre grosseur.

On appelle *ligne de fond*, ou *ligne dormante*, un filet qui consiste dans un cordeau aussi long que la riviere, où l'on veut pêcher, est large ; & en trente ou quarante cordelettes armées chacune d'un hameçon enveloppé d'amorce qu'on attache à ce cordeau : cette ligne est arrêtée par le bout à des arbres ou à des piquets, & on la retire la matin chargée de poissons.

LIGNER. En terme de Venerie, c'est couvrir la Louve.

LIGNETTE. Petite ficelle qu'emploient les Pêcheurs & les Oiseliers, pour faire quelques-uns de leurs filets.

LIMAÇON. Coquillage univalve, d'autant plus singulier qu'il est hermaphrodite, & qu'il a par conséquent, par rapport à la génération, un plus grand nombre d'organes que mille animaux plus connus & mieux étudiés : comme il peut faire en même-tems usage des deux sexes, nous devons voir avec étonnement combien un *Limaçon* coûte à la Nature.

Nous parlons ici du *Limaçon*, parce que c'est un coquillage, & qu'il en faut completter l'histoire : de plus, on a presque toujours fait usage du *Limaçon* : les Romains le mettoient au nombre de leurs mets les plus délicats ; ils le nourrissoient avec soin, & l'engraissoient pour leur table ; les hommes voluptueux le faisoient servir encore à un autre usage, ils en composoient un breuvage qui ranimoit leurs sens pour les plaisirs de l'amour.

L'accouplement des *Limaçons* dure quelquefois jusqu'à douze heures. Tout est singulier dans les mysteres de sa génération, mais ce n'est pas à l'auteur d'un Dictionnaire de Venerie à les développer.

Il y a des *Limaçons* de terre, des *Limaçons* d'eau

douce & des *Limaçons* de mer ; il n'eſt pas de notre ſujet de nous étendre ſur les premiers.

Des Limaçons terreſtres.

Le *Limaçon terreſtre* eſt un inſecte oblong ſans pieds & ſans os, renfermé dans une coquille d'une ſeule piece, qui a quatre cornes, dont les deux ſupérieures portent des yeux à leur ſommet. C'eſt une erreur de croire que cet animal ne ſe ſerve de ces cornes que comme un aveugle ſe ſert de ſon bâton pour diriger ſa démarche.

Ce *Limaçon* demeure ſix à ſept mois ſans mouvement & ſans prendre nourriture : au printems il recouvre l'appetit, & avec lui tous ſes beſoins renaiſſent, il ouvre ſa coquille & va dans les jardins & dans les vignes ſucer la ſubſtance des plantes, & ravager les fruits : quand ce coquillage eſt trop multiplié, c'eſt un fléau pour les campagnes ; un des meilleurs ſecrets pour le détruire, c'eſt d'avoir une Tortue dans ſon jardin.

On diſtingue pluſieurs ſortes de *Limaçons terreſtres à coquilles ;* le *Limaçon* des vignes, celui des jardins, la *Livrée*, le *Cornet de ſaint Hubert*, &c. ſe trouvent en France : l'Italie, l'Angleterre, la Chine & l'Amérique en fourniſſent d'autres eſpeces, la Suede ſeule en compte douze ; mais la diviſion de ces coquillages, & leur hiſtoire, ne ſemble convenir qu'aux Naturaliſtes.

Des Limaçons d'eau douce.

Ces coquillages ſe trouvent dans les fleuves, dans les lacs, dans les grands marais, dans les foſſés & dans les étangs. Linnæus en cite juſqu'à ſeize eſpeces.

Le *Limaçon aquatique* commun ſe trouve en Hollande aux bords de tous les foſſés ; il differe des *Limaçons terreſtres* par la forme de ſa coquille, par ſes yeux & par ſes parties de la génération : l'ouverture ou limbe par où il reſpire a pluſieurs muſ-

cles qui servent à la dilater & à la resserrer : quelquefois cet animal allonge les bords de cet orifice, & lui donne la forme d'un tuyau qu'il éleve au-dessus de la superficie de l'eau, pour respirer : il se soutient au-dessus de l'onde en remplissant d'air l'intérieur de son limbe, & il descend au fond en le comprimant. Cette méchanique ingénieuse seroit encore inconnue, sans les découvertes du célebre Swamerdam.

Les *Limaçons aquatiques* se nourrissent de plantes qui végetent au sein des eaux ; leur multiplication est extraordinaire. Les Naturalistes qui en ont ouvert, ont trouvé dans leurs corps jusqu'à quarante-sept fœtus ; & en quelque tems de l'année, qu'on en fasse la dissection, on y trouve toujours des œufs ou des fœtus déja éclos, & quelquefois les uns & les autres à la fois.

Des Limaçons de mer.

On en trouve assez communément dans la Méditerranée ; leurs coquilles ont toujours deux spirales au moins, & jamais plus de dix : quand l'insecte veut prendre sa nourriture il ouvre un couvercle, & quand il est rassasié, il le retire à lui, & referme si exactement sa coquille, que l'eau de la mer n'y sçauroit jamais pénétrer.

On a partagé en trois genres les *Limaçons de mer*, & cette division a pris naissance de la différence de leurs bouches.

Les *Limaçons à bouche ronde* sont unis, rayés ou raboteux ; il y en a comme le *Burgau*, qui fournissent une fort belle nacre.

Les *Limaçons à bouche demi-ronde*, dont les coquilles ont peu de contour, & dont l'extrêmité de la volute est peu saillante.

Les *Limaçons à bouche plate*, dont la figure est conique & la bouche applatie en ovale ; ceux-là tirent de la configuration de leur corps & de l'équilibre de chaque partie un avantage sur les deux autres genres de *Limaçons de mer* : c'est qu'ils ne

ſont point expoſés à ſe renverſer en paſſant dans les endroits eſcarpés, au lieu que les autres, entraînés par le poids de leurs coquilles, ſont froiſſés & bleſſés avant d'avoir pu s'en garantir en rentrant dans leur maiſon ambulante.

Les côtes de la mer fourniſſent encore d'autres coquilles dans les pays étrangers : il y en a de particulieres au Cap de Bonne-Eſpérance & en Amérique ; l'énumération en ſeroit trop longue, & les mots barbares dont elle ſeroit hériſſée détourneroient de ſa lecture.

De l'uſage des Limaçons.

Celui de ces ſortes de coquillages dont la pêche paroît d'un plus grand uſage, eſt l'*Alic-kruyk* de Hollande ; on le mange dans les mois d'Avril & de Mai : on porte alors dans les marchés d'Amſterdam des tonnes pleines de ces *Limaçons* cuits à l'eau & au ſel ; le foie de l'animal a beaucoup de ſaveur, le reſte eſt peu ſain, échauffant & indigeſte.

L'*Alic-kruyk* ſe pêche comme les moules, & ſe trouve ordinairement amoncelé dans quelques endroits de la mer comme ces derniers coquillages. Cet animal eſt d'une conſtitution robuſte, & vit dix à douze jours hors de l'eau : on peut le regarder comme une eſpece d'amphybie.

Les habitans de la Siléſie nourriſſent des Eſcargots avec des plantes particulieres, les renferment dans des foſſes couvertes d'un fil de fer, & les mangent avec plaiſir dans l'hiver.

Aux environs de la Rochelle on fait une récolte de *Limaçons* ; on les arrange dans des bariques remplies de branchages qui ſe croiſent, & on les envoie en Amérique, où on en fait un certain commerce. Ces animaux ſe conſervent vivants dans un ſi long trajet, parce qu'ils ſe collent contre les parois de la futaille où ils ſont renfermés, & diſſipent par là fort peu de l'humeur viſqueuſe qui ſert à leur conſervation. Quand on veut les manger,

on les assaisonne avec du poivre, du vin, du sel, de l'huile, & des aromates.

Chez nous les *Limaçons* servent dans la Médecine; mais malgré leurs propriétés on ne sçauroit leur faire une guerre trop exacte, parce qu'ils nuisent plus aux campagnes qu'ils ne sont utiles à la personne du cultivateur.

LIMANDE. Petit poisson de mer, plat & à nageoires molles, du genre de la Plie & du Carrelet; sa chair est blanche, molle, & un peu gluante : on en mange beaucoup sur les Côtes de Bretagne, il vaut beaucoup mieux que le Flez & le Fletelet.

LIMES. Ce sont les deux grosses dents inférieures du Sanglier; on les nomme aussi *dagues* & *défenses*.

LIMIER. Gros Chien qui ne parle point, mais qui sert à quêter le Cerf, & à le lancer hors de son fort. Il y a des *Limiers* pour la chasse du matin, & d'autres pour celle du soir. Voyez le mot *Chien*.

LINGOADA. Poisson de mer du Brésil, qui a la figure d'une Sole, & les deux yeux d'un seul côté de la tête : les Indiens l'appellent *Cabriconcha*.

LINOTTE. Petit oiseau fort connu par la beauté de son ramage; il tire son nom du lin, dont il fait sa principale nourriture. Cet oiseau est de la grosseur d'un moineau, on l'apprivoise aisément, & on lui apprend les airs qu'on joue sur un flageolet.

Il y a des *Linottes* de vigne & des *Linottes* de montagne : on trouve leurs nids dans les fosses des vignes, dans les buis & dans les lauriers; si on les détruit, les meres les rétablissent jusqu'à trois fois.

Ces oiseaux sont communs en France & en Angleterre, cependant on ignore quelle est leur patrie primitive : on les mange avec succès dans l'épilepsie.

LION. On ne sçauroit parler du *Lion* sans remercier la Nature : ce quadrupede est un de ses chefs-d'œuvres; & qu'est-il quand on le compare à

l'homme ? Il eſt le roi des forêts, & l'homme en fait ſon eſclave.

Hiſtoire du Lion.

Le *Lion* eſt né ſous le ciel brûlant de l'Afrique & des Indes ; il ne ſçauroit habiter dans les régions du nord, & il dégénere dans les climats tempérés : il tient ſes qualités naturelles de l'ardeur des contrées où il réſide ; c'eſt le plus robuſte, le plus ſuperbe, & le plus formidable des Quadrupedes.

On rencontre les plus beaux *Lions* dans les déſerts de Zara & du Biledulgerid ; c'eſt là qu'ils ſont le fléau des animaux avec qui ils habitent, & l'effroi des caravannes qui oſent traverſer ces plaines brûlantes. Mais le nombre en diminue tous les jours ; on ne retrouveroit pas aujourd'hui dans toute l'Afrique le nombre de *Lions* que la Lybie ſeule fourniſſoit autrefois pour les ſpectacles des Romains : j'oſerai en trouver la raiſon dans la facilité que ce quadrupede a eu de détruire tout ce qui l'environnoit. On peut remarquer que les Colonies Eſpagnoles n'ont point multiplié au milieu des tombeaux des Américains.

Il eſt certain que le *Lion* n'eſt point naturellement ennemi de l'homme, il ſe défend contre lui, mais il ne l'attaque pas. On voit avec étonnement dans l'Inde des femmes & des enfans le mettre en fuite avec un ſimple bâton, quand il ſe jette ſur les troupeaux : il ſe croiroit avili, s'il profitoit de la foibleſſe de ſes ennemis.

En général le *Lion* n'eſt pas cruel, il ne détruit que par la néceſſité où il eſt de ſubſiſter : il n'en eſt pas de même du Tigre, du Loup, & d'autres eſpeces inférieures, telles que le Renard, la Fouine, &c. qui, ſuivant la remarque de M. de Buffon, donnent la mort pour le ſeul plaiſir de la donner, & dans leurs maſſacres nombreux ſemblent plutôt aſſouvir leur rage que leur faim.

Le *Lion* libre mépriſe les inſultes d'ennemis peu redoutables, & quand il eſt captif, il prend des ha-

bitudes humaines, obéit à ses maîtres, flatte la main qui le nourrit, refuse d'égorger les victimes qu'on lui présente, & en tout tems témoigne une sensibilité que la moitié de l'espece humaine semble avoir anéanti. L'histoire du *Lion* d'Androclus peut faire rire un courtisan, mais arrachera des pleurs à toute ame sensible pour qui l'humanité n'est pas une chimere.

Le physique dans le *Lion* semble répondre au moral; sa figure est imposante, son regard assuré, & sa démarche fiere; sa taille est bien proportionnée, il est tout nerf & tout muscle, & réunit la plus grande force à la plus singuliere agilité.

L'espece du *Lion* est une des plus nobles, parce qu'elle a des caracteres distinctifs qui empêchent qu'on ne la confonde avec celles des autres animaux. Il y a peu d'êtres sur la terre qui semblent avoir moins dégéneré.

Les *Lions* de la plus haute taille ont quatre ou cinq pieds de hauteur, & environ neuf pieds de long depuis le mufle jusqu'à la naissance de la queue, qui elle-même en a ordinairement quatre. La *Lionne* dans toutes ses dimensions est d'environ un quart plus petite que le *Lion*. Sa couleur est fauve sur le dos, & blanchâtre sous le ventre & sur les côtés; il porte une criniere d'un poil fort lisse, qui couvre toutes les parties extérieures de son corps, & qui s'allonge à mesure que l'animal vieillit: cette criniere contribue à lui donner un aspect terrible.

Il y a une certaine conformité entre les parties intérieures du *Lion* & du Chat, & dans la structure de leurs dents, de leurs yeux, de leur langues & de leurs pattes, ce qui peut justifier l'Alcoran, où Mahomet a dit que les animaux se trouvant renfermés dans l'Arche de Noé, le Chat y naquit de l'éternument du *Lion*...; si cependant l'Alcoran vaut la peine d'être attaqué & justifié.

On dit dans l'Histoire de l'Académie des Sciences que le corps du *Lion* a beaucoup de peine à se corrompre après sa mort, & on l'attribue à sa bile, qui lui tient lieu des aromates d'Egypte.

Le *Lionceau* nouveau né eſt de la grandeur d'une Belette ; il eſt au moins trois ou quatre ans à croître, & vit environ vingt-cinq ans.

Ariſtote, qui ne pouvoit avoir la ſcience univerſelle, a eu tort d'aſſurer que la *Lionne* produit cinq ou ſix petits de ſa premiere portée, quatre ou cinq de la ſeconde, trois ou quatre de la troiſieme, deux ou trois de la quatrieme, un ou deux de la cinquieme, & qu'après cette derniere portée elle devient ſtérile. Les Anciens aimoient à donner à la Nature cette prétendue ſymmétrie, que leur eſprit concevoit comme un chef-d'œuvre.

Le *Lion* eſt très-ardent en amour : quand la femelle eſt en chaleur, elle eſt quelquefois ſuivie de huit ou dix mâles ; ils ſe livrent alors des combats furieux comme les Cerfs, mais avec bien plus de vigueur & d'intrépidité, & l'athlete victorieux vient enſuite s'affoiblir encore par ſes jouiſſances.

L'amour maternel, qui n'eſt anéanti dans aucun animal, a une énergie ſinguliere dans la *Lionne* : dès qu'on attaque ſes petits, elle oublie ſa foibleſſe & les dangers auxquels elle s'expoſe ; elle ſe jette indifféremment ſur les hommes & les animaux, écarte leurs raviſſeurs, ou meurt pour ſauver la vie à ſa poſtérité.

Ce quadrupede ſouffre long-tems la faim : quand on veut le nourrir, on lui donne par jour environ quinze livres de chair crue ; il préfere la chair des animaux vivans à d'autres, & ne ſe nourrit qu'à la derniere extrêmité de cadavres.

Le rugiſſement du *Lion* imite les éclats du tonnerre : il rugit cinq ou ſix fois par jour, & plus ſouvent à l'approche d'un orage ; il ne dort pas long-tems, & s'éveille au moindre bruit : ſa courſe ne ſe fait pas par des mouvemens égaux, mais par ſauts & par bonds, & ſon eſſor eſt ſi bruſque, qu'il paſſe toujours ſon but quand il ſe jette ſur ſa proie. L'Eléphant, le Rhinoceros, le Tigre, & l'Hyppopothame ſont les ſeuls animaux qui aient la force & le courage de lui réſiſter.

Le *Lion* a quelquefois la maladie des Anglois ;

c'eſt-à-dire, l'ennui de vivre : Pline l'appelle *ægritudinem faſtidii*, alors il ſe laiſſe mourir de faim.

Cet animal terrible a une antipathie ſinguliere pour les Serpens ; auſſi quand les Maures le rencontrent dans leurs déſerts, & qu'ils ſont hors d'état de le combattre, ils défont promptement la bande de toile de leur turban, & l'agitent de façon qu'ils lui font imiter les mouvemens du Serpent : ce ſtratagême l'oblige à ſe retirer.

Du Lion conſidéré comme chaſſeur.

Le *Lion* eſt naturellement chaſſeur, & il a beſoin de toute ſon induſtrie pour ſubſiſter au milieu des déſerts qu'il a faits.

Il n'a pas cependant l'odorat auſſi parfait & les yeux auſſi bons que la plupart des animaux de proie; c'eſt ordinairement la nuit qu'il choiſit pour chaſſer, le jour la lumiere ſemble l'incommoder, & il n'approche point des troupeaux quand il voit des feux allumés autour de leur étable. On a obſervé auſſi qu'il n'évente pas de loin l'odeur des autres animaux, & qu'il ne les chaſſe qu'à vue, & non en les ſuivant à la piſte : quand il peut ſaiſir ſa proie, il la mord à la maniere du Chien, & briſe ſes os non avec ſes griffes, mais avec ſes dents. Ce qu'il ne prend point du premier coup, il le néglige, & comme honteux de ſes vains efforts, il ſe retire d'un pas lent dans les endroits les plus obſcurs de la forêt.

Quand le *Lion* a faim, il attaque tous les animaux qu'il rencontre ; mais comme il eſt l'effroi des lieux qu'il habite, tous évitent ſa rencontre, & il eſt obligé de ſe coucher & de les attendre au paſſage : il ſe tapit alors ſur le ventre, & il s'élance avec tant de force, qu'il ſaiſit ſa proie du premier bond ; les Gazelles & les Singes n'échappent gueres à ſa pourſuite : cependant quand les derniers peuvent grimper ſur des arbres, ils ſe trouvent en ſûreté.

Quand l'homme s'eſt apperçu que le *Lion* réuniſ-

soit dans ses chasses le courage à l'industrie, il s'est déterminé à le faire chasser pour son profit. L'Histoire Ancienne fait mention de *Lions* conduits à la guerre & menés à la chasse, & qui fideles à leurs maîtres, ne déployoient leur vigueur & leur férocité que contre les ennemis. Les Africains ont conservé l'usage des Romains, & ils tirent du *Lion* le service que nous tirons du Chien & des oiseaux de proie.

Si jamais les Princes de l'Europe désiroient d'imiter les Césars, ils se procureroient un des plus beaux amusemens qui puissent les délasser des fatigues de la grandeur; mais il seroit nécessaire pour lors qu'ils prissent des mesures efficaces pour empêcher les *Lions* de dégénérer, ou même de dépérir dans leurs ménageries.

Il faut d'abord leur procurer la plupart des alimens dont ils se nourrissent dans leur pays natal: la ménagerie ou le parc doivent être exposés au midi, dans un endroit éclairé des rayons du soleil, & qui ne soit point infecté de vapeurs humides & marécageuses: l'endroit doit être assez spacieux pour qu'ils ne sentent pas leur captivité. On les nourrira particuliérement de chair de Bœuf, & cette chair aura, quand on la leur présentera, sa chaleur naturelle.

Le *Lion* est naturellement vorace, & mange jusqu'à satiété: les jours où il ne prendra aucun exercice, on le laissera sans manger. On mettra aussi dans le même lieu des animaux vivans, tels que de jeunes Taureaux & des Ours, avec qui il puisse se battre; par ce moyen on satisfait son penchant naturel, & on ranime en lui sa chaleur vitale. Comme il est nécessaire que cet animal boive de l'eau courante, il seroit à souhaiter qu'il y eût un ruisseau au milieu du parc où il est renfermé. Comme malgré ces précautions le *Lion* peut languir & tomber malade, on rétablira sa santé par le moyen d'herbes apéritives & rafraîchissantes qu'on laissera croître dans le même parc, telles que la chicorée, la pimprenelle, la véronique, &c. Elien

prétend que le meilleur remede qu'on puisse lui donner, est de manger un Singe vivant.

Ces observations extraites des Ephémérides d'Allemagne, & faites par ordre de l'Empereur, méritent d'être connues de toutes les Nations, en même-tems comme curieuses & comme utiles.

De la chasse du Lion.

Rien ne prouve mieux la supériorité de l'homme que la hardiesse avec laquelle il a entrepris de se mesurer avec des animaux qui l'emportent sur lui par la taille & par la vigueur. Il n'est pas rare de voir un Negre ou un Hottentot lutter seuls contre un *Lion*, le harceler impunément, le terrasser, & souvent le mettre à mort; l'industrie multiplie alors leur vigueur.

Les Anciens font souvent mention de *Lions* domptés & vaincus par les hommes avec les seules forces de la nature. Alexandre ayant condamné aux bêtes Lysimaque, pour avoir aimé Callisthene; ce héros descend sur l'arêne, enveloppe son bras dans son manteau, le présente à un *Lion* furieux, & ayant saisi la bête par la langue, la renverse mourante à ses pieds; trait héroïque de courage, qui lui rendit l'amitié de son Prince, qu'il n'avoit jamais mérité de perdre.

Il est d'autant plus difficile d'attaquer les *Lions* impunément dans leur pays natal, que l'habitude de vaincre les y rend intrépides, que n'ayant jamais éprouvé la puissance de l'homme ils la bravent, & que les blessures qu'ils reçoivent les irritent sans les effrayer. On a vu un seul *Lion* du Biledulgerid, attaquer une caravanne entiere; & après un combat opiniâtre, au lieu de fuir, se battre encore en retraite, & n'abandonner la victoire qu'en rendant le dernier soupir.

On réussit cependant à donner la chasse à ce roi des forêts avec des chiens de haute-taille & bien appuyés par des hommes à cheval; mais il faut que les Chevaux & les Chiens soient bien aguerris; car

car presque tous les animaux frémissent à son aspect & s'enfuient à l'odeur qu'il exhale. Comme sa peau est d'un tissu ferme & serré, il est difficile de l'entamer avec le fer, mais elle ne résiste point à la balle, & un tireur adroit pourroit s'exercer à cette chasse impunément.

Les Indiens & les Negres ont aussi recours à l'artifice pour se rendre maîtres des *Lions*, sans les tuer ; ils forment une fosse profonde qu'ils recouvrent de joncs, de feuillages, & d'autres matieres légeres, ils placent ensuite au-dessus un animal vivant pour servir d'appât, & se retirent derriere quelqu'éminence : le *Lion* se jette de tout le poids de son corps sur sa proie, & tombe dans le fossé, aussi-tôt les Chasseurs accourent & profitent des premiers momens de sa surprise ou de sa honte pour le museler & le réduire en esclavage.

La chasse du *Lion* doit tenir le premier rang dans les amusemens des hommes, s'il est vrai que la Chasse soit établie pour rétablir la vigueur dans nos membres, & rendre à l'ame l'énergie que lui ôte la vie sédentaire du cabinet.

LION MARIN. Grand poisson de mer qu'on trouve vers le Cap de Bonne-Espérance, & dans le détroit de Magellan ; sa tête a une ressemblan- grossiere avec le *Lion terrestre*, mais cette analogie imparfaite a suffi à des marins pour lui donner le nom sous lequel il est connu.

Le *Lion marin* a jusqu'à vingt pieds de long & quinze de circonférence : sa langue seule pese jusqu'à cinquante livres. En général ce poisson est si gros, qu'après avoir fait une incision à sa peau, on trouve au moins un pied de graisse avant que de parvenir à sa chair ou à ses os : cette graisse peut fournir jusqu'à cinq cens pintes d'huile. Le *Lion marin* passe l'été dans la mer, & l'hiver sur la terre : ainsi, c'est un amphybie.

Pendant que ce poisson reste sur terre, il se nourrit de l'herbe qui croît sur le bord des eaux courantes, & dans l'intervalle de ses repas il dort dans

la fange : cet animal grogne, tantôt comme un pourceau & hennit comme un Cheval.

Le célebre Anson dans son voyage autour du Monde, vit un *Lion marin* à qui ses matelots donnerent le nom de Bacha, parce qu'il étoit toujours accompagné d'un nombreux serrail dont il avoit soin d'écarter tous les mâles ; il ne l'avoit acquis que par sa supériorité sur ses rivaux & par des victoires multipliées dont on voyoit la preuve sur son dos plein de cicatrices.

Il est facile de tuer le *Lion marin*, car la pesanteur énorme de son corps l'empêche également de fuir & de se défendre : cependant il faut se dérober à ses coups de dents, qui sont terribles. Les matelots d'Anson mangerent beaucoup de *Lions marins* : on dit toutefois, que dans le détroit de Magellan, sa chair est venimeuse, & dans le doute l'humanité veut qu'on adhere au sentiment du Peuple, plutôt qu'à celui des philosophes.

LIPARIS. Poisson qui ressemble au Muge, & qui a sa façon de vivre ; on le pêche dans un lac de Macédoine, & les Anciens en faisoient beaucoup de cas. Le *Liparis* est très-gras, sur-tout dans le printems qui est la saison où on le pêche : quand on l'approche du feu, il se fond en huile ; les Turcs en mangent beaucoup aussi-bien que les Grecs, leurs esclaves.

LIRON. Espece de Loir qui habite dans les Alpes, & qui dort tout l'hiver : on le regarde comme Marmotte. Voyez ce dernier mot.

LITORNE. C'est la Grive de Genevrier : voyez le mot *Grive*. On prend cet oiseau avec un Trébuchet.

LISIERE. Bordure d'un pré, d'un champ ou d'un bois : ce mot est pris plus communément dans la derniere acception.

LIT. Canal de riviere, fossé creux où l'eau coule sans interruption.

LITEAU. Lieu où le Loup se repose pendant le jour.

LOCHE. Petit poisson très-vif & dont la chair est assez délicate : on va à sa pêche dans les mois d'Avril & de Mai.

Il y a plusieurs sortes de *Loches* ; celle de mer est de la grosseur du petit doigt, & se pêche sur la côte de Gênes : nous en avons parlé à l'article *Apphie*.

La *Loche d'étang* a la figure du Goujon, mais sa taille est encore moins considérable.

La *Loche de riviere* est de la grosseur de l'Éperlan ; elle se plait dans les eaux vives & dans les eaux bourbeuses : celle qu'on appelle *Loche franche* a la peau lisse & sans aiguillons ; sa chair quoique gluante est aussi plus saine que celle des autres. Ce poisson fait l'ornement des meilleures tables dans les pays étrangers.

On pêche la *Loche* avec des filets, dont les mailles sont fort étroites, afin qu'elle ne passe pas au travers ; on la prend aussi à la ligne, en y mettant pour hameçon des grillons, des grains de raisin ou des vers.

LODDER. Espece de Hareng qui a quelques rapports avec nos Eperlans. Les habitans de la Norwege & du Groënland en prennent tous les ans des quantités prodigieuses aux mois de Mai & de Juin ; ils les font sécher sur les rochers & en font un objet de commerce.

LOIR. Petit quadrupede qu'on confond avec le Lerot & le Muscardin, parce que tous semblent dormir pendant l'hiver : nous allons voir sur les pas de l'illustre Buffon, les rapports de ces trois animaux, & leurs différences.

Le *Loir* proprement dit, est de la taille de l'Ecureuil, & lui ressemble par la forme du corps & par la queue ; il se trouve avec lui dans les forêts ; tous deux montent sur les arbres & passent de branche en branche avec la même légéreté ; mais il different pour la couleur & pour les habitudes.

Le Lerot n'est que de la grosseur d'un Rat, & le Muscardin de celle d'une Souris : le premier est

distingué par des marques noires qu'il a près des yeux ; & le second par la couleur blonde du poil qu'il a sur le dos. Le *Loir* est blanchâtre sous le ventre, le Lerot d'un beau blanc, & le Muscardin d'une couleur jaunâtre.

On a tort de dire que ces animaux dorment pendant l'hiver ; leur état n'est point un sommeil naturel, c'est plutôt un engourdissement des membres produit par le réfroidissement du sang : car on a remarqué que la chaleur intérieure de ces animaux n'excede gueres celle de la température de l'air. Quelquefois même il est arrivé dans des expériences physiques que le Thermometre, appliqué sur leur cœur, a baissé de près d'un degré : quoique la chaleur de l'homme, & de presque tous les animaux qui ont de la chair & du sang, excede en tout tems de trente degrés la température de l'air.

Cette observation est si juste, suivant M. de Buffon, que si dans l'hiver on tient des *Loirs* dans un endroit chaud, ils ne paroîtront point engourdis & feront toutes les fonctions animales. Il est peu de parties de l'histoire Naturelle, où M. de Buffon n'ait opéré une espece de création.

Lorsque les *Loirs* sentent le froid, ils se serrent & se mettent en boule pour offrir moins de surface à l'air qui les environne, & c'est dans cet état qu'on les trouve, soit dans les creux des arbres, soit dans les ouvertures des murs : on les prend alors, on les roule sans qu'ils s'étendent ; il n'y a qu'une chaleur graduée qui puisse les faire sortir de leur engourdissement ; car ils mourroient si on les plaçoit tout-à-coup auprès du feu. Quoique les *Loirs* engourdis paroissent privés de l'usage de tous leurs sens, ils sentent cependant la douleur lorsqu'elle est trop vive ; une brûlure suffit pour leur faire faire un mouvement de contraction, & leur faire pousser un petit cri sourd qu'ils répetent plusieurs fois.

Comme le froid est l'unique cause de l'engourdissement du *Loir*, il arrive que dans les beaux jours de l'hiver ils se raniment, ils sortent de leurs trous & mangent les provisions qu'ils ont ramassées du-

rant l'automne ; mais ils retombent ensuite dans leur état d'inertie, & ils ne reprennent vraiment une nouvelle vie qu'au printems.

Le *Loir* mange de petits oiseaux qu'il prend dans leur nid ; il se nourrit aussi de noisettes, de châtaignes & de fruits sauvages : c'est ordinairement dans les fentes de rochers & dans les endroits secs qu'on le voit se gîter. Ces animaux sauvages s'accouplent sur la fin du printems, font leurs petits en été, croissent en fort peu de tems & terminent à six ans la carriere de leur vie.

Ces petits quadrupedes sont courageux, ils défendent leur vie jusqu'à la derniere extrêmité ; ils ne craignent ni la Belette ni les petits oiseaux de proie ; ils s'échappent au Renard, & ne reconnoissent de vrais ennemis, que les Chats sauvages, les Martes & les hommes.

Les *Loirs* ne sont pas extrêmement répandus, on ne les trouve point dans les climats trop froids, comme la Norwege & la Laponie ; ils vivroient peut-être encore moins sous la Zone torride, il leur faut un air tempéré & un pays couvert de bois : aussi il y en a en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne & en Suisse ; ils habitent les collines, & laissent les hautes montagnes aux Marmottes.

On mange le *Loir* en Italie : les anciens Romains en élevoient en quantité. Varron donne la maniere de faire des garennes de *Loirs* ; & Apicius celle d'en faire des ragoûts : cependant cet usage fut quelque tems interrompu, & les Censeurs défendoient quelquefois à Rome qu'on en servît sur les tables, parce que la chair de cet animal est de trop difficile digestion. L'interdiction, comme c'est l'ordinaire, rendit le mets plus précieux, mais il n'en devint pas meilleur.

Chasse des Loirs à l'Arbalête.

On prend une douve de tonneau un peu épaisse & pointue par le bout, afin de pouvoir la piquer

dans un mur, & on attache au milieu avec trois clous une baguette de houx ou de coudrier, de la longueur de deux ou quatre pieds.

A l'extrêmité non-pointue de la douve, on fait une entaille d'environ deux pouces, & longue d'un tiers de la douve, il doit y avoir une rainure des deux côtés au-dedans de l'entaille. On peut aussi clouer une petite bande de bois plate, & de la largeur d'un pouce, pour tenir en état les deux parties de la douve où l'on a fait l'entaille & les empêcher de s'écarter.

Après ces dispositions, vous prenez un morceau de douve que vous faites entrer juste dans les rainures, & que vous rendez plus menu, afin qu'il coule plus aisément, il doit être plus long que les deux branches, au milieu desquelles est l'entaille.

Aux deux bouts de la baguette de coudrier, on attache une corde qui lui fait faire l'arc, & cette corde doit encore passer dans un trou étroit, formé au bout du morceau étranger de douve, dont nous venons de parler, & qui, à cette extrêmité, est coupé en biais, afin de faciliter le ressort de la machine.

Ces arrangemens étant faits, vous prenez un petit bâton de la grosseur de la moitié du petit doigt, & long de sept à huit pouces, que vous attachez par un bout avec une ficelle au milieu de la douve, & à l'autre bout vous faites une coche près de laquelle vous attachez un appât.

Ces pieces ne suffisent pas encore à la construction de l'arbalête, il faut avoir de plus un petit bâton gros comme la moitié du petit doigt & long d'environ deux pouces, que vous attachez au milieu de ce bâton qui sert à réunir les deux parties de la douve partagées par l'entaille, & la ficelle avec laquelle vous le liez ne doit avoir que cinq ou six pouces.

Vous acheverez la fabrique de votre piege en faisant une grande entaille à votre principale piece de bois, à environ six pouces de l'extrêmité, qui se termine en pointe; cette entaille sert à mettre

le pied pour tendre l'arbalête : ensuite on tire fortement à soi la petite coulisse, afin que l'arc soit bien bandé : on appuie contre elle le petit bâton attaché à la bande qui réunit les deux morceaux de douve, & on le coche dans un autre bâton attaché au milieu de l'arc. Ainsi, quand le *Loir* vient manger les fruits auprès desquels ce piege est dressé, il fait décocher la marchette & se trouve pris par le milieu du corps.

Quand on tend cet arbalête, il faut prendre garde qu'en la posant, il ne se trouve point de branche sur laquelle l'animal puisse reposer, & d'où il puisse atteindre à l'appât ; il faut qu'il ne puisse se placer que sur la machine, sans cela elle ne feroit aucun effet.

Quelqu'étendue que soit la description de cet arbalête, un coup d'œil sur la machine instruira davantage, que vingt pages de commentaires.

LONG. On dit en Fauconnerie, voler en *long* ; c'est-à-dire voler en droite ligne, ce qui arrive lorsque l'oiseau a envie de dérober ses sonnettes ; c'est-à-dire de s'échapper.

LONGE. Laniere de cuir qui sert à attacher l'oiseau de proie sur la perche, quand il n'est pas assuré. On lui donne aussi les noms de *filiere* & de *longe-cul*.

On dit tirer à la *longe*, c'est-à-dire de la part de l'oiseau, voler pour venir auprès de celui qui le gouverne.

LONGER, se dit des bêtes qui menent la chasse fort loin : la bête *longe* le chemin quand elle va d'assurance & qu'elle fuit avec rapidité.

LORIOT. Oiseau de passage qu'on voit en France en été, & dont le cri semble être *loriol*, le nom qu'on lui a donné est aussi juste que celui d'Ulula & de Cuculus, que les Romains donnoient à leur Chouette & à leur Coucou.

Le *Loriot* est de la grosseur d'un Merle, il a la maniere de vivre de la Grive, on estime beaucoup sa chair.

Cet oiseau attache son nid à une branche d'ar-

bre, fait depuis trois jusqu'à cinq petits, & ne les abandonne que quand ils sont assez forts pour se passer de ses soins.

LORIS. Petit quadrupede qui se trouve à Ceylan, & qui est remarquable par l'élégance de sa figure, & la singularité de sa conformation, il est peut-être de tous les animaux celui qui est le plus long, relativement à sa grosseur; il a beaucoup de rapport avec le Makis, par ses mains & ses pieds, par son museau & par la qualité de son poil; mais il a quelques attributs particuliers qui le mettent dans une classe particuliere : sa tête est tout-à-fait ronde, & son museau presque perpendiculaire sur cette sphere; mais ce qui est encore plus singulier, & peut-être unique, la femelle urine par le clitoris qui est percé comme la verge du mâle. Cet animal qu'on chasse dans l'isle de Ceylan, étoit presque entiérement inconnu avant M. de Buffon.

LOTE. Poisson à nageoires molles & épineuses, qu'on trouve dans les lacs & les rivieres de France, & qui est assez commun dans l'Isere & dans la Saone.

Ce poisson a le corps long de neuf pouces, rond, épais & glissant comme l'Anguille & la Lamproie : sa queue est faite en forme d'épée; son foie est très-grand pour la petitesse de son corps, & nous sommes bien éloignés d'invectiver contre cet erreur de la Nature, parce que ce foie est un manger fort délicat.

Les œufs de la *Lote*, en revanche ne valent rien & purgent violemment comme ceux du Barbeau.

Ce poisson a onze dents menues, droites & inégales en grandeur, mais on ne s'en apperçoit que quand il est cuit : on remarque au milieu de son corps une ligne qui va depuis sa tête jusqu'à sa queue.

Les Anciens ne connoissoient point la *Lote*, & la Gaule esclave, ne fut pas toujours tributaire de leur luxe, comme elle le fut de leurs armes.

LOU-CERVE : Femelle du *Loup-cerve*. Voyez l'article suivant.

LOUP. Quadrupede farouche, l'ennemi de l'homme & de ses biens, qui habite les bois pour y exercer sa tyrannie, & se repaît de sang autant pour assouvir sa fureur que sa faim.

Le *Loup* n'a gueres que deux pieds de long depuis la tête jusqu'à la naissance de la queue, & à-peu-près autant de hauteur : ses yeux sont bleus & étincellans, l'ouverture de sa gueule fort grande, & son col si court, qu'il est obligé de remuer tout son corps pour regarder de côté.

Le *Loup* est naturellement grossier & poltron ; il ne devient ingénieux que pour le besoin, & hardi que par la nécessité ; mais bientôt l'habitude reforme son naturel, & il en vient au point de nuire pour le plaisir de nuire, & non pour subsister.

C'est d'abord pendant le jour que ce quadrupede emploie son industrie, sa force & son agilité à attaquer, vaincre, saisir & déchirer sa proie : pressé par la faim, il vient attaquer les animaux même qui sont sous la garde de l'homme ; mais se voyant trop souvent harcelé par les Chiens & par les Bergers, il se recele pendant le jour dans son fort, & n'ose plus exercer que pendant la nuit ses pirateries.

Ce sont d'abord les animaux domestiques que le *Loup* s'empresse d'attaquer, parce qu'il leur est impossible de lui résister ; il se mesure ensuite avec les animaux sauvages, & finit par se jetter sur les hommes.

Le *Loup*, quand à son organisation physique, ressemble beaucoup au Chien ; mais il en differe singuliérement pour le caractere : ces deux animaux même ont par instinct une antipathie singuliere l'un contre l'autre ; un jeune Chien frissonne à l'aspect du *Loup*, & s'enfuit à l'odeur seule qu'il exhale ; le Mâtin qui connoît ses forces, se hérisse, s'indigne & le combat, quoiqu'il ne soit point animé par la voix de son maître. Quand le *Loup* est le plus fort, il déchire sa proie ; quand le Chien est victorieux, il se contente de la victoire & l'abandonne aux Corbeaux.

Le *Loup* eſt ennemi de toute ſociété, il ne ſe réunit avec ceux de ſon eſpece que pour attaquer des animaux trop redoutables, & après l'expédition ſe retire dans ſa ſolitude. Il y a peu d'habitude entre le mâle & la femelle, ils ne ſe cherchent qu'une fois par an, & reſtent fort peu de tems enſemble, & enfin quand le beſoin eſt trop preſſant ils s'entredévorent.

Le tems de la génération eſt d'environ trois mois & demi, & l'on trouve des *Louveteaux* nouveaux nés depuis la fin d'Avril juſqu'au mois de Juillet. Quand les *Louves* ſont ſur le point de mettre bas, elles cherchent au fond du bois un endroit bien fourré, au milieu duquel elles applaniſſent un eſpace conſidérable, en coupant les épines avec leurs dents; elles y apportent de la mouſſe, & forment ainſi un lit commode pour leurs petits. Les *Louveteaux* à chaque portée ne ſont jamais moins de trois, ni plus de neuf: la mere les allaite pendant quelques ſemaines; elle leur apporte enſuite des Mulots, des Perdrix, des Levreaux, & des volailles vivantes; ils commencent par jouer avec elles, & finiſſent par les étrangler.

Les mâles & les femelles engendrent dès l'âge de deux ans; ils croiſſent pendant le même nombre d'années, & en vivent environ vingt. Malgré leur voracité ils peuvent ſupporter la diéte, & pourvu qu'ils ne manquent pas d'eau, ils reſtent cinq ou ſix jours ſans manger & ſans paroître affoiblis.

Le *Loup* a beaucoup de vigueur; il emporte dans ſa gueule un Mouton, & court en même-tems encore plus vîte que les Bergers, il n'y a que les Chiens qui puiſſent l'atteindre & lui faire lâcher priſe: il mort cruellement, & avec d'autant plus d'acharnement qu'on lui réſiſte moins; il eſt infatigable, & c'eſt peut-être de tous les animaux le plus difficile à forcer à la courſe.

Il a auſſi tous les ſens fort bons, & ſur-tout l'odorat, il ſent de plus loin qu'il ne voit; l'odeur du carnage ſuffit pour l'attirer de plus d'une lieue: quand il ſort d'un bois, il prend le vent, s'arrête

sur la lisiere, évente de tout côté, & reçoit ainsi les émanations de tous les animaux vivans & des cadavres. Ce quadrupede aime beaucoup la chair humaine; on en a vu suivre les armées, arriver en gránd nombre à des champs de bataille où l'on n'avoit enterré les corps que négligemment, les découvrir & les dévorer.

Il n'est pas vrai, comme le disent plusieurs Chasseurs, que le *Loup*, pressé de la faim, mange de la terre : cette idée ne provient que de ce qu'on voit quelquefois cet animal déterrer la proie qu'il avoit enfouie & mise en réserve après s'être rassasié.

Il est encore plus faux que les *Loups* soient assez lassifs pour chercher à abuser des femmes : cette opinion est fort répandue chez les Lapons, & il faut en effet être Lapon pour y croire.

Outre les *Loups* ordinaires qu'on voit en France & en Allemagne, il y en a dans le Nord qui sont tout blancs, & d'autres qui sont noirs. L'espece commune est généralement répandue sur la terre, on la trouve dans les deux Continens : les *Loups* du Sénégal ressemblent aux nôtres, mais ils sont plus gros & plus cruels; ceux d'Epygte sont plus petits que ceux de Gréce; en Orient, & sur-tout en Perse, on fait servir les *Loups* aux spectacles populaires, & les Voyageurs disent qu'on y achete jusqu'à cinq cens écus un *Loup* bien dressé à la danse : on peut conclure de cette espece d'éducation, que ces animaux sont alors bien jeunes, ou qu'ils ne sont pas de vrais *Loups*.

Il n'y a rien de bon, suivant M. de Buffon, dans le *Loup* que sa peau, dont on fait des fourrures; sa chair est si mauvaise, que les Chiens eux-mêmes ne peuvent la souffrir : il n'y a que le *Loup* qui ait le courage de manger le *Loup*. Si on observe encore que sa mine est basse, son aspect sauvage, sa voix effrayante, son odeur insupportable, son naturel féroce & ses mœurs perverses, on en conclura que jamais animal ne mérita mieux d'être détruit, même par l'homme, qui naturellement ne doit point aimer la destruction.

Remarques de Venerie sur les Chiens destinés à la chasse du Loup.

Les Lévriers qu'on emploie à cette chasse doivent être courageux & déja exercés, car ils répugnent à poursuivre cet animal redoutable.

Pour les qualités physiques en voici le détail. Un bon Lévrier pour la chasse du *Loup* doit être grand, long, & bien déchargé, excepté quelques-uns qu'on met en lesse, & qui doivent être plus renforcés parce qu'on les destine à arrêter la bête.

Il doit avoir la tête plus longue que large, l'œil gros & plein de feu, & le col long, les reins élevés, les hanches larges & bien gigotées, le jarret droit, le pied petit, & la jambe seche & nerveuse.

Pour le poil, cela dépend de la fantaisie; cependant ceux qu'on croit les meilleurs ont le poil noir, rouge, ou gris frisonné : ceux qui sont à gros poils ne sont pas si beaux, mais ils s'endurcissent plus aisément à la fatigue, & ils ne tremblent pas comme les autres quand il tombe de la pluie ou de la neige. La beauté est une qualité pour un Chien de Dames, mais pour ceux qu'on destine à la chasse, elle est fort indifférente.

Les gros Lévriers qui tiennent du Dogue ne sont pas propres à la chasse du *Loup*, ils se fatiguent aisément, sont difficiles à gouverner, & outre cela moins rapides & moins braves que l'ennemi qu'ils ont à combattre.

Les Chiens courans qu'on destine à la chasse du *Loup* doivent être extraordinairement hardis; car sans cela bien loin de le poursuivre, on les voit hérisser leurs poils, mettre leur queue entre leurs jambes, & se cacher derriere les Chevaux des Piqueurs, lors même qu'ils sont dans la voie de la bête : ce défaut est aussi fort commun aux Limiers mal dressés.

Comme les voies du *Loup* ne sont pas d'une odeur extrêmement forte, & que le sentiment s'en perd fort aisément, ce qui peut provenir de la quantité

de poil qu'il a sous les pieds, il faut choisir les Chiens qui aient le nez le plus fin, & ne point souffrir qu'ils quittent la voie pour suivre une autre bête, dont la chasse leur plaît davantage.

Un Chien courant doit avoir l'œil plein de feu & être fort alerte de son corps; quand il seroit un peu pillard, il faudroit peu s'en inquiéter, parce que c'est une preuve de courage.

Outre ces qualités, il doit être grand & bien taillé : on ne retire les Chiens courans qu'à dix mois du sein de leur mere, & on les fait chasser à quatorze ou à quinze; âge où toute leur vigueur commence à se développer : avant ce tems ils se rebuteroient aisément, & après on auroit trop de peine à les dresser.

Les Chiens courans pour la chasse du *Loup* doivent être tenus comme ceux qu'on destine à la chasse du Cerf : comme ils sont pleins de feu & de courage, & qu'ils sont par là sujets à se quereller, il ne faut les abandonner ni le jour ni la nuit : un Valet doit coucher auprès de leur chenil, changer souvent leur eau, les peigner, & entretenir le lustre de leur poils : on les nourrit de pain d'orge, & quand ils sont trop échauffés on leur donne du lait & non de l'huile comme font les Chasseurs qui ne connoissent d'autre physique que l'habitude & le préjugé.

Le Limier qui chasse au *Loup* doit avoir aussi ses qualités : il doit avoir la tête quarrée, l'œil gros & flamboyant, le poil gros & d'un rouge de feu, ou bien gris brun, & la taille courte. Avant de le faire chasser on en fait l'épreuve en le mettant au Chevreil, & en le faisant aller au couple; la compagnie augmente sa fierté & redouble sa hardiesse.

Comme le fondement du plaisir de cette chasse dépend des bons Limiers, il faut les dresser avec soin; on choisit ordinairement pour cette épreuve les mois de Juin, de Juillet, d'Août & de Septembre, parce que c'est le tems où l'on trouve les *Louveteaux :* on se fait accompagner de trois en trois jours de son jeune Chien, & quand on s'apperçoit

qu'il ne répugne pas à poursuivre les *Louveteaux*, on le fait suivre les vieux *Loups* qui viennent de la plaine, & dont les voies vont de plus hautes erres & dressent davantage; sur-tout il faut avoir soin de l'empêcher de poursuivre d'autres bêtes, car s'il parvient jamais à avoir d'autres volontés que celles de son maître, il ne chassera plus que pour son propre plaisir.

Des termes consacrés à la chasse du Loup.

Quand on a rassemblé ses vieils & ses jeunes Chiens, on dit aux derniers, *velesci allé*; on les nomme par leurs noms; on leur crie, *harlou mes bélots, harlou*, & on sonne pour Chiens, mais médiocrement, afin de ne les pas étonner & de les obliger à prendre la voie tous ensemble.

On appelle ses Chiens de tems en tems pour les remettre sur les voies, tandis qu'un autre Chasseur les fait suivre en leur disant, *tirez, Chiens tirez*: lorsqu'on est joint, on leur crie encore, *harlou mes bélots, harlou, rali Chiens, rali, & s'en va Chiens, s'en va*, suivant que les jeunes Chiens suivent les autres, & chassent sans prendre le change.

Quand on voit le *Loup*, on dit: *voici la trace du Loup*, ou *voici sa piste*. Cette piste se reconnoît par ses allures & ses fuites, ou par ses déchaussures.

Lorsqu'on a trouvé la piste de la bête jusqu'à son lit ou à sa flatrure, on dit au Limier *velci-allé*, si le *Loup* va d'assurance; mais s'il est lancé, on lui crie: *velesci allé, velesci allé.*

Quand le Lévrier suit pour lancer le *Loup*, on lui dit: *après l'ami, après harout, harout, hali, hou, hou, harlou, harlou.*

Lorsque ce *Loup* est donné aux Chiens, on dit: *s'en va, s'en va Chiens, mes bélots*; *harlou, harlou, outrevaut Chiens, outrevaut*; & quand on le voit, on crie: *velle loo.*

Dès que la bête est prise, on la fait fouler par les vieils Chiens, pour obliger les jeunes à s'y joindre; on prend le *Loup* & on le montre à ces der-

niers, en sonnant le grêle & en criant : *voilà le mort, à moi Chiens, Tiébaut*. On leur dit aussi : *tirez, tirez Chiens, tirez, acoute à lui.*

Tous ces termes inventés par le peuple, doivent être appris par les gens instruits : telle est la tyrannie de l'habitude.

Des tems & des lieux propres à la chasse du Loup.

Au mois de Janvier les vieils *Loups* commencent à se chercher pour s'accoupler : on les trouve alors en grand nombre. L'Auteur de la *Venerie Royale* prétend en avoir trouvé alors jusqu'à quatorze, de sorte que les Lévriers se trouverent alors fort embarrassés, & les Chasseurs encore plus ; les premiers ne sçachant lequel poursuivre, & les seconds ayant beaucoup de peine à distinguer dans cette foule les *Loups* des Chiens qui les chassoient.

Aux mois de Février, de Mars & d'Avril les *Loups* quittent les grands bois, & viennent auprès des buissons ; ils se placent ordinairement entre plusieurs villages & sur le bord de quelques ruisseaux, afin de se nourrir plus commodément eux & leurs *Louveteaux*.

Au mois de Mai il ne faut point aller à la chasse du *Loup*, parce qu'ils se retirent dans les bleds ; les Lévriers ne pourroient le relancer sans faire de grands dégâts & ruiner l'agriculture. Cette remarque est aussi bonne pour les trois mois suivans : on peut ajouter qu'alors les *Louveteaux* sont trop petits, & que leur chasse n'instruit point les jeunes Chiens & n'amuse point les Chasseurs.

Au commencement de Septembre on chasse le *Loup* avec succès, l'air est alors tempéré, la terre est bonne pour les Chiens ; les *Louveteaux* peuvent tenir plus d'une heure, & les vieils *Loups* qui se sont engraissés pendant l'été ont toute leur vigueur & toute leur légéreté.

On va quêter le *Loup* les trois derniers mois de l'année avec des Limiers & des Lévriers dans les

buissons & dans les grandes forêts, on les trouve aussi sur les bords des rivieres & des étangs.

Les *Loups* sont des animaux si destructeurs, que les plus sages Gouvernemens ont enjoint d'en faire des chasses particulieres, & ont même fixé des tems pour les faire plus utilement. Nos Rois n'ont pas été les derniers à faire sur ce sujet des réglemens utiles à l'humanité. Une Ordonnance de 1583 ordonne aux Grands Maîtres, Maîtres particuliers, &c. des Eaux & Forêts de faire assembler trois fois par an un homme par feu de chaque Paroisse de leur ressort pour faire la chasse des *Loups*: une autre de 1597 exhorte tous les Seigneurs, Hauts-Justiciers de faire assembler de trois mois en trois mois, & même plus souvent s'il est besoin, leurs Vassaux pour anéantir, s'il est possible, la race de ces animaux, qui ne semblent exister dans la nature que pour l'avilir ou pour la détruire.

Des connoissances qu'on tire du Loup pour sa chasse.

On reconnoît aisément qu'un *Loup* a passé, par la trace qu'il laisse sur l'herbe, ou sur la gelée blanche ; mais pour cela il faut sortir de bon matin, car quand le soleil est un peu avancé, il efface les traits imprimés sur la verdure.

On ne connoît bien un *Loup* à la trace dans les tems du dégel, que quand il y a fort peu de tems qu'il est passé, car les voies ne sont pas long-tems à disparoître.

Dans les grands chemins on juge fort bien de la piste de cet animal, parce que le sol est ferme, au lieu que les voies s'effacent dans les terres trop molles.

Dans les beaux jours d'été on reconnoît sans peine la trace du *Loup*. Le matin, lorsque la rosée est tombée, & qu'elle a fait de la poussiere une espece d'argille, susceptible de prendre la forme du pied des animaux. La rosée opere le même effet dans les terreins unis & dans les champs labourés.

Mais

Mais si l'on veut distinguer les traces du vieux *Loup* d'avec celles du Chien, on doit remarquer que quand le premier va d'assurance, il a toujours le pied très-serré, au lieu que celui du Chien est toujours ouvert : le *Loup* a aussi le talon plus gros & plus large, & sur-tout forme sur la terre trois petites fossettes, ce que le Chien ne fait pas.

Le *Loup* a aussi plus de poil sous le pied que le Chien, & ses allures sont plus longues, plus assurées & mieux réglées.

Le pied du *Loup* differe de celui de la *Louve*, en ce que celle-ci est mieux chaussée & a les ongles moins gros, tout le reste est égal entr'eux.

On connoît les jeunes *Loups* d'un an ou deux, de ceux qui en ont davantage, & qu'on nomme *vieils Loups*, en ce que les liaisons de leurs pieds ne sont pas encore si fortes, que leurs ongles sont plus petits & plus pointus, & que leurs allures ne sont ni si longues ni si réglées.

On remarque aussi que les vieils *Loups* font leurs nuits dans les grandes plaines, au lieu que les jeunes les font autour des villages & aux environs des ruisseaux.

Les laissées des jeunes *Loups* ne sont pas si dures que celles des autres : la *Louve* jette les fiennes au milieu d'un chemin, & celles du vieil *Loup* se trouvent presque toujours sur une pierre, une bute, ou un petit buisson. Comme toutes ces connoissances ont beaucoup de rapport avec celles qu'on tire du *Cerf*, voyez ce dernier article, où nous nous sommes beaucoup plus étendus.

De la chasse du Loup avec les Chiens.

On s'informe d'abord des bergers & des laboureurs, s'ils ne voient point aller & venir souvent de vieux *Loups* dans un buisson, afin de sçavoir, si c'est l'asyle des *Louveteaux*.

Lorsqu'on veut les découvrir, on a avec soi un Chien dressé pour en avoir connoissance par les chemins & les faux-fuyans ; s'il n'y en a point, on

nsidere l'enceinte où sont les plus grands forts, on remarque par où les vieux *Loups* sont entrés sortis.

Cela observé, on perce l'enceinte jusqu'à ce e l'on trouve les abattis des *Louveteaux* : on déuple ensuite les vieux Chiens dans l'endroit où it les jeunes, tandis qu'on porte ces derniers dans chemin le plus proche. Ce que je viens de dire regarde que les jeunes Chiens qu'on veut dresser.

Avant d'entrer en chasse, on va détourner le *up* avec le Limier, & on l'échauffe afin qu'il le d'assurance. Si après avoir quêté la bête vous la trouvez point, il faut considérer le pays pour ir de quel côté il pourroit en venir ; car souvent en reste dans la campagne, qui n'arrivent que fort d au bois : quand vous aurez trouvé votre *Loup* que vous serez tombé sur les voies avec votre hien, vous le suivrez jusqu'à ce qu'il entre dans tre quête ou dans un fort où vous le briserez.

Vous prendrez ensuite les grands devants du isson, afin de ne le pas passer ; car il pourroit e demeuré à vingt pas dans le bois pour écousans être entré dans le fort. Revenez ensuite où us l'avez brisé, pour en suivre la voie le long du emin & le rembucher dans le fort : vous reprenez encore les devants & recommencerez par où us les avez observé, afin de changer le vent au mier & de lui faciliter le sentiment.

Si par hasard le *Loup* est sorti, il faut le suivre qu'à ce que vous l'ayez brisé : deux personnes it nécessaires à cette chasse, afin que l'une déèle les voies pour trouver le rembuchement de nimal, & que l'autre prenne les grands devants ur reconnoître s'il ne sort point du buisson.

Quand le *Loup* est détourné, on amene les Leiers qui doivent le chasser, on les partage en ux ou trois lesses, on n'en garde qu'une pour le icer & on mene les autres en avant pour servir relais : on lâche d'abord les premiers à sa suite, homme à cheval les appuie ; on lâche les sends à sept ou huit cens pas plus loin, lorsque

le *Loup* eſt prêt à paſſer, & enſuite les troiſiemes, lorſque les autres Chiens commencent à le joindre & à le harceller.

Il eſt important pour cette chaſſe, de bien choiſir la courre & d'en connoître la refuite pour choiſir un vent favorable : le vent pour être tel, doit toujours venir du buiſſon, parce qu'autrement le *Loup* qui a le nez fin, éventeroit les Chiens & prendroit une autre route.

L'aſſiete du lieu où l'on fait la courre, ne doit point être montueuſe, mais plate, il faut qu'il n'y ait point de buiſſons ; car cela ſuffit pour faire perdre de vue le *Loup* aux Lévriers.

Pour remédier à l'inconvénient des buiſſons, on place tout autour des cavaliers, afin de pouſſer le *Loup* dans la courre : on leur fait même tirer quelques coups de piſtolet en l'air, afin de l'obliger à percer plus vîte, ſans lui donner le tems de reconnoître la courre.

Après avoir ainſi quêté le *Loup*, on place les défenſes autour de l'enceinte où il eſt, & les Lévriers à la courre : quelquefois dans cette enceinte on tend des panneaux de cinq pieds de haut à grande maille & d'un tiſſu bien fort, & on place des cavaliers derriere, afin de les défendre.

Ces panneaux doivent être tendus d'une maniere lâche, afin que l'animal qu'on pourſuit s'y embarraſſe, autrement l'effort qu'il feroit contre eux, lui feroit rebrouſſer chemin, & ſauter par-deſſus. A l'égard des chaſſeurs, il faut qu'ils ſoient autour du bois où le *Loup* eſt détourné & du côté qu'on ne veut pas qu'il aille, afin de le faire donner dans les Lévriers.

Les gens de pied qui ſervent à cette chaſſe, ſeront poſtés à ſix pas l'un de l'autre, la tête tournée du côté du bois, dont ils ſont éloignés de dix à douze pas, & on les armera de bâtons, afin de ne pas ſe laiſſer ſurprendre par les *Loups* qui ſortiront & les obliger à y retourner.

Les cavaliers doivent être beaucoup plus éloignés du bois, à cauſe de l'avantage que leur

donnent leurs Chevaux, & tirer de tems en tems des coups de pistolets.

Ceux qui tiennent les lesses des Lévriers doivent être cachés dans des loges faites exprès avec des branches d'arbres, excepté deux d'entre eux qui tiendront les leurs dans un fossé pour que la bête ne les apperçoive point. Ces personnes auront chacune un bâton, afin de le mettre dans la gueule du *Loup*, quand il sera porté à terre par les Lévriers, pour l'empêcher de blesser les Chiens.

Quand les Lévriers réunis ont réduit le *Loup* aux extrêmités, un des Veneurs l'acheve d'un coup de couteau. Les Chiens n'ont point d'ardeur pour le fouler & répugnent si fort à manger de sa chair, qu'on est contraint de l'assaisonner pour leur en faire curée.

Quelquefois on chasse avec des Chiens courans, mais comme il perce toujours droit en avant, & qu'il court tout un jour sans être rendu, cette chasse est ennuyeuse, à moins que les Chiens courans ne soient soutenus par des Lévriers qui le saisissent, le harcelent, & leur donnent le tems de l'approcher.

Chasse du Loup au Fusil.

CETTE chasse est une espece d'affut. Pour faire lever le *Loup*, on prend un Chat, on l'écorche, on le vuide, on le fait rôtir dans un four & on le frotte de miel; ensuite on le traîne dans les endroits où l'on sçait qu'il y a des *Loups*. Ces animaux attirés par l'odeur du Chat, suivent les traces, & vous les tuez de l'affut où vous êtes caché.

D'autres, quand la terre est couverte de neige vont où sont les tannieres des *Loups*, attachent à une corde le ventricule d'un Bouc & le traînent depuis cet endroit jusqu'à un arbre voisin de leur maison; ils l'y attachent avec une double corde dont l'une va jusquà leur fenêtre & répond à des sonnettes, de sorte qu'on est averti dès que le *Loup*

veut emporter sa proie ; il vient ordinairement à l'entrée de la nuit, & on le tire assez sûrement, sur-tout lorsqu'il fait un beau clair de lune.

On donne encore le secret suivant pour attirer les *Loups* dans un endroit d'où on puisse les tuer sans péril à coups de fusil.

Faites fondre une livre du plus vieux-oint avec une demi-livre de galbanum, ajoutez-y encore une livre de hannetons pilés, & faites cuire le tout à petit feu durant quatre ou cinq heures : vous passerez ensuite cette mixtion dans un linge neuf, & le presserez jusqu'à ce qu'il ne demeure dans le linge que les ailes & les pieds des Hannetons : vous mettrez votre composition dans une bouteille de terre, & vous la laisserez vieillir pour en augmenter la bonté.

Quand vous voudrez vous en servir, vous en frotterez la semelle de vos souliers & vous vous promenerez dans le bois en revenant sans cesse au lieu de votre affut ; les *Loups* qui passeront sur votre piste, ne manqueront pas de la suivre jusqu'à l'affut, & alors vous les tirerez sans danger.

D'une Trappe utile pour la chasse du Loup.

Ce piege ne réussit que dans les chemins écartés ; pour n'y pas travailler inutilement, il faut avant de le tendre se promener quelque tems après la pluie, ou quand la terre est couverte de neige, & examiner si vous pourrez reconnoître la trace du *Loup* : lorsque vous êtes sûr de son passage, vous faites faire au milieu de sa voie une fosse de douze pieds de longueur, & de huit ou neuf pieds de profondeur ; il faut qu'elle s'élargisse vers le fond, afin que la bête ne puisse grimper pour en sortir : cette fosse sera couverte d'un chassis de bois dont les extrêmités s'étendront un peu au-delà, & entreront à fleur de terre. Sur un des petits côtés du chassis, doivent être deux entailles également éloignées l'une de l'autre, & des deux bouts du chassis.

Au milieu de chaque piece doit être auſſi une coche pour donner le moyen aux pivots de la trappe de tourner ; cette trappe ſera en maniere de porte, & à ſes extrêmités avanceront deux morceaux de planche, de forme proportionnée pour remplir les entailles du chaſſis.

On empêche que la trappe ne baiſſe de ce côté-là. On fait enſorte qu'il s'en manque de trois ou quatre doigts, que l'autre extrêmité ne touche au bord du chaſſis : il eſt certain que de ce côté-là, la trappe, quand il le faudra, tombera alors tout-à-fait.

Après ces arrangemens, prenez une corde de ſix pieds ; attachez-la par un bout aux deux bords du chaſſis, & par l'autre au bout de la trappe, afin que la charge étant ſur ce côté qui balance, ne faſſe pas tout-à-fait tourner le piege, ce qu'elle feroit ſans doute, ſi la corde qui la retient, ne l'obligeoit à ſe refermer.

Pour bien faire jouer la machine, il faut qu'un des côtés ſoit plus chargé que l'autre, de maniere, néanmoins que l'animal le plus petit n'y puiſſe marcher ſans rompre l'équilibre.

Pour tromper davantage le *Loup*, on couvre la trappe de feuilles ou de branches ſéches, on en met auſſi autour à environ douze pieds de chaque côté, afin que l'animal ne s'effarouche pas, ce qu'il feroit, ſi le piege ſeul en étoit couvert.

Quand le *Loup* mettra le pied ſur la trappe, elle ſe renverſera avec ſa charge dans la foſſe, & s'y refermera.

Pour attirer les animaux carnaſſiers à la trappe, on ſe ſert d'un Mouton ou d'une Oie : ces animaux qui ne font que crier ou bêler jour & nuit, pour ſe faire entendre de leurs meres, ſe font encore plus ſûrement entendre du *Loup*.

L'Oie qui ſert d'appât ſe place ſur la branche d'un arbre au pied duquel la foſſe eſt creuſée, & qui avance ſur la trappe : pour le Mouton on lui attache les quatre pattes directement ſur la trappe, en obſervant de charger le côté qui ne doit point balancer de quelque fardeau proportionné, afin que la ma-

chine reste en état, jusqu'à ce que le *Loup*, en se jettant sur sa proie, fasse pencher la balance.

Le *Solitaire inventif* trouve la ruse suivante encore meilleure; il propose de faire attacher quelque cadavre avec une corde à la queue d'un cheval, & de le faire traîner dans la plupart des chemins, qui menent au piege, en le faisant sans cesse passer par-dessus la trappe; on pend ensuite ce cadavre à un arbre voisin de la fosse, de maniere qu'aucun animal n'y puisse toucher, sans se placer auparavant sur la machine; cette amorce attirera sûrement les bêtes carnassieres.

Quand un *Loup* tombe dans un tel piege, il est tellement & si long-tems épouvanté, qu'on peut lui mettre un collier, l'enchainer, le museler, & le conduire où l'on veut, sans qu'il fasse le moindre signe d'emportement. Gesner rapporte qu'une femme, un Renard & un *Loup*, étant tombés pendant la nuit dans la même fosse, ils resterent chacun en leur place sans oser remuer, jusqu'au lendemain matin, qu'on trouva ensemble les trois prisonniers; on commença par tuer le Renard & le *Loup*, & on retira ensuite la femme qui n'avoit éprouvé d'autre mal que la frayeur.

D'un piege de fer usité pour la chasse du Loup.

On prend d'abord deux pieces de fer longues de deux pouces & demi, larges d'un seul, & de trois lignes d'épaisseur, ayant chacune à ses extrêmités une double charniere percée d'outre en outre, pour y mettre une cheville de fer : ces deux morceaux de fer se mettent en croix.

Outre ces deux pieces, on en prend deux autres qui ont six pouces de long, un de large, & deux lignes d'épaisseur; à chaque bout on y fait une mortaise longue d'un pouce, & large d'environ quatre lignes : ensuite on croise ces deux pieces, en y mettant une cheville de fer, faite en fleche, ou langue de serpent.

On aura encore quatre branches de fer longues

chacune de dix-huit-pouces, & épaiſſes de deux ou trois lignes en quarré, excepté vers la derniere dent où elles doivent avoir cinq ou ſix lignes de largeur ſeulement, du côté où ſont les dents. Ce même bout doit être rond, accompagné d'une charniere ſimple percée au milieu ; pour l'autre extrêmité, elle ſera faite dans la forme d'un crampon, avec deux branches longues de deux pouces.

Quand toutes les pieces de fer ſont fabriquées, on les raſſemble en croix ; le bout de la cheville doit être dans les trous pour river les deux bandes croiſées, de maniere qu'elles ne remuent point. On prend enſuite la fleche qu'on fait entrer par force dans une ouverture qui eſt au milieu de la croiſée du piege ; on fait enſuite paſſer l'autre bout de la fleche dans une des mortaiſes, dont on a déja parlé, & de-là dans les charnieres des premieres pieces de fer : on met ſur-tout une cheville de fer rivée ; on obſerve les mêmes diſpoſitions pour les trois autres branches, de maniere que les pointes des crampons ſoient toujours en haut, & le piege eſt monté.

Il ne reſte plus que d'apprendre la maniere de le tendre.

On cherche un endroit, où ſoit quelque cadavre d'animal récemment tué, & on s'y tranſporte avant le coucher du ſoleil avec une corde de la groſſeur du petit doigt, & longue de deux pieds, un gros piquet, un marteau & ſon piege.

Quand on eſt arrivé, on obſerve avec ſoin le côté par où le *Loup* peut venir à l'appât ; on s'écarte d'environ cinquante ou ſoixante pas du côté de la voie de la bête, & on fait une foſſe ronde, & de la largeur du piege ; quand il eſt ouvert cette foſſe doit être dans le milieu, profonde d'un demi-pied, & aller en diminuant du côté de la circonférence.

Au milieu de la foſſe, il faut enfoncer un crochet pour attacher la corde qui ſera liée à la boucle du piege ouvert dans la foſſe, de maniere que cette boucle tienne fortement avec la corde & le crochet du piquet.

Quand la machine eſt ainſi préparée, on coupe un morceau de cadavre dont nous avons parlé, de la groſſeur de la tête, & on choiſit un côté où il n'y a point d'os; on met ce quartier de chair ſur la fleche en le faiſant entrer auſſi avant qu'il eſt poſſible, & on en frotte la corde & le piquet.

Il faut avoir outre cela la précaution de couper un autre morceau de cadavre, de le lier avec une corde, de le faire traîner aux environs de la machine, afin d'en laiſſer des traces, & que l'odeur qui s'en exhale, amene ſûrement la bête dans le piege.

Ce qui reſte du cadavre en queſtion, doit être ſuſpendu au premier arbre avec un papier blanc à l'extrêmité, afin que le *Loup* venant de nuit à l'appât, n'approche pas du cadavre. Cependant cet animal qui eſt affamé, ne trouvant aucun péril à dévorer le quartier de chair qui ſe trouve ſur la fleche du piege, s'élancera deſſus; mais les dents du piege qui ſe détendront, le ſaiſiront au corps, & le ſerreront d'autant plus, qu'il tirera davantage : ainſi il ſera captif & on pourra le tuer ſans peine.

Il eſt étonnant qu'on n'aie pas employé ce ſtratageme pour délivrer le Gevaudan & l'Auvergne de la bête féroce qui déſoloit ces provinces. Voyez l'*Hyene*.

Chaſſes diverſes du Loup.

Voici un ſecret beaucoup plus ſimple que celui de la trappe dont nous avons parlé. Creuſez une grande foſſe, placez au milieu une perche qui tienne par des pivots aux deux bords, & attachez-y un oiſeau ou quelqu'autre appât de cette nature.

Cette perche doit être comme une eſpece de baſcule qui s'ouvre & ſe ferme ſuivant le poids qu'on y place : dès que l'animal carnaſſier viendra pour ſaiſir ſa proie, il fera tourner la machine, & tombera dans la foſſe.

On prend quelquefois les *Loups* à l'hameçon;

ces pieges ſont faits exprès, on le fabrique aſſez fort pour réſiſter à la violence des bêtes qui s'y trouvent priſes : il faut attacher à l'hameçon un gros morceau de chair, & on le pendra à quelque arbre avec une corde de la groſſeur du doigt. Cet artifice réuſſit quelquefois lorſque la campagne eſt couverte de neige, ou que la terre eſt gelée : on tend ordinairement à la fois pluſieurs hameçons.

On prend les *Loups* avec des machines de fer, qu'on nomme *traquenards*; il faut prendre les plus forts, & ſur-tout ceux dont le reſſort eſt le plus aſſuré. Ces pieges ſe tendent le ſoir, & on met auprès les appâts ordinaires.

On a cependant remarqué qu'il n'y a rien de ſi dangereux que l'uſage des trappes, des pieges de fer, & des traquenards; car il peut arriver que des enfans & des voyageurs imprudens tombent dans ces embuches, qu'on ne tendoit que pour les *Loups*. L'hiſtoire de Geſner que nous avons rapportée, plus haut en eſt une preuvre manifeſte : l'humanité exige donc qu'on ne tende ces pieges que dans des endroits où nul homme ne peut avoir la volonté de pénétrer, ou même on pourroit ceſſer d'en faire uſage; car la vie d'un homme eſt plus néceſſaire à la ſociété que la mort de cent *Loups*.

Voici un piege qui n'a pas les inconvéniens que je viens de rapporter : on prend un certain nombre de perches qui aient au moins quinze ou dixhuit pouces de circonférence, & on les pique fortement en terre, de maniere cependant qu'elles paroiſſent élevées d'environ huit pieds. On les place de deux pouces en deux pouces dans une eſpece de quarré long, & pour les tenir plus fermes on y attache intérieurement quelques perches en travers.

Sur un des petits côtés de cette loge, on loge un eſpace vuide auquel on attache une porte avec de bonnes pentes & une forte ſerrure qui ſe ferme d'elle-même : on attache enſuite un anneau au fond de la chambre; on y paſſe une corde au bout de laquelle on lie quelqu'appât, & à l'autre on atta-

che un bâton qu'on met au-dessus de la porte, & qui la tient entr'ouverte.

Le *Loup* entrera dans la loge attiré par l'odeur du cadavre, & voudra emporter sa proie ; il fera alors tomber le petit bâton qui tient la porte ouverte ; la loge se fermera, & l'animal se trouvera pris : on peut encore attacher une grosse pierre derriere la porte, afin qu'elle se ferme avec plus de promptitude.

Enfin on se sert des oiseaux de proie pour faire la guerre aux *Loups* : le Grand Kan des Tartares a des Aigles apprivoisés & dressés pour cette chasse ; elle n'est point usitée en Europe : cependant les Princes qui cherchent sans cesse de nouveaux plaisirs, pourroient se procurer celui-là ; leurs amusemens même deviendroient utiles à leurs sujets.

LOUP DE MER. Excellent poisson de nos mers, plus connu sous le nom de *Lubin*. Voyez ce mot.

LOUP DES EAUX. On a donné ce nom au Brochet, parce qu'il détruit le poisson comme le *Loup* détruit les animaux qui habitent les bois. Voyez *Brochet*.

LOUP DORÉ. Nom qu'on donne dans le Levant à l'Adive, à cause de la couleur de son poil, qui y est d'un jaune vif & brillant. Voyez le mot *Adive*.

LOUP-MARIN. Amphybie qui a beaucoup de rapport avec le Phoque par son poil ras & touffu, par la configuration de son corps, par sa maniere de marcher, de ronfler & de gronder, & par la facilité avec laquelle on le fait mouvoir en le frappant sur les naseaux.

La chair du *Loup-marin* est de mauvais goût, & se fond presque toute en huile ; cependant les Indiens de Chiloë en font sécher la chair pour s'en nourrir. Ceux du Nord ont la taille d'un gros Mâtin ; ceux du Pérou ont deux pieds de long : on les pêche assez aisément, & les Américains emploient leur peau à faire des ballons pleins d'air qui leur

servent de canots. On a donné le nom de *Loup-marin* au Lubin. Voyez ce dernier mot.

Enfin on a appellé *Loup-marin* un poiſſon à nageoires molles & ſans écailles, qui eſt d'une grande voracité : ſa tête eſt grande & ſerrée en forme de poignard, & ſes dents paroiſſent auſſi fortes que celles d'un Chat de ſix mois. On pêche ce poiſſon en Angleterre, dans le Duché d'Yorck & dans le Northumberland.

LOUP-NOIR. Quadrupede du Nord, qui eſt une eſpece de *Loup :* celui qu'on trouve en Europe eſt plus grand que le *Loup* ordinaire, & celui d'Amérique plus petit. On en apporta un il y a quelques années du Canada, dont M. d'Aubenton nous a donné la deſcription : cet animal avoit été pris fort jeune, & ne devint déprédateur qu'en grandiſſant; on le mit à Paris au Combat du Taureau ; il ne montra pas beaucoup de courage quand on le fit entrer en lice, mais dès qu'on approchoit de la loge où on le gardoit, il entroit en fureur, s'élançoit de toute la longueur de ſa chaîne, & aboyoit par des cris interrompus qu'il répétoit par intervalles. On remarqua que ce *Loup-noir* avoit non du courage, mais de la férocité.

LOUTRE. Quadrupede amphybie, qui eſt encore plus avide de poiſſon que de la chair des animaux terreſtres : il eſt de la taille du Blaireau, mais ſes jambes ſont plus courtes : cet animal a la tête plate, le col extrêmement court, le corps fort allongé, & la queue groſſe à l'origine & pointue à l'extrêmité. Ordinairement les jeunes animaux ſont jolis, mais la *Loutre* eſt encore plus affreuſe dans ſa jeuneſſe que dans ſa vieilleſſe ; ſa tête eſt mal faite, ſes yeux petits & couverts, ſon air obſcur, ſes mouvemens gauches, ſon cri machinal, & toute ſa figure dénotant la plus grande ſtupidité : cependant l'âge la rend induſtrieuſe, elle fait la guerre avec avantage aux poiſſons ; on dit même qu'elle remonte d'abord les rivieres, afin de n'avoir plus enſuite qu'à ſe laiſſer entraîner par le fil de

l'eau, lorsqu'elle est chargée de sa proie. On ajoute encore qu'on l'apprivoise au point de pêcher pour son maître, & d'apporter fidélement le poisson qu'elle a pris jusques dans sa cuisine.

Il est certain que la *Loutre* est de son naturel, sauvage & cruelle : c'est le Loup des rivieres ; dès qu'elle peut entrer dans un vivier, elle dévore tout le poisson qu'elle peut saisir, & quand elle est rassasiée elle tue le reste.

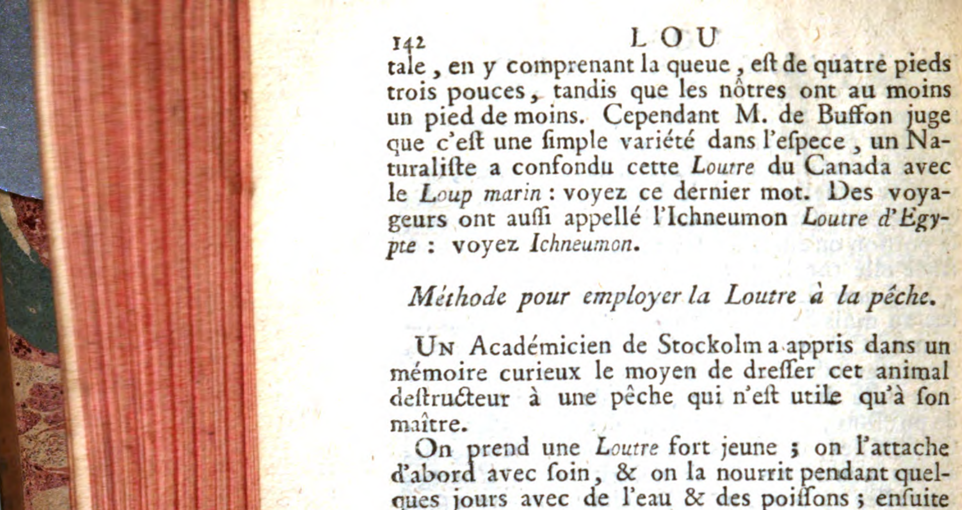
La *Loutre* devient en chaleur en hiver, & met bas au mois de Mars ; ses portées sont de trois ou quatre. Cet animal sçait nager entre deux eaux & y demeurer assez long-tems : cependant il vient par intervalle sur la surface, afin de respirer : faute de poissons, la *Loutre* mange des Ecrevisses, des Grenoüilles, des Rats d'eau, coupe l'écorce des arbres aquatiques & se nourrit même d'herbes nouvelles au printems : ces animaux se gîtent sous les racines des peupliers & des saules, dans la fente des rochers, & même dans des piles de bois à flotter : on y trouve souvent les têtes & les arêtes de poissons dont ils se nourrissent ; pour éviter les pieges qu'on leur tend, ils changent fort souvent d'asyle. Les Castors font à la *Loutre* une guerre utile.

La peau de la *Loutre* sert à faire des manchons, & avec son poil on fabrique des chapeaux. Pour sa chair elle est dure & tenace, elle a un faux goût de poisson.

La *Loutre* est assez généralement répandue en Europe depuis la Suede jusqu'à Naples : les Grecs la connoissoient, & elle paroît naturelle à tous les climats tempérés, sur-tout à ceux où il y a de l'eau en abondance. La *Loutre* du Canada fournit une fourrure encore plus belle que celle de Suede.

Comme on a regardé la *Loutre* de l'Amérique Septentrionale, comme une espece différente de la nôtre, il est bon de la faire connoître.

Cette *Loutre* du Nouveau-monde a la même configuration que celle de l'ancien ; mais sa taille est beaucoup plus considérable, car sa longueur to-



tale, en y comprenant la queue, eſt de quatre pieds trois pouces, tandis que les nôtres ont au moins un pied de moins. Cependant M. de Buffon juge que c'eſt une ſimple variété dans l'eſpece, un Naturaliſte a confondu cette *Loutre* du Canada avec le *Loup marin* : voyez ce dernier mot. Des voyageurs ont auſſi appellé l'Ichneumon *Loutre d'Egypte* : voyez *Ichneumon*.

Méthode pour employer la Loutre à la pêche.

Un Académicien de Stockolm a appris dans un mémoire curieux le moyen de dreſſer cet animal deſtructeur à une pêche qui n'eſt utile qu'à ſon maître.

On prend une *Loutre* fort jeune; on l'attache d'abord avec ſoin, & on la nourrit pendant quelques jours avec de l'eau & des poiſſons; enſuite on détrempe dans cette eau du lait, de la ſoupe, des choux & des herbages; quand l'animal commence à s'habituer à ces nouveaux alimens, on ſubſtitue le pain au poiſſon; cependant de tems en tems on lui en donne les têtes, & bientôt l'habitude corrige en elle la Nature.

On dreſſe la *Loutre* après quelques mois de priſon à rapporter, comme on dreſſe un jeune Chien; & quand elle eſt aſſez exercée, on la mene au bord d'un ruiſſeau, on lui jette du poiſſon qu'elle rapporte, & on lui donne ſa tête à manger pour récompenſe. Dans la ſuite on lui donne plus de liberté, & on la laiſſe aller dans de petites rivieres : cet animal commence à agiter les eaux pour faire fuir le poiſſon ſur les rivages entre les cailloux; c'eſt-là où il les ſaiſit pour les apporter à ſon maître, qui tire de lui le ſervice que les chaſſeurs tirent du Faucon.

C'eſt principalement en Suede que cette eſpece de pêche eſt uſitée. Un Naturaliſte rapporte qu'il s'y trouve des cuiſiniers qui envoient leurs *Loutres* dans les viviers pour apporter du poiſſon. La *Loutre* leur tient lieu d'aide de cuiſine.

Chasse de la Loutre.

On prend la *Loutre* avec un piege qu'on nomme *Traquenard* : voyez ce mot.

On a recours aussi à un autre artifice : on remarque les grandes pierres qui sont sur les bords des eaux & où la *Loutre* va déposer sa fiente : on la reconnoît aux arêtes dont elle est entremêlée ; on dresse alors sur ces pierres des tenailles particulieres, construites de façon que l'animal se prend sans se blesser, lorsqu'il veut saisir le poisson qu'on a mis au-dessus pour l'attirer.

On fait aussi relancer la *Loutre* par les Chiens : ces animaux la chassent volontiers, & l'atteignent aisément quand elle est éloignée de l'eau ; mais lorsqu'ils la saisissent, elle se défend & les mord quelquefois avec tant d'acharnement qu'elle leur brise les os des jambes ; il faut la tuer pour dérober les Chiens à ses morsures.

LOUVE. Femelle du *Loup*, elle porte trois mois & demi. Les *Louveteaux* à chaque portée ne sont jamais moins de trois, ni plus de neuf. Voyez le mot *Loup*.

LOUVE. Filet qui est un diminutif de la *Rafle*, & qu'on peut regarder comme son coffre : voyez *Filet*. On se sert de la *Louve* pour prendre une prodigieuse quantité de poissons, soit dans les grandes, soit dans les petites rivieres, pourvu que le courant ne soit pas trop rapide : quand on voudra tendre ce filet, on prendra quatre bâtons, gros comme le bras & longs d'environ cinq pieds, percés aux extrêmités pour y attacher les cordes qui tiendront la machine en état, & on y laisse pendre quatre cordelettes pour y lier des pierres qui feront aller la *Louve* au fond de l'eau ; quand on ne pourra en approcher sans se mouiller, on ajoutera une corde de trois toises à un bâton qui fait partie du filet pour le retirer de l'eau.

LOUVET. Nom qu'on donne au Cheval à cause de son poil. Voyez *Cheval*.

LOUVETEAU. Petit de la *Louve*; la mere ne l'allaite que pendant quelques ſemaines, il reſte deux ans avant de pouvoir engendrer.

LOUVETERIE. Equipage pour la chaſſe aux *Loups*.

LOUVETIER. Officier chargé de commander à l'équipage entretenu pour la chaſſe du *Loup*.

LOWA. Eſpece de Cormoran, que les Chinois ſçavent dreſſer à la chaſſe du poiſſon, comme les Suédois dreſſent la *Loutre* à la pêche; le maître de l'oiſeau donne le ſignal par un coup de rame ſur l'eau, auſſitôt le *Lowa* plonge, ſaiſit le poiſſon par le milieu du corps, retourne à la barque avec ſa proie: ſi le poiſſon eſt trop gros, cet oiſeau ſe fait aider par ceux de ſon eſpece; l'un s'attache à la queue, & l'autre à la tête, & la cohorte réunie rapporte ſa proie avec autant de promptitude que de fidélité.

Cependant comme la méfiance eſt la mere de la ſûreté, on fait fort bien de mettre un anneau autour du col du *Lowa*, afin de l'empêcher d'avaler le poiſſon qu'il ſaiſit; car l'animal vit pour lui, avant de vivre pour nous.

LUAMBONGOS. Nom que les Negres du Congo donnent aux Loups de leurs pays. Voyez le mot *Loup*.

LUBIN. Excellent poiſſon qu'on trouve dans la mer, dans les étangs ſalés, & à l'embouchure de nos rivieres; il a toujours la gueule ouverte, & ſa voracité fait qu'il donne aiſément dans les pieges qu'on lui tend.

Cet animal a quelque reſſemblance par le corps au Saumon: les petites dents dont ſa mâchoire eſt fournie, font qu'il ne peut dévorer beaucoup de poiſſons; il ſe nourrit auſſi de petits Cruſtacés, & même d'Algue: malgré ſon avidité, il ne prend point ces petites Chevrettes qui ont une corne ſur la tête, parce qu'elle lui piqueroit le palais.

La chair de *Lubin* nourrit peu; il y en a dans l'iſle de Cayenne, dont le goût eſt exquis: lorſque les pêcheurs veulent ſaiſir ce poiſſon, il a l'adreſſe d'enfoncer ſa queue dans le gravier, afin que le

filet coule par-dessus son corps ; car l'instinct de la Nature cede souvent à l'industrie de l'homme.

LUMME. Bel oiseau aquatique de l'Islande & du Groënland ; il est de la taille d'une Oie, ses ailes sont petites, & pour peu qu'il soit gros, il a une peine infinie à voler : comme ses pattes sont fort reculées, il marche presqu'aussi difficilement que le Canard ; la crainte des Chasseurs l'oblige donc à choisir pour sa retraite les lieux les plus solitaires : c'est-là encore qu'il place son nid ; quand ses petits sont en état de voler, il les conduit à l'eau & leur apprend à trouver leur nourriture & leur sûreté en plongeant à propos.

Il y a peu de traits aussi admirables dans l'histoire Naturelle que ceux qui concernent l'amour des vieux *Lummes* pour les jeunes ; l'un vole au-dessous de lui, afin que s'il venoit à manquer, il tombât sur son dos au lieu de s'écraser sur les rochers, ou d'y devenir la proie des Renards : un autre se tient au-dessus pendant la route, & fait face en cas de besoin aux oiseaux de proie. Si malgré toutes ces précautions, le petit *Lumme* tombe, les anciens se précipitent à terre & le défendent avec courage, soit contre les Renards, soit contre les hommes. Faut-il donc que cet amour que la Nature donne à chaque être pour les individus de son espece, semble relégué vers le Groënland, & que cet exemple ne nous soit pas donné par des hommes ?

LUNE DE MER. Poisson plat & de forme presqu'orbiculaire, qu'on pêche sur la côte d'Or en Afrique. Il a vingt pouces depuis la tête jusqu'à la queue ; douze de largeur & environ trois d'épaisseur : sa peau argentée jette aussi un grand éclat pendant la nuit ; sa chair est blanche, ferme, nourrissante & de bon goût.

Il y a un *Poisson-lune* en Amérique, mais celui-là ne mord pas à l'hameçon, comme celui de la côte d'Or.

Redi fait mention d'une *Lune* qui lui fut donnée par le Grand Duc de Toscane & qui pesoit cent livres ; il trouva dans ses intestins des vers bruns

ı queue fourchue. Il est difficile de croire que
: *Lune* soit la même que celle de la côte d'Or.
a une trop grande disproportion entre leurs
es, pour en faire simplement des variétés de la
ıe espece.

JRUS. Magnifique Serpent de l'Amérique,
rert de bandelettes de diverses couleurs artis-
ent tissues, dont la tête est entourée d'une cou-
ıe rouge, & les écailles paillées, en forme de
ıu, tiquetées d'un blanc mourant. Il seroit
mage que le *Lurus* fût un reptile vénimeux.

YNX. Quadrupede que le peuple a nommé
-*cervier*, parce qu'il a un hurlement, qui de
ressemble à celui du Loup, & qu'il attaque
Cerfs; il ressemble au Chat par la forme du
s. Celui que M. d'Aubenton a mesuré pour
oire Naturelle, avoit deux pieds cinq pou-
& demi depuis le bout du museau jusqu'à l'a-
& environ un pied quatre pouces de hauteur,
ne pesoit pas tout-à-fait vingt-quatre livres.

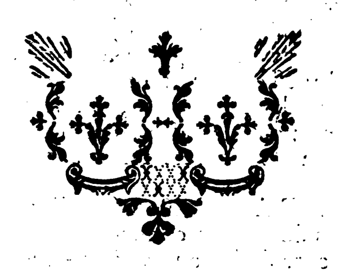
Lynx a l'air agréable, le regard doux &
eux brillans, il est communément de la gran-
du Renard; il marche & saute comme le
, vit de chasse, & poursuit son gibier jusqu'à
me des arbres; les Chats sauvages, les Mar-
les Hermines, & les Ecureuils ne peuvent
chapper; il saisit aussi les oiseaux, attend les
s, les Chevreuils & les Lievres à quelque
ge étroit, les terrasse & leur suce le sang, ou
mange la cervelle: son poil change de cou-
uivant les climats & les saisons: les plus belles
ures qu'il fournisse sont celles d'hiver; pour
air elle n'est pas bonne à manger & il en est de
e de tous les animaux de proie.

s plus beaux *Lynx* sont en Afrique, on estime
culierement ceux de Perse: cependant il ne
pas chercher cet animal dans les climats les
chauds de notre continent: on en trouve
rand nombre au Nord de l'Allemagne, en
ıanie, en Moscovie & en Siberie, & on fait
rand commerce de ses fourrures à Ussivaga,

ville éloignée de Moscow de six cens mille.

Puisque le *Lynx* habite les climats froids encore plus volontiers que les climats tempérés, il est du nombre des animaux qui ont pu passer d'un continent à l'autre par les terres du nord : aussi en a-t-on trouvé dans l'Amérique Septentrionale, & particulierement au Canada.

Les Anciens ont fort exercé leur imagination sur le *Lynx* ; ils ont dit non-seulement que Bacchus en atteloit son char, mais encore que cet animal avoit la vue assez perçante pour voir au travers des murailles, & que son urine se métamorphosoit en pierres précieuses : il ne faut pas plus s'amuser à combattre leur physique que leur poësie ; au reste, l'étalage brillant de leurs *Lynx*, de leurs Syrenes, de leur Sphinx, de leur Pégase & de leurs Tritons, nous enchante dans leurs vers immortels, tandis que souvent leur philosophie glace notre imagination, énerve nos beaux arts & ennuie jusqu'à notre raison.



MABOUYA. Lézard d'un pied de long, & d'un pouce de grosseur ; cet animal se plaît sur les branches d'arbres ou sur les chevrons des cases ; on ne le trouve qu'en Amérique, la plupart des *Mabouya* fuient le soleil, ont une couleur hideuse, & jettent des cris sinistres : le nom que porte cet animal, signifie dans la langue des Caraïbes, ce qu'il y a de plus hideux dans la nature. Les Sauvages vouent leurs ennemis aux griffes de cet animal ; le *Mabouya* est pour eux ce qu'est le diable pour les peuples de l'Europe.

MACAOW. Grand Perroquet du Brésil, sa taille est quatre fois plus grande que celle de nos Perroquets ordinaires, & son plumage est nuancé de blanc, de rouge & de verd. Voyez le mot *Perroquet*.

MACHLIS. Quadrupede singulier de la Scandinavie, ses jambes sont sans jointures ; & pour se reposer, il faut qu'il s'appuie contre un arbre, parce que quand il est à terre, il ne peut se relever : quand on veut prendre un *Machlis*, on fait une entaille aux arbres pour le faire tomber, lorsqu'il s'appuie : sa grande légéreté feroit échouer tout autre artifice.

MACHORAN. Poisson singulier qui a à la tête des especes de barbes comme le Chat : on le trouve sur la côte du Pérou, au Cap-Verd & à la côte d'Or ; on le connoît en Europe sous le nom de *Chat marin* : voyez ce mot.

MACREUSE. Espece de Canard de mer, noir, & de la petite espece : la femelle est grise & se nomme *Bisette*.

La *Macreuse* est un oiseau aquatique, qui tient de la nature du poisson ; elle demeure presque toujours sur la surface de la mer, & plonge quelquefois jus-

qu'au fond pour prendre dans le fable de petits coquillages dont elle eft fort avide ; elle fe nourrit auffi d'infectes, de plantes marines & de poiffons.

Cet oifeau vole avec peine, à caufe de la petiteffe de fes ailes ; pour fes pieds ils lui fervent à nager plutôt qu'à marcher : ainfi la mer eft plutôt fon élément que l'air.

On voit une fi grande quantité de *Macreufes* en Ecoffe, que leur vol obfcurcit le foleil. Les habitans en font bonne provifion, & ils ne fe dégoûtent pas de fa chair, quoiqu'elle foit dure, d'un fuc groffier & d'un goût fauvage.

On tue cet oifeau avec le fufil, on le prend auffi avec des filets, des lacets & de la glu, comme les *Canards*. Voyez ce dernier mot.

MADRÉ. Oifeau de proie qui a mué plufieurs fois.

MAGOT. Efpece de Singe, dont la queue & le mufeau font fort allongés ; il eft de la taille d'un Dogue : on le trouve en Afie & en Afrique.

MAHUTES, Terme de Fauconnerie, qui fignifie le haut des ailes près du corps des oifeaux de proie.

MAIGRE. On dit en Fauconnerie : *voler bas & maigre ;* c'eft-à-dire de bon gré.

MAILLES. Ouvertures qui font entre les treffes des filets : il y a des *mailles à lofange* qui font celles dont la pointe eft en haut quand le filet eft tendu ; les *mailles quarrées* ne font pas tout-à-fait tant en ufage : on connoît auffi dans la compofition des filets les *mailles doubles.*

MAILLER. Terme de Venerie ; un Perdreau fe *maille* quand il commence à fe couvrir de mouchetures ou de madrieres. Les Perdreaux ne font bons que quand ils font *maillés.*

On dit auffi dans le fens que j'ai expliqué dans l'article précédent, *mailler un filet.*

MAILLURES, fignifie en Fauconnerie, taches, mouchetures & diverfité de couleurs : en effet les différentes nuances font des efpeces de *mailles* fur les plumes des oifeaux de proie.

MAIN. On connoît beaucoup en Fauconnerie la *main* du Faucon : pour en faire l'éloge, on dit qu'il a la main habile, fine, bonne, gluante, déliée & bien onglée : on dit dans le sens contraire qu'il l'a grasse, charnue, &c.

On dit aussi, les doigts & les ongles du Faucon, excepté les ongles de derriere, qu'on nomme *avillons*.

MAINTENIR. Les Chiens *maintiennent* le change quand ils ne chassent que la bête qui a été relancée.

MAKAKOATH. Serpent du Mexique qui a vingt pieds de long, & la grosseur d'un homme; il lui pousse des cornes quand il commence à vieillir.

MAKAQUE. Singe qui ressemble au *Magot* par la figure, & au Loup par le poil : on le trouve à Angola & dans la Guyane.

MAKI. Quadrupede qui a trop de rapport avec les Singes pour n'en être pas un lui-même : le nom de *Maki*, suivant M. de Buffon, est un mot générique qui convient au Makoko, qu'on connoît sous le titre de *Maki* à *queue annelée*, au *Mongons* appellé vulgairement *Maki brun*, & au *Vari*, appellé par quelques personnes *Maki pie*. Voyez à l'article Singe les mots de *Makoko*, de *Mongons* & de *Vari*.

Tous ces animaux sont originaires de l'Afrique Orientale, & sur-tout de l'isle de Madagascar, ils semblent faire la nuance entre les Singes à longue queue & les animaux fissipedes; car ils ont quatre mains & une longue queue comme les premiers, & en même-tems le museau long comme la Fouine & le Renard : ils tiennent cependant plus par le caractere & les habitudes, au Singe, qu'au Renard; car quoiqu'ils mangent quelquefois de la chair, ils sont moins carnassiers que frugivores.

MALARMAT. Poisson de mer, long d'un pied & d'environ un pouce & demi d'épaisseur, près des ouies : son corps se termine en pointe comme la fleche d'un clocher, & sa tête est armée de deux cornes, longues de demi-pied : sa chair paroît rou-

ge quand le poiſſon eſt vivant, mais cette couleur diſparoît quand il eſt mort. On pêche le *Malarmat* dans la Méditerranée.

MAL-SEMÉ. On ſe ſert de ce terme en Venerie, quand le nombre des Andouillers eſt impair aux têtes du Cerf, du Daim & du Chevreuil.

MAL-SUBTIL. Eſpece de phtiſie qui empêche la digeſtion des oiſeaux de proie, & les fait mourir. Voyez cette maladie & ſon remede au mot *Fauconnerie*.

MALPOLON. Serpent du Bréſil, eſtimé pour le beau coloris de ſa robe, mais chaſſé, parce qu'il eſt venimeux; il eſt de l'eſpece de l'Ibiboca. Voyez ce dernier mot.

MALTHA. Eſpece de Requin dont les dents ſont ſemblables à celles de la Lamie. Voyez le mot *Requin*.

MAMONET. Eſpece de Singe ou de Cercopitheque, à tête de Cochon & ſans queue, fort hideux, inconnu, & digne de l'être.

MANAGURREL. Eſpece de Porc-épic, dont on mange la chair avec plaiſir dans l'Amérique; il ſe trouve particulierement dans la nouvelle Eſpagne. Voyez *Porc-épic*.

MANATI. Ancien nom d'un poiſſon énorme, que nous avons fait connoître ſous le nom de *Lamentin*, que le peuple lui a donné: on peut remarquer dans l'hiſtoire Naturelle, comme dans celle des hommes, que les dénominations philoſophiques ſe perdent & qu'il ne reſte que les dénominations particulieres.

MANBALA. Magnifique Serpent de l'iſle de Ceylan. Il détruit une infinité d'oiſeaux: les habitans dreſſent ce reptile à la chaſſe des volatiles qui font du dégât dans leurs jardins.

MANCHE DE VELOURS. Oiſeau d'Angola, de la taille d'une Oie, dont le plumage eſt blanc, excepté les ailes qui ſont picotées de noir. Cet oiſeau eſt une eſpece de meſſager qui informe les vaiſſeaux de l'approche de la terre; il voltige

sur la mer pendant le jour & retourne la nuit sur le rivage.

MANDOUSTE. Espece de Couleuvre de la grosseur de la cuisse d'un homme qui détruit & qu'on détruit : on la voit dans l'isle de Madagascar.

MANGEURE. Pâture du Sanglier ; celle du Cerf se nomme viandis.

MANGOUSTE. Quadrupede de la grandeur de la Fouine qu'on apprivoise en Egypte, comme le Chat en Europe : la Nature bien plus que les hommes, l'a dressé à la chasse des oiseaux, des Lézards, des Insectes & des Serpens ; il attaque tout ce qui lui paroît vivant, & se nourrit de toute substance animale. Avec un tel appetit pour la proie, on s'imagine bien que son courage doit tenir de la témérité : en effet, la *Mangouste* ne s'effraie ni de la colere du Chien, ni du venin des Serpens ; elle attaque les petits Crocodiles, & on a même prétendu qu'elle entroit dans le corps des grands lorsqu'ils étoient endormis & n'en sortoit qu'en leur déchirant les visceres. Ce préjugé populaire a suffi pour faire dresser autrefois des autels à la *Mangouste*. Voyez *Ichneumon*. Cet animal est beaucoup plus grand en Egypte, où il est apprivoisé, que dans l'Inde où il est encore sauvage.

Des Naturalistes ont fait de ce quadrupede un Blaireau, d'autres un Furet, il y en a qui ont prétendu que c'étoit une Belette, une Loutre, enfin un Rat ; mais c'est une *Mangouste*.

La *Mangouste* habite volontiers aux bords des eaux : dans les inondations elle gagne les terres élevées, s'approche souvent des lieux habités pour y chercher sa proie, marche sans bruit, & suivant le besoin varie sa démarche ; elle a le corps agile, la phisionomie fine & le regard étincellant ; le mâle comme la femelle a contre les conduits naturels une ouverture dans laquelle se filtre une espece de parfum.

Cet animal croît promptement, & ne vit pas

long-tems ; on le trouve dans toute l'Asie Méridionale, depuis l'Egypte jusqu'à Java, & en Afrique jusqu'au Cap de Bonne-Espérance : on ne peut l'élever dans les climats tempérés, parce que le vent lui nuit, & que le froid le fait mourir.

MANICOU. Joli quadrupede qu'on voit dans l'isle de Grande. Voyez *Didelphe*.

MANIKIN. Espece de grand Singe de la côte d'Or : les Negres emploient sa peau à faire des bonnets.

MANIMA. Serpent aquatique du Brésil, qui a jusqu'à trente pieds de long : les Sauvages qui n'osent le chasser ont pris le parti de l'adorer ; les enfans s'imaginent même dans ce pays que sa vue suffit pour leur procurer une espece d'immortalité.

MANIPOURIS. Quadrupede de l'Amérique, de la taille d'un Veau de six mois, qui nage fort bien, dont on mange la chair avec plaisir, & dont la chasse n'est point dangereuse, parce qu'il n'a d'autres armes pour se défendre que sa légéreté.

Le *Manipouris* est plus connu sous le nom de *Tapir*. Voyez ce mot.

MANIS. Espece de Lézard, couvert d'écailles, il y en a de deux especes ; la premiere a beaucoup de rapport par la taille, la queue, la couleur & la proportion des écailles avec l'Armadille : on nomme ce *Manis*, *Diable de Java*.

La seconde espece a la queue plus longue que la premiere ; elle a aussi quatre doigts onglés, au lieu que l'autre en a cinq. Les habitans de l'isle Formose l'appellent le *Diable de Tajoan*. Les habitans de Java, & ceux de l'isle Formose ne connoissent gueres d'autres Diables que les *Manis*.

Cet animal a environ quatre pieds de long : ses écailles deviennent rousses à mesure qu'il vieillit ; il a la faculté comme le Hérisson, de mettre son corps en boule, afin que ses ennemis ne distinguent pas sa figure. L'homme est le plus grand destructeur des *Manis*.

MANSARD. Nom qu'on donne au *Pigeon ramier* : voyez ce mot.

MANTEAU, signifie en Fauconnerie, la coleur du poil des animaux & du pennage des oiseaux de proie : ce Faucon a le *manteau* bien bigarré.

MANTEAU-DUCAL. Coquillage bivalve, du genre des peignes, il est fort recherché dans les cabinets des curieux. Voyez le mot *Coquillage*.

MANTELURE. Distinction du poil du dos du Chien, d'avec celui des autres parties, quand le poil de dessus le dos est d'une couleur différente.

MAQUEREAU. Poisson de mer, long d'un pied & de la grosseur du poignet ; il fraie comme le Thon au mois de Janvier, & fait ses œufs au commencement de Juin. On a prétendu que le nom de *Maquereau* a été donné à ce poisson, parce qu'au commencement du printems il suit les petites Aloses qu'on nomme *Pucelles* & les conduit à leurs mâles : cet emploi infâme n'a qu'un nom chez les animaux, il en a deux parmi les hommes.

Le *Maquereau* de l'Océan est plus grand que celui de la Méditerranée. Les Anciens faisoient de la liqueur de ce poisson salé, leur garum, saumure très-estimée & d'un grand prix.

Le *Maquereau* voyage dans un tems marqué, comme le Hareng, & se montre successivement à la plupart des peuples de l'Europe : ce poisson passe l'hiver dans le Nord ; vers le printems dans l'Islande, l'Ecosse & l'Irlande, & se jette ensuite dans l'Océan Atlantique, en une colonne ; après avoir côtoyé le Portugal & l'Espagne, se rend dans la Méditerranée, tandis que l'autre rentre dans la Manche ; paroît en Mai sur les côtes de France & d'Angleterre, & passe en Juin devant la Hollande ; cette derniere colonne arrivée en Juillet sur la côte de Juthland,

détache une division, qui après avoir doublé la pointe, se jette dans la mer Baltique, pendant que le reste côtoye la Norwege, & s'en retourne vers le Nord. Ainsi le *Maquereau* vient se présenter lui-même dans les filets de presque toutes les Nations de l'Europe, & prévient leurs besoins.

On pêche dans les Indes & à Surinam, un *Maquereau*, qui comme le nôtre fournit un mets estimé, mais de difficile digestion.

Nous ne pouvons terminer cet article sans parler d'une des propriétés des *Maquereaux*, dont nous devons la découverte aux Auteurs illustres des *Transactions philosophiques* : ce poisson, sans être pourri, jette un éclat lumineux, & si on l'assaisonne avec du sel & des herbes odoriférantes, l'eau où on l'a trempé devient brillante aussi, dès qu'on l'agite ; & cet éclat est si grand que les personnes peu instruites, croient d'abord qu'elles voient du lait qui réfléchit la lumiere de la lune : quand on augmente la rapidité du mouvement circulaire, l'eau paroît s'enflammer ; quand le *Maquereau* se corrompt, le phosphore disparoît.

MARACANNA. Espece de Perroquet du Brésil, qui se nourrit de fruits, & qu'on ne connoît que par la relation de quelques voyageurs.

MARACOANI. Petit Cancre du Brésil quarré & velu, qui se promene dans les endroits que le reflux de la mer laisse à sec : sa chair est estimée des Sauvages.

MARAIL DES AMAZONES. Nom qu'on donne dans l'isle de Cayenne, à deux especes de Faisans cendrés & noirâtres. Voyez le mot *Faisan*.

MARAIN ou MERREIN, se dit de la tête ou ramure du Cerf, de la tige ou de la perche de chaque corne.

MARAIS. Terres basses couvertes d'eaux croupissantes, qui n'ont point de pente pour s'écouler ; le poisson que quelques particuliers y renferment ne vit pas, ou contracte un goût de fange qui dégoûte jusqu'au peuple ; on pourroit tirer parti d'un *Marais* en le changeant en étang ; il faut pour cela

arracher les racines des plantes, pratiquer des levées & des canaux & y ménager quelque source d'eau vive, qui insensiblement épure l'étang & le répare : ces opérations si naturelles, si faciles, & si négligées seroient une grande ressource pour ceux qui aiment le poisson. La Hollande, sur ce sujet, a donné l'exemple à l'Europe, elle a imité l'Egypte, & l'a surpassé.

MARCASSINS. Petits de la Laye & du Sanglier, qui sont au-dessous d'un an. Voyez le mot *Sanglier*.

MARCHE. Le nom propre pour celle du Loup est piste ou voie.

MARCHETTE. Petit bâton qui tient le dessus d'un trebuchet, & sur lequel les oiseaux venant se reposer pour prendre l'appât qu'on a soin de mettre en dedans, font détendre la trappe, & se trouvent pris.

MARECA. Canard sauvage du Brésil, dont la chair étant rôtie, teint les mains d'une couleur de vermillon. Voyez le mot *Canard*.

MARGAUDER. Cri que font de la gorge les Cailles qui veulent chanter.

MARGAY. Nom qu'on donne au Brésil à un quadrupede qui a la figure & la taille du Chat sauvage, mais dont la tête est plus quarrée, la queue plus longue & le poil plus court. On le connoît à Cayenne sous le nom de *Chat-tigre*; il vit de petit gibier & de volailles, s'apprivoise avec beaucoup de peine, & ne perd jamais son naturel féroce. Le *Margay* est moins commun dans les pays tempérés que dans les climats chauds.

Il est singulier que dans les deux continens, les animaux qui ont la robe la plus belle, aient aussi le naturel le plus perfide : on peut faire cette remarque sur le Tigre, la Panthere, le Léopard, l'Ours, le Jaguar, l'Oulet, le *Margay*, &c.

Nimiùm ne crede colori. *Virg. Buc.*

MARITATACA. Quadrupede du Brésil, qui

ressemble au Furet, & se nourrit d'oiseaux & d'ambre-gris ; l'odeur infecte qu'il jette est mortelle pour les bêtes, & le deviendroit pour les hommes s'ils l'apprivoisoient.

MARMOSE. Quadrupede qui ne differe du Sarigue que par la taille. Voyez le mot *Sarigue* ; sa longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, n'est pas tout-à-fait de sept pouces, & son corps dans l'endroit le plus gros, n'a gueres plus de quatre pouces : la naissance des petits est extrêmement précoce ; ils sont à peine gros comme une petite feve quand ils naissent, & il paroît que la mere peut en produire quatorze, puisqu'elle a autant de mamelles.

La *Marmose* se creuse un terrier pour se réfugier quand elle est poursuivie ; s'accroche aux branches d'arbre par l'extrêmité de sa queue, pour s'élancer de-là sur les oiseaux & sur les petits animaux, & mange aussi du fruit, des racines, des Ecrevisses & des poissons. Cependant il y a des voyageurs qui prétendent que cet animal est très-stupide, & qu'il ne sçait ni se mouvoir à propos, ni fuir, ni se défendre.

MARMOTTE. Quadrupede de la grandeur du Lapin, & qui joint beaucoup de force, à beaucoup de souplesse ; il tient un peu de l'Ours & du Rat pour la forme du corps ; il a le nez du Lievre, le poil du Blaireau, les dents du Castor, les pieds de l'Ours & les yeux du Loir. Sa voix est celle d'un petit Chien, quand il joue avec sa maîtresse ; mais quand on l'irrite il fait entendre un sifflet extrêmement aigu ; en été son corps exhale une odeur forte & désagréable, & c'est la raison qui empêche qu'on ne se nourrisse communément de sa chair.

Cet animal pris jeune, s'apprivoise aussi aisément qu'aucun animal domestique : on lui apprend à gesticuler, à danser & à obéir en tout à la voix de son maître. La *Marmotte* a beaucoup d'antipathie pour les Chiens ; elle les attaque avec courage, & cherche à devenir maîtresse de la maison.

Ce quadrupede aime à ronger les meubles & à per-

cer le bois, il court aſſez vîte en montant, mais aſſez lentement dans la plaine ; il grimpe ſur les arbres & entre les murailles, & on prétend que c'eſt de lui que les Savoyards ont appris à grimper pour ramoner les cheminées.

On nourrit la *Marmotte* de viande, de pain, de fruits, de Hannetons & de Sauterelles ; mais le lait & le beurre ſont les alimens qui lui plaiſent davantage : elle boit fort peu d'eau, & ne peut ſouffrir le vin.

Cet animal ſe plaît dans la région des glaces, & c'eſt ſur les plus hautes montagnes qu'il ſe creuſe l'aſyle où il doit paſſer l'hiver : cet aſyle eſt une eſpece de bourgade où il vit en ſociété, comme le Caſtor. Pendant l'orage, dans le tems de la pluie, & au moindre danger, les *Marmottes* s'y retirent, elles n'en ſortent même que dans les plus beaux jours ; & alors il y en a une d'entre elles qui s'aſſied ſur un rocher élevé & qui fait ſentinelle, tandis que ſes compagnes s'amuſent à jouer ſur le gazon ; dès qu'elle apperçoit un Chien, un Aigle, ou un homme, elle donne un coup de ſifflet, & toute la cohorte diſparoît.

Ces animaux ne font point de proviſions pour l'hiver, parce qu'ils prévoient qu'elles leur ſeroient inutiles ; mais au premier froid, ils ferment les portes de leur domicile, & le font avec beaucoup de ſolidité ; ils ſont alors fort gras, car il y en a qui peſent juſqu'à vingt livres ; mais dans la ſuite leur embonpoint diminue, ils s'engourdiſſent pluſieurs mois, & cette eſpece de léthargie ne provient que du réfroidiſſement de ſang. Voyez l'article *Loir*.

Quand les Chaſſeurs découvrent la retraite de la *Marmotte*, ils la trouvent reſſerrée en boule, l'emportent tout engourdie, & la tuent quelquefois, ſans qu'elle paroiſſe ſentir de la douleur. On choiſit les plus graſſes pour les manger, & les plus jeunes pour les apprivoiſer.

Il faut avoir ſoin quand on va à la chaſſe de la *Marmotte* de la laiſſer au moins un mois dans ſon

caveau, avant de troubler son repos, & de ne point creuser dans son asyle, lorsque le tems est trop doux; sans ces précautions, l'animal se réveille, creuse plus avant, & échappe au Chasseur.

La *Marmotte* ne produit qu'une fois l'an, ses portées sont de trois ou quatre petits : son accroissement est prompt, & la durée de sa vie d'environ dix ans. Cet animal semble être originaire des Alpes, dont il habite les hauteurs; on en trouve cependant aussi dans l'Appenin, aux Pyrénées & sur les plus hautes montagnes de l'Allemagne. Dans quelque endroit qu'il habite, il choisit l'exposition du midi ou celle du levant, & les Chasseurs ne s'y trompent jamais.

On lit dans les éphémérides de l'Académie des curieux de la Nature, qu'une *Marmotte* étoit devenue si familiere avec un Médecin célebre d'Ambourg, qu'elle se plaçoit à table à côté de son maître, & mangeoit tous les mets qu'il lui présentoit; mais quelqu'un l'ayant effrayée, elle reprit son naturel sauvage, & se mit à ronger tout ce qu'elle rencontroit : cette frayeur subite accéléra sa mort.

MAROLY. Oiseau de passage, de la grandeur d'un Aigle, & qui est remarquable par deux especes d'oreilles d'une énorme grandeur qui lui tombent sur la gorge; il se nourrit de Serpens, de Viperes & de poissons morts, qu'il trouve sur le rivage de la mer. On croit cet oiseau originaire d'Afrique.

MARQUER. On dit d'une Perdrix qu'elle *marque*, quand le mâle de la grise a la crête de couleur de feu & le dessous de l'estomac à demi-couleur de minime. Le mâle & la femelle des Perdrix rouges se ressemblent pour le plumage; ils ne different qu'en ce que le mâle est un peu plus gros, & qu'il a derriere les jambes une espece d'excroissance, de la grosseur d'un pois, & qu'on nomme *Ergot*. Les Perdreaux n'ont point d'ergot.

MARSOUIN. Espece de Baleine de huit pieds de long, dont la tête a la forme d'un museau de

Cochon, & la queue eſt taillée en faucille. Voyez le mot *Baleine*.

MARTE. Quadrupede originaire du Nord, qui ne differe de la Fouine que par la couleur du poil & par ſon naturel qui eſt beaucoup plus ſauvage : on a cependant eu tort de faire de ces deux animaux une ſeule eſpece, car ils ne s'accouplent point enſemble, & il n'y a point de Métis, qui ſorte de leur mêlange.

La *Marte* n'a gueres qu'un pied, & environ ſept pouces de long, depuis le bout du muſeau juſqu'à la naiſſance de la queue, & environ dix pouces de circonférence : elle multiplie extraordinairement dans le Nord, & y fournit ces belles fourrures, qu'on eſtime tant, ſoit en Europe, ſoit en Aſie ; il y en a fort péu dans les pays tempérés, & point du tout dans les climats chauds. Cet animal fuit également les pays habités & les endroits trop découverts, il demeure au fond des bois, grimpe ſur les arbres, vit de chaſſe, & détruit une grande quantité d'oiſeaux, de Mulots, de Lerots, & d'Ecureuils.

La *Marte* ne ſe donne pas la peine de préparer un lit pour ſes petits, mais elle leur en procure cependant de très-commodes : quand elle eſt ſur le point de mettre bas, elle grimpe au nid d'un Ecureuil, l'en chaſſe, élargit l'ouverture & y fait ſes petits. Au défaut d'Ecureuil, elle uſurpe les nids des Ducs, des Buſes ou des pieds de bois. Auſſi ce quadrupede eſt-il en horreur à tous les oiſeaux, & ceux qui n'ont aucune raiſon pour le craindre, le haïſſent encore : c'eſt la Chouette des quadrupedes.

Quand on va à la chaſſe de la *Marte*, il faut ſçavoir qu'elle ne marche qu'en ſautant, & qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois : ainſi il ne faut pas s'étonner, ſi les traces qu'elle laiſſe ſur la neige, paroiſſent celles des grandes bêtes.

Cet animal n'imite pas la *Fouine*, qui dès qu'elle ſe ſent relancée, ſe ſouſtrait à ſes ennemis, en ſe renfermant

renfermant dans sa taniere. La *Marte* se laisse longtems poursuivre par les Chiens, & quand elle commence à se lasser, elle grimpe sur un arbre, & de-là s'amuse à les regarder passer ; mais où le Chien ne peut la saisir, le fusil sçait l'atteindre.

La *Marte* se trouve communément, non-seulement dans le Nord de l'Europe, mais encore dans celui de l'Asie & dans l'Amérique Septentrionale ; il ne faut pas la confondre avec la *Marte-Zibeline*, qui fournit des fourrures bien plus précieuses que la *Marte* ordinaire. Voyez le mot *Zibeline*.

MARTEAU. Espece d'huître, qui a la figure d'une petite enclume & qu'on trouve en Hollande.

MARTEAU. Espece de Chien de mer, dont la tête plate, s'étend des deux côtés, comme l'instrument dont il porte le nom ; sa gueule est armée de plusieurs rangs de dents tranchantes, & son corps est terminé par une queue longue & vigoureuse. Ce poisson est assez commun en Afrique, & se voit aussi en Amérique, il est extrêmement vorace, & la chair humaine semble celle qui est le plus de son goût.

Malgré sa vîtesse & sa viguеur, les Negres l'attaquent volontiers & le tuent adroitement : sa chair est dure & d'un goût désagréable ; on le pêche quelquefois dans la Méditerranée.

MARTELÉES. Fumées des bêtes fauves qui n'ont point d'aiguillons à leur extrêmité.

MARTELER : Se dit des oiseaux de proie, quand ils font leur nid.

MARTIN-PÊCHEUR. Oiseau qui a à-peu-près un demi-pied de long, depuis l'extrêmité du bec jusqu'à celle de la queue : le pennage de son dos est d'un bleu argenté ; on lui a donné le nom de *Pêcheur* pour le distinguer d'une espece d'Hirondelle qui fait son nid sur le bord de l'eau, & qu'on nomme *Martinet*.

Cet oiseau cherche pour couver, des trous d'environ deux pieds de profondeur, creusés par les Rats d'eau sur le bord des rivieres ; sa ponte est

de ſix œufs, & il peut la renouveller trois fois par an.

Le *Martin-Pêcheur* ſe nourrit de poiſſons, & quand la chair en eſt digérée, les arêtes reſtent en pelotes dans ſon eſtomac, & il les revomit. Il ne ſçauroit ſe poſer long-tems à terre, parce que ſes jambes ſont trop courtes; la femelle eſt moins groſſe que le mâle : tous deux ſont parmi les animaux des modeles de fidélité conjugale.

Il n'y a point d'oiſeaux à qui on ait donné plus de noms qu'à celui-ci : on le nomme *Alcion*, *oiſeau de Glaſe*, *oiſeau de ſaint Martin*, *Pêcheur du Roi*, *Drapier*, *Piverd d'eau*, *Merle-blanc*, &c. Ne conſultez que l'article *Alcion*.

Le peuple a cru que le *Martin-Pêcheur* étoit incorruptible, & que le cœur de cet oiſeau renfermé dans un ſachet, & porté au col, préſervoit de l'épilepſie : le peuple eſt bienfait pour la crédulité.

MARTINET. Eſpece d'Hirondelle qui fait ſon nid ſur le bord de l'eau. Voyez le mot *Hirondelle.*

MASSACRE. Tête du Cerf, du Daim, ou du Chevreuil, ſéparée du corps. Sonner le maſſacre, c'eſt appeller au ſon du cor, les Veneurs & les Chiens, pour faire la curée : ce mot ſe prend encore dans l'acception naturelle, pour ſignifier un grand carnage de bêtes fauves.

MATIN. Eſpece particuliere de *Chiens*. Voyez ce mot.

MAUVIETTE. Eſpece de petite Grive dont tout le monde connoît & eſtime la délicateſſe. Voyez le mot *Grive*.

MAZAME. Quadrupede du Mexique qui participe de la nature du Cerf, du Daim & du Chevreuil : le plus grand a un bois de ſix à ſept pouces de long, dont l'extrêmité eſt diviſée en deux pointes, & qui n'a qu'un ſeul andouiller à la partie moyenne du Merrain; il y en a une autre variété qui ne porte qu'un bois ſimple & ſans andouillers. M. de Buffon penche à croire que le *Mazame* eſt un vrai *Chevreuil*. Voyez ce mot.

MEAR. Nom d'un poiſſon qui a à-peu-près la taille & la figure d'une Morue : on en mange beaucoup au Cap-Verd.

MÉEAREL. Poiſſon remarquable par une double ſingularité ; il change de peau comme le Serpent, & le pêcheur qui le tue eſt ſaiſi involontairement d'une frayeur qui l'aſſoupit pour quelques momens. Le *Méearel* ſe retire entre les rochers, & s'y engraiſſe ; ſa chair eſt bonne à manger.

MÉLANDRE. Poiſſon de nos mers, dont la chair eſt molle & d'aſſez bon goût ; c'eſt une eſpece de Requin : il eſt l'ennemi mortel des pêcheurs ; dès qu'il en voit quelqu'un ſur le bord du rivage, il va le mordre. Le *Mélandre* eſt aſſez méchant pour ſe faire redouter.

MELET. Eſpece de Sardine fort connue en Languedoc. Voyez le mot *Sardine*.

MÉLETTE. Poiſſon de la côte d'Or, que les Hollandois ſçavent déſſécher, mariner & vendre à grand prix.

MENDOLE. Petit poiſſon de la groſſeur d'un petit Hareng, dont la chair eſt de bon ſuc, & ſe conſerve aſſez bien dans la ſaumure : ce poiſſon eſt blanc en hiver & dans le printems, de couleurs diverſes en été, & noir quand il s'eſt défait de ſa ſemence. Les Marſeillois lui ont donné le nom de *Cagarel*.

MENÉE. Terme de Venerie : c'eſt la droite route du Cerf, lorſqu'il fuit. On dit dans ce ſens, ſuivre la menée ; être toujours à la *menée*.

On dit auſſi : une bête eſt mal *menée*, lorſque fatiguée de la pourſuite des Chiens, elle s'en laiſſe approcher.

Enfin, on dit un Chien a la *menée* belle : *menée* dans ce ſens ſignifie *voie*.

MENER. Terme de chaſſe ; on *mene* la quête, quand on la bat & rebat, pour trouver la Perdrix.

Mener les Chiens à l'ébat, c'eſt les faire promener ; attention qu'on doit avoir deux fois le jour.

MENTEUR. On appelle Chien *Menteur*, un Chien qui a la voie pour gagner le devant.

MENUS DROITS. C'eſt le droit du Roi à la chaſſe ; on appelle *menus droits*, certaines petites parties d'un Cerf, telles que les oreilles, les bouts de la tête quand elle eſt molle, le muffle, le franc boyau, les daintiers & les nœuds qui ſe levent ſeulement au printems & dans l'été. Voyez le mot *Cerf*.

MER. Aſſemblage immenſe d'eau ſalée qui environne les deux continens, & qui prend divers noms, ſuivant les pays différens qu'elle arroſe.

La premiere diviſion de la mer eſt celle qui regarde les quatre parties du monde. L'Océan Indien porte auſſi le nom d'Orientale : l'Océan Atlantique celui d'Occidentale ; l'Océan Ethyopien, celui de Méridionale & l'Océan glacial, celui de Septentrionale.

La mer ne nous intéreſſe ici que parce que c'eſt l'aſyle d'une multitude énorme de poiſſons que le hazard & l'induſtrie humaine ont contribué tour-à-tour à faire connoître ; quoique ce ne ſoit point notre élément, nous avons réuſſi à y dominer comme ſur la terre ; il me ſemble que le vainqueur de la Baleine a quelques droits pour ſe regarder comme le roi de la Nature.

MERLAN. Poiſſon de l'Océan, environ de la longueur d'un pied, qu'on prend fréquemment dans la Manche, & le long de la mer Baltique. Chaſſé de la haute mer par pluſieurs poiſſons formidables, qui cherchent à le dévorer, il approche en foule des côtes, & ſe jette dans les filets des pêcheurs ; car ſes dents ne lui ſervent pas à mettre ſa proie en morceaux, mais ſeulement à la retenir.

En Angleterre on fait ſécher ce poiſſon après l'avoir vuidé. On le ſale, & on en fait par-là un mets fort agréable & propre pour les perſonnes les plus délicates. Les Allemands & les Polonois ſçavent auſſi l'aſſaiſonner & lui donner une couleur jaune. En général le *Merlan* eſt tendre, léger,

de bon suc, & salutaire pour tous les tempéramens.

On envoya de Norwege, au Docteur Worm un *Merlan* qui avoit des œufs & des laites : ainsi, il peut y en avoir de hermaphrodites.

MERLE. Oiseau du genre des Grives & des Etourneaux : il se nourrit d'insectes, construit son nid avec beaucoup d'adresse, & se plaît particulierement dans la solitude. Il ne fait que gazouiller pendant l'hiver, mais en été son ramage est assez agréable, sur-tout quand on l'entend dans une vallée, où se trouve un écho. Le mâle s'apprivoise aisément, il est docile, & ce qu'il apprend, il le retient toute la vie.

Le *Merle* fournit un aliment d'un bon suc, surtout pendant les vendanges, parce qu'il se nourrit alors de raisins ; sa chair devient amere quand il est réduit à se nourrir de baies, de genievre ou de grains de lierre. Il y a plusieurs especes de *Merles*, outre celui que nous venons de décrire.

1°. Le *Merle à collier* qu'on trouve dans les montagnes de la Savoie, & sur-tout à Saint-Jean-de-Maurienne, il a un collier gris comme la Perdrix franche ; c'est un des bons gibiers du pays.

2°. Le *Merle-blanc* qu'on trouve en Savoie & en Auvergne, & sur-tout en Afrique dans les pays de Bambuck & de Galam. Le peuple qui n'est jamais crédule quand il faut l'être, pense que le *Merle blanc* est un oiseau imaginaire.

3°. Le *Merle bleu*, dont la chair est fort délicate, & la voix très-mélodieuse ; on le trouve à la Chine, & dans les isles de l'Archipel.

4°. Le *Merle de rocher*, il est cendré ; sa queue est jaune, il a beaucoup de hardiesse : on le trouve en Laponie.

5°. Le *Merle doré* : Son chant est aussi mélodieux que le son de la flûte ; il a le corps d'un jaune étincellant, & les ailes d'un beau bleu.

6°. Le *Merle Pie* a la tête & le dessus du col blanc, tiqueté de noir ; les pieds bruns, les ailes & la queue noires.

7°. Le *Merle rouge* : On le voit dans le Bréfil ; ſon plumage eſt en effet de couleur d'écarlate : on en voit auſſi en Italie.

Chaſſe du Merle à l'Araigne.

CETTE chaſſe ſe fait ordinairement ſur la fin d'Avril : on choiſit un jour de brouillard, parce qu'alors le *Merle* vole le long des haies, & on prend un filet dont j'ai donné la compoſition au mot *Araigne.*

On ſe promene d'abord le long des haies où l'on ſuppoſe qu'il y a des *Merles* : s'il y en a, ils ſe leveront & ſe placeront à trente ou quarante pas de vous.

Remarquez l'endroit où vos oiſeaux ſont poſés ; avancez de vingt pas, & étendez votre *Araigne*, comme on va l'enſeigner.

On ſuppoſe qu'il y a une haie correſpondante à celle où vous voulez vous arrêter : vous attachez des deux côtés votre filet à des branches d'arbres qui avancent un peu dans le chemin, qui auront environ cinq ou ſix pieds de hauteur.

Remarquez que le filet doit être tendu au niveau de la haie, où les *Merles* ſe ſont placés : vous ferez enſuite le tour, & approchez d'eux juſqu'à ce que vous les faſſiez lever ; ces oiſeaux voleront alors le long de la haie ; vous les ſuivrez au petit pas, & inſenſiblement ils donneront dans le filet qu'ils feront tomber ſur eux à force de ſe débattre : à ce ſignal vous courrez ſur votre proie, afin de la ſaiſir.

Il n'arrive pas toujours qu'on trouve un chemin entre deux haies propre à tendre votre piege : dans ce cas muniſſez-vous d'un bâton de ſix pieds de haut, fendu par un bout, & pointu par l'autre ; fichez-le en terre, & attachez-y un des bouts du filet, tandis que l'autre ſera lié à la haie. Un arbre placé à une diſtance convenable fait le même effet que votre piquet.

La plus grande attention qu'on doit avoir dans

cette ſorte de chaſſe : c'eſt d'arranger les coins du filet, de maniere que la moindre ſecouſſe le faſſe tomber ſur l'oiſeau.

Chaſſe du Merle à la Repenelle.

Cette chaſſe s'exécute à la fin des vendanges ; on va dans les taillis qui ſont peu éloignés des vignes : on choiſit un arbuſte droit & élevé : on l'émonde juſqu'à environ cinq pieds de hauteur, & on le perce avec une vrille à environ quatre pieds & demi.

Enſuite on prend un autre arbuſte éloigné du premier d'environ quatre pieds, on en ôte toute la ramille, & on attache à l'extrêmité ſupérieure une petite ficelle longue de demi-pied, à laquelle on noue un collet de crin fait en nœud. On prend alors l'extrêmité ſupérieure de ce dernier arbuſte, on le courbe de façon qu'il avance preſque juſqu'à l'autre, & on paſſe le collet dans l'ouverture qu'on a faite dans le premier arbuſte, en tirant juſqu'au nœud de la ficelle, qui vient au niveau du trou.

Outre ces préparatifs, il faut avoir un petit bâton long de quatre doigts, fait d'un côté en forme de petit crochet, & arrondi par l'autre, qui ſe terminera un peu en pointe : on l'inſere un peu dans le petit eſpace qui doit reſter depuis le nœud juſqu'au bord de l'ouverture de l'arbuſte, & on l'y place fort à l'aiſe ; après quoi on étend deſſus le collet, qu'on ouvre en rond, & qu'on poſe à plat ſur la marchette du petit bâton.

Le piege eſt achevé, ſi vous mettez au-deſſus une grappe de raiſin : l'oiſeau qui viendra le becqueter, ſe placera ſur la marchette du bâton : elle tombera, l'arbuſte plié reprendra ſa premiere direction, & le *Merle* ſe trouvera ſaiſi par le lacet.

Chaſſe du Merle à la Foſſette.

On fait une petite foſſe large de huit pouces dans un ſens, & de cinq dans l'autre ; elle peut en avoir

ſix de profondeur. On met au fond des baies de laurier ou des vers de terre piqués à travers le corps d'une longue épine : enſuite on prend un gazon ou une tuile de pareille grandeur, & on les place ſur un quatre-de-chifre arrangé ſur la foſſette, de façon que l'oiſeau voulant prendre à manger, poſe le pied ſur le bâton ; ce qui fait mouvoir le reſſort, & fait tomber la tuile ſur le gibier qui ſe trouve renfermé dans la foſſette.

Il y a des perſonnes, qui pour attirer plus ſûrement les *Merles*, attachent à côté du piege un bâton, où un de ces oiſeaux vivans eſt lié par le pied; j'ai déja parlé de cet artifice au mot *appeau*.

Cette derniere chaſſe ſe fait ordinairement en hiver ; car alors les *Merles* affamés volent inconſidérément par-tout où ils trouvent de quoi ſe nourrir.

Ces ſortes de chaſſes qui ne ſont point enſanglantées, ne ſont pas du goût de tout le monde ; il faut être déja philoſophe pour s'y plaire.

MERLUCHE. Eſpece de Morue qui a environ deux pieds de long, dont le corps eſt couvert de gravier, & qu'on trouve dans la haute mer. Voyez l'article *Morue*.

MERREIN ou MARRAIN. Tête ou ramure du Cerf. Ce mot ſe dit de la tige de chaque corne.

MÉSANGE. Eſpece de Pinſon ; c'eſt un oiſeau fort joli, qu'on entretient dans les volieres, & qui chante aſſez mélodieuſement ; il y en a pluſieurs eſpeces dont nous allons donner une légere idée.

La *grande Méſange* : elle eſt longue d'un demi-pied, & peſe à peine une once. Le mâle eſt plus grand que la femelle ; ſes taches ſont plus luiſantes.

Cet oiſeau réſide dans les bois ; elle grimpe ſur les arbres à la façon du Pie-verd : ſa femelle fait ſon nid avec de la bourre, & pond par couvée, douze œufs ; cette eſpece de *Méſange* vit cinq ans, vole par troupes, & témoigne beaucoup de courage : on la regarde même comme un oiſeau de

proie, relativement à la petite espece; il est certain qu'on en a vu attaquer de petites *Mésanges* malades & sans force, les poursuivre & leur tirer la cervelle à coups de bec. Sa nourriture ordinaire est des graines de chanvre, des noyaux de fruit & des insectes. Le peuple mange volontiers la chair de la *grande Mésange*, & les Médecins en font un remede contre l'épilepsie.

Il y a peu d'oiseaux à qui on ait donné autant de noms qu'à la *grande Mésange* : on l'appelle *Nonnette*, *Mésange Charbonniere*, *Marenge*, *Mésengle*, *Lardereile*, *Pinconniere*, *Cendrille*, *Croque-abeille*, *Mésange à miroir*, *Patron des Maréchaux & Serruriers*. Moins le peuple connoît un objet, plus il varie ses titres.

La *Mésange à longue queue* : Elle est de la taille du Roitelet, fréquente les jardins & les villages pendant l'hiver; au printems se pend par les pieds aux branches des arbres, afin d'en manger les bourgeons naissans, vole par troupe, & ressemble assez pour les moeurs & la maniere de vivre à la *grande Mésange*.

Les physiciens & les poëtes qui ont parlé avec tant d'éloges du nid de l'Hirondelle, n'auroient pas dû oublier l'adresse & l'industrie avec laquelle notre *Mésange* fait le sien : l'intérieur est doublé de duvet, le dehors est construit de mousse, de laine & de toiles d'Araignée entrelacées avec art : l'ouvrage entier ressemble à un œuf posé sur la pointe, & la mere a soin de ménager à côté une ouverture pour sortir & rentrer, & dérober par ce moyen ses œufs aux intempéries de l'air. Ce nid est une merveille : je me trompe, tout est merveille dans la Nature.

La *Mésange bleue* : Elle est de la grosseur de la Fauvette; elle passe l'été dans le bois, son ramage est très-désagréable; mais elle est d'une grande utilité, parce qu'elle détruit les Chenilles : les Egyptiens auroient décerné à la *Mésange bleue* le culte de l'Ibis & de l'Ichneumon.

La *Mésange de marais* : Elle se retire dans les ge-

nevriers, & ses mœurs n'ont rien de particulier.

La *Mésange huppée* : C'est la plus rare des *Mésanges* de nos climats ; elle est distinguée des autres par l'élégance du coloris de son plumage.

La *Mésange noire* : Cet oiseau tient le milieu pour la taille entre le Pinson & la Fauvette, il habite plus volontiers les forêts & les bois-taillis, que les jardins & les vergers.

Outre ces *Mésanges* qui paroissent originaires de nos climats, il y en a d'autres qu'on voit dans les pays étrangers, & qui méritent l'attention des Naturalistes. Telles sont la *Mésange des Indes*, dont le plumage est composé de blanc, de bleu & de noir. La *Mésange de Lithuanie*, qui ne compose son nid que de coton produit par les feuilles de chardon. La *Mésange barbue de Jutlhand*, qui habite les marais salans ; & la *Mésange du Cap de Bonne-Espérance*, par la beauté de sa voix.

De la chasse de la Mésange.

En Allemagne & en France, on peut se procurer cet amusement toute l'année ; mais en Angleterre cet oiseau ne paroît que sur la fin d'Octobre.

La *Mésange* n'est point rusée & sa prise est facile : on en met un certain nombre dans une cage ; on garnit sa machine de gluaux, & on la place à terre dans un endroit fréquenté par ces oiseaux : à peine le chasseur est-il retiré que les *Mésanges*, qui aiment les oiseaux de leur espece, volent autour de la cage, s'y perchent & ne peuvent s'en détacher.

On peut aussi former une loge avec des branches d'arbre & la garnir par-dessus de gluaux. La personne qui y est renfermée, contrefait avec la voix ou avec un instrument le cri des *Mésanges*, & les oiseaux qui prêtent l'oreille, volent à la loge, & donnent dans le piege.

On prend encore la *Mésange* à la *Repenelle*, voyez ce mot. Il faut que l'arrêt qui est au bout du bâton

soit pointu, afin de l'ajuster dans une noix à demi-cassée, & ne point faire la machine aussi forte que celle qu'on emploie à la chasse du Geai.

Il y a plusieurs autres pieges qu'on peut tendre aux *Mésanges*; si la Nature a multiplié la race de ces oiseaux, l'industrie humaine a aussi multiplié les moyens de les détruire.

MESORO. Petit poisson de mer de la taille du Goujon, dont la peau est très-gluante: on la trouve sur les rivages où il croît beaucoup d'algue; il se nourrit de petits poissons & même d'Anchois: sa chair est estimée, & on la sert sur les tables d'Italie.

MEULE. Espece de bosse qui vient sur le haut de la tête du Cerf, d'où sort sa ramure ou son merrein: cette *Meule* s'appelle aussi *base* & *cailloux*.

MEUNIER. Poisson de riviere d'une chair blanche & molle, qui se nourrit dans la fange, & qu'on trouve autour des moulins; sa chair est d'un goût fade, pleine d'arêtes, & meilleure dans le sel que fraîche. On trouve des *Meuniers* qui pesent jusqu'à soixante livres: les pêcheurs sont obligés de rejetter dans l'eau ceux qui ont moins de six pouces entre l'œil & la queue, sous peine de cent livres d'amende.

On peut conserver long-tems le *Meunier* dans un vivier, il s'y nourrit des petits animaux qui nagent sur la surface de l'eau.

De la pêche du Meunier.

On prend ce poisson à la ligne, & on met pour appât à l'hameçon des grains de raisin, des mouches ou des grillots; on peut aussi y joindre de la cervelle de Bœuf: comme ce poisson va toujours de compagnie, on en prend d'ordinaire un grand nombre à la fois.

Les pêcheurs connoissent une espece de *Meunier*, dont les écailles sont transparantes & presque argentées, qui a le tact assez fin pour s'appercevoir

quand les filets entrent dans l'eau, & qui a assez d'adresse pour se dérober souvent au piege; il faut le chercher entre les bancs de sable qui s'amassent dans les rivieres, & amorcer son hameçon avec des vers ou des petits poissons. C'est dans le mois de Mai que cette pêche commence à être bonne, parce que c'est alors que le *Meunier* multiplie.

MEUTE. Assemblage de plusieurs Chiens dressés pour la chasse.

On dit aussi *Meute* de Cerf, pour signifier troupe de Cerfs.

Meute est enfin synonime de *Moquetton*. Voyez ce dernier mot.

MICROSCOME. Animal de mer peu connu, qui mérite de l'être : sa chair est très-singuliere; on ne le prendroit à la vue & au toucher que comme un morceau de rocher, revêtu de plantes marines & de coquillages.

Le logement du *Microscome* est divisé en deux branches, terminée chacune par une ouverture que l'animal ouvre & ferme à son gré, & par laquelle il prend l'eau & la rejette : sa chair est rouge intérieurement & excellente au goût; elle a quelque rapport avec celle des Huîtres.

MILAN. Nom d'un oiseau de proie fort connu & dont les Naturalistes ont formé deux especes : cet article peut suppléer à la légere idée qu'on en a donné au mot *Fauconnerie*.

Le *Milan royal* a deux pieds de long & cinq pieds d'envergure; il se cache pendant l'hiver, & change de pays dans toutes les saisons de l'année; cet oiseau est extrêmement hardi, à la ville comme à la campagne, il entre dans les cours & détruit les Poulets, les Canards, & les Oisons : le Sacre & le Duc lui font une guerre mortelle; mais il n'y a que le Sacre qui sçache prendre un essor égal à celui du *Milan*, prendre l'avantage sur lui, & le ramener à terre à coups de bec ou de griffes.

Le *Milan noir* est également carnivore & frugivore : son vol est très-agile & il plane avec beau-

coup de rapidité ; cet oiseau a encore plus de hardiesse que le *Milan royal*. En Egypte il entre dans les fenêtres des maisons ; & sur la côte d'Or, il vient arracher en plein jour, & au milieu du marché, les poissons de la main des Africains, & des Africaines ; il paroît que le *Milan* a autant de mépris que l'Européen pour les Negres.

MILAN-MARIN. Poisson volant qu'on voit sur la mer, & qui semble jetter pendant la nuit des étincelles de feu ; son essor ne peut être élevé, parce qu'il ne peut voler qu'autant que ses ailes sont humides. Il y a des Naturalistes qui regardent le *Milan marin*, comme une Hirondelle de mer : la Dorade est l'ennemie de ce poisson, & en détruit un grand nombre.

MILLE-CANTONS. Perches extrêmement petites & d'un goût fort délicat, qu'on pêche au mois de Juillet dans le lac de Geneve : ce poisson est estimé ailleurs qu'à Geneve.

MINIA. Serpent venimeux d'Afrique, dont la taille est si considérable, qu'il avale des Moutons, des Pourceaux & des Cerfs entiers, fait qui rend vraisemblable ce que les Anciens ont rapporté du Serpent de Bugrada. Le *Minia* se tient à l'affut dans les broussailles, & quand il découvre quelque proie, il s'élance sur elle, s'entortille autour de son corps & l'étouffe : on a raconté une chose singuliere de ce reptile, c'est qu'il ne peut avaler une fourmi sans en ressentir une très-grande incommodité ; il en est à qui il est impossible de se mouvoir jusqu'à ce qu'ils aient digéré cet insecte. Le *Minia* n'est bon qu'à détruire.

MIRE. Les Chasseurs donnent ce nom au Sanglier de cinq ans.

MITU. Espece de Coq sauvage du Brésil, dont les œufs sont si compactes, qu'on ne peut les frapper l'un contre l'autre, sans les faire résonner comme du fer. On assure que quoique les os de cet oiseau soient mortels aux Chiens, ils n'ont aucune qualité nuisible pour les hommes. Le *Mitu* se familiarise sans peine.

MOINE. Nom qu'on donne à quelques poiſſons des Indes, dont la chair eſt bonne à manger & qu'on a coutume de faire ſécher au ſoleil, & de ſaler : on les a ſans doute appellés *Moines*, parce qu'ils vivent ſeuls comme les Moines devroient vivre.

MOINEAU. Petit oiſeau trop connu pour le décrire ; il eſt extrêmement laſcif, & Aldrovande qui aimoit à obſerver les amours des oiſeaux, a remarqué que celui-ci pouvoit jouir de ſa femelle vingt fois dans une heure. Hercule pour la vigueur ne valoit pas un *Moineau*.

Cet oiſeau eſt fort incommode, parce qu'il fait tort aux grains, ſoit à la campagne, ſoit dans les granges ; il fait auſſi un grand carnage de Mouches à miel, ſur-tout quand il a des petits, & tue même juſques dans les colombiers les Pigeoneaux pour manger le grain qui ſe trouve dans leurs jabots. Il y a peu d'alimens qui ne ſoient du goût du *Moineau* : outre les légumes & les fruits dont il ſe nourrit, il fait la guerre aux Mouches, aux Papillons, aux Guêpes, aux Frelons, aux Fourmis, aux Grillons, aux Vers & aux Scarabées. C'eſt ſans doute à cette grande facilité de vivre qu'on doit attribuer l'exceſſive multiplication des *Moineaux*.

Le *Moineau* eſt gros quand il eſt jeune, & qu'il ne cherche pas encore à s'accoupler ; il n'y a gueres que le petit peuple qui mange ſa chair, parce qu'on prétend que cet oiſeau tombe du mal caduc, ce qui pourroit provenir de ſa grande lubricité ; mais l'effet n'eſt pas auſſi certain que la cauſe.

Cet animal fait ſon nid, tantôt dans le creux d'un arbre, tantôt ſous un toît ou dans un trou de murailles, quelquefois dans un vieux nid de Pie ou dans un puits ; il lui arrive de tems-en-tems de s'emparer des nids d'une petite eſpece d'Hirondelles, ce qui produit de grands combats, dont le *Moineau* ſort toujours à ſon avantage.

Le *Moineau* vit environ huit ans ; il y a des pays où les Seigneurs obligent leurs vaſſaux à livrer un certain nombre de têtes de ces oiſeaux, afin que

leur excessive multiplication ne nuise point au progrès de l'agriculture ; mais ils sont fort rusés, & s'apperçoivent aisément des pieges qu'on leur tend, aussi on ne les surprend qu'avec peine, même au trebuchet : comme ils volent fort bas, un Chasseur a encore de la peine à les abattre à coups de fusil.

Il y a un *Moineau d'arbre* que les Parisiens nomment *Friquet*, & qui s'apparie avec la Serine des Canaries.

Les *Moineaux* varient leurs couleurs suivant les climats : le *Moineau* d'Italie est jaune & blanc, il ne se perche guères que sur les cerisiers. Le *Moineau* d'Illyrie est blanc & rouge.

Il y a sur les montagnes de la Laponie un *Moineau* blanc que les Naturalistes regardent comme une Alouette : c'est un oiseau de passage qui dort très-peu, & dont la chair est estimée du moins par les Lapons.

Il y a dans les Indes diverses especes de *Moineaux* remarquables par la beauté de leur plumage ; le noir lustré & le bleu céleste s'y trouvent souvent mêlangés avec le verd de prairie, & le violet de l'amethyste : les plus célebres sont ceux de Bengale, de la Chine & du Cap de Bonne-Espérance.

On prétend que dans les royaumes de Congo & d'Angola, il y a un petit *Moineau* qui fait entendre distinctement le nom de Jesus-Christ : on tient ce fait de voyageurs qui le tiennent de Missionnaires, qui ne le tiennent, sans doute, de personne.

MOIRE. Coquillage univalve du genre des volutes. Voyez *Coquillage*.

MOITON. Oiseau du Brésil, huppé, qui est un peu plus gros que le Paon. Sa chair est excellente.

MOKOKO. Quadrupede du genre des Makis : c'est un joli quadrupede, d'une physionomie fine & d'une figure élégante ; ses jambes de derriere sont plus longues que celles de devant, & sa queue toujours elevée & toujours en mouvement, est

partagée par trente anneaux alternativement noirs & blancs. Cet animal a les mains douces, & quoiqu'il ait beaucoup de rapports avec le Singe, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté, il vit en société, & on le trouve à Madagascar par troupes de trente ou quarante.

La démarche du *Makoko* est oblique, comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds; il saute plus légérement qu'il ne marche; il a les parties de la génération petites & cachées, & ne fait entendre sa voix que par un cri court & aigu qu'il laisse échapper quand on le surprend & qu'on l'irrite. Voyez l'article *Makis*.

MOLE Poisson de mer saxatile, qui ressemble pardevant à une Tanche, & par derriere à une Sole; il dépose ses œufs dans l'algue, & se nourrit d'herbes, de mousse & de petits poissons. Sa chair est estimée.

On a aussi donné le nom de *Mole* à un autre poisson de mer plat & d'une figure presque orbiculaire. Voyez *Lune de mer*.

MONGONS. Quadrupede du genre des *Makis* & plus petit que le *Makoko*, quoiqu'il ait les parties de la génération infiniment plus considérables; il est ordinairement brun & de la taille d'un Chat de moyenne grosseur; c'est un animal malpropre & incommode, qu'on est sans cesse obligé de tenir à la chaîne. M. de Buffon a conservé pendant plusieurs années un *Mongons* qui s'amusoit à manger sa queue : dès qu'il pouvoit s'échapper, il entroit dans les boutiques du voisinage pour chercher du fruit, du sucre, & sur-tout des confitures dont il ouvroit les boîtes : on avoit alors beaucoup de peine à le reprendre, & il mordoit cruellement, ceux-même qu'il connoissoit le mieux : ce *Mongons* cherchoit les Chattes & se satisfaisoit avec elles, mais sans accouplement intime & sans production; il craignoit le froid & l'humidité, & ne s'éloignoit presque jamais du feu. On le nourrissoit avec du pain & des fruits : sa langue étoit fort rude, & quand on le laissoit faire, il léchoit la main

main jusqu'à la faire rougir, & finissoit par l'entamer avec ses dents. Le froid de l'hiver 1750 le fit mourir.

MONKIE. Nom qu'on donne à un petit Singe qui semble avoir une tête de mort. Voyez *Singe*.

MONOCEROS. Nom qu'on a donné à la *Licorne* & au *Rhinoceros*. Voyez ces deux mots.

MONODONE. Nom du Narwal : voyez ce mot à l'article *Baleine*.

MONOPHTALME. Poisson des Indes Orientales, ainsi nommé, parce qu'il n'a qu'un œil au milieu de la tête : il est peu connu, non-seulement des pêcheurs, mais même des Naturalistes.

MONSTRES. Il ne s'agit pas ici des animaux nés avec une conformation contraire aux loix ordinaires de la Nature ; n'usurpons pas dans un Dictionnaire de Venerie toutes les branches de la physique.

Nous appellons *Monstres*, des animaux énormes pour la taille, tels que la Baleine, l'Eléphant & le Condor, un des animaux farouches & destructeurs tels que le Tigre, le Crocodile & le Requin, ou enfin des animaux singuliers par leur espece, qui viennent de l'accouplement de bêtes qui ne sont pas de même genre. L'Afrique est, dit-on, féconde en pareils *Monstres*.

Les Anciens avoient aussi des *Monstres* tels que la chimere, l'hydre, les satyres, &c. ils leur donnerent toutes sortes de qualités, mais ils ne purent leur donner l'existence.

MONTAGNE. Elévation de terre considérable qu'on appelle *Cap* ou *Promontoire*, quand elle avance dans la mer. Les petites portent le nom de *Collines*.

Les *Montagnes* sont l'asyle de plusieurs animaux que nous nous plaisons à chasser : les Hermines, les Martes, les Renards, les Rennes, les Buffles & les Chamois cherchent à s'y dérober à la poursuite de l'homme : mais comment pourroient-ils échapper à cet être qui rend tributaire de son industrie le sein de l'Océan, & la région des nuages ?

MONTAIN. C'est le Pinçon de montagnes, connu aussi sous le nom de Pinçon d'Ardenne. Voyez le mot *Pinçon*.

MONTÉE. Vol de l'oiseau de proie qui s'éleve à angles droits par carriere & par degrés en poursuivant le Héron, le Chat-huant, & d'autre gibier.

On appelle *Montée d'essor* l'élévation de l'oiseau lorsqu'il va chercher le frais dans la moyenne région de l'air, & qu'il monte si haut qu'on le perd de vue.

On dit encore *Montée par fuite* pour exprimer le mouvement que se donne un oiseau quand la crainte d'un plus fort que lui le contraint de s'éloigner avec précipitation & à grandes gambades.

Montée, est enfin le nom d'un petit poisson qu'on pêche à Caen.

MONTER. Terme de Fauconnerie qui signifie voler.

On dit aussi *monter* un filet, c'est placer toutes les cordes nécessaires pour s'en servir.

MOQUETTE. Oiseau attaché qui sert à en attirer d'autres dans des pieges tendus, par les Oiseleurs, comme si l'oiseau captif ne rappelloit ceux qui sont libres, que pour se moquer de leur facilité. *Monte* est synonime de *Moquette*.

MORFONTE. Maladie des Faucons. Voyez le mot *Fauconnerie*.

MORILLON. Oiseau de la grosseur de la Canne, qui habite les rivages de la mer, son bec a sur les bords la forme d'une scie, il cherche sa nourriture dans l'eau, & vit d'insectes aquatiques, de Limaces, & d'Ecrevisses : les Naturalistes ne s'accordent point sur la description du *Morillon* ; ainsi il vaut mieux n'en rien dire que de n'établir que des conjectures.

MORSE. Animal qui tient du quadrupede & du Cétacé, qu'on connoît aussi sous le nom de *Vache marine*, & qui habite également les mers du Nord & celles du Midi.

Le *Morse* a environ douze pieds depuis le museau

jusqu'à la naissance de la queue ; cet animal a comme l'Eléphant deux grandes défenses d'ivoire qui sortent de la mâchoire supérieure ; il a des bras & des jambes, mais il ne sçauroit en faire usage, parce qu'ils sont enfermés sous sa peau, on ne voit à l'extérieur que les pieds & les mains ; il habite avec le Phoque, dont il a les mœurs, se tient comme lui dans l'eau, va à terre & monte sur les glaçons : cependant il étoit inconnu des Anciens, quoique le Phoque ne le fût pas.

Les *Morses* dans les grandes chaleurs de l'été se rendent quelquefois à terre par troupes de cent cinquante & de deux cens, ils y restent plusieurs jours jusqu'à ce que la faim les ramene à la mer : ces animaux soufflent de l'eau comme les Baleines, & leurs yeux dans les chaleurs semblent partager la flamme du soleil. On va à leur chasse pour le profit qu'on tire de leurs dents & de leur graisse.

Il faut que le nombre des *Morses* ait été autrefois bien prodigieux, puisqu'en 1704 un bâtiment Anglois en trouva plus de mille couchés les uns auprès des autres ; qu'en 1706, d'autres Anglois en tuerent huit cens en six heures, & que quatre ans après, un seul homme réussit à en tuer quarante avec une lance.

L'espece des *Morses* étoit autrefois beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui ; on les trouvoit dans les mers des Zones tempérées, dans le Golphe de Canada, & sur les côtes de l'Acadie : on ne les trouve plus maintenant que dans les mers Arctiques ; par-tout où l'Européen a étendu son empire, le *Morse* a vu affoiblir le sien.

Cet animal cependant peut vivre dans les climats tempérés : on en a vu un en Angleterre, qui se traînoit sur la terre, & qu'on ne mettoit dans l'eau qu'un court espace de tems par jour, il étoit de la grandeur d'un Veau, & lorsqu'il étoit couché, il respiroit fortement par les narines & avoit la mine d'un quadrupede robuste & furieux : on le nourrissoit avec du miel & de la bouillie d'avoine, &

il suivoit son maître quand il lui présentoit à manger.

On assure que les *Morses* ne s'accouplent pas à la maniere des quadrupedes, mais à rebours : la femelle ne produit qu'un petit qui, à sa naissance, est déja de la grosseur d'un Cochon d'un an : ces animaux se nourrissent des coquillages qui sont attachés au fond de la mer, & se servent de leurs défenses pour les arracher ; ils mangent aussi des Harengs & d'autres petits poissons.

Il y a dans la mer d'Afrique & des Indes Orientales, une espece de *Morse*, à qui on donne le nom de *Dragon*.

De la pêche du Morse.

CETTE pêche se fait ordinairement sur les glaces du Spirtzberg : quand on a joint cet animal, on lui jette un harpon, on l'entraîne dans l'eau vers le timon de la chaloupe, & on le tue en le perçant avec une lance. Le *Morse* est aussi difficile à suivre à force de rames, que la Baleine : comme sa peau est extrêmement dure & épaisse, on l'atteint souvent jusqu'à trois fois avec une lançe bien affilée, sans pouvoir la percer ; aussi les pêcheurs ont soin de frapper cet animal dans un endroit où la peau soit bien tendue, & ils ont soin de retirer aussi-tôt la lance, car souvent le *Morse* la prend dans la gueule & s'en sert pour blesser ses assaillans ; il a une force prodigieuse dans l'eau, ce qui prouveroit que la terre n'est pas tout-à-fait son élément.

De la chasse du Morse.

ON préfere la chasse des *Morses* à leur pêche, parce qu'elle est bien moins dangereuse : on choisit le tems de la basse mer pour les aborder : on marche alors de front vers ces animaux, pour leur couper la retraite : quand on en a tué quelques-uns, on fait une barriere de leurs cadavres, & on laisse quel-

ques gens à l'affut pour assommer ceux qui restent.

Quand ces animaux sont blessés, ils deviennent furieux, frappent de côté & d'autre avec leurs dents, brisent les armes des Chasseurs, & dans le désespoir où ils se trouvent réduits, mettent leurs têtes entre leurs pattes & se laissent ainsi rouler dans l'eau. Si le hasard ou le besoin en a rassemblé un grand nombre, ils se secourent les uns les autres, vont à la mer, entourent les chaloupes, & cherchent à les renverser.

Le *Morse* avant la navigation hardie des Européens, ne craignoit aucun ennemi, il avoit aussi à dompter jusqu'à l'Ours du Groënland qui semble le dominateur & le tyran du Nord.

MORUE ou MOLUE. Poisson de mer à nageoires molles très-connu; il y en a de plusieurs especes, la *Morue* vulgaire a environ quatre pieds de long, & dix pouces de large; quoique ses yeux soient fort grands, elle n'y voit presque pas.

Cette *Morue* vulgaire est presque le seul poisson dont se nourrissent les Islandois: sa chair est d'un goût exquis, il se nourrit particulierement de Crabbes; on admire la faculté digestive de la *Morue* dans l'usage de ce dernier poisson: l'écaille est d'abord attaquée dans l'estomac de cet animal vorace, elle devient rouge, se dissout ensuite en forme de bouillie; & enfin digere tout-à-fait. La *Morue* est l'Autruche de l'Océan.

La *grande Morue* est une espece de Cabéliau; sa peau est extrêmement grasse & de fort bon goût. Les Anglois regardent son foie comme un mets exquis. On peut rapporter à cette espece la *Morue* qu'on pêche au Chili, dans les trois derniers mois de l'année, & celle de la Chine, dont les habitans font une consommation extraordinaire.

La *Morue noire* est une espece de petit Cabéliau, mais sa chair est si maigre & son goût est si fade, que les Islandois même n'en mangent point.

La *Morue molle* n'a qu'un pied de long; ses écailles sont argentées.

Il y a encore une *Morue jaune*, une *Morue verte*,

& deux autres especes qu'on nomme Aiglefin, & Capelos. Toutes ces différentes *Morues* ne valent pas la premiere, dont nous avons parlé.

On met aussi au rang des *Morues*, le *Merlu* ou *Merluche*, poisson qui a environ deux pieds de long, & dont la voracité est si considérable, qu'on lui a donné le nom de *Brochet de mer*. On en fait en Europe un grand commerce.

La *Morue*, suivant quelques observateurs, a un moyen bien singulier de satisfaire sa voracité sans cesser de jouir; quand elle est rassasiée, & sur-tout qu'elle a avalé quelque chose d'indigeste, elle vomit son estomac, le retourne dans sa bouche, le vuide & le rince dans l'eau de mer, & ensuite le remet à sa place & continue de manger. Vitellius auroit donné la moitié de l'Empire Romain pour avoir l'estomac de la *Morue*.

Pêche de la Morue.

La pêche de la *Morue* fait un objet important de commerce entre plusieurs Nations : ce sont les Anglois & les Hollandois qui font cette pêche avec plus de succès, parce qu'ils ont l'empire de la mer.

La *Morue* aborde dans la mer qui baigne le Danemarck, la Norwege, les Orcades, l'Islande & les confins de la Moscovie, elle y nourrit les habitans qui ne peuvent avoir du pain, & les enrichit même par le commerce qu'ils font de ce poisson avec les étrangers.

Le rendez-vous général des *Morues* semble être au grand banc de Terre-Neuve : cet endroit a plus de cent lieues de long; la quantité de ces poissons y est si considérable, que les pêcheurs qui s'y rassemblent de toutes les Nations, ne sont occupés du matin jusqu'au soir, qu'à jetter la ligne & à la retirer avec sa proie. Un seul homme peut pêcher par jour jusqu'à quatre cens *Morues* : malgré cette prodigieuse destruction, on ne s'apperçoit jamais que l'espece diminue. On cessera d'en

être surpris quand on sçaura d'après le grand calculateur Lewenhoeck, que le nombre des œufs d'une *Morue* ordinaire, se monte à neuf millions trois cens quarante-quatre mille œufs.

Les pêcheurs de l'isle de Hilgeland mettent leurs hameçons en mer pour six heures, en se réglant sur la marée : il arrive souvent que de petites *Morues* se prennent d'abord au piege, & qu'ensuite un grand *Cabéliau* se jette sur elles, les dévore & reste saisi lui-même : au changement de la marée, on retire le dernier poisson, mais les premiers sont déja digérés.

Quand les Islandois pêchent leur *Morue*, ils attachent à l'hameçon un morceau de Moule ou de la mâchoire d'un Cabéliau fraîchement pris ; à leur défaut, on y lie le cœur d'un oiseau nouvellement tué ; le tems de la pêche de ce poisson commence le premier de Février, & dure jusqu'au premier de Mai : pendant le jour on pêche sur la haute mer & dans les Golphes les plus profonds ; pendant la nuit, on s'arrête dans les endroits qui n'ont pas plus de six brasses d'eau, ou dans ceux où les flots viennent se briser violemment contre les rochers, & empêchent le poisson de se sauver. La *Morue* la plus délicate se pêche dans la haute mer à environ cinquante brasses de profondeur.

Ce sont les Anglois qui pêchent la *Merluche*, qui la salent, la desséchent & en font un objet de commerce dans toute l'Europe. Les Hollandois en font peu de cas, peut-être parce que cette pêche ne leur a pas réussi.

Les Islandois sçavent préparer avec leur *Morue* deux sortes de *Stocfisch*. *Stocfisch* signifie *poisson desséché & roulé*. Voici la premiere préparation qui est la plus délicate & la plus chere.

Les pêcheurs arrivés à terre jettent leur poisson sur le rivage ; aussi-tôt on lui coupe la tête ; on le fend du côté du ventre du haut-en-bas, & on lui ôte sur-tout l'arête jusqu'à la troisieme vertebre au-dessous du nombril, parce que c'est particulierement sous cette arête que le poisson com-

mence à se gâter. Ensuite on mèt tous ces poissons fendus en petit tas sans y mettre du sel, & on les laisse en cet état pendant un mois selon la fraîcheur du vent. Ce mois écoulé, ils construisent des bancs quarrés de cailloux de rivage, sur lesquels ils rangent le poisson pour le sécher. Lorsque le tems est beau, & que le vent du Nord souffle, trois jours suffisent pour cet effet: dès qu'il est sec on en fait des tas de la hauteur d'une maison, & on le laisse ainsi exposé à toutes les injures de l'air, jusqu'à ce qu'on le débite aux négocians du Danemarck. On transporte cette marchandise à Drontheim & à Bergen, & de-là elle circule dans toute l'Europe.

La seconde sorte de *Stoc-fisch* que préparent les Islandois, coûte presqu'autant d'embarras. On commence par les mêmes opérations dont j'ai fait le détail, excepté qu'on ne fend le ventre de la *Morue* que du côté du dos, & qu'après avoir ôté l'arête, on fait une fente de sept ou huit pouces au haut de l'estomac, afin de pouvoir le suspendre: on le couche ensuite par terre, & pendant qu'il s'y macere, on éleve quatre parois de petits morceaux de rocs entassés légérement les uns sur les autres, & sans aucune liaison, afin que le vent y passe facilement de tous les côtés, & on couvre le tout avec des planches & du gazon. Quand le poisson est assez macéré, on l'ôte de la terre & on l'enfile par la fente dans des perches de bois suspendues les unes à côté des autres dans des cabanes de rocailles: ce second apprêt se nomme *Heng-fisch*, du mot *Hengen*, qui signifie *suspendre*; & le premier s'appelle *Flacsfich*, du mot *Flacken*, qui veut dire *fendre*; il ne faut pas s'attendre que les mots Islandois aient toute la douceur de la langue de Démosthene.

Les Flibustiers Hollandois préparent la *Morue* sur leurs vaisseaux; ils se contentent de lui couper la tête, de la vuider du côté du ventre, & de la ranger dans des tonneaux avec des couches de gros sel: c'est le *Labberdam* Hollandois.

Le *Klipp-fisch* est une grande *Morue* que l'on a fait sécher sur des rochers : les Islandois à qui on doit cet apprêt, pratiquent sur le bord de la mer de grands coffres quarrés de bois, qui contiennent cinq cens poissons : ils coupent la tête à leurs *Morues*, la vuident, lui ôtent sa grande arête, la rangent par couche & la laissent ainsi se macérer pendant sept ou huit jours ; ils la mettent ensuite pendant dix autres, dans des presses de bois chargées de pierres pour l'applatir : après ces préparatifs, on arrange ces poissons un-à-un au bord de la mer sur de petits lits de cailloux bien polis & arrondis par les flots, où le vent, le froid & soleil contribuent à les sécher. C'est dans le mois d'Août que se pêche la *grande Morue* propre à faire du *Klipp-fisch*.

La *Morue verte* connue à Paris sous le nom de *Morue blanche*, ne se pêche par les François que sur le banc de Terre-Neuve : pour la *Merluche*, on la pêche dans les parages voisins de la Terre-de-Labrador, elle passe par une vingtaine de mains, & se vend enfin sur la côte de France & d'Espagne, d'où on la rembarque pour servir de nourriture dans les voyages de l'Inde & du Nouveau-Monde.

On donne le nom de *Rund-fisch* au *Cabéliau rond*, préparé dans le printems, qui n'est point fendu, mais à qui l'on a seulement ouvert le ventre pour le vuider, & qu'on a ensuite suspendu par la queue avec une ficelle.

Il n'y a rien d'inutile dans la *Morue* : quand les Norwegiens font leur *Stoc-fisch*, ils gardent les intestins & les œufs de leur *Morue*, & les apportent en Danemarck ; on les arrange dans des tonneaux & on les transporte à Nantes, & les pêcheurs de cette ville s'en servent pour amorcer leurs filets dans la pêche des Sardines.

La pêche de la *Morue* est une découverte moderne : ce poisson étoit inconnu aux Anciens. Avouons que Londres & Amsterdam valent bien Tyr & Carthage.

MOTTE. On dit en Fauconnerie, un oiseau prend *motte*, lorsqu'il se pose à terre au lieu de se percher.

MOTS. Sonner un ou deux *mots*, c'est donner un ou deux tons longs du cor : le piqueur sonne ainsi pour appeller ses compagnons.

MOTTER. En termes de Venerie, la Perdrix se *motte* ; c'est-à-dire se cache derriere les mottes de terre.

MOUCHET. Oiseau de proie ; c'est le *Tiercelet* & le mâle de l'*Epervier*. Voyez ce dernier mot.

MOUÉE. Mêlange du sang de la bête qu'on a chassée avec du lait ou du potage suivant les saisons : on y met beaucoup de morceaux de pain, & on donne cet aliment aux Chiens courans quand on fait la curée.

MOUETTE. Oiseau aquatique, dont les ailes sont longues, & les pieds courts & palmés ; il est toujours affamé, le poisson plat est sa nourriture ordinaire : on en voit qui ont la taille d'un Oison ; c'est sur les bords de la mer qu'on en trouve en abondance : les marins en voient quelquefois des millions sur des plages inconnues.

La *Mouette* est fort babillarde ; elle fait son nid dans les bruyeres ou sur les rochers : cet oiseau est l'ennemi mortel des Canards. Il y a, dit-on, une *Mouette* grise, qui a coutume de harceler & d'effrayer les Alouettes de mer jusqu'à ce que la peur les fasse fienter : alors elle se jette sur leurs excrémens avant qu'ils tombent dans la mer, & les dévore avec avidité comme un mets délicieux ; il est plus probable qu'elle leur enleve le poisson qu'elles viennent d'attraper en les forçant de le dégorger ; mais le premier trait aura paru plaisant, & le plaisant tient souvent la place du vrai dans les histoires.

MOUFFETES. On donne ce nom générique à trois ou quatre especes d'animaux qui répandent, quand ils sont inquiétés, une odeur si forte & si infecte qu'elle suffoque comme cette exhalaison souterrai-

ne, à qui les Physiciens ont donné le nom de *Mouffete*; ces animaux se trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale & tempérée, il y en a plusieurs especes qu'on a confondues sous les noms de *bêtes puantes*, de *Chats sauvages*, & *d'enfans du Diable*. M. de Buffon en connoît quatre, à qui il donne les noms de *Coase*, de *Chinche*, de *Conepate* & de *Zorille*.

Le *Caose* a seize pouces de long, les jambes courtes, le museau mince, les oreilles petites & le poil brun foncé; il habite dans les fentes des rochers & y éleve ses petits: il se nourrit de vermisseaux & de volailles: quand il est irrité ou effrayé il répand une odeur abominable qui empêche les hommes & les Chiens d'en approcher. Cependant cet animal peut s'apprivoiser: les Sauvages le tuent & trouvent à sa chair le goût du Cochon de lait.

Le *Conepate*, le *Chinche* & le *Zorille* ont tous à-peu-près la même figure, le même instinct & la même arme défensive que le *Coase*; ils ont aussi beaucoup de rapport avec le Putois d'Europe par leurs habitudes naturelles & par les résultats physiques de leur organisation. Voyez le mot *Putois*.

MOUFLON. Espece de Mouton ou de Bélier sauvage. C'est, suivant M. de Buffon, la race primitive de toutes les Brebis: ce quadrupede existe dans l'état de nature, subsiste & se multiplie sans le secours de l'homme, est plus vif, plus fort & plus léger que nos Brebis domestiques; il produit avec elles & n'en semble d'abord distingué que parce qu'il n'est pas revêtu de laine, mais de poil; on trouve des *Moufflons* dans les montagnes de Grece, dans l'isle de Chypre, de Sardaigne & de Corse, & dans les déserts de la Tartarie. Leur postérité devenue domestique, après avoir long-tems subi les maux de cet état, a sans doute dégénéré & formé cet animal paisible & presque sans instinct, qui ne semble vivre que pour nous procurer la nourriture & le vêtement.

MOULE. Il est assez naturel de penser que les

coquillages sont les premiers poissons que les hommes aient connus & qu'ils se soient avisés de manger. La Nature de l'esprit humain n'est pas de s'élancer d'une connoissance prochaine à une connoissance éloignée, sans s'arrêter aux connoissances intermédiaires ; & on n'a inventé la ligne, l'hameçon & les filets, qu'après avoir long-tems mangé des coquillages ; comme la mer les jette sur ses bords, les hommes n'ont eu d'abord qu'à se baisser pour les prendre : ainsi les *Moules* ont pu être notre premier aliment dans l'âge d'or, si toutefois l'âge d'or a existé.

On appelle *Moules* de petits poissons renfermés entre deux coquilles, qui sont ordinairement convexes & concaves. Ces poissons ont une langue, de la graisse, un estomac, un foie, des intestins, &c. Leurs muscles servent à ouvrir & à fermer les deux coquilles : ils ont aussi des especes de cornes qui s'allongent & s'accourcissent comme celles des Limaces, & qui se retirent dans le corps au moindre tact des objets extérieurs. Les *Moules* s'ouvrent, se ferment, & marchent, il y en a qui voltigent sur l'eau, elles sortent toutes à moitié de leurs coquilles, elles y rentrent, elles répandent leur lait, elles respirent & se cachent dans la glaise.

Rien n'est plus singulier que le mouvement progressif des *Moules* ; elles se couchent sur le plat de leurs coquilles ; elles en sortent en partie en forme de langue, avec laquelle elles font de petits mouvemens à droite & à gauche, pour creuser le sable ou la glaise des rivieres ; en creusant ainsi, elles bâillent insensiblement d'un côté, & se trouvent sur le tranchant de leurs coquilles ; elles avancent alors peu-à-peu leur tête & l'appuient pour attirer leurs coquilles à elles : elles réiterent ce mouvement tant qu'elles veulent marcher, & de cette maniere elles font des traces irrégulieres qui ont quelquefois jusqu'à quatre aunes de long, dans lesquelles elles sont à demi-cachées. On

voit pendant l'été ces traces dans les viviers, & l'on ne manque jamais de ttouver une *Moule* au bout de chaque route.

Le voltigement de la *Moule* est encore plus admirable : on sçait que ses coquilles sont fort légeres & assez grandes pour en battre la surface de l'eau, comme les oiseaux battent l'air avec leurs ailes. Il y a au dos de ces coquilles un grand logement à ressort en maniere de charniere, & au-dedans deux gros muscles qui les forment : la *Moule* voltige en faisant agir promptement ces ressorts l'un contre l'autre, & en frappant l'eau avec assez de force & de courage. Tel est le méchanisme de ce voltigement. Nos modernes ont cependant cru fort long-tems qu'Aristote radotoit quand il parloit de coquilles qui voltigent : c'est ainsi que nous avons pris Archimede pour un visionnaire, jusqu'à ce que notre Buffon eût trouvé son miroir ardent.

Il y a des *Moules* de mer & des *Moules* de rivieres : on en distingue plusieurs especes qui existent, du moins dans les cabinets des curieux.

Le *Jambonneau* s'attache toujours aux rochers, & vit de plantes marines.

La *Moule des Lapons* est remarquable par sa couleur violette & rose.

La *Moule du Magellan* est singuliere par sa couleur aurore nacrée & mêlangée de taches violettes.

La *Moule gueule de Souris* est pointue ; sa couleur est grise, tachetée de violet, & ses bords sont de couleur de rose.

La *Moule d'Alger* est de couleur d'agathe avec une nacre vineuse.

La *Moule papyracée* est blanche, fort mince & s'entr'ouvre en bec vers une de ses extrêmités.

La *Moule de mer* se trouve abondamment le long de nos côtes maritimes : ce petit poisson a beaucoup d'ennemis : le Limaçon à branche applatie, connu des Latins sous le nom de *Trachus*, est le plus formidable ; il s'attache à la coquille d'une

Moule, la perce d'un trou très-rond, de la largeur d'une ligne, & y fait passer une espece de trompe longue de cinq à six lignes, qu'il tourne en spirale, & avec laquelle il suce la *Moule*.

On trouve au Brésil des *Moules* si grosses, que séparées de leurs coquilles, elles pesent encore jusqu'à huit onces.

Pour augmenter la délicatesse des *Moules*, les pêcheurs les jettent quelquefois dans des marais salans, & les font vivre dans une eau qui devient tous les jours moins salée, parce qu'elle reçoit celle de la pluie : quand on va les pêcher, on les trouve rassemblées par paquets.

Quand on veut avoir des *Moules* pour sa provision, on forme des especes de parcs avec des pieux & des perches entrelacées, où ces coquillages s'attachent pour y déposer leur frai : ces parcs se nomment *Bouchots* ; il ne faut qu'un an pour en peupler un, pourvu qu'on y laisse un dixieme de la famille, c'est-à-dire environ cinq à six mille, cette récolte se fait depuis le mois de Juillet jusqu'au mois d'Octobre, il faut en excepter le tems du frai & le commencement des chaleurs.

En général les *Moules* de riviere & d'étang n'ont pas la délicatesse des *Moules* de mer : les premieres sont hermaphrodites ; elles nagent dans l'eau, paroissent quelquefois sur la surface, & plus communément rampent dans la vase : on remarque que les *Moules* d'étang sont plus salutaires que celles de riviere.

Il y a des *Moules* fluviatiles qui donnent d'assez belles perles : on en voit dans la Lorraine, dans l'Ecosse & dans la Baviere, ce qui n'augmente pas la richesse de ces provinces.

MOULE. C'est un instrument de bois qui sert à mailler les filets. Voyez le mot *Filet*.

MOUX ou MOLLUSQUE. Poissons qui étant écorchés n'offrent à la vue qu'une chair molle, quoiqu'ils contiennent en dedans une matiere qui leur tient lieu de sang. Tels sont la *Seche*, le *Calmar*, le *Lievre marin*, &c.

MOUSTILLE. Espece de Belette sauvage, dont la peau entre dans le commerce des Pelletiers. Voyez *Belette*.

MOUTON D'ISLANDE. C'est un quadrupede sauvage plus petit que le Mouton domestique; il se rassemble en troupes. Les paysans connoissent leur asyle par la vapeur qui s'en éleve : un Chasseur accompagné de Chiens bien dressés, monte alors sur une colline, & donne le signal avec sa corne, les Chiens se détachent, fondent sur les *Moutons* & les font entrer dans un parc large sur le devant & fort étroit vers l'autre extrêmité, où ils perdent leur liberté.

MUE. Changement de plumes, de poils, de cornes, de voix, ce qui se fait dans les animaux au printems. Le Chevreuil ne *mue* pas réguliérement dans cette saison.

MUET. En Venerie, c'est un Chien qui quête & suit la bête sans aboyer.

MUETTE. Maison bâtie dans une Capitainerie pour y loger le Capitaine de Chasse, ou l'équipage ou les Chiens.

MUFLE. C'est le bout du nez des bêtes fauves.

MUGE. Nom générique qu'on donne à plusieurs poissons, soit de mer, soit d'étang, soit de riviere, qui ne different point pour la figure, mais seulement pour le goût : ces animaux ont d'ordinaire la tête grosse, le museau gros & court, le corps oblong, & couvert d'écailles; ils nagent avec tant de vîtesse que les pêcheurs ont beaucoup de peine à les atteindre : tous les Muges sont de l'ordre des poissons à nageoires épineuses. Il faut en excepter le *Muge volant*, qu'on nomme *Faucon de mer*, & qui est à nageoires molles.

On met au rang des *Muges* le *Same*, le *Chalue*, le *Maxon*, le *Curema* du Brésil, le *Parati*, le *Masela*, &c. Nous ne tirerons point ces poissons de de l'obscurité où les ont laissé les pêcheurs & les Naturalistes.

MULET. Poisson, soit de mer, soit d'étang, qui est peut-être de l'ordre des *Muges*; il fraie en Dé-

cembre dans les étangs qui communiquent à l'embouchure des rivieres & y passe volontiers l'hiver; c'est un manger délicieux dans le Languedoc & dans l'isle de Tabago. A Venise, sa chair ne vaut rien : ce poisson peut se prendre à la ligne, & dans des paniers d'osier.

MULET SAUVAGE. On le trouve en Tartarie ; on ne sçauroit l'accoutumer à porter des fardeaux : les Tartares s'en consolent en allant à sa chasse ; ils aiment autant sa chair que celle du Sanglier , ce qui ne prouveroit pas tout-a-fait son excellence ; car la chair de Cheval est aussi pour eux un mets divin.

MULETTE. En terme de Fauconnerie, c'est le gésier des oiseaux de proie : quand cette partie est embarrassée par les cures qui y retient une humeur gluante & visqueuse, on dit que l'oiseau a la *mulette*. Voyez le mot *Fauconnerie*.

MULOT. Quadrupede plus petit que le Rat, & plus gros que la Souris, il n'habite que les campagnes & les bois : les paysans lui donnent les noms de *Souris de terre*, de *Rat sauterelle*, de *Rat à grande queue* & de *grand Rat des champs* ; & ces diverses dénominations ont souvent embarrassé les Naturalistes.

Le *Mulot* se prépare des trous sous des troncs d'arbre ou sous des buissons ; il y amasse une quantité prodigieuse de glands & de noisettes : sa loge est partagée en deux, l'une sert pour son magasin, & l'autre pour ses petits : cet animal fait lui seul plus de tort à un semis de bois que tous les oiseaux & les animaux ensemble. Après avoir détruit la campagne, il se détruit lui-même ; & dès que les vivres commencent à manquer, les gros *Mulots* mangent les petits : ils attaquent aussi les Grives & les Merles qu'ils trouvent pris aux lacets, ils commencent par la cervelle, & finissent par le reste du cadavre. Cet animal a pour ennemi le Loup, le Renard, la Marte, l'oiseau de proie, & l'homme.

Chasse

Chasse du Mulot.

Il est nécessaire de tendre beaucoup de pieges à ces animaux destructeurs quand on veut conserver ses grains, ses fruits & ses bois.

On peut tendre des pieges de dix en dix pas dans toute l'étendue d'une terre semée ; il suffit de mettre une noix grillée pour appât sous une pierre plate soutenue par une buchette : le *Mulot* vient pour manger la noix qu'il préfere au gland, la buchette s'écarte, & la pierre tombe sur l'animal, qu'elle écrase. Il est arrivé avec de tels pieges, de tuer plus de deux mille *Mulots* en trois semaines.

On peut aussi les noyer dans des vases pleins d'eau & qu'on recouvre de paille pour ne point les effaroucher.

MULOTER. Action du Sanglier qui fouille les cavots du *Mulot*, pour se repaître du grain qu'il a amassé.

MULTIVALVE. Les Naturalistes ajoutent cette épithete aux coquillages marins qui ont plusieurs pieces jointes ensembles. Tels sont les *Oursins*, les *Glands de mer*, les *Phollades* & les *Congres anatiferes*. Voyez l'article coquillage.

MULU. Petit Cerf de la Chine que l'Empereur nourrit dans ses parcs par curiosité.

MURENE. Poisson de la haute mer de trois pieds de long, qui ressemble à l'Anguille, il porte pour nageoire sur le dos une pinule comme le Congre, & nage obliquement, comme le Serpent rampe sur la terre.

La *Murene* est ennemie de la Poulpe : ce dernier poisson fuit long-tems le combat : quand il ne peut l'éviter, il cherche avec ses longs bras à envelopper la *Murene* ; mais celle-ci glisse, s'échappe, & saisit sa proie qu'elle dévore : la Langouste ronge la Poulpe en détruisant la *Murene*.

La *Murene* se tient cachée l'hiver dans les rochers. Les pêcheurs appréhendent sa morsure comme ve-

nimeuse : on a de la peine à la saisir, parce qu'elle coupe la ligne avec les dents, & qu'elle passe au travers des mailles des filets. Pour la faire tomber dans le piege, on fait une fosse au bord de l'eau avec des cailloux, & on jette un peu de sang ; on voit alors venir la *Murene* qui avance sa tête : on lui présente un hameçon amorcé de chair de Crabe, elle s'y jette avec précipitation & l'entraîne dans son trou : on doit alors le retirer avec adresse & tout d'un coup ; car si on lui donnoit le tems de s'attacher par la queue, on lui arracheroit plutôt la mâchoire que de l'enlever. Quoique ce poisson soit hors de l'eau, on a beaucoup de peine à le faire mourir : sa chair est en même-tems délicate & nourrissante.

Les Anciens faisoient beaucoup de cas de la *Murene* ; il y avoit même des Romains qui en faisoient plus de cas que de l'homme : Tacite parle de quelques monstres du siecle d'Auguste, qui nourrissoient leurs *Murenes* de la chair de leurs esclaves.

MUREX. Coquillage univalve garni de pointes & de tubercules avec un sommet chargé de piquans ; on lui donne aussi le nom de *Rocher*.

Le suc du poisson que renferme ce coquillage servoit à Tyr pour composer la pourpre.

.... Tyrioque ardebat *Murice* lana. *Æneid. lib.* 4.

La liqueur du *Murex* de l'Amérique est conservée dans un grand repli que l'animal a sur le dos auprès du col ; il faut être très-adroit pour recueillir ce suc, car il le jette très-rapidement dehors. Chacun des *Murex* en contient environ la moitié de la coquille d'une petite noix. Ce suc est d'abord blanc, ensuite vert, & enfin d'un magnifique rouge purpurin. La découverte de la Cochenille a fait tomber le *Murex*, & peut-être que dans la suite, quelque nouvelle découverte fera tomber la Cochenille.

MUSARAIGNE. Petit quadrupede qui ressem-

ble remplir l'intervalle entre le Rat & la Taupe. Il a une odeur particuliere qui n'empêche pas le Chat son ennemi de le tuer, mais seulement de le manger; il habite pendant l'hiver dans les greniers à foin, dans les écuries & dans les granges; dans les autres saisons, il vit à la campagne & dans les bois: les portées sont aussi abondantes que celles de la Souris, mais moins fréquentes; on prend assez aisément la *Musaraigne*, parce qu'elle court mal & qu'elle voit fort peu. Le dégât qu'elle cause dans la campagne, oblige les cultivateurs à lui tendre les mêmes pieges qu'au *Mulot*. Voyez ce dernier mot.

Il y a une *Musaraigne d'eau* qui est amphybie. Cet animal reste caché pendant le jour dans des fentes de rocher; il met bas au printems & produit neuf petits; quand on veut le prendre, il faut le chercher à la source des fontaines vers le lever ou le coucher du soleil.

MUSE. Quadrupede de la grandeur d'un petit Chevreuil ou d'une Gazelle; mais dont la tête est dépourvue de cornes ou de bois; il porte près du nombril une bourse de deux ou trois pouces de diametre, dans laquelle se filtre une liqueur différente par son odeur & sa consistence, de celle de la Civette: il n'y a que le mâle qui produise le bon *musc*, & pour le trouver il faut prendre cet animal dans le tems du Rut. Comme Tavernier acheta dans un de ses voyages, jusqu'à seize cens soixante & treize vessies de *musc*, on ne peut douter que l'animal qui le porte, ne soit fort répandu, du moins en Asie; l'odeur du *musc* est la plus pénétrante de toutes les odeurs connues, & au bout de plusieurs années, il conserve encore son ancienne activité.

Le grand commerce du *musc* se fait au Tibet. Les Indiens en font usage, non-seulement comme un parfum, mais encore comme un remede qui réveille l'amour & rétablit la vigueur des sens épuisés par la jouissance.

MUSCARDIN. Petit quadrupede de l'espece

des Rats : il habite, comme le Loir, dans les bois, & cherche un asyle dans le creux des vieux arbres ; il est assez peu répandu : sa chair n'a point de mauvaise odeur, mais cependant n'est pas bonne à manger.

Cet animal s'engourdit par le froid & se ranime dans le printems, il fait son nid sur les arbres, comme l'Ecureuil, & produit ordinairement trois ou quatre petits : il y a une espece de *Muscardin* en Italie qui produit le musc.

MUSER. En terme de Venerie, un Cerf *muse*, quand il commence à entrer en rut, & qu'il court la tête basse le long des chemins & des campagnes.

MUSIMOM. Quadrupede qui semble particulier à la Sardaigne, quoique Pline assure, que de son tems, on en voyoit en Corse & en Espagne ; il a la taille & le poil d'un Cerf, avec les cornes du Bélier : il vit d'herbages, & se retire dans les montagnes les plus inaccessibles : la rapidité de sa course rend sa chasse très-difficile. Sa chair est fort estimée.

MUSIQUE. Coquillage univalve de la famille des Murex, distingué par des points rougeâtres & par la netteté de ses cinq lignes. On prendroit ce coquillage pour un papier de *musique*.

MUSSE. Passage étroit d'un fort ou d'une haie pour les Lievres, les Lapins & d'autre gibier.

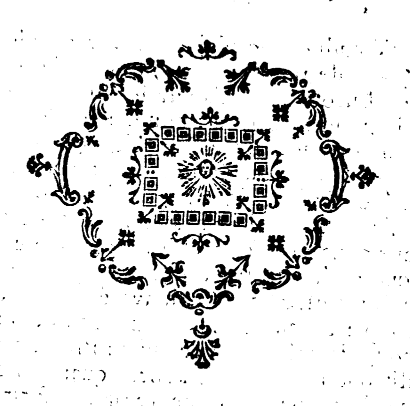
MUSSOLE. Coquillage bivalve de la famille des Moules, & qu'on appelle, je ne sçais pas pourquoi, *arche de Noé*.

MUSTELE. Les Naturalistes ont donné ce nom à deux poissons : le premier est un poisson de mer du genre des Morues, qui se nourrit de squilles, & dont la chair n'est point désagréable.

Le second ne differe du premier qu'en ce qu'il a des nageoires aux ouïes, qui ressemblent à des Barbillons.

On a donné aussi à la *Lote* le nom de *Mustele fluviatile*.

Comme ces poissons n'ont aucun rapport avec la *Belette*, on s'étonne qu'ils portent le nom que les Latins lui ont donné : mais on s'apperçoit assez en parcourant l'Histoire Naturellle, que l'homme a presque toujours mal nommé les animaux ; il semble qu'il n'appartiendroit qu'à l'Être qui les a créés, de leur donner leur titre.



NAC

NACELLE. Petit bateau qui n'a ni mât ni voile, dont on peut se servir pour la pêche.

On donne aussi ce nom à une espece de *Lepas* à coquille, qui se plaît dans le sable, & qu'on trouve au Sénégal.

NACRE DE PERLES ou MERE DE PERLES. Nom qu'on donne à une Huître des mers Orientales qui produit la plus belle perle. C'est un coquillage bivalve de couleur argentée, & d'une substance plus dure & plus pesante même que la perle.

On s'étendra avec plaisir sur cet article, quoique l'usage de porter des *perles* se perde insensiblement en Europe, depuis que les diamans sont devenus la parure du sexe : comme on n'a substitué qu'une mode à une autre, l'ancienne peut revenir; il suffit que deux ou trois femmes accréditées de quelques capitales fassent le premier pas.

Les Anciens faisoient beaucoup plus de cas de la *perle* que nous : on sçait l'histoire de cette fameuse *perle* que Cléopatre fit dissoudre dans du vinaigre, afin qu'il fût dit qu'elle avoit avalé un million en un seul coup : cependant les Naturalistes ont répandu beaucoup de fables sur ce sujet : Pline, par exemple, dit que la *mere-perle* avorte quand elle entend un coup de tonnerre : Pline avoit un esprit presque aussi varié que la nature, mais Pline avoit peu voyagé.

La plus belle *perle* qu'on connoisse en Europe, est celle qui enrichit la couronne des Rois d'Espagne, & qui fut présentée à Philippe II; elle est de la grosseur d'un œuf de Pigeon.

De la formation de la Perle.

Il est dit dans les Transactions Philosophiques,

que les *meres-perles* de la Norwege font leur ponte en eau douce, leurs coquilles sont semblables à celles des Moules, mais plus grandes : le poisson qui y est renfermé produit une grosse grappe d'œufs semblable à celle des Ecrevisses ; il y en a de blancs & de noirs ; ces derniers blanchissent quand la membrane extérieure est enlevée : ces œufs grossissent & produisent un poisson semblable à la mere ; mais quelquefois il arrive qu'un ou deux de ces œufs sont adhérens aux côtés de la matrice & ne sortent pas avec les autres : l'Huître les nourrit malgré elle, & ils croissent avec le tems, formant des *perles* de diverses grosseurs, qui laissent l'empreinte de leur figure dans le poisson & dans la coquille. Il s'en faut bien que les preuves de ce fait soient portées jusqu'à la démonstration.

Un certain Arabe nommé Ahmedi, a fait un gros ouvrage pour prouver que la production de la *perle* est due à la rosée ; il est vrai que les poëtes appellent les gouttes de rosée qui se rassemblent sur les plantes, les *perles* de l'aurore ; mais une autorité de poëte est bien foible en Physique.

Stenon prétend que la formation des *perles* ne se fait pas différemment que celles des coquilles : la couleur de la *perle*, sa rondeur ou son inégalité doivent leur origine au lymbe de l'animal, renfermé dans sa coquille. L'unique différence qui se trouve suivant ce dissertateur, entre les lames, dont sont composées les *perles*, & celles des petites coquilles de *Nacre*, c'est que ces dernieres sont presque planes, & les autres courbes ou concentriques. Suivant ces principes, les *perles* inégales doivent être celles qui faisoient partie d'une groupe de petites *perles* renfermées sous une enveloppe commune, & les *perles* qui paroissent jaunes à la surface, & qui le sont aussi dans tous les points de leur substance, ne doivent leur couleur qu'à l'altération des humeurs de l'animal renfermé dans la coquille de *Nacre*.

Ce sentiment de Stenon paroît aussi celui des Physiciens modernes ; ainsi la *perle* n'est point for-

mée par une lépre ou un excrément de l'Huître; elle ne doit point aussi son origine à une concrétion graveleuse produite par le suc nourricier des Huîtres vieilles, ou attaquées de maladies; c'est une surabondance de liqueur nacrée qui transude de l'animal, & au lieu de s'applatir & de former des couches dans le fond de la coquille, coule par gouttes ou par petits pelotons, qui se consolident.

Pour une *perle* que l'on trouve dans le corps de l'Huître, on en trouve mille attachées à la *Nacre*, où elles semblent comme autant de globules; il arrive même quelquefois, que les *perles* distribuées indistinctement dans toutes les parties de l'Huître, s'accroissent au point d'empêcher les coquilles de se fermer, & alors les Huîtres périssent.

En adoptant le dernier systême sur la formation de la *perle*, on n'expose peut être pas ce qui est vrai, mais seulement ce qui est vraisemblable.

Le laps du tems fait ramollir les *perles*. L'histoire fournit sur ce sujet un exemple bien frappant. Quand on jetta les fondemens de Saint Pierre de Rome, on trouva un caveau où avoient été déposés onze cens dix-huit ans auparavant les corps de deux jeunes filles de Stilicon qui avoient été promises en mariage l'une après l'autre à l'Empereur Honorius. Toutes les richesses qui y étoient, subsistoient en bon état, excepté les *perles* qu'on trouva si tendres, qu'elles s'écrasoient facilement entre les doigts.

Des endroits où l'on pêche la Perle.

C'EST au Cap Comorin & sur les bords de l'isle de Ceylan, qu'on pêche les *perles* les plus parfaites; elles sont plus grosses, plus rondes & plus blanches que par-tout ailleurs: sur la fin du dernier siecle on y voyoit quelquefois réunies jusqu'à trois mille barques de pêcheurs; il s'en faut bien que la pêche soit aujourd'hui aussi considérable, soit parce qu'elle ne se fait que dans les plus grandes ardeurs de la canicule, soit parce qu'il y a trop de danger pour les plongeurs, soit parce que la

séjour que les coquillages font sur la terre, infecte l'air au point de causer des maladies épidémiques ; mais il y a eu un tems, où pour charger d'un plus grand fardeau l'oreille d'une Reine, il falloit qu'il en coutât la vie à plusieurs milliers d'hommes.

Outre la pêcherie de l'isle de Ceylan, il y en a une dans le Golphe Persique, un autre sur la côte de l'Arabie Heureuse, une troisieme sur celle du Japon ; il y en a aussi plusieurs dans le Golphe du Mexique, le long de la côte de la Nouvelle-Espagne.

On pêche les *perles* dans la Méditerranée, en Ecosse, & jusqu'en Norwege ; il y en a, dit-on, dans le Nil, dans quelques rivieres de la Baviere, & jusques dans des marais qui sont proches d'Ausbourg.

L'espece des *perles* seroit encore plus étendue qu'on ne l'imagine communément, s'il étoit bien constaté qu'il y a d'autres coquillages que la *Nacre* où l'on trouve cette substance brillante ; on prétend que certaines Moules du Nord & de la Lorraine, ont cette faculté ; il est dit dans les Ephémérides d'Allemagne qu'on en voit dans les Petoncles bâtards ; mais leur couleur, quoique fort vive, est jaunâtre. La Médecine les emploie à son usage.

Les *perles* les plus estimées sont celles de l'Orient ; les plus précieuses sont grosses, parfaitement rondes, & très-polies ; elles réfléchissent les objets, sont rayonnantes, & paroissent transparentes sans l'être : on les appelle *perles d'une belle eau*. Dans les climats où on les pêche elles ne se vendent gueres qu'au poids de l'or ; il n'en est pas de même en Europe ; elles suivent le tarif des pierreries, & les pierreries suivent elles-mêmes le tarif de la mode.

De la pêche des Perles.

LA pêche des *perles* avoit rendu célebre l'isle Manar, voisine de celle de Ceylan, même avant que les Portugais s'en fussent rendus les maîtres.

Les Européens ayant asservi les naturels du pays, ont appris de leurs esclaves la maniere de tirer de la mer la substance la plus précieuse qui se forme dans son sein.

Quelques jours avant que la pêche des *perles* commence, les plongeurs imitant les anciens Athletes, s'oignent fréquemment le corps d'huile pour se garantir des incommodités que l'impression de l'eau pourroit leur causer. Ils usent aussi d'alimens plus nourrissans qu'à l'ordinaire pour se fortifier, & suivant l'usage du pays, ils se munissent de trois feuilles de nefflier sauvage, sur lesquelles sont écrits quelques caracteres, qu'ils regardent comme un préservatif contre certains monstres marins : les amulettes se débitent publiquement par de vieilles femmes qui gagnent à ce commerce beaucoup d'argent. Tout étant préparé, les noms & la patrie des plongeurs ayant été enregistrés, & les traités faits avec eux rédigés par écrits; on convient du jour que se fera la pêche, & le signal en est donné de grand matin par le bruit du canon; aussi-tôt une quantité prodigieuse d'Indiens arrive au lieu du rendez-vous avec leurs femmes & leurs enfans, & le rivage est bientôt couvert d'hommes & de tentes; les plongeurs montent dans des barques, qui peuvent contenir chacune environ douze hommes, & gagnent la haute mer; ils mettent à leur col un grand sac fait en forme de filet, se remplissent par une forte aspiration la poitrine d'une grande quantité d'air, & à l'aide d'une corde sur laquelle ils sont assis & d'une grosse pierre qui y est attachée; ils se précipitent dans la mer. Dès qu'ils ont touché le fond, ils commencent par se débarrasser de la pierre, qui a servi à accélérer leur descente, afin que leurs compagnons puissent les retirer quand il en sera tems dans leurs barques. Ils ouvrent ensuite leur sac & y mettent avec précipitation la plus grande quantité des *Nacres de perles*, qu'ils peuvent ramasser; dès que le sac est plein, ou qu'ils sentent le danger qu'il y auroit à rester plus long-tems sous l'eau, ils jettent leur sac

ſur leurs épaules & font un ſignal par le moyen de leur corde, afin qu'on les retire promptement. On remarque que la premiere fois qu'un plongeur reſpire après avoir été retiré du fond de la mer, il eſt tout-à-coup ſaiſi d'une hémorrhagie par le nez & les oreilles : quoique ces plongeurs deſcendent juſqu'à ſoixante pieds de profondeur, ils diſent que le jour y eſt auſſi grand que ſur terre en plein midi ; il y a peu de Phyſiciens qui vouluſſent vérifier cette expérience.

Il eſt certain qu'un plongeur a encore plus de péril à courir que le Negre qui travaille pour l'Européen dans les mines du Potoſi ; il y en a qui s'eſtropient en tombant ſur des rochers, d'autres qui s'évanouiſſent en manquant d'air, & quelques-uns qui ſont dévorés par les Requins.

Les barques reviennent ſur le ſoir, & les coquillages dont elles ſont chargées, ſont mis dans une foſſe qu'on a creuſée ſur le rivage ; c'eſt-là que la chair des Huîtres à *perles* ſe corrompt & infecte l'air d'une maniere très-dangereuſe pour les pêcheurs & les ſpectateurs.

On les tire enſuite de la terre, on les fait ſécher & on ſépare les petites *perles* des groſſes, par le moyen de crible percé de trous d'inégale grandeur : les *perles* de l'iſle de Manar ſont de diverſes couleurs ; il y en a de blanches, de jaunes, de noires, de brunes, de vertes & de rouges ; cette pêche dure vingt-un jours, & on a remarqué que les années pluvieuſes étoient celles où le gain qui en revenoit étoit plus conſidérable. Il ſeroit à ſouhaiter pour le bien de l'humanité, qu'il fût démontré que les maux que cauſe cette pêche, ſont très-réels, & que le profit qu'on en retire n'eſt que dans l'opinion.

De l'uſage des Perles.

Les Anciens ont attribué à la *perle* une grande vertu cordiale ; il eſt certain que dans les défail-

lances causées par de violentes douleurs d'estomac; une *perle* préparée qu'on donne au malade, en calme la douleur, fait cesser l'évanouissement.

On se sert aussi en Médecine de *perles* menues, qu'on appelle *semences de perles*; leur préparation consiste à les réduire sur le porphyre en une poudre impalpable : on prépare par la même méthode la *Nacre de perles* qui opere le même effet que la semence. Il y a cependant des Médecins de bonne foi qui conviennent que la semence de *perles* & la *Nacre*, n'ont pas plus de vertus que les coquilles des Huîtres ordinaires : les charlatans n'emploient ces premieres substances que pour relever le prix de leurs médicamens.

L'usage le plus ordinaire de la *perle* est de l'employer en colliers & en brasselets.

Les dames autrefois employoient dans leur fard la *Nacre de perles* : les Bijoutiers en font faire aujourd'hui des jettons, des manches de couteaux, des navettes, & d'autres meubles semblables.

On tire parti de la charniere des Huîtres *nacrées*; c'est un gros ligament que les Hollandois font dessécher & qu'ils ont l'art de tailler & de polir, de façon à imiter une plume : ce bijou qui est d'un beau bleu verdâtre se vend sous le nom de plume de Paon.

En général, la *perle* n'est qu'un meuble de luxe, mais on sçait que tout ce qui sert au luxe des hommes est toujours beaucoup plus estimé que ce qui ne sert qu'à leur utilité.

NADDE. Poisson rare du genre des Carpes, qui a environ un pied de long, & qu'on ne trouve que dans les parties boréales de la Suede. Sa chair est un régal pour les habitans de la Westrobothnie.

NAGEOIRES. Parties du poisson, faites en forme d'ailerons qui lui servent à nager.

NAGER. On dit en Fauconnerie, qu'un Faucon *nage* entre les nuées; c'est-à-dire qu'il plane.

NAGEUR. Serpent aquatique, connu des François sous le nom de *Charbonnier*. Voyez ce mot.

N'ALLER PLUS DE TEMS. On se sert de cette expression en Venerie, pour dire qu'il y a un jour ou deux qu'une bête est passée.

NANGUER. Nom qu'on donne au Sénégal à un espece de Gazelle qui a trois pieds & demi de long, & deux pieds & demi de haut; ce quadrupede est de la forme & de la couleur d'un Chevreuil fauve sur les parties supérieures du corps, & blanc sous le ventre, avec une tache de la même couleur sous le col. Ses cornes ont six ou sept pouces de long, & ont cela de particulier, qu'elles sont courbées à la pointe en avant, à-peu-près comme celles du Chamois le sont en arriere. Ces *Nanguers* sont de jolis animaux & fort aisés à apprivoiser : ils sont timides & doux, & n'ont d'autres ressources que dans la légéreté de leurs courses. Le *Nanguer* est probablement le Daim des Anciens. Voyez les mots *Daim* & de *Gazelle*.

NAPPE : Peau de Cerf qu'on étend quand on veut donner la curée aux Chiens.

Des Oiseleurs donnent aussi le nom de *Nappe* à la partie la plus déliée de leurs filets.

La *Nappe* dans un tramail, est la toile du milieu qui a de petites mailles de fil délié qui entrent dans les grandes mailles, & sert à engager le poisson. Voyez l'article *Filet*.

Nappe, espece de filet particulier. Les *Nappes* pour prendre les Ortolans & les Allouettes, doivent être faites de bon fil bien délié & rondement retors en deux brins : les mailles seront à lozanges; on les fera d'un pouce de large pour l'Allouette, & de neuf lignes pour l'Ortolan. La levure est d'environ quatre-vingt mailles : chaque *Nappe* doit avoir huit ou neuf toises : ensuite on les enlarme des deux côtés, on passe une corde cablée dans les grandes mailles, & on fait une boucle à chaque bout des cordes pour les passer dans des bâtons. Pour ce qui regarde la largeur, on passe une ficelle dans toutes les mailles du dernier rang, & on la lie d'un seul bout à la corde; car l'autre doit être libre, afin

qu'on puisse retrécir ou élargir le filet au besoin, suivant la longueur des bâtons qui le font jouer.

On fait aussi des *Nappes* pour prendre les Canards : on les compose de mailles à lozanges de trois pouces de large ; la levure est de trente-cinq ou quarante mailles, & la longueur de dix ou douze toises. Quand on enlarme ce filet, on a soin de faire de grandes mailles de ficelle des deux côtés, de maniere cependant qu'elles ne soient éloignées que de six en six pouces, pour y passer intérieurement des cordes cablées, auxquelles on fait des boucles pour les passer de chaque bout à des bâtons quand on voudra s'en servir. Le fil de ces *Nappes* doit être parfaitement bon & retors en deux brins ; on les teint aussi en brun, & on les trempe dans l'huile, afin qu'ils se conservent plus facilement dans l'eau.

NARINARI : Espece de Raye du Brésil, qui a proche de la queue deux crochets longs de trois doigts & faits comme les hameçons d'un Pêcheur. Sa chair est estimée pour sa délicatesse.

NARVAL : Poisson qui a quelquefois jusqu'à quarante pieds de long, & dont la tête est armée d'une dent en spirale qui a plus de sept pieds. Voyez sa description à l'article *Baleine*.

NASILLER. On dit en terme de Venerie que le Sanglier se fouille & *nasille* dans la fange.

NASSE : Filet également propre à prendre du poisson & des oiseaux. Il est rond à l'ouverture, & se termine en pointe : on le soutient par plusieurs cerceaux qui vont toujours en diminuant, & dont les verges sont éloignées au moins de douze lignes. On fait ordinairement les *Nasses* d'osier.

La *Nasse* pour prendre des oiseaux se place auprès d'un buisson, autour duquel on aura semé du grain. On met au dedans de petits moineaux qui attirent leurs compagnons : le gibier entre aisément dans la *Nasse*, mais il ne sçauroit en sortir.

NATICE. Coquillage operculé, qui ressemble à la Nérite. Voyez le mot *Coquillage*.

NAUTILE. Coquillage univalve, long ou taillé

en forme de gondole, où l'on compte souvent jusqu'à quarante cellules ou compartimens, dont la grandeur diminue à mesure qu'on approche du centre.

On prétend que le poisson renfermé dans le *Nautile*, a appris à l'homme à naviger. Quand cet animal veut nager, il éleve deux de ses bras en haut, étend une membrane mince & légere qui lui sert de voile, se sert de ses deux autres bras comme d'avirons, & agîte sa queue en forme de gouvernail. Il ne prend d'eau dans sa coquille que ce qu'il lui en faut pour lester ce petit navire : mais à l'approche d'un ennemi ou de la tempête, il retire sa voile, remplit sa coquille d'eau, & se laisse couler à fond. Pour s'élever du fond de l'eau, il retourne sa barque en sens contraire, & dès qu'il en a atteint la surface, il tourne sa nacelle, vuide l'eau, épanouit ses barbes & se met à voguer : c'est, suivant la remarque d'un moderne, un navigateur perpétuel, qui est tout à la fois le pilote & le vaisseau.

Cette méchanique est charmante : n'en seroit-il point du *Nautile* comme de la dent d'or de Fontenelle ?

NAZIERE : Endroit d'une riviere où l'on tend des nasses pour prendre le poisson.

NEGRE : Poisson d'Amérique tout noir, & qui a la figure d'une Tanche. Il y en a dont la chair est d'un très-bon goût & fort nourrissante : & d'autres qui pesent jusqu'à cent vingt livres, & dont la chair est vénimeuse. Je ne suis ici qu'Historien ; il y a encore bien des nuages dans l'Histoire Naturelle de l'Amérique : les Européens jusqu'ici y ont été plus occupés à faire des Esclaves qu'à étendre l'empire de la physique.

NERF : En terme de Venerie, c'est le membre du Cerf.

Les Pêcheurs donnent aussi ce nom aux cordes attachées au bout d'un épervier, qui servent à le serrer quand le poisson y est renfermé.

NÉRITE : Coquillage univalve ; il y en a de marins & de fluviatils. Voyez le mot *Coquillage*.

NEZ. On dit d'un Chien qui chasse avec succès pendant la chaleur & dans la poussiere, qu'il a le *nez fin*.

Un Chien de *haut nez*, est celui qui va requérir sur le haut du jour.

NIAIS : Terme de Fauconnerie, par lequel on désigne un oiseau qu'on prend dans le nid.

NICHÉE : Plusieurs oiseaux d'une même couvée trouvés dans le même nid.

NINTIPOLONGA : Magnifique Serpent des Indes Orientales, dont la morsure cause un sommeil mortel. Sa queue se termine en pointe.

NOERZA : Nom donné à une espece de Belette qui habite les sombres forêts de la Suabe du côté de la Vistule : elle a la taille de la Marte, & son poil approche pour la couleur de celui de la Loutre : l'odeur qu'exhale le *Noerza* est très-désagréable, ce qui dégoûte les Chiens qui le poursuivent.

NŒUDS : Morceaux de chair qui se levent aux quatre flancs du Cerf.

NOIR. Couleur de poil du *Cheval*. Voyez ce dernier mot.

NOKTHO. Oiseau de Siam, qui est l'Onocrotale des Naturalistes. Voyez ce mot.

NOMBRES ou NOMBLES. Petits filets du Cerf qui se levent ensemble : on les prend au dedans des cuisses & des reins.

NORD-CAPER : Petite espece de Baleine qui se pêche sur les Côtes de Norwege & d'Islande. Voyez le mot *Baleine*.

La nécessité a appris aux Islandois & aux Pêcheurs des Isles de Feroë le moyen de s'emparer du *Nord-Caper*, quoiqu'ils soient dépourvus de chaloupes, de bâtimens, & de tous les ustensiles nécessaires à cette pêche. Quand ils apperçoivent ce poisson donner la chasse aux Harengs & les pousser adroitement sur les côtes pour en saisir un plus grand nombre à la fois, ils se jettent à l'instant dans leurs canots, & poursuivent la Baleine à force de rames : si le vent souffle sur la côte, ils versent

dans

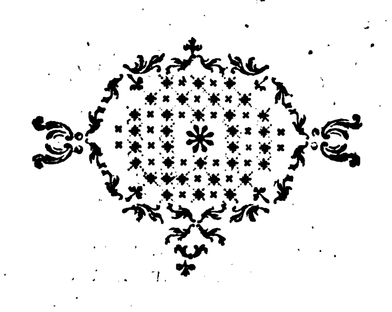
dans la mer quantité de sang dont ils ont fait bonne provision ; le *Nord-Caper* qui veut regagner la haute mer s'effraie quand il voit ce sang, & plutôt que de nager au travers, il fuit vers la côte, où il échoue ; c'est alors qu'il est aisé de s'en emparer.

NOUÉES. On nomme ainsi, en Venerie, la fiente que les Cerfs jettent depuis la mi-Mai jusqu'à la fin d'Août.

NOUER. On dit en Fauconnerie *nouer la longe* ; c'est-à-dire, mettre l'oiseau en mue, & lui faire quitter la volerie pour quelque tems.

Il y a aussi une maniere de voler des oiseaux de proie, qu'on nomme *nouer entre deux airs*.

La langue de la Venerie fait souvent sa plus grande difficulté : mais il n'est pas plus possible de la reformer que le langage du Palais & notre ortographe.



OCE

OCELOT : Quadrupede d'Amérique, célebre par sa férocité : on peut le placer à côté du Jaguar & du Couguar, dont il approche pour la taille & à qui il ressemble pour la figure, & pour les mœurs : c'est le Tigre du Nouveau-Monde.

L'*Ocelot* a environ quatre pieds de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue : son poil est de la même qualité que celui de la Panthere, mais sa robe est plus brillante & variée plus élégamment ; les couleurs de celle de la femelle sont plus foibles, & le dessein moins régulier.

Cet animal joint la timidité à la voracité ; il attaque rarement les hommes, & redoute les Chiens ; dès qu'il se sent poursuivi, il gagne une forêt & grimpe sur un arbre.

Il se jette sur le gibier & même sur les jeunes Veaux ; mais il préfere le sang de sa proie à sa chair : c'est une raison pour laquelle il détruit un grand nombre d'animaux. En effet, au lieu de se rassasier, en les dévorant, il ne fait que se désaltérer en leur suçant le sang.

En 1764, on vit à Paris un *Ocelot* mâle & une femelle, dont on avoit tué la mere l'année précédente, & qu'on avoit enlevé des terres voisines de Carthagene ; à l'âge de trois mois, ils étoient devenus assez robustes & assez cruels pour dévorer une Chienne qu'on leur avoit donnée pour nourrice : l'état de captivité ne put jamais adoucir leur naturel féroce, il régnoit entre eux une supériorité singuliere de la part du mâle : quelqu'appetit qu'eût la femelle, elle ne s'avisa jamais de rien prendre que le mâle ne fût rassasié, elle se contentoit des morceaux dont son compagnon ne vouloit plus. Il ne faudroit cependant pas juger de sa modération dans l'état de liberté, par celle qu'elle montroit dans sa prison.

L'*Ocelot* ne produit qu'un ou deux petits par an ; il en est de même du Jaguar, du Tigre, de la Panthere, & de tous les animaux féroces ; on sent que si les monstres multiplioient comme les Sardines & les Harengs, le monde avant un siecle ne seroit plus qu'un désert.

OCOCOLIN. On donne ce nom au Mexique à une Pie particuliere : c'est un oiseau dont le plumage imite le coloris varié de l'arc-en-ciel.

Il y a aussi dans les montagnes de ce vaste Empire, une Perdrix à qui les naturels du pays ont donné le nom d'*Ococolin* : cet oiseau est de la taille de notre Corbeau, & il est peut-être une espece de *Faisan*. Voyez ce dernier mot.

OCOZOALT. Serpent à sonnettes du Mexique : sa morsure est mortelle : un homme blessé par ce reptile voit tout son corps se fendre en petites crevasses, & meurt en vingt-quatre heures : on est averti du danger par le bruit éclatant qu'il fait avec ses sonnettes. Les Sauvages ont assez de hardiesse pour trouver à sa chair de la délicatesse.

ŒIL DE BŒUF. Oiseau d'Afrique dont le plumage est couvert de mouchetures blanches cerclées de noir, & dont la course est aussi rapide que le vol.

OISEAUX. Les Aristote, les Pline, les Aldrovande & les Willugby ont travaillé avec succès sur les *Oiseaux* : cependant l'Ornithologie est encore une science neuve, & demande d'être traitée par un Buffon.

Il y a eu jusqu'ici presqu'autant de divisions dans les familles des *Oiseaux*, qu'il y a eu de Naturalistes, ce qui ne doit point surprendre, parce que les Ornithologistes n'ont pas consulté la Nature, mais leur imagination.

Le plus grand nombre réduit les *Oiseaux* à six classes que nous allons parcourir.

1°. Les *Oiseaux de proie* : Ils vivent solitaires, souffrent long-tems la faim, & vivent plus long-tems que les autres habitans de l'air : on les divise en *Oiseaux de proie de jour* & *Oiseaux de proie de nuit*.

Les premiers sont, ou grands tels que les Aigles & les Vautours ; ou petits tels que le Milan, l'Autour, l'Epervier, le Gerfault, l'Emérillon, le Faucon, le Lanier, le Sacre & le Hobereau. Tous les petits *Oiseaux de proie de jour* se dressent pour la Fauconnerie.

Les *Oiseaux de proie de nuit* sont les Hiboux, les Chats-huants, les Fresaies, les Cheveches, &c. ceux-là ont la tête grosse & faite comme celle des Chats.

2°. Les *demi-Oiseaux de rapine :* Cette famille comprend les *Oiseaux* à bec de Pie, tels que le Corbeau, la Corneille, la Pie, le Geai, la Huppe, l'Etourneau, le Merle, &c. Ils se trouvent dans les guerets, dans les taillis, & sur les prairies & vivent également de fruits & d'insectes.

3°. Les *demi-Oiseaux aquatiques ;* c'est-à-dire ceux qui fréquentent le bord des eaux douces & le rivage de la mer, mais ne nagent point : tels sont le Héron, la Grue, le Butor, le Flamand, la Cigogne, le Courlis, le Vanneau, le Pluvier, &c. La mer & les rivieres sont ordinairement l'unique élément où ils trouvent leur nourriture.

4°. Les *Oiseaux aquatiques :* Ceux-là marchent sur terre, nagent dans l'eau, & volent dans l'air : tels sont le Pélican, le Cigne, l'Oie, la Macreuse, le Cormoran, &c. On remarque cependant qu'ils boitent sur terre, & qu'ils ne peuvent se soutenir longtems dans l'air ; ainsi l'eau est leur véritable élément.

5°. Les *Oiseaux sans demeure fixe :* Ils fréquentent indifféremment les taillis, les guerets, les prairies & les rivages : tels sont le Pigeon, la Tourterelle, le Pinçon, l'Alouette, le Chardonneret, le Verdier, le Serin, la Linotte, l'Ortolan, la Fauvette, le Roitelet, l'Hirondelle, le Tarin, &c. Les uns vivent de graines & les autres d'insectes.

6°. Les *Oiseaux du genre des Poules :* Tels que le Paon, le Coq-d'Inde, le Faisan, la Perdrix, la Gelinote, &c. Dans cette division on ne sçait où placer l'Autruche, l'Outarde & le Casoar.

Les Chasseurs qui n'ont pas l'esprit d'embrouil-

ler une matiere à force de la divifer, ne connoiffent que les *Oiseaux* de riviere, les *Oiseaux* de passage & les *Oiseaux* de voliere ; cet arrangement est si simple, qu'il mériteroit d'être celui de la Nature.

Chaque *Oiseau* a son cri particulier : parmi ceux qui chantent, on remarque que le gosier du mâle est plus flexible & plus harmonieux que celui de la femelle. Le printems est la saison de l'amour pour les *Oiseaux*, & après l'accouplement, les amans se tiennent compagnie & restent amis.

Il n'en est pas des *Oiseaux*, comme des quadrupedes. Les premiers conservent assez constamment leur forme, leur couleur & leur nature, soit qu'ils habitent les glaces du Nord ou les sables brûlans de la Zone Torride.

Les Ephémérides d'Allemagne ont cependant constaté plusieurs exceptions à cette regle. On trouve dans le Nord des Corbeaux, des Renards & des Lievres blancs : on a vu en Allemagne des Linotes absolument blanches, des Moineaux-blancs, avec le bec & les pattes rouges, des Hirondelles, & jusqu'à des Corbeaux d'une blancheur éclatante ; ce sont des jeux de la Nature semblable à ceux qu'on apperçoit dans les pétrifications.

On a remarqué que tous les *Oiseaux* apprivoisés vivoient moins long-tems que ceux qui jouissent de leur liberté. L'homme peut en conclure combien l'esclavage est un état contre Nature.

Les *Oiseaux* le plus en usage sur les tables d'Europe sont le Courlis, la Poule d'eau, le Cul blanc, la Poule d'Inde, l'Ortolan, la Grive, le Bec-figue, la Caille, le Pluvier, la Bécasse, le Faisan & les Mauviettes : on les prend au fusil, à la piste, aux filets, aux gluaux, & par une multitude de méthodes dont nous avons parlé dans l'histoire particuliere des *Oiseaux*. On a aussi trouvé le secret d'en prendre avec la main ; il suffit pour opérer cet effet, de mêler de l'ellebore blanc parmi la nourriture dont vous voulez vous servir pour appâter vos *Oiseaux* ; à peine en auront-ils pris qu'ils tom-

beront étourdis & ſans force : on ſe ſert auſſi quelquefois de grain trempé dans de la lie de vin.

En termes de Venerie, on appelle *Oiſeau branchier*, celui qui n'a encore la force que de voler de branche en branche.

Un *Oiſeau dépiteux*, eſt celui qui ne veut pas revenir quand il a perdu ſa proie.

Un *Oiſeau âpre à la proie*, eſt celui qui fait un uſage courageux de ſon bec & de ſes ongles.

Si un *Oiſeau* eſt trop gras & qu'il ait de la peine à voler ; on dit qu'il eſt *trop en corps*.

Quand un *Oiſeau* ſçait veiller ſa proie & qu'il prend ſon tems à propos pour voler quand il part ; on dit qu'il eſt *de bon goût*.

Les *Oiſeaux de bonne compagnie* ſont ceux qui ne ſont point ſujets à dérober leurs ſonnettes ; c'eſt-à-dire à s'enfuir.

On dit un *Oiſeau d'échappe*, pour ſignifier celui qui nous eſt venu ſans que nous l'ayons élevé.

Les *Oiſeaux de Leurre*, ſont ceux qu'on dreſſe pour prendre le gibier, tels que le Faucon, le Sacre, le Lanier, le Gerfaut, l'Emérillon & l'Hobereau, & qui reviennent ſur le poing en leur jettant le Leurre. L'Autour ne ſe dreſſe que pour la chaſſe du Faiſan & de la Perdrix.

On donne ſouvent le nom d'*Oiſeaux de rapine*, aux *Oiſeaux pillards*, qui rodent dans les airs pour fondre ſur le menu gibier, la volaille & le poiſſon pour le dévorer.

Les *Oiſeaux de voliere* ſont ceux qu'on garde en cage pour le plaiſir des yeux ou pour profiter de l'harmonie de leurs concerts.

OISEAU DE ROCHE. C'eſt un oiſeau de nuit qui paroît originaire des montagnes de la Laponie, qui fréquente le bord des eaux, & qui eſt de la taille du Pluvier.

OISEAU DE SCYTHIE. Eſpece d'Aigle qui n'eſt connu que par une ſingularité que je ſuis loin de garantir ; il ne couve point les œufs qu'il a pondus, & cependant il les fait éclorre : il ſe contente pour cela de les mettre dans la peau d'un

Lievre ou dans celle d'un Renard, & il les porte ainsi enveloppés au haut d'un arbre. Quand il ne chasse point, il reste perché auprès d'eux pour les garder ; si quelqu'animal veut alors grimper sur l'arbre pour les enlever, il devient agresseur à son tour, & l'amour paternel redouble sa vigueur & son courage. Il seroit à souhaiter que cette anecdote fût vraie.

OISEAU VERD. Espece de Perroquet du Cap de Bonne-Espérance, qui fait sa nourriture ordinaire de rayons de miel. Son plumage est d'une grande beauté.

OISEAU. Coquillage bivalve du genre des Moules, qui porte au coin de sa coquille deux especes d'ailes qui augmentent sa largeur du double de sa longueur. Voyez le mot *Coquillage*.

OISELER. Dresser un Oiseau, l'instruire, l'affaiter : on *Oiselle* un Faucon pour le faire bon gruyer, bon héronnier.

On dit aussi *Oiseler* dans le sens de chasser aux *Oiseaux*, soit qu'on tende des filets, soit qu'on prépare des gluaux.

OISELERIE. Métier de prendre, d'élever & de vendre des Oiseaux.

OISELEUR. Celui qui prend des Oiseaux, & sur-tout des Oiseaux de chasse au passage.

OISELIER. Celui qui fait commerce d'Oiseaux de voliere, & qui les éleve pour les vendre.

OISILLON. Oiseau d'une très-petite taille, tel que le Roitelet.

OLIVES. Genre de coquillage de la classe des univalves. Voyez le mot *Coquillage*.

ONCE : Quadrupede de notre continent, qu'on a confondu avec la Panthere & le Léopard, & qu'on a ensuite rangé avec les deux autres dans la classe des Tigres : mais il est aujourd'hui démontré que ces trois animaux different du Tigre, & different aussi entr'eux. Il y a autant de danger dans l'Histoire Naturelle à trop simplifier les classes des êtres, qu'à les trop multiplier.

L'*Once*, dont le nom est formé du mot corrompu

de *Lynx*, & qui a en effet quelque rapport avec cet animal, n'a que trois pieds & demi de long; mais sa queue est presque toujours aussi longue que le reste de son corps : Oppien l'appelle *petite Panthere*.

L'*Once* s'apprivoise aisément, & se laisse dresser pour la chasse; un Cavalier la porte à cheval derriere lui, & dès qu'il apperçoit une Gazelle il la fait descendre : aussi-tôt elle s'élance avec la rapidité de l'éclair au col de la Gazelle, & l'étrangle; mais si par malheur elle manque son coup, & que sa proie lui échappe, elle demeure honteuse & confuse, & on est obligé de la consoler en la caressant.

La raison qui fait qu'on se sert de l'*Once* pour la chasse, c'est que les Chiens sont très-rares en Asie, & que ceux qu'on y transporte perdent bientôt leur voix & leur instinct.

L'*Once* se trouve en Barbarie, dans les parties méridionales de l'Asie, à l'exception de l'Egypte, & jusque dans la Chine. Les Negres trouvent sa chair assez bonne. Il ne faut pas disputer des goûts, sur-tout avec des Negres.

ONDATRA : Quadrupede du Canada, connu sous le nom de *Rat musqué* : cet animal est de grandeur moyenne, entre celle du Surmulot & celle de la Marmotte : il a beaucoup de rapport avec le Rat d'eau par la conformation, soit intérieure, soit extérieure, des parties de son corps. Sa queue est longue & plate : ses muscles sont tellement capables de contraction, qu'il peut réduire son corps à un fort petit volume, & passer dans des trous où des animaux de plus petite taille que lui ne sçauroient pénétrer.

L'*Ondatra* a auprès des parties de la génération des follicules qui contiennent un parfum sous la forme d'une humeur laiteuse : ces follicules éprouvent beaucoup de changemens dans le corps de l'animal; au tems des amours ils sont très-gros & très-gonflés, & le parfum qu'ils renferment est très-exalté : dans les autres saisons ils se rident, se flé-

triffent, & s'alterent en entier. Ces follicules font communs aux deux fexes.

Comme l'*Ondatra* eft du même pays que le Caftor, qu'il habite comme lui fur les eaux, & qu'il a fon poil, fa couleur & fa figure en petit, on en a fait fouvent le parallele; on affure même qu'au premier coup-d'œil on prendroit un vieil *Ondatra* pour un Caftor d'un mois. On peut ajouter que ces animaux fe reffemblent par le naturel & par l'inftinct: l'*Ondatra* comme le Caftor vit en fociété pendant l'hiver, fait de petites cabanes où fe réuniffent plufieurs familles, & ce n'eft point pour y dormir comme la Marmotte, c'eft pour fe prémunir contre les rigueurs des faifons. Dès que l'haleine du printems commence à diffoudre les neiges, & à découvrir les fommets de leur habitation, les Chaffeurs en ouvrent le dôme, les offufquent brufquement de la lumiere du jour, & affomment ou prennent tous ceux qui n'ont pas eu le tems de gagner leurs galeries fouterraines : ceux qui échappent ainfi à la pourfuite des Canadiens, quittent leur habitation, errent pendant l'été deux à deux, vivent d'herbes, & exhalent une odeur plus fuave que celle de la Civette.

Deux motifs engagent les Chaffeurs à pourfuivre l'*Ondatra* : fa peau eft précieufe, & fa chair eft bonne à manger.

Ce quadrupede ne produit qu'une fois par an, & fa portée eft de cinq ou fix petits : fa voix eft une efpece de gémiffement que les Chaffeurs fçavent imiter pour le faire tomber dans leurs pieges : il court peu & marche encore plus mal, mais il nage affez bien, quoiqu'il n'ait pas la rapidité du Caftor. Quoiqu'il foit naturellement farouche, en le prenant encore petit on peut l'apprivoifer : il eft fort joli quand il eft jeune, il joue innocemment & auffi leftement qu'un petit Chat, il ne mord point, & on le nourriroit aifément, fi fon odeur n'étoit pas auffi incommode.

L'*Ondatra* eft avec le Defman le feul animal des climats feptentrionaux qui donne du parfum.

ONGLE : Nom qu'on donne en Fauconnerie à une maladie des oiseaux : c'est une espece de taie qui leur vient dans l'œil, & que cause un bloume ou un chaperon trop serré.

ONGLE MARIN. Coquillage dont on se sert en Normandie pour pêcher, & qui est connu sous le nom de *Coutelier*. Voyez le mot *Coquillage*.

ONGLE ODORANT. Coquillage univalve & operculé, du genre des pourpres, qu'on pêche dans les marais des Indes : sa coquille sent un peu le Castoreum. Voyez l'article *Coquillage*.

ONOCROTALE. Oiseau de la taille d'un gros Cigne, qui est plus connu sous le nom de *Pélican* : voyez ce dernier mot.

ONOURÉ. Oiseau de marécage de la Guyane : on prétend que son cri fait entendre distinctement ces quatre mots : *ut*, *mi*, *sol*, *ut*. Sa chair est bonne à manger, & les Negres en font une chasse lucrative.

OPOSSUM. Quadrupede de l'Amérique, plus connu sous le nom de *Sarigue* : voyez ce dernier mot.

OREA. Nom du Cétacée, connu des Naturalistes sous le nom d'*Epaular*. Voyez le mot *Baleine*.

OREILLE DE MER. Coquillage univalve, fait en bassin ovale, qu'on trouve également dans l'Inde & sur les côtes de Bretagne : le poisson qui y est renfermé meurt dès qu'on le détache du rocher ; sa chair est bonne à manger.

ORFRAIE. Oiseau de nuit, plus connu sous le nom de *Fresaie* : voyez ce dernier mot.

ORHCETTA. Espece de Squille à tête large, de la grandeur d'une Langouste qu'on prend sur les côtes de Barbarie, & quelquefois sur celle de Marseille.

ORIGNAC. Espece d'Elan d'Amérique : voyez le mot *Elan*.

ORPHIE. Poisson de la longueur de l'Anguille, mais plus gros, dont la peau est d'une couleur nuancée de blanc & de bleu, & distingué sur les côtes de Normandie, où on le pêche, par le bon goût

de sa chair. On emploie aussi l'*Orphie* à faire des appâts pour garnir les hameçons des lignes.

Ce poisson nage par bandes, & on le pêche depuis le mois de Mars jusqu'à celui de Juin : les Pêcheurs se mettent pendant la nuit quatre dans leurs bateaux ; l'un est placé en avant avec un brandon de paille enflammé, dont l'éclat attire les *Orphies* ; les trois autres se munissent de dards en forme de rateaux, qui ont vingt tiges ou branches barbelées, de six pouces de haut & fort pressées : la tête du rateau n'a que treize ou quatorze pouces de long, & le manche dix ou douze. Dès que les Pêcheurs voient les *Orphies* rassemblées, ils lancent leurs dards, & en prennent souvent plusieurs d'un seul coup. Avec ce manége on peut s'emparer dans une seule nuit de quinze cens *Orphies* ; mais il faut que le tems soit calme, & que l'obscurité soit profonde.

On donne aussi le nom d'*Orphie* à une espece d'Anguille de mer qu'on trouve aux Antilles : ce poisson se jette quelquefois en l'air, & fait des sauts de trente pas de long. On prétend que si dans ce tems il rencontroit quelqu'un en son chemin, il le perceroit de part en part. On tient cette conjecture de Voyageurs, & de Voyageurs qui ne sont pas Philosophes.

ORTOLAN. Oiseau de passage, connu par l'excellence de sa chair : il y en a de plusieurs especes ; le plus connu est à-peu-près de la taille & de la couleur de l'Allouette, & il a une grosseur assez considérable sur le bec. On rencontre l'*Ortolan* dans les pays chauds depuis le milieu d'Avril jusqu'à la fin d'Août. Il y a un village nommé Saint-Jean de Bonne-Font, où on en trouve une si grande abondance, que les Chasseurs y accourent, dans la saison, de vingt lieues à la ronde.

Le cri de l'*Ortolan* est *zi-zi* : cet oiseau se plaît dans les vignes & dans les champs où croît l'avoine. Quand on veut l'engraisser, on le met dans une petite voliere couverte de toile, de maniere qu'il ne voie pas le jour, & on le nourrit de millet & de

pain mêlé avec de l'avoine ; en peu de tems cet oiseau devient un petit peloton de graisse.

L'*Ortolan* a été également estimé des anciens & des modernes pour la bonté de sa chair & la délicatesse de son goût. On le prend avec des *nappes* : voyez ce mot. Et pour y réussir, on a soin d'avoir toujours en cage cinq ou six de ces oiseaux pour servir d'appellans ; car il en meurt toujours quelques-uns dans le tems de la mue. Je renvoie à l'article *Pluvier* tout ce qui regarde la chasse de l'*Ortolan* : les filets sont les mêmes, & l'industrie des Chasseurs est égale dans ces deux exercices.

ORVERT : Serpent ovipare, long d'un pied, & qui rampe avec une rapidité prodigieuse : il habite dans les fentes des rochers, & sa morsure est dangereuse : on le trouve en Allemagne & au Cap de Bonne-Espérance.

OSCABRION. Coquillage multivalve qui s'attache, dit-on, sur l'algue, sur le bois, & sur le dos de la Baleine, & qui y vit en parasite : le meilleur se pêche sur les côtes de la grande Anse de Saint-Domingue. Les Islandois le mangent pour étancher leur soif : on dit aussi que c'est un excellent remede contre le mal de mer. Voyez le mot *Coquillage*.

OUANDERONS : Espece de Singe de la taille de l'Epagneul, dont le visage est noir, avec une grande barbe blanche qui le feroit prendre pour un vieillard Sauvage : on le trouve dans l'Isle de Ceylan, & les naturels du pays font autant de cas de sa chair que de celle du Chevreuil.

OUASSACOU : Arbre de la Guyane, qui fournit un suc propre à enivrer le poisson ; ce suc est une espece de lait qu'on tire du tronc de l'*Ouassacou*, en le frappant à coups de hâche : on le mêlange avec la même quantité d'eau, & on met cette composition dans un petit linge qu'on laisse tremper dans les fosses à prendre du poisson : la subtilité de ce suc est telle que le poisson s'enivre à l'instant, & paroît sur la surface de l'eau : il faut avoir soin de l'éventrer à l'instant, pour l'empêcher de se corrompre.

OURANG-OUTANG. Être ſauvage, qui feroit la nuance entre l'homme & le Singe, ſi la Nature n'avoit pas mis des limites éternelles entre la matiere organiſée & l'être qui penſe. Des Voyageurs & des Philoſophes qui ont eu leur crédulité, ont beaucoup exercé leur imagination ſur l'*Ourang-Outang*; & depuis peu le Citoyen de Geneve s'en étant donné le titre, lui a fait partager ſa célébrité.

On dit que l'*Ourang-Outang* reſſemble par la figure & la taille aux Africains, que ſa vigueur eſt extraordinaire auſſi bien que ſa légéreté, & que les petits Princes lui font la chaſſe comme on fait en Europe celle du Cerf. Les Negres auroient-ils autant d'antipathie pour ces êtres dégénérés qui leur reſſemblent, que nous-mêmes en avons pour les Negres?

Le Rédacteur de l'*Hiſtoire des Voyages* dit que l'unique caractere qui diſtingue l'homme de l'*Ourang-Outang*, c'eſt que le dernier à des jambes ſans mollets. Les mœurs de cet être ſauvage ſont ſingulieres, il n'habite que les bois, il dort ſur les arbres, & ne ſe nourrit jamais de chair : de ce côté-là l'*Ourang-Outang* eſt peut-être plus proche de la Nature que nous.

Les *Ourang-Outangs* marchent quelquefois en troupes, & tuent les Negres qui traverſent les forêts : il eſt preſqu'impoſſible de ſaiſir vivant un de ces êtres, parce qu'un ſeul eſt plus robuſte que dix hommes. Quand un *Ourang-Outang* meurt, les autres couvrent ſon corps d'un amas de feuillages. Les Negres font d'étranges récits de cet être ſauvage; ils aſſurent que non-ſeulement il attaque impunément les hommes armés, mais même qu'il viole les femmes : ces idées ne démentent point l'origine qu'ils lui donnent; car il le font naître d'une femme & d'un Singe. Releguons ces fables dans le pays des Oreillons, où elles ſont ſi ingénieuſement décrites par Candide.

En 1699, on vit à la rade de Batavia une frégate Angloiſe qui portoit l'enfant d'un *Ourang-Outang*, âgé de trois mois, haut de deux pieds, & auſſi fort

qu'un enfant de ſept ans : le ſauvage qu'on a pris dans ce ſiecle, dans la forêt d'Hanovre, & cette jeune fille trouvée dans les bois de Song en Champagne, étoient peut-être auſſi des *Ourang-Outang*. On ne peut ſur ce ſujet former que des doutes ; il eſt également dangereux de borner la puiſſance de l'Être ſuprême, & de lui prêter des pouvoirs incompatibles.

Les écrivains qui ont trouvé le ſatyre des anciens dans l'*Ourang-Outang*, ont probablement juſtifié des fables par des fables.

OURS. Quadrupede ſauvage & ſolitaire, que ſa taille informe & ſa férocité peuvent faire conſidérer, comme un des êtres les plus diſgraciés de la Nature.

L'*Ours* a les ſens de la vue, de l'ouïe & du toucher fort bons, quoique ſon œil ſoit petit, ſes oreilles courtes & ſon poil fort touffu, il frappe avec ſes poings, comme l'homme avec les ſiens ; mais ces reſſemblances groſſieres avec l'homme ne le rendent que plus difforme, & ne lui donnent aucune ſupériorité ſur les autres animaux.

Ce quadrupede a cinquante-ſix reins qui doivent évacuer beaucoup de ſéroſités, ce qui répare le peu de tranſpiration qui ſe fait dans ſon corps : l'Ours mange de tout & digere tout avec une égale facilité ; ſon tempérament eſt excellent & on ne ſe douteroit pas en voyant ſa vigueur & ſon agilité, que la Nature n'a pas apporté tous les ſoins à la méchanique de ſes parties.

L'*Ours* fuit par inſtinct toute ſociété, il s'éloigne des lieux où les hommes ont accès, & ne ſe trouve à ſon aiſe, dit M. de Buffon, que dans les endroits qui appartiennent encore à la vieille nature ; il ſe retire dans quelque grotte profonde au ſein des forêts, & y paſſe une partie de l'hiver ſans proviſion : il n'eſt cependant pas engourdi comme le Loir ou la Marmotte, mais l'abondance de graiſſe qu'il a acquiſe à la fin de l'automne lui aide à ſupporter l'abſtinence.

Les *Ours* ſe recherchent en automne ; mais la

femelle eſt plus ardente que le mâle : la captivité ne les empêche pas de s'accoupler & de produire ; mais on ignore le tems de la geſtation : on dit qu'il y a une eſpece d'*Ours*, dont les mâles dévorent les *Ourſons* nouveaux nés ; pour les femelles elles les aiment juſqu'à la fureur, elles combattent & s'expoſent à tout pour ſauver leurs petits : ainſi ces meres rentrent dans l'ordre de la Nature, dont les peres ſe ſont écartés.

L'*Ours* produit depuis un juſqu'à cinq petits, & vit environ vingt ou vingt-cinq ans ; ſa voix eſt un grondement mêlé d'un frémiſſement de dents, qu'il fait ſur-tout entendre quand on l'irrite ; il eſt très-ſuſceptible de colere, & ſa colere tient toujours de la fureur, & ſouvent du caprice : quoiqu'il paroiſſe ſoumis à un maître qui l'a apprivoiſé, il eſt toujours prudent de s'en défier & de le traiter avec circonſpection, & ſur-tout de ne jamais le frapper au bout du nez ni aux parties de la génération : on trouve moyen de lui apprendre à danſer & de lui faire ſuivre une eſpece de meſure ; mais quand il eſt parvenu à un certain âge, on ne ſçauroit réuſſir à l'apprivoiſer.

Des différentes eſpeces d'Ours.

Il ne faut pas confondre l'*Ours* de terre avec l'*Ours* de mer appellé communément *Ours de la mer glaciale* ou *Ours blanc* ; ils different pour la forme du corps & pour les habitudes naturelles.

Ces *Ours de mer blancs* ſont diſtingués des *Ours* de la même couleur qu'on trouve dans la grande Tartarie en Moſcovie & Lithuanie, & dans preſque tous les pays du Nord : ce n'eſt pas la rigueur du climat qui fait blanchir ces derniers pendant l'hiver, comme les Lievres & les Hermines ; car ils naiſſent blancs & conſervent leurs couleurs toute leur vie.

L'*Ours blanc* ſe nourrit de poiſſons ; il ne quitte pas les rivages de la mer, & ſouvent même il habite en pleine eau ſur des glaçons flottans : lorſque

cet animal trouve quelque proie sur terre, il ne se donne pas la peine de chasser en mer, il dévore les Rennes, attaque les hommes, & souvent déterre les cadavres.

Il est à remarquer que l'*Ours blanc*, qui s'est gîté sur un glaçon; & qui a trouvé pendant l'hiver une subsistance abondante, ne l'abandonne pas au printems lors même qu'il se détache; il se laisse emmener avec son asyle, voyage avec lui, & périt ordinairement en pleine mer.

On a dit sans raison que l'*Ours blanc* étoit amphybie; la maniere de le chasser démontre le contraire; il est certain que ce quadrupede ne sçauroit nager de suite plus d'une lieue: on le suit avec une chalouppe & on le force de lassitude. S'il pouvoit se passer de respirer, il plongeroit pour se reposer au fond de l'eau; mais il craint de se noyer en plongeant, & on le tue à fleur d'eau.

Il y a deux especes d'*Ours* terrestres bien distinctes & bien séparées, parce qu'elles n'ont point les mêmes inclinations & les mêmes appetits naturels, ce sont les bruns & les noirs. Les premiers se trouvent communément dans les Alpes, & les seconds dans les forêts du Nord, soit en Europe, soit en Amérique. Le brun est féroce & carnassier; le noir n'est que farouche, & refuse constamment de manger de la chair.

l'*Ours* noir n'attaque jamais les hommes à moins qu'on ne tire sur lui & qu'on ne le blesse; il vit de fruits, de glands & de racines: le miel & le lait sont ses mets favoris, & lorsqu'il en rencontre, il se feroit tuer plutôt que de quitter prise.

Le brun attaque le troupeau, foule & dévore les bêtes comme le Loup, & quelquefois vient attaquer effrontément les chasseurs armés. Ces derniers étoient communs chez les Grecs; & les Romains en faisoient venir de Lybie pour servir à leurs spectacles: en général, on peut dire qu'il y a des *Ours* dans tous les pays déserts escarpés ou couverts; mais on n'en trouve point dans les royaumes peuplés & dans les terres cultivées; il semble que

que le rebut de la Nature ne ſçauroit habiter avec ſon chef-d'œuvre.

De la chaſſe de l'Ours.

L'*Ours* ſauvage eſt naturellement intrépide, ou tout au moins indifférent au danger; il ne ſe détourne pas de ſon chemin, & ne fuit pas à l'aſpect de l'homme : cependant on prétend que par un coup de filet on le ſurprend & on l'étonne au point qu'il s'arrête & ſe leve ſur les pieds de derriere. C'eſt le tems qu'il faut prendre pour le tirer & tâcher de le tuer; car s'il n'eſt que bleſſé, il vient ſe jetter avec furie ſur le chaſſeur, l'embraſſe des pattes de devant & l'étouffe.

Les Suédois, les Polonois, & les Norwegiens chaſſent les *Ours* de diverſes façons : la maniere la moins dangereuſe de les prendre, eſt de les enivrer en jettant de l'eau-de-vie ſur le miel qu'ils cherchent dans les troncs des arbres, & dont ils ſont très-friands.

A la Louiſiane & dans le Canada, où ils habitent dans des vieils arbres morts ſur pied & dont le cœur eſt pourri, on les prend en mettant le feu dans leur maiſon. Comme ils montent très-aiſément ſur les arbres, ils s'établiſſent rarement à rez de terre, & quelquefois ils ſont nichés juſqu'à quarante pieds de hauteur : ſi c'eſt une mere avec ſes petits, elle deſcend la premiere, & on la tue avant qu'elle ſoit à terre; les petits deſcendent enſuite, on leur paſſe une corde au col, & on les emmene ſoit pour les élever, ſoit pour les manger.

La chaſſe de l'*Ours* n'eſt pas ſi dangereuſe que celle du Lion, mais elle eſt plus utile; ſa graiſſe fournit une huile belle & ſaine, & ſa peau de fort belle fourrure. L'*Ours* eſt de ces animaux dont on ne deſire l'exiſtence que par le profit qu'on tire de leur mort.

OURSIN. Poiſſon à coquille, célebre par ſon goût exquis, qui le fait préférer à l'Huître verte,

malgré la délicatesse de cette derniere production de la mer.

La forme de l'*Oursin* est un globe un peu applati, tout couvert de piquans qui lui servent comme de pieds, & aux moyens desquels il marche en roulant. Son mouvement progressif est si rapide, qu'il est quelquefois impossible de l'attraper. Cet animal a cinq dents aiguës, creuses en dedans, & semblables à des osselets, qui toutes ensemble forment la figure d'une lanterne.

Ce poisson testacée est fort connu sur le bord des mers, & particulierement sur les côtes de la Méditerranée : il y en a de verds, de rouges, de noirs & de violets, mais ces couleurs s'alterent après leur mort. Toutes ces especes sont bonnes à manger, la plupart ont le goût & la couleur des Ecrevisses.

L'*Oursin* s'attache aux plantes marines avec une substance assez semblable aux cornes du Limaçon; on a compté plus de douze cens de ces filets, dont l'animal se sert, soit pour examiner le terrein, soit pour se tenir à l'ancre. Dès que l'*Oursin* est à flot il contracte ces filets; on l'apperçoit quelquefois sur la greve quand le tems est serein, & comme il est d'ordinaire couvert de dix à douze pieds d'eau, on se sert pour le prendre d'un long roseau entrouvert, avec lequel on le darde & on le retire quand on a de l'adresse.

On remarque que les *Oursins* de la mer rouge sont plus épais que ceux de la Méditerranée : les derniers sont les meilleurs qu'on connoisse. Les personnes qui ne sont pas dégoûtées à l'aspect de cet aliment hideux & gluant, le mangent avec volupté.

OURVARI A MOITIÉ A HAUT. Cri des Chasseurs pour obliger les Chiens à retourner & trouver les bouts de la ruse d'une bête quand elle a fait un retour.

OUTARDE. Oiseau de la taille du Coq-d'Inde, qui n'a point de doigts de derriere, & qui a presque

toutes les habitudes de la Canne pétiere. En hiver les *Outardes* paroissent en grandes bandes dans les plaines; alors une d'entr'elles fait sentinelle & avertit ses compagnes du moindre danger. En été ces oiseaux se séparent pour s'accoupler, & si plusieurs mâles rencontrent une femelle, ils se battent avec fureur pour jouir d'elle en liberté : de tems en tems on trouve des victimes de l'amour sur le champ de bataille.

L'*Outarde* se nourrit de Grenouilles, de Souris, de Mulots & d'insectes : pendant l'hiver elle est, dit-on, frugivore, comme s'il falloit être carnassier pour avoir la faculté de produire ses semblables.

Le nid de ces oiseaux est semblable à celui du Corbeau, & leur chair a le goût de celle du Dindon. On trouve quelquefois dans leurs estomacs de petits cailloux qu'elles avalent comme l'Autruche pour faciliter leur digestion. La vraie *Outarde* n'est point originaire de nos climats, & celles qu'on trouve en Champagne & en Poitou ne paroissent que des oiseaux dégénérés.

Jamais les *Outardes* ne se perchent sur les arbres, & on ne les trouve point dans les eaux, à moins que les campagnes où elles vivent ne soient inondées. Elles sont si timides de leur naturel, que pour peu qu'elles se sentent blessées, elles se laissent mourir de langueur : ainsi elles aiment mieux ne pas exister, que d'exister avec peine. On n'auroit pas soupçonné que l'anglomanie sur le suicide fût naturelle aux *Outardes*.

Chasse de l'Outarde.

Si l'on pouvoit dresser le Renard comme le Faucon à la chasse des oiseaux, on en tireroit de grands services, car on détruit plus de gibier par la ruse que par la force.

Quand le Renard va à la chasse de l'*Outarde*, il se couche à terre, & représente avec sa queue un

oiseau à long col; l'oiseau trompé s'approche de la proie, & devient lui-même celle du plus adroit des Quadrupedes.

Le vol de l'*Outarde* est de peu de durée, parce que ses ailes ne peuvent soutenir le fardeau de son corps: aussi arrive-t-il quelquefois de la prendre à la main, sur-tout quand on se presse de l'atteindre avant qu'elle ait pris son essor; car avant de voler, il faut qu'elle coure deux ou trois cens pas.

On chasse aux *Outardes* avec des Lévriers qui les prennent de vîtesse, avant qu'elles se soient élevées de terre: on les prend encore à l'hameçon, en y attachant de la pomme ou de la viande; mais le plus ordinairement, on va à cette chasse à cheval, car cet oiseau s'en laisse aisément approcher, alors on le tue à coups de fusil.

Voici la maniere la plus sûre & la plus lucrative de chasser aux *Outardes*: vous choisissez le côté d'un étang ou d'une riviere qui soit planté d'arbres, & s'il ne l'est pas, vous piquez sur ses bords des perches longues de huit pieds & grosses comme le bras, vous les mettez en droite ligne, également éloignées les unes des autres, & un peu penchées du côté de l'eau: ces arbres ou ces perches sont nécessaires pour y attacher deux filets qui doivent être lâches & descendus jusques sur le bord de l'eau: ces filets se placent l'un au bout de l'autre, & au milieu on ménage un passage étroit, pour qu'un homme à cheval puisse y passer.

Après ces préparatifs vous montez à cheval, vous penchez votre corps sur son col, & vous allez directement aux *Outardes*: dès que ces oiseaux appercevront le Cheval, ils courront à lui à ailes déployées. Alors il faut marcher droit au filet, & si les *Outardes* vous approchent de dix pas, passer au milieu du filet, remonter ensuite à quinze pas & gagner le derriere de votre gibier: tous les Chasseurs se réunissent alors pour pousser les *Outardes* dans le piege: on assomme avec un bâton celles qui se débattent entre les filets. La facilité de cette chasse n'en détruit pas l'agrément.

OUVERTES. Les têtes du Cerf, du Daim & du Chevreuil sont *ouvertes*, quand leurs perches sont écartées, ce qui en constitue la beauté.

OYES SAUVAGES. Il y en a de plusieures especes. L'*Oye sauvage* par excellence est plus petit que l'*Oye domestique*, c'est-à-dire est à-peu-près de la taille du Canard : il arrive en France en hiver après les Grues. Ces oiseaux volent par bandes, & forment une espece de triangle sans base : leur cri est perçant, & se fait entendre de loin : ils se plaisent dans les grandes plaines remplies de bled verd, qui leur sert de pâture, & font leurs petits dans les isles & dans les endroits marécageux : leur chair est infiniment plus légere & plus délicate que celle de l'*Oye domestique*. On prend ces oiseaux de la même maniere que les Canards. Voyez pour l'intelligence de cette chasse l'article *Canard*.

L'*Oye de mer* est un *Oye sauvage* : c'est le grand Plongeon des Naturalistes ; on ne le connoît que par sa description anatomique, description qui intéresse plus un physicien qu'un chasseur.

L'*Oye Nonnette* est encore de l'espece que nous venons de décrire ; cet oiseau est peu commun parmi nous, son nom lui a été donné à cause de son habillement blanc & noir qui ressemble à celui d'une Religieuse. L'*Oye Nonnette* a toute la finesse du Renard, quand il s'agit de dérober ses petits à la poursuite du chasseur ; elle marche comme si elle avoit les ailes & les cuisses cassées pour se faire chasser elle-même ; ensuite quand elle voit ses petits hors de danger, elle prend son essor, & s'échappe elle-même des pieges de ceux qui la poursuivent.

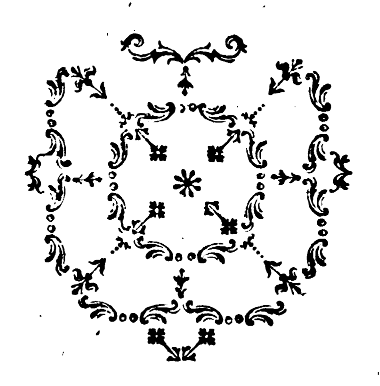
L'*Oye de Solande* ou d'*Ecosse*, est encore au rang des *Oyes sauvages* ; elle ne multiplie que dans cette partie de la grande Bretagne, & comme on tire rarement sur elle, elle nourrit avec confiance ses petits fort près des habitations ; cet oiseau se nourrit de poissons, & sa chair est d'un goût exquis, s'il faut en croire les Insulaires, chez qui on le trouve.

L'*Oye de Moscovie* est aussi une *Oye sauvage*. Cet

oiseau est de la taille d'une Cigogne, mais il n'a pas l'éclat de son plumage.

Il y a dans l'Islande des *Oyes* connues sous le nom de *Chargées*, qui y abordent par milliers : ces oiseaux sont si fatigués en arrivant à cause de la route pénible qu'ils ont faite en traversant la mer, qu'on peut les tuer à coups de bâton.

On trouve des *Oyes sauvages* en Espagne, au Cap de Bonne-Espérance, au Sénégal & au Canada; ainsi ces animaux sont de tous les climats, ils peuvent multiplier sur les glaces du Nord, comme dans les déserts brûlans de la Zone Torride; caractere qu'ils ne partagent qu'avec l'homme.



PAC

PACA. Quadrupede du Nouveau-monde, que les Sauvages, & même quelques Naturalistes, regardent comme une espece de Lapin, il a cependant assez peu de rapport avec cet animal de nos contrées : sa taille est plus haute que celle du Lievre ; il a la tête ronde & le museau court, & on lui reconnoît l'allure, la façon de manger, & jusqu'au grognement du Cochon ; il habite le long des rivieres & ne se trouve que dans les lieux humides & chauds de l'Amérique méridionale : sa chair est recherchée dans les festins les plus délicats ; on l'estime beaucoup plus que celle de l'Agouthi : on fait aussi de sa peau une belle fourrure.

Ces animaux multiplient beaucoup ; mais les oiseaux de proie comme les hommes, les détruisent avec facilité. Les Chasseurs ont beaucoup de peine à prendre un *Paca* vivant : quand on le surprend dans son terrier, il se défend avec vigueur & mord ses assaillans avec autant d'acharnement que de vivacité : cependant malgré la malignité du *Paca*, ses blessures ne sont pas dangereuses.

PACO. Quadrupede du nouveau Continent, qu'on nomme aussi *Vigogne* ; il y en a de domestiques & de sauvages ; cet animal paroît attaché à la chaîne de montagnes, qui s'étend depuis la nouvelle Espagne jusqu'aux terres Magellaniques : il habite les régions les plus élevées du globe terrestre, semble avoir besoin pour vivre d'un atmosphere moins épais que celui du genre humain.

Quoique le *Paco* soit fort connu au Pérou, au Mexique & au Chili, les Espagnols semblent ignorer son existence ; depuis plus de deux cens ans qu'ils régnent en despotes dans ces contrées, aucun de leurs auteurs ne s'est avisé d'en faire l'histoire ; c'est qu'ils ont toujours été plus occupés à

détruire qu'à étudier, & que l'or du Potosi les charme plus que le spectacle de la Nature.

Le *Paco* a avec le *Lama* le même rapport que l'Ane avec le Cheval; cet animal dans son état de liberté est de couleur de rose séche, & cette couleur est si fixe qu'elle ne s'altere point sous la main de l'ouvrier : le *Paco* domestique est ordinairement noir ou brun mêlangé de fauve; tous les deux fournissent une laine très-fine, dont le luxe se sert aussi avantageusement que de la soie.

Le *Paco* n'a point de cornes; la neige & la glace semblent le recréer plutôt que l'incommoder : il va en troupes & court fort légérement; au reste c'est un animal fort timide; dès qu'il apperçoit un homme, il s'enfuit en chassant ses petits devant lui.

Le *Paco* domestique sert aux Indiens pour porter des fardeaux; mais il a des caprices singuliers qu'on ne peut réformer : si par hasard il lui prend fantaisie de se coucher avec sa charge, ses conducteurs le tueroient plutôt que de le faire relever : on a tenté de transporter cet animal en Espagne; mais tous ceux qui y ont abordés y ont péri sans avoir multiplié : les Espagnols qui ne vouloient qu'en tirer du service, n'ont pas assez observé le naturel & les mœurs du *Paco*; ils ont eu tort de le renfermer dans une étable avant de l'envoyer dans une Académie.

Chasse du Paco.

Cette chasse prouve la grande timidité de cet animal, ou plutôt sa stupidité : plusieurs Chasseurs s'assemblent pour les faire fuir & les engager dans quelques passages étroits où l'on a tendu des cordes à trois ou quatre pieds de haut, le long desquelles on laisse pendre des morceaux de linge ou de drap; les *Pacos* qui arrivent à ces passages sont tellement intimidés par le mouvement de ces lambeaux agités par le vent, qu'ils n'osent passer au-delà, & qu'ils s'attroupent de façon qu'il est facile de les tuer en grand nombre; quelquefois il

se trouve dans la troupe des Huanacus; comme ces derniers animaux sont plus hauts de corps & moins timides que les *Pacos*, ils sautent par-dessus les cordes, & dès qu'ils ont donné l'exemple, les *Pacos* sautent de même & échappent aux Chasseurs.

Les Incas défendirent long-tems la chasse des *Pacos*, afin d'en perpétuer l'espece: les Espagnols la permettent; il leur convenoit de faire détruire dans le Nouveau-monde, jusqu'aux êtres qu'ils ne connoissoient pas.

PACQUIRE. Espece de Porc sauvage, qu'on trouve dans l'isle de Tabago, & qu'on ne connoît presque point.

PAGALOS. Oiseau étranger, qui ressemble pour le port & pour la taille à la Poule d'Europe. Sa queue a deux pieds de long. Le Grand Condé en entretenoit dans la ménagerie de Chantilly.

PAGANELLO. Espece de Goujon de mer qu'on met au rang des poissons à nageoires épineuses.

PAGET. Espece de Spare, qui en hiver ne quitte point la haute mer, & dans l'été s'approche du rivage: on pêche plus de femelles que de mâles. Sa chair est blanche & de bonne digestion.

PAGGER. Animal testacé du Cap de Bonne-Espérance: son écaille est mince, d'un brun obscur, & mouchetée de rouge & de noir; il a sur le dos une espece d'aiguillon si venimeux, que dès que la main en est piquée, on y sent les douleurs les plus vives. Bientôt l'inflammation s'y met, & si on ne fait dans la plaie de profondes incisions, le blessé perd la main. Ce poisson à coquille ne sert dans la Nature que pour nuire.

PAGRE. Poisson de mer à nageoires épineuses, qui ressemble par les nageoires à la petite Dorade; il vit de bourbe, d'algue, de séches & de petits poissons. On rencontre assez souvent des *Pagres* dans le Nil.

PAGUL. Espece de Cancre de la Méditerranée, qui pese quelquefois jusqu'à dix livres. Voyez le mot *Cancre*.

PAILLE-EN-CUL. Oiseau de la Zone Torri-

de, qui est aussi connu sous le nom d'oiseau du Tropique; il est de la grosseur d'un Pigeon; son plumage est blanc, & sa queue est composée de douze ou quinze plumes d'environ six pouces de long, du milieu desquelles en sortent deux autres, qui ont jusqu'à seize pouces de longueur. Cet oiseau vit de poissons & se repose sur l'eau comme les Canards.

PAISSE SOLITAIRE. Espece de Grive, de la grosseur d'un Mauvis, qui se nourrit d'insectes, & se plaît dans les vallées; cet oiseau chante mélodieusement la nuit, comme le jour, & sa chair n'a pas un goût désagréable : il est assez singulier que les Naturalistes aient traduit par *Paisse solitaire* le *passer solitarius* des Latins.

PALE. Oiseau qui a quelques rapports avec le Héron, & qu'on nomme aussi *Bec-à-cuiller*. Le *Pâle* a un pennage derriere la tête & un bec fait en forme de spatule; sur la partie la plus large de ce bec on compte jusqu'à quatorze grandes cannelures.

Cet oiseau se nourrit de poissons, on en voit en Hollande, en Bretagne, & en Poitou.

PALETTE. En terme d'oiselerie, c'est un morceau de bois plat, fait en forme de raquette, qui sert dans les pieges qu'on tend aux oiseaux.

PALMISTE. Petit quadrupede qui habite sur les palmiers, & qu'on a eu tort de confondre, soit avec les Rats, soit avec les Ecureuils; il a la tête du Campagnol, une longue queue qu'il porte droite & relevée verticalement, & au milieu du dos depuis le col jusqu'à la queue une bande blanchâtre, accompagnée de chaque côté d'une bande brune, & ensuite d'une autre blanchâtre. Ce dernier caractere le distingue de tous les animaux connus.

Le *Palmiste* ne se rencontre que dans les climats chauds de l'ancien Continent; il vit de fruits, & se sert de ses pieds de devant pour les porter à sa gueule : il a la voix, l'instinct & l'agilité de l'Ecureuil. On vient aisément à bout de l'apprivoiser; il s'attache alors si fort à sa demeure, qu'il n'en

sort que pour se promener, & qu'il y revient de lui-même, sans y être contraint par une force étrangere. On va à la chasse du *Palmiste*, mais on ne mange sa chair que dans un grand besoin.

PALOURDE. Coquillage bivalve qu'on pêche sur les côtes du Poitou, de la Saintonge & du pays d'Aunis. Voyez le mot *Coquillage*.

PAMBUS. Petit poisson verdâtre & garni d'aiguillons tournés vers la tête, qu'on trouve dans les Indes Orientales & sur-tout dans l'isle d'Amboine. On le conserve en le desséchant au soleil, & quand on veut le manger, on se contente de le laisser tremper dans l'eau pour l'attendrir. Les vaisseaux qui font des voyages de long cours, font de grandes provisions de *Pambus*.

PAN. Filets connus aussi sous le nom de *Panneaux* & dont on ceint un bois pour y prendre les bêtes; il y en a de simples & de contremaillés; nous en avons parlé assez au long à l'article *filet*; il suffit de remarquer ici que les *Pans* sont réservés pour les plaisirs du Roi, & que l'usage en est défendu aux particuliers. Voyez le traité qui termine ce Dictionnaire.

PANGOLIN. Ce mot signifie dans la langue de Java, un animal qui se met en boule : les François l'ont nommé tantôt *Lézard écailleu*, tantôt *Diable de Java*.

Le *Pangolin* est un quadrupede vivipare; il a la peau lisse & sans poil sous la gorge, sous le ventre & sous la poitrine : ailleurs il a des écailles qui ne sont pas collées en entier sous la peau, mais qui y sont seulement adhérantes par leur partie inférieure : ces écailles sont mobiles comme les piquans du Porc-épic, & elles se relevent ou se rabaissent à la volonté de l'animal; elles sont si dures qu'elles rebutent tous les animaux de proie, c'est une cuirasse offensive qui blesse autant qu'elle résiste; il est singulier de voir le Tigre & la Panthere lutter contre le *Pangolin* ainsi hérissé : ces tyrans des déserts font de vains efforts pour dévorer cette proie; ils foulent ces animaux armés, ils les

roulent, ils cherchent à les étouffer, en les surchargeant de leur poids ; mais ils ne peuvent les saisir sans se faire des blessures douloureuses, & le *Pangolin* tranquille au milieu de ses ennemis les plus acharnés, brave impunément leur fureur.

Ce Quadrupede a quelquefois jusqu'à huit pieds de long, en y comprenant la queue qui en a près de quatre. Ses écailles qui sont minces & d'une couleur pale, quand l'animal est encore jeune, prennent une teinte plus foncée quand il est adulte, elles acquierent alors une dureté si grande, qu'elles résistent à la balle du mousquet. Le *Pangolin* ne vit que de Fourmis, il se rencontre en Afrique & aux Indes Orientales. Les Negres l'assomment à coups de bâton, l'écorchent, vendent sa peau aux Européens, ils mangent sa chair qu'ils trouvent très-délicate.

PANIER. Piege particulier qu'on tend aux oiseaux, & qui réussit aux personnes les moins intelligentes.

On prend un *panier* qu'on couvre de fougere ou d'autre verdure, & on le met sur sa tête ou sur ses épaules. On place vers le sommet du piege un petit morceau de bois qui s'avance en dehors, auquel on attache par les pieds avec une ficelle une Chouette ou quelqu'autre oiseau nocturne.

On choisit ensuite un cœur de bois, épais d'environ un pouce ; on le fend par un bout, directement au milieu, & on fait ensorte que cette fente s'étende jusques vers la moitié du bâton : au bout de la fente on met un petit ressort qui tient le bâton ouvert, & on attache à deux ou trois doigts au-dessous du bout fendu une corde, dont l'extrémité, en la tirant, aille se rendre sous le *panier* ; ce qui sert à faire joindre les deux morceaux de bâton que le ressort tenoit écartés.

On va avec cet équipage le long des haies : il faut que le *panier* qui est sur la tête du Chasseur couvre presque tout son corps, & de tems en tems on fait voltiger la Chouette : les petits oiseaux qui détestent cet animal, viennent en criant pour le bec-

queter, & ne pouvant se poser sur le *panier*, se placent sur le bâton entrouvert. L'Oiseleur voyant sa proie, tire la corde, & les oiseaux se trouvent pris. Cet artifice ingénieux réussit aux personnes de tout âge & de tout sexe.

PANNEAUX ou PANS. Filets dont on ceint les bois pour la chasse : voyez le mot *Filet*.

PANTHER. Il faut bien se donner de garde en lisant les Anciens, de confondre le *Panther* avec la *Panthere* : le premier animal est une espece de Loup timide, qui est sûrement le Chacal.

Le *Chacal* ou le *Panther* est un quadrupede du Levant, qui est de la taille du Renard, & dont le poil est d'un jaune doré : il a la férocité du Loup, & un peu de la familiarité du Chien. Voyez le mot *Chacal*.

PANTHERE. Quadrupede de l'ancien continent, connu des Grecs sous le nom de *Pardalis*, des anciens Latins sous ceux de *Panthara* & de *Pardus*, & des Latins modernes sous celui de *Leopardus*. On a long-tems confondu cet animal avec l'Once & le Léopard, parce qu'on n'avoit point examiné ces quadrupedes avec des yeux philosophiques ; à force de vouloir simplifier la Nature, on la rend souvent méconnoissable.

La *Panthere* a environ six pieds de long depuis l'extrêmité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui a elle-même deux pieds d'étendue : le fond de son poil est fauve, & il est marqué de taches noires en grands anneaux.

Ce quadrupede a l'air féroce, l'œil inquiet, le regard cruel, & les mouvemens emportés : on le rencontre dans toute cette partie de l'Afrique qui s'étend le long de la mer Méditerranée, & dans quelques régions de l'Asie ; il n'a jamais pénétré dans le Nord, ni même dans les Zônes tempérées. Il tient sa férocité, & par conséquent sa nature, du climat brûlant qu'il habite.

La *Panthere* se plaît dans les forêts touffues, fréquente le bord des fleuves, & les environs des habitations isolées, où elle cherche à surpendre éga-

lement les animaux domeſtiques & les bêtes ſauvages pour les dévorer : elle ſe jette rarement ſur les hommes, quand même elle en ſeroit attaquée. Quoique cet animal ſoit carnivore, ſa chair n'eſt pas mauvaiſe à manger ; du moins tel eſt le ſentiment des Negres & des Indiens qui peuvent avoir leurs gourmets comme nous.

Chaſſe des animaux avec la Panthere.

La *Panthere* eſt d'un naturel peu flexible, on la dompte plutôt qu'on ne l'apprivoiſe ; & quand on s'en ſert pour la chaſſe, il faut beaucoup de ſoins pour la dreſſer, & encore plus de précautions pour la conduire, car cet animal ne perd jamais entiérement ſa férocité.

La *Panthere* ſert principalement pour la chaſſe des Gazelles : on la tient ſur une charrete enfermée dans une cage, & dès que le gibier paroît on en ouvre la porte : l'animal ruſé ne s'élance pas à l'inſtant ſur lui, mais il tourne tout autour, & ſe courbe pour le ſurprendre : dès qu'il ſe ſent à portée, il s'élance vers la bête, l'atteint en trois ou quatre ſauts, la terraſſe & l'étrangle. Si elle manque ſon coup, elle reſte immobile d'étonnement, ou bien tranſportée de fureur elle ſe jette ſur ſon maître, & quelquefois le déchire : il ſemble qu'elle veuille punir l'homme d'avoir été ſpectateur de ſa foibleſſe.

PANTIERE. Filet particulier pour prendre les Bécaſſes, & d'autres oiſeaux : il y a des *Pantieres ſimples*, qu'on fait également de mailles quarrées & de mailles à lozanges : il y a des *Pantieres volantes* ou *à bouclettes*, qui coulent le long d'une corde comme des rideaux de lit ; enfin il y a des *Pantieres en tramail* ou *contremaillées*. Voyez la méchanique de toutes ces *Pantieres* à l'article *Filet*.

PANTIERE. Sac à mailles qui ſert aux Chaſſeurs à mettre leurs proviſions de bouche, & pour rapporter le gibier qu'ils ont pris : on la porte ordinairement en écharpe.

PANTOIMENT. Nom d'une maladie qui survient aux oiseaux de proie ; c'est l'asthme. Voyez le mot *Fauconnerie*.

PANTOIS. Maladie des Faucons, qui survient soit à leur gorge, soit à leurs reins, soit à leurs rognons : cet oiseau, dit-on, a le *pantois*. Voyez le mot *Fauconnerie*.

PANTOISER : Être attaqué du *pantois*. Les Fauconniers disent : cet oiseau *pantoise*.

PAON. Oiseau célebre par le riche étalage des couleurs dont sa queue est variée : il est de la taille d'un Coq-d'Inde : la femelle n'a pas sur sa queue le beau pennage du mâle.

La Nature a pourvu le *Paon* d'ailes fort étendues, afin que sa taille ne l'empêche pas de s'élever dans les airs. Cet oiseau se nourrit de grains, & sur-tout d'orge : il a beaucoup de lubricité, puisqu'il peut satisfaire six femelles ; quand son serrail n'est pas complet, il attaque celles qui couvent, & casse leurs œufs ; on diroit que l'amour n'est pas chez lui l'ouvrage de la Nature.

Le *Paon* tient le premier rang parmi les oiseaux apprivoisés, comme les Aigles parmi les oiseaux de proie : il a été apporté des Indes en Europe : cet animal ne semble affecter aucun climat, on en trouve jusques dans le Nord, mais son plumage y est blanc au lieu d'y rester coloré.

Dans le Royaume de Cambaye il y a quantité de *Paons* dispersés dans les champs par compagnies : ces oiseaux sont très-sauvages, & ils s'enfuient dans les broussailles, à l'approche d'un chasseur : la nuit ils se perchent sur les arbres : on en approche avec une espece de banniere où des *Paons* sont représentés de chaque côté, & on met des chandelles allumées au haut de la pique : la lumiere qui surprend le gibier lui fait allonger le col jusques sur la pique, & il se prend dans une corde à nœuds coulans que tire le porteur de la banniere. Cette chasse est inconnue en Europe.

Les Anciens faisoient beaucoup de cas de la chair de *Paon* : pour les Modernes ils l'estiment

fort peu, je croirois volontiers que cet oiseau est meilleur à voir qu'à manger.

PAPE. Bel oiseau de la Caroline, de la taille du Serin. Le bleu, le rouge & le verd, se nuancent parfaitement sur son plumage ; & ces trois couleurs ont peut-être engagé le peuple à lui donner le nom de *Pape*, par allusion aux trois couronnes dont est formée la thiare du souverain Pontife.

PARANACARE. Espece de Crabe du Brésil, qu'on trouve sur le rivage du fleuve Paraïba, & qu'il est inutile de décrire, parce qu'il n'est pas bon à manger.

PARC. Etendue considérable de terrein planté de bois, & fermé de murs, qui doit contenir au moins cent arpens.

On y enferme toutes sortes de gibier gros & menu, tels que des Chevreuils, des Daims, des Cerfs, des Lievres & des Lapins. On y pourvoit aussi à la subsistance des bêtes, soit en y semant de l'avoine & de l'orge, soit en y jettant pendant l'hiver du foin, des feves, ou des plantes de jardin.

En terme de Venerie, on appelle particulierement *Parc* l'enceinte des toiles dans laquelle on enferme les bêtes noires pour les courir.

PARCHASSER. Chasser une bête avec les Chiens courans, lorsqu'il y a deux ou trois heures qu'elle est passée : *rapprocher* est synonime de *parchasser*.

PAREMENT, signifie en Fauconnerie diverses mailles ou couleurs qui parent les ailes des oiseaux de proie, ou particulierement la maille qui lui couvre le devant du col.

Parement, en Venerie, signifie certaine chair rouge qui est attachée à la nappe ou peau du Cerf.

PARESSEUX. Petit quadrupede de l'Amérique & de Ceylan, que nous avons déja fait connoître sous le nom d'*Ai*. Voyez ce mot : ce que nous allons ajouter pourra completer l'article.

Le *Paresseux* est de la grandeur d'un Renard de moyenne taille, & a des yeux noirs fort endormis ; il

il lui faut deux jours pour monter dans un arbre, & autant pour en descendre.

Linnæus met cet animal dans l'ordre des animaux à figure humaine. Kirker prétend qu'il ne mange pas, & Seba dit qu'il rit & pleure en même-tems : il semble souvent quand on étudie les Naturalistes, qu'on lit les métamorphoses d'Ovide.

Le *Paresseux* a une voix claire & prononce gravement *i*, *i*, *i*, *i*, *i*, sur le ton des notes *la*, *sol*, *fa*, *mi*, *re*. Clusius en a conclu plaisamment, que cet oiseau étoit l'inventeur de la Musique.

PARIADE. Tems de l'accouplement des Perdrix pendant lequel leur chasse n'est point permise : ce mot n'est en usage que dans certaines provinces.

PARONS. Nom populaire des pere & mere de tous les oiseaux de proie.

PASAN. Nom oriental d'une Gazelle particuliere qui produit le *Bezoard* ; elle est de la grandeur de notre Bouc domestique, & elle a le poil, la figure, & l'agilité du Cerf : la chair du *Pasan* est fort bonne à manger ; cet animal vit dans les montagnes, & on ne le trouve que dans le levant, c'est-à-dire en Egypte, en Arabie, en Perse, &c. Voyez le mot *Gazelle*.

Le *Bezoard* Oriental que fournit le *Pasan*, est une espece de pierre précieuse, qui est d'ordinaire d'un verd d'olive brun, en dehors & en dedans ; on en a fait une grande consommation dans les derniers siecles, parce qu'on regardoit cette concrétion brillante comme un cordial & un contrepoison.

M. de Buffon, après avoir long-tems comparé ensemble les observations des Naturalistes anciens & modernes, prétend que la plupart des animaux ruminans, & sur-tout toutes les especes de Chevres & de Gazelles, peuvent fournir le *Bezoard* : en effet, ces pierres sont toujours formées par couches concentriques, & contiennent dans leur noyau de petits cailloux, des noyaux de prune, du Tamarin, des brins de paille ou des boutons d'arbres : ainsi,

cette production peut être attribuée à une multitude d'animaux frugivores.

Les anciens Grecs ne connurent point le *Bezoard* : Galien est le premier qui fasse mention de sa qualité d'antidote ; mais ni les Grecs, ni les Latins, ni les Arabes mêmes qui en font beaucoup de consommation, n'ont indiqué précisément les animaux qui le produisent.

Le *Bezoard* est composé probablement d'une matiere semblable à celle qui s'attache en forme de tartre brillant & coloré sur les dents des animaux ruminans ; c'est un residu de nourriture végétale, qui ne se trouve pas dans les animaux carnassiers : ses propriétés ne sont pas authentiques, mais son commerce est très-lucratif.

PAS DE POULAIN. Coquillage multivalve du genre des Oursins de mer. Voyez le mot *Coquillage*.

PASSAGE. Il y a plusieurs sortes d'oiseaux de *passage*. Il y a aussi des Faucons de *passage*.

PASSÉE. Grand filet à prendre les Bécasses ; on le tend dans les taillis entre les arbres les plus élevés, & dès que le gibier a donné dedans, on le laisse tomber tout d'un coup, par le moyen d'une poulie.

En terme de Venerie, on prend le gibier à la *passée* avec des gluaux ou des filets.

On nomme aussi *passée* la trace du pied d'une bête.

PASSE-MUSC. Petit quadrupede peu connu, dont les testicules long-tems conservées exhalent une odeur de *musc* très-estimée.

PASTENAQUE. Poisson de mer à nageoires cartilagineuses, qui ressemble à la Raie & dont on distingue trois especes.

La premiere vit dans les lieux fangeux & se nourrit de poisson. Le Chien de mer est son ennemi mortel. Cet animal a un aiguillon qui est venimeux, même après la mort de l'animal : les pêcheurs du Languedoc mangent avec délices la chair qui est autour de sa queue.

La seconde espece est plus petite que la premiere, sa couleur est la même, & on la trouve dans le golphe Adriatique.

La troisieme espece qui porte aussi le nom d'Aigle, poisson, est distinguée des deux autres par sa tête, qui ressemble à celle du Crapaud : sa chair est de mauvais goût : on la pêche dans la Méditerranée.

PASTER. On dit en terme de Venerie, un Lievre *pâte*, quand il emporte la terre avec ses pieds dans les lieux inondés par la pluie.

PAT. Aliment des oiseaux de Fauconnerie.

PATE. Extrêmité des jambes du Chien, du Renard & d'autres animaux.

PATAGU. Espece de Canne qui a beaucoup de rapport avec la Pelourde. Voyez le mot *Coquillage*.

PATAS. Espece de Singe roux d'Afrique. Un Moine voyageur dit que ces animaux descendent d'un arbre tous à la file les uns des autres, & que quand ils ont considéré les hommes qui sont dans les vaisseaux, ils se mettent à les huer ou à leur faire des grimaces, accompagnées de gambades & de postures plaisantes : souvent ils leur jettent des pierres & ils ne refusent jamais de se battre en duel, c'est-à-dire contre autant de personnes qu'ils sont de Singes ; il n'y a gueres que les coups de fusil qui leur fassent sentir, que la partie n'est pas égale.

PATENORE. Les pêcheurs nomment ainsi les morceaux de liege qui leur servent à suspendre leurs filets sur l'eau.

PANPORCEAU. Piquet dont se servent les chasseurs pour soutenir avec force le filet qu'ils tendent pour attraper les Pluviers & d'autres oiseaux.

PAUMILLE. En terme d'Oiseleur, c'est une machine composée de plusieurs pieces, sur laquelle on met un oiseau vivant pour mentir.

PAUMURE. Sommet de la tête du Cerf & du Chevreuil. Voyez *empaumure*.

PECARI. Espece de Sanglier du Nouveau-mon-

de, qui eſt fort répandu dans ce continent : ce quadrupede ne s'accouple, ni avec nos Cochons, ni avec nos Sangliers ; il n'a point de queue, ſes ſoies ſont infiniment rudes & il a ſur le dos, près de la croupe une fente de deux ou trois lignes de large, qui pénetre à plus d'un pouce de profondeur, & par laquelle ſuinte une humeur ichoreuſe fort abondante & d'une odeur très-déſagréable ; c'eſt de tous les animaux le ſeul qui ait une ouverture dans cette région du corps, & ce caractere doit ſuffire pour ranger ce quadrupede dans une claſſe particuliere.

Le *Pecari* pourroit devenir domeſtique, il ſe nourrit des mêmes alimens que le Cochon ; ſa chair eſt meilleure, & elle le devient encore davantage par la caſtration.

Les *Pecaris* ſont très-nombreux dans les climats chauds de l'Amérique méridionale, ils vont par troupe, & on en trouve quelquefois juſquà trois cens de compagnie, ils ſçavent ſe défendre, ſe ſecourir, envelopper leurs ennemis & ſouvent bleſſer les Chiens & les Chaſſeurs.

Quand on apprivoiſe ces quadrupedes, ils perdent leur férocité naturelle ; mais ils ne ſe dépouillent jamais de leur groſſiéreté.

PÊCHE. Art de prendre le poiſſon à la ligne ou au filet.

De tous les exercices où l'homme réunit le plaiſir à l'utilité, il n'y en a point qu'on puiſſe comparer à la *Pêche*, il naquit vers la fin de l'âge d'or, & il étoit alors l'amuſement du Pâtre comme des Rois (ſi cependant il y avoit des Rois dans l'âge d'or.)

On a varié les ſecrets pour la *Pêche*, ſuivant le génie des Poiſſons ; mais il n'y en a aucun qui ait fait échouer notre induſtrie : la défaite de la Baleine & du Requin aſſure, ſans doute, notre titre de Rois de la Nature.

Le peuple doit ſçavoir que la *Pêche* eſt plus lucrative que la Chaſſe ; & les Philoſophes, qu'elle eſt plus innocente.

On *pêche* dans la mer, dans les rivieres, dans les étangs & dans les ruisseaux. On observe que les eaux sabloneuses sont plus fécondes, sur-tout en Truites : les eaux bourbeuses donnent la Carpe, la Tanche, la Perche, le Barbeau, le Meunier & l'Anguille.

Quand on *pêche*, il faut avoir soin de nettoyer les lits d'eau de pieux, d'arbrisseaux & de tout ce qui peut déchirer les filets : on observe aussi qu'on ne peut *pêcher* qu'en remontant toujours contre le fil de l'eau.

On ne sçauroit observer, quand on *pêche*, un silence trop rigoureux : le poisson a l'œil perçant & l'ouïe subtile, tout ce qui lui paroît extraordinaire l'intimide, & il se défie toujours de lui-même & de tout ce qui l'environne.

La patience est la premiere qualité du Pêcheur ; il en a besoin, soit pour préparer l'attirail de la *Pêche*, soit pour attendre que le gibier vienne donner dans son piege.

Un Pêcheur doit être robuste pour porter les filets, ou pour résister aux injures de l'air. Il doit avoir assez d'esprit pour inventer des secrets suivant l'occurrence, & assez d'industrie pour les exécuter.

Dans les rivieres navigables, personne n'a droit de *Pêche* sans titre : dans celles qui ne le sont pas, on afferme le droit de *Pêche*, mais avec des réserves nécessaires pour la consommation : il n'y a presque jamais de profit à en faire par ses mains l'exploitation.

La *Pêche* étoit autrefois permise aux Ecclésiastiques pour les consoler de ce que la Chasse leur étoit défendue.

Les Gouvernemens ont eu raison de limiter le tems de la *Pêche*, & d'empêcher la dépopulation des rivieres ; car dans nos mœurs le poisson est bien plus nécessaire que le gibier : il y a chaque année cent quarante-six jours d'abstinence, sans excepter des milliers de Moines qui sont censés ne manger que du poisson.

PÊCHERIE. Endroit ſtable où l'on prend le poiſſon : on conſtruit une *Pêcherie* ſur des rivieres poiſſonneuſes, & on les fait de charpente ou de ſimples claies.

On nomme *Bordigues*, les eſpaces retranchées de roſeaux qui ſont ſur le bord de la mer, & qui ſervent de *Pêcheries.*

On appelle *Madragues* les *pêcheries* qui ſont faites de cables ou de filets pour prendre le Thon.

Enfin on donne le nom de *parcs* aux *pêcheries* conſtruites ſur le bord de la mer avec des pierres, du bois, des claies & des filets.

PÊCHEUR. Dans les Antilles on donne ce nom à un formidable oiſeau de proie, qui a beaucoup de rapport avec l'Aigle. Il n'attaque ni les oiſeaux ni les quadrupedes, il n'eſt l'ennemi que des poiſſons : il les épie de la pointe d'un roc, & dès qu'il en paroît quelqu'un à fleur d'eau, il s'élance ſur lui avec une rapidité inconcevable, l'enleve avec ſes griffes, & va le manger ſur ſon rocher. On a voulu dreſſer cet oiſeau à la pêche : il revient en effet trouver ſon maître quand il n'a rien pris ; mais lorſqu'il a fait quelque capture, il s'enfuit ordinairement avec ſa proie.

PEGOUSE. Eſpece de Sole qu'on pêche à Marſeille, & qui n'eſt connue qu'en Provence.

PEIGNE ou PETONCLE. Coquillage bivalve fort commun & fort recherché ; on le mange cuit & crud, & ſes coquilles ſervent d'ornement aux Pélerins de Saint Jacques.

Les *Peignes* s'attachent aux pierres : ſouvent après une tempête on en trouve dans des endroits où il n'y en avoit point auparavant. Ce coquillage agite l'eau avec violence, & par ce moyen court ſur la ſurface de la mer.

PEKAN. Nous avons connu long-tems la peau de ce quadrupede du Canada avant de le connoître lui-même.

Le *Pekan* reſſemble fort à la Marte, il a la même forme de corps, les mêmes proportions, le même poil, le même inſtinct, & les mêmes habi-

tudes naturelles; ce qui doit le faire regarder comme une variété dans l'espece de la Marte : on va à sa chasse à cause de la beauté de sa fourrure.

PELA. Serpent de l'Amérique, qui n'est occupé qu'à se défendre contre de petits insectes qui se cramponnent entre ses écailles, pénetrent sa peau & se nourrissent de son sang : le *Pela* est inconnu dans notre continent.

PELAGE. Principale couleur, soit des Chiens, soit des bêtes qu'on chasse : voilà, disent les Veneurs, un Chien d'un pelage gris.

PÉLICAN. Oiseau de la taille d'un Cigne, dont le bec fait en forme de coignée a neuf à dix pouces de long : il est très-vigoureux, & pousse fort loin la carriere de sa vie. L'Empereur Maximilien en avoit apprivoisé un qui le suivoit à l'armée, & qui vécut quatre-vingt ans.

On ne connoît point d'oiseau qui ait des ailes aussi étendues, & qui vole si haut & si long-tems que le *Pélican* : il fait quelquefois son nid à quarante lieues de la mer, & cependant il est obligé d'y aller pêcher pour nourrir ses petits. La maniere dont il prend les poissons lui est particuliere; il vole fort haut, & dès qu'il apperçoit sa proie, il fond tout-à-coup dans l'eau, qu'il agite par le pésanteur de son corps & le mouvement de ses ailes, de maniere que le poisson étourdi ne fait aucune résistance.

Le *Pélican* est un oiseau triste & mélancolique; sa chair est dure, & sent l'huile ou le poisson pourri : il dort lorsqu'il ne pêche pas.

Cet oiseau est remarquable par une poche qu'il a sous le gosier, & qui est susceptible d'une grande dilatation; c'est là qu'il met le poisson qu'il réserve pour ses petits. Quelques Sauvages ont réussi à dresser le *Pélican* à la pêche, & à l'engager ensuite à partager avec eux sa proie. En général les Américains vont à la chasse de cet oiseau, non pour le manger, mais pour avoir sa poche; les fumeurs y mettent leur tabac hâché; le peuple y renferme son argent, & il y a des femmes Espagnoles qui occupent leur loisir à les broder d'or & de soie. On ne

trouve point de ces bijoux-là chez Dulac ou chez l'Empereur.

Le *Pélican* se trouve dans les deux continens ; celui d'Amérique ressemble aux Oies de l'Europe, & celui du Royaume de Loango au Héron.

Il y en a un au Cap de Bonne-Espérance, dans la baie d'Hudson & au nord de la Russie, qui détruit les Crapauds, les Vers & les Couleuvres : cet oiseau devroit être respecté.

Aldrovande parle d'un *Pélican* qui enleva fort haut dans l'air un enfant Ethyopien ; ou Aldrovande prend un Condor pour un *Pélican*, ou il prend ses Lecteurs pour des enfans.

PENGONIN. Oiseau du genre des Oies, qu'on rencontre dans le détroit de Magellan ; il marche la tête élevée ; sa peau a l'épaisseur de celle du Pourceau, & ses ailerons lui servent à nager plutôt qu'à voler. Les *Pengonins* sont presque toujours sur l'eau, & ils ne viennent à terre que pour creuser sur le rivage des trous assez profonds, où ils font leurs nids. Quoiqu'ils ne vivent que de poissons, leur chair n'en contracte pas l'odeur, & est d'assez bon goût. L'Abbé Prévôt disoit que le *Pengonin* tenoit de l'homme, de l'oiseau & du poisson.

PENNAGE : Terme de Fauconnerie. C'est l'ensemble des plumes qui couvrent le corps d'un oiseau de proie : on dit *pennage* blond, cendré, moucheté, &c.

PENNES : Se dit en Fauconnerie des longues plumes des ailes. Lorsque les *pennes* croissent, c'est une marque de la bonté d'un oiseau. Toutes les *pennes* des ailes ont leurs noms ; les *rameaux*, les *cerceaux*, les *pennes du balai*, &c. Les oiseaux ont douze *pennes* à la queue.

PEPIE. Mal des oiseaux de proie : voyez pour y remédier l'article *Fauconnerie*.

PERCE-PIERRE. Poisson de la Manche & de la Méditerranée, dont les nageoires sont épineuses, & qui a la tête faite comme celle du Singe : sa peau est mouchetée & glissante comme celle de l'Anguille : sa chair est peu estimée des Pêcheurs.

PERCER. Un Cerf a *percé* dans le bois quand il tire de long, & qu'il va sans s'arrêter. On dit aussi : les Piqueurs doivent *percer* dans ce fort, s'ils veulent détourner ce Chevreuil.

PERCHE. On connoît sous ce nom un poisson de mer & un poisson de riviere.

La *Perche de mer* est un poisson saxatile, long d'un pied, dont la chair est tendre & bien meilleure que celle de la *Perche de riviere* : on dit que la premiere n'entre jamais dans les rivieres, comme la seconde n'entre jamais dans la mer.

La *Perche de riviere* differe également de la *Perche de mer* par sa figure & par la substance de sa chair : c'est le poisson d'eau douce le plus plat ; il a fort peu d'arêtes, & sa bouche est petite & sans dents. Ce poisson est vorace, & très-avide de vers de terre : il nage avec beaucoup de facilité & de vîtesse : il est armé d'arêtes pointues, dont la piquure est dangereuse ; c'est avec elles qu'il se défend contre ses ennemis : dès qu'il apperçoit le Brochet, il se hérisse, & par là l'empêche d'approcher.

La *Perche* se nourrit d'Ecrevisses, & souvent même, disent les Pêcheurs, mange les petits de son espece. Je douterois de ce fait sur le témoignage même d'un Philosophe.

La *Perche* est très-aisée à prendre : on se sert volontiers de la ligne, & on y met une amorce composée de foie de Chevre.

Un compilateur a dit que la *Perche* jettoit en hiver par la bouche une petite rosée rougeâtre, & qu'alors elle nageoit à fleur d'eau, ce qui en rendoit la pêche plus sûre ; mais un compilateur ne fait pas autorité.

PERCHE. Tige du bois ou de la tête du Cerf, du Daim & du Chevreuil, où sont attachés les andouillers.

PERCHOIR. C'est en Fauconnerie l'endroit où se perchent les oiseaux de proie : on dit aussi dans un sens peu différent, mettre le Faucon sur la perche.

PERDREAU. Jeune Perdrix : on la distingue en ce que la Perdrix a la premiere plume de l'aile pointue, le bec & les pattes noires, & que les *Perdreaux*, outre ces caracteres, ont une nuance blanche au bout de chaque plume.

PERDRIX. Oiseau du genre des Poules, célebre dans l'Europe par son goût & sa délicatesse; il y en a de plusieurs sortes qui sont également bonnes à manger : elles ne se perchent point sur les arbres, agitent leurs ailes avec bruit en volant, & ne prennent jamais beaucoup d'essor.

Les *Perdrix* sont très-lascives, & dans la saison de leurs amours les mâles se battent avec une vigueur singuliere pour la possession d'une femelle : aussi on a autrefois dressé un combat de *Perdrix*, comme on fait dresser encore des Coqs. Cet oiseau recherche la compagnie de presque tous les quadrupedes : le mâle, dit-on, vit seize ans, & la femelle vingt. Les *Perdrix* se trouvent dans presque toute l'Europe.

L'Auteur qui a compilé l'*Agronome*, donne plusieurs moyens de peupler une terre de *Perdrix*, moyens qui ont tous leurs avantages & leurs inconvéniens.

1°. Il faut épargner pendant les six premiers mois de l'année, les meres & leurs petits.

2°. Il faut exterminer les mâles que la jalousie engage à nuire aux *Perdrix* apprivoisées.

3°. On doit faire une chasse exacte des bêtes carnassieres & des oiseaux de proie.

4°. On peut faire construire une voliere de vingt-cinq à trente pieds, avec une planche chargée de quatre doigts de terre sur laquelle elle sera placée : la voliere sera couverte exactement de chaume ou de tuile; on y laissera une fenêtre exposée à l'Orient, & on mettra dans ce cabinet, en divers endroits, quatre ou cinq petits monceaux de terre jaune, hauts d'un pied, & larges de deux : après tous ces préparatifs on garnit la voliere de *Perdrix* qu'on fait couver par des Poules ordinaires; on les nourrit d'orge & de froment, & on tient un

compte exact des mâles superflus ; vers le printems on laisse aller ces derniers les uns après les autres, ou on les porte dans les endroits où l'on suppose qu'il n'y en a point. Avec ces précautions, une terre où l'on a long-tems chassé, est bientôt repeuplée.

De la Perdrix grise.

Cet oiseau ainsi nommé à cause de sa couleur cendrée, a depuis le bout du bec jusqu'à l'extrêmité des ongles quatorze pouces de longueur, & environ vingt pouces d'envergure : sa queue composée de douze plumes jaunâtres, & à pointes cendrées, est longue de trois pouces & demi, & ses doigts sont liés par une espece de membrane, telle qu'on en voit aux Coqs de bruyere.

La *Perdrix grise* encore jeune, a la chair très-saine & fort délicate : elle se nourrit de Fourmis, de grains de bled, de Limaces, de feuilles vertes, &c. Son nid est une petite fosse presqu'à fleur de terre où se trouvoit quelques brins d'herbes séches placés au hasard ; elle pond à chaque couvée seize à dix-huit œufs. Cette espece de *Perdrix* court mieux, qu'elle ne vole : il y en a cependant une en Basse-Normandie dont le vol est très-assuré, & qui se laisse rarement approcher des Chasseurs ; on la nomme *Roquette.*

La *Perdrix grise* a beaucoup de tendresse pour ses petits ; dès que quelque Chasseur s'approche de son nid, elle le quitte, & s'en éloigne en boitant pour engager adroitement son ennemi à la poursuivre ; mais quand elle l'a parfaitement dérouté, elle s'enfuit avec la plus grande rapidité : aussi-tôt que le danger est passé, la mere approche ses petits, & toute la famille se rassemble.

J'ignore pourquoi on préfere communément les *Perdrix rouges* aux *grises* : ces dernieres ont plus de fumet, sur-tout quand on les laisse faisander pendant quelques jours à l'air ; y auroit-il du préjugé jusques dans le goût des alimens ?

De la Perdrix rouge.

Cet oiſeau connu dans nos provinces Méridionales ſous le nom de *Bartavelle*, eſt d'un cinquieme plus grand que la *Perdrix griſe*, s'apprivoiſe plus aiſément & a un cri particulier.

Les *Perdrix rouges* ſe plaiſent dans les lieux montagneux remplis de buiſſons & de bruyeres : elles ne partent pas toutes enſemble, mais les unes après les autres, & quoiqu'elles habitent le même canton, elles ſont toujours ſéparées. Si un Chaſſeur les pourſuit, elles ſe perchent ſur les arbres, ou ſe retirent dans les trous des Lapins, elles ont la même tendreſſe pour leurs petits, que les *Perdrix griſes*, & ſe tirent du péril avec plus de ſuccès encore.

Des Perdrix étrangeres.

La *Perdrix blanche* eſt une eſpece de Gelinote qu'on trouve dans les forêts de Suede & de Laponie : on la connoît auſſi ſous le nom d'*Arbenne*. Il y a une autre eſpece d'*Arbenne* dans l'Iſlande, qui a les mêmes caracteres que la premiere : ces deux oiſeaux font d'amples magaſins pour l'hiver, qui dure près de neuf mois dans ces climats peu cheris de la Nature.

La *Perdrix de Grece* eſt deux fois plus grande que notre *Bartavelle* : on prétend que lorſqu'elle eſt en amour, elle articule diſtinctement ce mot *Chacabis* : on la trouve dans l'iſle de Candie & dans les Cyclades. Le Baron de Busbek, ſi célebre comme homme de lettres, & comme négociateur, dit que les *Perdrix* de l'iſle de Chio ſont toutes apprivoiſées, & qu'au premier coup de ſifflet, ces oiſeaux accourent vers leur maître, & ſe rangent autour de lui avec la même exactitude que des Chiens de chaſſe : cela ſuffit pour conſoler les Grecs de leur eſclavage.

La *Perdrix de Syrie* eſt plus petite que notre *Per-*

drix grise; mais son caractere est si sauvage, qu'on ne sçauroit l'apprivoiser. Sa chair est d'un goût exquis.

La *Perdrix de la Nouvelle-Angleterre* est plus petite que notre *Perdrix* ordinaire, & ressemble par son plumage, à la Bartavelle; elle a aussi beaucoup de rapport avec la *Perdrix du Brésil.*

La *Perdrix de la Guadeloupe* n'est, suivant les Naturalistes, qu'une espece de Tourterelle.

La *Perdrix de la baye d'Hudson*, n'est regardée que comme un oiseau de bruyere.

Il y a au Congo, à Madagascar, à la Chine & à la Louisiane des *Perdrix* particulieres dont la chair a peu de fumet; on en voit aussi à la Virginie, à la côte d'Or, & vers la Gambra, qui different des nôtres : leur chair est d'un goût exquis, leur plumage est très-varié, & leur course est fort rapide : parmi ces qualités, il y en a quelques-unes que ces oiseaux doivent au climat.

Chasse ordinaire de la Perdrix.

PLUSIEURS Chasseurs vont avec des Chiens dans la terre où ils comptent trouver leur gibier; un d'entre eux bien monté, mene la quête, & toujours contre vent : il doit avoir deux piqueurs à ses côtés & deux autres derriere, mais à des distances assez considérables. Quand les *Perdrix* partent, le quêteur crie : *remarque* : il les suit ensuite sans relâche & tâche de les faire aller contre vent, ou contre mont, afin de leur faire perdre leur force : après trois vols on les voit tomber, & alors on les tue facilement. Les Chiens de taille médiocre, sont les meilleurs pour cette chasse; ils doivent chasser légérement, sans s'entre-suivre, & sans courir de toute leur force, & on les dresse de maniere que quand on court à la remise, ils ne fassent pas repartir le gibier, avant que les Chasseurs soient arrivés. Les Chiens, au reste, sont plus aisés à dresser que les piqueurs.

Chasse de la Perdrix au Traineau.

NOUS renvoyons la description du *Traineau* à l'article filet, afin de ne point répéter une description méchanique déja par elle-même assez ennuyeuse.

Cette chasse se fait le soir vers le coucher du soleil : on va dans la terre où l'on suppose les *Perdrix* ; on se cache derriere une haie & on attend en silence que ces oiseaux aient chantés.

Quand on les a entendu chanter & qu'on les voit jouer entre elles ; on les suit jusqu'à ce qu'elles soient arrêtées ; on remarque l'endroit de l'arrêt, & on va tendre le *Traineau*.

Il faut être deux personnes pour tendre ce filet ; on met aux deux bouts une perche qu'on attache avec des ficelles, & derriere on arrange de petites branches de feuillage, afin de faire lever les *Perdrix*, sur-tout les rouges, qui ne prennent qu'avec peine leur essor.

Le *Traineau* ainsi préparé, les deux Chasseurs le prennent chacun par le milieu de la perche qui est de leur côté, le levent à plat, l'étendent avec vigueur & font ensorte que rien ne touche à terre, excepté les feuillages.

Il est essentiel de tendre le filet en travers des sillons de la piece de terre qu'on parcourt : ensuite on marche droit aux *Perdrix*, tenant le *Traineau* en l'air, & ne levant la partie antérieure que d'environ quatre ou cinq pieds : dès que le gibier part on laisse tomber le filet.

Il y a des personnes, qui pour assurer le succès de leur chasse, portent du feu : les *Perdrix* prennent cette clarté pour celle du jour, étendent les ailes & s'agitent : on s'approche alors en silence & on les couvre du *Traineau*. Quand on veut employer ce secret, on prend une lanterne sourde & on la tient devant soi, la lumiere tournée du côté du gibier ; c'est un moyen assuré pour avoir sa proie sans être vu.

Chasse de la Perdrix avec des Halliers.

CETTE chasse demande plusieurs coopérateurs, & les pieges ne se tendent que dans les vignes, dans les taillis ou dans les buissons.

Quand un Chien dressé à la quête a réussi à faire partir une compagnie de *Perdrix* dans les lieux que vous desirez, vous allez tendre vos *Halliers* à cent ou deux cens pas de cette remise : ensuite les Chasseurs font un grand tour & vont se placer derriere le gibier, dans une distance égale à celle des *Halliers* : arrivés à l'endroit prescrit, ils marchent en silence & en serpentant pour les chasser insensiblement vers les pieges : il ne faut point les presser, car alors elles prendroient leur essor au lieu de marcher du côté des *Halliers*, & la chasse seroit sans succès.

Chasse de la Perdrix avec des Collets.

LES *Perdrix* se prennent ainsi dans les vignes, dans les bois taillis & dans les bruyeres ; il suffit pour cela de faire une petite haie de la hauteur d'un demi-pied, avec des genêts & des ramilles d'arbres piquées en terre, de planter au milieu du passage de petits piquets de la grosseur du doigt, & d'attacher à chacun un collet de crin de cheval à la hauteur du col des *Perdrix*.

Ces *Collets* se tendent à toutes les heures du jour : si on les dresse le matin, on ira prendre son gibier à midi, & si le piege n'est placé qu'à midi on n'y retournera que le soir.

Pour assurer le succès de l'artifice, on garnit de grains les sentiers où sont dressés les *Collets*.

Vers la fin de Janvier, quand les *Perdrix* s'accouplent & que la terre commence à dégeler, on voit ces oiseaux courir les uns après les autres dans les sentiers qui regnent le long des bleds verds : on construit alors entre le bord d'une piece de bled & quelque haie, un piege tel que celui que je viens de

décrire, & on met au-devant deux petits piquets en pente; alors les *Perdrix* qui courent la tête levée sont obligées de se baisser & se prennent plus sûrement dans les *Collets* : on peut quelquefois au lieu de *Collets*, attacher des lacets au bas des piquets : toutes ces chasses réussissent quand on a de la patience & de l'industrie.

Chasse des Perdrix avec un appât.

On prend cinq ou six poignées de froment, d'orge, ou d'avoine, & on les met en monceaux dans le lieu où l'on veut attirer les *Perdrix*, au milieu de quatre bâtons hauts d'un pied, de la grosseur du doigt & distans les uns des autres de quatre pieds. On prend ensuite le chemin d'une vigne qui doit être éloigné d'environ trente ou quarante pas, en laissant tomber du grain tout le long de la route, & on se retire ce jour-là chez soi.

Ce grain semé, attire le gibier : quand on sçait qu'il va souvent à l'appât; on va attacher à chaque bâton une branche de genêt pour l'accoutumer aux pieges qu'on veut lui tendre, & on se retire chez soi.

On retourne une troisieme fois vers l'appât, & si on s'apperçoit que les *Perdrix* y sont accourues, on attache des ficelles au haut des piquets & en travers, on arrange au-dessus de la paille en forme de filet, & on se retire encore dans sa maison.

Si après toutes ces épreuves les *Perdrix* continuent à manger le grain, on prend un filet en mailles quarrées & on le tend avec force sur les bâtons. On en releve les bords; on passe une ficelle dans toutes les mailles des bords du filet, & dans les boucles qui sont au bas de chaque piquet, & on la noue à une autre ficelle un peu forte, qui s'étend jusqu'à un buisson, derriere lequel on se cache pour faire jouer la machine. Les *Perdrix* accourent sans crainte, le filet tombe & le Chasseur est récompensé de son industrie, & sur-tout de sa patience.

Chasse

Chasse des Perdrix avec le Trebuchet.

CET artifice est d'autant plus heureux, que par son moyen on peut prendre une compagnie entiere de *Perdreaux*, sans être obligé de rester sur les lieux comme observateur.

Avant de tendre ce piege, on appâte son gibier avec du grain, & on y fait une longue traînée jusqu'à une vigne ou des bruyeres.

Le *Trebuchet* se tend à l'endroit où étoit le monceau de grain : on le couvre de feuillages de genêt ou de feuilles de vigne, & on met encore au-dessous l'appât ordinaire. Les *Perdrix* avides se précipitent dessous le *Trebuchet*, & ne mettent pas plutôt le pied sur la marchette, qu'elles se trouvent enfermées. On met ordinairement sur le piege une pierre qui fait détendre le ressort avec plus de vîtesse, & empêche que les oiseaux renfermés, ne renversent la machine en se débattant. Voyez la méchanique de ce piege à l'article *Trebuchet*.

Chasse des Perdrix au Leurre.

QUAND on a remarqué une compagnie de *Perdrix* on va tendre à quarante pas du gîte un des filets dont on a déja parlé, le Chasseur se couvre ensuite de feuillages & porte devant lui une espece de bouclier fait de petites verges, au milieu duquel est un morceau de drap rouge.

Dans cet habillement il gagne le derriere des *Perdrix* & s'en approche ensuite : ces oiseaux, loin de s'épouvanter, le regardent toujours fixement en rentrant, & enfin à force de reculer, ils donnent dans le filet.

Chasse des Perdrix avec la Tonnelle.

IL n'est pas permis à tout le monde de *Tonneller* : c'est un plaisir qui suppose un titre de grand Seigneur.

On ne peut chasser ainsi que dans les bleds verds, dans les terres en friche, & dans les plaines d'où l'on peut découvrir les compagnies de *Perdrix*; les bleds élevés, les brossailles & les vignes ne feroient que dérouter les Chasseurs.

On chasse pendant tout le jour à la *Tonnelle* quand on a un Chien couchant avec soi pour quêter les *Perdrix* & faire arrêt : mais sans Chien, on n'y va qu'à la pointe du jour.

Quand le Tonneleur a trouvé le gibier, il commence à dresser son équipage, à déployer son filet, & sur-tout à faire usage de la Vache artificielle, dont nous allons donner la description.

Pour faire une Vache artificielle, on prend une petite piece de toile teinte en rouge & de quatre pieds en quarré : on coud aux quatre coins & au haut vers le milieu de petits morceaux de la même toile, larges de deux pouces en quarré, pour y arrêter deux bâtons qui se croisent, afin de tenir la toile bandée, & une fourchette longue de quatre pieds & demi.

Les deux bâtons doivent être attachés avec une ficelle au milieu & par le bas, & à un côté doit être cousu un morceau de toile accommodé en tête de Vache, avec deux cornes & une queue de filasse à l'autre extrêmité : cette queue doit être attachée de maniere qu'elle s'agite en tout sens quand le Tonneleur portera la Vache.

Outre cela, on perce la toile en façon d'yeux, afin de pouvoir regarder au travers les *Perdrix* qu'on pousse dans le filet.

Quand la Vache est montée, on charge sur son épaule sa *Tonnelle* & ses *Halliers*, & on s'avance doucement de côté & d'autre, en regardant par les yeux de la Vache, jusqu'à ce qu'on ait apperçu une compagnie de *Perdrix* : quand le gibier est découvert on en approche en serpentant jusqu'à ce qu'elles voient sans crainte le Tonneleur & sa machine.

Examinez ensuite de quel côté les *Perdrix* semblent vouloir aller : faites le tour ; piquez votre Vache & tendez votre *Tonnelle*.

La *Tonnelle* se dresse dans une raie de bled, & on plante les deux piquets attachés au cercle de son entrée, de maniere que le filet soit roide : après cela on déploye les *Halliers*, & on les tend à côté de la *Tonnelle*.

Après ces arrangemens le Chasseur reprend sa Vache, s'écarte & va derriere les *Perdrix* ; il s'en approche ensuite doucement, & va de côté & d'autre, imitant une Vache qui broute, & regardant par les yeux de sa machine.

Quand le Tonneleur est proche de la compagnie, il en observe tous les mouvemens : si les oiseaux s'arrêtent & levent la tête, c'est une preuve qu'elles s'effarouchent ; il faut alors se reculer, se coucher à la renverse avec sa Vache & se vautrer à la façon de cet animal. Quand les *Perdrix* sont rassurées, on s'avance vers elles, & on les fait aller droit dans la *Tonnelle* ; lorsque quelques-unes s'écartent, il est aisé de les ramener à la compagnie & de les pousser dans les filets. Dès que le gibier est pris, on quitte son masque, & on va fermer l'entrée de la *Tonnelle*, afin de saisir sa proie.

Les Chasseurs ont un appât particulier pour faire venir les *Perdrix* à la *Tonnelle*. En voici la composition.

Prenez une mesure de graine de cumin, faites-la bouillir dans deux ou trois pintes d'eau, avec une livre de sucre & un peu de canelle, & quand l'eau aura quelque tems bouillie, servez-vous de la graine en en jettant cinq ou six poignées dans l'endroit où vous voulez attirer votre gibier : ce manége se répete deux ou trois fois.

Les *Perdrix* n'auront pas goûté deux fois de cet appât, qu'elles reviendront sans crainte au piege, & alors on les prendra avec la *Tonnelle*.

Si on veut multiplier sa prise, on saisit ces *Perdrix* vivantes ; on leur frotte les extrêmités des pieds, du bec & des ailes avec de l'huile d'aspic, & on les laisse aller après leur avoir rogné un des ongles. Ces oiseaux ainsi frottés seront suivis par ceux de leur espece, jusqu'au lieu où la graine de

cumin aura été répandue ; & par cet artifice, au lieu de deux ou trois *Perdrix*, on peut en prendre une compagnie.

Chasse des Perdrix avec une Chanterelle.

L'IDEE de cette chasse vient de la persuasion où l'on est que les *Perdrix* sont très-lascives : on fait servir pour les détruire ce penchant irrésistible que la Nature leur a donné pour produire leurs semblables.

On justifie cette chasse par la nécessité où l'on est d'exterminer les mâles des *Perdrix* pour en conserver l'espece. En effet, ceux qui ne peuvent s'apparier, empêchent les femelles de couver, & souvent cassent leurs œufs.

Cette chasse est d'autant plus sûre, qu'un mâle sçait rarement où sa femelle a fait son nid, & qu'impatient de s'accoupler, il vole vers la premiere femelle qu'il entend chanter.

On chasse avec la *Chanterelle* depuis le milieu de Janvier jusqu'au mois d'Août, & on choisit pour cet exercice le tems des deux crépuscules.

On préfere ordinairement pour cette chasse des chaumes ou des pieces de bled verd, & on cherche auprès quelque lisiere de bois derriere laquelle on se retire & l'on tend ses filets sans être vu.

Quand la place est favorable, on met dans une cage une *Chanterelle* (voyez ce mot) ; on la pose proche la lisiere du bois, & l'on tend ses filets tout autour. Les filets doivent être soutenus par des piquets ; ensuite le Chasseur va se cacher derriere la haie.

Si quelque mâle s'avise de chanter, la femelle captive, lui répond, & aussi-tôt ils s'approchent ; quelquefois ils accourent cinq ou six à la fois, alors ils s'entrebattent & disputent la jouissance de la femelle, jusqu'à ce qu'ils se prennent dans les filets. Quand on veut être sûr de sa prise, on ne tend son piege, que quand on a entendu chanter quelque mâle.

Quelquefois la *Chanterelle* dont on se sert est si sauvage & se débat avec tant de fureur dans sa cage, qu'elle succombe à la lassitude & ne daigne pas chanter. On remédie à cet inconvénient en faisant une cage avec un vieux chapeau, dont le bord est coupé : le dessous est une planche légere qui s'ouvre & se ferme pour mettre & ôter la *Perdrix*, & vers le fond du chapeau on pratique un trou par où l'oiseau passe la tête pour chanter : on y ménage aussi une ou deux ouvertures, afin qu'il puisse boire & manger. Toutes ces précautions sont nécessaires pour avoir une bonne *Chanterelle*.

Chasse des Perdrix avec l'appeau.

On ne prend avec *l'Appeau* que les mâles des *Perdrix rouges*; quand on va à cette chasse on se munit non-seulement d'un bon *Appeau*, mais encore d'un petit filet nommé *pochette* & d'une houssine de bois de coudrier, moins grosse que le petit doigt & longue de quatre ou cinq pieds pour le tendre.

On marche avec cet équipage à la pointe du jour, à midi ou au coucher du soleil au gîte des *Perdrix rouges*, & dès qu'on entend quelque mâle chanter, on tend son filet dans des bruyeres ou dans une vigne, & on se tient dans un petit sentier peu éloigné, couché sur le ventre.

Quand la *Perdrix* chante, le Chasseur lui répond par deux ou trois coups d'*Appeau* donnés lentement : on continue ce manége tant que l'oiseau s'approche & chante, jusqu'à ce qu'il donne dans le piege, qui est sur son passage.

Ce divertissement se prend depuis le mois d'Avril jusqu'au mois de Juillet; c'est alors que les *Perdrix* s'apparient : les mâles donnent d'autant plus sûrement dans ce piege, qu'ils s'ennuient aisément d'être sans femelle.

On voit par cet exposé qu'il y a des milliers de secrets pour détruire les *Perdrix*, & fort peu pour les conserver.

PERDRIX. Nom que les amateurs des coquilles donnent à une espece de testacée du genre des Tonnes, & de la classe des univalves. Voyez *Coquillage*.

PÉRIER. Petit oiseau peu connu, qui est de la grandeur & de la couleur d'une Alouette.

PERLE. Voyez cet article intéressant au mot *Nacre de Perles*.

PERLURES. Grumeaux qui sont le long des perches & des andouillers de la tête du Cerf, du Daim & du Chevreuil ; ils ne vont pas jusqu'à l'extrêmité des andouillers.

PERROQUET. Bel oiseau de l'Inde, remarquable par la beauté de son plumage, & qui a le dessus du bec mobile & le dessous immobile, ce qui est un caractere unique chez les oiseaux.

Le *Perroquet* parle, chante, siffle & contrefait les animaux : c'est le Singe des oiseaux.

Les anciens Ornithologistes ne connoissoient le *Perroquet* que sous le nom de *Pape-gay*. Aldrovande dit même sérieusement, que ce nom lui a été donné, parce qu'il est le pape des oiseaux : *Tanquam avium papa*, ou du moins, parce que sa beauté le rend digne d'être présenté au souverain Pontife. Aldrovande n'étoit pas fort en étymologie.

Les *Perroquets* volent en troupe & cherchent les grains & les fruits à mesure qu'ils mûrissent. Un Chasseur a peine à les suivre, à cause de la rapidité de leur vol : quand il en a tué un d'un coup de fusil, les autres le regardent tomber, & se mettent tous à crier, mais ne fuient pas.

Les Indiens trouvent beaucoup de saveur à la chair de *Perroquet* : on prend cet oiseau facilement en lui présentant pour appât de la graine de coton : cette graine a la propriété de l'enivrer.

L'industrie du *Perroquet* paroît particulierement dans la construction de son nid ; c'est un ballon de la longueur d'un pied, qui n'a qu'une ouverture, il le forme avec des joncs & des rameaux & le place à l'extrêmité des branches les plus foibles & les plus élevées, soit pour avoir le plaisir de se

balancer, soit pour le garantir de l'invasion des Serpens : cet oiseau fait rarement des petits dans nos climats.

Il y a une multitude infinie de *Perroquets* dont nous allons donner une légere idée d'après M. de Bomare, & les Ephémérides d'Allemagne.

Le *Macao* a la queue fort longue, & il est de la taille d'un grand Corbeau. Ce *Perroquet* se trouve dans les deux Indes.

Le *Perroquet arras* est le plus gros & le plus grand *Perroquet* des deux Continens ; sa queue rouge a seule près de vingt pouces de long ; il s'attache à ses maîtres & paroît jaloux de ses caresses : on nous l'apporte de la Guadeloupe.

Le *Pape-gay* est commun dans le Brésil & fait beaucoup de dégât par-tout où croît le poivre, le gérofle, le riz & la canelle. Les Sauvages qui ont une adresse singuliere à manier l'arc, se servent contre ces oiseaux de fleches fort longues, au bout desquelles ils mettent un bourrelet de coton, afin de les abattre sans les blesser.

Le *Perroquet blanc crêté* est de moyenne grandeur ; on l'appelle dans l'Inde l'*oiseau précieux*.

Le *Perroquet verd* est commun le long de la riviere des Amazones ; il y en a un en Ethyopie qui n'est pas plus gros qu'un Pinçon.

Le *Perroquet diversifié* a le plumage mêlangé de verd, de noir, de vermillon, de jaune & de couleur d'amethyste : on distingue sur sa queue sept couleurs ; c'est la lumiere vue avec le prisme de Newton.

Le *Perroquet cendré* est de la grandeur d'un Pigeon de voliere : on le trouve dans la Guinée & dans les royaumes de Congo & d'Angola. C'est un oiseau fort babillard.

Le *Perroquet gris-blanc* est de la taille moyenne : sa queue est très-courte & son bec fort noir.

Le *Perroquet écarlate* n'est pas si gros qu'un Pigeon ; ses jambes sont noires & courtes : on en voit beaucoup à Londres.

Le *beau Perroquet de Clusius* a le dos verd, les

plumes des ailes bleues & la queue verte : sa grandeur est celle d'un Pigeon.

Le *Perroquet à collier des Indes orientales* est remarquable par une queue de vingt pouces de long, qui se termine en pointe.

Le *petit Perroquet d'Angola* a la queue longue & fourchue, & n'est pas plus gros qu'une Tourterelle.

Le *petit Perroquet de Bengale* a la taille du Pigeon, & sa queue n'est composée que de quatre plumes.

Le *Perroquet du Brésil* est huppé, l'élégante variété de ses couleurs le fait regarder comme le plus beau des *Perroquets*.

Le *Perroquet des Barbades* est remarquable par sa douceur ; c'est celui qui articule le plus distinctement les mots qu'il apprend.

Le *Perroquet couleur de frêne* a tout le corps de couleur uniforme ; il est de la grandeur d'un Pigeon.

Le *Perroquet à collier des Anciens* est la premiere espece de *Perroquet*, qui ait été apportée en Europe : il n'est gueres plus gros qu'un Merle, comme ceux dont nous allons parler : les François nomment tous ces petits *Perroquets*, *Perruches*.

Le *petit Perroquet tout verd* est distingué des autres, en ce que son bec, ses pieds & ses jambes sont de couleur de chair ; il fait son nid dans les écueils. On le tire d'Egypte ou de Saint-Domingue.

Le *petit Perroquet verd des Indes orientales* est un peu plus grand que l'Alouette ; il s'apprivoise sans peine, & vit volontiers en cage avec sa femelle.

Le *Perroquet rouge & verd*, est gros comme un Etourneau ; & se tire du Japon.

Le *Perroquet rouge & crêté* a sa crête composée de trois grandes plumes & de trois petites.

Le *petit Perroquet de Bontius* a aussi sur la tête une espece de *huppe* ; il est gros comme une Alouette.

Le *Perroquet* le plus à mon gré est celui qui découvre le miel des Abeilles dans les forêts d'Ethyo-

pie ; les Africains comme les Européens lui demandent en criant : *où est-il ? où est-il ?* Aussi-tôt l'oiseau se transporte sur l'arbre où sont les Abeilles, & s'y arrête. Ce fait est tiré des Ephémérides d'Allemagne, il est très-curieux, & c'est le seul dont les Naturalistes ne fassent pas mention.

PERROQUET DE MER. Poisson d'Amérique, qui ressemble à la Carpe ; ses écailles sont très-belles & très-variées ; & sa chair est blanche, ferme, & facile à digérer.

PESER. Il est utile à la chasse des bêtes fauves de s'appercevoir quand leurs pieds enfoncent de beaucoup dans la terre. Un Cerf qui *pese*, est un Cerf de grand corsage.

PETIT-GRIS. Espece d'Ecureuil qu'on trouve au Nord des deux Continens ; il est plus grand que les especes communes, & sa fourrure a beaucoup de douceur & de finesse.

Le célebre poëte Regnard, est l'auteur le plus exact à qui nous devions la connoissance du *Petit-gris* ; il l'a observé, non en poëte, mais en Naturaliste. Nous nous faisons un devoir de l'analyser.

Les Lapons font pendant l'hiver la guerre à ces quadrupedes : leurs Chiens sont si bien dressés à cette chasse, qu'ils n'en laissent passer aucun sur la cime des arbres les plus élevés, sans avertir leurs conducteurs : on se sert pour tuer les *Petits-gris* du fusil ou de fleches rondes, avec lesquelles on les assomme. Ces animaux sont alors en si grand nombre, qu'on donne quarante de leurs fourrures pour la valeur d'un écu.

Les *Petits-gris* sont des animaux de passage ; il y a telle année où l'on n'en trouve pas un seul dans la Laponie, tandis que l'année précédente, il y en avoit plusieurs milliers.

Quand ces animaux veulent passer un lac ou une riviere, ils prennent une écorce de pin ou de bouleau qu'ils tirent sur le bord de l'eau, & ils s'abandonnent sur ce léger esquif au gré du vent, en élevant leurs queues en forme de voiles, jusqu'à

ce que la vague s'élevant, engloutisse en même-tems le navire & les passagers. Il y a plusieurs de ces navigations qui sont heureuses, il y a aussi des naufrages de près de quatre mille voiles qui enrichissent pour jamais quelques hordes de Lapons.

PETONCLE. Coquillage bivalve du genre des *peignes*. Voyez le mot *Coquillage*.

PETREL, ou OISEAU TEMPÊTE. On prétend que quand il approche d'un navire, il annonce l'orage; tantôt il vole, tantôt il court sur les flots avec une vîtesse extraordinaire. Le peuple lui a donné le nom de *Petrel*, parce qu'il ressemble, dit-il, à saint Pierre, marchant sur les eaux.

PHALANGER. Quadrupede de Surinam, de la taille d'un petit Lapin, remarquable par la longueur excessive de sa queue, & par la singuliere conformation de ses *Phalanges*. Il a beaucoup de rapport avec la *Marmose*. Voyez ce mot.

PHATAGIN. Quadrupede qui a beaucoup de rapport avec le *Tamanoir* & le *Tamandua*, & encore plus avec le *Pangolin*; il a des écailles qui se hérissent & lui servent de bouclier contre ses ennemis: cet animal ne vit que de Fourmis; sa chair est saine & délicate; il fait, dit un Naturaliste célebre, la premiere nuance pour la figure, entre les reptiles & les quadrupedes.

Le *Phatagin* se trouve en Amérique & aux Indes orientales: le Tigre & le Léopard le poursuivent sans relâche; mais lorsqu'il se sent trop pressé, il se met en boule & ne présente à ses persécuteurs que la pointe de ses écailles. Les Negres l'assomment à coups de bâton, vendent sa peau & mangent sa chair. Les plus grands *Phatagins* ont huit pieds de long, dont la queue seule en a quatre. Cet animal singulier ne vit point dans nos climats.

PHENICOPTERE. Voyez *Becharu*.

PHILANDRE. Voyez *Didelphe*.

PHOQUE. On comprend sous cette dénomination générique, 1°. le *Phoca* des Anciens: 2°. le *Phoque* commun qu'on nomme *Veau marin*: 3° le

grand Phoque : 4°. le *Lion marin*, ils tiennent tous des Quadrupedes & des Cétacées, & comme ils sont les seuls animaux connus qui puissent également vivre sur la terre & dans l'eau, ils devroient être les seuls à qui on dût donner le nom d'*amphybie*.

Les *Phoques* ont la tête ronde de l'homme, le museau de la Loutre, les dents du Loup ; leurs pieds, leurs mains & leur queue sont excessivement courtes, & comme leurs facultés & leur intelligence les rendent supérieurs aux poissons, il se pourroit faire qu'ils eussent été le modele sur lequel l'imagination des poëtes a enfanté les Syrennes & les Tritons.

Cet amphybie est susceptible d'une sorte d'éducation : on lui apprend à saluer de la tête & de la voix, à venir quand on l'appelle, & à réussir dans plusieurs tours d'adresse, où les Singes échoueroient.

Le *Phoque* ne craint point les rigueurs des saisons, il vit indifféremment de chair, d'herbe ou de poisson, & habite également l'eau, la terre & la glace.

Tant d'avantages sont cependant balancés par une grande imperfection. Le *Phoque* semble estropié de ses quatre membres & il ne sçauroit marcher qu'en se traînant péniblement à la façon des reptiles.

Ces animaux pourroient vivre dans les climats tempérés ; mais le Nord semble leur climat naturel ; ils vivent en société. Les femelles mettent bas en hiver ; elles font leurs petits à terre sur un rocher ou dans une isle ; elles les nourrissent pendant quinze jours, ensuite elles les menent à la mer pour leur apprendre à nager & à trouver leur subsistance.

La voix du *Phoque* est l'aboyement d'un Chien enroué : on a remarqué que le feu des éclairs & le bruit du tonnerre, loin de l'épouvanter, semble le charmer ; il sort de l'eau pendant l'orage & se rend sur le rivage pour y recevoir la pluie qui tombe en torrens. Cet animal vit près de cent ans.

Quand on veut prendre les *Phoques*, on choisit le tems où ils dorment au soleil sur des glaçons ou sur des rochers; il est rare qu'on les tire avec des armes à feu : premierement, parce que les balles glissent sur leur peau; secondement, parce qu'ils ne meurent jamais du premier coup, quand même leur tête seroit entr'ouverte, & qu'ils se jettent alors à la mer, ce qui les fait perdre pour les Chasseurs. On en tue quelquefois jusqu'à trois cens dans la même journée.

Les plus grands *Phoques* peuvent avoir dix-huit pieds de long, & environ onze de circonférence; ils ont au moins un pied de graisse entre la peau & la chair, & on peut tirer d'un seul de ces animaux, jusqu'à cent pintes d'huile. On prétend qu'ils vivent près de cent ans.

Les *Phoques* sont toute la richesse de quelques Sauvages qui habitent près du détroit de Davis : leur chair leur sert de nourriture : leur sang de remede; leur peau, d'habit & leurs os d'ustensiles de chasse & de ménage; au reste, il est aisé d'enrichir des peuples qui n'ont point de besoin.

PHOLADE. Coquillage multivalve, remarquable, parce que le poisson qu'il renferme meurt dans le premier trou qu'il a habité après sa naissance sans en être jamais sorti pendant sa vie. Voyez le mot *Coquillage*.

PIC. Nom générique donné à plusieurs especes d'Oiseaux qui grimpent avec facilité le long des arbres, comme certains quadrupedes.

Le *Pic verd ordiniare* a quatorze pouces de long, depuis la pointe du bec, jusqu'à l'extrêmité de la queue. Cet oiseau se nourrit de Fourmis ou de petits insectes qui vivent sous l'écorce du vieux bois. Les trous qu'il fait dans les arbres pour y chercher sa nourriture, sont aussi arrondis que ceux que fait le géometre avec son compas : quelque dure & fibreuse que soit sa chair, on en mange quelquefois.

Le *Pic de muraille* ne se trouve communément qu'en Auvergne, il aime à grimper le long des

murs : c'eſt un oiſeau de la groſſeur du Merle, dont la voix eſt forte & mélodieuſe.

Le *grand Pic noir* eſt une eſpece de *Grimpereau.* Voyez ce mot.

Il y a auſſi des *Pics* étrangers, dont les principaux ſont le *Pic doré*, le *Pic à ventre rouge*, le *Pic velu*, le *Pic à ventre jaune*, le *Pic grivelé* & le *Pic varié de Bengale.*

PICAREL. Petit poiſſon de mer blanc, & à nageoires épineuſes : on le fume comme les Harengs, dont il a à-peu près le goût. Le *Picarel* ſe pêche dans la Méditerranée.

PICHOU. Eſpece de Chat-putois de la Louiſiame, qu'on prétend être auſſi gros que le Tigre. Voyez le mot *Putois.*

PIE. Nom donné au Cheval, à cauſe de la couleur de ſon poil. Voyez le mot *Cheval.*

PIE. Oiſeau qui approche du genre des Corbeaux, & qui eſt de ſa taille, le geſte & la façon de vivre de la Corneille.

Cet oiſeau eſt fort babillard ; il fait ſon nid ſur les arbres les plus inacceſſibles & ſe nourrit d'inſectes, de Moineaux & même, dit-on, de petits Lapereaux.

La *Pie* a beaucoup d'inſtinct ; elle aime à voler la vaiſſelle d'argent, & va dans les auges de pourceaux, dévorer ſur leur dos les poux qui les déſolent.

Outre la *Pie commune*, les Ornithologiſtes en comptent pluſieurs autres qui habitent les pays étrangers.

La *Pie de Bengale* eſt de la grandeur d'un Mauvis : on l'appelle dans le pays, je ne ſçais pourquoi, l'*Oiſeau du Cadran ſolaire.*

La *Pie du Mexique* a une boſſe ſur le bec, & le cri plaintif de l'Etourneau.

La *Pie du Bréſil* n'eſt remarquable que par l'éclatante variété de ſon plumage.

Il y a aux Antilles une *Pie* dont le col eſt bleu & les pieds ſont rouges.

La *Pie de la Jamaïque* eſt en partie noire & en partie jaune.

La *Pie de la Louiſiane* eſt d'un très-beau noir.

Il y en a d'autres vers le Spirtzberg qui ſont d'une blancheur éclatante.

Les habitans de la campagne font la chaſſe aux *Pies*, parce qu'elles volent les ceriſes, & qu'elles pillent les pois. Le dégât qn'elles font dans les terres eſt plus conſidérable qu'on ne penſe.

On ſe ſert contre ces oiſeaux du piege appellé *repenelle*, & de pluſieurs autres ſecrets dont nous avons parlé fort au long à l'article *Geai*. Nous y renvoyons d'autant plus volontiers, que l'objet de cet Ouvrage n'eſt pas de faire des feuilles, mais d'être utile.

PIE-GRIÊCHE : Oiſeau de la groſſeur d'un Merle, qu'on peut mettre au rang des oiſeaux de proie, ou du moins qui en a le courage & l'induſtrie quand il eſt dreſſé. Voyez le mot *Fauconnerie*.

La *Pie-grièche* extermine les Mulots, les Souris, & les Campagnols ; ſon cri eſt *houin-houin* : on la trouve communément en Grece, & c'eſt de-là qu'elle tire ſon nom.

PIE DE MER : Oiſeau de paſſage de la grandeur du Canard domeſtique ; ſon bec eſt court, pointu & triangulaire. Il pond d'ordinaire dans des trous de Lapins, qu'il chaſſe de leur demeure pour s'en emparer. Il vient au printemps dans les iſles déſertes qui ſont aux environs de Tenby & de Scarborough, & s'en retourne dans l'automne.

PIECE. On dit en Fauconnerie : ce Lanier eſt tout d'une *piece*, pour dire qu'il eſt tout entier de la même couleur.

PIED-D'ANE : Eſpece d'Huître peu connue, dont la coquille a beaucoup de reſſemblance avec la corne du pied de l'Ane.

PIED ROUGE. Oiſeau aquatique de la Louiſiane, dont le bec eſt conſtruit en taillant de hâche ; les Naturaliſtes n'expriment pas ſi ſa chair eſt bonne à manger, ils ſe contentent de dire qu'il annonce la tempête.

PIEGE. Nom générique donné à toutes les machines que l'homme a inventées pour détruire les animaux, ou pour les captiver : les plus communs sont les *Trébuchets*, les *Trapes*, & les *Traquenards*. Voyez chacun de ces articles.

PIERRURES : Petites pierres qui sont sur la meule de la tête d'un Cerf, d'un Daim, ou d'un Chevreuil.

PIETTE. Oiseau de riviere, dont la taille est moyenne entre la Sarcelle & le Morillon, qui a une petite huppe placée à l'origine du col : il est connu dans le Soissonnois.

PIEU. Bâton pointu par un bout, dont se servent les Oiseleurs pour faire agir leurs pieges.

On donne aussi ce nom au bâton avec lequel on frappe les bêtes noires quand elles sont dans le parc. Le coup mortel est sur le boutoir.

PIGACHE. Connoissance que les Chasseurs tirent du pied du Sanglier ; c'est quand il a une pince à la trace plus longue que l'autre.

PIGEON RAMIER. Oiseau ainsi nommé, parce qu'il se perche ordinairement sur les branches d'arbre : il ne chante que quand il est en amour : il fait sa demeure suivant les saisons, tantôt dans les plaines, tantôt dans les montagnes. Sa chair est un peu dure, elle est cependant estimée.

Il y a bien des manieres de prendre les *Pigeons ramiers*.

On va dans une forêt de chênes ou de frênes pendant la nuit, on porte des torches de paille allumées, & des instrumens d'airain dont le bruit les épouvante : comme dans cet état ils n'osent remuer, on en fait une chasse abondante.

Voici une méthode plus sûre & plus lucrative. On tend un grand filet qu'on attache à des perches, de façon qu'en tombant le haut avance plus que le bas, & couvre tout ce qui se rencontre sous le filet.

A quelque distance on éleve trois perches fort longues, & disposées en triangle, au sommet des-

quelles eſt un petit ſiege où un homme peut s'aſſeoir.

Deux perſonnes ſont néceſſaires à cette chaſſe ; l'une ſe tient derriere le filet pour le faire tomber à propos ; l'autre monte dans la machine par le moyen d'une échelle de corde, s'arme d'un arc & de pluſieurs fleches garnies de plumes de la queue d'un oiſeau de proie, & dès qu'il apperçoit des *ramiers*, tire ſes fleches en l'air ; les *Pigeons* s'imaginent voir des oiſeaux de proie, & s'abattent au pied du filet qui tombe ſur eux & les enveloppe.

Depuis que l'homme prouve ſon empire ſur les animaux en les détruiſant, il n'a preſque jamais exercé ſa tyrannie avec plus d'intelligence.

PIGEONS SAUVAGES. La plupart ſont étrangers, & different par le goût de nos *Pigeons ramiers*.

Celui du Bréſil n'eſt pas plus gros qu'un Merle ; ſa chair eſt excellente : les Indiens le nomment *Picni-pinima*.

Celui de l'iſle de Saint-Thomas a le plumage du Perroquet.

Celui de l'Iſlande conſtruit ſon nid dans les crevaſſes des rochers qui bordent la mer, afin que ſes petits à leur premiere démarche tombent dans l'eau & s'inſtruiſent à nager.

Il y en a de diverſes eſpeces dans le royaume de Pégu, à la Jamaïque, en Numidie, à la Louiſiane, au Groënland, & au Cap de Bonne-Eſpérance : on en peut conclure que les Pigeons ſauvages ſont de tous les climats.

PIGO. Eſpece de Carpe commune en été dans le lac Majour & dans celui de Come : les plus grands de ces poiſſons peſent cinq ou ſix livres : leur chair eſt fort eſtimée. Les Italiens s'exercent à cette pêche pendant quarante jours.

PILLART. On donne ce nom à un Chien querelleux ; c'eſt un grand défaut pour un Chien de chaſſe.

PILORIS. Eſpece de Rat muſqué, quatre fois plus gros que n'eſt le Rat ordinaire, & qu'on trouve

trouve aux Antilles : les habitans de la Martinique mangent la chair de ce quadrupede : sa chair a une odeur de musc, & on la croit prolifique.

PILOTE. Poisson du Cap de Bonne-Espérance, qui a cinq ou six pouces de long ; il est l'ennemi du *Goulu de mer*, & nage devant le Requin, sans craindre ses morsures.

PIMBERAH. Monstrueux Serpent de l'isle de Ceylan, qui est de la grosseur d'un homme, & d'une longueur proportionnée. On prétend qu'il avale quelquefois un Chevreuil entier, dont les cornes lui percent le ventre & le tuent lui-même. Il y a bien du merveilleux dans l'histoire des Serpens.

PINCES. Les Veneurs appellent ainsi les deux bouts des pieds des bêtes fauves : si elles sont usées, c'est en elles un signe de vieillesse.

PINÇON. Oiseau de passage fort connu, il y en a de plusieurs sortes.

Le *Pinçon* simple a un ramage assez gracieux ; il fait son nid contre un arbre, demeure l'été dans les bois, & l'hiver se répand dans les campagnes. Son plumage est varié, & d'un très-beau coloris.

Le *Pinçon de montagne* ou *des Ardennes* est à-peu près de la grosseur d'une Alouette.

On connoît aussi le *Pinçon à huppe couleur de feu*, le *Pinçon royal*, le *Pinçon violet*, le *Pinçon tricolor*, le *Pinçon bahama*, &c. mais nous n'en parlerons pas, parce qu'on ne les voit gueres que dans les cabinets des curieux.

PINNE MARINE. Coquillage bivalve du genre des Moules : on en voit qui ont jusqu'à deux pieds de long sur les côtes d'Italie & de Provence.

Les *Pinnes marines* s'attachent aux rochers qu'ils habitent par des fils d'un tissu extrêmement déliés : ces fils forment une espece de soie dont on fait des étoffes à Palerme : il n'y a rien de si fin que ces sortes d'ouvrages ; on en fait des bas qui tiennent dans une coque de noix. Arachné eût été jalouse d'une telle industrie.

On pêche les *pinnes marines* à Toulon, à trente pieds sous l'eau; on se sert pour cela d'une *crampe*; c'est un instrument de fer fait en fourche, dont les barres qui sont perpendiculaires au manche, ont huit pieds de long & laissent entr'elles une ouverture de six pouces dans la plus grande distance : la longueur du manche de la *crampe* est proportionnée à la profondeur des *pinnes* : on les saisit, on les détache & on les enleve. Ce coquillage a aussi pour ennemi le *Polype à huit pattes*, de la Méditerranée. Voyez le mot *Coquillage*.

PINNOTERE. Petit Cancre verd, qui vit avec la Pinne marine dans sa coquille, & l'avertit des dangers qu'elle court de la part du Polype; cet animal fait par instinct ce que nous faisons par humanité.

PINTADE. Oiseau des Indes du genre des Poules, il tire son nom de la peinture de son plumage, ses œufs mêmes sont nuancés de diverses couleurs. L'histoire de l'Académie des Sciences, pense que cet oiseau est le *Méleagris* des Anciens; or, suivant Ovide, les *Méleagris* avoient été autrefois les sœurs de *Méleagre*, & passent tous les ans d'Afrique en Béotie pour venir honorer son tombeau. Amusons-nous avec Ovide, mais ne raisonnons pas avec lui.

PIPEAU. Petit chalumeau dont se servent les Chasseurs pour contrefaire le cri des oiseaux, & les attirer sur des arbres chargés de gluaux.

Le *Pipeau* est d'ordinaire un petit bâton fendu par un bout, & dans la fente duquel on met une feuille d'arbre particuliere : ainsi une feuille de laurier mise dans un *Pipeau*, contrefait le cri des Vanneaux : celle du poireau imite celui du Rossignol, & celle de chien-dent contrefait celui de la Chouette.

PIPÉE. Chasse particuliere, où l'on emploie le pipeau pour attirer les oiseaux dans un piege garni de gluaux.

Il faut pour réussir dans cette chasse beaucoup de précautions, qui n'entraînent cependant presqu'aucune dépense.

1°. On prend de petites ramilles au nombre de trois ou quatre cens, qu'on enduit de glu jusqu'à un pouce de l'extrêmité inférieure, & qu'on apporte au lieu de la chasse enveloppées d'une feuille de parchemin mouillé.

2°. On choisit dans un bois taillis ou auprès d'un vignoble, un arbre isolé peu élevé, & dont les branches soient courtes & droites : les chênes sont excellens pour cet usage.

3°. On élague l'arbre en commençant la coupe par le haut, de maniere qu'il ait la forme d'un verre à boire, & on y fait des entailles de trois en trois pouces de distance pour y faire tenir les gluaux.

4°. On dresse autour du pied de l'arbre une petite cabane de feuillages, haute d'environ cinq pieds, dont le sommet est en forme de dôme ; & où on laisse deux ou trois ouvertures. On pratique aussi dix ou douze avenues qui aboutissent à l'arbre, à la distance de trente ou quarante pas ; ces avenues forment des especes de berceaux & on les charge aussi de gluaux. La cabane est faite pour le pipeur & pour sa compagnie.

La *Pipée* se fait le matin au lever du soleil & le soir vers son coucher : on choisit d'ordinaire pour cet exercice un tems coloré & un ciel serein : quand tout le monde est renfermé dans la loge, on observe le silence le plus exact. Le pipeur fait d'abord jouer la feuille de lierre qui imite la voix du Geai ; à ce bruit le Roitelet vient jusques dans la loge, & après lui des Mésanges, des Pinçons & d'autres oiseaux qui se prennent dans les gluaux.

On rompt ensuite l'aile au premier Pinçon qu'on prend, afin de le faire crier de tems-en-tems, & les Pies, comme les Geais, accourent en abondance.

Après ces premiers essais, on peut changer de pipeaux & prendre la feuille de chien-dent, afin de contrefaire la Chouette ; une multitude d'oiseaux à qui la Nature a donné contre elle une an-

guliere antipathie, fondent alors sur la loge; & pour satisfaire leur haine perdent leur liberté.

Les Merles sont ordinairement les derniers oiseaux qu'on prend à la *Pipée*; ils sont défians: ils voltigent de branche en branche & observent long-tems le piege avant de s'y laisser prendre; cependant ils cedent à la fin à l'industrie du pipeur, & sur-tout à sa patience.

Ce n'est qu'à la brune qu'on prend à la *Pipée*, les Chouettes & les Hiboux; il faut alors contrefaire la Souris: au lever du soleil ou à son coucher, on a des Eperviers, des Buses, des Tiercelets & des Emérillons.

Il y a cependant des oiseaux qu'on ne prend point avec un tel piege: tels sont les Ramiers, les Tourterelles, les Linotes, les Sansonnets, les Cailles, les Bécasses & les Perdrix.

De toutes les especes de chasse, la *Pipée* est peut-être celle à qui la philosophie pardonnera le plus aisément, 1°. elle n'ensanglante point des mains timides: 2°. elle ne fait point perdre au sage un tems précieux; le pipeur peut faire une chasse abondante en s'amusant avec la Fontaine, ou en s'instruisant avec Newton.

PIPER. Terme d'Oiseleur: prendre des oiseaux avec un pipeau & des gluaux.

PIPIT. Oiseau plus connu sous le nom de *Gobe-mouche*. Voyez ce mot.

PIQUER: Quand le Fauconnier suit l'oiseau, on dit qu'il *pique* après la sonnette.

PIQUEUR. Valet à cheval qui suit les Chiens & les fait courir.

PIRAGUER. Poisson de quatre ou cinq pieds de long, dont la chair a la délicatesse de celle de la Carpe, & qu'on ne trouve que dans la mer qui baigne l'isle de Sainte-Catherine.

PIRAMBU. Poisson de la mer du Brésil, long de quatre pieds & à qui les Sauvages ont donné le nom de *Ronfleur*, à cause d'un bourdonnement singulier qu'il fait entendre.

PIRAVENE. Eſpece de poiſſon volant, de la groſſeur de la Lamproie, qu'on ne trouve & qu'on ne mange qu'au Nouveau-Monde.

PIRAYA. Poiſſon du Bréſil qui eſt une eſpece de *Dorade*. Voyez ce mot.

PISTE. Marque que laiſſent ſur les chemins les bêtes qu'on chaſſe ; le terme propre de Venerie eſt *voie* pour le Cerf, & *trace* pour le Sanglier.

PIVERD. Voyez le mot *Pie*.

PIVOINE. Conſultez l'article *Bouvreuil*.

PLAISIR : En terme de Fauconnerie, on fait *plaiſir* à l'oiſeau, quand on lui permet de plumer les Perdrix, ou de leur donner quelques coups de bec.

PLAISIR DU ROI. On donne ce nom aux réſerves faites pour l'amuſement du Souverain : telles ſont certaines Capitaineries, où perſonne autre que le Roi n'a le droit de chaſſer.

PLANER, ſe dit en Fauconnerie des oiſeaux de proie qui ſe ſoutiennent en l'air ſans paroître agiter leurs ailes.

PLAN-ORBIS. Coquillage univalve d'eau douce, du genre des Limaçons. Voyez *Coquillage*.

PLATE-LONGE. Longue bande de cuir que l'on met au col des Chiens pour modérer leur courſe : on la nomme auſſi *bricole*.

PLATTEAUX. Fumées des bêtes fauves plates, rondes, & en forme de bouſards.

PLOMBER. Les pêcheurs *plômbent* leurs filets, en y attachant des plombs pour les faire deſcendre au fond de l'eau.

PLONGEON. Oiſeau aquatique qui a quelque rapport avec le Colymbe, mais qui ne reſte pas ſous l'eau auſſi long-tems que lui. M. de Bomare donne la notice de ſix eſpeces de *Plongeons*.

1°. Le *Plongeon de mer*, dont le bec ſeul a trois pouces de long, & dont le corps entier en a vingt-ſept : il y a de grands & de petits *Plongeons de mer*.

2°. Le *Plongeon de mer de la petite eſpece*, & qui en effet paroît des deux tiers moins grande que la

précédente : ce plongeon n'a point de queue, il exhale une odeur forte & désagréable.

3°. Le *grand Plongeon de mer de Terre-Neuve*, il est d'un tiers plus grand que notre grand *Plongeon* de mer : on le rencontre aussi en Norwege, en Islande & en Laponie.

4°. Le *petit Plongeon* : sa chair est d'un goût marécageux & désagréable ; l'Italie semble son climat natal.

5°. Le *grand Plongeon tacheté* est distingué des autres *Plongeons*, par son bec droit & pointu comme celui de la Poule d'eau.

6°. Le *Plongeon huppé* est sans queue, mais porte une belle huppe noire.

Il y a encore d'autres *Plongeons* ; mais la description séche qu'on en donneroit, ne pourroit plaire qu'à un Anatomiste.

PLUME. On dit en Fauconnerie donner une *plume* à l'oiseau, pour dire lui donner une cure de *plume*.

PLUVIER. Oiseau de la grosseur d'un Pigeon qui habite les lacs & les rivieres, vole rapidement & avec bruit, se nourrit de Vers & de Mouches, & nous procure un aliment plein de suc & de délicatesse.

Il y a plusieurs especes de *Pluviers*. Celui que les Ornithologistes nomment le *Pluvier verd*, est un peu plus grand que le Vanneau : c'est un oiseau très-solitaire.

Le *Pluvier gris* n'est distingué des autres que par son plumage noirâtre avec des mouchetures grises.

Le *Pluvier criard* est de la grosseur d'une Bécassine, & vole en troupe comme le *Pluvier de sable* & le *Pluvier des Indes*.

Chasses diverses des Pluviers.

Le tems le plus sûr pour la chasse de nos *Pluviers*, est le mois d'Octobre, tems où ils arrivent dans nos contrées ; & le mois de Mars, tems où ils s'en

retournent : ils ſont alors moins ſolitaires, parce que c'eſt la ſaiſon de leurs amours.

Les *Pluviers* ſe plaiſent dans les prairies ou dans les champs enſemencés ; c'eſt là qu'on doit tendre ſes pieges ; on doit choiſir un endroit où il n'y ait ni arbre, ni haie, ni buiſſon à plus de trois cents pas aux environs.

Ces oiſeaux viennent auſſi ſouvent ſe baigner au bord des ruiſſeaux, quand ils ſont raſſaſiés : on peut ſe ſervir de cette connoiſſance pour y tendre des pieges.

Il y a des filets particuliers pour la chaſſe des *Pluviers* : on conſeille de les acheter tout fabriqués ; il ſeroit impoſſible à un lecteur ordinaire d'en entendre la méchanique, & par conſéquent de les faire.

On obſervera que les perſonnes qui veulent prendre ce divertiſſement ne doivent point s'habiller en blanc, en écarlate, ou en autre couleur trop brillante ; car le *Pluvier* s'effarouche aiſément & ne revient jamais aux pieges où il ſoupçonne quelque péril.

On appelle les *Pluviers* au piege avec un ſifflet : quand on commence ſa chaſſe, il faut ſiffler fortement ; à meſure que l'oiſeau s'approche, il eſt bon de diminuer le ſon du ſifflet : ſur-tout il faut s'étudier à bien imiter la voix des *Pluviers*. On prend ſouvent avec ces oiſeaux, des Guinettes & des Vanneaux.

On prend encore les *Pluviers* de nuit, à la faveur du feu. Pour réuſſir à cette chaſſe, on va le long des chemins & auprès des champs ſemés d'avoine ; deux hommes traînent enſemble le filet dont nous parlerons à l'article *Traîneau*, & au moindre bruit qu'ils entendent, préſentent le feu aux *Pluviers*. Ces oiſeaux alors étendent l'aile & ſe raſſemblent : on choiſit ce moment pour tirer ſur eux. Les fuſils dont on ſe ſert dans cette occaſion, ſont à deux coups : plus on eſt de Chaſſeurs, plus la chaſſe eſt lucrative.

Chaſſe particuliere des Pluviers au Leurre.

Le *leurre* dont on ſe ſert dans cette chaſſe, ſe forme avec des peaux d'oiſeaux remplies de foin, auxquelles on fiche un piquet par-deſſous le ventre pour les planter en terre comme s'ils étoient ſur leurs pieds : on donne auſſi à ces faux oiſeaux le nom d'*entes*.

Outre le *leurre*, on prend de petites baguettes, longues de deux pieds & demi, ayant au gros bout inférieur un petit piquet, long de quatre ou cinq pouces, attaché avec une ficelle proche du corps de la baguette : on nomme cet inſtrument *verge de meute*.

Quand on eſt muni d'entes & de verges de meute, on porte avec ſoi deux Vanneaux vivans, enfermés dans une eſpece de cage, & on va dans les endroits qu'habitent les compagnies de *Pluviers*. Pluſieurs perſonnes ſont néceſſaires à cette chaſſe.

On obſerve d'abord de quel côté vient le vent, car ces oiſeaux volent toujours le vent au nez : on choiſit enſuite, à environ quarante pieds de l'endroit où le piege doit être tendu, un buiſſon qui ſert de loge aux Chaſſeurs ; on plante en terre les entes à deux ou trois pieds l'un de l'autre, & on pique les verges de meute à quatre ou cinq pieds de diſtance, en attachant au bout de chacune un Vanneau vivant avec une ficelle qui donne dans la loge des Chaſſeurs.

Dès qu'on entend le cri des *Pluviers*, un des Chaſſeurs donne du ſifflet pour leur répondre, & un autre tire les ficelles pour faire voltiger les Vanneaux ; les *Pluviers* s'abaiſſent : auſſi-tôt on tire des coups de fuſil tant ſur ceux qui ſont à terre que ſur ceux qui prennent leur vol. Cette chaſſe demande un ſilence profond ; ainſi il ne faut recevoir dans ſa loge ni femme ni enfant.

PLIE. Poiſſon de mer ſemblable pour la figure au Turbot, & plus plat que la Sole : il entre dans les étangs de mer, & quelquefois remonte les ri-

vieres fangeuses. La chair de ce poisson est de bon goût & de facile digestion. On distingue la grande *Plie* de la petite, qui porte le nom de *Carrelet*.

La *Plie* est rusée; quand elle apperçoit les Pêcheurs, elle gagne le gué, s'attache à la terre, & trouble l'eau, afin de cacher sa marche aux regards de ses ennemis.

On ne sçauroit pêcher ce poisson que quand le tems est calme : on entre dans l'eau avec des bottes, ou pieds nuds si la saison le permet, & on imprime fortement ses traces sur le sable; à peine s'est on retiré, que ces traces se remplissent de *Plies*, & on les prend avec la main.

POCHES ou POCHETTES. Filets propres à prendre des Lapins : voyez les articles *Filets* & *Lapins*.

PODAGRE. Maladie des Faucons : voyez l'article *Fauconnerie*.

POELA. Poisson oriental, qui vit de rapine comme le Brochet, & en a le goût. Les Insulaires de Larice en font beaucoup de cas.

POIGNARD. Nom qu'on donne au Brochet de moyenne taille. Voyez le mot *Brochet*.

POIL. On dit en Fauconnerie mettre l'oiseau à *poil*; c'est-à-dire, le dresser à voler le gibier à *poil*.

POING. On dit en Fauconnerie voler de *poing* en fort; c'est-à-dire, jetter les oiseaux du *poing* après le gibier.

POINTER : Terme de Fauconnerie. Un oiseau *pointe*, quand il va d'un vol rapide, soit en s'abaissant, soit en s'élevant.

POISSONS. S'il étoit permis à l'homme de s'enorgueillir, il le feroit sans doute en voyant le vaste sein des mers dont il a fait la conquête, & en donnant la loi à ses citoyens muets qui n'en reçoivent que de Dieu même.

Il s'en faut bien qu'on connoisse tous les poissons; mais certainement ceux qui ont échappé à nos recherches, dateront le tems de leur existence pour nous par celui de leur servitude.

Plusieurs Naturalistes, qui dans la division des

poiſſons ont conſulté leur imagination plutôt que la nature, ont jetté des ténebres ſur la connoiſſance la plus claire : ne faiſons point de ſyſtêmes, & diviſons naturellement les êtres qui nous occupent en *poiſſons d'eau douce* & *poiſſons d'eau ſalée.* Nous ſerons peut-être moins ingénieux ; mais à coup ſûr nous ſerons plus vrais.

L'organiſation des *poiſſons* étonne les obſervateurs ; la flexibilité de leurs écailles, la promptitude du mouvement de leurs nageoires, l'huile qui les couvre & qui les rend impénétrables à l'action de l'eau & du froid, la ſtructure de leur corps qui facilite leur mouvement dans un élément épais ; tout excite notre admiration, nous ſerions tentés de croire le *poiſſon* le chef-d'œuvre de la Nature, ſi nous n'exiſtions pas.

On pourra juger du jeu étonnant de la machine des *poiſſons*, par le dénombrement que quelques Naturaliſtes ont fait des pieces qui ſervent à la reſpiration de la carpe. Les pieces oſſeuſes ſont au nombre de quatre mille trois cens quatre-vingt ſix ; il y a ſoixante-neuf muſcles ; les arteres des ouïes, outre leurs huit branches principales, jettent quatre mille trois cens vingt rameaux, & chaque rameau jette encore une multitude infinie d'autres ramifications : il y a autant de nerfs que d'arteres, & les huit branches des veines jettent auſſi quatre mille trois cens vingt rameaux, mais qui ne ſe ſubdiviſent point. On peut ajouter à cette énumération qu'une ſeule morue donne neuf millions trois cens quarante-quatre mille œufs, & ſi tous ſe conſervoient, avant quatre ans l'Océan ſeroit trop petit pour contenir ſeulement des Morues.

On a cru long-tems que les *poiſſons* étoient privés du ſens de l'ouïe ; cependant il arrive ſouvent qu'on raſſemble les poiſſons renfermés dans une piece d'eau au ſon d'une cloche pour leur donner à manger. Ce fait eſt conſtaté par les Ephémerides d'Allemagne.

Leuwenhoeck croyoit que les *poiſſons* étoient immortels, ou du moins qu'ils ne pouvoient périr de

vieillesse ; cependant il est indubitable que tout ce qui a commencé doit avoir une fin ; seulement les *poissons* qui vivent dans un élément plus uniforme doivent se conserver plus long-tems : ajoutons que ce qui doit augmenter la durée de leur vie, c'est que leurs os ne se durcissent point avec l'âge, & sur-tout qu'ils sont moins sujets aux vicissitudes de l'air, vicissitudes qui sont la principale cause de la destruction des êtres.

La maniere dont les *poissons* multiplient n'est point uniforme. Il y a des mâles qui fécondent leurs femelles sans un véritable accouplement : dans la plupart la femelle se contente de déposer ses œufs, & le mâle vient les féconder en les arrosant de sa laîte. A la Chine, le pays du monde où le *poisson* multiplie davantage, les rivieres, les lacs, & les étangs sont remplis en un certain tems de frai ou d'œufs de *poissons* : les habitans font des digues pour arrêter cette semence, en remplissent des tonneaux, & en font un objet important de commerce.

On voit assez généralement que les *poissons* sont privés de l'organe du tact ; cependant il y en a qui meurent quand on les touche, & presque tous craignent le bruit des armes à feu & celui du tonnerre.

Nous sommes portés à croire que les *poissons* ont été créés pour nous, lorsque nous en voyons des bancs entiers quittant par un instinct irrésistible les abymes de l'Océan où ils sont en sûreté, pour approcher des rivages où ils trouvent la mort.

Les *poissons* n'attendent pas nos pieges pour se détruire, ils se font entr'eux une guerre éternelle, tout est chez eux ruses, détours & violences ; le foible est dans les eaux, comme sur la terre la proie du plus fort.

On a trouvé le moyen de châtrer les *poissons* pour les engraisser ; leur chair contracte aussi par cette opération une délicatesse qu'elle n'avoit point auparavant : on voit que parmi les animaux, com-

me parmi les hommes, les Eunuques sont bons à quelque chose.

On a remarqué que dans les lieux où se fait la pêche de certains *poissons* tels que le Thon, le Hareng, la Sardine, &c. la mer s'engraisse pendant ce tems-là, file comme de l'huile, & souvent même étincelle sous la rame. Il n'en est pas de même dans les lieux où se pêche le Saumon.

Le *poisson de mer* est en général fort sain, on estime sur-tout le saxatile : pour le *poisson de riviere*, le meilleur est celui qu'on pêche dans les courans rapides. Il y a, dit-on, des *poissons* dont la chair est venimeuse, telle que celle du Lion marin : gardons-nous d'accuser la Nature sur la foi de quelques voyageurs.

De la Pêche des Poissons.

Nous avons parlé fort au long de la Pêche des *poissons de mer*, tels que la *Baleine*, le *Hareng*, la *Morue*, &c. Nous ne répéterons pas dans un article générique ce que nous avons dit dans les articles particuliers.

Il n'en est pas de même des *poissons d'eau douce*, il y a bien des secrets que nous avons dû renvoyer à cet article pour éviter une répétition fatigante, & pour nous & pour les lecteurs.

Quand on veut pêcher dans un étang ou dans une riviere, on assemble le poisson de plusieurs manieres.

On l'attire en se frottant les mains d'une composition de suc de joubarbe, d'ortie & de quintefeuilles, pilés dans un mortier, & en jettant dans l'eau le marc de ce mêlange.

On peut aussi distiller à feu lent dans un vase de verre des vers luisans : prendre l'eau qui s'en évapore, la mêler avec quatre onces de vif argent, dans une fiole bien bouchée & mettre le vase dans un filet tendu.

On prend les *poissons* à la main, en la frottant de suc de joubarbe, d'ortie & d'ail.

On les attire dans un filet en trempant un drapeau dans le ſang d'un homme mêlé avec de la farine d'orge, & en mettant le drapeau dans le filet. Ce dernier ſecret m'eſt un peu ſuſpect, à cauſe de la crédulité exceſſive de l'auteur qui me le fournit. En général, il vaut mieux mettre pour appât dans un filet du poiſſon pareil à celui qu'on veut pêcher

Il y a encore d'autres ſecrets ; mais j'en ai fait mention à l'article *appât*.

J'ai parlé au mot *filet* de la plupart des pieges qu'on tend aux poiſſons ; mais en m'étendant ſur la fabrique des principaux, j'ai évité de parler de la maniere de s'en ſervir. Cet article ſuppléera à mon omiſſion volontaire.

La *Louve* eſt un des plus beaux filets que l'induſtrie humaine ait inventé. On ne s'en ſert que dans un endroit dégarni parfaitement de joncs & d'herbages. On prend quatre groſſes pierres d'environ cinq ou ſix livres chacune qu'on lie au bâton de la *Louve*, afin qu'elle aille au fond de l'eau : on couvre le filet des joncs qu'on a fauchés, & on laiſſe le tout en cet état, une nuit ou deux : on retire enſuite la *Louve* pleine de poiſſons.

Le *Rafle* eſt plus difficile à tendre ; il faut avoir cinq ou ſix perches groſſes comme le poignet, longues de neuf pieds, & pointues par le gros bout : on les attache à chaque bout des ailes du *Rafle*, de maniere que le gros bout pointu tienne à l'endroit du plomb, & le petit à l'endroit du liege. Le *Rafle* doit avoir deux longues cordes qui le tiennent aſſujetti des deux côtés de l'eau, & pour tendre le filet, il faut dégarnir d'herbages le lit de la riviere.

Le *Quinqueporte* ſe tend dans un courant rapide. On emploie quatre perches fortes, & longues ſelon la profondeur de l'eau pour y attacher les quatre coins du filet. Si l'eau eſt rapide, on prend quatre bâtons longs chacun de neuf à dix pieds, & on les lie fortement au haut des perches pour les raffermir. Le *Quinque-porte* ne ſçauroit être tendu avec trop de vigueur.

Quand on veut tendre la *Seine*, on choisit une espace de quarante à cinquante pas en quarré, dégagé de racines & d'herbages, & après l'avoir appâté trois ou quatre jours, on arrange le filet en un tas, de façon qu'en tirant les deux bouts des ficelles, il puisse s'étendre sans embarras. On le met ainsi dans l'eau à environ quarante pas du rivage; si le courant est rapide, on ajuste le filet contre un piquet. Après ces préparatifs, on fait en silence, un petit bûcher de bois & de paille, & on se retire: quand la nuit est venue, on met le feu au bûcher; deux pêcheurs vont prendre les deux bouts des cordes, & au premier signal, ils les tirent brusquement, afin de donner au filet toute son étendue, & ils amenent au rivage la *Seine* chargée de *poissons*.

Il y a encore diverses manieres de prendre le *poisson* avec le secours du feu, de la chaîne de la garenne, &c. Nous renvoyons à ces divers articles, ils suffisent pour l'amateur des plaisirs de la campagne; pour d'autres, un *in-folio*, ne les instruiroit pas.

POISSON ARMÉ. Il est de la grosseur d'un ballon, & presque rond; son corps est tout couvert de piquans comme le Hérisson, & lorsqu'on le prend à l'hameçon, on ne peut le saisir par aucune partie de son corps, tant qu'il respire; sa chair est blanche, & a le goût de celle du Veau. On le trouve en Amérique & dans les cabinets des curieux.

POISSON A SCIE. Voyez l'article *Baleine*.

POISSON COFFRE. Il est triangulaire & couvert depuis la tête jusqu'à la queue d'une écaille très-dure; sa peau est tiquetée en maniere d'écailles, & à compartimens réguliers. On ne le voit qu'en Amérique.

POISSON-COQ. Il a une espece de crête sur le devant de la tête, & on le pêche au Chili.

POISSON D'OR. Il y en a un au Cap de Bonne-Espérance, long d'un pied & demi, qui a une raie dorée de la tête à la queue. Sa chair est pleine de délicatesse.

Les Chinois ont aussi de petits *poissons d'or* ou *d'ar-*

gent, qui font l'amusement des grands Seigneurs, mais qui n'ont pas autant de goût que de beauté.

POISSON-EMPEREUR. Voyez au mot *Baleine* l'article *Espadon*.

POISSON-FARINE. *Poisson* très-blanc & très-délicat, qu'on trouve dans la mer de la Chine; il est si nombreux que quelquefois d'un seul coup de filet, on en prend jusqu'à quatre quintaux.

POISSON GOURMAND. Voyez l'article *Donzelle*.

POISSON PRINCESSE. Nom que les Hollandois donnent à un poisson saxatile peu connu de l'isle d'Amboine.

POISSON PUANT. Espece de Melette que mangent les Negres & dont ils font un appât pour le gros poisson.

POISSON ROUGE. Il est de couleur de feu, ressemble à la Tanche & se trouve dans les isles de l'Amérique; on en a vu qui pesoient jusqu'à quarante livres.

POISSON STERCORAIRE. Il ressemble au Spare, vit d'ordures, & cependant n'est pas malsain.

POISSON VOLANT: L'Adonis, l'Hirondelle de mer, le Faucon de mer, font des *Poissons volans*: voyez ces articles. On ne les trouve ordinairement qu'entre les Tropiques.

Il y a outre cela un *Poisson volant* par excellence; il est de la taille du Hareng, & compte mille ennemis sur la terre, dans l'air, & dans les eaux, il est d'autant plus malheureux qu'il a plus de facultés.

POIVRER. Les Fauconniers disent: *poivrer* l'oiseau; c'est-à-dire le laver avec de l'eau & du poivre, quand il est couvert de vermine, ou pour l'assurer quand il est farouche.

POKKO. Oiseau de la côte d'Or, de la taille d'une Oie, & dont les ailes sont d'une grandeur démesurée: ses plumes ressemblent à du poil, & il a sous le col un gros jabot où il dépose sa nourriture.

Le *Pokko* se nourrit de poissons, & dans un seul repas, il dévore ce qui suffiroit pour rassasier quarante hommes; il avale les Rats tout entiers. Cet oiseau n'a d'autre arme que son bec, & l'adresse lui sert plus dans la chasse que le courage.

POLATOUCHE. Nom qu'on donne en Russie à un quadrupede d'une espece particuliere, qui se rapproche par quelques caracteres du Loir, du Rat & de l'Ecureuil. Il habite sur les arbres, & saute de l'un à l'autre avec une légéreté que l'œil peut à peine suivre : il ne vole cependant pas comme l'ont prétendu quelques Naturalistes. Cet animal est un peu plus petit que l'Ecureuil, & lui ressemble pour le caractere, car il semble dormir pendant le jour, & son activité ne se reveille que vers le soir : on peut sans peine l'apprivoiser. Le *Polatouche* se trouve au Nord des deux continens, & il est plus commun en Amérique qu'en Europe.

POLIGLOTTE. Oiseau grand comme un Etourneau qu'on voit dans l'Inde, & dont le ramage est très-mélodieux : on le connoît chez les Sauvages sous le nom de l'*Oiseau à quarante langues*.

POLONGA. Serpent de l'isle de Ceylan qui a cinq ou six pieds de long : on le recherche à cause de sa beauté, & ce qui étonne davantage, à cause de son caractere pacifique, & ennemi de toute destruction.

POLPOCH. Serpent américain, qui fait contraste avec le *Polonga* par sa laideur & sa férocité : il est gros comme le bras, long d'environ trois pieds, & prononce en sifflant le nom de *polpoch* : il est l'ennemi mortel de l'homme : tantôt il roule sa queue, l'entortille autour de sa tête, & atteint sa proie en sautant sur elle : tantôt sa tête & sa queue forment un arc, & il s'élance comme une fleche. Le venin qu'il communique de sa tête & de sa queue est mortel; les sens sont d'abord engourdis, & avant trois jours le sang se gangrene, & le corps tombe en pourriture.

C'est contre des monstres tel que le *Polpoch*, que les

les Espagnols, conquérans du Nouveau Monde, auroient dû réunir leur valeur & leur industrie : ils auroient alors été les bienfaicteurs des peuples dont ils sont devenus les assassins.

POLTRON. On donne ce nom en Fauconnerie à un oiseau à qui on a coupé les ongles des pouces pour lui ôter le courage & l'empêcher de voler le gros gibier.

On donne aussi ce nom au Faucon qu'on ne peut ni dresser ni affaiter.

POLYPE. Etre dont la structure particuliere a fort embarrassé les Naturalistes : on l'a pris d'abord pour une plante, on a ensuite découvert que c'étoit un animal ou un assemblage d'animaux : tels sont les petits poissons architectes des coraux & des corallines.

Il y a des *Polypes de mer* & des *Polypes d'eau douce* : on a mis au rang des premiers, de grands poissons tels que la *Seiche*, le *Calmar*, le *Lievre marin*, &c. Voyez ces mots. Quand on coupe les bras de ces animaux, d'autres croissent à leurs places, & il est à présumer qu'ils ont encore pour se multiplier les ressources des *Polypes d'eau douce*. Voilà peut-être l'origine de leurs noms.

Les *Polypes marins* vivent de Cancres & de poissons dont ils sucent les chairs ; ils se jettent sur les hommes qui ont fait naufrage, & contribuent eux-mêmes à se détruire.

Les grands *Polypes marins* étoient en usage pour la table des anciens, & les grands en faisoient des présens à leurs amis comme d'un mets recommendable par son goût & sur-tout par sa rareté.

Il est triste pour nous que notre plan ne renferme pas l'histoire des *Polypes d'eau douce*, de ces animaux singuliers qu'on multiplie en les hachant par morceaux ; nous aurions eu occasion de parler d'un phénomene contraire aux loix ordinaires de la Nature, & qui nous force à l'admirer.

PONGOS. Espece de Singe ou de monstre, dont nous avons parlé à l'article *Ourang-Outang*.

PORCELAINE. Coquillage univalve, dont la coquille a l'éclat de la plus belle porcelaine. Voyez le mot *Coquillage*.

PORCELAINE. Nom donné au Cheval à cause de la couleur de son poil : voyez le mot *Cheval*.

PORC-ÉPIC. Quadrupede des pays étrangers, qu'on a peu connu ou défiguré avant M. de Buffon : on auroit tort de le regarder comme un Cochon chargé d'épines, il ne ressemble à cet animal que par le grognement. Pour ses piquans, les voyageurs & les Naturalistes ont eu tort de dire qu'il les lançoit comme les Sauvages lancent des fleches, & que ces pointes, quoique séparées du corps de l'animal, avoient la propriété de pénétrer d'elles-mêmes dans le corps qu'elles touchoient. Laissons le merveilleux aux Poëtes, & qu'il n'ait jamais d'entrée dans l'Histoire Naturelle.

Le *Porc-épic* est originaire des climats les plus chauds de l'Afrique & des Indes, & se multiplie cependant en Perse, en Italie & en Espagne : dans l'état de domesticité, il n'est ni féroce ni farouche, & n'est jaloux que de récouvrer sa liberté : sa chair, quoiqu'un peu fade, est bonne à manger.

Quand on considere la forme, la substance, & l'organisation des piquans du *Porc-épic*, on reconnoît que ce sont des tuyaux de plumes sans barbes : ainsi cet animal peut faire la nuance entre les quadrupedes & les oiseaux.

Les Sauvages du Canada teignent en diverses couleurs les piquans du *Porc-épic*, & en brodent des brasselets, des ceintures & des corbeilles : ces broderies sont plus durables que celles d'or & d'argent : on en voit dans les cabinets des curieux.

PORCHAISON. C'est, en Venerie, le tems où le Sanglier est gras & bon à chasser.

PORC-MARIN. Poisson rond & applati, dont les écailles servent aux Ebenistes pour polir le bois, & dont la chair se mange, quoique dure & difficile à digérer. On en pêche aux Antilles.

PORTÉES. Se dit des branches du jeune bois

que le Cerf a pliées ou rompues avec sa tête en se rembûchant dans son fort. Pour être de la tête du Cerf, il faut qu'elles soient de six pieds de hauteur.

PORTE-ÉTENDARD. Poisson indien, qui marche toujours à la tête d'autres poissons plus petits que lui : sa chair n'est pas bonne à manger, mais on le recherche à cause de la beauté & de la vivacité de ses couleurs. On le prend à la main en lui présentant un appât.

PORTE-LANTERNE. Voyez les articles *Acudia* & *Cucuju*.

POTTÉE. On dit en terme d'Oiseleur ; l'oiseau a bonne *pottée*, il faut tirer le filet ; on veut dire qu'il est attaché avidement à l'appât.

POUDRER. Quand on chasse un Lievre dans un tems de sécheresse, l'animal fait voler la poussiere, ce qui recouvre ses voies ou en diminue le sentiment : il est difficile aux Chiens de garder le change quand la bête *poudre*.

POULE D'EAU. Espece de Canard sauvage qui habite les marais : cet oiseau a dix-sept pouces de long, & vingt-deux d'envergure ; sa chair est presqu'aussi savoureuse que celle de la Cercelle ; il se nourrit de plantes & d'insectes. Il y a une espece de *Poule d'eau* qui est d'un tiers plus petite que celle dont nous venons de parler, & qui a la figure d'un petit Râle d'eau.

POULE DE MER. Oiseau de la grandeur d'un Canard privé, fort stupide, & qui habite les côtes d'Angleterre.

POUPART. Espece de Crabbe plein de délicatesse, qu'on trouve dans la mer du Groënland.

POUPPE. Se dit en terme de Venerie des têtes des femelles d'Ours, ou d'autres bêtes mordantes : c'est aussi l'endroit par où leurs petits tettent.

POURCHASSER : Suivre le gibier avec opiniâtreté jusqu'à ce qu'il soit pris.

POURPRE. Coquillage univalve, qui fournit la brillante couleur de pourpre. Voyez les mots *Murex* & *Buccin*.

POURSILLE. Nom qu'on donne en Amérique à une espece de Marsouin : voyez le mot *Baleine*.

POUSSEPIEDS. Coquillage multivalve, dont le poisson a beaucoup de rapport avec celui des Conques anatiferes. Voyez le mot *Coquillage*.

PRENDRE. On dit, en terme de Venerie, *prendre le vent*, quand on mene les Chiens courans pour *prendre* les devans d'une bête.

On *prend les devans* quand on a perdu les voies d'une bête, & qu'on fait un grand tour pour en rencontrer d'autres.

PROIE. Un oiseau de *proie*, est celui qui vit de rapine, comme le Corbeau, l'Aigle, le Milan, &c.

PROYER. Oiseau de passage, grand comme le Cochevis, & qui a le plumage de l'Alouette : il vit dans les prés & sur le bord des ruisseaux : son cri est *tirter tirclitz*. Les Anciens faisoient beaucoup de cas de sa chair ; c'est le *Miliaris* des Latins.

PUCE DE MER. Petit animal du Cap de Bonne-Espérance, de la grosseur d'une Chevrette, & couvert d'écailles : il ressemble par la face à la Marmotte, & par le reste du corps à la Langouste. Il se nourrit de poissons, & la maniere dont il leur fait la chasse est singuliere : il perce leur chair d'un petit aiguillon ; l'animal se débat, & quand il est fatigué, son ennemi le tire contre un rocher, où il se tue en s'agitant. Cet animal n'est encore connu que par des voyageurs & des compilateurs ; son histoire attend la plume d'un philosophe.

PUCELAGE. Coquillage univalve du genre des porcelaines : voyez le mot *Coquillage*.

PUCELLE. Poisson qu'on pêche dans le tems des Maquereaux. Voyez le mot *Alose*.

PUMA. Nom qu'on donne au Lion du Pérou : il n'a point de criniere, & n'a aussi ni la taille ni le courage du Lion formidable qui regne dans les déserts de Zara ou de Biledulgerid. Il y a des Naturalistes respectables qui prétendent que le *Puma* est un animal particulier du Nouveau Monde, & non un Lion.

PURAQUE. Poisson du Brésil qu'on ne sçauroit

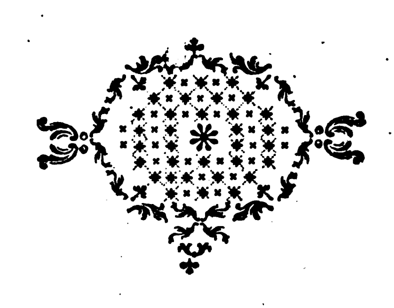
toucher vivant, sans ressentir l'engourdissement qu'on éprouve au tact de la Torpille. On le mange impunément quand il est mort.

PUTOIS. Quadrupede qui ressemble à la Fouine par le tempérament, la figure, & le caractere : c'est le fléau des volieres & des colombiers ; à la ville il vit de proie, & de chasse à la campagne.

Le *Putois* passe l'été dans les terriers des Lapins, entre en amour au printems, fait quatre ou cinq petits, les allaite quelque tems, & ensuite les accoutume à sucer le sang.

Cet animal exhale, sur-tout quand il est échauffé, une odeur insupportable ; les Chiens même refusent de manger sa chair : on le prend avec des traquenards. Le *Putois* est un animal des climats tempérés.

Comme le *Putois* fait une guerre mortelle aux Lapins, quand on veut en diminuer le nombre dans une garenne, on peut y introduire ce quadrupede, & détruire ensuite le destructeur.



QUA

QUACAMAYAS. Nom que les Mexicains donnent à leurs Perroquets. Ces oiseaux ont le plumage mêlangé de rouge & de bleu céleste : on les apprivoise sans peine ; mais leur cri imite mal le langage des hommes.

QUACQUESCENDRE. Flux de ventre & flux de sang des Chiens, ce Limier est dit-on, attaqué du *Quacquescendre*.

QUADRUPEDES. Animaux vivipares, qui en général approchent le plus de la perfection, parce qu'ils approchent le plus de la nature de l'homme.

Aristote divisoit les *Quadrupedes* en *solipedes*, en *pieds fourchus* & en *fissipedes*, ainsi il n'établissoit de différences que celle des pieds, soit qu'on les eût terminés par une corne d'une seule piece, soit qu'on en eût deux, soit que les pieds fussent divisés en plusieurs doigts ; au reste, il rejettoit toute sou-division : ce sublime métaphysicien, qui, suivant un philosophe moderne, a sçu réduire l'art de penser en systême & le raisonnement en formule, ne vouloit point qu'on combinât aucune méthode de nomenclature, parce qu'il ne faut point soumettre les loix de la Nature au caprice de son imagination : ce grand homme avoit raison, sans doute, mais il n'a pas toujours suivi ses principes, & il s'est quelquefois laissé égarer par l'esprit de systême.

Des Naturalistes qui se croyoient supérieurs à Aristote, parce qu'ils étoient venus après lui, ont donné diverses divisions de *Quadrupedes* fort incompletes, mais qu'ont adopté les personnes qui croient que les *Quadrupedes* ont besoin d'être divisés.

Klein réduit les *Quadrupedes* vivipares à deux genres ; le premier comprend les *ongulés*, & le second les *digités*.

Linnæus donne trentre-quatre genres de *Quadrupedes*, dans six ordres qu'il établit.

Le premier sous le nom d'*Antropomorphes*, comprend tous les animaux, qui comme le Singe, le Pareſſeux, l'Ourang-outang, reſſemblent à l'homme.

Le ſecond ſous le nom de *Feræ*, renferme l'Ours, le Lion, le Léopard, le Loup, le Renard, la Taupe, &c.

Le troiſieme eſt deſtiné pour les bêtes ſauvages, *Agriæ*, telles que le Tamandua.

Le quatrieme comprend ſous le nom de *Glires*, le Lievre, le Caſtor, le Porc-épic, la Marmotte, &c.

Le cinquieme ſous le nom de *Jumenta*, renferme l'Ane, le Cheval, le Zebre, le Sanglier, &c.

Le ſixieme enfin ſous celui de *Pecora*, comprend le Dromadaire, le Cerf, le Chevreuil, le Daim, le Bœuf, le Buffle, la Gazelle, &c.

M. Briſſon tire les caracteres particuliers des *Quadrupedes* de la poſition de leurs dents, de leur nombre & de leur figure.

Il eſt clair, par cette courte expoſition, que chaque méthodiſte ne juge des animaux, que par quelques parties de leur corps, qu'il n'eſt déterminé dans ces diviſions que par des conventions arbitraires, & qu'il ſe joue avec ſon ſyſtême des animaux & de la Nature.

M. de Buffon, ennemi de toute méthode, qui tend à défigurer les êtres, ne ſuit dans la diviſion des *Quadrupedes*, que l'ordre le plus ſimple & le moins ſyſtêmatique; il commence par décrire les animaux domeſtiques, enſuite les animaux ſauvages, & enfin les animaux étrangers, on peut remarquer ici que plus on ſimplifie les opérations de la Nature, plus on eſt digne d'en interprêter les ſecrets.

QUARTAN. Un Sanglier en ſon *Quartan* eſt un Sanglier qui a quatre ans.

QUATRE-AILES. Oiſeau extraordinaire du Sénégal; il eſt de la groſſeur d'un Coq-d'Inde, & par la conformation ſinguliere de ſes ailes, il ſem-

ble en avoir deux paires. On ne le voit qu'une heure avant la nuit.

QUATROUILLE. On donne ce nom à un poil étranger, mêlé à celui qui forme la couleur principale des Chiens.

QUAUPECOTLI. Espece de Blaireau de la Nouvelle-Espagne, qui s'apprivoise aisément, & n'habite que les montagnes.

QUERCERELLE. Oiseau de proie, peu courageux, qui n'a aucune antipathie contre l'homme & délivre de Souris, de Mulots & d'autres animaux, qui sont les fléaux des campagnes. Cet oiseau se trouve en Italie & en Suede; il y a des personnes patientes qui ont réussi à le dresser au vol du Merle & des Moineaux : l'éducation lui a donné alors un courage que la Nature lui avoit refusé.

QUEREIVA. Oiseau du Brésil, très-estimé, non pour le goût, mais pour la beauté de son plumage.

QUÊTER. Ce mot s'emploie pour les Veneurs qui vont détourner les bêtes avec le Limier. On dit : ce Limier *quête* bien, & ce Valet fait bien aller en *quête*.

On *Quête* aussi une bête pour la lancer & la chasser avec les Chiens courans.

QUÊTEUR. On donne ce nom aux Chiens qui cherchent le gibier.

QUEUE partie du derriere des animaux. Celle des oiseaux de Fauconnerie s'appelle *Balai*.

QUEUE-ROUGE. Oiseau particulier à l'Italie, qui fréquente les rochers & les écueils : le mâle chante assez mélodieusement. On réussit à l'apprivoiser.

QUFOUSU. Espece de Corbeau d'Afrique, peu connu & peu digne de l'être.

QUINTEUX. On dit en Fauconnerie, d'un oiseau qui s'écarte trop, qu'il est *Quinteux*.

QUOGGELO. Lézard de la côte d'Or, long de huit pieds, & dont les écailles ont quelque rapport avec les feuilles d'artichaux; il vit de Four-

mis & ne blesse que les hommes qui cherchent à le frapper.

Les écailles du *Quoggelo* sont très-dures & très-pointues; il s'en sert d'armes offensives & défensives, comme le Hérisson & le Porc-épic. Le Tigre & le Léopard sont ses ennemis les plus acharnés; mais quand il s'apperçoit qu'il ne peut plus résister à leur poursuite, il se roule dans sa cotte de maille, & devient invulnérable.

Les Negres tuent le *Quoggelo* par la tête, mangent sa chair, qu'ils disent de bon goût, & vendent sa cuirasse aux Européens.

QUOJAVAURAU. Singe d'Afrique, d'une figure hideuse; il a cinq pieds de long; le mâle ressemble à l'homme, & la femelle à la femme.

Quand cet animal est encore sauvage, il est redoutable, parce qu'il est également robuste & méchant; il lutte quelquefois contre un homme, le renverse & lui creve les yeux.

Les Negres apprivoisent ordinairement ce Singe & alors il perd sa férocité : on l'accoutume à porter de lourds fardeaux, à puiser de l'eau, à piler du millet dans un mortier & à rendre d'autres services qu'on n'attend que de l'homme : ces Negres en commandant à des Singes, paroissent se consoler de leur propre esclavage.



RABATTRE. On se sert de cette expression pour exprimer quand un Limier ou un Chien courant tombe sur les voies de la bête qui va de tems, & en donne connoissance à celui qui le mene. En Fauconnerie les oiseaux de proie *rabattent* sur le gibier.

RABLE. Partie du dos des animaux.

RABOULIERES. Trous que font les Lapins dans les garennes pour se retirer. Les Lapines y cachent leurs petits, pour les dérober à la voracité des oiseaux de proie.

RACCOUPLER : Remettre les Lévriers en *lesse* & en *couple*.

RACER. Terme d'Oiselier, qui signifie faire faire *race* aux oiseaux.

RADIEUX. Poisson des Indes orientales, qui tire son nom des rayons qui sortent de ses yeux. Les habitans d'Amboine s'en nourrissent, sans en faire beaucoup de cas.

RADIS. Coquillage univalve du genre des tonnes. Voyez *Coquillage*.

RAFLE. Espece de filet contremaillé, que les Chasseurs emploient pour prendre les petits oiseaux, & les Pêcheurs pour attraper des poissons. Voyez la légere idée (quoique suffisante) qu'on en a donné à l'article *Filet*.

RAGE. Maladie de sang qui rend furieux ceux qui en sont atteints. Les Chasseurs en comptent six especes pour les Chiens : la *rage enragée*, la *rage courante*, la *rage tombante*, la *rage efflanquée*, la *rage endormie*, & la *rage enflée*. On donne dans l'art de la Venerie plusieurs remedes pour la *rage* : le seul que je donne en pareil cas, c'est de tuer les Chiens enragés. Peut-on balancer à sacrifier le meilleur Chien de chasse, quand la vie d'un homme est exposée ?

RAGOT. Nom du Sanglier lorsqu'il a deux ans & qu'il sort de compagnie.

RAIE. Poisson de mer, plat & cartilagineux, armé à sa queue de piquans fort aigus, & d'aiguillons sur le corps; qui se nourrit de petits poissons & habite dans la fange.

La *Raie fraîche* sent le sauvagin; elle perd ce goût quand elle est gardée : en général sa chair est estimée, quoique de difficile digestion. On distingue jusqu'à quinze especes de *Raies* : ne parlons que des principales.

La *Raie bouclée* est ainsi nommée, parce que ses aiguillons ont la figure de cloux : c'est la plus délicate de toutes les especes de *Raies*.

La *Raie étoilée* a le corps orné de taches étoilées : elle n'habite que la haute mer.

La *Raie lisse* a la peau parfaitement unie & le museau transparent. Sa chair est meilleure l'hiver que l'été.

La *Raie au bec pointu* a passé quelque tems pour le Bœuf marin des Anciens : on ne connoissoit alors ni la *Raie*, ni le *Bœuf marin*. On fait secher la chair de ce poisson à la fumée & au soleil.

La *Raie ondée* a le corps ovale, & de couleur moirée : il y en a qui pesent jusqu'à deux cens livres.

On trouve quelquefois des *Raies* d'une grandeur démesurée; en 1734 on en pêcha une près de l'Isle de Saint-Christophe, qui avoit douze pieds de long & dix de large; elle avoit résisté pendant très-longtems aux efforts réunis de quarante hommes. Les voyageurs font encore mention d'un poisson monstrueux, long de vingt pieds, qui s'élance hors de l'eau à une certaine hauteur, & y retombe avec fracas; ils l'appellent la *Raie Diable*. Les voyageurs trouvent le Diable par-tout, quoique souvent ils n'y croient pas.

RALE. Oiseau de la grosseur d'un Pigeon, dont les doigts sont longs ainsi que les jambes : il court avec une rapidité extraordinaire; & de-là est venu le proverbe, il court comme un *Râle*.

Du Râle d'eau.

C'EST le plus grand des *Râles ;* il ne sçait ni nager, ni se plonger dans l'eau, mais il voltige avec légéreté sur sa surface : sa chair est tendre, & on lui trouve le goût de la Poule d'eau.

Des Ornithologistes célebres ont distingué deux autres *Râles d'eau*, outre celui dont nous venons de parler : c'est le *Foulque* qui s'engraisse aisément, & qui devient alors aussi bon que la Quercerelle : le second est un *Râle d'eau* de Bengale, dont le bec est long & jaune, le col brun, les jambes sans poils, & les griffes noires.

Le *Râle d'eau* en général a un goût sauvagin, qui rebute quelquefois jusqu'au peuple, si difficile d'ailleurs à rebuter.

Des Râles de terre.

ON en connoît trois especes : 1°. Le *Râle de genêt*, dont la tête ressemble à celle de la Perdrix grise, & dont la chair est pour le moins aussi délicate.

2°. Le *Râle noir*, qui est charnu comme le Merle, & aussi commun que lui. Comme il n'a qu'un vol, il est aisé de le prendre en pays découvert. Il y a un *Râle noir* en Amérique, qui devient si gros qu'il a de la peine à porter le fardeau de son corps : les Indiens le prennent à la course.

3°. Le *Râle rouge*, qui vit dans les bois taillis, c'est le moins commun de tous le *Râles ;* mais ce n'est pas le plus délicat.

Il y a des *Râles de terre* que quelques Naturalistes regardent comme les rois des Cailles, parce que, disent-ils, dans la campagne ils marchent toujours à leur tête. Cette anecdote n'est pas encore bien constatée, quoique vingt Auteurs l'assurent.

De la chasse des Râles.

La chasse des *Râles* au fusil est plus prompte : celle de ces oiseaux aux halliers est plus sûre ; on va donner de cette derniere une légere idée.

On prend des halliers de quinze à dix-huit pieds de long & hauts de quatre mailles, dont chacune aura au moins deux pouces de large ; on les attache à des piquets éloignés de deux pieds en deux pieds, & on en place deux vis-à-vis l'un de l'autre sur le bord de l'eau. Il suffit de marcher à travers les joncs, en tirant tantôt d'un côté d'un hallier, tantôt de l'autre. On ne verra point les *Râles* s'élever, mais courir en fuyant.

C'est dans les mois de Mai & de Juin que cette chasse est la plus lucrative : c'est alors que ces oiseaux font leurs petits, & on les trouve le long des étangs : comme ils chantent nuit & jour, les Chasseurs sont avertis sûrement du lieu de leur retraite, & ils ne doivent se prendre de leur mauvais succès qu'à leur mal-adresse.

RALLER. Le Cerf *ralle* quand il est en rut, pour le Sanglier, il *grumelle*.

RAMAGE. Chant naturel des oiseaux. En terme de Venerie, *ramage* se dit aussi des branches d'arbres. On nomme épervier *ramage*, celui qui a volé dans les forêts.

RAMER. On dit en Fauconnerie : cet oiseau *rame* en l'air, c'est-à-dire, qu'il se sert de ses ailes en qualité d'avirons. La métaphore est fort ancienne, Virgile a dit, en parlant d'Icare,

Remigium alarum, &c.

RAMOLLIR. Les Fauconniers disent, *ramollir* l'oiseau, c'est-à-dire, adoucir son plumage avec une éponge humectée.

RAMPEUR. Poisson du Cap de Bonne-Espérance, qui a beaucoup de rapport avec la Raie.

RAMURE : Bois du Cerf.

RANDONNÉE. On se sert de cette expression quand une bête, donnée aux Chiens, tourne deux ou trois fois aux environs du même lieu.

RANGIER. Nom qu'on a donné au *Rhene* du Nord : voyez ce mot.

RAPE. Coquillage bivalve du genre des Pétoncles. Voyez le mot *Coquillage*.

RAPPROCHER. On *rapproche* un Cerf quand on le parchasse avec les Chiens courans.

RASER. On dit en Fauconnerie *raser* l'air, c'est une expression synonyme à planer.

On dit aussi *raser* par rapport au gibier qui se tapit contre terre pour se cacher : la Perdrix se *rase* quand elle apperçoit les oiseaux de proie, & le Lievre quand il entend les Chiens.

RASPECON. Beau poisson de la Méditerranée : les Anciens en ont parlé sous le nom d'*Uranoscopus*. Ainsi ils en ont fait un philosophe occupé à la contemplation du ciel. Cette idée pourroit venir de ce que ce poisson veille pendant la nuit ; mais c'est pour butiner, & non pour considérer les étoiles.

Le *Raspecon* a un pied de long de la tête à la queue : on le dit si avide, qu'il meurt souvent d'indigestion ; nouvel argument contre sa philosophie.

RASSURER. En Fauconnerie on *rassure* le bec de l'oiseau quand il est rompu.

RASTELLUM. Huître dont les plis engrainent les uns dans les autres : elle est fort rare.

RAT. Cet animal entre indirectement dans le plan de ce Dictionnaire, car on lui donne la chasse dans toutes les contrées ; & malgré les Chats, les pieges & les poisons, il pullule de la maniere la plus étrange. Heureusement quand il est las de détruire, il se détruit lui-même.

Le *Rat* est aussi lascif que vorace ; mais on est tenté de lui pardonner ses défauts en faveur de l'amour constant qu'il garde pour ses petits : on en voit un trait singulier dans le Journal Encyclopédique de 1757. Un Anglois vit un matin un *Rat* sur le bord d'un trou ; cet animal regarda d'abord de

tout côté, & ensuite se retira. Un instant après il reparut, conduisant par l'oreille un autre *Rat*, vieux & aveugle : c'étoit sans doute son pere ; il le laissa un instant près du trou ; ensuite un jeune *Rat* se joignit à lui : tous deux parcoururent la chambre, ramassant des miettes de biscuit, & les porterent au vieil *Rat* : quelqu'un étant alors entré dans l'appartement, ces deux animaux firent un cri pour avertir leur pere, & malgré leur frayeur ils servirent d'arriere-garde, & ne voulurent se retirer que quand il fut lui-même en sûreté.... Comme la Nature imprime son sacré caractere jusques dans les êtres les plus vils !

RAT-D'EAU. Petit quadrupede de la grosseur du Rat, & qui a le naturel & les mœurs de la Loutre : il ne fréquente que les eaux douces, & se nourrit de Goujons, d'Ablettes, d'insectes d'eau & de Grenouilles ; il nage aisément, & se tient longtems sous l'eau. Les Chiens vont à sa chasse avec une espece de fureur : sa chair n'est pas absolument mauvaise, & dans certaines provinces les paysans la mangent les jours d'abstinence.

RAT DES BOIS. Voyez le mot *Didelphe*.

RAT DES CHAMPS. Voyez l'article *Campagnol*.

RAT MUSQUÉ. Amphybie que quelques Naturalistes mettent au nombre des Loirs, & d'autres dans le rang des Castors.

Cet animal se trouve au nord des deux Continens : celui du Canada a un pied de long, & a une odeur forte de musc ; il vit en société au moins pendant l'hiver, & se bâtit une loge dans l'eau dormante des marais ; la Nature semble lui avoir donné le même instinct qu'au Castor, & la même liberté pour en faire usage : aussi les Sauvages appellent le *Rat musqué* le frere du Castor.

La chasse du *Rat musqué* se fait au printems, quand la glace se fond & découvre ses habitations : les Canadiens renversent alors ses cabanes & l'assomment lui-même à coups de bâton. Dans le mois de Mai, où ces animaux entrent en amour,

les Chasseurs pipent les mâles en imitant le cri des femelles, & quand ils sont à portée, il les tuent à coups de fusil. La fourrure du *Rat musqué* est ordinairement la cause de sa mort.

RATON. Quadrupede de la grosseur & de la forme d'un petit Blaireau, qui a la tête du Renard, les dents du Chien, & un bandeau noir & transversal sur les yeux. Il grimpe légérement sur les arbres; mais sa marche est moins une suite de pas que de gambades.

Les contrées méridionales de l'Amérique semblent le pays natal du *Raton*; il habite les montagnes, & n'en descend que pour manger les cannes de sucre : il se nourrit de poissons, d'insectes, de grains, de racines de sucre, & de lait; en un mot c'est un animal omnivore.

RAT PALMISTE. Voyez le mot *Ecureuil.*

RAYER. On dit *rayer* les voies d'une bête, c'est-à-dire, faire une *raie* derriere son talon. On ne le pratique qu'à l'égard des bêtes qu'on a dessein de détourner pour les faire connoître aux Chasseurs.

REBAUDIR. Les Chiens *rebaudissent*, quand ils ont la queue droite, & qu'ils sentent quelque chose d'extraordinaire.

REBUTÉ. Un oiseau *rebuté*, est celui qui a perdu courage, & qui ne veut plus voler.

RECÉLER. Le Cerf est *recelé*, quand il demeure deux ou trois jours dans son enceinte sans en sortir.

RECHASSER. C'est faire rentrer dans les forêts les bêtes qui se sont écartées dans les buissons.

RECHASSEURS. Anciens Officiers établis avec gages pour nourrir des Chiens courans, & avoir soin de rechasser dans les forêts les bêtes fauves qui en sortoient.

RÉCLAME. Terme de chasse : il signifie les pipeaux, les filets, & autres instrumens avec lesquels on attire les oiseaux pour les faire tomber dans le piege.

Réclame se dit aussi en Fauconnerie des oiseaux de

de proie qu'on reprend au poing avec le tiroir & la voix.

RÉCLAMER : Rappeller un oiseau de proie pour le faire revenir sur le poing.

REDONNER. Terme de Venerie & de Fauconnerie : on relance & on *redonne* un Cerf aux Chiens, quand on le requête. Un Faucon *redonne* à propos quand il se remet sans peine à la poursuite du gibier.

REER. Ce mot exprime le cri du Cerf, du Daim ou du Chevreuil, quand ces animaux sont en rut.

REFUIR. Se dit en Venerie du Cerf & du gibier qui fuit devant le Chasseur, qui ruse & revient sur ses pas pour dérouter les Piqueurs.

REFUITE. Lieux où vont les bêtes fauves quand on les rechasse.

REGUINDER. Un oiseau de Fauconnerie se *reguinde*, quand il s'éleve en l'air par un nouvel effort.

REJETS. Terme d'Oiseleurs : ce sont de petites baguettes élastiques qui servent dans les pieges qu'on tend aux oiseaux.

REINTÉ. Un Chien *reinté* a les reins larges & élevés en arc : c'est en lui signe de vigueur.

RELAIS. Distribution qui se fait dans les forêts des Chiens & des Chevaux pour la chasse des bêtes fauves & pour celle des bêtes noires.

RELAISSER. Se dit d'un Lievre qui s'arrête sans aller au gîte, & qui se met sur le ventre à cause de son excessive fatigue.

RELANCER. C'est lancer une seconde fois une bête ; on le fait d'ordinaire quand il y a des relais.

RELEVÉ. On dit en Venerie le relevé d'une bête, quand elle sort du lieu où elle a demeuré pendant le jour pour aller se repaître.

REM. Mot hébreu qui désigne une bête inconnue. David (*Ps.* 22.) prie le Seigneur de le délivrer de la gueule du Lion & des cornes du *Rem*. Les Commentateurs, qui devinent toujours toutes les énigmes, prétendent que le *Rem* est le Rhino-

ceros. Il est bien dommage qu'il n'y ait jamais eu dans la Palestine & dans les pays voisins de Rhinoceros.

REMARQUE. Cri de celui qui mene les Chiens quand il voit partir une compagnie de Perdrix.

REMARQUEUR. Se dit en Fauconnerie de ceux qu'on mene à la chasse pour remarquer le départ des Perdrix.

REMBUCHEMENT. C'est quand une bête est entrée dans le fort, & qu'on brise sur ses voies haut & bas de plusieurs brisées.

Le *faux rembûchement* se fait quand la bête entre quelques pas dans un fort, & revient tout court sur elle pour se placer dans un autre fort.

REMBUCHER. Se remettre dans le bois : on dit ce Lievre est *rembûché*, ce qui le rend difficile à relancer.

REMETTRE. En Venerie une Perdrix se *remet*, quand après avoir fait son vol elle s'abat.

REMISE. Lieu où le gibier s'arrête après qu'on l'a fait lever.

REMONTER. Terme de Fauconnerie, voler de bas en haut.

On dit aussi *remonter* l'oiseau quand on le lâche du haut d'un côteau.

On se sert encore de cette expression quand on veut engraisser un oiseau de proie : il faut, dit-on, *remonter* ce Faucon.

REMONTRER. C'est donner connoissance des voies de la bête qui est passée : il est, dit-on, essentiel à un bon Piqueur de sçavoir *remontrer* les voies d'une bête qu'on chasse quand une fois on les a perdues.

REMORE. Poisson ordinairement long d'un pied, à qui on a attribué de tout tems la faculté d'arrêter seul un vaisseau en pleine mer, quand même il auroit le meilleur vent en poupe : si cela étoit, ce poisson seroit meilleur Mathématicien qu'Archimede.

Il est vrai que le *Remore* poursuivi s'attache avec une force étonnante aux vaisseaux qu'il rencontre ;

on ne doit pas en conclure qu'il les arrête, mais ſeulement qu'il y eſt arrêté.

L'Hiſtoire rapporte que Périander, tyran de Corynthe, ayant envoyé l'ordre de mutiler trois cens enfans nobles de Corcyre, le vaiſſeau qui portoit les miniſtres de cet arrêt infâme fut arrêté, malgré les vents favorables, par des *Remores*. Cette hiſtoire n'eſt pas faite pour l'inſtruction des phyſiciens, mais pour celle des tyrans.

RENARD. Quadrupede célebre par ſes ruſes par les apologues des fabuliſtes, & par l'hiſtoire philoſophique qu'en a donné M. de Buffon.

Le *Renard* reſſemble beaucoup au Chien, ſurtout par les parties intérieures ; il en differe par la groſſeur de ſa tête, par la longueur de ſa queue, & ſur-tout par une odeur forte qu'il exhale : ſon caractere eſt auſſi fort différent ; car il ne s'apprivoiſe preſque jamais & meurt d'ennui quand il ne peut recouvrer ſa farouche liberté.

Cet animal a les ſens auſſi bons que le Loup, le ſentiment plus ſouple & l'organe de la voix plus parfait. M. de Buffon dit qu'on diſtingue en lui la voix de la chaſſe, l'accent du deſir, le ſon du murmure, le ton plaintif de la triſteſſe & le cri de la douleur.

Le *Renard* ne produit qu'une fois par an ; ſes petits demeurent deux ans à croître, & vivent environ quatorze ans. La chair de cet animal eſt moins mauvaiſe que celle du Loup, & les hommes comme les Chiens peuvent en manger en automne. Sa peau d'hiver fournit de bonnes fourrures.

Le *Renard* eſt très-ſujet aux influences du climat & l'on y trouve preſqu'autant de variétés que dans les eſpeces d'animaux domeſtiques : le grand nombre des nôtres eſt roux ; mais il y en a dont le poil eſt gris argenté. Dans le Nord on en voit de toutes couleurs, des noirs, des bleus, des gris, des blancs, des roux & des croiſés. En général cet animal eſt répandu dans preſque tous les climats des deux continens : on le trouve en Europe, en Aſie, en Amérique & juſques ſous l'équateur.

Du Renard considéré comme chasseur.

Le *Renard* fait une chasse aussi abondante que le Loup, mais la fait plus sûre, parce qu'il trouve en lui-même toutes ses ressources.

Le portrait que fait M. de Buffon du *Renard* chasseur, fait beaucoup d'honneur à ce quadrupede & encore plus au philosophe. Cet animal doué d'un instinct supérieur se loge à la portée des hameaux, écoute le chant des Coqs & le cri des volailles, prend habilement son tems, cache sa marche, se glisse, se traîne, franchit des clôtures, & arrivé dans une basse-cour, il ne perd pas un seul instant, il met tout à mort, emporte lestement une partie de sa proie, revient ensuite, & continue son manége, jusqu'à ce qu'il soupçonne un péril urgent.

Le *Renard* fait la même manœuvre dans les pipées & dans les boquetaux où l'on prend le gibier au lacet, il devance le piqueur, emporte les oiseaux empétrés, & cache sa proie sous la mousse ou le genievre pour ses besoins futurs. Il saisit les jeunes Levraux en plaine, déterre les Lapereaux dans les garennes, & enleve en même-tems les Perdrix & les Perdreaux.

Ce quadrupede est aussi vorace que carnassier; il mange de tout avec une égale avidité, des œufs, du lait, du fruit, & sur-tout des raisins; il est aussi avide de miel; il attaque les Abeilles sauvages & les Guêpes, s'en laisse percer de mille coups d'aiguillons, ensuite se roule pour les écraser, & enfin les oblige à abandonner leur ruche : il entre alors en vainqueur dans le guêpier & mange la cire avec le miel.

Les animaux ont pu instruire l'homme dans l'art de chasser. Nous imitons quelquefois la férocité du Loup, & plus ordinairement nous prenons du *Renard* son industrie.

De la chasse du Renard.

La chasse du *Renard* demande moins d'appareil que celle du Loup ; mais elle amuse davantage. On chasse ce quadrupede avec des bassets, des Chiens courans & des Briquets ; dès qu'il se sent poursuivi, il court à son terrier, mais les bassets à jambes torses s'y glissent aisément : pendant que ces animaux luttent ensemble dans le terrier ; on le découvre par-dessus, & on tue le *Renard* avec des pinces.

On peut aussi boucher les terriers & placer les tireurs à portée. On quête ensuite l'animal avec des briquets, & dès qu'il arrive au gîte, il essuie la décharge des chasseurs ; si on le manque, on met à sa poursuite des Chiens courans, & on le fait expirer de fatigue.

On peut chasser les *Renards* toute l'année sans craindre d'en perdre la race ; car cet animal multiplie étrangement : on va le chercher dans les bois, dans les garennes & le long des ruisseaux.

Le pied du *Renard* ressemble beaucoup à celui d'un Chien de chasse : on le distingue seulement en ce qu'il n'écarte pas tant les ergots, & qu'il s'appuie légérement du talon.

Il y a différentes sortes de pieges pour prendre les *Renards* ; les meilleurs sont de fer & à planchette tombante, & se trouvent chez les marchands. On les tend sur de la terre bêchée, loin de tout arbre, dans une fosse de douze pouces de profondeur & de la grandeur du piege : on en fait outre cela une petite de la grandeur de la planche, & profonde d'environ quatre pouces ; on enferme ensuite le ressort, & on recouvre le tout de feuillages. L'appât qu'on met sur ces sortes de pieges est formé de petits oiseaux grillés ou de cols de Canards.

On peut prendre encore les *Renards* à l'*affut* & avec le piege qu'on nomme *Traquenard*. Voyez ces mots.

Au reste, pour détruire un grand nombre de *Renards*, il faut ordinairement réunir la force à l'industrie.

RENARD MARIN. Poisson cartilagineux, qui a plus de huit pieds de long, & dont la queue est faite en forme de faulx ; il y en a qui pesent cent livres ; on trouve ce poisson dans les fanges de la Méditerranée : sa chair est assez estimée.

RENTRÉE : En terme de Venerie, c'est le tems que le gibier rentre dans le bois le matin, & où on se met à l'affut pour le tirer.

RENTRER : Terme synonyme de *se rembucher*.

RENVERSER. Une Ordonnance de nos Rois ordonne aux Officiers de faire fouiller & *renverser* les terriers de Lapins.

REPOSÉE. Lieu où les bêtes fauves se mettent sur le ventre pour y dormir pendant le jour. La *reposée* du Cerf se nomme quelquefois *lit* & *chambre*.

REPRISE. Un oiseau qui s'arrête plusieurs fois dans son vol, est dit voler à *reprise*.

REPUCE ou REPENELLE. Voyez le mot *rejets*.

REQUÊTÉ. Nouvelle chasse que l'on fait du gibier, quand on est en défaut, qu'on a perdu ses voies & qu'on le fait relancer. On dit dans le même sens, *requêter* un Cerf ou un Chevreuil.

REQUIN. Poisson monstrueux de l'Océan, armé d'un triple rang de dents, & qui pese quelquefois jusqu'à trente mille livres : c'est particulierement pendant la tempête qu'il est redoutable ; attiré par l'odeur des morts & des mourants, il fend les vagues aussi promptement que le vent porte un vaisseau & teint la mer du sang des malheureux qui font naufrage.

Le *Requin* est extrêmement vorace & dévore sa proie presque sans la mâcher. Il est avide de chair humaine ; c'est pourquoi il suit long-tems les vaisseaux qui font la traite des Negres, pour dévorer les cadavres de ceux qu'on jette dans la mer. Le Navigateur Dampier rapporte, qu'un de ses mate-

lots étant tombé dans la mer, fut avalé par un de ces monstres. L'équipage pour venger sa mort, jetta au *Requin* un harpon avec un appât. Le poisson vorace l'engloutit aussi tôt, & le harpon s'étant accroché dans ses entrailles, on le tira à bord; on se hâta de lui fendre le ventre, & on y trouva l'infortuné matelot presqu'en entier. Sur l'exposé de Dampier, on ne manqua pas de conclure que le *Requin* étoit le monstre qui engloutit autrefois le prophete Jonas.

Le *Requin* se trouve abondamment dans la Méditerranée, & on mange sa chair sur ses côtes, quoiqu'elle soit dure, gluante, de mauvais goût, & difficile à digérer. Les Negres qui sont moins délicats que nous, en font leurs délices : on en fait même un commerce assez considérable sur la côte d'Or.

On trouve dans la mer du Cap de Bonne-Espérance deux sortes de *Requins*, qu'on nomme *Haves*.

Il y a dans la tête de ces poissons quelques onces de cervelle fort blanche, qui mise en poudre, est employée par les Médecins pour provoquer l'accouchement. Les Orfevres enchassent leurs dents dans de l'argent, pour faire des hochets, & leur peau sert aux Ebénistes pour la construction d'une multitude d'Ouvrages : mais il n'étoit pas nécessaire que le *Requin* mort nous fût utile, pour nous engager à le détruire.

Pêche du Requin.

Le *Requin* poursuit sa proie avec tant de vivacité, qu'il vient quelquefois échouer sur le rivage; les Negres pour le tuer, se jettent hardiment dans la mer, plongent sous lui, & lui fendent le ventre. Les Européens ont moins de courage, mais plus d'industrie; ils prennent un gros hameçon couvert d'un quartier de chair, l'attachent à une chaîne de fer, longue de deux aunes, & présentent le piege au *Requin*. Quand l'animal n'est pas affamé, il s'approche de l'appât, tourne autour & sem-

ble le dédaigner ; mais on n'a qu'à feindre de retirer la corde, aussi-tôt son appetit se réveille, & il avale l'hameçon ; il se sent alors retenu par la chaîne, & pour se délivrer, tantôt il fait jouer ses mâchoires pour la couper, tantôt il tire de toutes ses forces la corde, quelquefois il fait des efforts pour vomir l'hameçon qui lui déchire les entrailles. Quand le monstre s'est assez débattu, on tire la corde & on l'enleve sur le tillac du vaisseau ; il n'y a point d'animal aussi vivace que le *Requin*, lors même qu'il est en morceaux, chaque partie déchirée palpite encore : ce monstre est redoutable jusqu'à l'instant qu'il rend le dernier soupir.

RÉSERVOIR. Il seroit à souhaiter que tous les pêcheurs connussent parfaitement l'avantage des *réservoirs* artificiels qu'on construit pour amasser du poisson, ils étendroient avec succès une des branches les plus considérables de l'art de la pêche.

Ces sortes de *réservoirs* se font dans les rivieres ou dans les étangs, qui ont peu de profondeur, & dans des endroits dégagés de racines & d'herbages. La place doit renfermer environ quatre ou cinq toises, de façon qu'un filet puisse s'y tendre en rond.

On prend vingt ou trente fagots de branchages tortus liés par les deux bouts, longs de six ou sept pieds, & de la grosseur du corps : on les met en rang dans le fond de l'eau éloignés les uns des autres, d'environ un pied ; on en met d'autres en travers par-dessus les premiers, & on continue la pile jusqu'à ce qu'elle monte à un demi-pied de la surface de l'eau. On charge le tout de pierres pour tenir la fascine en état.

Comme dans la composition de ce *réservoir* on a eu soin de laisser autant d'espaces vuides que de pleins, le poisson s'y retire ; quand on juge qu'il y en a suffisamment, on enveloppe le tout d'un filet & la prise répond à l'attente du pêcheur.

RESSUI. Endroit où le Cerf se sauve pour se reposer & laisser sécher sa sueur.

RETOUR. On dit en terme de Venerie : le

Cerf trop long-tems poursuivi fit un *retour* qui donna beaucoup de tablature aux Chasseurs.

RETS-SAILLANT. Voyez l'article *Filet*.

REVENU : En terme de Venerie ; c'est la queue qui revient aux Perdreaux, & le bois qui renaît à la tête du Cerf, du Daim, & du Chevreuil.

REVERSUS. Poisson des Indes de la longueur de la main, qu'on apprivoise & qu'on mange dans ces climats.

REVOIR. Piste de la bête qu'on chasse : on dit *revoir* du Cerf par le pied, pour dire faire revue de ses voies.

RHABILLER. Raccommoder : on dit en Fauconnerie *rhabiller* les plumes d'un oiseau.

RHENNE. Quadrupede inconnu aux Anciens, & qui paroît naturel aux climats septentrionaux : c'est un animal à-peu-près de la grandeur du Cerf, & qui porte un bois comme lui.

Il a autrefois existé en France, puisque du Fouilloux dans sa Venerie, apprend la méchanique de sa chasse ; il est certain qu'il n'y existe plus aujourd'hui, parce que le climat est plus tempéré. On sçait que cette multitude de bois & d'étangs, qui couvroient il y a mille ans, les Gaules, ne sont plus ; & les Gaules qui sont sous la même latitude que le Canada, étoient alors, ce qu'est maintenant le Nord de l'Amérique.

Le *Rhenne* ne se voit gueres maintenant dans les deux Continens, qu'au de-là du cercle polaire.

Ce quadrupede ne va pas par sauts & par bonds, comme le Cerf ou le Chevreuil : sa marche est une espece de trot extrêmement vif & rapide ; il habite les montagnes, marche en troupes & s'apprivoise aisément. C'est presque le seul animal domestique des Lapons. Dans ce climat glacé, qui ne reçoit du Soleil que des rayons obliques, où la nuit a sa saison comme le jour, où la neige couvre la terre pendant neuf mois ; on ne pouvoit nourrir de troupeaux, mais on y a suppléé par l'usage des *Rhennes*, & cet animal vaut peut-être pour le Lapon autant que trois de nos animaux domestiques.

Le *Rhenne* tire des traîneaux & des voitures, fait trente lieues par jour & court avec autant d'assurance sur les glaçons que sur la pelouse ; son poil fournit de bonnes fourrures, & sa chair est encore bonne à manger ; ainsi il vaut le Cheval, la Brebis & le Bœuf réunis.

Cet animal se nourrit pendant l'hiver d'une mousse blanche qu'il sçait trouver sous la neige, en fouillant avec son bois, & avec ses pieds ; en été il vit de boutons & de feuilles d'arbres ; on fait des troupeaux de *Rhennes* ; on les mene au pâturage & on les ramene à l'étable, où on les enferme dans des parcs pour les mettre à l'abri des insultes des Loups.

Ces quadrupedes, qu'on pourroit appeller les Cerfs du cercle polaire, jettent leur bois tous les ans, & se chargent de venaison : ils sont en rut vers la fin de Septembre. Les femelles portent huit mois, & ne produisent qu'un petit : le jeune *Rhenne* n'acquiert qu'après quatre ans révolus son entier accroissement ; c'est alors qu'on commence à le dresser, & pour le faire sûrement on a recours à la castration.

Les *Rhennes* sont toute la richesse de ces peuples que la nature marâtre a confinés aux extrémités de l'univers. Ils se couvrent pendant l'hiver de ses fourrures ; l'été ils se servent des peaux dont le poil est tombé ; ils sçavent aussi filer ce poil pour en faire du fil & de la corde ; ils en mangent la chair, ils en boivent le lait & en font d'excellens fromages : ôtez les *Rhennes* au Lappon, vous lui ôtez la moitié de son existence.

Le *Rhenne* a dans le Nord deux ennemis parmi les animaux, le Loup & le Glouton : il se défend contre le premier avec ses pieds de devant ; mais il n'a aucune ressource contre l'adresse & la force du second : cet animal grimpe sur un arbre pour l'attendre au passage ; & dès qu'il le voit à portée, il s'élance sur lui, s'attache sur son dos, lui entame la tête avec les dents, & ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé.

C'est à M. de Maupertuis qu'on doit les pre-

mieres connoissances exactés que nous ayons du *Rhenne* : il étoit philosophe, & tous les voyageurs devroient l'être.

Chasse des Rhennes.

ORDINAIREMENT les Lappons se servent des *Rhennes* domestiques pour chasser les *Rhennes* sauvages : ils choisissent la saison où les femelles sont en rut, & s'arment de filets, de hallebardes, de fleches & de mousquets. On attache les femelles domestiques à quelques arbres, & on se met à l'affut : ces animaux appellent les mâles, & lorsqu'ils sont sur le point de les couvrir, les chasseurs les tuent d'un coup de fleche ou de mousquet.

Au printems, quand la neige commence à se fondre, & que le dégel empêche les *Rhennes* de courir, les Lappons chaussés de leurs raquettes les poursuivent & les atteignent.

Quelquefois on les pousse, à l'aide des Chiens, dans des filets : on se sert alors d'une espece de retz formé de perches entrelacées les unes dans les autres, & qui ressemblent à deux grandes haies champêtres : ces sortes d'allées ont quelquefois deux lieues d'étendue.

On préfere ces *Rhennes* sauvages aux *Rhennes* domestiques pour les atteler au traîneau, parce qu'ils sont plus robustes & plus vigoureux ; ils sont aussi bien plus difficiles à conduire : dans des momens de caprice ils se retournent brusquement contre les Lappons, & les attaquent à coups de pieds, ensorte que ceux-ci n'ont d'autres ressources que de se couvrir de leurs traîneaux, jusqu'à ce que la colere de ces animaux soit passée.

RHINOCEROS. Le plus grand & le plus robuste de tous les animaux après l'Eléphant : quoique son nom soit grec, il étoit inconnu à Aristote, & ce ne fut que trois cens ans après lui que Pompée fit voir à l'Europe le premier *Rhinoceros*.

Cet animal a au moins douze pieds de long depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, & sept pieds de hauteur. Il approche donc

de l'Eléphant par la masse du corps, mais il en differe beaucoup par les facultés naturelles & par l'intelligence : c'est un colosse à peine organisé.

En 1739 on vit à Londres un *Rhinoceros* envoyé de Bengale : on le nourrissoit avec du riz, du sucre & du foin ; sa boisson n'étoit que de l'eau : il étoit d'un naturel tranquille, & se laissoit toucher sur toutes les parties du corps ; il ne devenoit méchant que quand on le frappoit, ou qu'il avoit faim : sa peau paroissoit impénétrable, & en la prenant avec la main on croyoit toucher une planche d'un demi-pouce d'épaisseur : il écoutoit avec une espece d'attention suivie tous les bruits qu'il entendoit, & lors même qu'il étoit endormi ou qu'il étoit occupé à manger il s'éveilloit à l'instant, levoit la tête & écoutoit avec constance jusqu'à ce que le bruit eût cessé.

Le *Rhinoceros* a une corne sur le nez qui a entre trois & quatre pieds sur six à sept pouces de diametre à la base : c'est avec cette corne que cet animal attaque & blesse souvent à mort les Eléphans de la plus haute taille ; mais aussi s'il manque son coup, il est à l'instant terrassé & tué.

La corne du *Rhinocerôs* sert aux Indiens à faire plusieurs ouvrages au tour & au ciseau : on l'estime plus que l'ivoire de l'Eléphant.

Le *Rhinoceros* sans être ni féroce ni carnassier, ni même extrêmement farouche, est cependant intraitable. Il est, dit M. de Buffon, brusque, sans intelligence, sans sentiment & sans docilité ; il faut même qu'il soit sujet à des accès de fureur que rien ne peut calmer, car celui qu'Emmanuel, Roi de Portugal, envoya au Pape en 1513, fit périr le bâtiment sur lequel on le transportoit. Cet animal est aussi fort porté à se rouler dans la fange. Il a mille défauts qu'il ne paroît racheter par aucune qualité.

Le *Rhinoceros* en naissant n'a point de corne sur le nez ; il croît pendant une quinzaine d'années, & en vit environ quatre-vingt.

Ce quadrupede qui n'est point utile comme l'E-

léphant, eſt auſſi nuiſible que lui par le dégât prodigeux qu'il fait dans la campagne. Il n'eſt bon que par ſa dépouille : les Negres & les Indiens trouvent ſa chair excellente ; ſa peau fait un cuir admirable ; ſa corne ſert aux Ebeniſtes, & ſon ſang fait un bon contrepoiſon.

Le *Rhinoceros* n'eſt point carnivore ; ainſi il n'inquiete point les petits animaux : il ne craint pas les grands, vit en paix avec tous, & même avec le Tigre, qui ſouvent l'accompagne ſans oſer l'attaquer.

On trouve cet animal en Aſie & en Afrique, à Bengale, à Siam, à Laos, au Mogol, à Sumatra, à Java, en Abyſſinie, en Ethyopie, & juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance : il y en a par-tout où l'on trouve des Eléphans, mais il s'en faut bien que l'eſpece en ſoit auſſi répandue.

Chaſſe du Rhinoceros.

Les voyageurs qui aiment le merveilleux ont dit, & le peuple crédule des Auteurs a répété, qu'on tuoit le *Rhinoceros* à coups de canons lorſqu'il couroit, ou à coups de fleches quand il étoit endormi ; mais ſa peau eſt trop dure pour être percée par des fleches, & il court avec trop de rapidité pour qu'on puiſſe braquer contre lui de l'artillerie : les Auteurs de ces contes n'ont probablement jamais chaſſé que dans leurs cabinets.

La chaſſe la plus ſimple & la plus périlleuſe du *Rhinoceros*, eſt d'attaquer la mere à coups de piques, de la tuer & d'enlever ſon petit ; mais on ne chaſſe pas ainſi impunément : le *Rhinoceros* met d'abord ſon petit en ſûreté, enſuite va au feu avec courage, & renverſe devant lui hommes & chevaux. En général l'homme eſt bien foible quand il n'a que ſa propre force à oppoſer à de tels coloſſes.

L'induſtrie vient avec raiſon à l'appui de la force dans la chaſſe du *Rhinoceros* : on conſtruit dans les lieux que fréquente cet animal une cabane à pluſieurs portes, entourée d'arbres & de feuillages,

on y renferme une femelle en chaleur, & on laisse ouverte la porte antérieure ; à peine l'animal est-il entré que la porte se ferme, & le *Rhinoceros* se trouve pris.

Les Africains ont une autre méthode : ils ouvrent dans les lieux où va le *Rhinoceros* de larges fossés qui vont en s'étrecissant vers le fond ; ils les couvrent de gazons & de feuillages, & l'animal qui tombe dans ce piege ne peut en sortir qu'en perdant sa liberté.

Les Hottentots joignent encore à cette méthode un autre artifice : ils enfoncent au milieu de la fosse un pieu très-pointu ; le *Rhinoceros* en tombant se perce la poitrine, & les chasseurs l'achevent à coups de zagayes.

Il y a fort peu de parties du *Rhinoceros* où l'on puisse le blesser : l'acier de Damas & le sabre du Japon n'entament pas sa peau ; la lance ne peut la percer, elle résiste même aux balles du mousquet : les seuls endroits pénétrables dans ce corps cuirassé, sont le ventre, les yeux & les oreilles. Aussi les chasseurs au lieu d'attaquer cet animal de face & debout, attendent qu'il s'endorme, s'en approchent en silence, & lui lâchent tous ensemble leur bordée dans les endroits que la balle peut entamer.

Le *Rhinoceros* a l'odorat fort subtil ; il sent de fort loin les animaux, & marche toujours vers eux en droite ligne ; il renverse tout ce qu'il rencontre, arbres, pierres, buissons, rien ne sçauroit le détourner. Quand il ne rencontre rien, il baisse la tête, & fait des sillons sur la terre. Si par hazard un homme l'attaque, ou seulement qu'il ait un habit rouge, il le saisit & le fait voler par-dessus sa tête avec une telle force, que la violence de sa chûte suffit pour l'écraser : on l'évite en serpentant ; car cet animal, à cause de la masse de son corps, ne se tourne qu'avec peine, & il ne se souvient plus de son ennemi quand il ne le voit plus.

RHOMBE. Voyez le mot *Coquillage*.

RHUME : Maladie des Faucons. Voyez l'article *Fauconnerie*.

RICHS. Petit quadrupede de Suede & de Pologne, qu'on a confondu tantôt avec le Lievre, tantôt avec le Lapin, & tantôt avec le Loup : cet animal tient de ces trois especes, & est estimé pour sa fourrure.

RIDÉES. Fientes & fumées des bêtes fauves : ce sont celles des vieils Cerfs & des vieilles Biches qui sont *ridées*.

RIVIERES. Les pêcheurs doivent sçavoir que toutes les *rivieres* navigables appartiennent au Roi par le seul titre de la souveraineté.

On distingue quatre especes de *rivieres* dans le code des eaux & forêts.

Les *rivieres royales*, sont les fleuves navigables sur lesquels le Roi leve des droits pour la pêche du poisson.

Les *rivieres banales*, sont celles qui passent dans les terres seigneuriales de quelques particuliers, telles que celle des Gobelins.

Les *rivieres publiques*, sont celles sur lesquelles le Roi ni aucun particulier ne prennent de droits : telles que celles qui passent au travers des marais & des terres inondées.

Les *rivieres privées*, sont celles qui tombent dans les terres de quelques particuliers avant de devenir navigables.

On parlera plus au long du droit de pêche dans les *rivieres*, au traité qui termine ce Dictionnaire.

ROCHER ou MUREX. Coquillages univalves : voyez le mot *Coquillage*.

RODER. On dit en Fauconnerie : l'oiseau *rode* de bonne action.

ROI DES CAILLES : Espece de Râle noir ou de Râle de genêt, qu'on dit être le conducteur des Cailles dans le tems de leur émigration. Voyez le mot *Râle*.

ROI DE GUINÉE. Oiseau huppé, d'un beau plumage, qu'on ne trouve qu'en Afrique.

ROI DES POISSONS. C'est un poisson du genre des Carpes, qui n'est connu que par ce qu'en dit l'Académie d'Upsal.

ROI DES SERPENS. C'eſt le *Lamanda* de l'iſle de Java : voyez ce mot.

ROITELET. Petit oiſeau fort connu en Europe, qui rampe à travers les haies & les trous des murailles ; il vole bas & ne prend jamais un eſſor de longue durée ; c'eſt un animal ſolitaire, qui ſe nourrit de vers & d'araignées, chante aſſez mélodieuſement, & s'apprivoiſe ſans peine. Dans certaines provinces les gens de la campagne ſe font un ſcrupule de le tuer : c'eſt par ſuperſtition & non par philoſophie.

Outre le *Roitelet* ordinaire, on en connoît deux autres, dont l'un eſt huppé & l'autre ne l'eſt pas. Le premier eſt le *Regulus* des Romains, qui a donné le nom à toutes les eſpeces de *Roitelets*.

ROMPRE LES CHIENS. Terme de chaſſe : c'eſt les tirer des voies de la bête qu'ils pourſuivent : ce qui arrive quand un chaſſeur maladroit paſſe au travers de la meute lorſqu'elle court.

RONCERA. Eſpece de Murex de la mer Adriatique : voyez le mot coquillage.

ROND. Le Faucon vole en *rond* quand il tournoie autour de ſa proie.

RONDON. L'oiſeau de proie fond en *rondon*, quand il fond avec impétuoſité ſur ſon gibier pour l'aſſommer.

RONGER. En Venerie on dit que le Cerf *ronge*, quand il rumine.

ROSELLE. On donne ce nom à la Grive rouge : voyez le mot *Grive*.

ROSEMUKER. Poiſſon particulier à la Pruſſe, qu'on pêche dans ſes lacs & ſes étangs.

ROSETTE. Poiſſon de mer, long d'un pied, & dont le corps eſt pyramidal : ſa chair eſt blanche & de bon goût. On le pêche en Hollande.

ROSIERE. Poiſſon d'eau douce du genre des Carpes : il eſt long d'un demi-pied, & ſa chair eſt bonne à manger, quoique de difficile digeſtion.

ROSSE. Poisson de lac & de riviere à nageoires rouges, de la grandeur d'une Carpe, & fort commun en Suede.

ROSSIGNOL. Oiseau solitaire, & connu par la beauté de sa mélodie, qui l'a fait appeller le chantre de la nature. On en distingue de plusieurs especes.

Le *Rossignol franc*; oiseau de passage, plus petit que le moineau & infiniment plus léger, est très-timide, sur-tout quand il n'est pas apprivoisé : le mâle chante avec agrément ; mais la femelle est muette ; il n'y a point d'oiseau aussi jaloux ; on n'en voit jamais deux ensemble, soit pour chanter, soit pour voyager, soit pour vivre en société. La jalousie est-elle donc parmi les oiseaux comme parmi les hommes l'appanage des talens ?

Il y a des Naturalistes qui admettent trois especes de *Rossignols francs*; le *Rossignol de montagne*, le *Rossignol de campagne*, & le *Rossignol d'eau* : mais il est plus probable que ces trois oiseaux ne sont que des variétés de la même espece.

Le *Rossignol de muraille* chante moins mélodieusement que celui que nous venons de décrire : cet oiseau est d'un caractere très-sauvage ; il aime à manger, à faire son nid & à gazouiller sans être vu ; & même si quelqu'un touche à ses œufs, il les abandonne pour toujours : l'éducation reforme un peu son naturel.

En général le *Rossignol* est un oiseau fort maigre ; cependant on réussit à l'engraisser, & à en faire un mets digne d'être mis en parallele avec la chair de l'Ortholan.

Ne reformons point l'ouvrage de la Nature, & ne faisons paroître le *Rossignol* sur nos tables que pour y chanter.

ROTELE. Poisson de riviere blanc, plus large que la Carpe & plus épais que la Brême : on le pêche dans le Rhin & dans plusieurs lacs d'Angleterre.

ROTENGLE. Poisson d'Allemagne qui ressem-

ble à la Brême, & qui n'en est peut-être qu'une variété : voyez le mot *Brême*.

ROT-JE. Petit oiseau du Groënland, dont le chant ressemble au cri d'un petit Rat.

ROUAN. Couleur du poil du Cheval : voyez l'article *Cheval*.

ROUC. Nom qu'on donne en Arabie au *Condor* : voyez ce mot.

ROUE. Poisson de mer tout rond, dont la chair est estimée pour sa délicatesse, & qu'on trouve près de Congo & d'Angola.

ROUÉE. On dit que les têtes des bêtes fauves sont *rouées*, quand leurs perches sont serrées & peu ouvertes.

ROUGE-QUEUE. Nom qu'on donne au Rossignol de muraille : on en trouve à Bengale, dans la Chine & en Amérique. Voyez le mot *Rossignol*.

ROUGET. Poisson de mer à nageoires épineuses, charnu par le corps, rond & un peu large vers la queue : sa chair est ferme, blanche, & même, disent les Médecins, prolifique. On en trouve non-seulement sur les côtes de France, mais encore à Madagascar & au Cap de Bonne-Espérance.

On remarque que la chair du Rouget est plus ferme & de meilleur goût en hiver qu'en été, & la meilleure raison physique qu'on puisse en apporter, c'est que ce poisson fraie dans les chaleurs, & par conséquent maigrit comme il arrive aux bêtes fauves dans le tems du rut.

Le *Rouget* étoit aussi estimé des anciens qu'il l'est des modernes : Pline & Martial en parlent avec éloge sous le nom de *Rubellio*, & nous le regardons comme la Perdrix de la mer.

ROUGETTE. Quadrupede dont le poil est cendré-brun, qui a cinq pouces & demi de long, & deux pieds d'envergure, qui ressemble parfaitement à la Roussette, & qui paroît originaire des climats chauds de l'ancien Continent.

Cet animal est grand, fort & méchant ; il fait de grands dégâts le jour comme la nuit ; il tue les

volailles & les petits animaux, & se jette même sur les hommes qu'il déchire au visage par des morsures cruelles.

La *Rougette* a des ailes comme la *Chauve-Souris*, & c'est peut-être d'après ce quadrupede ailé que l'imagination des anciens Poëtes a enfanté les Harpies.

On trouve & on chasse ce monstre ailé aux isles de Bourbon, de Ternate & de Madagascar, aux Philippines, & dans les autres isles de l'Archipel indien : il est plus rare dans la terre ferme.

ROULEAU. Coquillage univalve de la forme du Cornet : voyez le mot *Coquillage*.

ROUPEAU. Espece de Héron des côtes de Bretagne, qui fait son nid sur les rochers : voyez le mot *Héron*.

ROUSSEAU. Espece de Cancre de Normandie : voyez l'article *Cancre*.

ROUSSEROLE. Oiseau commun dans le Maine & dans la Touraine, qui n'est qu'une espece d'*Alcyon* : voyez ce mot.

ROUSSETTE. Quadrupede ailé, dont le poil est d'un roux-brun, qui a neuf pouces de long & trois pieds d'envergure : il a comme les Chauve-Souris des membranes qui lui tiennent lieu d'ailes, & ressemble presque parfaitement à la *Rougette*. Voyez ce mot.

Les *Roussettes* sont des animaux carnassiers & voraces ; ils se nourrissent de végétaux, quand la chair ou le poisson leur manque ; ils boivent avec plaisir le suc de palmiers, & on a trouvé le moyen de les enivrer & de les prendre en mettant à portée de leur retraite des vases remplis d'eau de palmiers.

Ces quadrupedes ailés sont fort lascifs, & leur chair n'est bonne que quand ils sont jeunes : les Indiens leur trouvent alors le goût de celle du Lapin.

On a prétendu que la *Roussette* suçoit le sang de l'homme & des animaux endormis sans les réveiller. Ce fait peut être vrai, sans être vraisemblable.

ROUSSETE. Petit oiseau de la grandeur de la Fauvette, dont le plumage est rousseâtre, & qui vit de Vermisseaux.

ROUSSETTE. Poisson à nageoires cartilagineuses, dont on distingue trois especes.

La premiere a beaucoup de rapport avec le Chien de mer & est fort connue en Italie & en Angleterre. La seconde est plus jolie & plus petite que la premiere. La troisieme differe des deux autres par la couleur : on fait de la peau des *Roussettes*, ce qu'on nomme à Paris le *Galluchat*.

ROUTE. Grand chemin dans les bois.

RUBAN. Poisson de mer, rouge & de couleur de feu, qu'on nomme aussi *Tœnia marin* & *Flambeau*. Voyez ce dernier mot.

RUBAN. Coquillage univalve de la famille des Vis. Voyez le mot *Coquillage*.

RUBICAN. Nom donné au Cheval, à cause de son poil. Voyez le mot *Cheval*.

RUFFE. Poisson à nageoires épineuses, du genre des *Perches*. Voyez ce mot.

RUT. Amour des bêtes fauves ; il ne faut point comparer l'instinct de ces animaux pour la propagation de leur espece, avec notre penchant vers le sexe : l'homme est né pacifique, c'est du lait qui coule dans ses veines ; mais c'est du feu qui coule dans celles d'un Cerf. Ce quadrupede est à notre égard ce que seroit un Africain, comparé à un froid Lapon.

Le Cerf entre en *rut* en Septembre, & y reste trois semaines : les jeunes n'y entrent qu'après les vieux.

Le *Rut* des Chevreuils commence en Octobre, & ne dure que douze ou quinze jours ; car cet animal jouit seul de sa femelle, & ses desirs réglent le tems de ses jouissances.

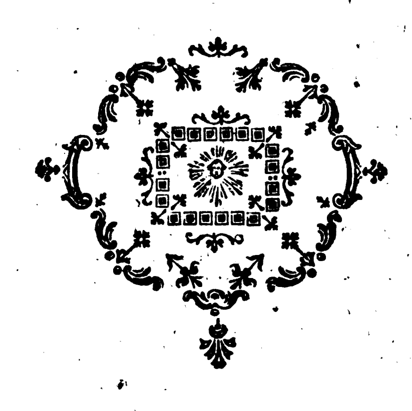
Le *Rut* des Lievres est plus incertain que celui des bêtes fauves ; il se fait ordinairement dans les mois de Janvier & de Décembre.

Le *Rut* des Loups dure depuis la fin de Décembre jusqu'au commencement de Février.

Le *Rut* des Sangliers dure tout le mois de Décembre : celui des Renards, comme celui des Loups, &c. On peut consulter sur chacun de ces animaux chacun à leur article.

RUSE : Le bout de la *Ruse*, c'est quand on trouve au bout du retour qu'a fait une bête, que ses voies sont simples.

RUSER. Une bête fauve *ruse* quand elle va & vient sur les mêmes voies pour se défaire de ceux qui la poursuivent ; mais ses *ruses* échouent toujours contre les nôtres.



SABLE. Poisson qu'on pêche sur les côtes d'Afrique ; les Negres en font tant de cas qu'ils n'osent faire usage de sa peau sans une permission expresse du Roi : on estime un *Sable* la valeur d'un esclave, ce qui prouve peut-être moins le prix du poisson que le néant de ceux qui les achetent.

SABLON. Espece de Limaçon operculé qu'on trouve assez communément à la Rochelle.

SABOT. Limaçon de mer dont la coquille a la figure d'un cone renversé. Voyez le mot *Coquillage*.

SAC. Espece de petit filet qui se met au fond des grands appellés *Dideaux* : ce *Sac* se nomme aussi *Chausse*.

SACRE. Nom qu'on donne à une espece de Faucon. Voyez ce mot.

SAGES CHIENS. On appelle ainsi ceux qui conservent le sentiment de la bête qui leur a été donnée, & qui en gardent le change.

SAGOUIN. Espece de Cercopitheque, long environ de sept pouces, qui se trouve au Brésil & dans le royaume d'Issini en Afrique. Les Anciens ont connu cet animal sous le nom de *Callitriche*. Voyez les mots *Singe* & *Cercopitheque*.

SAIGA. Nom Russe qu'on a donné à une espece de Chevre sauvage qui fait la nuance entre les Chevres & les Gazelles ; cet animal a des cornes si nettes & si transparentes, qu'on en fait le même usage que des écailles ; il vit dans la plaine, marche en bondissant, est léger à la course, & sa chair qui a le goût de celle du Cerf est très-bonne à manger.

La femelle du *Saiga* est plus petite que le mâle & ne porte point de cornes : ces animaux se joignent en automne, & produisent au printems un ou deux petits. Le Secrétaire de l'Académie de

Petersbourg, ajoute à cette description, que le *Saiga* ne paît qu'en rétrogradant, & que le Chinois achete ses cornes pour faire des lanternes.

SAINE. Double filet dont on se sert communément pour pêcher dans les rivieres. Le grand est composé de mailles à l'ordinaire, de morceaux de liege en haut & de morceaux de plomb par le bas. Le petit est un sac qui se ferme par le poids du plomb. On se met dans un bateau pour faire usage de ce filet; on en attache le premier bout au bord de l'eau à un piquet: on fait avec le bateau un circuit qui embrasse autant qu'il est possible la largeur de la riviere: on jette à l'eau les longs replis du filet, & on revient se placer au bord: la *Saine* forme alors une enceinte d'où le poisson ne peut se sauver que par l'échancrure qui est vers le bord de l'eau: on doit avoir soin de battre l'eau de ce côté, tandis que les pêcheurs traînent les deux bouts du filet qui en se resserrant de toute part, met le poisson en peloton, & en assure la prise.

SAISONS. Le chasseur doit sçavoir quelles sont les *saisons* favorables à certaines chasses; car il ne suffit pas d'avoir de l'industrie, il faut aussi avoir l'occasion de l'exercer.

Le printems semble d'abord une *saison* morte pour la chasse, parce que les animaux se cachent alors pour travailler au grand ouvrage de la génération: on trouve cependant le matin des Ramiers & des Tourterelles; & le soir des Lievres & des Lapins. C'est aussi dans cette *saison* qu'on va à la chasse du Chevreuil & des bêtes fauves qui commencent à brouter le bourgeon; c'est dans les taillis qu'il faut les aller surprendre.

Pendant l'été on chasse les bêtes fauves, mais peu commodément; on ne réussit guères dans cette *saison* que dans la chasse des Cailles.

L'automne est le tems le plus favorable pour la chasse, soit sur la terre, soit dans les airs, les animaux ont alors tout l'embonpoint que la Nature peut leur donner, & l'air tempéré que l'homme res-

pire, lui permet de joindre dans l'exercice violent de la chasse, la vigueur à l'industrie.

Presque tous les oiseaux deviennent dans l'automne la proie des Chasseurs : on trouve alors le Ramier & la Tourterelle dans les grains coupés; on tire les Perdreaux dans les chaumes, & les oiseaux aquatiques sur le bord des rivieres; les Grues, les Oies sauvages, les Poules d'eau, les Bécassines & les Outardes ne peuvent échapper à notre poursuite : on va aussi avec succès à la chasse des bêtes noires & à celle des bêtes fauves. L'automne est en général le tombeau des animaux, comme il l'est des vieillards.

Les Chasseurs trouvent dans l'hiver, non-seulement le gibier ordinaire, mais encore les oiseaux de passage, qui viennent du Nord se réfugier dans nos marais & le long de nos rivieres.

Quand la gelée est forte, on fait un grand abattis d'oiseaux marécageux : dans les pays abondants en Poiriers, on trouve beaucoup de Bisets & de Ramiers : vers le dégel, on chasse aux Pluviers & aux Sarcelles, quelquefois on poursuit sur la neige les Perdrix. Un peu d'habitude sur ce sujet instruit plus que tous les livres.

SALAMANDRE. Espece de Lézard de cinq à six pouces de long, qu'on recherche, à cause de ses propriétés dans la Médecine. Cet animal renferme sous sa peau une espece de lait qui jaillit fort loin quand on presse l'animal : il s'en faut bien qu'il ait la légéreté du Lézard : la *Salamandre* est triste & paresseuse; c'est le Hibou des reptiles, elle vit au pied des vieilles murailles, dans les haies anciennes & sous les décombres; quand le ciel est serein, elle n'ose se montrer à cause de l'ardeur du soleil, & en hiver elle reste cachée & engourdie à cause de la rigueur du froid. Cet animal n'est pas rare en France, en Italie, en Suisse & en Allemagne.

La *Salamandre* est célebre par les fables qu'ont débités sur elle les Naturalistes, & que nos peres avoient adoptées; car la crédulité est l'appanage de

tous les ſiecles, ſoit qu'ils ſoient éclairés, ſoit qu'ils ſoient barbares : on a dit d'abord qu'elle étoit venimeuſe ; mais M. de Maupertuis a prouvé par pluſieurs expériences éxactes qu'elle ne mordoit point, lors même qu'elle étoit irritée, que quand elle mordroit, elle ne diſtilleroit aucun venin dans les bleſſures, & que ſa chair en aliment, étoit inſipide, mais non mal-ſaine.

Les Anciens ont ſur-tout vanté la propriété de la *Salamandre* de vivre dans les flammes : on a beaucoup raiſonné ſur ce fait inexprimable : à la fin, au lieu de donner la torture à leur imagination quelques philoſophes ont jetté dans le feu quelques-uns de ces animaux ; ils y ont été conſumés, & tout a été expliqué : c'eſt l'hiſtoire de la dent d'or de Fontenelle.

On a dit auſſi que la *Salamandre* n'avoit point de ſexe : un Naturaliſte en ayant ouvert une vit qu'elle étoit en même-tems ovipare & vivipare, & compta dans ſon corps cinquante-quatre petits bien organiſés preſqu'auſſi agiles que la mere : les Auteurs qui ont écrit tant de fables étoient-ils dupes ou fripons ? Il eſt à croire qu'ils commencerent par l'un & finirent par l'autre.

La *Salamandre* eſt peu hardie, ſi on la bat, elle commence par redreſſer ſa queue, & ſi on redouble les coups, elle contrefait la morte. Elle périt difficilement ; trempée dans le vinaigre ou dans le ſel en poudre, elle y périt en convulſion comme les Vers & le Lézard, elle ſe nourrit de Mouches, de Scarabées & de Limaçons.

Il y a auſſi une eſpece de *Salamandre* aquatique, qu'on trouve dans les foſſés des villes & dans les étangs, elle marche à pas de Tortue, & ſon cri approche de celui de la Grenouille. Le célebre Dufay prétend que pendant le printems & l'été, cet animal change de peau de quatre jours en quatre jours, & qu'il vit non pas dans le feu, mais dans la glace; M. Dufay, qui a obſervé, eſt plus à croire que les Anciens qui n'ont fait que croire.

SALIAN. Oiſeau du Bréſil, de la grandeur

d'un Coq ; il vole avec peine, mais il court avec tant de rapidité, qu'un Chien de chasse ne peut l'atteindre à la course.

SALICOQUE. Ecrevisse de mer dont nous avons parlé à l'article *Chevrette*.

SALMERIN. Poisson du genre des Saumons, qui ne pese jamais plus de deux livres ; on le trouve dans les lacs & dans les rivieres : sa chair est tendre, & ressemble à celle de la Truite.

SALPA. Poisson de mer à nageoires épineuses, qui ressemble à la Dorade, il se nourrit d'excrémens, & sa chair n'a point de délicatesse.

SALVELIN. Poisson de riviere à petites écailles, qui n'est commun que dans l'Autriche.

SAME. Poisson à nageoires épineuses, qu'on trouve assez communément dans le Rhône, dans la Loire, & dans la Garonne. Le peuple des Naturalistes croit qu'il ne vit que de fange.

SANGLIER. Quadrupede qu'on réunit quand on le décrit, avec le Cochon de Siam & le nôtre ; car ces trois animaux constituent la même espece, le premier est l'animal sauvage, & les deux autres l'animal domestique.

Ces quadrupedes sont singuliers ; l'espece en est unique, elle existe plus solitairement que les autres, elle n'est voisine d'aucune espece, & n'est pas sujette à de grandes variétés.

Le *Sanglier* n'a point les habitudes grossieres, les goûts immondes, & les sensations brutales du Cochon : il vit de grains, de fruits, de glands & de racines ; il aime aussi beaucoup les Vers de terre, & pour les trouver, il fouille la terre avec son boutoir : comme sa hure est plus longue & plus forte, que celle du Cochon, il fouille plus profondément ; le dégât qu'il fait oblige les cultivateurs à le tenir sans cesse éloigné des champs ensemencés.

Les *Sangliers* ne vont seuls que quand ils sont assez forts pour ne plus craindre les Loups : quand ils n'ont pas encore passé trois ans, ils forment d'eux-mêmes des especes de troupes, & c'est de-là

que dépend leur sûreté ; quand ils sont attaqués, ils résistent par le nombre ; les plus gros font face en se pressant en rond les uns contre les autres, & en mettant les petits au centre ; il est rare que ces animaux jettent des cris distincts, mais quand ils sont effrayés subitement, il soufflent avec une violence qu'il est difficile de concevoir.

On ne pourroit pas affirmer que le *Sanglier* fût carnivore ; cependant il mange quelquefois de la chair corrompue : on en a vu manger des chevaux morts, & on a trouvé quelquefois dans leur estomac de la peau de Chevreuil & des pattes d'oiseaux ; mais c'est plutôt nécessité qu'instinct.

Le *Sanglier* peut vivre vingt-cinq à trente ans : dans le tems du rut, le mâle cherche la femelle, la suit, & demeure trente jours avec elle dans le plus épais des forêts. Il est alors plus farouche que jamais, & il devient même furieux quand un autre mâle veut occuper sa place : les deux rivaux se battent alors, se blessent, & se tuent quelquefois ; la femelle de son côté devient furieuse quand on attaque ses petits : & en général dans les animaux sauvages, on remarque que le mâle devient plus féroce dans le tems de l'accouplement, & la femelle quand elle a mis bas. C'est l'instinct de la nature qui veille à la multiplication des individus & à leur conservation.

Il y a dans les terres voisines du Cap-Verd une variété singuliere dans l'espece du *Sanglier*. L'animal dont il s'agit ici, s'approche un peu du Babiroussa par le nombre de ses dents & par l'énormité des deux défenses qu'il a à la mâchoire supérieure : ces défenses ressemblent à des cornes d'ivoire plutôt qu'à des dents ; elles ont un demi-pied de long, & cinq pouces de circonférence à la base : la nature les a aussi recourbées comme les cornes d'un Taureau. Malgré ces sigularités on n'ose croire que le *Sanglier du Cap-Verd* forme une race particuliere dans la classe des animaux.

On trouve en Afrique & en Asie des *Sangliers* aussi abondamment qu'en Europe : il n'y en avoit

point dans le Nouveau Monde avant l'invasion des Européens ; les Espagnols y ont transporté des Cochons noirs, qui dans diverses contrées sont devenus sauvages. On remarque que dans les pays froids le *Sanglier* en devenant animal domestique a plus dégénéré que dans les climats chauds. On épargne ici aux Lecteurs le récit d'une multitude de fables que le *Sanglier* a fait naître, & qu'il est ridicule de répéter, même pour les détruire.

Remarques de Venerie.

QUAND un *Sanglier* est jeune on l'appelle *Marcassin*, à deux ans *Ragot*, à quatre ans *Quartan* ; c'est alors qu'il est le plus dangereux : à six ans *grand Sanglier*, & à sept *grand vieux Sanglier* : il y a aussi des chasseurs qui appellent *Sanglier miré* cet animal après quatre ans, quand ses défenses cessent d'être dangereuses.

Les Chiens courans sont propres à la chasse du *Sanglier* ; mais il faut pour cela qu'ils soient très-grands & très-rablés, car ils ont bien plus de fatigue à poursuivre les bêtes noires qu'à courre un Cerf ou un Chevreuil. On fait aussi dans cette chasse usage de Lévriers, & on les choisit de grande taille : ceux qui sont tout noirs & à gros poils passent pour supérieurs aux autres.

On distingue la trace d'un *Sanglier* de celle d'une *Laie*, en ce que celle-ci, quand elle est pleine, va ordinairement les quatre pieds ouverts, & a les pinces moins grosses ; elle a aussi les gardes, la sole & le talon plus larges, les côtés plus gros & plus usés, & les allures plus longues & plus assurées : il faut cependant ajouter que ces remarques ne sont pas sans exception ; en effet dans le tems du rut les allures de la Laie sont aussi longues que celles du *Sanglier*, parce qu'alors elle est bien moins pesante que quand elle est pleine.

Un *Sanglier* en son *tiercan*, c'est-à-dire qui a trois ans, a aussi la trace différente d'un *Sanglier* en son *quartan*, c'est-à-dire qui a atteint quatre ans : le

premier a la ſole moins pleine, les côtés de la trace plus tranchans, & les pinces moins groſſes. Le ſecond a ſes gardes plus larges, plus uſées, & plus près du talon; les allures en ſont plus longues, & le pied de derriere demeure plus éloigné que celui de devant.

Le *Sanglier miré* a les gardes plus larges, plus groſſes, & plus uſées que les autres; elles approchent auſſi davantage du talon, & ſont plus bas jointées: il marche encore les pieds plus ſerrés.

Dans l'hiver il faut aller chercher le *Sanglier* dans les futaies où il y a du gland & d'autres fruits ſauvages dont il eſt très-friand: dans les deux saiſons ſuivantes on le trouve dans les endroits où il y a beaucoup de buiſſons, ſur-tout près des bleds verds; dans l'automne cet animal va dans le fond des forêts.

Quand on chaſſe au *Sanglier* on doit parler aux Chiens comme dans la chaſſe du Loup.

Un jeune *Sanglier* de trois ans n'eſt pas courable, il donne trop de tablature aux Chiens: il n'en eſt pas de même des vieux qui ne fuient jamais fort loin, qui ne témoignent pas avoir peur des Chiens, & qui s'arrêtent ſouvent pour leur faire tête.

L'Auteur de la *Venerie Royale* fait encore beaucoup de remarques ſur la chaſſe du *Sanglier*; la plupart nous paroiſſent obſcures ou inutiles; elles ne jettent point de lumieres ſur l'art de la *Venerie*, mais elles groſſiſſent les volumes qui en traitent.

Chaſſe du Sanglier.

On chaſſe le *Sanglier* à force ouverte avec les Chiens, ou bien on le tue par ſurpriſe au clair de la lune. Quand on chaſſe un *Sanglier miré*, il ſuffit d'employer des Mâtins bien dreſſés; car cet animal fuit lentement, laiſſe une odeur très-forte, ſe défend contre les Chiens, & les bleſſe dangereuſement de ſes défenſes.

On ſe munit d'abord d'un Limier bien inſtruit, & qui entende bien lorſqu'on lui parle pour noir.

C'est avec ce Chien qu'on va dès le matin au bois pour détourner le *Sanglier*.

On se transporte ensuite auprès de l'asyle de ce quadrupede ; on en prend les grands devans, & quand le Chien se rabat de bête noire, on jette une brisée à l'entrée du fort, puis on prend le contrepied.

Quand on attaque ces animaux, on se sert de chariots chargés d'arquebusiers qu'on pose dans les passages pour les tirer : il n'y a aucun chasseur qui ose demeurer à pied, parce que le *Sanglier* accourt à la voix de l'homme ; s'élance, quand il est irrité, sur celui qu'il rencontre, & lui fait de profondes blessures.

Quand le *Sanglier* est tiré, les chasseurs ont grand soin de lui couper les testicules, dont l'odeur est si forte, que si l'on passe seulement cinq ou six jours sans les ôter, toute la chair en est infectée. Il n'y a de bon dans le vieux *Sanglier* que la hure ; mais toute la chair du Marcassin est fine & recherchée pour sa délicatesse.

SANSONNET : Espece d'Etourneau qui parle & qui siffle, mais toujours d'un ton enrhumé. Voyez *Etourneau*.

SAPAJOU. Petit Singe à queue longue & à museau court. Voyez les articles *Singe* & *Cercopithéque*.

SARCELLE. Oiseau aquatique, plus petit que le Canard : voyez *Cercelle*.

SARDINE. Petit poisson de mer à nageoires molles, du genre des Aloses : il nage de côté & d'autre en grande troupe : on le trouve tantôt au milieu de la mer, tantôt vers les rochers qui bordent le rivage. On en pêche soit dans l'Océan, soit dans la Méditerranée : c'est un objet de commerce très-considérable pour la Bretagne, & les calculateurs en font monter le produit à près de trois millions.

Ce poisson est sans arêtes & d'un goût exquis ; il n'a guere plus de huit pouces de long sur un de large : il ne feroit que se montrer sur nos côtes, si

pour le retenir on ne l'amorçoit avec une composition particuliere faite d'œufs de Morue & d'autres poissons. Il y en a une autre faite avec des Chevrettes, des Cancres, & du menu fretin de Sole & de Merlan : cet appât doit être rigoureusement défendu aux pêcheurs, parce qu'il corrompt la *Sardine* en peu de tems, & que le frai dont il est composé détruit les especes de poissons : or on ne doit pêcher pour détruire, que les animaux destructeurs.

SARGO. Poisson de mer à nageoires épineuses, qui vit dans la fange & entre les rochers : il est très-lubrique & très-rusé ; sa chair nourrit beaucoup, elle approche pour le goût de celle de la Dorade.

SARICOVIENNE. Quadrupede amphybie de la grandeur d'un Chat, dont la peau a la finesse du velours, & dont les pieds ressemblent à ceux d'un oiseau de riviere : c'est une espece de Loutre assez commune dans toute l'Amérique méridionale. Cet animal nage avec beaucoup de légéreté, & se nourrit de poissons ; il creuse des fosses sur le rivage, dans lesquels la femelle met bas ses petits : il n'y a rien de si propre que ces tanieres ; il ne laisse pas une herbe aux environs, il a soin d'amonceller à l'écart les arêtes des poissons qu'il mange, & à force d'aller, de venir & de sauter il pratique des chemins très-commodes. Si l'on ajoute que tel animal vit en société, on s'appercevra que la *Saricovienne* a une partie de l'industrie du Castor.

On tue cet amphybie à cause de la beauté de sa fourrure & de la délicatesse de sa chair : ainsi cet animal du Nouveau Monde, moins vorace que notre Loutre pendant sa vie, est encore plus utile à l'homme quand il n'est plus.

SARIGUE. Quadrupede distingué des autres animaux par des caracteres singuliers ; le premier est, que la femelle a sous le ventre une ample cavité dans laquelle elle reçoit ses petits & les allaite. Le second est, que le mâle & la femelle ont le premier doigt des pieds de derriere sans ongle & séparé des autres, comme le pouce dans la main de

l'homme, tandis que les quatre autres doigts sont placés les uns contre les autres, & armés d'ongles crochus comme dans les pieds des autres quadrupedes. Marcgrave qui avoit mal vu cet animal, Pison qui a amplifié ses erreurs, & Valentin qui a copié ces deux Auteurs, ont partagé ce quadrupede en trois sous les noms de *Sarigue*, d'*Opossum* & de *Philandre oriental :* il est connu des modernes malgré les bévues de ces Ecrivains.

Le climat naturel du *Sarigue* est l'Amérique, & il ne se trouve aux Indes Orientales que parce qu'il y a été transporté : cet animal a ordinairement la tête longue de six pouces, le corps de treize, & la queue de douze; son corps a environ quinze à seize pouces de circonférence. Sous le ventre de la femelle est une fente qui a deux ou trois pouces de long; cette fente est formée par deux peaux qui composent une poche où les mammelles sont renfermées : les petits nouveaux nés y entrent pour les sucer, & prennent si bien l'habitude de s'y cacher, que lors même qu'ils sont grands, au moindre péril qui les menace, ils s'y réfugient. Cette poche s'ouvre & se referme à la volonté de l'animal; l'intérieur est parsemé de glandes qui fournissent une substance jaunâtre d'une mauvaise odeur pendant la vie de l'animal, mais d'un parfum assez agréable après sa mort.

La mere met au monde ses petits nuds & aveugles : dès qu'ils commencent à jouir de la lumiere, elle les transporte sur quelque colline, ouvre sa bourse, les expose aux rayons du soleil, les amuse en jouant avec eux, & au moindre danger les renferme & fuit avec ce précieux fardeau.

Le *Sarigue* marche mal & court lentement, on croit qu'un homme peut l'atteindre sans précipiter ses pas; en revanche il grimpe sur les arbres avec facilité, on le voit se cacher dans le feuillage pour attraper les oiseaux, quelquefois se suspendre par la queue pour épier le petit gibier au passage, & souvent même sauter d'un arbre à l'autre pour saisir sa proie. L'instinct de ce quadrupde pour la chasse est singulier,

ſingulier; quand il a tué un oiſeau, il ſe garde bien de le manger; il le poſe à découvert près d'un arbre, ſe ſuſpend ſur une branche voiſine, & dès que quelqu'oiſeau de proie vient pour l'enlever, il s'élance deſſus, & les mange tous deux.

On peut apprivoiſer le *Sarigue*, parce qu'au fond il n'eſt ni féroce ni farouche, cependant il dégoûte par ſa mauvaiſe odeur, & déplaît par ſa figure hideuſe. On va ſouvent à ſa chaſſe, parce que le goût de ſa chair n'eſt pas déſagréable; c'eſt même un mets très-recherché par les Sauvages, dont le goût ſouvent ne l'eſt pas.

SAUGE. Oiſeau qui fréquente les endroits humides entre les ſaules & les grandes ſauges; il ſe nourrit de Mouches, d'Araignées & d'autres inſectes, & devient lui-même la nourriture de ceux qui n'en ont point d'autres.

SAUMON. Poiſſon de mer célebre, qui remonte les rivieres : on le trouve principalement dans la mer Baltique & dans les grands fleuves qui vont s'y décharger.

On a prétendu que le *Saumon* naiſſoit dans les rivieres, qu'il faiſoit à la mer de fréquens voyages, & qu'il retournoit dans ſon pays natal pour y jetter ſes œufs & y périr.

Les *Saumons* aiment à remonter les rivieres quand elles ſont groſſies & que l'eau eſt trouble : on aſſure que quand ils mettent bas ils changent de goût, de figure & de couleur. Ils dépoſent leurs œufs entre des ſables, ſur leſquels l'eau coule avec rapidité : les foſſés qu'ils creuſent pour ce ſujet, ſont longs de trois ou quatre pas, & larges d'environ quatre pieds; pour empêcher que le torrent ne les entraîne, ils ont ſoin de les environner d'un rempart de pierre. On croit que les *Saumoneaux* ne deviennent vrais *Saumons* qu'au bout de dix ans.

Ce poiſſon lutte perpétuellement contre le courant des rivieres. Il eſt très-agile à ſauter, il fléchit ſon corps en maniere de cercle, & d'un effort il ſaute par-deſſus l'eau avec impétuoſité : quand il

nage contre le fil de l'eau, on le prendroit pour un trait décoché avec vigueur.

Le *Saumon* est gros comme la cuisse, & égale le Thon pour la grandeur : on en prend qui pesent jusqu'à quarante livres. Sa chair devient rouge dans le sel ou par la cuisson, elle est pleine de suc & de délicatesse ; on en estime particuliérement la hure.

Le *Saumon* se nourrit de Vers de terre, de Goujons & de petits poissons : il s'engraisse dans l'eau douce ; on vante particuliérement ceux qui remontent la Tamise, le Rhin, la Moselle, la Loire & la Garonne. On prétend cependant que les meilleurs se pêchent en Laponie. Ainsi un des meilleurs mets que l'homme puisse goûter est perdu pour lui, puisque la Nature l'a placé aux limites du monde.

Pêche particuliere du Saumon en Basse-Bretagne.

Les *Saumons* ne viennent ordinairement qu'en grandes troupes comme les Harengs, les Thons, les Sardines & les Maquereaux : c'est le desir de travailler à la multiplication de leur espece qui les engage à se rassembler. Lorsque ces poissons entrent dans une riviere, les femelles vont devant, & les mâles les suivent avec différentes vîtesses : il est probable que les plus amoureux sont les plus pressés.

Le *Saumon* a un instinct particulier qui lui fait suivre exactement dans sa marche les loix de la physique : on sçait que le mouvement d'une riviere est bien moins rapide au fond qu'à la surface ; aussi quand le poisson, dont l'histoire nous occupe, remonte un fleuve, il nage vers le fond, & quand il descend, il s'éleve vers la surface. Les *Saumons* suivoient les loix de la physique, avant que nos Philosophes les eussent calculées.

La pêche la plus considérable des *Saumons* se fait en Basse-Bretagne : on prétend qu'on en pêche quelquefois à Châteaulin plus de quatre mille : voici la méthode qu'on emploie dans cette ville pour une pêche aussi lucrative.

On a établi d'une maniere solide une chaussée qui traverse la riviere ; il y a un double rang de pieux placés les uns près des autres, & on y a ajouté de longues traverses assujetties par des boucles de fer qui les retiennent tant au-dessus qu'au-dessous de l'eau. A gauche, en montant la riviere, est un coffre fait en forme de grillage, & qui a quinze pieds sur chaque face : on l'a tellement ménagé, que le courant s'y porte de lui-même. Au milieu de ce coffre, & presque à fleur d'eau, se voit un trou de dix-huit à vingt pouces de diametre, environné de lames de fer-blanc un peu recourbées, qui ont la figure de triangles isoceles, & qui s'ouvrent & se ferment facilement. Le *Saumon* conduit par le courant vers le coffre, y entre sans peine en écartant les lames de fer-blanc qui se trouvent sur sa route, & dont les bases bordent le trou. Ces lames en se rapprochant forment un cône, & elles s'ouvrent jusqu'à devenir un cylindre. Au sortir du coffre le *Saumon* entre dans un réservoir, d'où les pêcheurs le retirent par le moyen d'un filet attaché au bout d'une perche. Leur adresse est si grande, qu'ils choisissent de l'œil celui qu'ils veulent retirer, & ne manquent jamais leur coup. Il est fâcheux que M. Deslandes, de qui l'on tient ce récit, ne parle point de l'inventeur de la machine de Châteaulin : une telle découverte fait honneur à l'esprit humain.

On ne pêche pas toujours quatre mille *Saumons* dans la riviere de Châteaulin : cependant il y a des tems où ces poissons accourent en si grand nombre, & passent avec tant de célérité à travers les pieux de la chaussée, qu'on a peine à les suivre de l'œil ; pour remédier à cet inconvénient, les pêcheurs s'embarquent dans de petits bâteaux plats, se coulent le long de la chaussée, & y tendent des filets dont le réseau est extrêmement serré : à mesure qu'on prend du poisson on le met dans le réservoir, où il monte à son dernier période de délicatesse.

Cette pêche célebre s'ouvre vers le mois d'Octobre, & dure jusqu'au mois de Mai ; cependant

on ne leve les écluſes qu'au mois de Juillet, tems où le *Saumon* cherche à redeſcendre vers la mer.

Il eſt aſſez ſingulier que les *Saumons* qu'on a pêchés & qu'on rejette dans l'eau, reviennent ordinairement ſe faire reprendre dans les mêmes filets. Leur ſtupidité enrichit la Baſſe-Bretagne.

Pêches diverſes des Saumons.

QUAND le *Saumon* eſt petit, on peut le pêcher à l'hameçon; mais cette pêche eſt peu uſitée, car ordinairement le poiſſon ne ſe prend pas, ou bien il rompt l'hameçon.

L'artifice ſuivant eſt plus connu. Au mois de Mai les pêcheurs ſe promenent dans un bâteau le long d'une riviere, & dès qu'ils apperçoivent un *Saumon*, ils l'accrochent avec une fouine à ſept pointes, & l'enlevent hors de l'eau. Quand ce premier poiſſon eſt pris, ils le lient vivant avec une corde, & le tiennent ainſi dans l'eau juſqu'à ce qu'un autre vienne le mordre. Auſſi-tôt qu'on s'en apperçoit on tire doucement à bord le *Saumon* captif, & on enleve le ſecond avec la Fouine.

On prend auſſi les *Saumons* avec des filets à double tramail, hauts de deux pieds & longs au moins de trente; on choiſit pour cette pêche le mois de Mars, où ces poiſſons entrent en amour.

Les Iſlandois ont un autre ſecret pour faire une pêche abondante de *Saumons*. Ils placent dans le fil de l'eau un coffre fait de treillage ſerré, qui ſans empêcher le poiſſon de remonter, l'arrête quand il veut deſcendre. Dans le tems qu'il eſt le plus gras, on tend dans la riviere des filets ordinaires qui s'étendent d'un rivage à l'autre, & avec leſquels on va des deux côtés en remontant l'eau, & en pouſſant toujours en avant les *Saumons*, qui, ne pouvant plus reculer, s'élancent à droite & à gauche ſur les rivages où ils ſont pris auſſi-tôt par les payſans. Avec de l'induſtrie, les Iſlandois en prennent quelquefois juſqu'à deux cens à la fois. Il eſt bon d'obſerver que les endroits où cette pêche réuſſit le

plus, ſont des golphes profonds où les torrens & les rivieres tombent avec impétuoſité du haut des montagnes ; car le *Saumon* ſe plaît à nager contre les plus fortes caſcades, & on en voit s'élancer quelquefois juſqu'à vingt pieds de haut ; effort prodigieux, eu égard à la maſſe du corps de ces poiſſons, & que la phyſique la plus éclairée a peine à expliquer.

SAUR ; De couleur jaune : c'eſt ainſi qu'on nomme en Fauconnerie les oiſeaux de paſſage, auſſi bien que les Branchiers, pendant leur premiere année, parce qu'ils portent encore leur premier pennage qui eſt roux.

SAUVAGE. Premiere année des oiſeaux de proie de paſſage, pendant laquelle ils prennent leur accroiſſement.

SAUTERELLE. Inſecte trop connu, qui a la fécondité des Harengs ſans avoir leur utilité, qui paſſa dans tous les tems pour le fléau de l'agriculture, & qui ne paroît ſur la terre que pour la dévaſter.

La *Sauterelle* ſaute plutôt qu'elle ne vole ; on a calculé qu'elle pouvoit ſauter deux cens fois plus haut que la longueur de ſon corps : il ſuffit de lui couper une des jambes de derriere pour l'empêcher de voler ; parce qu'elle a beſoin de ce point d'appui pour s'élancer dans l'air.

Outre les *Sauterelles* de nos climats, il y en a d'étrangeres qui varient leurs facultés de nuire au genre humain. On en voit par exemple dans l'iſle de Madagaſcar qui ſautent au viſage & à la poitrine des hommes avec tant de force, qu'à peine a-t-on la liberté de reſpirer : il y en a une autre eſpece dont le corps eſt partagé en neuf ou dix ſections, & qui porte un aiguillon très-dangereux ; la piqûre de cet animal cauſe dans le corps un tremblement ſoudain qui ne peut être appaiſé que par l'huile de palme.

Si chaque individu des *Sauterelles* eſt nuiſible, que penſer de ces fléaux des campagnes, quand ils ſont réunis en corps d'armée ? Ces nuages peſtilen-

tiels se jettent sur la moisson prête à cueillir, ravagent les pâturages, détruisent les plantes potageres, & consument en un instant l'espérance d'une année.

La destruction des *Sauterelles* cause quelquefois encore plus de mal au genre humain que leur existence. L'an du monde 3800, des légions de ces insectes s'étant jettées dans la mer d'Afrique, y infecterent l'air d'une maniere si étrange, qu'il périt en peu de tems sur les côtes près de trois cens mille hommes.

Les faits suivans peuvent faire connoître l'excessive multiplication des *Sauterelles* en certain tems. En 1690, trois armées de ces insectes se répandirent en Russie & en Pologne : l'air en étoit obscurci, la terre en étoit couverte comme d'un drap noir ; ils se trouverent acculés dans quelques endroits jusqu'à la hauteur de quatre pieds. Dans la Chine elles viennent quelquefois au tems de la récolte : on croit voir alors fondre sur sa tête, avec un bruit effrayant, de grosses montagnes de verdure, & les laboureurs n'ont d'autre ressource pour diminuer leur ravage, que d'étendre des draps dans la campagne. Il n'y a point dans l'énumération de ces faits d'amplification de rhétorique, ce sont des vérités simples, dont les désastres de la terre attestent l'existence.

La France n'a pas toujours été exempte de cet horrible fléau. En 1613 il parut dans le mois de Mai une si énorme quantité de *Sauterelles*, qu'en moins de huit heures elles rongerent jusqu'à la racine des herbes dans l'espace de plus de quinze mille arpens ; elles furent peu de tems après mangées par les Etourneaux. On ramassa plus de trois mille quintaux seulement de leurs œufs, qui furent enterrés ou jettés dans le Rhône ; & on a calculé que si on les avoit laissé éclorre, il y auroit eu l'année suivante au moins cinq cens cinquante mille millions de ces insectes.

Il n'est point étonnant que les Gouvernemens aient toujours pris des mesures pour arrêter les pro-

grès du ravage que font les *Sauterelles*. En Chypre il y avoit une loi qui obligeoit de faire trois fois l'année la guerre à ces insectes : 1°. en cassant leurs œufs, 2°. en tuant leurs petits, 3°. en les faisant périr eux-mêmes. En Europe on s'est long-tems contenté d'excommunier ces animaux.

Il y a des peuples qui ont le courage de se nourrir de *Sauterelles*. Une peuplade d'Ethyopiens n'a pas d'autre alimens pendant deux mois : ces malheureux sont d'une petite taille, & les plus vieux ne vivent gueres plus de quarante ans. Vers ce tems-là il sort de leurs corps des Poux ailés d'une forme horrible qui les dévorent, & ils périssent comme Sylla, sans avoir été aussi coupables que lui.

Il y a quelques pays où l'on porte aux marchés les *Sauterelles* comme on y porte du gibier. C'étoit l'ancienne coutume d'Athènes ; on l'a adopté de nos jours dans quelques villes de Picardie ; cependant l'histoire éthyopienne que je viens de rapporter, est une voix terrible qui dépose contre le danger de cet aliment.

Il seroit à souhaiter que nos Sociétés d'Agriculture cherchassent des recettes efficaces pour détruire ces monstres ailés, ou plutôt pour en prévenir la naissance ; car ils infectent après leur mort les campagnes qu'ils ont désolées de leur vivant.

SAUVAGE. Le peuple s'est avisé de donner le nom de *Chien sauvage* au Loup & au Renard. Un bon Dictionnaire est quelquefois le dépôt de nos erreurs, comme celui de nos découvertes.

SAUVEGARDE. Lésard de l'Amérique, qui atteint quelquefois jusqu'à douze pieds de grandeur : il n'attaque pas les hommes comme le Crocodile. Voyez le mot *Tupinambis*.

SAXATILE. Nom d'un Serpent d'Afrique qui se nourrit de Grenouilles & de Crapauds.

SCALATA ou ESCALIER. Coquillage univalve de la famille des Vis, qui est fort rare en Europe, & dont les Indiens font un bijou très-précieux. Voyez le mot *Coquillage*.

SCANDEBEC. Espece d'Huître, dont le goût

eſt piquant, amer & déſagréable : on croit que c'eſt l'Huître ſauvage des Grecs.

SCARE. Poiſſon ſaxatile à nageoires épineuſes, qui ſe nourrit d'algue & de plantes maritimes, & qu'on pêche dans la Méditerranée.

Les Anciens faiſoient beaucoup de cas du *Scare*; ils vantoient auſſi beaucoup l'union parfaite qui regne entre les poiſſons de cette eſpece. Elien dit qu'un *Scare* pris dans une naſſe, ne cherche à en ſortir qu'à reculons, afin qu'un de ſes compagnons le tire par la queue, & lui aide à recouvrer ſa liberté. Ne nions point ce fait, parce que notre expérience ne l'a pas confirmé.

SCARKER. Poiſſon d'Afrique, qui n'eſt connu & pêché que par des Sauvages.

SCHINDEL. Perche du Danube qui peſe quelquefois juſqu'à dix livres. On la pêche auſſi dans le lac Ammerſée en Baviere.

SCHCAITSER. Autre Perche du Danube, de ſix pieds & demi de long, fort connue à Ratisbonne.

SCIE DE MER. Voyez au mot *Baleine* l'article *Eſpadon*.

SCINQUE. Petit Léſard qu'on voit en diverſes contrées d'Aſie & d'Affrique; il ſe nourrit d'herbes aromatiques. On ſe ſert dans quelques pays de la poudre de cet animal deſſéché pris en bol pour augmenter en ſoi les feux de l'amour. En Italie quelques vieillards, ou quelques jeunes gens qui en ont acquis la foibleſſe, vantent la vertu prolifique de ce remede.

SCOLOPARE : Nom qu'on donne aux oiſeaux dont le bec eſt long & effilé.

SCOLOPAX. Magnifique Serpent d'Arabie, qui n'eſt point ennemi de l'homme.

SCOLOPENDRE DE MER. Animal ſingulier connu des Anciens, & qu'on trouve dans la mer d'Allemagne : il eſt de forme ovale, & ſon corps eſt bordé de vingt-huit appendices, terminées chacune par une aigrette de poils qui lui ſervent de nageoires. La *Scolopendre* hériſſée de ces ai-

grettes, a beaucoup de ressemblance avec le Porc-épic.

Ce poisson a la faculté de s'enfler & de se desenfler alternativement; dans son état de gonflement il paroît diaphane.

Rondelet, qui compare le corps de la *Scolopendre* à une galere à trois rangs de rames, ajoute qu'elle est vénimeuse. La comparaison n'est pas juste, & le fait est très-douteux.

On trouve beaucoup de *Scolopendres* dans la mer Boréale : il ne faut pas confondre ce poisson singulier avec l'insecte à plusieurs pieds qui porte le même nom.

SCORPENO ou SCORPION DE MER : Poisson à nageoires épineuses, qui vit dans la fange. Ses écailles ressemblent à celles des Serpens ; il est garni d'aiguillons qui font de vives blessures ; sa chair, naturellement dure, devient tendre quand elle est gardée. Ce poisson se pêche dans la Méditerranée.

SCORPION. Coquillage univalve de la famille des *Murex*. Voyez le mot *Coquillage*.

SCYTALE. Serpent peu connu, dont le corps est cylindrique.

SECHE. Poisson de mer, long d'environ deux pieds, qui a huit pieds extrêmement élastiques attachés à sa tête, un os unique sur le dos, & un bec de la forme & de la couleur de celui du Perroquet. Ce poisson singulier peut vivre plus de vingt ans.

Quand la *Seche* se trouve violemment poursuivie par les Loups-marins, dont elle est la proie ordinaire, elle distille autour d'elle une liqueur noire, qui la dérobe quelque-tems aux regards de ses ennemis.

Pour prendre la *Seche*, on n'a pas besoin de filet, il suffit de traîner avec une corde une femelle dans l'eau ; les mâles accourent alors avec vîtesse, & le pêcheur choisit sa proie.

Malgré l'horrible laideur de ce poisson, on le mange dans plusieurs villes de France & d'Italie ;

ſa liqueur noire peut ſervir d'encre, & ſon os eſt d'une grande utilité aux orfévres.

SÉFER. Poiſſon de la côte d'Or, long de cinq pieds, & dont la chair a le goût de celle de l'Anguille. Les Negres le percent à coups de dards dans leurs pêches aux flambeaux.

SEMÉ. Quand le nombre des andouillers de la tête d'une bête fauve ſe trouve pair, on dit qu'il eſt *bien ſemé*, & *mal ſemé* quand il eſt impair.

SEN-VA, CHIENS : Termes dont ſe ſert le piqueur quand il parle à ſes Chiens : ils ſont ſynonymes à ceux-ci : *il va là*, *Chiens*; *outrevaux Chiens*.

SÉPARER. On dit en Venerie *ſéparer* les quêtes; c'eſt-à-dire, diſtribuer aux Veneurs & aux Valets de Limiers une forêt par cantons, pour aller détourner les bêtes dont on traite.

SEPS. Léſard fort commun en Languedoc, qu'on a peut-être tort de regarder comme vénimeux. Un Phyſicien moderne dit qu'une Poule ayant trouvé un de ces animaux, l'avala ſans le mâcher : un inſtant après il ſortit par un chemin oppoſé; la Poule qui l'apperçut, l'avala de nouveau; mais le *Seps* s'échappa encore par la même route : enfin la Poule laſſée de ce badinage, le coupa en deux & l'avala pour la troiſieme & derniere fois. Comment les Commentateurs qui expliquent tout, n'ont-ils pas, à l'appui de ce fait, expliqué phyſiquement l'hiſtoire de Jonas?

SERGENT. Poiſſon des Indes Orientales, à qui on a donné ce nom parce qu'il eſt toujours accompagné de quelques autres, à qui il ſert de guide. Les Hollandois en font quelque cas.

SERIN. Oiſeau charmant, auſſi célebre par la beauté de ſon plumage que par l'harmonie de ſon chant; il vient des iſles Canaries : ſon tempérament eſt fort chaud, & avec certaines précautions on peut le garder juſqu'à vingt ans.

SERPENT. Il y a ſur notre globe pluſieurs eſpeces d'animaux altérés de ſang, qui n'ont pour inſtinct qu'une fureur conſtante & aveugle, dont la

rage n'a d'autres intervalles que ceux où ils tendent des pieges, & qui ne vivent que pour multiplier les massacres; tel est le Tigre parmi les quadrupedes, le Condor parmi les oiseaux, & le *Serpent* parmi les reptiles : les deux premiers, heureusement pour l'espece humaine, sont confinés par la Nature dans d'immenses déserts, que peut-être ils ont contribué à former : pour le dernier, il est répandu dans tous les climats des deux Continens; & si toutes ses especes diverses avoient le même instinct de férocité, nous n'habiterions avant trois siecles que des ruines & des tombeaux.

Histoire du Serpent.

Il y a une si prodigieuse variété dans l'espece des *Serpens*, qu'il semble que leur unique caractere distinctif est de ramper. Ces animaux lancent leur langue avec une si grande célérité, que le peuple en a conclu qu'ils en avoient trois, ou du moins qu'elle étoit à trois pointes : idée consacrée par les poëtes, qui tenoient lieu d'historiens dans la premiere antiquité.

On ne remarque qu'avec étonnement la justesse géometrique avec laquelle le Serpent se meut en rampant; les écailles annulaires qui l'aident dans cette action sont d'une structure admirable, & la méchanique avec laquelle chaque écaille est entrelacée par des muscles, est toujours un prodige aux yeux du physicien.

En général les *Serpens* se nourrissent d'herbes, de Chenilles & de Cloportes; quand ils mangent des oiseaux ils en vomissent les os & les plumes : ils aiment aussi beaucoup le vin, le lait & les jaunes d'œufs.

Ce reptile transpire peu & digere lentement : on en a vu vivre un an sans nourriture dans des barils airés; ils s'accouploient même dans cet état de captivité, & faisoient des petits qui grandissoient. Cette observation n'est pas une des moins curieuses de la physique.

Quand les *Serpens* s'accouplent, on les prendroit pour un animal à deux têtes. Ceux qui ſont ovipares enfouiſſent leurs œufs dans la terre, & l'année ſuivante on en voit éclore des *Serpens*.

Le cri de ce reptile eſt un ſifflement. Cet animal ſemble avoir une antipathie naturelle contre les êtres qui ont du ſang & contre ceux qui n'en ont point. La Cigogne, l'Ibis & le Vautour le tuent, & ce que ces oiſeaux font par inſtinct, l'homme le fait par raiſon.

Les *Serpens* aiment à vivre enſemble : l'énorme quantité qu'on en trouva autrefois à la Martinique, manqua à détruire notre colonie à ſa naiſſance.

Pendant l'hiver ce reptile ſe cache dans la terre; au printems il ſe dépouille de ſa peau, en commençant par la tête, & cette opération eſt faite dans l'eſpace d'un jour. La plupart des *Serpens* ſont vénimeux, & le poiſon qu'ils diſtillent eſt ſi actif, qu'on en meurt en peu de tems lorſqu'on n'eſt pas ſecouru.

Il y a des *Serpens* d'une taille ſi énorme, qu'ils peuvent, dit-on, avaler un Cheval & le cavalier qui le monte : tel étoit un *Serpent* de Norwege, dont parle Olaus magnus, qui avoit deux cens pieds de long & vingt d'épaiſſeur.

George Anderſon, dans ſon voyage des Indes Orientales, aſſure qu'il y a des *Serpens* dans l'iſle de Ceylan qui avalent des hommes entiers : il y a d'autres voyageurs qui racontent qu'on en a ouvert, dans le corps deſquels étoit renfermé un grand Cerf. Tant d'Auteurs s'accordent à conſtater ces faits extraordinaires, qu'on eſt tenté de les croire, quoiqu'on les tienne de voyageurs.

Il faudroit un volume entier pour compiler tout ce que les Anciens ont écrit ſur les *Serpens* : ils nous ont même tranſmis ſur ce ſujet des faits ſi ſinguliers, que toute notre vénération pour eux ne nous guérit pas d'une ſorte d'incrédulité. Que penſer de ce fameux *Serpent* de Bagrada, long de deux cens pieds, qui arrêta quelque tems l'armée entiere de Régu-

lus, & qu'il fallut assiéger en forme avec des balistes & des catapultes, comme si ç'eût été une forteresse ? Il y avoit sûrement des poetes dans l'armée Romaine.

Nous voyons dans l'histoire des Chevaliers de Malte un fait presqu'aussi singulier, mais plus constant, au sujet d'un énorme *Serpent*, dont la mort valut dans la suite la dignité de Grand-Maître au Chevalier qui en délivra sa patrie.

Il y avoit à deux mille de Rhodes un animal monstrueux, qui tenoit de la nature du *Serpent* & de celle du Crocodile : du fond de la caverne, qui lui servoit de repaire, il se jettoit sur les hommes & les animaux, & aucun n'échappoit à sa voracité; plusieurs Chevaliers avoient tenté, à diverses reprises, de délivrer l'isle de ce fléau redoutable; mais toutes leurs tentatives avoient été sans succès, & le *Serpent* vainqueur continuoit ses ravages.

Le Grand-Maître effrayé de la perte de ses plus braves Chevaliers, défendit aux autres de lutter contre ce dangereux adversaire : tous obéirent à l'exception de Dieu-donné de Gozon; ce héros mit dans la balance la loi arbitraire d'un homme & le salut de sa patrie, & il résolut de combattre.

Dans l'enthousiasme que lui donnoit son entreprise, il se retira en France pour faire les apprêts de cette lutte singuliere. L'usage des armes à feu n'étoit point encore inventé, & la peau du monstre couverte d'écailles impénétrables, étant à l'épreuve des fleches, il lui restoit peu de ressources pour terrasser son ennemi : mais le hazard vint à l'appui du courage; il se souvint que le *Serpent* dont il vouloit délivrer Rhodes n'avoit point d'écailles sous le ventre, & il résolut de tirer parti de cette observation pour couronner son entreprise.

Il fit faire avec du carton une figure de ce reptile, & tâcha sur-tout d'en faire imiter la couleur : il dressa ensuite deux Dogues à se jetter sous le ventre de l'effigie, tandis que lui-même monté à cheval, couvert de ses armes & la lance à la main il feignoit de la percer de coups. Dès que ses Chiens

furent dressés, le Chevalier revint à Rhodes, & sans communiquer son dessein à personne, il se rendit avec ses armes & son équipage de combat au champ de bataille; deux domestiques le suivoient de loin pour le secourir au cas qu'il fût blessé & que le *Serpent* vaincu l'entraînât dans sa chûte.

L'intrépide Gozon étoit encore éloigné de la caverne du monstre, quand il le vit accourir la gueule ouverte & les yeux étincellans pour dévorer sa nouvelle proie; il lui porta un coup de lance que la dureté de ses écailles rendit inutile. Il se préparoit à redoubler; mais son cheval épouvanté des sifflemens du *Serpent*, & de l'odeur infecte qu'il exhaloit, refusa d'avancer; le Chevalier toujours plus intrépide à mesure que le péril augmentoit, se jette à bas, met l'épée à la main, joint le reptile & lui porte des coups terribles; mais la force de ses écailles l'empêcha toujours de l'entamer: l'animal furieux s'élance sur Gozon, le jette à terre d'un coup de queue, & alloit le dévorer, quand les dogues s'attachant à son ventre, qu'ils déchiroient par les plus cruelles morsures, l'empêcherent de triompher de ce héros.

Le Chevalier à la faveur de ce secours se releve, se joint à ses dogues, enfonce jusqu'à la garde son épée dans le ventre du *Serpent*, & en fait couler des flots de sang. Le monstre blessé à mort, tombe sur son vainqueur qu'il abat une seconde fois, & l'auroit étouffé sous son poids, si ses domestiques n'étoient accourus à son secours; il étoit déja évanoui, mais après l'avoir retiré de dessous le cadavre colossal du *Serpent*, ils lui ôterent son casque, & le héros ouvrit les yeux pour voir son triomphe.

Quelqu'éclatante qu'eût été cette victoire, elle manqua à être fatale à l'Hercule Rhodien; le Grand-Maître indigné de la désobéissance du Chevalier, opina, comme un autre Manlius, à la mort de son libérateur: l'orage se dissipa bientôt, & dans la suite on le jugea digne de gouverner les Chevaliers qu'il avoit si courageusement défendu.

Propriétés des Serpens.

Il y a des pays où l'on mange la chair des *Serpens*, même vénimeux : dans ces pays, où il n'y a point de femmes, où les femmes sont hommes.

La tête, les vertébres, la queue, la graisse, les tronçons du *Serpent*, presque tout sert dans la Médecine ; on s'en sert comme de remedes contre l'épilepsie, la goutte, la peste, & les maladies vénériennes : on croit aussi qu'ils ont la propriété de purifier le sang, de réparer les forces, & de remédier à la stérilité.

Il y a une caverne auprès de Rome remplie de *Serpens*, dont la chaleur est si active qu'on prétend qu'elle suffit pour guérir les lépreux, les goutteux & les paralytiques.

Mais le fait le plus singulier sur l'article qui nous occupe, regarde la propriété d'une pierre qu'on trouve, dit-on, dans la tête de quelques *Serpens*. On dit dans les transactions philosophiques, que cette pierre appliquée sur une plaie faite par un animal vénimeux, s'y attache & en tire tout le venin. On ajoute que si on la met alors dans du lait, elle y dépose son poison, & que le lait devient bleuâtre. On applique ainsi la pierre jusqu'à ce que la plaie soit cicatrisée. On appelle cette pierre singuliere *Cobra de Capelos*.

Les Indiens, sur la foi de leurs Prêtres, disent que cette pierre singuliere se forme sur la tête des *Serpens*. Mais il est plus probable que ce n'est qu'une composition particuliere, car on voit dans le Journal des Sçavans de 1677 le secret pour faire une pierre de *Serpent* aussi merveilleuse que celle des Indes. En voici la recette. Prenez une once de poudre de Vipere simple, faite du cœur & du foie de la Vipere, & préparée dans le mois de Juin ; demi-once de poudre de Crapaud, & autant de poudre d'Ecrevisse préparées dans la même saison ; ajoutez-y une once de terre sigillée, que vous aurez d'abord imbibée d'une décoction de racines de scorsonere

& de contrayerva, avec une once de licorne minérale pulvérisées ; mettez le tout dans un mortier de marbre, puis incorporez-le avec de la gelée de Vipere extraite avec de la décoction de racine de contrayerva & du bois de couleuvre, ou plutôt de la racine de serpentaire virginienne, & vous en ferez des trochisques de l'épaisseur d'un double. Je me suis étendu sur cette recette, parce qu'elle est nécessaire au chasseur qui veut servir le genre humain par la destruction des *Serpens* : en effet la bravoure ne suffit pas contre un monstre dont la simple piqûre fait mourir ; il est bon d'avoir sur soi une antidote pour ne point s'exposer à périr avec l'ennemi dont on a triomphé.

Variétés dans l'espece des Serpens.

CES variétés proviennent de la différence de la taille de ces animaux, des climats qu'ils habitent, de la couleur de leur robe ou de leurs écailles, de leur odeur, ou du mal qu'ils peuvent faire. Il y en a de terrestres & d'aquatiques ; les uns vivent dans les montagnes, les autres dans les plaines ; quelques-uns dans des cavernes : les Naturalistes font aussi mention de *Serpens* amphybies. Le détail suivant instruira davantage que toute notre théorie.

Le *Serpent ailé*, on le trouve dans la Floride ; il a la queue fort longue, & les dents assez tranchantes pour dévorer les bestiaux : le Negres, qui le craignent beaucoup, en font un de leurs Fétiches : ils l'adorent comme représentant le mauvais principe ; ainsi voilà des Negres philosophes.

Le *Serpent à sonnettes.* Ce reptile est remarquable par sa queue ; elle est en forme d'anneaux & couverte d'écailles : le bruit qu'elle fait quand elle est agitée, ressemble à celui d'une sonnette : il est rare que cet animal attaque les passans ; mais si on le poursuit, il s'arrête, se replie en rond, s'élance sur son ennemi & le fait mourir.

Nous avons parlé fort au long du *Serpent à sonnettes* à l'article Bocininga. On peut y ajouter la méthode

méthode suivante de le chasser, en usage dans la Virginie, & dont font mention les Transactions Philosophiques.

Prenez des feuilles du Calament ou Dictamne de Virginie, arbrisseau qui croît à la hauteur d'un pied : attachez-les à l'extrêmité d'une longue baguette, & approchez-les de la tête du *Serpent à sonnettes* : leur odeur est mortelle pour ce reptile, & il en mourra en moins d'une demi-heure.

Le *Serpent d'Afrique* : Il y en a de plusieurs especes : on en voit de jaunes, de cerclés d'anneaux bleux, de tiquetés de roux, de couleur d'or, & de parsemés de bandes annulaires.

Le *Serpent d'Amboine* : Il est quelquefois d'une taille énorme : les Ephémérides d'Allemagne font mention d'une femme qui fut avalée toute entiere par un *Serpent* de cette isle : voici comment chasse ce reptile ; il se met en embuscade, quand la faim le presse, dès qu'il apperçoit un animal, il le saisit, il s'entortille autour de son corps & brise ses os en le serrant. Si l'animal est robuste & qu'il résiste, il tâche de s'accrocher à quelque tronc d'arbre qu'il environne de sa queue, & avec ce nouveau point d'appui, il vient à bout d'étouffer sa proie.

Les *Serpens d'Amérique*. Seba en compte de trente-quatre especes grands ou petits, venimeux ou non venimeux. Il y en a un qui est ami de l'homme, & les Sauvages ne voyagent jamais sans le porter avec eux. En général ces reptiles multiplient beaucoup dans le Nouveau-Monde. Un voyageur en compta un jour soixante-quatre qui étoient contenus dans six œufs. Les Fourmis leur crevent les yeux & les font périr.

Les *Serpens d'Arabie* : Il y en a de quatre sortes, qu'on ne fait connoître que par une froide anatomie.

Le *Serpent d'Aracan* : Il a quelquefois près de trente pieds de long. Les Ephémérides d'Allemagne font mention d'un combat terrible entre un de ces *Serpens* & un Buffle. Le quadrupede, malgré sa taille, fut tué & dévoré par le reptile : ses os fai-

soient un si grand bruit, tandis que le *Serpent* les brisoit en s'entortillant autour de son corps, qu'on l'entendoit à la portée du canon. Ce qui étonne le plus, c'est que le *Serpent* ne déchira point le Buffle comme font les Tigres & les Lions : voici comment il s'y prit pour le dévorer en entier. Après lui avoir brisé les os de maniere qu'il ne paroissoit plus qu'une masse informe, il commença par l'étendre en long avec la langue & à le polir en le léchant ; il répandit ensuite sur sa peau une liqueur gluante qui ressembloit à un vernis : enfin il le saisit par la tête & parvint à force de succions réitérées à l'avaler en entier. Quelquefois il faut deux jours à un *Serpent* pour avaler un animal de la taille d'un Buffle ; mais ce reptile gorgé d'un animal aussi considérable, est pendant long-tems hors d'état d'attaquer & de se défendre : il a même beaucoup de peine à se mouvoir. Les Chasseurs profitent de son état d'inertie pour l'étrangler.

Le *Serpent d'Arménie* : Sa peau est grivelée comme le plumage de la Perdrix.

Les *Serpens de Cayenne*. On en compte dix especes parmi lesquelles se trouve un *Boicininguа*, dont la sonnette a autant de pieces que le reptile a d'années : quand ce *Serpent* mord, il s'engourdit & ne peut se défendre pendant quelque tems, ainsi il ne blesse presque jamais impunément.

Les *Serpens de Ceylan* : Il y en a dix-huit especes, dont la description n'est nécessaire que dans un Dictionnaire d'histoire naturelle.

Le *Serpent de Congo* : Il a vingt-cinq pieds de long, & il est dit dans les Transactions Philosophiques qu'il peut avaler une Brebis : l'excès d'une telle nourriture lui procure un sommeil profond qui dure quelquefois pendant cinq jours, & où un enfant a assez de vigueur pour le tuer. Les Negres coupent la tête & la queue de ce monstre, & le mangent comme un mets plein de délicatesse.

Les *Serpens de Guinée* : Il y en a six especes, dont celle qui a le caractere le plus doux, est aussi la plus venimeuse.

Le *Serpent de Hollande* : On en voit beaucoup dans les bruyeres & dans les marécages de la Frise Occidentale.

Le *Serpent de la Chine* : Il est connu par sa beauté, mais non par sa bienfaisance.

Le *Serpent de la côte d'Or*, non-seulement il est la terreur des bois, mais il ose souvent pénétrer dans les cabanes des Negres.

Le *Serpent de la Guadeloupe* : Il est peut-être le plus rapide des *Serpens* : on a remarqué qu'il laissoit après lui une odeur douce & agréable.

Le *Serpent de la Jamaïque* : C'est une espece de *Serpent ailé*. Voyez le premier article.

Le *Serpent de la Louisiane* : il ressemble à nos couleuvres de France & fait un ravage étonnant dans les poulaillers où il peut pénétrer. Ce *Serpent* a les mœurs du Renard.

Les *Serpens de la Martinique* : Il y en a de quatre especes, & toutes quatre fort dangereuses : la derniere est de la grandeur d'une Vipere, & quand elle mord un homme, le sang coule à l'instant par tous les conduits de son corps. On dit que les habitans de la Terre-Ferme tourmentés par les incursions des Insulaires de la Martinique, rassemblerent dans des paniers une multitude de ces *Serpens* venimeux, & les abandonnerent dans l'isle pour se venger de leurs persécuteurs : voilà une vengeance digne des anciens Espagnols.

Les *Serpens de la Nigritie* : Il y en a deux sortes, dont l'une a auprès de l'anus deux especes de dards qui sont peut-être dans les mâles les organes de la génération.

Le *Serpent de la Sierra Morena* : C'est un reptile crêté d'une grosseur monstrueuse, & dont les Negres font une chasse utile au climat.

Les *Serpens de la Virginie* : Il y en a de deux especes ; l'une se nourrit de Grenouilles, & l'autre d'oiseaux.

Le *Serpent de Lybie* : Il vit d'oiseaux & de petits quadrupedes.

Le *Serpent de Maderaſpatan* : On le connoît à ſes écailles de couleur de feuille morte.

Le *Serpent de Madere* : Son corps eſt long & mince, il rampe avec beaucoup de célérité.

Les *Serpens de Malabar* : Il y en a deux eſpeces dont le caractere eſt fort différent : l'une eſt amie de l'homme, & ſa bonté eſt telle, que les Indiens la mettent dans leur ſein pour ſe rafraîchir dans les grandes chaleur. La ſeconde qui eſt longue de cinq ou ſix pieds s'élance avec hardieſſe ſur les paſſans, s'attache à leurs yeux, à leurs nez, ou à leurs oreilles, & y diſtille un venin dont l'atteinte eſt mortelle.

Le *Serpent de Moculo* : Ce reptile Américain n'eſt connu que par l'adreſſe avec laquelle il va à la chaſſe des Araignées.

Le *Serpent de Saint-Domingue* : Il eſt gros comme le bras, & a douze pieds de long ; il étouffe les Poules, & les avale ſans les mâcher.

Les *Serpens des Antilles* : Il y en a de trois eſpeces qui ſont fort peu dangereuſes ; ces animaux fuient devant les hommes : on les prend dans la main ſans en être mordus, & on les foule aux pieds impunément.

Le *Serpent des Berbiches* : Sa peau eſt colorée d'un magnifique vermillon.

Le *Serpent de Seville* : Il eſt d'un aſpect agréable, & on ne dit point qu'il ſoit venimeux.

Les *Serpens de Siam* : Seba en cite quatre eſpeces ; mais il y en a davantage : on en connoît un qui a plus de vingt pieds de long & un pied & demi de diametre : on remarque que les plus gros ſont auſſi les moins venimeux.

Les *Serpens de Surinam* : Il y en a huit eſpeces où eſt renfermé celle du *Serpent à ſonnettes*. Voyez le mot *Boiciningua*.

Le *Serpent de Ternate* ; les yeux bordés d'anneaux rouges, qui varient ſes écailles, mettent ce *Serpent* au nombre des plus magnifiques, que produiſent les Indes Orientales.

Le *Serpent de Zagara* n'est connu que par le coloris de sa robe, & la beauté de ses écailles.

Le *Serpent d'Italie* : Il ressemble à celui de Hollande, & habite les collines du Padouan.

Les *Serpens du Brésil* : Il y en a cinq especes : le Brésil est le climat du Nouveau-Monde le plus varié pour l'Histoire Naturelle.

Le *Serpent du Cap*, il s'agit ici du *Cap de Tiburon* : Ce reptile profite du moment où un oiseau se complaît dans l'harmonie de son chant pour en faire sa proie.

Le *Serpent du Cap de Bonne-Espérance* : Il a un pied & demi de long ; la lanteur de sa marche facilite les moyens de le tuer.

Les *Serpens du Pérou* : Il y en a cinq especes, dont l'une, dit-on, chante aussi agréablement que certains oiseaux.

Le *Serpent du royaume de Damel* : Il y en a qui ont vingt pieds de long, & un demi-pied de diametre ; quoique leurs morsures soient dangereuses, les Negres n'osent leur interdire l'entrée de leur case ; quand ils en sont blessés, ils mettent de la poudre sur la plaie, & y appliquent le feu : sans cela la blessure est mortelle.

Le *Serpent du Sénégal* : Il est remarquable par les bandelettes colorées qui couvrent ses écailles.

Le *Serpent familier* : On donne ce nom à une Couleuvre verte des Indes, qui n'est que de la grosseur du pouce. On l'apprivoise avec tant de succès, qu'elle monte sur les épaules de son maître, & y fait la roue & mille singeries : tels sont ordinairement les *Serpens* avec lesquels jouent les charlatans.

Le *Serpent joufflu* : Il a un aspect affreux ; on le trouve dans l'ancienne Béotie.

Le *Serpent marin* : C'est une espece de Murene. Le moine Labat dit en avoir vu un qui avoit dix pieds de long, & deux de circonférence.

Le *Serpent Oriental* : Son corps est gros de deux pouces & demi, & long de plus de six pieds ; la pointe de sa queue a la finesse de l'aiguille.

Le *Serpent pourrisseur* : On l'a nommé ainsi à cause de l'effet que produit sa morsure dans les corps animés : il marche obliquement à la maniere des Cancres.

Le *Serpent tigré* : On le trouve dans l'isle de Baly, située au levant de celle de Java : les blessures de sa queue sont dangereuses.

Malgré cette prodigieuse quantité de *Serpens* de toute espece, le globe cependant n'est pas un désert : j'en vois deux raisons. D'abord, la physique apprend que ce reptile, sans puissance dans le Nord, peu dangereux dans les climats tempérés, n'est vraiment terrible que dans ces contrées arides & sablonneuses, dont le soleil brûlant a fait le tombeau de la Nature. On peut ajouter que le *Serpent* est un de ces animaux pour qui l'homme a une antipathie naturelle ; & que l'instant suffit pour lui apprendre à le détruire : d'ailleurs, les puissances ont toujours veillé à la ruine de ce reptile, quand il est devenu un fléau pour les Nations ; n'en concluons cependant pas que les Egyptiens aient été fort sages d'avoir adoré l'Ibis qui les mangeoit.

SERRAN. Poisson à nageoires épineuses qui habite la haute mer : il n'est connu que par une absurdité des Naturalistes ; ils disent presque tous que ce poisson est toujours femelle : c'est ainsi qu'un étranger qu'on introduiroit de nuit dans un vaste couvent de filles, pourroit dire qu'il n'y a point d'hommes en France.

SERRES. On appelle ainsi les ongles & les griffes d'un Aigle, d'un Faucon, & de tout autre oiseau de proie.

SERROT. Terme d'Oiseleur qui désigne un bâton d'un pied de long qui serre une machine propre à prendre des oiseaux.

SERVAL. Quadrupede sauvage & féroce, plus gros que le Chat sauvage, & plus petit que la Civette : il ressemble à la Panthere par les couleurs de son poil. Ses yeux sont étincellans, sa queue courte, & ses ongles longs & crochus. On le

trouve dans les montagnes de l'Inde, & il se tient ordinairement sur les arbres, où il fait son nid & prend les oiseaux dont il se nourrit; il saute avec la légéreté du Singe d'un arbre à l'autre: quoiqu'il soit d'un naturel féroce, il fuit à l'aspect de l'homme, & ne s'élance sur lui pour le déchirer que quand il est irrité.

On n'a jamais pu dompter ou apprivoiser le *Serval*: celui qu'on voyoit, il y a quelques années, à la ménagerie du Roi, étoit toujours sur le point de s'élancer contre ceux qui l'approchoient, & les bons traitemens ne purent jamais adoucir sa férocité. Cet animal est de la race du Tigre, ou mérite d'en être.

SIBON. Serpent particulier au Cap de Bonne-Espérance. Voyez le mot *Serpent*.

SIEGE. Espece de Muge d'eau douce, qu'on trouve dans les rivieres proche des cavernes.

SIEUREL. Poisson à nageoires du genre des Maquereaux: sa chair est plus dure que celle du Maquereau ordinaire, & n'est pas si agréable au goût. On en pêche beaucoup sur les côtes d'Espagne & de Languedoc.

SIGNOC. Ecrevisse de mer des Indes Orientales: elle a douze jambes d'inégale grandeur, & deux petites pattes auprès de la gueule dont elle se sert pour mâcher. Au lieu de nageoires on lui voit deux petits os obtus qui lui tiennent lieu de rames. Ce crustacée se plaît le long des rivages & à l'embouchure des rivieres. On en voit en Amérique dont la queue a plus d'un pied de longueur.

SILLER: C'est, en Fauconnerie, coudre les paupieres d'un oiseau de proie, afin de l'empêcher de se débattre. On se sert pour *siller* les yeux d'un oiseau passager d'une aiguillée de fil.

SILURE. Grand poisson vorace de fleuve & de mer, dont la queue est toujours agitée, & qui se jette souvent sur les Chevaux qui nagent dans le Mein & dans le Danube. Sa chair se mange quelquefois malgré sa dureté.

SIMBOS. Petites coquilles en forme de cornes, qui servent de monnoie à Angola & au Royaume de Congo. Voyez le mot *Coquillage*.

SINGE. De tous les animaux répandus sur la surface du globe, il n'y en a point qui doive nous intéresser davantage que le *Singe*. Cet animal a un rapport singulier avec l'homme ; ses facultés naturelles sont supérieures à celles de tous les quadrupedes, & il paroît tirer souvent plus de parti de son instinct, que nous n'en tirons de notre raison.

Les Anciens ont méconnu la race des *Singes* : la plupart des Naturalistes modernes ont défiguré ceux qu'ils nous ont fait connoître ; enfin M. de Buffon est venu, & nous avons eu une histoire exacte du *Singe*, comme nous avons celle de l'homme.

Puisque ce philosophe est le créateur de cette partie d'histoire Naturelle, on ne s'étonnera pas qu'il soit le seul Ecrivain que nous ayons consulté. Nous avons de lui près de trois volumes *in*-12 sur les *Singes*, dont la profondeur des recherches, la sagacité des découvertes, & l'élégance du style seront à jamais le désespoir de ceux qui auront l'audace de marcher sur ses pas ; l'analyse que nous allons donner de cet ouvrage, ne sera pas le morceau le moins curieux de ce Dictionnaire ; c'est un diamant qui ne déparera pas la statue que nous avons eu le courage d'élever.

Nomenclature des Singes.

IL semble qu'on ne devroit donner le nom de *Singe* qu'à cet animal sans queue, dont la face est applatie ; dont les dents, les mains, les doigts, & les ongles ressemblent à ceux de l'homme, & qui comme lui marche debout sur ses deux pieds. D'après cette définition il n'y auroit de vrais *Singes*, 1°. que le *Pithecos* des Grecs ou le *Simia* des Latins. Comme cet animal n'a pas un pied & demi de haut, les Anciens ont eu tort d'en faire le rival de

l'homme : ce n'eſt tout au plus qu'un Pygmée, qui eſt à peine capable de combattre contre les Grues, tandis que l'homme ſçait dompter l'Eléphant & vaincre le Lion.

2°. L'*Ourang-Outang*; animal des parties méridionales de l'Afrique & des Indes, auſſi haut & auſſi robuſte que l'homme, recherchant les femmes avec autant d'ardeur que ſes femelles, & oppoſant avec ſuccès ſon induſtrie à notre force.

3°. Le *Gibbon*; animal des Indes Orientales, juſqu'ici inconnu, dont les bras ſont d'une longueur démeſurée, & qui eſt peut-être un monſtre dans ſon eſpece, comme l'eſt parmi nous la race des hommes de St. Thomas.

Après les *Singes* ſe préſente une autre famille d'animaux qu'on a confondu avec les premiers, & qu'il vaudroit mieux déſigner ſous le nom de *Babouins*. Le *Babouin* eſt un animal à queue courte, à face allongée, à muſeau large & relevé, avec des dents canines fort groſſes, & des calloſités ſur les feſſes. Il y en a trois eſpeces.

1°. Le *Babouin* ou *Papion* proprement dit; c'eſt le *Simia-porcaria* d'Ariſtote.

2°. Le *Mandrill*, qui eſt d'une taille plus grande que le Babouin.

3°. L'*Ouanderou*, dont la taille eſt moyenne entre le Mandrill & le Babouin.

Entre la race des *Singes* & celle des Babouins il exiſte une eſpece intermédiaire, connue ſous le nom de *Magot* : c'eſt le *Cynocéphale* des Anciens.

On peut placer dans le rang ſuivant les animaux connus ſous le nom de *Guenons*; ils ne different de ceux dont nous venons de parler que par la longueur de leur queue, qui égale l'étendue de leur corps. Les *Guenons* ſont en général plus petites & moins robuſtes que les *Singes* & les Babouins.

Les *Guenons* ſont au nombre de neuf eſpeces. Les *Macaques*, les *Patas*, les *Malbrouks*, les *Mangabeys*, la *Mone*, le *Callitriche*, le *Mouſtac*, le *Talapoin* & le *Douc*. Les Anciens ne connoiſſoient que la *Mone* & le *Callitriche*.

Comme tout est gradué & nuancé dans la Nature, on trouve une espece intermédiaire entre les Babouins & les Guenons, c'est celle du *Maimon* : cet animal est distingué par une queue dégarnie de poils.

Tels sont les animaux de l'ancien Continent, auxquels on a donné le nom de *Singes* : il y a eu quelques motifs assez légers de rapporter à ce genre de quadrumanes les *Sapajoux* & les *Sagoins* du Nouveau Monde, dont les premiers se soudivisent en six ou sept familles, & les seconds renferment six variétés.

Avec quelqu'enthousiasme que les Philosophes anciens aient parlé du *Singe*, on est obligé maintenant de convenir qu'il n'est qu'un pur animal, portant à l'extérieur une marque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée & de tout ce qui fait l'homme. S'il nous ressemble par le corps, il n'a aucun rapport avec nous par l'usage qu'il en fait ; ses habitudes ressemblent plus aux mouvemens d'un maniaque qu'aux actions d'un animal tranquille ; on le tient en esclavage, mais on n'en fait pas un animal domestique : tandis que l'homme peut habiter dans tous les climats, le *Singe* a de la peine à vivre dans les contrées tempérées, & il ne peut multiplier que dans les pays embrasés par le soleil.

Nous allons, d'après le Pline moderne, donner une idée particuliere de tous ces *Singes*, dont on a vu la nomenclature, avec leur chasse particuliere, quand notre Auteur en fera mention. Nous suivrons l'ordre alphabétique, parce que nous n'écrivons pas une histoire, mais un Dictionnaire.

L'Aigrette.

Ce *Singe*, de la classe des Guenons, n'a jamais deux pieds de haut : son nom vient d'une *aigrette* de poils qu'il a sur le sommet de la tête : il a les mœurs douces, & il est fort docile ; il exhale autour de lui une odeur de faux musc : sa mal-propreté & ses

grimaces font qu'on ne peut le regarder qu'avec une espece d'horreur.

Les *Aigrettes* vont par troupes, & se rassemblent pour voler des fruits & des légumes : mais comme ces animaux ne peuvent emporter toutes les tiges qu'ils arrachent, on s'apperçoit du dégât qu'ils ont fait encore plus que de leurs larcins.

Les Africains font une chasse exacte des *Aigrettes*, à cause du mal qu'ils font aux terres semées de Milhio. Les femelles de ces animaux sont sujettes comme les femmes a l'écoulement périodique.

L'Alouate.

Ce *Singe*, de la classe des Sapajoux, est un des plus grands animaux quadrumanes du Nouveau Monde : il est sauvage & méchant, & on ne peut réussir à le dompter, ni a l'apprivoiser : son regard féroce, son cri effroyable & sa singuliere impudence inspirent la crainte & l'horreur. Les Sauvages vont à la chasse de l'*Alouate* ; & quand cet animal se sent percé par une fleche, il l'arrache de son corps avec ses mains & la relance contre son ennemi.

Comme l'*Alouate* a le même caractere que l'*Ouarine*, & qu'on le chasse de la même maniere, voyez ce dernier article.

Le Babouin.

Le *Papion* ou *Babouin* proprement dit, n'est point hideux, cependant il fait horreur ; on le voit sans cesse grincer les dents, s'agiter, & se débattre contre les barreaux de sa prison. C'est un animal trapu, dont le corps ramassé & les membres nerveux indiquent la force & l'agilité. Il est insolemment lubrique, & affecte, comme autrefois le cynique Diogene, de se satisfaire aux yeux de tout le monde ; c'est l'unique animal que la Nature semble avoir voué à l'impudence.

Quelque violent que soit le libertinage des *Ba-*

bouins, ils ne produisent que dans les climats chauds.

Ces *Singes* sont frugivores & s'entendent fort bien à piller un jardin : les uns entrent dans l'enclos, les autres restent en sentinelle sur le mur, & le reste de la troupe se place au dehors à une distance médiocre, formant une ligne qui tient depuis l'endroit du pillage jusqu'à celui du rendez-vous. Tout étant ainsi disposé, les *Babouins* commencent le pillage & jettent les fruits à ceux qui sont sur la muraille, ceux-ci les jettent à leurs voisins, & ainsi de suite jusqu'au centre du butin : dès que les sentinelles apperçoivent un chasseur, elles jettent un cri, & tous les maraudeurs s'enfuient avec rapidité.

On va à la chasse des *Babouins* avec des Chiens exercés ; mais ces animaux sont très-difficiles à forcer, & lors même qu'ils sont aux abois, ils se défendent avec leurs dents & leurs griffes, & font payer cher leur défaite à leurs vainqueurs.

Le Bonnet Chinois.

C'EST un *Singe* de la race des Guenons, qui a beaucoup de rapport avec le Malbrouck, & qu'on trouve à Bengale : son nom lui vient de ce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de bonnet plat, comme le font ceux des Chinois.

Comme le *Bonnet-Chinois* n'est sans doute qu'une variété du Malbrouck, nous renvoyons à cet article son histoire, ses ruses, & la maniere de le chasser.

Le Callitriche.

LE nom de ce *Singe* de la race des Guenons, vient du grec, & exprime la belle couleur de son poil ; il se trouve en Mauritanie & dans les deserts arides où se trouvoit l'ancienne Carthage : c'est un animal fort silentieux, & si léger dans ses gambades, qu'il est très-difficile de les entendre. Le célebre Adanson en trouva une troupe nombreuse dans

les bois qui bordent le fleuve Niger ; il en tua vingt-trois en moins d'une heure, sans qu'aucun d'eux jettât un seul cri ; ils se rassemblerent cependant plusieurs fois en grinçant des dents, & en faisant mine de vouloir s'élancer sur ce Naturaliste, mais la flamme de son fusil les effrayoit ; ils se séparoient bientôt & se cachoient derriere les grosses branches, ou s'élançoient de la pointe d'un arbre sur la cîme d'un autre. La femelle du *Callitriche* est sujette à l'écoulement périodique.

Le Coaïta.

Ce *Singe* est, après l'Ouarine & l'Alouate, le plus grand Sapajou du Nouveau Monde ; il est d'un naturel fort doux & s'apprivoise aisément : il est encore distingué des animaux de son espece, parce qu'il n'a que quatre doigts aux mains & que le pouce lui manque. On remarque que le *Coaita* a quantité de vers dans les entrailles, dont il y en a qui ont jusqu'à treize pouces de longueur.

Ce *Singe* est adroit & intelligent : sa queue lui sert de cinquieme main, & c'est par-là que la Nature l'a dédommagé du pouce dont il est privé. On assure qu'avec cette queue il a l'adresse de pêcher du poisson : il s'en sert aussi pour se suspendre sur un animal de son espece, pour traverser un ruisseau, ou pour s'élancer d'un arbre à un autre. On va à sa chasse, parce que sa chair est assez bonne à manger.

Le Douc.

Le *Douc* est le dernier de la classe des animaux qu'on appelle *Singes*, *Babouins* & *Guenons* : sans être précisément d'aucun de ces trois genres, il participe de tous. Il tient du premier par sa face plate, du second par sa taille, & du dernier par la longueur de sa queue : sa robe variée de toutes couleurs indique l'ambiguité de sa nature, & on peut le regarder comme faisant la nuance entre les *Singes* des deux Continens.

Le *Douc* produit dans son estomac des bézoards d'une qualité supérieure à celle des Gazelles : il a environ quatre pieds de haut quand il est debout, & il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre. On le trouve dans la Cochinchine & à Madagascar.

L'Exquima.

Ce *Singe* est d'une espece très-voisine de celle du Coaita, & peut-être n'en est qu'une variété. Ces Sapajoux se ressemblent par la queue prenante, par la couleur, par la taille & par le naturel : l'unique différence qu'on observe entr'eux, c'est que l'*Exquima* porte au-dessous du menton une barbe blanche, longue de deux doigts. Voyez ci-dessus l'article *Coaita*.

L'*Exquima* ne produit qu'un ou deux petits qu'il porte toujours sur son dos ; il est en même-tems carnivore & frugivore.

Le Gibbon.

Ce *Singe* se tient toujours debout, lors même qu'il marche à quatre pieds, parce que ses bras sont aussi longs que son corps & ses jambes ; il a environ quatre pieds de hauteur, & on ne lui voit nulle apparence de queue : après le Pitheque & l'Orang-Outang, c'est celui des *Singes* qui approproche le plus de la figure humaine.

Le *Gibbon* est d'un naturel tranquille, & ses mœurs sont fort douces : ceux qui sont apprivoisés embrassent leur maître avec affection. Ces animaux sont originaires des Indes Orientales.

Le Joko.

Ce *Singe*, originaire d'Afrique, a environ deux pieds & demi de hauteur ; il approche beaucoup de la figure humaine, & ses mœurs sont celles d'un animal civilisé. Les Voyageurs & les Naturalistes ont compilé sur le Joko bien des fables qui n'ont

point échappé au flambeau de la philosophie. Comme ce *Singe* n'est qu'une variété de l'Orang-Outang, nous renvoyons à cet article sa description & son histoire.

Le Lowando.

C'EST une espece de Babouin, qu'on regarde comme une variété de l'Ouanderou ; Ceylan est son pays natal : il est farouche, & même un peu féroce. On dit que le *Lowando* qui est tout blanc est très-robuste & très-méchant, qu'il a beaucoup de lubricité, qu'il viole les femmes quand il les trouve seules, & qu'après leur avoir fait mille outrages il finit par les étrangler.

Le Macaque.

C'EST, de toutes les Guenons, l'animal qui approche le plus des Babouins. Il est originaire de l'Afrique méridionale. Ce *Singe* semble racheter sa laideur à force de docilité. Il aime beaucoup la rapine : quand il se trouve dans un champ où il y a du milhio, il en met deux ou trois pieds à chaque patte, autant sous les bras & dans sa bouche, & s'en va ainsi chargé en sautant sans cesse sur ses pattes de derriere : s'il s'apperçoit qu'on le poursuit, il ne conserve que les tiges qu'il tient entre les dents & s'enfuit à quatre pieds. Le *Macaque* a environ vingt pouces de long, en y comprenant la tête. Les Negres vont à sa chasse pour l'empêcher de dévaster les campagnes.

Le Magot.

CET animal est de tous les *Singes*, qui n'ont pas de queue, celui qui s'accommode le mieux de la température de notre climat. Quoiqu'il ne soit pas délicat, il est toujours triste, & souvent maussade ; ses mouvemens sont brusques, ses manieres grossieres & sa phisionomie encore plus laide que ridi-

cule. On apprivoise ce *Singe*, on le vêtit & on lui apprend à danser & à gesticuler en cadence.

Le *Magot* a environ trois pieds quand il est assis sur ses jambes de derriere. La femelle est plus petite que le mâle. L'espece de ces animaux est assez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien Continent.

Le voyageur Robert Lade, parle d'une chasse de *Magots*, qu'il fit au Cap de Bonne-Espérance : ces animaux fuyoient d'abord avec légéreté & revenoient ensuite sur leurs pas : ils s'approchoient alors de si près qu'on avançoit la main pour les saisir; mais d'un seul saut ils s'élançoient à dix pas des chasseurs, montoient sur des arbres, & regardoient les Européens, comme s'ils se fussent fait un spectacle divertissant de leur étonnement; le capitaine en ayant couché un en joue, le *Singe* effrayé tomba immobile à ses pieds, on le saisit, mais dès qu'il fut revenu à lui-même, il se défendit par ses morsures, & plusieurs personnes furent obligées de se réunir pour l'enchaîner.

Le Maimon.

Ce *Singe* fait la nuance entre les Babouins & les Guenons : il ressemble aux premiers par son gros & large museau, par sa queue courte & arquée; & il s'approche des seconds, par sa taille & par la douceur de son naturel.

Cet animal marche tantôt sur deux pieds & tantôt sur quatre; il a environ deux pieds & demi de haut quand il est debout. Sa femelle est sujette à un écoulement périodique. On le trouve à Sumatra & dans toute l'Inde méridionale; il ne sçauroit vivre dans nos climats.

Le Malbrouck.

Ce *Singe*, de la classe des Guenons, a beaucoup de rapport avec le *Bonnet Chinois*, dont nous avons déja

déja parlé ; on le trouve à Bengale & à Calicut. Dans cette derniere contrée il est défendu de tuer aucun *Singe* ; aussi les *Malbroucks* y sont-ils si importuns, qu'on est obligé de mettre des treillis à ses fenêtres pour les empêcher d'entrer dans les maisons.

Ces animaux aiment à dérober les fruits & surtout les cannes de sucre. L'un d'eux fait sentinelle sur un arbre pendant que les autres se chargent de butin, & s'il apperçoit quelqu'un, il crie distinctement *houp*, *houp*, *houp* : à ce signal tous jettent les cannes qu'ils tenoient à la main gauche & s'enfuient à trois pieds.

Le *Malbrouck* ne s'apprivoise jamais qu'à demi, il faut toujours le tenir à la chaîne, & il ne produit pas en état de servitude, même lorsqu'il est dans son pays natal. Quand les fruits lui manquent, il mange des insectes & descend quelquefois sur le bord des fleuves pour y attaquer des Crabes : il met sa queue entre les pinces de ces animaux, & dès qu'ils la serrent, il les enleve avec violence & va les manger à l'écart. On prend ces *Singes* par le moyen des noix de cocos, où l'on fait une petite ouverture, ils y placent la patte avec peine, & les gens qui sont à l'affut, les prennent avant qu'ils aient pu se dégager.

Il y a dans la capitale du Guzarate deux ou trois hôpitaux d'animaux où on nourrit les *Singes* invalides & estropiés.

Le *Malbrouck* que le Tigre ne peut atteindre, & que l'homme respecte, est la proie des Serpens.

Le Mandrill.

Ce Babouin est d'une laideur dégoûtante ; il est plus robuste que le Papion, mais en même-tems plus tranquille & moins féroce : le corps de cet animal, quand il a pris tout son accroissement a la même circonférence que le corps d'un homme ordinaire : quand on le tourmente il crie comme les petits enfans ; on prétend que les mâles cherchent à

violer les femmes, quand ils les rencontrent seules dans les bois. Le mot de *mandrill* signifie un homme vigoureux & libertin.

Le Mangabey.

M. de Buffon donne ce nom à une Guenon de l'isle de Madagascar qu'on a trouvée dans les terres voisines de Mangabey. Cet animal féroce peut être la nuance entre le Makis & les Guenons. Il marche à quatre pieds, & on lui donne un pied & demi de long, depuis le haut du museau jusqu'à l'origine de la queue. La femelle du *Mangabey* est sujette comme la femme, à un écoulement périodique.

Le Marikina.

Ce *Singe* du Maragnon est aussi connu sous le nom de *petit Singe Lion*: c'est un sagouin, qui malgré les voyageurs ne ressemble pas plus au Lion, qu'une Alouette ne ressemble à une Autruche. Il marche à quatre pieds & n'a en tout que huit ou neuf pouces de long; cet animal a une espece de criniere autour de la face, & il est d'un tempérament très-robuste; car on en a conservé un à Paris pendant six ans.

Le Miko.

Le *Miko* est un sagoüin des terres de l'Orenoque, dont nous devons la connoissance à M. de la Condamine, le poil de son corps est argenté & de la couleur des plus beaux cheveux blonds: ses oreilles, ses joues, & son museau sont teints du plus beau vermillon: il marche à quatre pieds & n'a environ que sept ou huit pouces de longueur. Le froid de nos climats suffit pour le faire périr.

La Mone.

C'est la plus commune de toutes les Guenons

cet animal est avec le Magot celui des *Singes* qui s'accommode le mieux de la température de nos climats : les Grecs le désignerent sous le nom de *Kebos*, pour faire allusion à la variété de ses couleurs.

La *Mone* est moins triste que le *Singe*, proprement dit, & plus douce que le Babouin ; elle est vive jusqu'à l'extravagance, quoiqu'elle aime beaucoup sa liberté, on l'apprivoise, & elle est susceptible d'attachement : cet animal a environ un pied & demi depuis l'origine de la queue jusqu'à l'extrêmité du museau.

Le Moustac.

Ce *Singe* qui est du même pays que le Macaque, a le corps plus court & ramassé que les autres Guenons ; il marche à quatre pieds, & n'a qu'un pied de long, en y comprenant la tête & le corps. M. de Buffon le regarde comme le plus joli des *Singes* à longue queue.

Ourang-Outang.

Nous avons déja parlé de ce *Singe* au mot *Ourang-Outang* de ce Dictionnaire : ce que nous en dirons servira de supplément à cet article & nous n'ajouterons pas ici de nouvelles réflexions.

L'*Ourang-Outang* est de tous les *Singes* celui qui ressemble le plus à l'homme, il en a assez exactement la figure, il parle & s'exprime en sifflant, il pleure & gémit quand il souffre, & on observe en lui un sentiment particulier de pudeur qui l'engage à se couvrir de la main à l'aspect des hommes qu'il ne connoît pas.

On prétend que ces *Singes* qui sont aussi connus sous le nom de Pongos, tâchent de surprendre des Negresses, qu'ils gardent avec eux pour en jouir, & qu'ils les nourrissent très-bien. Le voyageur la Brosse dit qu'il a connu à Loango une de ces Africaines qui étoit restée trois ans avec ces animaux.

On croit que l'*Ourang-Outang* croît jusqu'à sept

pieds de hauteur ; il marche tantôt sur deux pieds & tantôt sur quatre : sa démarche est grave & ses mouvemens mesurés ; il n'a ni l'impatience du Magot, ni la méchanceté du Babouin, ni l'extravagance de la Guenon. On en a vu présenter la main pour reconduire les gens qui venoient les visiter ; se promener gravement avec eux, s'asseoir à table, manger & boire avec les mêmes instrumens dont nous nous servons, & prendre du thé & du caffé avec la plus grande intelligence.

Par-tout où on a trouvé des *Ourangs-Outangs*, on a cherché à les civiliser. Dans la province de Sierra-Leona, on leur apprend à piler des drogues dans un mortier, à aller chercher de l'eau à la riviere, & à rendre tous les services qu'on attend des esclaves. A Java, ceux de ces animaux qui sont apprivoisés, font leur lit, s'y couchent sur un oreiller, se serrent la tête d'un mouchoir quand ils sont incommodés, &c. On seroit tenté de prendre ces *Singes* pour des Negres, & bien des gens croiroient par-là honorer ces derniers.

L'*Ourang-Outang* aime beaucoup une Huître particuliere, qui pese plusieurs livres, & qu'on voit quelquefois ouverte sur le rivage : cet animal qui craindroit que le poisson ne lui attrapât la patte en refermant sa coquille, y jette d'abord une pierre, & mange ensuite sa proie.

On va souvent dans l'Afrique à la chasse des *Ourangs-Outangs* : les Negres les craignent beaucoup ; ils ne sçauroient aller seuls dans la campagne, sans courir risque d'être attaqués par ces animaux qui leur présentent un bâton & les obligent à se battre : souvent même ces *Singes* emportent sur les arbres des enfans de sept à huit ans, & il faut leur livrer des combats opiniâtres pour leur arracher leur proie.

S'il y avoit, dit M. de Buffon, un degré par lequel on pût descendre de la Nature humaine à celle des animaux, l'*Ourang-Outang* se trouveroit plus prés de l'homme que d'aucun autre animal : assis alors au second rang des êtres, s'il ne pouvoit

commander en premier, il feroit au moins sentir aux autres sa supériorité; mais l'intervalle qui nous sépare de lui est immense : la ressemblance de la forme, la conformité de l'organisation & les mouvemens d'imitation qui en résultent ne le rapprochent point de la Nature de l'homme, & ne s'élevent point au-dessus de celle des animaux.

L'Ouanderou.

Ce Babouin est originaire de l'isle de Ceylan, & il a la férocité des *Singes* de son espece : on est obligé de le tenir renfermé dans une cage de fer, où il s'agite sans cesse contre les barreaux qui arrêtent sa fureur sans la calmer; il y en a cependant qui sont susceptibles d'une espece d'instruction. L'*Ouanderou* a beaucoup de rapport avec le *Lowando*. Voyez ci-dessus cet article.

L'Ouarine.

L'Ouarine est avec l'Alouate le plus grand des Sapajoux du Nouveau-Monde : Marcgrave dit avec la simplicité d'un voyageur, que tous les jours ces animaux s'assemblent dans les bois; que l'un d'eux prend une place élevée & fait signe aux autres de s'asseoir & de l'écouter, qu'il parle ensuite, & qu'on l'écoute en silence; il ajoute encore que l'assemblée fait des question à l'orateur, & que celui-ci y répond. On diroit que Marcgrave étoit lui-même dans l'auditoire, il faut le renvoyer avec Gulliver dans le pays des Houyhnhams.

On va à la chasse de l'*Ouarine*, parce que sa chair se mange avec plaisir & a le goût du Lievre. On est surpris de l'instinct qu'ont ces animaux pour connoître leurs ennemis, & pour se défendre : quand on les approche, ils se joignent tous ensemble, font un bruit épouvantable, rompent des branches d'arbres qu'ils jettent aux Chasseurs & souvent lâchent contre eux leurs ordures. S'il y en a quelqu'un de blessé, les autres s'assemblent autour

de lui, étanchent le sang qui découle de sa plaie, la sondent & l'enveloppent de feuillages avec adresse pour la consolider. Quand on réussit à tuer ces *Ouarines* à coups de fusil, ils s'accrochent aux branches avec leurs pattes & leurs queues; ils y meurent & ne tombent que par pieces. Cette chasse est très-difficile & encore plus dangereuse.

L'Ouistiti.

Ce *Singe*, ainsi nommé, à cause du cri qu'il fait entendre n'a pas un demi-pied de long, en y comprenant la tête & le corps; pour sa queue, elle a ordinairement plus d'un pied & elle est marquée par des anneaux alternativement noirs & blancs. Les petits de cet animal s'attachent fortement à leur naissance au sein de leur mere, & quand ils sont un peu plus grands, ils se cramponnent fortement sur son dos: quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre une muraille: le mâle alors en prend soin & prouve qu'il est leur pere par ses services.

Le Patas.

Le *Patas* est du même pays & de la même grosseur que le Macaque; mais il en est distingué par l'éclat de sa voix, & par un bandeau de poils noirs ou blancs qu'il a au-dessus des yeux, & qui s'étend de l'une à l'autre oreille: ces Guenons sont moins adroites que les autres & beaucoup plus curieuses: elles vivent de rapine, & on va à leur chasse pour conserver ses fruits & ses légumes.

Le Pitheque.

On ne connoît ce *Singe* que par le témoignage des Anciens & des Naturalistes modernes qui les ont compilés; cet animal est le plus doux & le plus docile des *Singes*. On le trouve dans l'Asie mineure, dans l'Arabie, dans la haute Egypte, & dans toute la partie septentrionale de l'Afrique: on

le prend dans la caverne qu'il habite, en y portant des boissons qui l'enivrent. Comme ce *Singe* est probablement le *Cercophiteque* des voyageurs, voyez dans ce Dictionnaire l'article que nous avons mis sous ce nom.

Le Pinche.

Ce petit Sapajou de l'Amérique n'a que neuf pouces de long, en y comprenant la tête & le corps; pour sa queue elle en a près de vingt: c'est un joli animal, fort délicat, & dont la voix ressemble plus au chant d'un oiseau qu'au cri d'un quadrupede; il marche à quatre pieds; il ne sçauroit être transporté dans l'Europe.

Le Saï.

Ce *Singe* Américain, de la famille des Sapajoux, a été nommé tantôt *Pleureur*, parce qu'il a l'air de se lamenter quand on le contrarie; & tantôt *Singe musqué*, à cause d'une odeur de faux musc qu'il exhale autour de lui. Cet animal est doux, docile & craintif: il est frugivore; les Sauvages le tuent à coups de fleches & font trafic de sa fourrure.

Le Saïmiri.

Ce *Singe*, commun à la Guyane, a été connu, ou plutôt défiguré, sous les noms de *Sapajou aurore*, de *Sapajou orangé*, & de *Sapajou jaune*. La gentillesse de ses mouvemens, la couleur brillante de sa robe, & le feu de ses yeux en font le plus mignon des *Singes*: il en est aussi le plus délicat & le plus difficile à conserver.

Le Sajou.

Il y a deux variétés dans cette espece de Sapajou. Le *Sajou brun*, qu'on appelle vulgairement le *Singe-Capucin*, & le *Sajou gris*, qui n'en differe que

par la couleur de son poil. Ces deux animaux sont très-vifs, très-agiles, & très-plaisans par leur industrie : ils s'apprivoisent & produisent même en Europe.

Le Saki.

C'est le plus grand des Sagoins de l'Amérique, car il a jusqu'à dix-sept pouces de longueur : il marche à quatre pieds. Comme il a la queue garnie de poils fort longs, on l'appelle vulgairement *Singe à queue de Renard.*

Le Talapoin.

Cette Guenon est de petite taille & d'une jolie figure. Son nom indique qu'elle vient de Siam & de l'Asie Orientale. Les Banians laissent multiplier ces especes de *Singes* par un principe particulier de Religion : ils entrent avec familiarité dans les maisons, & on a bien de la peine à se garantir de leurs rapines.

Le Tamarin.

Ce petit *Singe* de la Cayenne est remarquable par sa queue, qui n'est couverte que de poils fort courts, par ses pieds jaunes & ses larges oreilles; il marche à quatre pieds, s'apprivoise sans peine, & fait mille singeries; mais sa délicatesse fait qu'il ne sçauroit résister à l'intempérie de nos climats.

Chasses diverses des Singes.

Les Negres & les Sauvages se contentent ordinairement d'attaquer les *Singes* à coups de fleches; mais la partie quelquefois n'est pas égale, car il est tel *Singe* qui a plus de force & d'industrie que dix Negres.

Les Indiens emploient beaucoup d'adresse dans la chasse de ces animaux : ils tirent parti de leur instinct imitateur pour les prendre; les uns portent des coupes pleines d'eau ou de miel, s'en frottent

le viſage devant eux, y ſubſtituent adroitement de la glu, puis ſe retirent. Les *Singes* alors s'approchent des coupes pour imiter les hommes, mais ils s'aveuglent, & ſe mettent bientôt dans l'impoſſibilité de fuir.

D'autres portent des bottes qu'ils mettent & ôtent pluſieurs fois, & ils en laiſſent de petites enduites de glu : quand ils ſont retirés, les *Singes* viennent pour les mettre, & ne pouvant les ôter ils tombent entre les mains des chaſſeurs.

Quelquefois on porte des miroirs où l'on ſe regarde à diverſes repriſes, & on en laiſſe d'autres où il y a des reſſorts qui en ſe relâchant, ſerrent tout ce qui les touche : le *Singe* vient prendre ces miroirs pour contempler ſa figure, auſſi-tôt il trouve ſes mains engagées, & ne peut éviter l'eſclavage.

Je ne ſçais de quelle maniere on chaſſe ces *Singes* volans, qui ont des ailes de Chauve-Souris, & qu'on trouve dans les forêts de l'iſle de Java : les Éphémérides d'Allemagne en font mention ; mais peut-être ces animaux n'exiſtent-ils que dans les Mémoires des Académies.

On a eu raiſon ſans doute de tirer parti de l'eſprit imitatif des *Singes* pour rendre leur chaſſe lucrative : il eſt certain qu'ils font ce qu'ils nous voient faire avec une induſtrie qui ſemble tenir de l'intelligence. Dans le ſéjour que M. de la Condamine fit au Pérou, des *Singes* privés examinerent les opérations de cet Académicien ſur les montagnes pour la meſure de la terre, & celui-ci fut bien étonné, quelque tems après, de voir une comédie-pantomime exécutée par ces animaux, où ces acteurs muets plantoient des ſignaux, couroient à une pendule, regardoient les aſtres avec des lunettes, eſſayoient de faire des calculs, &c. Quelqu'induſtrieux que ſoit le *Singe*, concluons toujours qu'il n'eſt qu'un animal.

SINGE DE MER. Poiſſon de mer ſans écailles, qu'on pêche dans la rade de Juida. Sa chair eſt bonne, ſans avoir beaucoup de délicateſſe. Cet ani-

mal se nourrit de poissons & d'herbes marines ; on le prend à la ligne, ou avec le harpon quand il approche assez d'un vaisseau pour recevoir le coup : ce poisson a quelquefois dix pieds de long & quatre de large. Son nom lui vient de la forme de sa tête & de sa queue : on s'apperçoit assez qu'il n'a pas été nommé par un Naturaliste.

SKRABBEN : Espece d'Oie sauvage de Dannemarck, qui fait son nid à près de dix pieds en terre. Sa graisse sert d'huile de lampe, & sa chair se sale pour être mangée durant l'hiver.

SKUEN. Oiseau aquatique de la taille du Corbeau, qu'on trouve dans les isles de Feroë. Quand on veut prendre ses petits, cet oiseau fond avec intrépidité sur la tête des chasseurs, & les blesse souvent avec ses ailes. Les Danois qui connoissent son instinct, mettent sur leur tête un couteau dont la pointe est en haut, & le *Skuen* furieux vient s'y percer lui-même de part en part.

SNAK. Quadrupede particulier à la Tartarie ; il est de la taille d'une Brebis, & armé de deux petites cornes : cet animal souffre plus patiemment la faim que le froid, & aime pendant l'hiver la compagnie des Buffles. Le Kan des Tartares se donne souvent le plaisir de la chasse des *Snaks* ; il fait environner les pâturages où ils se trouvent quelquefois au nombre de deux mille : le bruit des cors de chasse épouvante ces quadrupedes, ils fuient sans objet, tombent de lassitude, & meurent sous les coups des Tartares.

SOLE. Poisson de mer plat & à nageoires molles, qui est plus long & plus étroit que la Plye. Sa chair est saine & d'un si bon goût, qu'on nomme ce poisson *Perdrix de mer*.

SOLEIL. Nom d'un poisson marin qui fut pris en 1707 auprès d'Amboine. Il avoit trois pieds & demi de long, une peau d'un bleu clair ; & ce qu'il y a de singulier, une figure de soleil, bien marquée, brillante & d'un blond doré, placée sur le dos proche de la tête. On conserve encore ce poisson dans l'isle où il a été pêché.

SOLEN. Coquillage bivalve, plus connu sous le nom de *Coutelier*. Voyez le mot *Coquillage*.

SOLLE, en terme de Chasse, c'est le milieu du dessous du pied des grandes bêtes.

SOMMÉES : Terme de Fauconnerie qui désigne les pennes du Faucon, quand elles ont pris tout leur accroissement.

SONNER. A la Chasse on *sonne* du cor pour rappeller les Chiens, les rassembler, & les exciter. On dit *sonner* un mot ou deux du gros ton, quand le Piqueur fait signe à un de ses compagnons d'aller à lui. En général il vaudroit mieux dire *donner* du cor que *sonner*.

SOR. On appelle Faucon *sor* celui qui est encore dans sa premiere année, & qui porte encore son premier pennage qui est roux. Cette épithete ne se donne qu'aux oiseaux de passage.

SORMET. Coquillage univalve du Sénégal, qui est une espece de gondole. Voyez le mot *Coquillage*.

SORRAT. Poisson de mer cartilagineux, qui n'est qu'un Chien de mer : voyez ce mot.

SORTIR. Une bête *sort* de son fort, quand elle quitte le lieu où elle a demeuré le jour.

SOUFFLER : En terme de Venerie, quand un Chien est sur le point d'atteindre un Lievre, on dit qu'il lui *souffle* le poil.

SOUIL ou SOUILLE. Endroit bourbeux où se vautre le Sanglier, & qui sert à faire reconnoître sa taille.

SOURDON. Coquillage bivalve, long d'environ quatorze lignes & large de dix, qui a un mouvement progressif. Voyez le mot *Coquillage*.

SOURIS. Coquillage univalve du genre des porcelaines. Voyez le mot *Coquillage*.

SOUSLIK. On trouve à Casan, dans les provinces qu'arrose le Volga, & jusques dans l'Autriche un petit animal que les Russes ont ainsi nommé & dont ils font de jolies fourrures. C'est un quadrupede qui ressemble par la figure au Campagnol; mais qui en est distingué par une robe d'un gris fau-

ve, semée par-tout de petites taches d'un blanc vif & lustré. Le nom qu'on lui a donné signifie *friand*, & on remarque qu'il est très-avide de sel.

SPARE. Poisson de rivage à nageoires épineuses, qui ressemble à la Dorade par ses écailles & ses nageoires. Il vit en troupe, & cherche à se dérober au froid. Ce poisson a la chair tendre, est de bon goût & de facile digestion.

SPÉES. On appelle ainsi les bois poussés d'un an ou de deux.

SPET. Poisson de mer qui ressemble au Brochet, & que les Naturalistes font du genre des Maquereaux. Sa chair est blanche, un peu dure, mais agréable au goût. Il est fort connu en Italie.

SPONDYLE. Coquillage bivalve qui ressemble à l'Huître : voyez le mot *Coquillage*.

SQUILLE. Espece de Cancre de mer & de riviere : les premiers sont beaucoup plus larges que les autres. Le mâle des *Squilles* dans l'accouplement se prend par le bec avec la femelle.

STELLION. Lésard d'Italie, qui a sur le dos des taches étincellantes : ceux qui vont à la chasse de cet animal mettent devant son trou des trapes de roseaux pour le prendre. On dit que sa peau est un remede contre le mal caduc. Le *Stellion* change de peau tous les ans comme le Serpent ; sa morsure engourdit les sens & fait l'effet de l'opium.

STROMFINCH. Oiseau aquatique de l'isle de Fara, qui court avec rapidité sur les eaux, & annonce, dit-on, la tempête.

STRINCZA. Poisson de lac & de riviere qui ressemble à la Lotte, & dont le peuple se nourrit dans le Milanois.

STROMLING. Petit Hareng d'un goût exquis, qu'on pêche dans le golphe de Bothnie. Voyez le mot *Hareng*.

SU. Quadrupede assez peu connu qu'on trouve chez les Patagons, & dont la fourrure est un objet de commerce en Siberie : il a un peu de la figure du Lion, & la queue de l'Ecureuil. On le prend avec ses petits dans des fosses couvertes de feuillage.

Quand il eſt tombé, il égorge ſes petits, & ne ſuccombe ſous les coups des chaſſeurs qu'après les avoir effrayés par des cris qui annoncent ſon déſeſpoir, & qui en font craindre les effets.

SUBTIL. On appelle *mal ſubtil* une maladie des Faucons, où ces oiſeaux paroiſſent toujours affamés, quoiqu'on leur donne ſans ceſſe à manger.

SUCE-BŒUF. Oiſeau du Sénégal, de la grandeur du Merle, qui s'attache ſur le dos des beſtiaux, leur perce la peau à coups de bec, & leur ſuce le ſang : ſi on n'a ſoin de le chaſſer, il peut à la fin tuer l'animal le plus vigoureux. Cet oiſeau n'eſt bon qu'à détruire.

SUIF. Nom qu'on donne en Venerie à la graiſſe des bêtes fauves, celles des bêtes noires s'appelle *Sain.*

SUISSE. Petit Ecureuil ainſi nommé, parce que ſon poil eſt rayé de noir & de blanc, ce qui, dit-on, le fait reſſembler à un pourpoint Suiſſe. Malgré le ridicule de cette interprétation, le nom de *Suiſſe* eſt reſté à ce quadrupede.

Le *Suiſſe* a la tête du Campagnol, & porte ſa queue renverſée ſur ſon corps, il eſt diſtingué de tous les animaux par deux bandes blanchâtres, accompagnées de chaque côté d'une bande brune, & enſuite d'une autre bande blanchâtre qui regne tout le long de l'épine, depuis le col juſqu'à la queue. Cet animal habite à terre & ne grimpe pas ſur les arbres comme les Ecureuils; il ſe pratique comme le Mulot, une retraite impénétrable à l'eau ; il eſt d'un naturel ſauvage, & on a beaucoup de peine à l'apprivoiſer.

SUITE : S'entend en Venerie, du gibier qu'on a fait lever.

SUIVRE. Un Limier *ſuit* les voies d'une bête qui va d'aſſurance : mais quand elle fuit, on dit qu'il la chaſſe.

SUR-ALLER. Un Limier ou un Chien courant *ſurva*, quand il paſſe ſur les voies d'une bête, ſans en rabattre & ſans en remontrer à un Chaſſeur.

SUR-ANDOUILLER. Grand andouiller qui se rencontre à quelques têtes de Cerf, & qui excede en longueur les autres de l'empaumure.

SURIKATE. Joli quadrupede de Surinam & des autres provinces de l'Amérique méridionale, qui n'est pas si grand qu'un Lapin, & qui ressemble par le poil à la Mangouste ; il approche plus du Coati que de tout autre animal ; il a quatre doigts à tous les pieds, & ce caractere ne convient qu'à lui & à l'Hyene.

Cet animal est carnivore, il lape en buvant comme le Chien, & sa boisson ordinaire est son urine. On réussit à l'apprivoiser : quand il s'ennuie d'être seul ou qu'il entend quelque bruit extraordinaire, il aboie comme un jeune Chien, & quand on le caresse ou qu'il ressent du plaisir, il fait un bruit semblable à une cresselle tournée rapidement. Le *Surikate* nous étoit inconnu avant M. de Buffon.

SURMULET. Poisson à nageoires épineuses, que nous avons fait connoître à l'article *Rouget*.

SURMULOT. Nom nouveau donné à une nouvelle espece de Mulot qui n'est connu que depuis quelques années. Ce quadrupede est plus fort & plus méchant que le Rat. Les mâles sont plus hardis & plus gros que les femelles : quand on veut les poursuivre, ils se retournent & mordent la main ou le bâton qui les frappe ; leur morsure est dangereuse & bientôt suivie de l'inflammation.

Les *Surmulots* produisent trois fois par an, & chaque portée est de douze ou quinze petits. En multipliant aussi étrangement, ils font beaucoup de dégâts dans les campagnes. Les Chiens chassent ces animaux avec un acharnement qui tient de la fureur ; quand ils se sentent poursuivis, ils entrent dans l'eau & y nagent avec facilité.

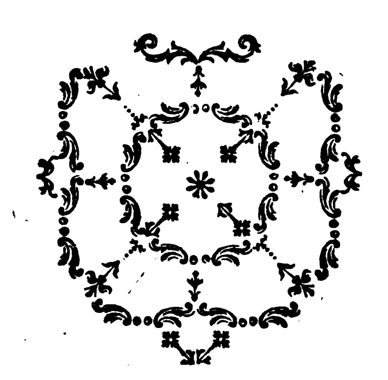
On peut aussi prendre les *Surmulots* dans leurs terriers, comme on prend les Lapins, avec le secours du *Furet*. Voyez ce mot.

Les *Surmulots* font une guerre cruelle aux Rats,

& depuis l'excessive multiplication de ces premiers animaux, les autres ont beaucoup diminué. Je crois que les cultivateurs n'ont pas beaucoup gagné au change.

SURNEIGÉE. Voies des bêtes où la neige a tombée. On donne à celles qui sont couvertes d'eau de pluie l'épithete *surplues*.

Le Dictionnaire de la Venerie est fort étendu, & l'art lui-même ne l'est pas.



TACAN ou TUKAN. Petit quadrupede de la Nouvelle-Espagne, dont la taille, la figure & les habitudes, le font ressembler à la Taupe : il n'a cependant pas l'instinct de cet animal pour retrouver sa retraite quand il en est sorti ; car il est obligé de creuser à chaque fois un trou. La chair du *Tacan* est bonne à manger.

TACHASCH. Nom hébreu que donne Moïse à un poisson qui est probablement le *Lamentin* des Naturalistes. Voyez ce mot.

TADORNE. Espece de Canard de la taille d'une Oie moyenne, dont les jambes sont longues & tirent sur le rouge, cet oiseau vit sur l'eau & fait son nid en terre dans des trous. On le trouve dans le Nord & quelquefois en Angleterre.

TAELPI. Espece de Rat d'Asie, dont la fourrure est très-estimée. Cet animal creuse en terre des trous pour s'y loger ; quand les Chasseurs l'ont découvert, ils ouvrent la terre en plusieurs endroits & y jettent de la paille enflammée ; par cet artifice ils obligent le *Taelpi* de sortir & de tomber dans leurs filets.

TAJACU. Espece de Sanglier du Mexique & du Brésil ; il marche par troupes, & habite les montagnes & les forêts. Cet animal differe de ceux de son espece, par une bourse qu'il a sur le dos, & d'où découle une espece de liqueur dont on ignore les propriétés : Aristote dit que cette liqueur quand l'animal est tué, corrompt en peu de tems toute sa substance. Pison, de son côté, dit que quand on presse cette bourse, il en sort un parfum fort suave : la nature chez les voyageurs est un être bien contradictoire.

TAISSON. Nom d'un quadrupede dont nous avons



avons fait connoître l'histoire & la chasse sous le nom de *Blaireau*.

Le Compilateur des *Amusemens de la Chasse* a partagé en deux l'histoire du quadrupede qui nous occupe, & après avoir écrit ses rêveries sur le *Blaireau*, il en débite d'autres sur le *Taisson* : ce seroit leur faire trop d'honneur que de les réfuter.

TALERA. Nom d'un oiseau aquatique fort peu connu & qu'on trouve à Madagascar.

TAMACULLA-HUILLA. Serpent de la Nouvelle-Espagne, qu'on nomme aussi *Serpent à cent yeux*, non qu'il ressemble à l'Argus des Poëtes, mais à cause d'une infinité d'anneaux répandus sur ses écailles.

TAMANDUA. Quadrupede de l'Amérique méridionale, connu par un long museau, une gueule étroite & sans dents, & par une langue ronde qu'il insinue dans les fourmilleres pour avaler les Fourmis dont il fait sa nourriture. Le *Tamandua* a dix-huit pouces depuis l'extrêmité du museau jusqu'à l'origine de la queue, il marche mal, mais grimpe avec légéreté; quand il dort il cache sa tête sous son col & sous ses jambes de devant. On a confondu cet animal avec le Tamanoir & le Fourmiller. M. de Buffon l'appelle la moyenne proportionnelle entre ces deux quadrupedes. On apprivoise sans peine le *Tamandua*, & les Sauvages mangent sa chair, quoiqu'elle soit de très-mauvais goût.

Le *Tamandua* est naturel au Nouveau-Monde: Kolbe dit cependant qu'on en trouve en Afrique, mais on ne peut faire aucun fond sur le témoignage de ce voyageur; un homme qui a vu des Elans au Cap de Bonne-Espérance, peut bien y voir des *Tamandua*.

TAMANOIR. Quadrupede originaire du Nouveau-Monde, qui a environ quatre pieds de long, depuis l'extrêmité du museau, jusqu'à l'origine de la queue. Les poils de sa queue sont disposés en forme de pennache, l'animal la retourne sur son dos, & s'en couvre le corps quand il veut dor-

mir ou se mettre à l'abri de la pluie, & de l'ardeur du soleil ; il marche lentement, & un homme peut aisément l'atteindre à la course.

Quoique le *Tamanoir* soit beaucoup plus grand que le Fourmiller & le Tamandua, il a cependant beaucoup de rapport avec ces deux animaux pour les habitudes naturelles ; tous trois se nourrissent de Fourmis, s'apprivoisent, dorment pendant le jour, & vont butiner pendant la nuit.

On prendroit de loin le *Tamanoir* pour un grand Renard : c'est pourquoi quelques voyageurs l'ont nommé le *Renard Américain* : il est assez robuste pour se défendre contre un gros Chien, & même contre un Jaguar. Quand il est attaqué, il se bat d'abord debout comme l'Ours ; il se couche ensuite sur le dos pour se servir des pieds comme des mains, & dans cette situation il est presque invincible : son opiniâtreté alors s'accroît à un tel point, que lors même qu'il a mis à mort son ennemi, il ne le lâche que long-tems après, comme s'il avoit encore quelque chose à craindre de sa victime.

TAMATIA. Nom qu'on donne à deux especes d'Oiseaux du Brésil, dont l'un tient de la Grive, & l'autre de la Poule d'eau.

TAMOATA. Poisson de riviere du Brésil ; il est de couleur de feu, & sa longueur est d'environ cinq doigts.

TANCHE. Poisson de lac, d'étang & de marais à nageoires molles, long d'environ un demi-pied, & d'un naturel plein de vivacité. Ses écailles sont enduites d'une mucosité visqueuse, ce qui le rend aussi glissant que l'Anguille : elle ressemble à l'extérieur à la Truite saumonée.

La *Tanche* se plaît dans les eaux stagnantes ou dans les rivieres qui coulent lentement : on amorce ce poisson avec de petits Vers & des Escarbots ; on le dit si vivace, que lors même qu'il est coupé par morceaux & frit à demi, il s'élance hors de la poële. On doit rarement empoissonner un étang de *Tanches* ; car ils en ruinent le fond, & il faut

plus de terrein pour nourrir cent *Tanches* que pour engraisser cinq cents Carpes. Ce poisson est de bon goût, quand il habite une eau claire & courante ; mais sa chair est ordinairement de difficile digestion.

TANCHE DE MER. Poisson saxatile, qui vient frayer dans l'Algue, afin que ses œufs soient à l'abri des tempêtes : on fait rarement usage de la *Tanche de mer* dans les alimens.

TANTALE. Je ne puis deviner pourquoi on a donné ce nom à une espece de Pélican de l'Amérique, qui n'est connu que par sa stupidité.

TANREC. Petit quadrupede des Indes orientales, qui a beaucoup de rapport avec notre Hérisson ; il marche lentement, grogne comme le Pourceau, se vautre comme lui dans la fange & séjourne plus long-tems sur l'eau que sur terre : le *Tanrec* est très-ardent en amour & multiplie beaucoup ; on le prend dans de petits caveaux d'eau salée, & dans les lagunes de la mer : sa chair, quoique fade & mollasse, plaît beaucoup à ceux des Indiens qui n'admettent pas la métempsycose.

TAPETI. Quadrupede du Nouveau-Monde, qui ressemble au Lapin d'Europe par la figure, & au Lievre par le poil, & pour la grandeur ; il a aussi beaucoup de rapport avec le dernier par sa maniere de vivre, la qualité de sa chair & sa fécondité.

TAPIR. C'est le quadrupede le plus grand de ce Nouveau-Monde, où la Nature vivante semble s'être rapetissée, comme si elle n'avoit pas eu le tems de parvenir à ses justes dimensions.

Le *Tapir* est de la taille d'une petite Vache ou d'un Zebre, mais sans corne & sans queue : sa tête a une espece de trompe comme le Rhinoceros : c'est un animal triste & ténébreux, qui ne sort que de nuit & qui ne se plaît que dans les eaux ; quoique sa gueule soit armée de vingt dents incisives & tranchantes, il n'est point carnivore. J'ai parlé à l'article *Anta* de la maniere dont les Indiens vont à sa chasse.

TAQUET. Terme de Fauconnerie : le *Taquet* est un ais sur le bout duquel on frappe quand l'oiseau a joui assez long-tems de sa liberté & qu'on veut le faire revenir.

TARABÉ. Nom qu'on donne au Brésil à une espece de Perroquet particuliere à ce climat.

TARANIOLE. Oiseau aquatique connu à Venise, & qui n'est qu'une espece de Courlis.

TARBIKIS. Espece de Castor de la Tartarie orientale, qui est moins connu par les Chasseurs que par les Naturalistes.

TAREIBOIA. Serpent du Brésil, qui est aussi redoutable sur terre que dans les eaux, & qui détruit la volaille & fait à l'homme des blessures envenimées. Les Européens en ont plus peur que les Sauvages.

TARSIRA. Poisson du Brésil, qui n'est connu & qui ne se mange que dans cette contrée.

TARIER. Petit oiseau de la Lorraine, de la grandeur du Traquet, qui vit dans les buissons & se nourrit de Mouches & de Vermisseaux ; il faut pour le prendre beaucoup d'industrie.

TARIN. Oiseau commun en France, & qui a quelques rapports avec le Serin ; son nom lui vient de son cri. Le *Tarin* chante & ne se mange pas.

TARLIER. Quadrupede qui tire son nom de la longueur démesurée des os, qui composent en lui la partie supérieure du Tarse : il est de la taille d'un Rat de moyenne grosseur, & ressemble assez à la Gerboise, pour qu'on ait pu soupçonner qu'il n'en étoit qu'une variété : les mœurs de cet animal & son pays même sont encore inconnus.

TASSART. Grand Brochet de mer, dont la chair est pleine de délicatesse. On le pêche d'ordinaire entre deux isles, sur-tout quand il s'y trouve un courant fort rapide : il paroît que le *Tassart* est originaire des mers de l'Amérique.

TATOU. Nom que les Caraïbes ont donné à un animal singulier, qui tient de la nature du quadrupede & de celle du poisson : il a quatre pieds, & au lieu de poils, on lui voit une écaille comme

celle des Tortues : cette écaille est partagée en plusieurs bandes attachées les unes aux autres par autant de membranes qui permettent un peu de jeu à cette singuliere armure.

M. de Buffon distingue plusieurs especes de *Tatous*, qu'on s'empresse de faire connoître d'après ce célebre Naturaliste.

L'*Apar* ou le *Tatou à trois bandes* : Sa queue est fort courte, & il a sur le dos trois bandes mobiles ; son corps a un pied de long sur huit pouces dans sa plus grande largeur, quand cet animal se couche pour dormir, ou qu'on le saisit avec la main, il rapproche en un point ses quatre pieds, ramene sa tête sous son ventre, & se courbe si parfaitement qu'on le prendroit alors pour une coquille de mer.

L'*Encoubert* ou le *Tatou à six bandes*, est plus gros que l'Apar, & ordinairement il a beaucoup d'embonpoint ; il fouille la terre avec facilité, se fait un terrier où il se tient pendant le jour, & n'en sort que le soir pour chercher sa subsistance. L'*Encoubert* est indifféremment frugivore & carnivore.

Le *Tatuete* ou le *Tatou à huit bandes*, n'est pas à beaucoup près si grand que l'Encoubert ; ses bandes sont marquées par des figures triangulaires. On remarque que le plus petit plomb suffit pour percer la cuirasse de cet animal : sa chair est blanche, & bonne à manger.

Le *Cachicame* ou le *Tatou à neuf bandes*, est proprément l'*Armadille* des Espagnols. Voyez ce mot. M. de Buffon conjecture que cet animal n'est peut-être que la femelle du Tatuete.

Le *Kabassou* ou le *Tatou à douze bandes*, est le plus grand de tous les *Tatous* ; sa queue est sans cuirasse, ce qui le distingue de tous ceux de son espece.

Le *Cirquincon* ou le *Tatou à dix-huit bandes*, a la tête de la Belette ; les rangs de ses écailles ne sont pas séparés par une peau flexible : il est de tous les *Tatous* celui qui a le plus de facilité pour se resserrer en boule comme le Hérisson.

Chasse du Tatou.

En Général les *Tatous* sont des animaux très-pacifiques : on a plus besoin contre eux d'industrie que de courage.

Quand on poursuit un *Tatou*, & qu'il n'a plus le tems de gagner son terrier, il tâche de s'en creuser un, & on est alors tenté de le prendre par la queue avant qu'il soit totalement enfoncé ; mais l'animal fait une telle résistance, qu'on casse sa queue sans amener son corps : quand on ne veut pas le mutiler, on ouvre le terrier par devant, & alors on prend l'animal sans qu'il fasse de résistance : s'il se contracte, on le met près du feu pour le faire étendre.

Il est assez singulier que quand un Cachicame est poursuivi, il se contente de mettre sa tête dans un trou, & qu'alors il se croit en sûreté ; comme si en ne voyant pas il empêchoit les chasseurs de le voir. Les Sauvages disent qu'en chatouillant alors cet animal avec un bâton, on l'empêche de se contracter, ce qui en rend la chasse facile & lucrative.

Quand un *Tatou* a gagné un terrier profond, on peut l'en faire sortir en y faisant entrer de la fumée, ou en y jettant de l'eau. On peut aussi chasser ce quadrupede avec des petits Chiens ; mais si le *Tatou* se trouve au bord d'un précipice, il échappe aux Chiens & aux Chasseurs, parce qu'il se resserre & roule comme une boule, sans briser son écaille & ressentir aucune douleur.

Les Indiens attribuent mille propriétés extraordinaires à la cuirasse des *Tatous* ; mais un philosophe observe que chez les animaux les effets les plus merveilleux ne sont jamais produits que par des vertus imaginaires.

TAVELURE. Terme de Fauconnerie qui désigne les mailles ou taches de diverses couleurs qui se trouvent sur le manteau d'un oiseau de proie.

TAUPE. Quadrupede d'environ cinq pouces, dont la peau est veloutée, & qui a la queue & les

pattes fort courtes. Cet animal n'est point aveugle, comme le supposent le peuple & les poëtes; mais ses yeux sont si petits & si couverts, qu'il ne fait presqu'aucun usage du sens de la vue : au reste la nature l'a bien dédommagé de cette privation. Son tact est délicat, son ouie très-fine, & il est de tous les êtres connus celui qui est le mieux pourvu d'organes pour la génération; *ex quibus*, dit un Naturaliste, *colligere est, maximam præ reliquis omnibus animalibus voluptatem in coïtu, hoc abjectum & vile animalculum percipere, ut habeant quod ipsi invideant qui in hoc supremas vitæ suæ delicias collocant*; on peut ajouter à cette citation singuliere que les parties de la génération dans la *Taupe* sont construites de façon qu'elles remplissent le but de la nature sans qu'il soit besoin d'aucun mouvement. La *Taupe* a donc un sixieme sens, qui vaut peut-être la parfaite jouissance des cinq autres.

La *Taupe* a beaucoup d'industrie : elle montre une grande intelligence dans la construction de sa loge & dans l'éducation de ses petits : l'obscurité profonde où elle vit l'empêche d'avoir beaucoup d'ennemis; l'homme est le plus à craindre pour elle, parce qu'il veut la punir du ravage qu'elle fait dans les jardins. Quand on veut prendre la mere avec ses petits; on fait autour de son domicile une tranchée qui lui coupe toutes les communications, mais comme la *Taupe* fuit au moindre bruit & tâche d'emmener ses petits, on se réunit trois ou quatre pour enlever la motte toute entiere, ou pour faire une tranchée dans un instant.

La *Taupe* ne se trouve que dans les pays cultivés, il n'y en a point dans les deserts arides ou dans les climats glacés. Les *Taupes* d'Amérique & celles de Sibérie sont d'une espece différente des nôtres : les Naturalistes au reste sçavent moins ce qu'elles sont que ce qu'elles ne sont pas.

TAUREAU DE MER. Poisson de la côte d'Ivoire, qui n'est sans doute que le *Lamentin* : voyez ce mot.

TAYAUT. Cri du Chasseur quand il voit le Cerf, le Daim ou le Chevreuil.

TAYRA. Quadrupede de la taille d'un petit Lapin, & qui ressemble à la Bélette : on le regarde comme une espece de Putois : voyez ce mot.

TEIGNE. Maladie des Faucons : voyez le mot *Fauconnerie*.

TELLINE. Coquillage bivalve du genre des Moules : voyez *Coquillage*.

TENAILLE. Poisson des Indes Orientales, ainsi nommé à cause de la construction particuliere de sa bouche ; on le pêche auprès de l'Isle d'Amboine.

TENDERIE : Maniere de chasser en tendant des lacs & des filets pour prendre du gibier.

TENDEURS. On donne ce nom aux Braconniers qui tendent des lacs, des tirasses, des traîneaux, des collets, &c. pour prendre le gibier.

TENDRAC. Petit quadrupede des Indes Orientales, qui a quelques rapports avec notre Hérisson par ses piquans : il est de la taille d'un gros Râle ; ses jambes sont fort courtes ; il grogne comme le Pourceau, & se vautre aussi dans la fange : il séjourne volontiers dans l'eau. Les Indiens sont fort friands de sa chair, dont nos Européens sont dégoûtés.

TENEUR. C'est, en Fauconnerie, le nom qu'on donne au troisieme oiseau qui attaque le Héron dans son vol. On dit : cet oiseau est bon *teneur*.

TENIR : Terme de Fauconnerie. Un oiseau *tient* à mont, quand il se soutient en l'air, en attendant qu'il découvre quelque gibier.

TENTE, se dit, en terme de Vénerie, en parlant des filets qu'on tend pour prendre des Bécasses & autres oiseaux de passage. Les chasseurs disent alors : faisons des *tentes*.

TEREBRATULES. Coquilles bivalves du genre des Huîtres. Voyez le mot *Coquillage*.

TERRIER. Nom qu'on donne aux trous où les Lapins se retirent.

TESTACÉES. Nom qu'on donne aux especes

de poiſſons qui vivent dans des coquilles : leurs couleurs ſont auſſi variées que leurs figures.

TÊTE ; bois du Cerf. On dit qu'un Cerf quitte ſa *tête* ; & qu'il eſt à ſa premiere ; à ſa ſeconde, ou à ſa troiſieme ; ce qui déſigne ſon âge.

On dit auſſi en Fauconnerie, faire la *tête* à un oiſeau ; c'eſt-à-dire, l'accoutumer au chaperon.

TÊTARD. Eſpece de *Meûnier* : voyez ce mot.

TÊTE D'ANE. Nom du Chabot en Languedoc : voyez ce mot.

TÊTE DE CHIEN. Serpent non vénimeux de la Dominique qui fait la guerre aux Rats, aux Poulets & aux oiſeaux. Le Pere Labat, le moins véridique des voyageurs, quoiqu'il fût Prêtre & qu'il ſe dît philoſophe, aſſure que quand les oiſeaux voient ce Serpent dans l'arbre où ils ont leur nid, ils demandent par leurs cris du ſecours à tous les paſſans ; & que quand leur ennemi eſt tué, ils voltigent autour de ſon cadavre & le béquetent pour lui inſulter. Si le fait eſt vrai, il ne faut pas en conclure que ces oiſeaux aiment l'homme, mais ſeulement la vengeance.

TÊTE ROUGE. Petit oiſeau de paſſage, remarquable par la beauté de ſon chant & de ſon plumage : on le trouve en Angleterre.

TÊTTE-CHEVRE ou CRAPAUD-VOLANT. Oiſeau de nuit de la grandeur du Coucou ; on le trouve dans les deux mondes, mais on en eſt pas plus inſtruit ſur l'origine de ſon nom.

TETZAUHCOALT. Beau Serpent de l'Amérique, dont la robe ſemble une riche broderie : il eſt vénimeux, mais il n'attaque que les animaux qui ſont plus foibles que lui, & l'aſpect de l'homme ſuffit pour le mettre en fuite.

THON. Poiſſon de mer de cinq ou ſix pieds de long, dont la peau eſt noirâtre ſur un fond d'azur, & dont la queue eſt faite en forme de croiſſant. Sa chair eſt d'un goût excellent. Quoique ſa pêche ſoit diſpendieuſe, elle eſt fort cultivée ſur les côtes de Marſeille à cauſe des profits qu'elle procure : c'eſt

dans les mois d'Août & de Septembre que cette pêche est la plus abondante ; il n'est pas rare d'en prendre deux mille en un jour. On remarque qu'elle fut au nombre des fêtes que Marseille donna en 1702 aux petits-fils de Louis XIV.

Le *Thon* est fort timide ; le tonnerre ou le bruit des rames suffit pour le faire entrer dans les fosses où l'on tend des filets : ce poisson se nourrit d'algue & de plantes maritimes.

La pêcherie des côtes de Provence où l'on prend le *Thon* se nomme *Madrague*, & les filets qu'on y emploie, *Thonnaire* : on y prend quelquefois des *Thons* qui pesent jusqu'à cent vingt livres. Le *Thon* frais est de la plus grande délicatesse. On fait aussi un grand commerce de *Thon* mariné, & il sert d'entremets sur les tables de nos Apicius.

THYM. Poisson de riviere à nageoires molles, qu'on trouve abondamment en Italie ; il est long d'un pied & demi, & a l'odeur de la plante dont il porte le nom.

TIBURON. Poisson cétacée très-vorace & très-avide de chair humaine, qu'on peut regarder comme une espece de Requin ; il a des dents qui coupent comme un rasoir, & sur le dos trois pointes en forme de pertuisannes. On dit que ce poisson suit quelquefois un vaisseau l'espace de cinq cens lieues pour attraper quelque corps humain : dès qu'on jette à la mer quelque cadavre, il le saisit dans sa chûte, le déchire & le dévore en un instant. On en a vu un qui avoit avalé un homme tout entier ; & un voyageur rapporte qu'on prit sur son vaisseau un de ces monstres, du ventre duquel on tira un Negre qu'il venoit d'avaler, & qui vécut encore vingt-quatre heures.

On voit beaucoup de *Tiburons* dans la mer des Indes : la plupart ont vingt pieds de long sur dix de large. On le prend avec un hameçon de fer garni de *Thon* : son cœur est si vivace, qu'il palpite encore après avoir été coupé en morceaux.

TIEN-LE-BIEN : Terme de Fauconnerie, synonyme à filiere.

TIERAN. On dit qu'un Sanglier est dans son *tieran*, quand il a atteint l'âge de trois ans.

TIERCELET : C'est le mâle de l'Autour & de l'Epervier. Au reste les Fauconniers sont en usage de donner ce nom aux mâles de tous les oiseaux de proie, parce qu'ils sont d'ordinaire d'un tiers plus petits que leurs femelles. Voyez le mot *Fauconnerie*.

TIGRE. Commençons par analyser M. de Buffon sur ce quadrupede, le plus terrible des ennemis de l'homme, & qui eût été le roi des animaux, s'il n'en étoit le tyran !

Le *Tigre* est d'une taille considérable ; on en a vu dans les Indes Orientales qui avoient quinze pieds de long, en y comprenant la queue : sa vîtesse est étonnante, & son nom le désigne assez ; car *Tigre* en Arménien est synonyme à *fleche*. Ces qualités corporelles sont balancées par le naturel le plus vil. Cet animal est bassement féroce, & cruel sans justice, c'est-à-dire sans nécessité ; lors même qu'il est rassasié de chair, il semble toujours altéré de sang : il saisit & déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, & non pas d'assouvir, en dévorant la premiere. Il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, & une fureur aveugle qui lui fait souvent dévorer ses propres enfans, & déchirer leur mere quand elle veut les défendre.

Heureusement pour la nature l'espece des *Tigres* est peu nombreuse, & semble confinée aux climats les plus chauds des Indes Orientales : il fréquente avec le Rhinoceros le bord des fleuves & des lacs ; car comme le sang ne fait que l'altérer, il a souvent besoin d'eau pour tempérer l'ardeur qui le consume.

Ce quadrupede est le seul des animaux dont on ne puisse fléchir le naturel ; il s'irrite des bons comme des mauvais traitemens ; le tems ne fait qu'aigrir le fiel de sa rage ; il déchire la main qui le nourrit comme celle qui le frappe ; il rugit à la vue de tout être vivant ; chaque objet lui paroît une nouvelle proie qu'il dévore d'avance de ses regards avides,

qu'il menace par des frémissemens affreux mêlés de grincemens de dents, & vers lequel il s'élance souvent malgré les chaînes & les grilles qui brisent sa fureur sans pouvoir la calmer.

Tel est le portrait que fait du *Tigre* le Pline moderne ; nous n'avons dans l'antiquité aucun objet dessiné avec plus de force & de vérité.

La *Tigresse* produit quatre ou cinq petits, & sa rage devient extrême quand on les lui ravit ; elle poursuit ses ravisseurs jusqu'aux portes des villes ou sur le rivage de la mer : on a prétendu que sa sueur étoit un venin, & le poil de sa moustache un poison mortel pour les hommes & les animaux ; mais c'est assez du mal réel que ce quadrupede fait de son vivant, sans chercher encore des qualités imaginaires & des poisons dans sa dépouille.

Le vers suivant exprime le cri des *Tigres* & des *Lions* : le premier n'a point d'éviqualent en françois.

Tigrides indomitæ rancant, rugiuntque Leones.

Auguste fut le premier qui présenta un *Tigre* aux Romains pour la dédicace du théatre de Marcellus.

Il est dit dans les Ephémérides d'Allemagne que les *Tigres* d'Afrique sont plus petits & moins cruels que ceux d'Asie : cependant même dans ces premieres contrées, il attaque brusquement par derriere les hommes & les animaux, & d'un seul coup de sa patte droite il les met en pieces.

Le *Tigre* craint & respecte les hommes blancs quand ils sont nuds : on a prétendu que quand il poursuivoit les ravisseurs de ses petits, il suffisoit de lui présenter des miroirs, & qu'il étoit retenu par sa propre image.

Les Rois & les grands Seigneurs des Indes se font une gloire d'aller à la chasse du *Tigre* : cette gloire me semble mieux fondée que celle qu'on tire en Europe de la défaite d'un Cerf ou d'un Chevreuil.

De quelque férocité que soit cet animal, il tremble quand il se voit environné de chasseurs qui lui

présentent l'épieu : quand il ne voit aucun moyen de s'échapper, il s'accroupit sur sa queue, & soutient long-tems les coups de fleches qui s'émoussent sur sa peau : enfin lorsque sa rage s'allume, il s'élance sur les chasseurs, & va expirer sur les hommes qu'il déchire.

Les Indiens vont à la chasse du *Tigre* avec l'esponton & la demi-pique : ils montrent à cet exercice beaucoup de courage & d'industrie.

Il y a sur la riviere des Amazones une espece de *Tigre*, qui a une antipathie naturelle contre les Crocodiles, & qui est le seul des animaux qui ose lutter contre ce tyran des rivieres : le Crocodile met sa tête hors de l'eau pour saisir le *Tigre* quand il vient boire au bord de la riviere : le *Tigre* enfonce alors ses griffes dans les yeux de son adversaire, mais celui-ci en se plongeant dans l'eau y entraîne le *Tigre* qui se noie plutôt que de lâcher prise.

Le *Tigre* est dans les deux mondes le fléau des êtres vivans, & il semble qu'on ne sçauroit en détruire l'espece sans être le bienfaiteur de la Nature.

TIGRE. Poisson des Indes Orientales, dont le corps est parsemé de bandes de diverses couleurs; c'est une espece de Morue, & sa chair même en a le goût.

TIGRE. Coquillage univalve de la famille des Cornets : voyez le mot *Coquillage*.

TIGRE. Nom donné au Cheval à cause de sa couleur : voyez l'article *Cheval*.

TIRASSE. Grand filet propre à la chasse, & qui sert à prendre des Cailles, des Perdrix & des Alouettes. Voyez l'article *Filet*.

TIRASSER. Terme de Venerie qui est équivalent à *tendre la tirasse*.

TIRE-D'AILE. Les Fauconniers pour exprimer la vigueur du vol d'un oiseau, disent qu'il vole à *tire-d'aile*.

TIRER. Ce mot à plusieurs acceptions qu'il ne faut pas confondre.

On dit en Venerie *tirer de longue*, pour exprimer la course de la bête qui va sans s'arrêter : pour faire

ſuivre les Chiens quand on les appelle, on leur dit: *tirez*.

En Fauconnerie, faire *tirer* l'oiſeau, c'eſt le faire béqueter en le paiſſant, en lui donnant un pât nerveux pour exciter ſon appetit.

TIREUR. On appelle bon *tireur* le Chaſſeur qui fait un bon uſage de ſon fuſil.

TIROIR. Terme de Fauconnerie, c'eſt une paire d'ailes de Chapon ou de Poulet ajuſtée en façon d'oiſeau avec un petit morceau d'étoffe rouge, & dont les Fauconniers ſe ſervent pour rappeller l'oiſeau de proie ſur le poing.

TITIRI. Nom Caraïbe d'un poiſſon des Antilles; il eſt fort délicat quand il eſt encore jeune: les *Titiris* remontent de la mer vers les rivieres, en ſi grand nombre, que l'eau en paroît toute noire. La pêche en eſt facile. Quatre perſonnes prennent une toile chacun par un coin, la paſſent entre deux eaux, l'élevent en l'air, & en prennent ainſi pluſieurs milliers: il n'y a point de pêche qui ſoit plus abondante & moins induſtrieuſe.

TITRE. En terme de chaſſe, c'eſt un relais où l'on poſe les Chiens pour courir la bête à propos, quand elle paſſe.

TOILE. Maniere de chaſſer en faiſant une grande enceinte de toile & de filets pour prendre le gros gibier; cette chaſſe eſt très-diſpendieuſe.

TOLAI. Quadrupede un peu plus grand que le Lapin qui reſſemble à cet animal pour la forme de ſon corps, par ſon poil, par ſes allures, par la ſaveur de ſa chair, & par l'habitude qu'il a de creuſer la terre pour s'y faire une retraite, il n'en differe que par la longueur exceſſive de ſa queue; on trouve cet animal dans les terres voiſines du lac Baikal en Tartarie.

TOMTOMBO. Poiſſon rond & armé qui ſe trouve dans la mer des Indes; les Naturaliſtes en comptent quatorze eſpeces, & n'en connoiſſent pas une ſeule.

TONNE. Coquillage univalve, dont la coquille eſt ſouvent chargée de bandelettes, de ca-

nelures & de cordelettes : on en voit quelquefois dans les rivieres. Voyez le mot *Coquillage*.

TONNELLER. Chasser, prendre du gibier avec la Tonnelle.

TONNELLE. On entend d'abord par ce mot un filet pour la Chasse des Perdrix. Voyez le mot *Filet*.

On donne aussi ce nom à une figure de Bœuf ou de Cheval, peinte sur la toile, ou à une peau de ces animaux étendue sur une claie que le Chasseur porte devant lui, & dont il se couvre pour suivre le gibier sans l'effrayer, & le faire entrer dans les filets.

TONS. Les tons pour les Chiens sont *don, don, don, don, doon*, ce qui se sonne du gros ton quand on fait chasser : pour faire tourner & requêter les Chiens, on sonne du gros ton, *don hon, don hon* : quand la bête est à vue, on sonne du grêle les mêmes tons que pour Chiens ; pour sonner la mort, on sonne ainsi trois mots longs : *don, on, on*, & du gros ton : enfin pour la retraite on sonne encore du gros ton : *don hon, don hon, don hon, don, on, on.*

TORCOL. Oiseau qui a sept pouces & demi de long & dix d'envergure : sa langue est terminée par une épine osseuse & pointue, il la darde à une distance très-considérable. Cet oiseau hérisse les plumes de sa tête en forme de huppe, comme le Geai ; il tire son nom de la maniere singuliere dont il tourne sa tête en arriere : on trouve beaucoup de *Torcols* en Suede vers le printems.

TORPILLE. Poisson de mer cartilagineux de la figure de la raie, qu'on a ainsi nommé à cause de la propriété singuliere qu'il a d'occasionner un engourdissement aux êtres vivans qui le touchent.

Le sçavant Lorenzini qui a écrit un traité sur la *Torpille*, dit qu'il a touché plusieurs fois ce poisson & que de ce tact il s'est toujours ensuivi un engourdissement dans son bras, accompagné d'une douleur assez aiguë ; cet engourdissement étoit dans sa plus grande force pendant deux ou trois minutes, en-

ſuite il diminuoit par degrés & ceſſoit enfin entiérement au bout d'une demi-heure.

Si l'on ne touche la *Torpille* qu'avec un bâton, l'engourdiſſement eſt très-léger : ſi on la preſſe par l'interpoſition de quelque corps peu épais, il devient aſſez conſidérable.

M. de Réaumur qui étoit plus phyſicien que Lorenzini, a expliqué l'engourdiſſement que cauſe la *Torpille*; ce poiſſon a le dos un peu convexe, quand on le touche, cette partie s'applatit inſenſiblement juſqu'à devenir concave, & c'eſt préciſément dans l'inſtant ſuivant qu'on ſe ſent frappé : il s'enſuit que l'animal ne peut reprendre ſa convexité qu'en frappant un coup violent au corps qu'il touche; il eſt à croire que par cette contraction, il bande pour ainſi dire, tous ſes reſſorts, & que les coups qu'il frappe, ébranlent les nerfs du bras & arrêtent le cours des eſprits animaux.

Les pêcheurs ont ſoin de ſaiſir la *Torpille* par la queue, ce qui prévient l'engourdiſſement.

Koempfer rapporte un ſecret pour empêcher que la *Torpille* n'engourdiſſe, c'eſt de retenir ſon haleine : c'eſt une grande autorité que celle de Koempfer.

Les Anciens ont écrit que la *Torpille*, pour prendre ſa proie, ſe cachoit dans les endroits bourbeux de la mer, & engourdiſſoit les poiſſons qui l'approchoient pour les dévorer.

Les actes de Coppenhague rapportent un fait bien ſingulier ſur la *Torpille*; un pêcheur étant ſur le rivage de la mer en Afrique, frappa un de ces poiſſons d'une eſpece de pique, & auſſi-tôt fut ſaiſi d'un engourdiſſement ſi violent qu'il tomba par terre en ſouffrant les plus vives douleurs; un pêcheur vint à ſon ſecours, & en voulant le relever tomba lui-même, & fut frappé d'un tremblement univerſel dans tous ſes membres; ſi le fait eſt vrai, les émanations de la *Torpille* ſont bien plus dangereuſes dans les mers d'Afrique que dans les nôtres.

Je

Je mettrai le fait suivant au rang des Fables les plus absurdes qu'ait fait naître la *Torpille*. Un homme qui a voyagé en Abyssinie, rapporte qu'une *Torpille* vivante mise dans une corbeille pleine de poissons morts, les résuscita en les touchant. *Godignus in Relat. Abyssiniæ.* La plupart des voyageurs semblent n'avoir écrit que pour les Sauvages ou pour des femmes.

TORTUE. Animal amphybie d'une structure singuliere ; il y en a trois especes, les unes habitent la terre, d'autres la mer, & les dernieres l'eau douce.

Des Tortues de terre.

La *Tortue de terre* est couverte d'une écaille faite en écusson & marbrée de diverses couleurs : on ne voit de cet animal que la tête qui ressemble à celle du Serpent : la cuirasse de la Tortue sert à son corps comme d'un rempart impénétrable ; elle est si solide qu'un carrosse passe dessus sans l'applatir.

La *Tortue de terre* se trouve dans les forêts, dans les champs & sur les montagnes, elle vit de fruits & d'herbages, & mange les insectes & les Limaçons : sa chair est très-délicate, mais la loi de Mahomet en défend l'usage en Asie.

Des Tortues de mer.

Elles sont plus grosses que celles de terre, leur tête se termine en bec de Perroquet, & leurs pieds sont faits en forme de nageoires. Ces *Tortues* sont d'une taille si considérable que quelques Æthiopiens se servent de leurs écailles en guise de barques pour naviger près du Continent : un voyageur assure avoir vu dans l'Océan Indien, des *Tortues* d'une telle grandeur, que quatorze hommes pouvoient monter à la fois sur leur écaille supérieure : cette anecdote est encore plus vraisemblable que celle qui affirme qu'il y a des *Tortues de mer* qui restent accouplées pendant un mois entier.

Une perſonne qui a voyagé dans les iſles Auſtrales orientales, rapporte que les *Tortues de mer* qui veulent mettre bas leurs œufs, préparent dans le ſable une grande foſſe & les couvrent avec le ſable : quand ils ont été échauffés par le ſoleil, les petits ſe développent, & les meres qui les attendent au moment qu'ils doivent éclorre dévorent tous ceux qu'elles peuvent attraper. Il y a telle *Tortue* dans ces mers qui peſe juſqu'à trois cens livres.

Quand on veut pêcher des *Tortues* dans la mer, on épie le moment où elles dorment ſur la ſurface de l'eau, on s'en approche en ſilence, & on les renverſe ſur le dos ; cet artifice ſuffit pour empêcher la proie de s'échapper.

Il y a un grand nombre de *Tortues de mer* aux iſles du Cayeman, & on y aborde des Antilles pour en faire une pêche abondante ; en moins de trois heures, on peut en prendre juſqu'à cinquante, dont la moindre peſe cent cinquante livres : on ſale ces poiſſons & on en fait un grand commerce dans toutes les colonies de l'Amérique.

On prend quelquefois les *Tortues de mer* avec des harpons : en voici le détail. La nuit quand la mer eſt tranquille, & qu'il fait clair de lune, un pêcheur monte ſur un petit canot avec deux autres perſonnes dont l'une tient l'aviron. Le maître ſe tient droit ſur le devant du canot, & lorſqu'il s'apperçoit que quelque *Tortue* fait écumer la mer, il montre du bout d'un bâton l'endroit où celui qui gouverne le petit eſquif doit le conduire. Quand il eſt à portée, il lance ſon harpon avec aſſez de vigueur pour pénétrer l'écaille, & entrer dans la chair. La *Tortue* qui ſe ſent bleſſée coule à fond : auſſi-tôt on lâche la ficelle, & quand l'animal s'eſt long-tems débattu & que les forces lui manquent, on le tire dans le canot. On appelle cette pêche, *l'art de prendre les Tortues à la Varre.*

La maniere dont les Sauvages pêchent les *Tortues de mer* eſt bien plus ſinguliere ; un bon plongeur ſe place ſur le devant d'une chaloupe, & lorſ-

qu'il ne se trouve plus qu'à quelques toises de sa proie, il plonge & remonte aussi-tôt vers la surface de l'eau fort près d'elle : alors saisissant la *Tortue* vers la queue, il s'appuie sur le derriere de l'animal qu'il fait enfoncer dans l'eau & qui en se réveillant commence à se débattre des pattes de derriere. Ce mouvement suffit pour soutenir sur l'eau l'homme & la *Tortue* jusqu'à ce que la chaloupe vienne les pêcher tous deux.

Des Tortues d'eau douce.

LEURS écailles sont noires & leur queue ressemble un peu à celle du Rat d'eau ; on en trouve en France, & elles peuvent vivre jusqu'à 80 ans : ces animaux sont vraiment amphybies, quoiqu'ils se tiennent plus volontiers dans l'eau que sur la terre ; comme ils détruisent les insectes, on les met dans les jardins pour conserver les plantes & les fruits.

Il n'y a point d'être qui ait la vie si dure que la *Tortue d'eau douce* ; le Naturaliste Redi, en prit une, lui enleva exactement tout le cerveau, & laissant l'ouverture du crâne à découvert, il la mit en liberté. L'animal ne parut pas ressentir le moindre mal ; seulement il ferma les yeux & ne les rouvrit jamais, l'ouverture du crâne se referma naturellement & la *Tortue* vécut six mois. Encouragé par cette expérience, le même Naturaliste s'avisa de couper la tête à une autre qui vécut encore vingt-trois jours. Tout est phénemone dans la Nature ; il suffit pour en être témoin d'ouvrir les yeux, & d'être philosophe.

TOUCAN. Espéce de Pie du Brésil, dont le bec est monstrueux, car il a six pouces de long & deux pouces & demi de large à sa racine : ce fait est d'autant plus singulier, que sa langue ressemble à une plume déliée : la singularité de son cri lui a aussi fait donner le nom de *Tacataca*.

TOUCHER. Les Chasseurs disent qu'une bête fauve *touche* à son bois quand elle veut ôter la peau velue qui le couvre.

TOURDE. Espece de Grive de la grosseur d'un Merle, dont la chair est pleine de délicatesse : son nom vient de *Turdus*.

TOURLOUROUX. Nom que les François donnent aux Crabes de mer, qui se pêchent à la pointe de Barbarie, à l'embouchure du Sénégal & aux Antilles. Voyez le mot *Crabe*.

TOURNER. Terme de Venerie, quand la bête poursuivie fait un retour, on dit qu'elle *tourne*.

On fait aussi *tourner* les Chiens pour trouver le retour & le bout de la ruse.

TOURTERELLE. Oiseau du genre des Pigeons : il a dix pouces de longueur & vingt-un d'envergure : son vol est rapide & se soutient long-tems ; comme le *Tourtereau* ne s'attache qu'à une seule femelle, on regarde ces oiseaux comme le symbole de la fidélité conjugale.

Le gémissement monotone de la *Tourterelle*, quoique plus tendre que le roucoulement des Pigeons, n'en est pas moins importun : elle vit huit ans ; sa chair est plus délicate que celle du Pigeon ramier.

On prend aisément les *Tourterelles* avec des filets ou des lacets : on peut aussi se servir contre elles du trébuchet : le fusil est le moyen le plus simple & le plus sûr.

Il y a en Amérique des *Tourterelles* qui y sont aussi estimées que l'Ortholan l'est parmi nous, elles n'ont peut-être de la *Tourterelle* que le nom.

TOURTERELLE. Poisson cartilagineux qui est regardé comme une espece de *Raie*. Voyez ce mot.

TOURTOIRE. Houssine avec laquelle les Chasseurs font les battues dans les buissons.

TRACE. Marque que les bêtes laissent de leurs pieds sur la terre, ce qui les fait reconnoître des Chasseurs.

TRAGELAPHE. Quadrupede que certains Naturalistes mettent au nombre des *Rhennes*, d'autres dans le rang des Bouquetains, & quelques-uns dans la famille des Boucs, ce qui prouve qu'il est encore peu connu.

TRAINEAU. Filet dont on se sert la nuit pour

prendre des Alouettes, des Cailles, des Perdrix & Pluviers. Voyez l'article *Filet*.

TRAINÉE. Espece de chasse au Loup que l'on attire dans un piege, par le moyen d'un cadavre que l'on *traîne* dans une campagne ou sur un chemin.

TRAINER. Rester derriere : en Venerie on dit, des Chiens qui ne suivent pas le gros de la meute, qu'ils *traînent*, qu'ils sont *traîneurs*.

TRAIT. On nomme *trait* la lesse qui sert à conduire les Chiens à la chasse.

TRALE. Petit oiseau qu'on met au nombre des Grives. Voyez ce mot.

TRAMAIL. Filet dont on se sert pour la Pêche. Consultez l'article *Filet*.

TRANLER. Expression dont on se sert quand on n'a point détourné le Cerf, & qu'on est obligé de le quêter au hasard.

TRAPE. Piege que l'on tend à des animaux nuisibles par quelques ais mobiles posés sur des pivots qui les font tomber dans des fossés où on les assomme.

TRAQUENARD. Piege que l'on tend aux animaux nuisibles, & qu'on trouve chez tous les Quincaillers : il vaut mieux l'acheter que de le faire.

Il y a un *Traquenard* double qui est assez rare, & son utilité mérite qu'on en fasse la description.

Ce piege est fait de trois planches longues de quatre pieds, il y a dans le milieu pour tenir les planches des côtés en état, un morceau de bois épais de deux pouces, large d'un demi-pied, avec une feuillure à chaque bout, qui entre à moitié, de l'épaisseur de chaque ais, & est clouée par le dessus : le *Traquenard* simple n'a qu'une planche mobile, au lieu que celui-ci en a deux : au reste, la composition des deux pour le reste, est la même, excepté que la marchette du second est au milieu, aussi-bien que le trou où elle doit passer pour que le *Traquenard* soit tendu, & qu'il y a deux bâtons de chaque côté cloués aux deux tiers des ais, tandis qu'à l'autre ils sont au milieu. On remarquera que dans le *Traquenard* double, il y a deux

pivots sur chaque planche mobile, deux essieux avec leur garde-trappe, & deux cordes attachées au bout des deux trappes, & nouées ensemble au bout d'une autre qui sert à faire détendre le piege : les deux trappes se levent ensemble & se détendent de même.

TRAQUER. C'est entourer un bois ; & y enfermer des bêtes de maniere qu'elles ne puissent se sauver sans être apperçues de quelque chasseur.

TRAQUET. Petit oiseau qui a beaucoup de rapports avec le Tarin, & que le peuple nomme *Groulard*, il habite les bruyeres & ne vit que d'insectes : il remue sans cesse les ailes comme le traquet d'un moulin, il multiplie beaucoup, & le peuple ne dédaigne pas de le manger.

TRAVAIL. On dit en Fauconnerie, un oiseau de grand *travail* ; c'est-à-dire qui est fort dans son vol, & qui ne se rebute point.

TREBUCHET. Piege pour surprendre les oiseaux ; il est ingénieux, quoique simple.

Le *Trebuchet* est fait avec quatre bâtons longs chacun de deux pieds & demi, & percés chacun à un pouce de leur extrêmité d'un trou, de la grosseur du doigt. On les place à terre en maniere de quarré ; on a soin de faire à chaque bâton une entaille au droit des trous, de la profondeur de la moitié de l'épaisseur du bois, afin qu'ils tiennent deux ensemble par l'extrêmité.

Dans un des coins du quarré, où il y a un trou, on met un morceau de bois gros comme le doigt & long de quatre à cinq pieds, qui entre dedans comme une cheville, & qui passe d'un bout à l'autre & d'angle en angle ; ensuite on met encore un autre bâton, qui ait en tout les mêmes proportions & qui en traversant d'un autre angle à celui qui lui est opposé, forme une croix avec le premier.

Après cet arrangement on prend plusieurs bâtons assez droits, gros comme le doigt, & un peu plus courts les uns que les autres ; il y en aura quatre de chaque façon. On les enfile dans les bâtons dont on a parlé, ensorte qu'ils croisent du bout les uns sur les autres jusqu'au sommet du *Trebuchet*, où il

y a une ouverture, par où l'on peut tirer les oiseaux quand ils sont pris.

La figure de la cage donne assez à connoître que devant toujours aller en retrécissant par le haut, les plus longs bâtons doivent être mis par le bas, & continuer par degrés; on arrête ces bâtons avec de l'osier ou des ficelles.

Quand le *Trebuchet* est ainsi ajusté, on prend un bâton gros comme le petit doigt, applati par les deux côtés, & long de trois pieds, & on l'attache avec une petite ficelle à un angle du piege, auquel il tiendra par le moyen d'une petite coche; observez qu'il doit être mouvant & non arrêté.

Quand on veut tenir cette machine on prend un piquet long d'un pied & demi, à l'extrêmité supérieure duquel il y a une ficelle pour y attacher un petit bâton long d'un demi-pied, dont le bout inférieur est taillé en forme de coin à fendre le bois.

On fiche ce piquet en terre, ensorte que la machine étant élevée, elle le froisse en tombant: quand il est planté, on leve un côté de la cage & on met le gros bout du petit bâton dessous pour la soutenir, & l'autre dans la coche qui est au bout du bâton, gros comme le petit doigt, applati des deux côtés, & long de trois pieds.

Il faut que le *Trebuchet* pose légérement dessus, & qu'il demeure tendu & élevé en l'air d'un côté, environ à la hauteur d'un pied. Ce piege se place sur un monceau de grain & on le couvre de feuillages.

C'est principalement contre les Perdrix que le Chasseur industrieux fait usage du *Trebuchet*: en effet ces oiseaux se précipitent dessous la machine, se posent sur la marchette, font détendre tous les ressorts, & se trouvent enfermés.

TREFLE. Quadrupede qui n'est connu que depuis trente ans, il est presque de la taille du Rhinoceros, son museau a la figure d'une feuille de *Trefle*, & quoiqu'il n'ait point de cornes, il ressemble assez à un Bœuf sauvage: cet animal est frugivore, & on prétend l'avoir trouvé près de la côte de Tempie entre le Mexique & la nouvelle Or-

léans. M. de Buffon ne parle point du *Trefle* : ainsi on a droit d'en soupçonner l'existence.

TREMBLANTE. Espece d'Anguille de la Cayenne, qui produit quand on la touche le même effet que la *Torpille*. Voyez ce mot.

TRETTE-TRETTE. Espece de Singe de l'isle de Madagascar, qui fuit les hommes, qui le fuient à leur tour ; il n'est connu que des voyageurs & non des philosophes.

TRITON. Bel oiseau de la nouvelle Espagne, mais qui n'est utile que pour chanter.

TROCHE. Coquillage univalve, contourné à plusieurs spirales, & de forme conique. Voyez le mot *Coquillage*.

TROCHES. Fumées des bêtes fauves qui sont à demi-formées.

TROLLE. On dit aller à la *Trolle* ; c'est-à-dire découpler des Chiens courans dans un grand pays de bois, pour quêter & lancer la bête qu'on veut courir.

TROMPETTES. Oiseaux dont le chant approche des sons que rend l'instrument de ce nom. Le P. Labat, qui a toujours tout vu, quoiqu'il ne sortit gueres de son couvent, dit que l'oiseau *Trompette* est tout noir, & qu'il est de la grosseur & de la figure d'un Coq-d'Inde ; il ajoute qu'il a deux becs l'un sur l'autre : cet oiseau est, dit-il, fort commun sur la riviere des Amazones.

TROMPETTE. Espece d'Anguille des Indes orientales, qui siffle, dit-on, avec tant de bruit, qu'on peut l'entendre d'un demi-mille du lieu où elle nage. Elle ne siffle que pendant la nuit.

TROMPETTE DE MER. Coquillage univalve fait en cornet, qu'on regarde comme le vrai buccin des Anciens. Voyez le mot *Coquillage*.

TRONCHON. Poisson de la Méditerranée dont la chair est molle & de bon goût : c'est peut-être une espece de *Derbio* Voyez ce mot.

TROTTER. Maniere de marcher des oiseaux de marécage.

TROUVEUR. On donne cette épithete aux

Chiens qui ont le nez si fin, qu'ils vont requérir un Renard vingt-quatre heures après qu'il est passé.

TRUBLE. Filet qui a la forme d'une longue poche; il est attaché sur un demi-cerceau qui tient par les bouts dans les extrêmités d'une tringle de trois ou quatre pieds, & couché exactement par le milieu sous le bout d'une longue perche. Deux personnes sont nécessaires à cette pêche, l'une porte la *Truble* & l'autre une espece de maillet pour troubler l'eau : on présente la *Truble* dans les endroits les plus serrés d'un ruisseau; s'il est trop large, on abaisse deux *Trubles* à la fois, l'une vers un bord, & l'autre vers l'autre, mais toutes deux contre le fil de l'eau, afin que le courant tienne le réseau ouvert : celui des pêcheurs qui doit troubler l'eau monte vingt pas au-dessus de la *Truble*, & enfonce son maillet dans la vase, dans les joncs & dans toutes les retraites des poissons; ceux-ci fuient du côté opposé & vont donner dans la poche du filet qui les arrête au passage.

Le peuple de quelques-unes de nos provinces ne connoît gueres d'autres filets que la *Truble*, & il est assez heureux pour ne pas sentir le besoin qu'il auroit d'autres connoissances.

TRUITE. Poisson de rivieres à nageoires molles, célebre par sa délicatesse.

Il a la chair rougeâtre, de petites écailles, le corps marqueté, le bec recourbé & une agilité étonnante pour remonter contre le fil de l'eau.

La *Truite* ordinaire atteint rarement un pied de longueur : au lieu que la *Truite-saumonée* est communément longue de deux pieds. Les *Truites* noires sont rares, les jaunes le sont encore plus. Il y en a une espece particuliere qui se plaît à se laisser chatouiller le ventre. Il n'est pas alors difficile de saisir ce poisson par les ouies.

La *Truite* se nourrit de Mouches, de Vers & d'insectes aquatiques : elle attaque aussi la Loche & les Goujons, & les poursuit quelquefois avec tant d'avidité du fond de l'eau, jusqu'à la surface, qu'elle s'élance dans les petits bateaux qui se rencontrent

sur son passage. Ce poisson s'engraisse dans les mois de Juillet & d'Août, & c'est alors qu'il faut le pêcher : on choisit pour cet exercice un tems couvert & on s'y prend dès le lever du soleil.

La *Truite* est très-craintive, le bruit du tonnerre suffit pour la rendre immobile ; & les pêcheurs alors ont peu de peine à l'enlever.

La *Truite saumonée* est fort commune dans le pays de Zurich : ce poisson a une nageoire qui se dresse par le moyen de quatorze épines : sa queue est noirâtre & faite en forme de faulx : il y a aussi des especes particulieres de *Truites* dans les pays étrangers ; mais elles sont peu connues, parce qu'il n'y a que des voyageurs qui en fassent mention.

TSIOEI. Nom qu'on donne à deux oiseaux étrangers, qui effacent par la magnificence de leur plumage, tous ceux de nos climats.

Le premier a un plumage varié de jaune doré, de verd & de blanc argenté. Les Indes orientales sont son pays natal, & on l'y nomme le *petit roi des Fleurs*.

Le second est un oiseau d'Amboine : on le nomme l'oiseau au plumage de soie ; ses plumes sont rouges sur la poitrine, vertes sur le ventre, de couleur aurore sur le col & nuancées de verd, de jaune & d'or sur les ailes : les Serpens font la guerre à cet oiseau, que l'homme conserve avec soin pour le spectacle.

TSITHSIHI. Nom qu'on a donné à une espece d'*Ecureuil*. Voyez ce mot.

TULIPE. Jolie coquille univalve du genre des Rouleaux. Voyez le mot *Coquillage*.

TUPINAMBIS. Lézard amphybie d'Amérique qui avertit par ses cris les personnes qui se baignent dans une riviere, de l'approche d'un Crocodile : cet animal, ami de l'humanité, doit être respecté des Chasseurs, & ne doit avoir d'ennemi que le Crocodile.

TUR. Nom Polonois de l'*Aurochs*. Voyez ce mot.

TURBINÉ. Ce mot signifie contourné, & les

Conchyliologues le donnent indifféremment à tous les coquillages univalves.

TURBOT. Poisson de mer à nageoires molles qui a la figure d'une Losange : sa chair est blanche, ferme, & de bon goût.

On pêche de grands *Turbots* dans l'Océan, & sur-tout à l'embouchure du Rhône : un Naturaliste prétend en avoir vu de cinq coudées de long, de quatre de large & d'un pied d'épaisseur.

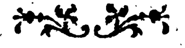
Le *Turbot* est vorace ; il se nourrit de Cancres & d'Ecrevisses & se tient ordinairement à l'embouchure des rivieres pour prendre les poissons qui veulent les remonter. Il joue de ruse pour les attraper ; il se couvre de sable, & remue ses barbillons pour attirer les petits poissons qui les prennent pour des insectes, & qui en sont aussi-tôt dévorés. Le Chat de la Fontaine qui se couvroit de farine pour attraper les Souris, n'est pas plus industrieux.

On nomme le *Turbot, faisan d'eau*, à cause de la délicatesse de sa chair : les Anciens en faisoient autant de cas que nous, & leurs Apicius ne sont pas démentis par nos gourmets.

TURBOT ÉMAILLÉ. Poisson de lac & de riviere de la Louisiane ; il a environ deux pieds de long : sa figure est ronde : sa chair est encore plus estimée que celle du Cabéliau.

Les Sauvages recherchent ce poisson pour avoir ses écailles, dont ils arment leurs fleches : pour les Européens ils ne le pêchent que pour en faire l'ornement de leur repas.

TURTLE. Tortue de mer de l'isle de Tabago : il y en a une espece qui est sacrée parmi les Américains : les Sauvages nomment cet animal *Poisson de Dieu*, parce qu'il sert, disent-ils, d'antidote, quand on a avalé quelque breuvage empoisonné : respectons la piété des Sauvages, sans ajouter foi à ce prodige.



VAC

VACHE ARTIFICIELLE. Artifice dont on se sert pour la chasse des *Perdrix*. Voyez ce dernier mot.

VACHE DE BARBARIE. Quadrupede que nous avons fait connoître à l'article Bubale, auquel nous renvoyons.

VACHE DE QUIVIRA. Quadrupede des Indes occidentales, qui tient du Taureau, du Lion & du Chameau; cet animal est difforme, d'un regard affreux, & cruel; les Sauvages vont à sa chasse avec empressement, parce qu'ils se couvrent de sa peau, & mangent sa chair.

VACHE DE TARTARIE. Espece de Bison, dont on doit la connoissance au rédacteur des mémoires de l'Académie de Pétersbourg : son pays natal paroît la Calmouquie, elle a de long deux aunes & demie, suivant la maniere de mesurer des Moscovites : son corps ressemble à celui d'une *Vache* : ses cornes sont torses en dedans, & elle est toute couverte d'un poil fort long, qui descend jusqu'à ses genoux : ce quadrupede ne mugit pas comme le Taureau, mais il grogne comme le Cochon; il est non-seulement sauvage, mais même féroce, & à l'exception de la personne qui lui porte à manger, il donne des coups de tête à tous les êtres vivans qui approchent de lui; cet animal est encore assez peu connu, aussi-bien que la maniere de le chasser.

VACHE MARINE. C'est le Walros des Hollandois : ce poisson est amphybie, & on le trouve dans la mer du Groënland; il ressemble pour la forme du corps au Phocas; cet animal a deux défenses en forme de croissant, qui se dirigent vers sa poitrine : on a vu plusieurs de ces défenses qui avoient vingt pouces de longueur & neuf de circonférence à leur origine.

On ne peut gueres prendre qu'à terre cet animal robuste ; les Lapons & les Danois réussissent à sa chasse.

Les Ephémérides d'Allemagne assurent qu'on trouve des *Vaches marines* en Ethiopie : on tue les unes avec des mousquets chargés à balles : on se sert d'artifice pour prendre les autres : quand elles sont sorties de la mer pour paître, on fait un fossé profond sur le chemin où elles ont passé, & comme à leur retour elles reprennent exactement la même route, elles tombent dans le fossé, d'où on les retire après les avoir assommées.

VACHES SAUVAGES DE GUINÉE. Ces quadrupedes multiplient prodigieusement, les Negres & les Européens se réunissent pour leur faire une chasse opiniâtre, mais depuis tant d'années qu'on les persécute, le nombre n'en paroît pas diminué.

VAINES. Fumées des bêtes fauves qui sont légeres & mal pressées.

VAIRON. Petit poisson blanc & à nageoires molles, qu'on pêche dans les rivieres : c'est une espece de Goujon. Voyez ce mot.

VAISSEAU DE GUERRE. Oiseau de proie de la Jamaïque, qui suit ordinairement un autre oiseau nommé *Benêt* : ce dernier est très-adroit à prendre du poisson ; mais quand il l'a avalé, le *Vaisseau de guerre* survient & l'oblige à regorger sa proie, qu'il reçoit avant qu'elle tombe dans l'eau : il y a bien de la singularité dans ce fait ; y auroit-il de la vérité ?

VALETS DE CHIENS. On nomme ainsi ceux qu'on charge de nourrir les Chiens & de les faire courir.

Les *Valets* de Limiers sont ceux qui vont aux bois pour détourner les bêtes avec leurs Limiers, & qui sont chargés de les dresser.

Les *Valets* de Lévriers sont ceux qui exercent les Lévriers & qui les lâchent à la courre.

VAMPIRE. Quadrupede volant, de la grosseur

d'un Pigeon qui suce le sang des hommes & des animaux lorsqu'ils dorment, sans leur causer assez de douleur pour les éveiller : cet animal a le museau allongé, la tête informe, le nez contrefait & l'aspect hideux des plus laides Chauve-souris : il est très-commun dans l'Amérique méridionale, & c'est un des fléaux les plus dangereux de ces climats ; car il n'est pas rare que des hommes piqués par ces *Vampires* passent des bras du sommeil dans ceux de la mort.

VANGERON. Poisson du lac de Lausanne qui a beaucoup de rapport avec la Carpe pour la figure & le goût ; il n'en est peut-être qu'une variété.

VANNEAU. Oiseau aquatique, qui a treize pouces de long, & vingt-neuf d'envergure, il est assez commun en France ; il se nourrit de Mouches, de Vers, de Chenilles & de Sauterelles ; il y a des personnes qui les apprivoisent dans leurs jardins pour les garantir des insectes.

Le *Vanneau* vole seul avec sa femelle dans l'été, mais en hiver il marche en troupe : son vol quoique léger, se fait entendre de loin ; son chant semble prononcer *dix-huit*. La chair de cet oiseau est tendre & grasse : on va à sa chasse les deux derniers mois de l'année.

VANNES. Terme de Fauconnerie, qui désigne les grandes plumes des ailes des oiseaux de proie.

VANSIRE. Mot dérivé de *Vohang-shira*, nom sous lequel est connu à Madagascar un quadrupede qui a beaucoup de rapport avec le Furet, mais qui forme une espece distincte & séparée : nous n'en parlerons pas davantage, parce qu'on n'en connoît que l'anatomie.

VA OUTRE. Terme dont use le valet de Limier, lorsqu'il est au bois, qu'il allonge le trait à son Limier, & qu'il le met devant lui pour le faire quêter.

VARI. Quadrupede du genre des Makis, fort sauvage, & d'une méchanceté farouche dans son

état de liberté. La voix du *Vari* tient un peu du rugissement de Lion, & est effrayante quand on l'entend pour la premiere fois.

Cet animal a environ huit pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'anus : il est tantôt carnassier & tantôt frugivore. On ne le trouve gueres qu'au Mozambique & dans l'isle de Madagascar.

VAUTOUR. Oiseau de proie qui égale quelquefois l'Aigle en grandeur : il a de la peine à s'élever & est obligé d'essayer trois ou quatre fois son vol avant de le prendre ; c'est un animal fier & hardi, qui ne fait son aire que dans les lieux escarpés & de difficile accès ; on remarque que le *Vautour* est le seul oiseau de proie qui ait les jambes couvertes de poil. On en compte jusqu'à treize especes, dont la description ne convient qu'à l'auteur d'un Dictionnaire d'histoire naturelle.

VAYLA. Terme dont se sert le valet de Limier quand il arrête son Chien pour connoître s'il est dans la voie d'une bête.

VEAU-TRAIT. Grand équipage de chasse entretenu pour courre le Sanglier & les bêtes noires ; il est composé de Lévriers d'attache & de meutes de Chiens courans : cette chasse se fait en septembre.

VEILLER. On dit en Fauconnerie *veiller* l'oiseau, c'est-à-dire, l'empêcher de dormir, afin de le dresser.

VELCI-ALLER. Terme dont se sert le valet de Limier en parlant à son Chien, pour l'obliger à suivre les voies d'une bête, quand il en a rencontré. Ce mot sert aussi pour faire quêter & requêter les Chiens courans.

VELCI-VA AVANT. Terme qu'emploie le valet de Limier, quand il court une bête qui va d'assurance, & quand il en revoit des voies ; il distingue les fumées des portées, en disant *velci-va avant par les foulées* ou *par les portées*.

VELE-LA. Terme qu'emploie le piqueur quand il voit le Lievre, le Loup ou le Sanglier.

VELESCI-ALLÉ. Autre expression du Veneur, quand il voit des fuites de Loup, de Sanglier ou de Renard.

VELUE. Peau qui est sur la tête des bêtes fauves, quand ils poussent leur bois.

VENAISON. Graisse surabondante du Cerf; quand il en est chargé, on le force sans peine & on le mange avec plus de volupté : les Cerfs de dix cors & les vieux Cerfs sont le plus chargés de *venaison*.

VENDOISE. Poisson qui ressemble à la Carpe, mais qui est plus rare & d'un meilleur goût : on le trouve dans les endroits où vit la Carpe, & on le pêche de même.

VENERIE. Art de chasser : on applique particulierement le mot de *Venerie* à l'art de chasser le gibier à poil, à force de Chiens courans & de piqueurs.

Quelques personnes ont aussi donné assez mal-à-propos le nom de *Venerie* à un équipage de chasse.

VENEUR. On donne ce nom à celui qui conduit la chasse & les Chiens, qui quête, détourne, lance la bête, la laisse courre, la suit, la remet dans les voies, & la fait prendre.

Les officiers de la Venerie du Roi sont commandés par le grand *Veneur* & tiennent de lui leurs provisions; cette charge étoit autrefois très-considérable, parce le grand *Veneur* étoit en même-tems grand Forestier & grand Fauconnier.

VENT. Ce mot se prend en diverses acceptions. En Venerie il signifie l'odeur qu'une bête laisse à son passage.

En Fauconnerie le mot qui le précede ou qui le suit en détermine la signification.

Un oiseau *va vau le vent*, quand il a la queue ou le balai au *vent*, qu'il va contre le *vent*, lorsqu'il a le bec au *vent*.

Un Faucon va *l'aile au vent*, quand il vole à côté du *vent*.

Il *bande au vent*, quand il se tient sur les Chiens faisant la cresserelle.

Il

Il *tient bec au vent*, quand il y résiste, sans tourner la queue.

On doit éviter d'exposer au *vent* les oiseaux de proie quand ils sont malades; autrement ils empireroient.

Le *vent léger* est un vent doux qui est très-favorable pour la Chasse.

On nomme *vent clair*, celui qui souffle quand le ciel est sans nuage.

On dit *prendre le haut du vent*, pour voler au-dessus du *vent*.

VENTOLIER. Epithete que donnent les Fauconniers à un oiseau qui se plaît au vent. Un bon oiseau *ventolier* est celui qui résiste au vent le plus violent & qui lutte contre lui, sans tourner la queue.

VERDIER. Petit oiseau à gros bec dont on distingue deux especes.

Le *Verdier commun* qui est de la taille d'une Alouette; on croit que c'est le *Chloris* d'Aristote.

Le *Verdier de haie* qui tient le milieu entre le Verdier commun & le Pinçon; il se nourrit comme les Linotes & les Chardonnerets, & on l'estime moins par son goût, que par son ramage.

VERDON. Oiseau de la grandeur de la Rouge gorge qu'on rencontre en Angleterre dans les buissons: il s'apprivoise & chante d'une maniere variée; c'est le Rossignol des paysans.

VERDONE. Poisson à nageoires épineuses & presque tout verd, dont on ne connoît gueres que le nom.

VERGE. On appelle en Venerie *Verge de huau*, une verge que l'on garnit de quatre petits piquets, & à laquelle on attache les ailes d'un Milan.

On nomme *Verge de meute*, une baguette que l'on garnit de trois piquets avec des feuilles pour y attacher un oiseau vivant, qui étant lié, se nomme *meute*.

VERGERON. Espece de Fauvette des Vergers qui s'engraisse dans l'été. Voyez le mot *Fauvette*.

VERMILLER: C'est en terme de Venerie l'ac-

tion du Sanglier, qui pour chercher les Vers de terre, la remue avec son groin.

VERMILLONNER. Expression de Venerie, qui désigne l'action du Blaireau qui remue la terre pour y trouver des Vers. Le Sanglier vermille, & le Blaireau *vermillonne*.

VÉROLE : On donne le nom de petite *vérole* à un coquillage univalve de la famille des Porcelaines. Voyez le mot *Coquillage*.

Il ne faut pas demander raison des noms au peuple des Naturalistes.

VÉRON. Petit poisson de riviere, qui n'est pas le *Vairon* dont nous avons parlé, quoiqu'il ait quelques rapports avec lui.

VERS. Dans l'hiver, on dit qu'ils s'engendrent entre la nappe & la chair des bêtes fauves, qu'ils se coulent le long de leurs cols entre le museau & le bois, & leur facilitent le moyen de mettre bas leurs têtes.

VERS. Maladie des Faucons. Voyez-en le remede à l'article *Fauconnerie*.

VERS DE TERRE. On en parle ici, parce qu'on en fait le principal appât pour la Pêche des Poissons. Voyez le mot *Achées*.

Le *Ver de terre* est un insecte qui n'est méprisable qu'aux yeux de celui qui méconnoît la nature, ou qui la blasphême : ses organes & ses articulations sont formés avec un art admirable : son corps qui n'est qu'un tissu des muscles annulaires, se dilate, se contracte, & se replie avec une facilité merveilleuse. Cet animal est hermaphrodite.

Les *Vers de terre* se cachent dans la terre pendant l'hiver : dans les autres saisons, ils sortent en foule, sur-tout dans les tems de pluie & de rosée ; il y en a un si grand nombre en Islande, après une pluie abondante, que le peuple s'imagine que ces animaux tombent des nues avec la pluie ; cette crédulité paroîtra moins surprenante, quand on sçaura que les Romains crurent long-tems qu'il pleuvoit des pierres.

VERVELLE. Petit anneau qu'on attache aux

pieds de l'oiseau de proie, sur lequel on grave les armes de son maître, afin de le faire reconnoître.

VERVEUX. Filet composé de deux ailes & de plusieurs cerceaux. On arrête au fond de l'eau plusieurs piquets pour les soutenir; ils doivent embrasser, autant qu'il est possible, toute la largeur de la riviere, les cerceaux environnés d'un réseau, vont toujours en diminuant de grandeur, l'un derriere l'autre : le filet qui est attaché par dedans sur le plus grand cerceau, s'allonge en diminuant au travers des autres, & est attaché à la queue du *Verveux* par quatre cordelettes qui se séparent d'elles-mêmes quand le poisson veut élargir le passage ; mais il ne peut en sortir, parce qu'elles se sont rapprochées derriere lui.

VESSIE. Maladie des oiseaux de proie qui arrive d'ordinaire sous leurs pieds; pour les guérir il faut leur ôter les jets, & les mettre dans une chambre spacieuse jusqu'à ce que la tumeur soit desséchée.

VEUVE. Petit oiseau des Indes de la grosseur d'un moineau, décoré d'une belle queue noire qui tombe & se renouvelle tous les six mois. On voit des squelettes de *Veuves* dans les cabinets des Naturalistes.

VEUVE. Coquillage univalve de la famille des Limaçons. Voyez le mot *Coquillage*.

VIANDIS. Pâture du Cerf; brout de la superficie du jeune taillis; on reconnoît les Cerfs à leur *Viandis*.

VIEILLE. Poisson de l'isle de Cayenne, qui pese quelquefois jusqu'à quatre cens livres : on le prend à la ligne, à la fleche & au filet: sa chair est blanche, grasse & se leve par écailles. Ce poisson est si goulu qu'il se jette sur l'hameçon à l'instant qu'il le voit paroître, & l'avale avec avidité; mais quand il sent l'hameçon qui pique ses entrailles, il se débat avec violence, & renverse même son estomac; mais le mouvement ne sert qu'à l'étouffer promptement.

Le *Vieille* se sale comme la Morue, & les Hollandois en font un grand commerce.

VIGNOT. Coquillage univalve & operculé, du genre des Limaçons, dans lequel un célebre Naturaliste a découvert les deux sexes. Voyez *Coquillage*.

VIGOGNE. Quadrupede originaire du Pérou, qui tient du Mouton & de la Chevre : comme cet animal n'a point été dénaturé par l'état de domesticité, il est extrêmement robuste ; il a le poil de nos bêtes fauves & sa légéreté est telle que nos meilleurs Lévriers ne sçauroient l'atteindre à la course. Les *Vigognes* paissent en troupes sur le sommet des montagnes, & c'est-là où on va à leur chasse; leur peau est d'un grand usage dans le commerce, & sert particulierement à la fabrique de ces chapeaux, qu'on nomme *Vigognes* : on croit la *Vigogne* une variété du *Paco*. Voyez ce mot.

VILAIN. Un oiseau *vilain*, en Fauconnerie est celui qui ne suit le gibier que pour la cuisine, & qu'on ne peut venir à bout d'affaiter : tels sont les Milans & les Corbeaux qui ne combattent que des Poulets.

VIPERE. Une description de cet affreux reptile entre parfaitement dans le plan de ce Dictionnaire : on a une double raison de le rechercher, premierement, parce qu'il est utile de détruire un animal destructeur ; secondement, parce que cet animal destructeur, est d'une grande ressource dans la Médecine.

La *Vipere* de France a d'ordinaire deux pieds de long & un pouce de grosseur : la queue, soit du mâle, soit de la femelle, ne pique point, & c'est un des principaux caracteres qui distingue la *Vipere* de la Couleuvre.

Ce reptile a la peau marquetée ; mais le fond de la couleur varie beaucoup ; il est entiérement couvert d'écailles, & les plus fortes sont sous le ventre ; elles s'ouvrent & s'accrochent lorsque l'animal veut reculer ou s'arrêter : deux fois l'année il

quitte sa peau écailleuse, & il se trouve alors revêtu d'une autre déja formée, & bien plus éclatante que celle qu'il a quittée : toutes ces peaux, malgré l'épaisseur des écailles, sont diaphanes.

La *Vipere* a une langue longue, fourchue & armée de trois ou quatre pointes : quand elle est irritée, elle la darde avec tant d'impétuosité qu'elle paroît un phosphore : cependant elle ne pique point & ne renferme aucun venin : l'animal ne s'en sert que pour attaquer les insectes qui servent à sa subsistance.

Galien, Pline, Avicenne, Albucasis, Cardan, &c. ont cru que le venin de la *Vipere* étoit contenu dans la vésicule du fiel ; ils se sont trompés, & le célebre Naturaliste Rhedi constata leur erreur devant Ferdinand II, grand duc de Toscane par une multitude d'expériences.

Le venin de la *Vipere* est renfermé dans de grosses dents crochues, creuses & dont la cavité est terminée par une petite fente, qui ressemble à celle d'une plume à écrire. Les Charlatans bouchent avec de la pâte ces ouvertures, & se font ensuite mordre impunément par les *Viperes* pour en imposer au peuple sur l'efficacité de leurs antidotes.

On observe que la Nature a donné aux *Viperes* des dents dont la force est indépendante de l'âge, afin qu'elles puissent tuer leur proie en naissant ; ainsi il est de l'essence des *Viperes* de nuire, comme de croître.

Ce reptile en mordant fait entrer ses dents jusqu'à la racine, & il lance dans la plaie une liqueur acide très-volatile, qui s'insinue dans les vaisseaux, coagule le sang, en interrompt la circulation, & fait mourir en peu de tems ; il y a beaucoup de remedes contre ces morsures vénimeuses : on peut écraser sur la plaie la tête de la *Vipere*, on brûle dessus de la poudre à canon ; il ne seroit point inutile d'y joindre de la thériaque ou des sels volatils d'animaux pris intérieurement pour empêcher le poison de pénétrer dans la masse du sang, & de le corrompre.

Les Anciens qui penſoient qu'on pouvoit guérir la morſure de la *Vipere*, par le ſecours de la Muſique, ont étendu mal-à-propos l'expérience de la Tarentule ; & on ne ſçauroit pour confirmer cette idée, rapporter ſérieuſement l'hiſtoire d'Orphée & d'Euridice.

Il n'en eſt pas de même du remede de la ſuction : l'hiſtoire nous fournit des preuves qu'il y avoit autrefois des gens dont la profeſſion étoit de ſucer les morſures faites par les bêtes vénimeuſes, pour les guérir ; c'étoit l'unique ſecret des Marſes, des Pſylles & des Ophiogenes : cependant ce fut envain qu'Auguſte fit ſucer la plaie de Cléopatre expirante, afin de ſe conſerver la gloire de montrer cette princeſſe enchaînée à ſon char de triomphe.

Les Anciens qui ont ſouvent mis au nombre des expériences les plus conſtatées de l'hiſtoire Naturelle les contes abſurdes de leur Mythologie, ont écrit une fable ſinguliere ſur la génération des *Viperes* : ils ont prétendu que dans le tems du coït, le mâle introduiſoit la tête dans la gueule de ſa femelle, & qu'il y verſoit ſa ſemence ; que la femelle chatouillée par cette émiſſion, coupoit avec ſes dents la tête de ſon mâle, & que les *Vipereaux* prêts à naître, perçoient les flancs de leur mere pour ſe faire paſſage, de ſorte qu'en lui donnant la mort ils vengeoient celle de leur pere. Cette fiction eſt ingénieuſe, elle l'eſt même plus que l'allégorie du péché & de la mort dans Milton : mais c'eſt une fiction.

La *Vipere* rampe lentement, elle ſe nourrit de Scorpions, de Grenouilles, de Lézards, de Souris & d'inſectes ; mais elle n'attaque jamais les hommes que quand elle eſt irritée.

La vie ſe conſerve encore quelque tems dans le corps de ce reptile lorſqu'il a été coupé en morceaux ; ſon cœur arraché du corps, conſerve ſon battement pendant quelques heures, & ſa tête peut faire quand elle palpite, des bleſſures auſſi dangereuſes, que lorſque l'animal eſt entier. On a vu des *Viperes* à deux queues & d'autres à deux têtes.

Il y a des *Viperes* presque par-tout ; les trois parties de ce continent en renferment, elles fréquentent volontiers les décombres, on n'en trouve point dans les lieux maritimes.

La *Vipere* est d'une grande utilité dans la Médecine : on connoît les bouillons, la gelée, le syrop & le vin de *Vipere*. Ce reptile est encore plus précieux après sa mort, qu'il n'étoit nuisible pendant sa vie.

VIS. Coquillage univalve contourné en spirale du genre des Limaçons. Voyez le mot *Coquillage*.

VISCACHA. Espece de Lapin du Pérou, dont le poil servoit autrefois aux Américains pour la fabrique de leurs plus riches étoffes. Cet animal n'est connu que par l'histoire des Incas.

VISCOSITÉ. Humeur gluante : le rhume du cerveau occasionne souvent aux oiseaux de proie des *viscosités* dangereuses qu'on reconnoît par l'enflure des paupieres. Voyez le mot *Fauconnerie*.

VISON. Quadrupede de l'Amérique septentrionale qui a toutes sortes de rapports à la Fouine par la taille, par les proportions du corps, par la qualité des dents, par l'instinct, & par les habitudes naturelles : il n'en differe que parce que son poil est plus brun, plus lustré & plus soyeux : ainsi ce n'est sans doute qu'une variété dans l'espece de la Fouine.

VIVE. Petit poisson fort connu. Voyez *Dragon de mer*.

VIVELLE. Poisson cétacée des Indes, qui n'est que le poisson scie qu'on met au rang des Baleines.

VIVIER. Réservoir rempli d'eau dormante ou courante, où l'on nourrit le poisson pour le trouver au besoin. Il doit avoir au moins quatre pieds de profondeur & être revêtu de terre glaise ; quand on peut y faire entrer quelque source qui le rafraîchisse, on est sûr que le poisson ne sent pas la fange. Le poisson ne grossit pas & ne multiplie pas dans un *vivier* comme dans un étang : cependant il y en a qui rapportent ; avec quatre mâles & dix femelles, on tire quelquefois plusieurs milliers d'alvins.

On donne aussi le nom de *vivier* à un bateau dont

le milieu eſt retranché ; l'eau entre dans ce retranchement par des ouvertures que l'on fait aux côtés & l'on y met le poiſſon que l'on vient de pêcher pour le tranſporter vivant. On donne auſſi à ce réſervoir le nom de *gardouer*.

UNAU. Quadrupede de l'Amérique, à qui on a donné le nom de *pareſeux*, à cauſe de la lenteur de ſes mouvemens, il eſt à-peu près de la taille d'un Blaireau, & quoique ſon corps ſoit ſi court, il a quarante-ſix côtes, ce qui eſt un phénomene d'autant plus ſingulier, que l'Eléphant même n'en a que quarante : cet animal n'a point de dents canines ni d'inciſives, ſes yeux ſont obſcurs & couverts, ſa mâchoire lourde & épaiſſe & ſon poil plat & reſſemblant à de l'herbe ſéchée. Il n'a point d armes pour attaquer ou pour défendre ; il eſt, dit M. de Buffon, confiné, je ne dis pas au pays, mais à la motte de terre & à l'arbre ſous lequel il eſt né : priſonnier au milieu de l'eſpace, ne pouvant parcourir qu'une toiſe en une heure, grimpant avec peine, ſe traînant avec douleur, tout nous rappelle en lui ces ébauches imparfaites que la Nature ſemble n'avoir que projettées.

L'*Unau* réduit à vivre de feuilles & de fruits ſauvages conſume beaucoup de tems à ſe traîner au pied d'un arbre, en emploie encore plus à grimper juſqu'aux branches, & pendant ce lent & triſte exercice, ſouffre le plus preſſant beſoin de la faim : arrivé ſur l'arbre, il n'en deſcend plus, & il meurt quand les rameaux qui l'environnent ſont dépouillés de feuillages.

La chair de ce malheureux quadrupede eſt aſſez bonne à manger : auſſi eſt-il la proie des hommes & des animaux carnaſſiers : ſa chaſſe n'eſt pas difficile. Les Lévriers y ſont inutiles, car une Tortue ſuffiroit pour l'atteindre à la courſe.

Comme l'*Unau* n'a preſque point de ſentiment, on peut dire qu'il eſt miſérable ſans être malheureux.

UNIQUE. Coquillage univalve du genre des Murex. Voyez le mot *Coquillage*.

UNIVALVE. Nom que donnent les Conchyliologues aux coquillages d'une seule piece : il y en a quinze familles. Voyez le mot *Coquillage*.

VOIR. L'épervier veut *voir* par derriere & le Faucon par devant.

Il faut habituer les oiseaux de proie à *voir* les Chiens, afin qu'ils se familiarisent avec eux.

VOL. Action de l'oiseau qui s'élance, se meut & se soutient en l'air : ce mot exprime aussi la durée de ce mouvement.

Vol, en Fauconnerie, signifie l'équipage des Chiens & des Oiseaux de proie, qui servent à prendre du gibier ; c'est ce qu'on nomme aussi *chasse au vol*.

Pour voir faire *bon vol* à l'oiseau dressé & affaité pour voler en riviere, il faut le lâcher contre le vent & au-dessus du gibier.

Le Roi a des *vols* pour le Héron, pour le Milan royal, pour le Milan noir, pour les Buses, les faux Perdreaux, les Cercelles, les Corbeaux, les Choucas, les Courlis, les Cannes-petieres & les Lievres.

On dresse aussi des éperviers pour le *vol* des Merles & des Perdrix ; & des Cormorans pour voler sur les rivieres.

Le *vol pour le Gros* est celui qui se fait sur les oiseaux de fort & de cuisine, comme Oies, Grues, &c.

Le *vol du Milan* se fait avec quatre oiseaux, on lui donne d'abord un Sacre, on en jette ensuite deux autres, & enfin un Gerfaut.

Au *vol du Héron* on ne se sert que de trois oiseaux, le premier qui se fait hausser, se nomme le *hausse-pied* ; le second qu'on jette au secours s'appelle *tombisseur* ; le troisieme *teneur* ; c'est d'ordinaire un Gerfaut.

Le *vol* se dit aussi de la maniere de voler sur le gibier. Le *vol à la toise* se fait quand l'oiseau part du poing à tire d'aile en poursuivant la Perdrix à la course.

Le *vol à la source* ou à *leve-cul* se dit quand la

Perdrix part, ou qu'on fait partir le Héron.

Le *vol à la renverse* se dit au renverser des Perdrix a-vau-le-vent.

Le *vol à la couverte* se fait quand on approche le gibier à couvert derriere quelque haie.

Toute cette nomenclature commence à se perdre, parce que l'invention de la poudre a fait tomber la Fauconnerie.

VOLANT. On tire le gibier en *volant*; c'est une des chasses qui demande le plus d'adresse.

VOLCE-LESI. Terme qu'on emploie quand on revoit la bête fauve qui va fuyant, ce qu'on connoît quand elle ouvre les quatre pieds.

VOLÉE. Course d'un oiseau sans s'arrêter; cet Aigle a parcouru une lieue entiere d'une *volée*.

VOLER. Terme de Fauconnerie, qui signifie poursuivre & prendre le gibier avec les oiseaux de proie. On dit *voler* le Héron, la Corneille, &c. Les Rois dans ce siecle ne *volent* plus.

On dit *voler de poing en fort* quand on jette les oiseaux de poing après le gibier.

Voler d'amour, c'est laisser voler les oiseaux en liberté, afin qu'ils soutiennent les Chiens.

Voler haut & *gras; voler bas & maigre* & *voler de trait*, ne signifient que *voler* de bon gré.

Voler en troupe, c'est jetter plusieurs oiseaux à la fois.

Voler en rond, se dit quand un oiseau vole en tournant au-dessus de sa proie.

Voler en long, c'est voler en droite ligne, ce qui arrive quand l'oiseau a envie de dérober ses sonnettes.

Voler en pointe, se dit quand l'oiseau va d'un vol rapide, soit en s'élevant, soit en s'abaissant.

Voler comme un trait, est synonyme à *voler* sans discontinuer.

Voler à reprises, est le contraire de *voler comme un trait*.

Voler en coupant, se dit quand l'oiseau de proie coupe le vent en le traversant.

VOLERIE. Nom de la chasse qui se fait avec les oiseaux de proie.

La plus noble des *Voleries* est celle du Héron, & le Faucon qu'on y affaite doit être bien instruit à connoître le vif & à monter ; quand une fois cet oiseau est dressé, il ne faut point lui faire exécuter d'autres *Voleries*, afin qu'il ne s'abatardisse pas en prenant du goût à une chasse facile & sans péril ; il n'en est pas de même du Sacre qui vole à toutes sortes d'oiseaux.

La *Volerie pour les Champs* ou le *vol pour le Gros*, ne s'exécute pas par les seuls oiseaux de proie ; on les fait aider par des Levrettes, des Epagneuls & d'autres Chiens dressés à cet exercice.

La *basse volerie du bas vol*, est le Lanier & le Laneret ; le Tiercelet de Faucon exerce aussi la *basse volerie* sur les Faisans, les Perdrix, &c.

Si on veut être initié dans les mysteres de la *volerie*, on peut lire l'article *Fauconnerie*.

VOLEUR. On dit d'un oiseau qu'il est *bon voleur* quand il vole sûrement.

VOLUTES. Coquilles univalves de la famille des Cornets. Voyez le mot *Coquillage*.

VOUGE. Epieu du Veneur armé d'un large fer.

URSON. Le Pline moderne est le premier qui ait donné un nom à ce quadrupede, qui placé par la nature dans les terres désertes du Nord de l'Amérique, existe indépendant de l'homme & presque inconnu de lui : on pourroit le nommer ce Castor épineux, à cause des rapports qu'il a avec ce quadrupede, par la taille, par la forme du corps & par la double fourrure, & avec le Hérisson par ses piquants. Cet animal fuit l'eau, se cache sous les racines des arbres creux ; dort beaucoup & se nourrit particulierement d'écorces de genievre. Les Sauvages de la Baie d'Hudson, où se trouve ce quadrupede, mangent sa chair & se revêtissent de sa fourrure.

URUBITINGA. Espece d'Aigle du Brésil qui a la grandeur d'une Oie de six mois. Voyez le mot *Aigle*.

URUS. quadrupede féroce des montagnes de la

Pruſſe & de la Lithuanie que nous avons fait connoître à l'article *Aurochs*.

URUTAURANA. Aigle huppé du Bréſil. Voy. le mot *Aigle*.

USQUIETPATLI. Eſpece de Renard du Mexique qui vit dans les cavernes des rochers & ſe nourrit d'Eſcargots, d'oiſeaux & d'inſectes; il eſt un des animaux qui ſe dérobent à la pourſuite des Chaſſeurs & des Chiens en exhalant l'odeur la plus infecte.

UTIAS. Petit Lapin du Nouveau-Monde, qu'on chaſſe la nuit avec le ſecours de l'*Acudia*. Voyez ce mot.

WALRUS. Cétacée dont les défenſes ſont un objet de commerce pour les Groënlandois. Voyez le mot *Vache marine*.

L'auteur de la deſcription des animaux du Spirtzberg dit que le mugiſſement du *Walrus* eſt affreux, que cet animal aime à ſortir de l'eau, qu'il grimpe avec facilité ſur les rochers qui bordent le rivage & ſur d'énormes quartiers de glaces qui flottent dans ces mers; ſelon lui c'eſt un monſtre, mais qui n'eſt redoutable que quand il eſt irrité.

WANG-YU. Poiſſon de la Chine dont le nom déſigne aſſez le pays natal; c'eſt un Eſturgeon de très-bon goût qui peſe quelquefois juſqu'à deux cents livres: la pêche qu'on en fait eſt aſſez ingénieuſe: on étend des filets ſur quatre pieux courbés, qui s'abaiſſent & ſe relevent par le moyen d'une perche attachée à terre: au centre eſt un grand puits d'où le poiſſon ne peut ſortir, quand une fois il y eſt entré. Le *Wang-yu* fait à la Chine un grand objet de commerce.

WINDOVER. Nom Anglois de la *Cercelle*. V. ce mot.

WITFISCH. Nom qu'on donne dans le Groënland, à une Baleine, qui n'a des dents que par en bas: ce poiſſon a quinze ou ſeize pieds de long, & ne donne que deux tonneaux de graiſſe: le *Witfiſch* eſt d'ordinaire le précurſeur des grandes Baleines.

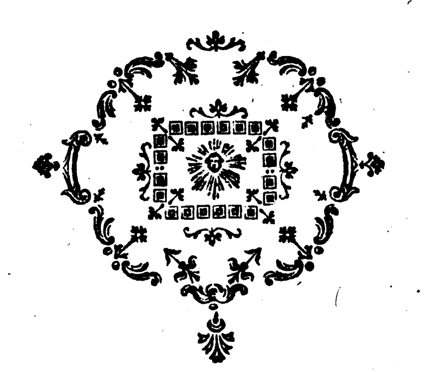
VUE. On chaſſe à *vue* quand on voit le gibier;

aller à la vue c'eſt découvrir s'il y a dans le pays des bêtes courables.

VUIDER. Expreſſion de Fauconnerie : *vuider* un oiſeau c'eſt le purger.

On dit auſſi faire *vuider* le gibier, pour dire le faire partir quand les oiſeaux ſont montés & détournés.

UZAS. Eſpece de Cancre du Bréſil, qui vit dans la fange ; on prétend que l'*Uzas* eſt un aliment fort ſain, quand on a ſoin de boire de l'eau fraîche, immédiatement après en avoir mangé ; mais il n'y a que le poiſon qui exige de l'antidote.



XANXUS. Gros coquillage qui ressemble à ceux que les Peintres donnent pour attributs aux Tritons : les Indiens estiment infiniment le *Xanxus*, parce qu'ils croient qu'un de leurs dieux prit autrefois la forme de ce coquillage. Pour les Hollandois, ils en font un objet de commerce ; ils vendent bien plus cher aux Asiatiques un coquillage dieu, qu'un simple coquillage.

XAXATHUA. Couleuvre du Mexique, remarquable par l'éclat de sa robe & la magnificence de ses écailles.

XÉ. Quadrupede originaire de la Chine, qui a un peu plus de trois pieds de longueur, & dont le front seul a trois pieds de large ; c'est une espece de Cerf sans cornes qui est fort timide & qui a beaucoup d'instinct ; comme il produit une espece de musc, on pourroit le mettre au nombre des Gazelles ; cet animal n'est pas encore assez connu. Nos sçavans se sont plus appliqués jusqu'ici à expliquer la chronologie des Chinois, qu'à leur histoire naturelle.

XOMOLT. Espece de Canard huppé du Mexique, dont la queue déployée en éventail est nuancée de jaune & d'écarlate.

XUTAS. Oie sauvage du Nouveau-Monde, que les Espagnols sçavent tuer & les Sauvages apprivoiser.

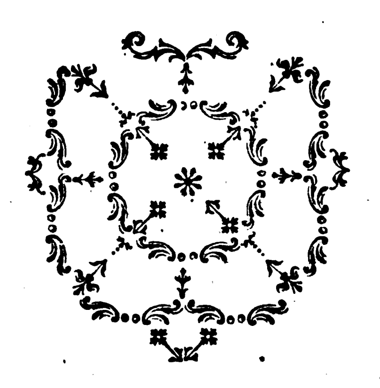


YACONDA. Poiſſon teſtacée de la longueur de trois pieds, qui ſe pêche dans la mer Pacifique.

YANDON. Eſpece d'Autruche de la taille d'un homme, qu'on rencontre quelquefois dans l'iſle de Madagaſcar.

YAPA. Eſpece de Pie du Bréſil, dont le plumage varié, forme un beau ſpectacle ; quand elle eſt irritée, elle exhale une odeur qui fait fuir tous les êtres vivans qui l'environnent.

YSQUAUHTLI. Nom barbare qu'on donne au Mexique, à une Aigle très-barbare, qui s'élance quelquefois ſur l'homme pour le déviſager.



ZAAGWISCH. Poiſſon volant de l'Inde, qui a dans la bouche une trompe de la nature de l'ivoire; il n'eſt connu que des Hollandois, qui l'ont nommé.

ZAIN. Nom donné au Cheval, à cauſe de la couleur de ſon poil. Voyez le mot *Cheval*.

ZEBOA. Vipere de l'iſle de Nera, dans l'Océan oriental : on parle de la magnificence de ſa robe, & non du venin qu'elle peut diſtiller.

ZEBRE. Quoi qu'en aient dit les Naturaliſtes, ce quadrupede n'eſt ni un Cheval ni un Ane, il eſt de ſon eſpece : c'eſt de tous les quadrupedes, dit M. de Buffon, le mieux fait & le plus élégamment vêtu, il a la figure & les graces du Cheval, la légéreté du Cerf, & la fourrure variée du Tigre: on ne peut ſe laſſer d'admirer la ſymmétrie avec laquelle la Nature a diſpoſé les bandes alternatives dont ſa robe eſt nuancée.

Le *Zebre* n'eſt point l'Onagre des anciens; car l'Onagre ne differe de notre Ane que par les attributs de l'indépendance & de la liberté; de plus, cet Onagre ſe trouve communément en Perſe, en Syrie, en Mauritanie, &c. au lieu que le *Zebre* ne ſe rencontre que depuis l'Ethyopie, juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, & de-là juſqu'à Congo : les Hollandois vont à la chaſſe du *Zebre*, & quelquefois ils le font tomber dans des pieges pour le dompter enſuite, & l'apprivoiſer; mais cet animal ne perd jamais entiérement ſon naturel ſauvage : celui que nous avons vu à la Ménagerie du Roi étoit rétif comme un Cheval vicieux, & têtu comme un Mulet. Le roi de Portugal a cependant réuſſi à en atteler quatre ſans danger à ſon carroſſe.

ZEBU. C'eſt le Dant de Numidie, qu'on peut regarder comme une eſpece de Buffle : on en voit la deſcription

description dans l'*Afrique* de Marmol, ce quadrupede est si léger à la course, que le Cheval Barbe, est le seul qui puisse l'atteindre. On prend le *Zebu* en été, parce qu'il use ses ongles sur le sable brûlant, à force de courir, & que la douleur l'empêche de continuer sa route. Les Maures mangent sa chair avec une sorte de volupté.

ZEEBOTJE. Poisson des Indes, dont la course est très-rapide. On fait peu d'usage de sa chair dans les alimens.

ZEEDRAAK ou DRAGON MARIN. Poisson de l'Inde qui a quelques rapports avec la Vive; il n'y a que les pauvres Indiens qui mangent du *Zeedraak*, à cause de son insipidité.

ZEMNI. Quadrupede du Nord du même genre que le Zizel, mais plus grand, plus robuste & plus méchant : il est de la taille de notre Chat, & il a le naturel du Hamster : il mord dangéreusement, mange avidement & dévaste les moissons & les jardins ; il fait un terrier, y amasse des magasins de fruit & de légume, & y passe l'hiver. On va à sa chasse comme à celle du Lapin.

ZENDEL. Poisson du Danube très-estimé, il est de la grandeur d'une Carpe, & a quelques rapports pour le goût avec la Truite saumonée.

ZIBELINE. Quadrupede célebre par sa fourrure & qui tient de la Marte & de la *Fouine*.

Ces animaux originaires du Nord, habitent le long des fleuves & les bois les plus ombragés : on prétend qu'ils restent engourdis pendant l'hiver; cependant cette saison est le tems de leur chasse, parce qu'on estime alors davantage le coloris de leur fourrure. Ils vivent de Rats, de poissons & de fruits sauvages : les noirs sont ceux qu'on estime le plus.

La *Zibeline* se trouve particulierement en Sibérie ; ceux qui vont à sa chasse sont ordinairement ces grands Seigneurs, que le despotisme Moscovite condamne à l'exil, après les avoir élevés près du trône : on ne tire qu'à balle seule pour ne point

gâter la fourrure de ces animaux, quelquefois même on les tue avec des arbalêtes; & le travail, joint au loisir, rend quelquefois ces Seigneurs, aussi adroits que les anciens archers des isles Baléares.

Quelques Naturalistes ont soupçonné que la *Zibeline* étoit le *Satherius* d'Aristote; car cet animal en a les caracteres principaux; il porte une fourrure très-jolie, il mange du poisson, & reste assez long-tems sous l'eau pour être mis au rang des amphybies.

ZIBET. On a long-tems confondu le *Zibet* avec la Civette, parce que ces deux animaux produisent également le musc, cependant ces deux quadrupedes différent peut-être autant l'un de l'autre que le Singe differe de l'homme.

Le mot de *Zibet* en Arabie, signifie parfum, & on trouve l'animal qui le porte dans l'Arabie & dans toutes les Indes orientales; il a la tête du Renard & la robe de la Panthere: son parfum est de la plus grande violence; il se trouve dans une ouverture qu'il a auprès des parties de la génération. Les Anciens en faisoient des philtres propres à ranimer la jeunesse dans les corps glacés par les années.

Quoique le *Zibet* soit originaire des climats les plus chauds, il peut vivre dans les contrées tempérées, pourvu qu'on lui donne des mets succulens & qu'on le défende des injures de l'air. Pour recueillir le parfum de cet animal, on le renferme dans une cage étroite, & tandis qu'une personne le tient par la queue, une autre introduit une cuillier dans le réservoir qui contient la liqueur odorante, & en racle avec soin tous les parois; cette opération peut se répéter jusqu'à trois fois par semaine.

Le *Zibet* est naturellement sauvage, & même un peu farouche; cependant on l'apprivoise aisément: ce quadrupede vit de chasse, il poursuit les animaux plus foibles que lui, & comme le Renard, cherche à se glisser dans les basses-cours;

quand cet animal ne trouve aucune proie, il est frugivore : l'ambre a fait tomber de mode son parfum.

ZIMBIS. Petit coquillage univalve qui sert de monnoie sur les côtes d'Afrique : cette production de la nature vaut bien ces métaux mal-propres que nous falsifions.

ZISEL. Quadrupede plus petit que le Hamster, qui a le corps de la Belette, la queue courte, les jambes basses, les dents du Rat & ses habitudes : cet animal ne se trouve gueres qu'en Hongrie, en Pologne, & en Autriche.

ZOOPHYTES. On donne ce nom à des corps marins, dont la Nature tient de l'animal, & la figure du végétal ; on les nomme aussi *animaux plantes*, pour marquer qu'ils sont la nuance des deux regnes.

ZOUCHET. Oiseau aquatique qu'on pourroit regarder comme un plongeon d'eau douce : il est de la grosseur d'une Cercelle : ses ailes sont petites, il n'a ni queue ni croupion : cet oiseau a beaucoup de peine à s'élever hors de l'eau ; mais dès qu'il a réussi à prendre son essor, il vole long-tems : le *Zouchet* vit également dans l'eau douce & dans l'eau salée ; sa chair a un goût très-sauvage, mais le peuple qui n'est pas toujours composé des derniers des hommes, la mange avec un appétit qui vaut bien ce que nous nommons la volupté.

FIN.

SUPPLEMENT AU TOME SECOND DU DICTIONNAIRE DE CHASSE ET DE PÊCHE.

De la Pêche des Madrépores, Lytophytes, Coraux, &c.

LES *Madrépores* sont des productions marines d'une substance pierreuse & percées d'une foule de petits trous d'une forme réguliere ; leur forme varie à l'infini : le *Corail* est regardé par quelques Naturalistes, comme une espece de *Madrépore* : pour les *Lytophytes*, ils ne different des productions dont nous venons de parler, que par la mollesse de leur substance & l'écorce dont ils sont couverts : toutes ces especes de plantes sont la retraite d'insectes qui ont beaucoup de rapport avec les Polypes, & qui semblent faire la nuance entre le regne animal & le regne végétal.

On se sert de deux machines différentees pour la Pêche des *Madrépores*, des *Coraux* & des *Lytophytes* ; pour ne rien laisser à désirer dans ce Dictionnaire, on va en donner la description : on remarquera seulement que tous les articles où l'on n'examine que la méchanique d'un filet ou d'un instrument, n'exigent point une lecture suivie, & ne sont bons qu'à consulter.

De l'Engin.

L'*Engin* est une espece de croix formée par deux pieces de bois de cinq à six pieds de long, perpendiculaires l'une à l'autre, & fortement arrêtées par le milieu, où on attache un boulet ou un quartier de rocher pour faire descendre la machine dans la mer. A chaque extrêmité des bras de la croix, on attache fortement un gros paquet de filets de quatre ou cinq pieds de long de toute grosseur & de toute grandeur pour les mailles.

Arrivé au lieu de la pêche, on jette *l'Engin* à la mer, on l'agite en divers sens, & on le promene sur les rochers; alors les filets s'étendent, les branches des *Madrépores* s'accrochent, & les pêcheurs retirent leur machine.

L'habileté du pêcheur consiste dans la maniere de jetter *l'Engin* & de le faire agir; il y a un art à tirer la machine de côté & d'autre, à l'élever, à l'abaisser à propos, & à le retirer ensuite : tout cela doit s'exécuter en réglant la manœuvre des matelots.

De la Truble ou Salabre.

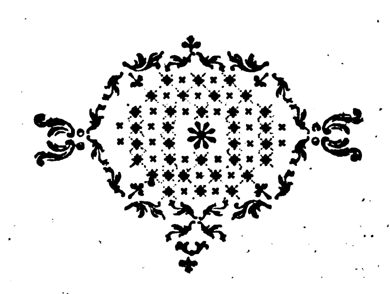
LA *Truble* est une piece de bois d'environ vingt pieds de long, garnie à une de ses extrêmités d'un demi-cercle de fer fermé par une barre d'un pied & demi de long, qui lui sert de diametre, & au milieu de laquelle est une longue douille, pour l'attacher à l'extrêmité de la piece de bois. Le demi-cercle est garni tout autour de fortes dents de fer un peu émoussées, & arrangées en forme de rateau. Ces dents quand l'instrument est dans la mer, doivent être tournées en haut.

Les bords du demi-cercle servent à attacher un filet fort épais, & en forme de bourse, à l'entour duquel pendent des paquets de vieux filets comme dans l'Engin.

La *Truble* tient à deux bateaux par le moyen de

deux cordes, dont l'une eſt attachée à l'extrêmité du manche de l'inſtrument, & l'autre à cinq ou ſix pieds de diſtance du demi-cercle : par ce moyen le manche de la machine fait à-peu-près équilibre avec le demi-cercle. Au point de ſuſpenſion on place un boulet deſtiné à entraîner la *Truble* dans le fond de la mer ; quand elle eſt jettée dans l'eau, les deux bateaux ſe mettent à ramer ; & comme l'inclinaiſon de la machine change à chaque inſtant, parce que le mouvement des bateaux & leur diſtance ne ſont preſque jamais les mêmes, la *Truble* s'inſinue ſous les rochers, & en détache les productions marines qui tombent dans la bourſe ou s'accrochent aux vieux filets.

On trouve les productions marines, dont je parle, dans la mer des Indes, dans la Méditerranée & dans la mer Rouge.



Addition à l'article Ours.

La Chasse de l'*Ours blanc* se fait ordinairement sur la glace : les Sauvages s'y rendent armés d'arcs & de fleches, de bâtons ferrés, d'épées & de torches allumées ; ils lui livrent bataille dans le même ordre que s'il s'agissoit de combattre des hommes : ces animaux se défendent avec opiniâtreté, & ordinairement le sang de vainqueurs & celui des vaincus, coulent ensemble : les Sauvages se consolent de leurs blessures en mangeant la chair de leur ennemi & en faisant un commerce de sa fourrure.

Ces chasseurs sont d'ordinaire d'une vigueur extraordinaire ; & ils ne sçauroient trop en avoir pour se défendre, soit contre les animaux féroces avec qui ils habitent, soit pour braver la rigueur des saisons ; car la Nature semble avoir traité en marâtre les peuples du Nord.

Lorsque l'*Ours blanc* se jette dans la mer, les Chasseurs intrépides, le poursuivent avec vivacité, chargent leurs canots sur leurs épaules & vont d'un glaçon à un autre, au travers de mille dangers pour empêcher leur proie d'échapper.

Quand je parle de ces hommes courageux qui luttent avec succès, avec les bêtes les plus redoutables du Nord, je n'entends pas faire le portrait des Lapons.



Addition à l'article PÊCHE.

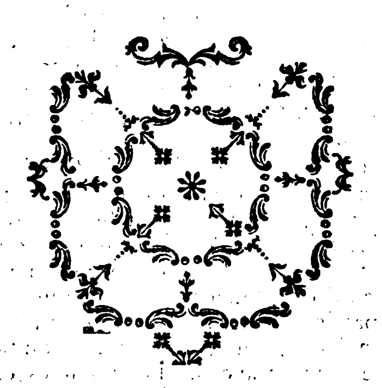
Il y a eu des peuples entiers, dont la *Pêche* faisoit l'unique commerce & la seule subsistance; ils mangeoient la chair des poissons de leurs côtes, faisoient des aiguilles de leurs arêtes, & des habits de leurs peaux : on les a nommés *Ichtyophages*.

La *Pêche* est plus conforme à la Nature qu'on ne pense : les alimens qu'elle fournit conviennent parfaitement à l'homme pour entretenir la souplesse de ses membres, la finesse de ses organes, & la force de son tempérament. Les Gaules dans les siecles antérieurs à César, n'étoient qu'une continuité de bois & de marais; cependant les hommes qui l'habitoient, si l'on peut ajouter foi aux historiens de l'antiquité, avoient la vigueur des héros d'Homere, & peut-être la taille de nos Patagons : on sçait aussi que c'est des fanges des Palus-Méotides que sortirent les destructeurs des Romains.

Dans notre Europe on voit encore les peuples du Nord faire de la *Pêche* le principal objet de leur législation; ils vivent de poisson & font un grand commerce de l'huile qu'ils en retirent. Leurs filets sont à-peu-près fabriqués comme les nôtres & ils s'en servent même dans cette saison rigoureuse où les rivages de la mer sont bordés de montagnes de glaces & où le Nord entier semble le tombeau de la Nature.

La nécessité a fait découvrir aux peuples septentrionaux les moyens de pêcher sous la glace; ils font des trous éloignés les uns des autres de la longueur d'une perche, & leur donnent assez d'étendue, pour qu'ils puissent y passer leurs filets dans leur longueur : ils n'attendent pas pour faire ces ouvertures que la glace ait plus d'un pied de profondeur, & ils les entretiennent avec soin, en rompant la superficie de la glace qui s'est formée

pendant la nuit; tous ces trous se font dans une ligne droite : on attache la corde du filet à un bâton & on la passe ainsi de l'un à l'autre jusqu'à un centre de réunion où les pêcheurs se placent pour tirer le filet; leur *Pêche* est toujours d'autant plus lucrative, qu'ils ont peu de besoins à satisfaire.



Addition à l'article RENARD.

LOUIS XIII, qui a été le plus grand chasseur de son siecle, se plaisoit particulierement à la chasse du *Renard*.

Ce Roi avoit d'abord beaucoup aimé la Fauconnerie ; il avoit même fait construire dans la plaine de Saint-Denis un petit édifice sur une éminence, afin de procurer à sa cour le spectacle de tous les vols auxquels l'on dresse les oiseaux de proie : il se dégoûta de cette chasse, & préféra celle qui s'exécute avec des Chiens courans : cent cinquante Chiens le suivoient dans tous ses voyages, & c'étoit principalement le *Renard* qu'il se plaisoit à détruire.

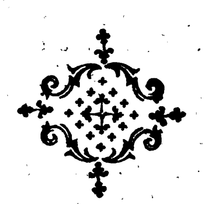
Quand ce Prince avoit donné le signal, les chasseurs partoient, & examinoient le vent pour disposer les accours : on ajustoit ensuite les toiles pour cacher les Lévriers, & le Roi arrivoit quand tous ces préparatifs étoient faits : toute sa suite bordoit le côté opposé au vent & se rangeoit à cinquante pas les uns des autres, tous le pistolet à la main : on découploit les Chiens, & on faisoit une décharge pour effrayer les bêtes fauves & les *Renards*, & les faire tomber dans les filets.

Quand on poursuit les *Renards*, ils entrent dans leurs terriers : Louis XIII les faisoit sortir avec des Bassets, les prenoit vifs, leur filloit les yeux, & les laissoit courir dans la plaine : c'étoit un spectacle singulier de voir ces animaux courir au hasard, & faire presqu'autant de chûtes que de pas ; on augmentoit encore le plaisir de cette chasse en mettant à leur suite des Bassets, qui environnoient leur proie & la mettoient à mort.

Pendant long-tems on ne chassoit en Angleterre le *Renard* que pour le plaisir de chasse : plusieurs gentilshommes réunissoient leurs meutes, tiroient

cet animal de son terrier & le transportoient vivant dans un parc; quelques jours après on le chassoit avec de nouveaux Chiens & on continuoit ce manege jusqu'à ce que le *Renard* expirât de fatigue : nos Milords ont actuellement adopté les usages des François pour la chasse; & on se sert contre le *Renard* à-peu-près des mêmes artifices dans toute l'Europe.

Les Sauvages emploient une industrie particuliere dans la chasse du *Renard*; ils attachent un appât au bout d'une ficelle qui répond à une arquebuse pointée avec tant d'art, que pour peu que l'animal touche le piege, il détend le ressort de la machine & est percé d'une balle; l'arquebuse est couverte de feuillages, soit pour empêcher la poudre de l'amorce de s'humecter, soit pour que le *Renard* ne s'effarouche pas : de tels pieges sont bien dangereux; ils ne conviennent que dans des contrées où il y a beaucoup de bêtes féroces & peu d'hommes pour les dompter.



Addition à l'article SINGE.

Les *Africains* ont presque tous une ardeur étonnante pour la chasse des *Singes* ; il y a peu de Negres qui n'en ait tué quelques-uns pendant sa vie ; il semble qu'ils veuillent par l'antipathie qu'ils ont contre les *Singes*, se consoler de celle que les Blancs ont contre eux.

Dans quelques contrées de l'Afrique, la chasse des *Singes* est la plus grande occupation des Rois : ils font consister une partie de la grandeur à détruire des animaux à qui ils pensent ressembler.

Quand le tems de la chasse est fixé, ces princes assemblent leurs vassaux ; ils font porter devant eux quantité de bricolles & de filets, & choisissent le tems où les *Singes* sont allés au gaignage, c'est-à-dire depuis le matin jusqu'à deux heures après midi, heure où ces animaux reviennent dans leurs retraites chargés du butin qu'ils ont fait pour la subsistance de leurs familles : quand le Monarque est arrivé on tend les filets, on bouche les passages & on fait monter sur les arbres de petits Negres qui servent de sentinelles, & donnent les signaux dont on est convenu. Les Seigneurs pendant ce tems-là se répandent dans la campagne, & quand ils apperçoivent les *Singes* qui marchent ordinairement en troupes, ils les investissent ou les poursuivent avec leurs chevaux & les font tomber dans leurs filets.

Quelquefois on va attaquer le *Singe* jusques dans sa demeure, & si la famille s'y trouve rassemblée, le combat devient très-meurtrier ; car les peres & meres défendent leurs petits avec un courage qui multiplie leurs forces.

Le long des côtes de l'Océan occidental, les Rois Africains chassent de la façon la plus com-

mode ; des voyageurs dignes de foi s'accordent sur le fait que nous allons rapporter.

Si un Prince Negre a vingt femmes, il a aussi vingt maisons royales, ces maisons sont bâties au milieu des bois, & peuvent être comparées à nos Capitaineries. Le Prince envoie une de ses femmes dans chacune de ces habitations de chasse, & lui donne un certain nombre d'officiers pour la servir, comme s'il y résidoit lui-même ; il y passe ensuite tout le tems où il y trouve du gibier ; quand la forêt est épuisée, il se rend dans une autre de ses maisons variant sans cesse ses plaisirs & tour-à-tour tuant des *Singes* & faisant des enfans.

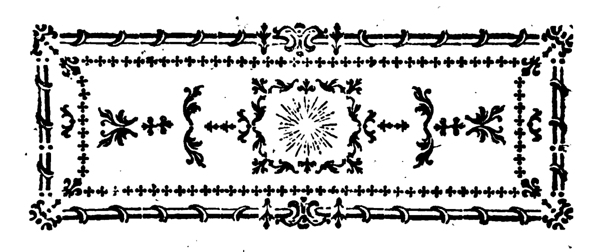
Les grands Seigneurs qui par-tout sont les *Singes* des Rois, entretiennent aussi leurs femmes auprès de ces Reines, & ils ont les agrémens des serrails d'Asie, sans en avoir les incommodités.

Ce Roi d'Angola qui s'appelloit *Budomel* avoit des meutes nombreuses & sur-tout beaucoup d'oiseaux de Fauconnerie : le principal de son revenu consistoit dans la vente de ses *Singes* & de ses Negres : lorsqu'il chassoit, il avoit ordinairement dix à douze mille personnes à sa suite ; si ce récit est vrai on peut en conclure que l'Afrique n'est pas moins peuplée aujourd'hui qu'elle l'étoit dans les siecles de Massinissa & de Saint Augustin.

Fin du Supplément.

TRAITÉ
DE LA POLICE FRANÇOISE
SUR LA CHASSE
ET SUR LA PÊCHE.

TRAITÉ



TRAITÉ DE LA POLICE FRANÇOISE SUR LA CHASSE ET SUR LA PÊCHE.

INTRODUCTION.

La Vénerie a trop d'influence dans l'économie politique, pour n'avoir pas fixé l'attention de tous les gouvernemens éclairés : dès que tous les Citoyens d'un état n'ont pas indistinctement le pouvoir de chasser & de pêcher, il faut que cet art ait une Jurisprudence.

Le droit de Chasse, en France, est un droit royal, dont le Citoyen ne peut jouir que par la permission de son Souverain.

Si on remonte aux regnes des Mérovingiens, on voit Gontran faire lapider Chandon, son Chambellan, pour avoir tué de son autorité privée un Bufle dans la forêt de Vassac; fait d'autant plus singulier, qu'on réparoit alors le

meurtre d'une homme par une amende de quelques sols tournois.

Dans la suite le Concile de Tours, convoqué par Charlemagne, défendit la chasse aux Ecclésiastiques ; on croyoit dans ce tems-là qu'une loi du Prince n'obligeoit point le Clergé, si elle n'étoit confirmée par les décrets d'un Concile.

Nos Rois se sont toujours crus maîtres d'accorder à leurs vassaux & aux Seigneurs de leur cour le droit de chasse dans les forêts de leur domaine, & souvent on a abusé de ce privilege exclusif ; le Citoyen frémit quand il lit dans Froissard, qu'Enguerand de Coucy, en 1270, fit pendre deux jeunes gentilshommes pour avoir poursuivi un Lievre sur ses terres.

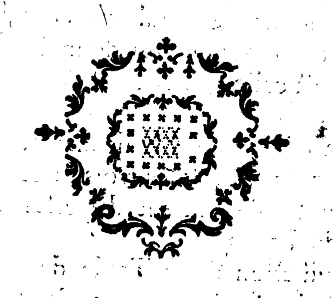
Les prérogatives des Seigneurs se sont ensuite fort étendues, & on n'a plus osé interdire aux nobles la chasse sur leurs terres ; on peut remarquer seulement que le Seigneur haut-justicier chasse de droit, & que l'autre ne chasse que par privilege.

La Jurisprudence Françoise sur la Chasse & la Pêche remonte jusqu'à la loi Salique & aux loix Ripuaires : Philippe-le-Long, en 1318, donna une Ordonnance contre les constructeurs de panneaux & les *larrons de Lievres & de Connils* ; mais Charles VI, peut être considéré comme notre premier législateur, sur l'article de la Vénerie. Louis XIV, dans la fameuse Ordonnance de 1669, fit entrer les réglemens de ce Prince, y joignit ceux de François I, d'Henri II, d'Henri III, d'Henri IV, & cette

Ordonnance est la base de la Police qui s'observe encore dans le Royaume sur l'art qui nous occupe.

Comme il ne s'agit dans ce petit Ouvrage que d'empêcher les Seigneurs qui ont droit de châsse, de se trouver en contravention avec la loi, on ne s'étendra point sur la Jurisprudence de la Venerie, & on n'augmentera pas le nombre des in-folio qu'on a écrit sur ce sujet & qu'on ne lit point.

Il n'y a rien de plus simple que le plan de cet essai ; il sera divisé en trois parties : dans la premiere, on fera l'histoire abrégée des Tribunaux dont le district s'étend sur les eaux & forêts ; dans le second on examinera les délits qui concernent la Chasse, & les Arrêts qui les condamnent ; & dans la troisieme on fera les mêmes observations sur la Pêche ; on tâchera d'être utile & de ne pas ennuyer ; ce qui est fort difficile, quand on ne veut être qu'utile.



CHAPITRE PREMIER.

Des Tribunaux chargés de veiller à l'obſervation des Loix ſur la Chaſſe & ſur la Pêche.

On appelle tribunal de la Table de Marbre, celui qui a été établi pour veiller à la conſervation des eaux & forêts du Royaume, & pour juger des délits qui s'y commettent; ſon établiſſement eſt de la premiere antiquité.

Le nom ſingulier qui eſt reſté à ce Tribunal, vient d'une longue table de marbre qui ſervoit avant l'incendie de la grande ſalle du Palais aux feſtins extraordinaires de nos Rois, & auprès de laquelle prenoient ſéance les Officiers généraux des eaux & forêts.

Ces Officiers étoient le Lieutenant-particulier, le Lieutenant-général & le Grand-maître: la charge de ce dernier lui donnoit une puiſſance égale à celle de l'Amiral de France & du Connétable.

Dans la ſuite, la Table de marbre fut briſée par l'ardeur du feu; & les trois Juges qui y tenoient leur ſéance, furent diſperſés en divers endroits du Palais.

La Juriſdiction de la Table de marbre du Palais à Paris, ſe diſtingue en deux; l'on ap-

pelle l'une, Jurisdiction ordinaire, & l'autre Jurisdiction souveraine.

La premiere est composée d'un Lieutenant-général qui préside aussi dans tous les autres sieges des Tables de marbre, d'un Lieutenant-particulier, de six Conseillers, d'un Avocat-général & d'un Procureur-général; en l'absence du Lieutenant-général, le Lieutenant-particulier a les mêmes fonctions, & les mêmes prérogatives, & à son défaut, les Conseillers suivant l'ordre de leur réception.

Le ressort du siege de la Table de marbre est fort étendu; il reçoit les appellations des Maîtres-particuliers, des Grueries, des Capitaineries des Chasses & des Justices particulieres des Seigneurs; elle a la même compétence dans les ressorts des Parlemens, où il n'y a point de siege établi; toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient sont obligées de procéder dans cette Jurisdiction, & nul Citoyen n'a de privilege pour la décliner.

La Jurisdiction souveraine est composée du Premier-président du Parlement, ou d'un Président à mortier, de sept Conseillers de la Grand-Chambre, du Lieutenant-général de la Table de marbre, de son Lieutenant-particulier, & de deux Conseillers du même siege.

Cette Jurisdiction se tient dans le même lieu qu'à l'ordinaire: Messieurs du Parlement s'y rendent quand ils en sont requis; il n'y a que les Officiers du siege & les Gens du Roi, qui y plaident & qui y donnent leurs conclusions.

On ne se pourvoit contre les jugemens de

la Jurisdiction souveraine que par requête civile en proposition d'erreur, ou au Conseil d'Etat en cassation.

Il est défendu expressément aux Juges en dernier ressort de surseoir l'exécution des jugemens dont on appelle, à peine d'interdiction & d'amende arbitraire.

Ils ne peuvent entreprendre aucune réformation, s'il n'y sont commis par le Roi ou le grand Maître, ni décreter sur de simples procès-verbaux, ni obliger les parties de comparoître aux sieges des Tables de marbre, &c. en limitant leur pouvoir, on les empêche d'en abuser.

Il y a eu des révolutions dans l'exercice du pouvoir accordé aux Tables de marbre.

En 1704, il y eut un Edit du Roi portant suppression des Tables de marbre & des Chambres de réformation des Eaux & Forêts; ce même Edit créoit une Chambre dans chaque Parlement, & au Conseil supérieur d'Alsace, pour juger en dernier ressort tous les procès concernant les Eaux & Forêts, la Chasse & la Pêche. Cet Edit n'eut lieu qu'en quelques Parlemens: dans quelques Provinces les Tables de marbre furent rétablies, moyennant une contribution qu'elles fournirent au Roi.

En 1704, Louis XIV donna un autre Edit portant rétablissement de la Jurisdiction de la Table de marbre à Paris

La connoissance des matieres d'Eaux & Forêts apppartient en premiere instance aux Officiers des Maîtrises, tant au civil qu'au criminel. Les Tables de marbre ne connoissent que par appel;

& quand il y a condamnation à des peines afflictives, l'affaire est portée aux Juges en dernier ressort.

Les Parlemens ne peuvent connoître des appellations des Maîtrises que quand elles ont passé par le degré des Tables de marbre, & toutes les fois qu'ils l'ont entrepris, leurs Arrêts ont été cassés par ceux du Conseil d'Etat; il n'y a qu'une exception à cette régle; c'est lorsqu'on appelle d'un jugement rendu dans une Maîtrise sur le fond des bois & forêts du Roi ou de ceux qui sont tenus en gruerie, indivis, appanage, engagement & usufruit; ces jugemens peuvent être relevés directement, & l'affaire peut être jugée par le Parlement du ressort, sans passer par le degré intermédiaire de la Table de marbre.

Les grands Maîtres peuvent assister aux Audiences, Jugemens & Délibérations, qui se font aux Sieges de Tables de marbre; ils y président en l'absence des Juges en dernier ressort & y ont voix délibérative; tous les actes qui y sont faits, & les jugemens qui y sont rendus, doivent y porter leur nom, soit qu'ils soient absens, soit qu'ils soient présent.

Les Maîtres particuliers des Eaux & Forêts, sont obligés de tenir leurs assises deux fois l'an, & tous les Officiers sont obligés de s'y trouver sous peine d'amende.

On nomme *assises* une séance extraordinaire que des Juges supérieurs vont tenir dans des Sieges inférieurs, & dépendans de leurs Jurisdictions, pour connoître si les Officiers subal-

ternes font leur devoir & recevoir les plaintes des particuliers contre eux : ce sage réglement sert de barriere au despotisme.

Ces assises ne peuvent être prolongées au-delà de deux jours ; alors les Forêts sont fermées ; ceux qui y entrent sont condamnés à l'amende, & s'il s'y commet quelque délit, les coupables sont traités comme voleurs.

Les Officiers qui tiennent les assises ne peuvent recevoir de l'argent, ou des présens, sous peine d'être traités de concussionnaires.

Pour donner une idée complette de la Jurisdiction des Eaux & Forêts, nous parlerons en peu de mots, des Officiers particuliers que l'autorité souveraine charge de veiller sur cette partie de l'économie politique.

Du Grand-Maître.

Il n'y avoit autrefois qu'un Grand-Maître des Eaux & Forêts, dont le district embrassoit toute la France : le dernier fut le sieur de Fleury, Conseiller d'Etat, & premier gentilhomme de la Chambre sous Henri III ; une partie de ses fonctions & de ses prérogatives, a été accordée dans la suite aux Contrôleurs-généraux & aux Intendans des Finances.

Henri III, qui ne vouloit pas abolir tout-à-fait la dignité de Grand-Maître, la partagea entre six Officiers qui eurent chacun un certain nombre de Provinces pour département.

Quelque tems après le même Prince supprima ces Officiers, & comme il ne se laissoit conduire que par la volonté du moment, il en créa

dans la ſuite ſix nouveaux qui exercerent leurs charges alternativement avec les anciens. Enfin ces Grands-Maîtres alternatifs furent ſupprimés.

Ces Grands-Maîtres, dans l'origine de leur inſtitution, faiſoient exercer les places ſubalternes ſur leurs ſimples commiſſions; maintenant ils n'ont plus ce beau privilege, & chaque Officier tient du Roi ſes proviſions.

En 1689 on créa ſeize grandes Maîtriſes & enſuite deux autres pour les généralités de Caën & d'Alençon: enfin les ſeize Grands-Maîtres alternatifs & triennaux créés en 1706, furent ſupprimés en 1719: telle eſt en peu de mots l'hiſtoire des Révolutions qu'a eſſuyées en France la charge de Grand-Maître.

Pour ce qui regarde la Juriſdiction de ces Grands-Maîtres, nous n'en parlerons qu'autant qu'il convient à l'auteur d'un Dictionnaire de Venerie.

Un Grand-Maître a ſéance au Parlement, avant les Baillis & les Sénéchaux, il a le pas ſur les Préſidents & les Lieutenans-généraux des Tribunaux de Juſtice: ſes titres & ſes prérogatives annoncent l'étendue de ſa charge & ſon ancienneté.

Le Grand-Maître rend quatre ſortes d'ordonnances; la premiere regarde les viſites & réformations qu'il fait en ſon nom propre & particulier; la ſeconde les inſtructions faites par les Officiers des Maîtriſes; la troiſieme ne ſe rend qu'en vertu des ordres particuliers du Conſeil, & la quatrieme concerne les jugemens

rendus à l'ordinaire aux Sieges des Tables de marbre, sous le nom collectif de Grands-Maîtres.

Cet Officier doit faire toutes les années une visite générale dans toutes les Maîtrises & Grueries de son département, & s'informer des contraventions qui ont été faites par rapport à la Chasse & à la Pêche ; il doit examiner si les Gardes ont fait leur rapport, si le Procureur du Roi a fait ses diligences, & si les Officiers ont rendu une exacte & prompte justice : il y pourvoit à leur défaut.

Il doit aussi visiter les rivieres, & maintenir les loix de l'Etat sur les Pêcheries.

Du Maître-Particulier.

On désigne sous le titre général d'Officiers toutes les personnes qui possedent des offices dans les Eaux & Forêts : telles que le Maître-particulier, le Lieutenant, le Procureur du Roi, le Garde-marteau, &c. Leur établissement est aussi ancien que la Monarchie : autrefois ils n'exerçoient que par commission ; mais depuis 1554, époque fatale de la vénalité, les Offices ont été créés en titre, moyennant une somme d'argent, & les Officiers ont été pourvus sur les provisions des Rois. On sçait qu'ils sont Juges en premiere instance de tout ce qui a rapport à la Pêche & à la Venerie.

L'Officier qui a le titre de Maître-particulier remplit une partie des fonctions des an-

ciens Grands-Maîtres ; son nom lui a été donné en 1544.

Le Maître-particulier juge & condamne les Officiers des Maîtrises qui malversent, sans être tenu d'en renvoyer la connoissance au Grand-Maître ; il est reçu à vingt-cinq ans à la Table de marbre du département, & est pourvu par le Roi. Il doit tenir son audience une fois par semaine, & ses assises deux fois l'année.

Voici le tableau des grandes Maîtrises & des Maîtrises particulieres, il n'est point déplacé dans un ouvrage tel que celui-ci.

GRANDES MAITRISES.	*MAITRISES PARTICULIERES.*
Paris.	Paris, Saint-Germain, Fontainebleau, Montfort-Lamaury, Dreux, Sézanne, Crécy, Dourdan, Auxerre, Provins, Châteauneuf en Thimerais, Limours.
Soissons, Senlis & Valois.	Senlis, Compiegne, Beaumont-sur-Oise, Villers-Coterêts, Lagny, Clermont, Chauny, Coucy, Laon, Noyon, la Fere ; gruerie de Valois.
Picardie, Artois & Flandre.	Abbeville, Boulogne, Calais, Hesdin, Tournehem, Saint-Omer ; Avesne-le-Comte, Arras & Bapaume ; Dieppe, Bailleul, Merne & Escouffe ; Phelampin, Tournay & Tournesis ; Lille, Lamotte-aux-Bois.

GRANDES MAITRISES.	*MAITRISES PARTICULIERES.*
Hainault, & pays d'entre Sambre & Meuse, & outre Meuse.	Valenciennes, Condé, le Quesnoy, Givet, Bouvines, Mariembourg.
Champagne & Luxembourg.	Troyes, Chaumont, Saint-Dizier, Vassy, Sainte-Menehoult, Reims, & gruerie d'Epernay, Sedan, Château-Renaud; comté de Chiny, & duché de Luxembourg.
Lorraine & Barois.	Metz, Nancy, Luneville, Saint-Diey, Badouvilliers, Epinal, Mercourt, Vicq, Sarlouis, Bar, Saint-Michel, Bourmont, Pont-à-Mousson, Longwy.
Duché & comté de Bourgogne, Bresse & Alsace.	Dijon, Châtillon, Autun, Châlons-sur-Saone, Avalon, Bezançon, Beaune, Dole, Salins, Poligny, Gray, Ensisheim, Haguenaw.
Lyonnois, Forez, Beaujolois, Auvergne, Dauphiné & Provence.	Montbrison, Mâcon, Lyon, Grenoble, Die, Saint-Marcellin, Aix, Riom, Ambert, Saint-Flour.
Toulouse.	Toulouse, Villemur, Rodez, Castelnaudary, Saint-Pons, Montpellier, Quillan; gruerie d'Alby; gruerie de Mende.

GRANDES MAITRISES.	MAITRISES PARTICULIERES.
Guienne.	Villeneuve-de-Berc, l'Isle-Jourdain, Pamiers, Comminges, pays de Soulle, Labour, Bigorre, Béarn, basse Navarre, gruerie de Fleurence, Saint-Gaudens, Arreau, Saint-Girons, Nogaro & Lichere; Tarbes, Pau, Foix, Ausch, Bordeaux, Montauban, &c.
Poitou, Aunis, Angoumois, Saintonge, haut & bas Limosin, haute & basse-Marche, Bourbonnois & Nivernois.	Poitiers, Châtellerault, Chisé & Niort; Gueret; Angoulême & Coignac, Bellac, Moulins, Cérilly, Montmarault, gruerie d'Aulnay, Fontenai-le-Comte, Rochefort, Brive, Nevers, grueries de Cône & de la Charité-sur-Loire.
Tours, Anjou & Maine.	Tours, Amboise, Mont-Richard, Loches, Chinon, Bauger, Angers, le Mans, Château-du-Loir, Perseigne, gruerie de Beaufort.
Bretagne.	Rennes, Cornouailles, Fougeres, Ville-Carlier, Gaures, Vannes, Nantes, & gruerie de Bosquen & de Quimperlé.

GRANDES MAITRISES.	*MAITRISES PARTICULIERES.*
Rouen & Vexin-François.	Rouen, Pont-de-l'Arche, Caudebec, Arques, Lions, Vernon, Andely, Pacy, Ezinonancourt, Verneuil, Evreux.
Caën & Alençon.	Vire, Valogne, Bayeux, Alençon, Argentan, Domfront, Mortagne, Belesme, gruerie de Falaise.
Blois & Berry.	Blois, Chambort, Romorantin, Vierzon, Issoudun, Bourges, Châteauroux, Vendôme, gruerie d'Allogny, de la Châtre & du Chastellet, Dourdan.
Orléans.	Orléans, Beaugency, Montargis.

Du Lieutenant de la Maîtrise.

IL a été créé par Henri II en 1554; il fait les fonctions du Maître-particulier en son absence, & a les deux tiers de son revenu; il ne peut s'absenter de la ville où est établi le Siege de la Maîtrise, sans en avertir le Maître particulier ou le Garde-Marteau : il est justiciable de la Table de marbre.

Du Procureur du Roi.

CET Officier assiste aux audiences, fait ap-

peller, plaide & poursuit toutes les causes où le Roi & le public ont intérêt ; quand il y a appel il envoie les pieces au Procureur-général de la Table de marbre pour faire les poursuites en son nom. Son office est incompatible avec tous ceux qui dépendent des Eaux & Forêts.

Du Garde-Marteau.

Cet Officier des Eaux & Forêts est chargé de la garde du marteau avec lequel on marque le bois qui doit être coupé dans les forêts du Roi, quand on en fait des ventes ; ce nom est synonyme à verdier forestier, &c. Nous n'en dirons rien, parce qu'il n'a presque point d'influence dans la manutention des loix sur la Pêche & la Venerie.

Du Greffier.

Il doit avoir huit registres cotés & paraphés par le maître ou par le Lieutenant de la Maîtrise, & par le Procureur du Roi. L'un d'eux concerne tous les actes & toutes les procédures qui regardent la Chasse & la Pêche.

Du Gruyer.

Les mots de *Gruyer* & de *Gruerie*, suivant un commentateur, sont dérivés de Grue, cet animal, dit Pline, *excubias agit nocturnis temporibus lapillum pede sustinens* ; c'est tirer de

soin le précepte de la vigilance recommandé aux Officiers des Eaux & Forêts.

Le *Gruyer* juge des délits dont l'amende ne va pas à plus de douze francs.

Du Garde des Eaux & Forêts ; Pêche & Chasse, & d'autres Officiers subalternes.

Il y a deux Huissiers-audienciers dans chaque Maîtrise, & un Inspecteur à la suite de chaque Grand-Maître : ces emplois sont peu importans, & leur connoissance est inutile à un Chasseur.

Il n'en est pas de même des Gardes des Eaux & Forêts, Pêche & Chasse : ces Officiers portent des casaques brodées, des armes des Rois, & suivant les instructions du Grand-Maître veillent sur les Gardes ordinaires pour empêcher leurs malversations.

Les Seigneurs particuliers, les Bénéficiers & les Communautés peuvent établir des Gardes ; mais ils doivent être reçus à la Maîtrise. Les Gardes-généraux sont reçus par le Grand-Maître, les Gardes ordinaires par le Maître-particulier, & les Gardes-Chasses par les Capitaines, par-tout où il y a des Capitaineries royales.

Toutes ces connoissances particulieres sont utiles aux Chasseurs, parce qu'elles leur épargnent des lectures, des consultations, & quelquefois même des procès.

CHAPITRE

CHAPITRE II.

DE LA JURISPRUDENCE

De la Chasse.

La Chasse étoit autrefois permise à tout le monde indistinctement, soit qu'on fût noble, soit qu'on fût roturier ; c'étoit même une maxime particuliere de la Jurisprudence Romaine : *Omnia igitur animalia quæ terræ, mari, cœlo capiuntur, id est, feræ bestiæ, volucres, pisces capientium fiunt ; quod enim nulli est, id ratione Naturali occupanti conceditur.* Les Romains mêmes, sous le despotisme des Empereurs, conservoient quelque vestige de la liberté dont ils jouirent sous les Emile & les Scipion.

La Jurisprudence de France est différente de celle de l'ancienne Italie : la Chasse est un droit royal, & personne ne peut chasser sans la permission du Souverain.

Parmi ceux qui ont ce pouvoir, on compte les Gentilshommes.

S'ils possédent des terres seigneuriales, ils peuvent chasser avec leurs Chiens ou avec leurs oiseaux dans les lieux de leur dépendance, pourvu que ce soit à une lieue des plaisirs du Roi ; ils peuvent aussi courir le Chevreuil & le Sanglier, pourvu que ce soit à trois lieues ;

il n'y a que le Cerf dont la chasse exclusive appartienne au Roi ; l'Ordonnance leur permet aussi l'exercice du fusil & l'usage des filets.

Le Gentilhomme qui n'a point de haute-Justice peut aussi chasser dans l'étendue de ses fiefs.

Celui qui n'a ni fief ni seigneurie a encore la liberté de chasser avec son fusil dans ses enclos, ses jardins & ses bois.

Le Roi permet enfin à tout Gentilhomme de chasser sur les rivieres & les étangs ; lorsqu'il accorde à quelque Seigneur le pouvoir de chasser dans les Capitaineries de ses Maisons royales : ce privilege ne s'étend qu'à sa personne.

Il n'est point permis à un Chasseur, fût-il gentilhomme, de chasser sur une terre étrangere sans la permission du Seigneur : on déroge à cette loi dans le Dauphiné.

Il ne faut point compter au nombre des Gentilshommes qui ont droit de chasser ; les Ecclésiastiques & les Moines : les décrets des Conciles & les Ordonnances de nos Rois s'accordent pour leur interdire ces exercices tumultueux & sanglants qui ne s'accordent point avec le but pacifique de leur ministere.

On a pensé long-tems assez universellement qu'un Gentilhomme pouvoit poursuivre sur les terres d'autrui le gibier qu'il avoit fait lever sur les siennes ; cette maxime est sujette à mille inconvéniens ; elle a fait naître mille procès ; & il est plus simple de s'en abstenir dans la pratique, lorsqu'on ne préfere pas le plaisir de

troubler son repos & celui de ses voisins, à celui de chasser avec despotisme.

Le roturier ne peut chasser sur des terres roturieres qui lui appartiennent; mais il a la liberté de le faire dans ses fiefs, quoiqu'il n'y ait aucune Justice.

Les Seigneurs hauts-Justiciers, &c. sont tenus de faire assembler de trois mois en trois mois leurs paysans pour la chasse du Loup : on ne sçauroit trop admirer la sagesse de cette loi; il est bon que quand il s'agit d'humanité, le Seigneur n'ait pas plus de privilege que le roturier, & le maître que l'esclave.

On ne connoît point en France ce qu'on appelle en Italie & en Allemagne des chasses meurtrieres; elles se pratiquent en enfermant le gibier dans des toiles & en les tuant avec des épieux & des arquebuses; de telles chasses seroient nécessaires dans tous les climats, contre des bêtes féroces qu'il faudroit empêcher de multiplier : c'est par des pratiques semblables que l'Angleterre a exterminé ses Loups, & notre rivalité contre elle ne devroit pas nous empêcher d'adopter ses bonnes institutions.

Le droit de chasse ne peut s'affermer, & ce principe a été confirmé par plusieurs jugemens du Tribunal de la Table de marbre.

Dans la prohibition générale de chasser sont compris les Juges, les Officiers des Seigneurs, & leurs Fermiers judiciaires.

Les Ordonnances des Rois portent leur attention jusques sur les aires ou nids des Faucons, des Autours & d'autres oiseaux.

Les Sergens à garde doivent veiller à la conſervation de ces aires, en donner avis à leurs Officiers qui en informent le grand Fauconnier de France : tous les oiſeaux de proie qui ſont enſuite apportés au Roi ſont payés ſur le pied de dix livres pour un Faucon & un Gerfaut, de la moitié pour un Tiercelet & un Autour, & de cinquante ſols pour un Lanier & un Lavaret. Avant l'invention de la poudre on tenoit la main beaucoup plus exactement à cette Ordonnance, parce que la Chaſſe des Rois ſembloit alors concentrée dans la Fauconnerie.

Des Amendes.

L'AMENDE eſt une peine pécuniaire introduite pour punir ceux qui enfraignent certaines Loix, certaines Coutumes, ou certaines Ordonnances.

Pour ce qui regarde la Chaſſe & la Pêche, l'amende eſt ſolidaire contre les co-accuſés, comme en matiere criminelle.

L'amende prononcée par les Grand-Maîtres & les Maîtres-particuliers eſt exigible, même par voie d'empriſonnement, quand on n'a pas interjetté appel, ou que les Sentences de condamnation ont été confirmées.

L'amende ordonnée pour les Eaux & Forêts du Roi, a lieu pour les Eaux & les Forêts des Eccléſiaſtiques, des Communautés & des Gens de main-morte, pour la Chaſſe & la Pêche.

Celles qui ſont adjugées pour le fait de Pê-

che, ſur les rivieres navigables & flottables appartiennent au Roi.

L'amende entraîne ordinairement la reſtitution des dommages & intérêts, & la confiſcation des armes & des filets avec leſquels on a commis le délit.

Les Officiers n'ont pas le droit de diminuer de leur autorité privée les amendes réglées par l'Ordonnance, ou de les changer après le Jugement, à peine de ſuſpenſion de leurs charges pour la premiere fois, & de privation en cas de récidive; mais ce qui paroît ſingulier, c'eſt que les Juges ont droit d'augmenter ces peines; quand ce réglement a été fait, nous méritions, ſans doute, qu'on renouvellât contre nous les inſtitutions plus que ſéveres des Japonois.

Les amendes prononcées par les Juges royaux appartiennent au Roi ou à ſes Fermiers; celles qui ſont adjugées par les Juges des Juriſdictions ſeigneuriales, ſont de droit aux Seigneurs, & celles qui ſont décernées par les Eccléſiaſtiques, doivent être employées en œuvres pieuſes; car l'Egliſe n'eſt pas cenſée avoir d'autre fiſc que les tréſors de la grace.

Des Capitaineries royales.

On entend ſous ce nom le gouvernement d'une maiſon royale & des terres qui en dépendent, les charges des Capitaines des Chaſſes & l'étendue de leur reſſort : les Capitaineries entrent dans ce qu'on appelle les plaiſirs du Roi ; c'eſt-à-dire dans les réſerves faites

par l'Ordonnance pour l'amuſement de Sa Majeſté : la Juriſprudence qui regarde la Chaſſe dans les Capitaineries, eſt avec raiſon bien plus rigoureuſe que celle qui concerne les terres des particuliers.

Il y avoit autrefois une multitude de Capitaineries royales répandues dans toutes les Provinces de France. Louis XIV, en 1699, les ſupprima toutes, excepté celles de la Varenne-du-Louvre, du Bois-de-Boulogne, de Vincennes, de Saint-Germain, de Livry, de Fontainebleau, de Monceaux, de Compiegne, de Chambord, de Blois, d'Halatte, de Corbeil, & de Limour : il fit cependant quelques réſerves à cette ſuppreſſion ; il conſerva la Capitainerie générale de Bourgogne à la perſonne du duc de Bourbon & celle de Long-Jumeau, de Pierrelay & Pontoiſe à celle du Marquis d'Effiat : en 1761, Louis XV ſupprima les Capitaineries de Livry & de Bondy.

Louis XIV & Louis XV ont donné auſſi pluſieurs Déclarations concernant les Capitaineries des Chaſſes de l'appanage du duc d'Orléans ; celle qui fut donnée en 1750 fait mention des Capitaineries d'Orléans, pays de Sologne, Montargis, Villers-Cotteret & Laigue : le Roi y décide que ces privileges ne ſont pas accordés à la perſonne du duc d'Orléans, mais à ſa maiſon.

Le réglement général des Chaſſes pour les Capitaineries royales & pour celles de l'appanage de la maiſon d'Orléans renferme trois titres ; le premier regarde la conſervation du gi-

bier ; le ſecond, les peines des délits de Chaſſes, & le troiſieme la police.

L'ARTICLE PREMIER, du premier titre défend de prendre des œufs de Faiſans, de Cailles & de Perdrix, & des aires d'oiſeaux, à peine de cent livres d'amende.

L'ART. XIII. défend à toutes perſonnes de quelque qualité & conditions qu'elles ſoient d'y mener des Chiens à moins qu'ils ne ſoient en laiſſe.

L'ART. XX. défend à tout particulier de porter dans l'étendue d'une Capitainerie depuis le premier Avril juſqu'au quinze Septembre aucun fuſil qui ne ſoit déchargé.

L'ART. XXI. défend aux Seigneurs qui poſſedent des terres dans les Capitaineries d'y chaſſer : l'amende pour le Cerf eſt de 250 livres pour le Sanglier, le Chevreuil & le Faiſan de 125 livres, & de 100 livres pour tout autre gibier, tant de poil que de plume.

L'ART. XXIV. condamne les braconiers d'habitude aux amendes, fouet, flétriſſure & banniſſement portés par l'Ordonnance de 1601.

Les quatre articles ſuivans condamnent à une amende de cent livres les perſonnes armées de fuſil & de bâtons ferrés qui conduiſent des Chiens, ou qui portent des filets, ſi on les trouve ſaiſies de quelque piece de gibier ; dans le premier cas on eſt réputé chaſſant quoiqu'on n'en ait point.

L'ART. XXXIII. défend aux roturiers qui habitent les Capitaineries d'avoir chez eux un fuſil, & à toutes perſonnes indiſtinctement d'y

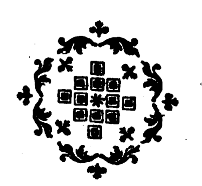
entretenir des oiseaux de chasse, des Furets, &c. la contravention est punie d'une amende de cent livres.

L'ART. XLV. du titre 3 excepte des permissions générales de chasser les bêtes rousses & les noires, les Perdrix rouges & les Faisans.

L'ART. XLVI. déclare que la permission de chasser n'est accordée qu'à la personne exclusivement.

Le voisinage du Souverain fait qu'on tient la main avec vigueur à tous ces réglemens dans l'étendue des Capitaineries.

Pour compléter ce Chapitre intéressant, il est nécessaire de mettre sous les yeux l'Ordonnance de Louis XIV sur la Chasse : la lecture de la loi doit satisfaire davantage que les interprétations arbitraires de tous les commentateurs.



ORDONNANCE
DE LOUIS XIV,
SUR LA CHASSE.

Donné à Saint-Germain-en-Laye, en 1669.

ARTICLE PREMIER.

LES Ordonnances des Rois nos prédéceſſeurs, ſur le fait des Chaſſes, & ſpécialement celles des mois de Juin 1601 & Juillet 1607, ſeront obſervées en toutes leurs diſpoſitions, auxquelles Nous n'aurons point dérogé, & qui ne contiendront rien de contraire à ces préſentes.

II.

DÉFENDONS à nos Juges & à tous autres de condamner au dernier ſupplice pour le fait de Chaſſe, de quelque qualité que ſoit la contravention, s'il n'y a d'autre crime mêlé qui puiſſe mériter cette peine, nonobſtant l'article XIV. de l'Ordonnance de 1601, auquel Nous dérogeons expreſſément à cet égard.

III.

INTERDISONS à toutes perſonnes, ſans diſ-

tinction de qualité, de tems ni de lieux, l'uſage des armes à feu briſées par la croſſe ou par le canon, & des cannes & bâtons creuſés, même d'en porter ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, & à tous Ouvriers d'en fabriquer & façonner, à peine contre les particuliers de cent livres d'amende, outre la confiſcation pour la premiere fois, & de punition corporelle pour la ſeconde, & contre les ouvriers, de punition corporelle pour la premiere fois.

I V.

FAISONS auſſi défenſes à toutes perſonnes de chaſſer à feu, & d'entrer ou demeurer de nuit dans nos Forêts, Bois & Buiſſons en dépendans, ni même dans les Bois des particuliers avec armes à feu, à peine de cent livres d'amende, & de punition corporelle s'il y échet.

V.

POURRONT néanmoins nos Sujets de la qualité requiſe par les Edits & Ordonnances, paſſans par les grands chemins des Forêts & Bois, porter des piſtolets & autres armes non prohibées, pour la défenſe & conſervation de leurs perſonnes.

V I.

POURRONT pareillement les Gardes des plaines & les Sergens à gardes de nos Bois, lorſqu'ils feront leurs charges, étant couverts &

revêtus des caſaques de nos livrées & non autrement, y porter piſtolets tant de nuit que de jour pour la défenſe de leurs perſonnes.

VII.

Ne pourront les Gardes-plaines de nos Capitaineries tant à pied qu'à cheval, porter aucune arquebuſe à rouet ou fuſil dans nos Forêts & plaines, s'ils ne ſont à la ſuite de leurs Capitaines ou Lieutenans, à peine de cinquante livres d'amende & de deſtitution de leurs Charges.

VIII.

Défendons à toutes perſonnes de prendre en nos Forêts, Garennes, Buiſſons & Plaiſirs, aucuns aires d'oiſeaux de quelque eſpece que ce ſoit, & en tout autre lieu, les œufs de Cailles, Perdrix & Faiſans, à peine de cent livres pour la premiere fois, du double pour la ſeconde, & du fouet & banniſſement à ſix lieues de la Forêt, pendant cinq ans pour la troiſieme.

IX.

Les Sergens à garde où ſe trouveront des aires d'oiſeaux, ſeront chargés de leur conſervation par acte particulier, & en demeureront reſponſables.

X.

Voulons que ceux qui feront convaincus

d'avoir ouvert & ruiné les hallots ou rabou-lieres qui sont dans nos Garennes ou en celles de nos Sujets, soient punis comme voleurs.

XI.

Les Officiers de nos Chasses seront tenus dans six mois après la publication des Présentes, de faire fouiller & renverser tous les terriers de Lapins qui se trouveront dans nos Forêts, à peine de cinq cens livres d'amende & de suspension de leurs Charges pour un an ; & en cas qu'ils y manquassent dans ce tems, enjoignons aux Maîtres-particuliers, leurs Lieutenans, nos Procureurs & autres Officiers de nos Maîtrises, de le faire incessamment, & de prendre des Lapins avec Furets & poches, sous les mêmes peines.

XII.

Tous les tendeurs de lacs, tirasses, tonnelles, traînaux, bricoles de corde & fil d'archal, pieces & pans de rets, collets, halliers de fil ou de soie, seront condamnés au fouet pour la premiere fois, & en trente livres d'amende, & pour la seconde, fustigés, flétris & bannis pour cinq ans hors l'étendue de la Maîtrise, soit qu'ils aient commis délit dans nos Forêts, Garennes & Terres de notre Domaine, ou celles des Eccésiastiques, Communautés & Particuliers de notre Royaume sans exception.

XIII.

FAISONS très-expresses inhibitions & défenses à tous Seigneurs, Gentilshommes, Hauts-Justiciers, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'ils soient, de tirer ou chasser à bruit dans nos Forêts, Buissons, Garennes & Plaines, s'ils n'en ont titre ou permission; à peine contre les Seigneurs de désobéissance & de quinze cens livres d'amende, & contre les roturiers, des amendes & autres condamnations indictes par l'Edit de 1601, à la réserve de la peine de mort ci-dessus abolie à cet égard.

XIV.

PERMETTONS néanmoins à tous Seigneurs, Gentilshommes & Nobles, de chasser noblement à force de Chiens & Oiseaux dans leurs Forêts, Buissons, Garennes, Plaines, pourvu qu'ils soient éloignés d'une lieue de nos Plaisirs, même aux Chevreuils & bêtes noires dans la distance de trois lieues.

XV.

LEUR permettons aussi de tirer de l'arquebuse sur toute sorte d'oiseaux de passage & de gibier, hors le Cerf & la Biche, à une lieue de nos Plaisirs, tant sur leurs terres que sur nos étangs, marais & rivieres.

XIV.

INTERDISONS la Chaſſe aux Chiens-couchans en tous lieux, & l'uſage de tirer en volant, à trois lieues près de nos Plaiſirs, à peine de deux cens livres d'amende pour la premiere fois, du double pour la ſeconde, & du triple pour la troiſieme, outre le banniſſement à perpétuité hors l'étendue de la Maîtriſe.

XVII.

LA liberté de tirer en volant, à trois lieues de diſtance de nos Plaiſirs, ne ſera que pour les Seigneurs, Gentilshommes, Nobles ou Seigneurs des Paroiſſes.

XVIII.

DÉFENDONS à tous Gentilshommes & autres ayant droit de chaſſe, de chaſſer à pied ou à cheval avec Chiens ou Oiſeaux, ſur terres enſemencées, depuis que le bled ſera en tuyau; & dans les vignes depuis le premier jour de Mai juſqu'après la dépouille; à peine de privation de leur droit de chaſſe, cinq cens livres d'amende, & de tous dépens, dommages & intérêts envers les propriétaires ou uſufruitiers.

XIX.

NUL ne pourra établir Garenne à l'avenir,

s'il n'en a le droit par ſes aveux & dénombremens, poſſeſſion ou autres titres ſuffiſans, à peine de cinq cens livres d'amende, & en outre la Garenne détruite & ruinée à ſes dépens.

XX.

DÉFENDONS à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, de chaſſer à l'arquebuſe ou avec Chiens dans l'étendue des Capitaineries de nos Maiſons royales de Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau, Chambort, Vincennes, Livry, Compiegne, Bois de Boulogne & Varenne-du-Louvre, même aux Seigneurs Hauts-Juſticiers & tous autres, quoique fondés en titres ou permiſſions générales ou particulieres, Déclarations, Edits & Arrêts, que nous révoquons à cet égard, ſauf à nous d'accorder de nouvelles permiſſions, ou renouveller les anciennes en faveur de qui bon Nous ſemblera.

XXI.

Nos Sujets qui ont Parcs, Jardins, Vergers & autres héritages, clos de murs dans l'étendue des Capitaineries de nos Maiſons royales, ne pourront faire en leurs murailles aucuns trous, couliſſes, ni autre paſſage qui puiſſe y donner l'entrée au gibier, à peine de dix livres d'amende; &, s'il y en avoit aucuns de faits préſentement, leur enjoignons de les boucher inceſſamment ſur la même peine.

XXII.

N'ENTENDONS toutefois comprendre dans la prohibition ci-dessus, les trous ou arches qui servent au cours des ruisseaux, ni les chantepleurs, ventouses & autres ouvertures nécessaires à l'écoulement des eaux, lesquelles subsisteront en leur entier.

XXIII.

DÉFENDONS à tous nos Sujets ayant des Isles, Prés & Bourgognes sans clôture dans l'étendue des Capitaineries de Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau, Vincennes, Livry, Compiegne, Chambort & Varenne-du-Louvre, de les faire faucher avant le jour de Saint Jean-Baptiste, à peine de confiscation & d'amende arbitraire.

XXVI.

FAISONS défenses à toutes personnes de faire à l'avenir aucuns parcs & clôtures d'héritages en maçonnerie dans l'étendue des Plaines de nos Maisons royales, sans notre permission expresse.

XXV.

N'ENTENDONS néanmoins obliger nos Sujets à demander permission d'enclore les héritages qu'ils ont derriere leurs maisons situées dans

dans les Bourgs, Villages & Hameaux hors des plaines, lesquels ils pourront faire fermer de murs, si bon leur semble, sans que nos Capitaines en puissent empêcher.

XXVI.

Déclarons tous Seigneurs Hauts-Justiciers, soit qu'ils aient censives ou non, en droit de pouvoir chasser dans l'étendue de leur Haute-Justice, quoique le Fief de la Paroisse appartînt à un autre, sans néanmoins qu'ils puissent y envoyer chasser aucuns de leurs domestiques ou autres personnes de leur part, ni empêcher le Propriétaire du Fief de la Paroisse de chasser aussi dans l'étendue de son Fief.

XXVII.

Si la Haute-Justice étoit démembrée & divisée entre plusieurs enfans ou particuliers, celui seul à qui appartiendra la principale portion aura droit de chasser dans l'étendue de sa Justice, à l'exclusion des co Justiciers qui n'auront part au Fief; & si les portions étoient égales, celle qui procéderoit du partage de l'aîné auroit cette prérogative à cet égard seulement, & sans tirer à conséquence pour leurs autres droits.

XXVIII.

Faisons défenses aux Marchands, Artisans, Bourgeois & Habitans des Villes, Bourgs,

Paroiſſes, Villages & Hameaux, non poſſédans Fiefs, Seigneurie & Haute-Juſtice, de chaſſer en quelque lieu, ſorte & maniere, & ſur quelque gibier de poil ou de plume que ce puiſſe être, à peine de cent livres d'amende pour la premiere fois, du double pour la ſeconde, & pour la troiſieme, d'être attachés trois heures au carcan du lieu de leur réſidence, à jour de marché, & bannis durant trois années du reſſort de la Maîtriſe, ſans que, pour quelque cauſe que ce ſoit, les Juges puiſſent remettre ou modérer la peine, à peine d'interdiction.

XXIX.

Les Capitaines des Chaſſes, leurs Lieutenans & nos Procureurs ès Capitaineries, ſeront reçus au Siege de la Table de marbre, & les Greffiers, Huiſſiers & Gardes tant à pied qu'à cheval, par-devant les Capitaines ou Lieutenans, après information de vie, mœurs, Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, fidélité & affection à notre ſervice; & pour chacune réception, ſera payé au Greffier, pour la groſſe de l'information & enregiſtrement des proviſions, ſix livres ſeulement: exceptons néanmoins les Officiers des Capitaineries de nos Maiſons royales ci-deſſous nommées.

XXX.

Ordonnons que dans trois mois, du jour de la publication des Préſentes, tous Capitai-

nes, Lieutenans & autres Officiers de chaſſe qui prétendent Juriſdiction, fors & excepté ceux de nos Maiſons royales ci-deſſous exprimées, repréſenteront par-devant le Grand-Maître de chacun Département, leurs titres d'érection ou établiſſement, & leurs Proviſions & Actes de Réception, pour être, ſur ſon avis, par Nous pourvu en notre Conſeil, au rapport du Contrôleur-Général de nos Finances, à la conſervation ou réduction, ainſi qu'il appartiendra; &, faute de les repréſenter dans ce tems, défenſes d'exercer, à peine de faux.

XXXI.

VOULONS que nos Officiers des Eaux & Forêts, & les Capitaines des Chaſſes, connoiſſent concurremment & par prévention entr'eux, en ce qui regarde la capture des délinquans, ſaiſie des armes, bâtons, chiens, filets & engins défendus, contravention à la préſente Ordonnance & information premiere ſeulement; mais, quant à l'inſtruction & jugement, ils appartiendront au Lieutenant de Robe-longue, à la pourſuite & diligence de nos Procureurs, ſans néanmoins qu'ils puiſſent exclure les Capitaines & Lieutenans des Chaſſes d'aſſiſter à l'une & à l'autre, ſi bon leur ſemble, & d'y avoir leur ſéance & voix délibérative; ſçavoir, le Capitaine avant le Maître, & le Lieutenant du Capitaine, avant celui de la Maîtriſe, ès cas ci-deſſus ſeulement.

XXXII.

Exceptons toutefois les Capitaines des Chasses de nos Maisons royales de Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau, Chambort, Bois-de-Boulogne, Varenne-du-Louvre, & Livry, que nous maintenons, &, en tant que besoin seroit, confirmons dans leurs titres & possession d'instruire & juger, à la diligence de nos Procureurs, en ces Capitaineries, tous Procès civils & criminels pour fait de Chasse, en appellant avec eux les Lieutenans de Robe-longue, & autres Juges & Avocats pour conseil.

XXXIII.

Exceptons aussi les Capitaines des Chasses de nos Maisons royales de Vincennes & Compiegne, & ceux dont les états ont été par Nous envoyés à la Cour des Aides depuis la révocation, auxquels Nous attribuons pareille Jurisdiction qu'à ceux de Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau, Chambort & Varenne-du-Louvre.

XXXIV.

Si quelques particuliers riverains de nos Forêts, ou autres, de quelque qualité qu'ils soient, troubloient les Officiers de nos Chasses dans leur fonction, ou leur faisoient quelque violence pour se maintenir dans le droit de chasse qu'ils y pourroient avoir usurpé, vou-

lons qu'ils soient condamnés pour la premiere fois à la somme de trois mille livres d'amende, &, en cas de récidive, privés de tous droits de chasse sur leurs terres riveraines, sauf néanmoins une peine plus sévere, si la violence étoit qualifiée.

XXXV.

QUANT aux Prêtres, Moines & Religieux qui tomberoient dans cette faute, & n'auroient pas de quoi satisfaire à l'amende, il leur sera défendu, pour la premiere fois, de demeurer plus près des Forêts, Bois, Plaines & Buissons, que de quatre lieues, & en cas de récidive, en seront éloignés de dix lieues, par saisie de leur temporel, & par toutes autres voies raisonnables, conformément à la Déclaration de François I. du mois de Mars de l'année 1515.

XXXVI.

LES Jugemens rendus par les Capitaines des Chasses de nos Maisons royales, qui contiendront peine afflictive, seront signés sur la minute qui demeurera au Greffe de la Capitainerie, du Lieutenant de Robe-longue, & des autres qui auront été appellés pour conseil, & mention faite dans les expéditions qui en seront délivrées, de leurs noms & qualités, à peine de nullité.

XXXVII.

LES condamnations qui n'excéderont point

la somme de soixante livres pour toutes restitutions & réparations, sans autre peine ni amende, seront exécutées par provision & sans préjudice de l'appel.

XXXVIII.

S'IL y a appel d'un Jugement rendu pour le fait de Chasse, & que la condamnation ne soit que d'une amende pécuniaire, pour laquelle l'Appellant se trouvât emprisonné, il ne pourra être élargi pendant l'appel qu'en consignant l'amende.

XXXIX.

LES Sergens à garde de nos Forêts, & Gardes-plaines de nos Plaisirs, ne pourront faire aucuns exploits que pour le fait de nos Eaux & Forêts & Chasses, à peine de faux, révoquant pour cet effet toutes lettres d'ampliation que Nous leur pourrions avoir accordées.

XL.

LA collecte des amendes adjugées ès Capitaineries des Chasses de nos Maisons royales, ci-dessus nommées, sera faite par les Sergens-Collecteurs des amendes des lieux; lesquels fourniront chacune année un état de leur recette & dépense au Grand-Maître, dans lequel pourra être employé jusqu'à la somme de trois cens livres par nos Capitaines ou leurs Lieu-

tenans, pour les frais extraordinaires de Procès & de Justice de leurs Capitaineries, & pourront taxer aux Gardes-Chasses leurs salaires pour leurs rapports sur les deniers des amendes, dont le revenant-bon sera mis entre les mains du Receveur de nos Bois ou de notre Domaine, pour le payer & en compter comme des autres deniers de son maniement. Défendons à tous Greffiers, Sergens, Gardes-Chasses & autres Officiers, de s'immiscer en la collecte des amendes des Chasses; pourquoi, à cet égard, sera observé ce qui est ordonné pour les amendes de nos Forêts.

XLI.

SUPPRIMONS toutes Charges de Prévôt, Commissaires & Contrôleurs Généraux & particuliers des Chasses, ensemble tous les Officiers qui pourroient avoir été par eux commis sous quelque titre que ce soit, faisant défenses aux uns & aux autres d'en continuer l'exercice, à peine de faux, de mille livres d'amende, & tous dépens, dommages & intérêts des Parties.



CHAPITRE III.

DE LA JURISPRUDENCE

DE LA PÊCHE.

La Pêche a toujours été regardée comme un droit seigneurial & une espece de chasse ; l'une & l'autre faisoient également les plaisirs du Roi : les Historiens ont soin de remarquer que nos Rois alloient au printems chasser aux Ardennes, & après la Pentecôte pêcher à Remiremont.

On permettoit autrefois la Pêche aux gens d'Eglise, parce qu'on croyoit que cet exercice pacifique s'accordoit avec l'innocence de leur ministere.

De la nécessité d'une Jurisprudence pour la Chasse, dérive celle de la Pêche ; l'une & l'autre intéressent également la sûreté publique dans un gouvernement policé.

Même chez les peuples Ichtyophages, ceux qui étoient à la tête des Hordes, ont dû établir quelques réglemens sur la Pêche, ou bien leur société sauvage auroit été bientôt détruite.

Il y a une Jurisprudence pour la Pêche marine différente de celle qui est établie pour le poisson d'eau douce : nous allons examiner à part l'une & l'autre, pour mettre de la clarté

dans cet Ouvrage & dans l'esprit des personnes qui le liront.

De la Pêche du Poisson d'eau douce.

On entend ici également les poissons de fleuve, de riviere & d'étang, & même ceux de la mer qui remontent dans les fleuves, tels que le Saumon, &c.

La Jurisprudence de la Pêche des poissons d'eau douce est aussi simple que la Pêche elle-même.

Dans les rivieres & fleuves navigables, la Pêche appartient au Roi exclusivement.

Le droit de Pêche appartient aux Seigneurs hauts-Justiciers, aux Seigneurs de Fief, &c. dans les rivieres non-navigables qui passent dans leurs terres.

La Pêche s'afferme comme tous les autres biens domaniaux.

Il n'y a que quatre sortes de personnes qui puissent pêcher : les propriétaires, c'est-à-dire ceux qui ont des rivieres & des pêcheries dans leurs Domaines, & qui les possédent à titre de propriété ; les usagers, c'est-à-dire, ceux qui sont dans l'usage de pêcher, soit par concession ou autrement ; les fermiers des uns & des autres & les pêcheurs de profession.

Quand des Communautés ont le droit de pêche, elles sont obligées de les donner à titre de fermes au plus offrant & dernier enchérisseur : ces adjudicataires ne sont que deux dans cha-

que Paroisse : personne autre n'a le droit de pêcher, soit à la ligne, soit à la main, soit avec des filets, à peine de trente livres d'amende & d'un mois de prison pour la premiere fois, & de cent livres avec bannissement de la Paroisse, au cas de récidive ; ce réglement rigoureux pour le particulier fait le bien public.

Il ne faut pas s'imaginer que le titre de Maître Pêcheur donne le droit de Pêche : pour acquérir ce pouvoir, il faut qu'ils deviennent fermiers des propriétaires, ou qu'ils en achetent le droit de Pêche.

Pour ce qui concerne les rivieres navigables, il faut que les Maîtres Pêcheurs soient reçus au Siege des Maîtrises par le Maître particulier ou par son Lieutenant : on ne les reçoit pas au-dessous de vingt ans.

Les seuls filets autorisés par les anciennes Ordonnances, sont au nombre de deux : l'un dont le fil doit être tressé de la largeur d'une monnoie appellée du tems de Saint Louis *gros tournois* : sa maille est de douze lignes en quarré, & on s'en sert depuis Pâques jusqu'à la Saint Remi : l'autre est de la largeur d'un *parisis*, autre monnoie de ce tems-là : la maille est de neuf lignes en quarré. Tous les engins à pêcher faits de fil, quelque nom qu'on leur donne, doivent être à mailles quarrées sans accrues & non à losanges, parce que les accrues forment un tissu qui étant plus roide, fait froncer le filet & empêche le petit poisson de sortir.

Un Edit de 1708, ordonne à tous les Maîtres Pêcheurs & autres de faire marquer en plomb par les Officiers des Maîtrises royales du ressort au coin & armes de ladite Maîtrise leur filets, engins, & harnois de pêcheries avant de s'en pouvoir servir, sous peine d'une amende considérable, en cas de contravention.

Un Arrêt du Conseil de 1731, fait défense de pêcher tant dans les rivieres navigables & flotables que dans celles qui ne le sont pas, quand même la propriété en appartiendroit à des Seigneurs particuliers, avec des filets & des engins défendus par l'Ordonnance des Eaux & Forêts de 1669. Voyez ci-après l'Ordonnance.

On a tenu la main à ce réglement important, & en 1751 la Maîtrise des Eaux & Forêts de Paris, rendit encore une Sentence qui déclare valide la saisie d'un filet prohibé & de nouvelle invention, appellé *les cliquettes*, faite par les Jurés-Maîtres de la Communauté des Pêcheurs de Paris; elle ordonna que le filet seroit brûlé dans la cour du Palais, & condamna le Pêcheur qui s'en étoit servi à une amende de 300 livres.

C'est à la suite de cette Sentence que les Jurés de la Communauté de Paris eurent ordre de faire une liste des noms & domiciles de leurs Confreres, liste que les Maîtres Pêcheurs furent contraints de mettre à leurs bateaux sur des plaques de fer blanc peintes en huile, avec le nom du port où ils ferment leurs ba-

teaux, & les nuits & jours prohibés pour la Pêche.

Tous ces sages réglemens furent confirmés en 1761 par une Ordonnance du Grand-Maître de Paris; & on établit alors un Inspecteur & des Gardes-pêches sur les rivieres de Seine, de Marne, &c. pour veiller à la police de la Pêche dans toute l'étendue du ressort.

La ville de Paris a quelques réglemens parculiers sur le poisson d'eau douce, qui sont nécessaires pour la police de cette capitale.

Art. I. Les Pêcheurs tant de Paris que des environs à deux lieues de distance, sont tenus d'apporter ou d'envoyer leurs poissons aux marchés publics de la ville sans pouvoir les vendre à aucun marchand.

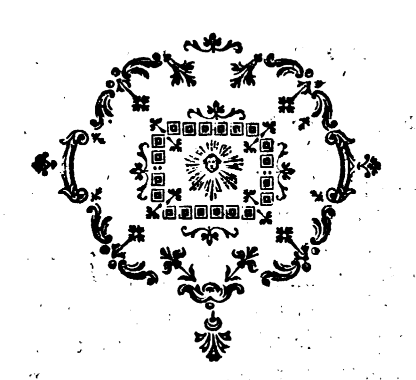
Art. II. Il est défendu aux Marchands de Paris d'acheter des Forains aucunes marchandises de poissons, soit en gros, soit en détail pour les revendre, à peine de confiscation de ces marchandises & d'interdiction de leur commerce.

Art. III. Les regratiers ne peuvent acheter le poisson des boutiques qu'après neuf heures du matin, à peine de confiscation.

Art. IV. Les Marchands de Poisson forains feront arriver leurs boutiques à poisson au port de l'Arche-beau-fils, à commencer à quatre toises au-dessus de la descente de Pierre, &c. cet espace doit être laissé libre pour les Forains.

Art. V. Les Marchands de Poisson de Paris peuvent faire arriver leurs marchandises de

poissons aux ports destinés aux boutiques, dont l'un est depuis le Pont-Marie jusqu'au port au Foin, & l'autre depuis le Pont-aux Changes jusqu'à l'abreuvoir Pepin; mais les boutiques ne doivent point faire obstacle à la navigation.



ORDONNANCE DE LOUIS XIV,

SUR LA PÊCHE.

Donné à Saint-Germain-en-Laye, en 1669.

ARTICLE PREMIER.

DÉFENDONS à toutes perſonnes, autres que Maîtres Pêcheurs reçus ès Sieges des Maîtriſes par les Maîtres-particuliers ou leurs Lieutenans, de pêcher ſur Fleuves & Rivieres navigables, à peine de cinquante livres d'amende & de confiſcation du Poiſſon, filets & autres inſtrumens de pêche pour la premiere fois, & pour la ſeconde, de cent livres d'amende, outre pareille confiſcation, même de punition plus ſévere s'il y échet.

II.

NUL ne pourra être reçu Maître Pêcheur, qu'il n'ait au moins l'âge de vingt ans.

III.

LES Maîtres Pêcheurs de chacune Ville ou

Port, où ils seront au nombre de huit & au-dessus, éliront tous les ans, aux assises qui se tiendront par les Maîtres-Particuliers ou leurs Lieutenans, un Maître de Communauté qui aura l'œil sur eux, & avertira les Officiers des Maîtrises des abus qu'ils commettront; & aux lieux où il y en aura moins que huit, ils convoqueront ceux des deux ou trois plus prochains Ports ou Villes, pour tous ensemble en nommer un d'entr'eux qui fera la même charge, le tout sans frais, & sans exaction de deniers, présens ou festins, à peine de punition exemplaire & d'amende arbitraire.

IV.

Défendons à tous Pêcheurs de pêcher aux jours de Dimanche & de Fête, sous peine de quarante livres d'amende ; & pour cet effet leur enjoignons expressément d'apporter tous les Samedis & veille de Fête, incontinent après le soleil couché, au logis du Maître de Communauté, tous leurs engins & harnois, lesquels ne leur seront rendus que le lendemain du Dimanche ou Fête après le soleil levé, à peine de cinquante livres d'amende, & d'interdiction de la Pêche pour un an.

V.

Leur défendons pareillement de pêcher en quelques jours & saisons que ce puisse être, à autre heure que depuis le lever du soleil jus-

qu'à son coucher, sinon aux arches des Ponts, aux moulins & aux gords où se tendent des dideaux, auxquels lieux ils pourront pêcher tant de nuit que de jour, pourvu que ce ne soit à jour de Dimanche ou Fête, ou autres défendus.

VI.

Les Pêcheurs ne pourront pêcher pendant le tems de Fraye; sçavoir, aux Rivieres où la Truite abonde sur tous les autres Poissons, depuis le premier Février jusqu'à la mi-Mars; & aux autres, depuis le premier Avril jusqu'au premier de Juin, à peine, pour la premiere fois, de vingt livres d'amende & d'un mois de prison, & du double de l'amende & de deux mois de prison pour la seconde, & du carcan, fouet & bannissement du ressort de la Maîtrise pendant cinq années, pour la troisieme.

VII.

Exceptons toutefois de la prohibition contenue en l'article, la Pêche au Saumon, Aloses & Lamproies, qui sera continuée en la maniere accoutumée.

VIII.

Ne pourront aussi mettre bires ou nasses d'osier à bout des dideaux, pendant le tems de Fraye, à peine de vingt livres d'amende, & de confiscation du harnois pour la premiere fois,

fois, & d'être privé de la Pêche pendant un an pour la ſeconde.

IX.

LEUR permettons néanmoins d'y mettre des chauſſes ou ſacs du moule de dix-huit lignes en quarré, & non autrement, ſur les mêmes peines ; mais, après le tems de Fraye paſſé, ils y pourront mettre des bires ou naſſes d'oſier à jour, dont les verges ſeront éloignées les unes des autres de douze lignes au moins.

X.

FAISONS très-expreſſes défenſes aux Maîtres Pêcheurs de ſe ſervir d'aucuns engins & harnois prohibés par les anciennes Ordonnances, ſur le fait de la Pêche, & en outre de ceux appellés giles, tramail, furet, eſpervier, chaſſon & ſabre, dont elles ne font point de mention, & de tous autres qui pourroient être inventés au dépeuplement des Rivieres : comme auſſi d'aller au barandage, & mettre des bacs en Rivieres, à peine de cent livres d'amende pour la premiere fois, & de punition corporelle pour la ſeconde.

XI.

LEUR défendons en outre de bouiller avec bouilles ou rabots, tant ſur les chevrins, racines, ſaules, oſiers, terriers & arches, qu'en

autres lieux, ou de mettre lignes avec échets & amorces vives ; ensemble de porter chaînes & clairons en leurs batelets, & d'aller à la fare, ou de pêcher dans les noues avec filets, & d'y bouiller pour prendre le Poisson & la Fraye qui a pu y être porté par le débordement des Rivieres, sous quelque prétexte, & quelque tems & maniere que ce soit, à peine de cinquante livres d'amende contre les contrevenans, & d'être bannis des Rivieres pour trois ans, & de trois cens livres contre les Maîtres-particuliers ou leurs Lieutenans, qui en auront donné la permission.

XII.

Les Pêcheurs rejetteront en Rivieres les Truites, Carpes, Barbeaux, Brêmes & Mouniers qu'ils auront pris, ayant moins de six pouces entre l'œil & la queue ; & les Tanches, Perches & Gardons qui en auront moins de cinq, à peine de cent livres d'amende, & confiscation contre les Pêcheurs & Marchands qui en auront vendu ou acheté.

XIII.

Voulons qu'il y ait en chacune Maîtrise un coin, dans lequel l'écusson de nos armes sera gravé, & autour le nom de la Maîtrise, duquel on se servira pour sceller en plomb les harnois ou engins des Pêcheurs, qui ne pourront s'en servir que le sceau n'y soit apposé, à peine de confiscation & de vingt livres d'a-

mende ; & ſera fait regiſtre des harnois qui auront été marqués, enſemble du jour & du nom du Pêcheur qui les aura fait marquer, ſans que pour ce nos Officiers puiſſent prendre aucuns ſalaires.

XIV.

DÉFENDONS à toutes perſonnes de jetter dans les Rivieres aucune chaux, noix vomique, coque de levant, mommie, & autres drogues ou appâts, à peine de punition corporelle.

XV.

FAISONS inhibition à tous Mariniers, Contre-Maîtres, Gouverneurs & autres Compagnons de Rivieres, conduiſant leurs nefs, bateaux, beſognes, marnois, flettes ou nacelles, d'avoir aucuns engins à pêcher, ſoit de ceux permis ou défendus, tant par les anciennes Ordonnances que par ces Préſentes, à peine de cent livres d'amende & de confiſcation des engins.

XVI.

ORDONNONS que toutes les eſpaves qui ſeront pêchées ſur les Fleuves & Rivieres navigables, ſoient garrées ſur terre, & que les Pêcheurs en donnent avis aux Sergens & Gardes-Pêche, qui ſeront tenus d'en dreſſer Procès-verbal, & de les donner en garde à perſonnes ſolvables qui s'en chargeront, dont notre Procureur prendra communication au Greffe auſſi-

tôt qu'il y aura été porté par le Sergent ou Garde-Pêche, & en fera faire la lecture à la premiere audience ; sur quoi le Maître ou son Lieutenant ordonnera que, si dans un mois les espaves ne sont demandées & réclamées, elles seront vendues à notre profit, au plus offrant & dernier enchérisseur, & les deniers en provenans mis ès mains de nos Receveurs, sauf à les délivrer à celui qui les réclamera, un mois après la vente, s'il est ainsi ordonné, en connoissance de cause.

XVII.

DÉFENDONS de prendre & enlever les espaves sans la permission des Officiers de nos Maîtrises, après la reconnoissance qui en aura été faite, & qu'elles n'aient été jugées à celui qui les réclame.

XVIII.

FAISONS défenses à toutes personnes d'aller sur les mares, étangs & fossés lorsqu'ils seront glacés, pour rompre la glace & y faire des trous, ni d'y porter flambeaux, brandons, & autres feux, à peine d'être punis comme de vol.

XIX.

LES Ecclésiastiques, Seigneurs, Gentilshommes & Communautés qui ont droit de Pêche dans les Rivieres, seront tenus d'observer & faire observer le présent Réglement par leurs

domestiques, & Pêcheurs, auxquels ils auront affermé le Droit, à peine de privation de leur Droit.

XX.

Leur enjoignons de donner pareillement, par déclaration, à nos Procureurs ès Maîtrises, les noms, surnoms & demeures des Pêcheurs ausquels ils auront fait bail de leur Pêche; laquelle déclaration sera enregistrée au Greffe de la Maîtrise où les Pêcheurs seront tenus de prêter le serment, & d'élire annuellement, par-devant les Maîtres-particuliers ou leurs Lieutenans leurs assises, des Maîtres de Communauté ainsi que les Pêcheurs de nos Eaux, pour être par eux gardé & observé pareil ordre par les Pêcheurs de nos Maîtrises.

XXI.

Pour le rempoissonnement de nos Etangs, le Carpeau aura six pouces au moins, la Tanche cinq, & la Perche quatre; & à l'égard du Brocheton, il sera de tel échantillon que l'Adjudicataire voudra, mais il ne se jettera aux Etangs, Mares & Fossés, qu'un an après leur empoissonnement; ce qui sera observé pour les Etangs, Mares & Fossés des Ecclésiastiques & Communautés, de même que pour les nôtres. Enjoignons aux Officiers des Maîtrises d'y tenir la main, sans pouvoir prétendre aucuns frais ni droits, à peine de concussion.

XXII.

Tous les Maîtres Pêcheurs de nos Rivieres & ceux des particuliers qui ont droit de Pêche ſur les Fleuves & Rivieres navigables, répondront pour les délits qu'ils y commettront par-devant les Officiers des Maîtriſes, & non par-devant les Juges des Seigneurs, auſquels en interdiſons la connoiſſance, & ſeront condamnés ſuivant la rigueur de nos Ordonnances.

XXIII.

Seront commis, en chacune Maîtriſe, des Sergens pour la conſervation des Eaux & Pêches en nombre ſuffiſant, avec gages, & ſuivant le Réglement qui ſera fait en notre Conſeil par l'avis des Grands-Maîtres, pour être journellement ſur les Fleuves & Rivieres, veiller ſur les Pêcheurs à ce qu'ils ne contreviennent à nos Ordonnances; & en cas de contravention, ſaiſiront les engins, & les envoieront avec leurs Procès-verbaux aux Greffes des Maîtriſes, même aſſigneront au premier jour les délinquans pour y répondre.

XXIV.

Permettons aux Maîtres, Lieutenans & nos Procureurs de viſiter les Rivieres, Bannetons, Boutiques & Eſtuits des Pêcheurs; & s'ils y trouvent du poiſſon qui ne ſoit pas de

la longueur & échantillon ci-dessus prescrit, ils feront procès-verbal de la qualité & quantité qu'ils en auront trouvées, & assigneront les Pêcheurs pour répondre du délit, le tout sans frais.

XXV.

SI les Officiers des Maîtrises trouvent des engins & harnois défendus, ils les feront brûler, à l'issue de leur audience, au-devant de la porte de leur auditoire, & condamneront les Pêcheurs sur qui ils auront été saisis, aux peines ci-devant déclarées, sans les pouvoir modérer, à peine de suspension de leurs Charges pour un an.

XXVI.

TOUTES les amendes jugées pour raison des Rivieres navigables & flottables, & pour toutes nos Eaux, seront reçues à notre profit par le Sergent-Collecteur des amendes dans chacune Maîtrise ou Département, pour lesquelles il en sera usé comme pour celle de nos Forêts; & ce qui Nous en reviendra sera payé ès mains du Receveur, & par lui au Receveur-Général, comme les autres deniers de sa Charge.

DE LA PÊCHE MARINE.

POUR ne point égarer nos lecteurs sur cette matiere intéressante, nous ne perdrons point de vue l'Ordonnance de la Marine de 1681, qui fait la base de la Jurisprudence actuelle sur la Pêche des mers : nous tâcherons d'être aussi simples que la loi.

C'est un principe qui n'a pas encore été contesté, que la mer est un élément libre pour tous les hommes ; & le Doge de Venise en épousant la mer Adriatique, ne sçauroit lui-même en acquérir l'empire exclusif.

Nos Rois permettent la Pêche marine à tous leurs sujets, tant sur la mer que sur les greves, pourvu que ce soit avec les filets & les engins autorisés.

Les François qui vont faire la pêche des Morues, des Harengs & des Maquereaux, soit qu'ils aillent sur les côtes d'Irlande, d'Ecosse & d'Angleterre, en Amérique ou sur le grand banc de Terre-Neuve, sont obligés à chaque voyage de prendre un congé de l'Amiral, sous peine d'amende arbitraire.

Pour ceux qui font la pêche du poisson frais sur nos côtes, on ne les oblige de prendre de congé qu'une fois par an, sans s'astreindre à

l'exécution de ce réglement à chaque voyage.

Les filets qui ſont permis ſont premierement les *Folles*, qui ont leurs mailles de cinq pouces en quarré : on ne peut les laiſſer à la mer plus de deux jours, & les pêcheurs ſont obligés d'y veiller ſans ceſſe, à moins qu'ils n'en ſoient empêchés par la tempête ou par les ennemis.

Secondement, la *Drague* n'eſt point prohibée dans la pêche marine : nous ne nous y arrêterons pas, parce que nous en avons parlé fort au long au ſupplément qui ſe trouve à la fin du premier volume de cet Ouvrage, & qui regarde la Pêche des Coquillages.

Le *Tramail* eſt permis par l'Ordonnance ; mais on ne peut charger ce filet de plus d'une livre & demi de plomb par braſſe.

Il n'y a que la pêche des vives qu'il ſoit permis de faire avec des filets dont les mailles aient treize lignes en quarré, & cette permiſſion ne s'étend que depuis le quinze Février, juſqu'au quinze Avril.

Le filet appellé *Picot*, doit avoir les mailles d'un pouce neuf lignes en quarré, & n'être chargé que d'un quarteron de plomb par braſſe ; on ne peut ſe ſervir pour battre l'eau, de perches ferrées ou pointues.

Pour la ſûreté des navires de guerre ou des vaiſſeaux marchands, les barques de pêcheurs doivent montrer à trois différentes fois pendant la nuit un feu, quand ils jetteront leurs filets.

On peut faire la pêche de la Sardine avec des rets qui ont des mailles de quatre

lignes en quarré & au-dessus; mais il est défendu d'employer pour attirer ce poisson de la *résure*, c'est ainsi qu'on appelle un appât fait avec des œufs de Morue.

Il est défendu d'employer dans les mois de Mars, d'Avril & de Mai le *Gangui* & le *Marquesque*, petits filets à mailles étroites dont on se sert dans la Méditerranée : de pêcher avec une espece de saine nommée le *Boulier*, à deux cens brasses près de l'embouchure des étangs & des rivieres, & de pêcher le *Nonnat*, espece de Goujon ainsi nommé *quasi nondum natus*; comme si c'étoit une espece d'embryon.

Les pêcheurs ne peuvent se servir d'un trident qu'ils nomment *Fichures*, pour prendre les poissons enfermés dans les filets tendus dans les étangs salés, & qu'on appelle *Bastudes*.

On peut tendre sur les greves de la mer, aux baies & aux embouchures de rivieres navigables, des filets appellés *hauts* & *bas parcs*, des *ravoirs*. des *courtines* & des *ventes*. Les mailles des *hauts parcs*, doivent avoir au moins neuf lignes en quarré, & l'extrêmité inférieure doit être éloignée des sables au moins de trois pouces. Les mailles des autres doivent avoir deux pouces en quarré & être attachés à des pieux pour n'être point enfouis.

Les parcs dans lesquels il entre du bois ou de la pierre, doivent être démolis, à la réserve de ceux qui ont été bâtis avant 1544. Les parcs de pierre doivent être construits de pierres séches rangées en demi-cercle, & élevées à

la hauteur de quatre pieds tout au plus ; ils auront du côté de la mer, dans le fond, une ouverture de deux pieds de large, fermée d'une grille de bois, dont les trous auront au moins un pouce en quarré, depuis la ſaint Remi juſqu'à Pâques, & deux pouces le reſte de l'année.

Les parcs nommés *Bouchots*, & qui ſont conſtruits comme les claies, auront une ouverture qui ne ſera point fermée depuis le premier Mai, juſqu'au dernier Août.

Les Seigneurs ne peuvent tirer aucun droit ſur les parcs & pêcheries, & ſur la pêche des greves ou de la mer, à peine de reſtitution du quadruple du tribut & de 1500 livres d'amende : la même défenſe regarde les gouverneurs & officiers des villes & châteaux conſtruits ſur le rivage.

Il y a des filets qui s'attachent à deux pieux & qu'on nomme *guideaux*, qu'il eſt défendu de tendre plus près qu'à deux cens braſſes du paſſage ordinaire des vaiſſeaux.

Depuis le premier Mars juſqu'au dernier Mai, on ne peut ſe ſervir de *bouteux* (petit filet attaché à un bâton fourchu, qu'on pouſſe devant ſoi ſur le ſable,) de *ruches*, (inſtrument à pêcher, fait comme une ruche à miel) & d'autres engins propres à la pêche des Chevrettes : pour la ſaine & tous les filets qu'on traîne ſur les greves de la mer, il eſt défendu de s'en ſervir en aucune ſaiſon. C'eſt dans le même eſprit que l'Ordonnance, qui veille à la conſervation du poiſſon, empêche d'enlever le

frai des poiſſons. Les peres & les meres répondent de la contravention de leurs enfans, & les maîtres de celle de leurs domeſtiques.

On ne ſçauroit ſans une permiſſion particuliere placer en mer des *Madragues*, & y conſtruire des *Bordigues* : la Madrague eſt une pêcherie faite de cables & de filets, dont on ſe ſert pour la pêche des Thons, & qui occupe près d'un mille en quarré : la Bordigue eſt un eſpace retranché de roſeaux ou de cannes ſur le bord de la mer pour prendre le poiſſon au paſſage de la mer dans les étangs ſalés. Les Bordigues & Madragues ne ſçauroient être placés dans les ports & dans d'autres lieux où ils pourroient nuire à la navigation ; & le privilege qu'on accorde ſur ce ſujet n'exclud point les autres pêcheurs du droit de prendre des Thons, pourvu que ce ſoit à la diſtance de deux milles. Les Bordigues doivent être ouverts depuis le premier Mars juſqu'au dernier Juin.

La pêche du Hareng a mérité de la part du gouvernement une attention particuliere ; les mailles des filets qu'on y emploie doivent avoir un pouce en quarré : le filet doit être jetté à la diſtance, au moins de cent braſſes des bateaux, & chaque équipage doit entretenir des feux pour éviter l'abordage ; lorſque la plus grande partie des pêcheurs d'une flotte ceſſe de pêcher, les autres doivent ſuivre leur exemple, à peine de réparation de tout le dommage, & d'amende arbitraire.

Quand on va au grand banc de Terre-Neuve

à la pêche des Morues, il faut y afficher le jour de l'arrivée, le nombre de ses matelots & les havres qu'on a choisis pour la pêche : le même réglement regarde ceux qui vont pêcher dans la baie du Canada : les pêcheurs de ces deux côtes ne peuvent jetter le lest de leurs navires dans les havres, afin de ne les pas combler, ni s'emparer du sel & de l'huile qu'ils y trouveront : les chaloupes échouées ne sçauroient aussi leur appartenir, sans la permission du propriétaire ; il est défendu aux maîtres des Navires qui font la pêche des Morues, de faire voile pendant la nuit, afin de ne point troubler la navigation.

On met au nombre des *poissons royaux*, le Dauphin, l'Esturgeon, la Truite, le Saumon, la Baleine, le Marsouin, le Phocas, le Thon & tous les poissons à lard ; ils appartiennent au Roi, au cas qu'on les trouve échoués sur le bord de la mer : si cependant on les pêchoit en pleine mer, ils appartiendroient aux particuliers qui en auroient fait la dépense.

L'Ordonnance de la Marine regarde enfin la personne des pêcheurs ; il doit y avoir à l'Amirauté une liste de tous ceux qui sont en exercice, de leur demeure & de la qualité de la pêche qui les occupe. Les pêcheurs de chaque port ou paroisse où il y a huit Maîtres & au-dessus, doivent élire annuellement un d'entre eux pour être Garde-Juré de la Communauté, ou prud'homme : ces chefs de pêcherie doivent faire serment devant les Officiers de l'Amirauté, visiter journellement les filets de leurs

Confreres, & faire rapport aux Officiers des contraventions.

Telle eſt en abrégé l'expoſition de la police françoiſe ſur la Chaſſe & ſur la Pêche : ce double article n'entroit preſque pas dans la légiſlation des Anciens ; ils ne ſe laiſſoient guider que par quelques uſages ; mais à meſure que l'économie politique s'eſt perfectionnée, on s'eſt apperçu qu'il valoit beaucoup mieux ſe laiſſer gouverner par des loix que par des coutumes.

Fin du Traité de la Police Françoiſe ſur la Chaſſe & ſur la Pêche.

De l'Imprimerie de P. A. LE PRIEUR.

ERRATA du premier Volume.

PAGES 22, *lig.* 7, plutôt, *lisez* au contraire.
34, *lig.* 9, à la vérité, *lisez* vers la vérité.
41, *lig.* 20, fchame, *lisez* fezame.
52, *lig.* 8, qu'ils, *lisez* que ceux-ci.
53, *lig.* 16, à leur, *lisez* à lui.
57, *lig.* 2, du Cafoar, *ajoutez*, & du Condor.
65, *lig.* 32, elle en donne, *lisez* elle donne avec fes nageoires.
67, *lig.* 5, d'Irlande, *lisez* d'Islande.
85, *lig.* 20, ce dernier mot, *lisez* le mot Coquillage.
110, *lig.* 38, Butelaphe, *lisez* bufelaphus.
119, *lig.* 13, Cétacés, *lisez* Cétacées, & corrigez la même faute dans tout l'article
232, *lig.* 12, tentions, *lisez* retentions.
259, *avant derniere ligne*, fur celle *lisez* par celle.
262, *lig.* 20 & 21, ils en retirent une quantité attachées, *lisez* ils les retirent attachées,
263, *lig.* 15, Morifons, *lisez* de Maifons.
265, *lig.* 25, & le Revet, *lisez* & le Kevel.
325, *lig.* 4, & de laiffer ainfi, *lisez* & en la laiffant ainfi.
339, *lig.* 14, de la Gonan, *lisez* de la Gona.
450, *lig.* 28, s'unir, *lisez* punir.

ERRATA du Tome second.

PAGES 53, *lig.* 22, Karibon ou Caribon, *lisez* Karibou ou Caribou.

58, *lig.* 15, le lac Landoga de Geneve, *lis.* le lac Ladoga, celui de Geneve.

157, *lig.* 18, leur philosophie, *lisez* la philosophie.

157, *lig.* 31, sifflet, *lisez* sifflement.

176, *lig.* 22, & tout le reste de l'article Mongons, *lisez* Mongous.

177, *ligne* 21, un des, *lisez* ou des.

181, *lig.* 12, aussi, *lisez* réussi.

181, *lig.* 27, digere, *lisez* se digere.

243, *lig.* 29, patenote, *lisez* patenotre.

243, *lig.* 32, panporceau, *lisez* pauforceau.

245, *avant dern. ligne*, excepter, *lisez* compter.

248, Pengouin, *lisez* Sagouin, & corrigez la même faute dans tout le cours de l'article.

254, *lig. dern. & avant dern.*, pour avoir sa proie sans être vu, *lisez* pour voir sa proie sans en être vu.

283, *lig.* 22, on voit, *lisez* on croit.



H.

Dictionnaire

2

(1769





